

**Quand les journalistes parlent d’eux-mêmes :
Études de cas sur le discours métajournalistique dans les médias d’information québécois
et leur réception par diverses communautés interprétatives**

Philippe Rodrigues-Rouleau

Thèse soumise à l’Université d’Ottawa
dans le cadre des exigences du programme
Doctorat en Communication (PhD)

Département de Communication
Faculté des Arts
Université d’Ottawa

© Philippe Rodrigues-Rouleau, Ottawa, Canada, 2022



Sauf avis contraire, cette thèse est mise à disposition selon les termes de la licence
[Creative Commons Attribution-Pas d’Utilisation Commerciale 4.0 International](https://creativecommons.org/licenses/by-nc/4.0/)

Résumé

Le métajournalisme — *le journalisme sur le journalisme* — est reconnu dans la littérature comme servant davantage les intérêts stratégiques du champ journalistique (consolidation de l'autorité journalistique, du statu quo) que l'intérêt public (autocritique, transparence, imputabilité). Au Québec, le lock-out au *Journal de Montréal*, la surveillance policière de journalistes, et les demandes de la presse écrite pour des aides gouvernementales ont contraint les journalistes à *parler d'eux-mêmes* dans les médias. Le tout interroge l'articulation du métajournalisme québécois, sa réception, et les écarts entre discours et réception.

La thèse approfondit ces questions, guidée par la *théorie des discours métajournalistiques* de Matt Carlson et le concept de *communautés interprétatives*, caractéristique des études de réception médiatique. Ce cadre théorique appuie une analyse de discours de : 1) 771 articles métajournalistiques de médias québécois, couvrant les cas susmentionnés ; et 2) 11 groupes de discussion (n = 39 participants), auprès de trois communautés interprétatives (journalistes, personnel politique, usagers de médias québécois).

L'analyse conclut à l'orientation stratégique du métajournalisme étudié. Le constat des groupes de discussion est celui d'une adhésion à l'intérêt public du métajournalisme, accompagnée de scepticisme sur certaines revendications, certains arguments et son écho dans la population. De plus, il en ressort l'évocation d'idéaux du métajournalisme : la *représentation* (des perspectives de divers auditoires sur les enjeux du journalisme), l'*autocritique*, la *transparence*, la *diversité* (des perspectives de divers acteurs de la société sur les enjeux du journalisme) et l'*imputabilité*. Tout au long sont discutées les différences et similitudes entre communautés interprétatives.

Cette thèse jette un regard inédit sur le métajournalisme contemporain québécois et sa réception. Elle propose un schéma original de ses fonctions d'autorité, en plus d'alimenter une réflexion normative sur les pratiques métajournalistiques les plus aptes à répondre à l'intérêt public.

Mots-clés : Métajournalisme; Autorité journalistique; Analyse de discours; Focus Groups; Imputabilité journalistique; Le Journal de Montréal; Québec;

Remerciements

Cette thèse est le fruit de six ans de travail, auquel ont contribué plusieurs personnes qu'il me faut ici remercier. Je suis, tout d'abord, très reconnaissant pour l'encadrement exceptionnel reçu par mon superviseur, Marc-François Bernier. Ton intérêt pour le sujet, ta connaissance approfondie du journalisme et ta confiance m'ont gardé stimulé et sain d'esprit durant tout le processus. Tu étais *le* superviseur qu'il me fallait pour ce projet.

J'éprouve par ailleurs une immense gratitude pour les membres de mon comité de thèse. Je remercie Dre Martine Lagacé. Votre empathie, votre intelligence et votre passion contagieuse de la recherche m'ont accompagné tout au long du cheminement. J'ai aussi une pensée pour Dr Kyle Conway, dont la porte, avant que la pandémie ne frappe, était toujours ouverte pour des conversations stimulantes. Je suis reconnaissant envers Dre Maria Cherba pour vos critiques constructives. Je remercie, enfin, mon examinatrice externe, Dre Chantal Francoeur. J'ai été honoré de pouvoir discuter de mon projet avec une chercheuse de votre qualité.

Je suis également reconnaissant envers les professeurs et chargés d'enseignement du Département de communication, dont j'ai croisé la route lors de séminaires ou à titre d'assistant d'enseignement. Cela a été un plaisir d'apprendre ou de travailler à vos côtés. J'aimerais aussi souligner le soutien reçu par ceux et celles qui ont occupé la direction du Département ou des programmes gradués entre 2016 et 2022 : Dr Isaac Nahon-Serfaty, Dre Jennifer Lennox-Terrion, Dre Sylvie Grosjean et Dr Luc Bonneville. Merci au personnel administratif du Département et de la Faculté des Arts, qui m'a aidé à naviguer le dédale des formulaires, règlements et échéances qui ponctuent un parcours doctoral. Un merci tout spécial, enfin, à Dre Lise Boily, pour avoir cru en moi dès le début. Vous avez assurément élargi mes horizons intellectuels.

Un mot également pour mes amis Louis-Philippe Auger, Louis-Philippe Gallant-Caron, Pascal Gagné et Marie-Josée Audet, sans qui les six dernières années auraient été plus difficiles. Un merci particulier à mes co-doctorantes Pascale Dangoisse et Gabriela Perdomo. Je suis privilégié d'avoir pu compter sur des collègues et amies aux qualités humaines et intellectuelles aussi remarquables.

Cette thèse aurait été impossible, du reste, sans l'apport financier du Fonds de recherche du Québec - Société et culture (FRQSC) et de la Bourse d'études supérieures de l'Ontario (BÉSO). Doit aussi être reconnue la générosité des donateurs de la Bourse de recherche sur les francophonies canadienne et nord-américaine (Dre Anne Gilbert), du Fonds commémoratif

Edgard Demers II et de la Bourse Pierre C. Bélanger en études des médias canadiens et technologies émergentes (Dr Pierre C. Bélanger), qui m'ont aidé à mener mes études l'esprit plus tranquille.

Je remercie également Laura Comboïgo, Maxime Lê et Ophélie Konsimbo, qui se sont relayés pour m'assister dans la tenue des groupes de discussion. Je remercie, enfin, les participants de ces groupes de discussion. Votre implication en temps m'a touché, et la qualité de vos interventions a rendu ma tâche plus aisée.

Un merci aux membres de ma famille, tout particulièrement ma mère, Wilma; mon père, Luc; ma sœur, Renée; mon beau-père Simon; mon demi-frère, Gabriel; et ma tante, Martine. Vous n'avez pas toujours compris ce que je ne faisais ni pourquoi je le faisais (!), mais qu'importe : vos encouragements et votre amour inconditionnel m'ont soulevé tout au long du processus. Le seul regret de ce doctorat aura été de m'éloigner physiquement de vous.

À Béatrice Pelletier et sa famille (Judith, Céline et Élane), j'exprime l'immense gratitude d'avoir mis à ma disposition un milieu de vie propice aux études durant cinq années de mon doctorat. Je n'aurais pu rêver d'une meilleure propriétaire que Béatrice. Je m'ennuierai de nos longues conversations, de ta curiosité et de ta gentillesse infinie.

Mes derniers remerciements vont à Emerich. Nos parcours doctoraux se sont croisés, et nul doute que la qualité de ton travail, tes réussites, ta discipline et ton sens de l'organisation m'ont incité à donner le meilleur de moi-même pour ma propre thèse. Je serai éternellement redevable à la vie de t'avoir mis sur ma route à ce moment charnière. Ton humour, ta *quirkiness*, tes encouragements et ton amour ont fait la différence à chaque instant. *Salamat!*

Table des matières

1. Introduction	1
1.1 Métajournalisme, discours et produits métajournalistiques : définitions	6
1.2 Les discours métajournalistiques : justifications pour leur étude.....	7
1.3 La réception des discours métajournalistiques : justifications pour son étude.....	10
1.4 Analyse combinée des discours métajournalistiques et de leur réception : justifications ...	11
1.5 L'autorité journalistique	11
1.5.1 Axes de légitimation & Définition de l'autorité journalistique	13
1.5.2 Autorité, métajournalisme et menaces à l'autorité journalistique	16
1.6 Objectifs & Questions de recherche	18
1.7 Aperçu de la méthodologie de la recherche.....	18
1.8 Aperçu des perspectives théoriques et épistémologiques de la recherche.....	20
1.9 Plan de la thèse	21
2. Recension de la littérature & Cadre théorique.....	25
2.1 La présence historique du métajournalisme en Occident	27
2.2 Les produits métajournalistiques	34
2.2.1 Essais normatifs.....	35
2.2.2 Recherches empiriques interprétatives	38
2.2.2.1 Champs et « boundary work ».....	39
2.2.2.2 « Paradigm repair »	46
2.2.2.3 « Critical incidents » & « Second-order paradigm repair ».....	51
2.2.2.4 « Interpretive community »	56
2.2.2.5 Synthèse des études de métajournalisme abordant l'angle interprétatif.....	61
2.2.3 Carences de la littérature sur les produits métajournalistiques.....	64
2.3 La réception du journalisme	65
2.3.1 Carences de la littérature sur la réception du journalisme.....	69
2.4 Cadre théorique	70
2.4.1 Dimension produit	71
2.4.1.1 Philosophie de recherche pour les produits du métajournalisme : L'approche culturelle	71
2.4.1.2 La théorie des discours métajournalistiques.....	74
2.4.1.3 Le modèle relationnel de l'autorité journalistique.....	76

2.4.2 Dimension réception.....	79
2.4.2.1 Philosophie de recherche de la réception : Le paradigme interprétatif	79
2.4.2.2 Le concept de communautés interprétatives.....	82
2.4.3 Synthèse du cadre théorique & Perspectives épistémologiques.....	85
2.5 Objectifs et questions de recherche	87
2.6 Définition des termes principaux de la thèse.....	89
3. Méthodologie.....	92
3.1 Les cas à l'étude	92
3.2 Les produits métajournalistiques : corpus et échantillon	94
3.3 La réception du discours métajournalistique	97
3.3.1 Groupes de discussion & Vignettes.....	97
3.3.2 Échantillonnage des groupes de discussion.....	103
3.3.3 Recrutement et sélection des participants.....	104
3.3.4 Participation demandée	105
3.3.5 Déroulement des séances.....	106
3.3.6 À propos des participants	108
3.3.6.1 Profil des participants (tous groupes confondus)	109
3.4 Modalités d'analyse des données textuelles	117
3.4.1 Traitement qualitatif des données.....	118
3.4.2 L'analyse de discours	119
3.4.3 L'outil analytique des répertoires interprétatifs.....	122
3.4.4 Codage	125
3.4.4.1 Produits métajournalistiques	125
3.4.4.2 Transcriptions des groupes de discussion.....	128
3.4.4.3 Triangulation & Codage en solo.....	129
3.5 Organisation des chapitres d'analyse	130
4. Analyse du cas #1 : Aides étatiques à la presse écrite.....	132
4.1 Contexte (2016-2018).....	134
4.2 Les produits métajournalistiques	137
4.2.1 La menace.....	138
4.2.1.1 Un discours stratégique de crise	138
4.2.1.2 Catastrophisme/Montée en généralité : menaces à l'engagement de la presse pour la démocratie et la vérité.....	140

4.2.2 Particularisation versus généralisation de l'enjeu	144
4.2.2.1 Particularisation de l'enjeu	144
4.2.2.2 Généralisation de l'enjeu	146
4.2.3 Le soi journalistique	148
4.2.3.1 L'indépendance journalistique	149
4.2.3.2 Le rôle démocratique de la presse	151
4.2.4 La croisade.....	153
4.2.4.1 Comparaisons	153
4.2.4.2 Stratégie de l'éphémère/exceptionnel.....	155
4.2.4.3 L'unanimisme	157
4.2.5 La quantité	157
4.2.6 Synthèse de l'analyse de discours sur les produits métajournalistiques.....	159
4.3 Les groupes de discussion	162
4.3.1 Menace & Soi journalistique (vignette #1)	164
4.3.2 Le soi journalistique (vignette #2)	172
4.3.3 Croisade & Quantité (vignettes #3, 4 & 5).....	175
4.3.4 Particularisation versus généralisation de l'enjeu (vignette #6).....	183
4.4. Conclusion.....	186
4.4.1 Produits du métajournalisme	187
4.4.2 Écarts entre les produits du métajournalisme et leur réception	188
4.4.2.1 Vignettes.....	188
4.4.2.2 Répertoires interprétatifs	189
4.5 Articles du corpus cités dans ce chapitre.....	192
5. Analyse du cas #2 : Surveillance policière de journalistes.....	197
5.1 Contexte (2016-2018).....	199
5.2 Les produits métajournalistiques	202
5.2.1 La menace.....	202
5.2.1.1 Montée en généralité liée aux dimensions du paradigme journalistique.....	203
5.2.1.2 Montée en généralité liée à d'autres enjeux sociétaux	206
5.2.2 La justification méthodologique.....	208
5.2.2.1 La protection des sources confidentielles	208
5.2.2.2 Le recours aux sources anonymes	209
5.2.2.3 Minimisation d'un cadrage « perilous » des sources.....	213

5.2.3 Le soi journalistique	215
5.2.3.1 Le rôle de chien de garde de la presse	216
5.2.3.2 L'effacement.....	218
5.2.3.3 Jugement professionnel	221
5.2.4 La croisade.....	224
5.2.4.1 Pour une commission d'enquête publique.....	224
5.2.4.2 Pour une meilleure protection des sources et des journalistes	226
5.2.5 Le blâme	228
5.2.5.1 Ignorance	228
5.2.5.2 Apparence de dysfonctionnement	230
5.2.5.3 Soumission	232
5.2.6. Synthèse de l'analyse de discours sur les produits métajournalistiques.....	233
5.3. Les groupes de discussion	238
5.3.1 Réactions à chaud des journalistes aux articles	239
5.3.2 Menace & Justification méthodologique (vignette #1)	240
5.3.3 Justification méthodologique (vignettes #2 & #3)	246
5.3.3.1 Vignette #2	247
5.3.3.2 Vignette #3	250
5.3.4 Croisade & Soi journalistique (vignettes #4 & #5)	255
5.3.4.1 Vignette #4	256
5.3.4.2 Vignette #5	257
5.3.4.3 Sous-question	260
5.3.5 Blâme & Croisade (vignette #6).....	265
5.4. Conclusion.....	269
5.4.1 Produits du métajournalisme	269
5.4.2 Écarts entre les produits du métajournalisme et leur réception	271
5.4.2.1 Vignettes.....	271
5.4.2.2 Répertoires interprétatifs	273
5.5 Articles du corpus cités dans le chapitre	276
6. Analyse du cas #3 : Le lock-out au <i>Journal de Montréal</i>	283
6.1 Contexte (2009-2011).....	285
6.2 Les produits métajournalistiques	287

6.2.1 L'affrontement.....	289
6.2.1.1 Pétition de principe.....	290
6.2.1.2 Procès d'intention.....	292
6.2.1.3 Attaques ad hominem.....	294
6.2.2. La menace.....	297
6.2.2.1 Les menaces émergées.....	297
6.2.2.2 Les menaces immergées (stratégie de l' <i>iceberg</i>).....	299
6.2.3 Le soi journalistique.....	301
6.2.3.1 Compétence (ou savoir-faire).....	301
6.2.3.2 L'autonomie journalistique.....	308
6.2.3.3 L'aspect vocationnel du journalisme.....	310
6.2.4 La solidarité.....	313
6.2.4.1 Des collaborateurs du <i>JdeM</i>	313
6.2.4.2 Les organisations journalistiques.....	315
6.2.4.3 Classe politique, organisations non-journalistiques et domaine artistique.....	316
6.2.4.4 Le public.....	318
6.2.5 La croisade.....	320
6.2.6 L'humanisation.....	322
6.2.7 Synthèse de l'analyse de discours sur les produits métajournalistiques.....	325
6.3. Les groupes de discussion.....	329
6.3.1 L'affrontement (vignettes #1 & #2 + Sous-question).....	331
6.3.1.1 Vignette #1 + Sous-Question.....	331
6.3.1.2 Vignette #2.....	335
6.3.2 Menace & Soi journalistique (vignette #3).....	342
6.3.3 Solidarité & Affrontement & Croisade (vignette #4).....	347
6.3.4 Humanisation.....	351
6.4 Conclusion.....	356
6.4.1 Produits du métajournalisme.....	356
6.4.2 Écarts entre produits du métajournalisme et leur réception.....	358
6.4.2.1 Vignettes.....	358
6.4.2.2 Répertoires interprétatifs.....	360
6.5 Articles du corpus cités dans le chapitre.....	363

7. Discussion.....	374
7.1 Les produits métajournalistiques	375
7.1.1 Répertoires interprétatifs	375
7.1.2 Stratégies discursives.....	377
7.1.3 Fonctions d'autorité du métajournalisme	380
7.1.3.1 Promotion	382
7.1.3.2 Interpellation.....	383
7.1.3.3 Professionnalisation.....	383
7.1.3.4 Démarcation	384
7.1.3.5 Reculturation	386
7.1.3.6 Définition & Légitimation.....	387
7.1.4 Schéma final & Implications	390
7.2 Les groupes de discussion	391
7.2.1 Le métajournalisme : une <i>adhésion sceptique</i>	392
7.2.2 Différences entre communautés interprétatives	396
7.3 Implications normatives de l'écart entre le corpus et les groupes de discussion	398
7.3.1 Les publics imaginés du métajournalisme.....	400
7.3.2 La qualité du journalisme (politiques & usagers de médias)	404
7.3.3 La pudeur corporatiste (journalistes).....	407
7.3.4 Contractualisme (politiques & usagers de médias)	410
7.4 Articles du corpus cités dans le chapitre	416
8. Conclusion.....	417
8.1 Contributions	421
8.2 Implications	422
8.2.1 Implications sociétales pour les journalistes	422
8.2.2 Implications savantes pour les chercheurs en journalisme.....	424
8.3 Limites de l'étude	425
8.4 Comment interpréter nos conclusions?	427
8.5 Études futures	430
8.5.1 Produits du métajournalisme	430
8.5.2 Réception du métajournalisme	431
8.6 Épilogue : quelle autorité pour les journalistes?.....	434
Références	438

ANNEXES	487
Annexe A : Certificat d’approbation éthique	488
Annexe B: Précisions supplémentaires sur le corpus et l’échantillon de produits métajournalistiques	491
Annexe C : Précisions sur le recrutement des communautés interprétatives (groupes de discussion)	495
Annexe D : Publicités et autres messages d’invitation	496
D1: Message de la publicité Facebook (usagers de médias) (mai 2019).....	496
D2 : Message posté sur la page Facebook de l’Association des étudiant.e.s. diplômé.e.s en communication (Université d’Ottawa) (hiver 2019)	496
D3 : Messages sur Twitter (journalistes, politiques, usagers de médias (hiver 2019)	497
D4 : Publicité dans le journal <i>Le Droit</i> (usagers de médias) (samedi 16 février 2019)	499
D5 : Publicité dans le journal <i>Le Droit</i> (usagers de médias) (mercredi 20 février 2019) ...	500
D6 : Publicité dans l’hebdomadaire <i>Le Bulletin d’Aylmer</i> (usagers de médias) (mercredi 20 février 2019)	501
Annexe E : Calendrier des séances et composition des groupes de discussion.....	502
Annexe F : Courriels de recrutement.....	503
F1 : Courriel de recrutement initial (journalistes, politiques, usagers de médias)	503
F2 : Courriel de recrutement (**réponse à un consommateur de médias ayant vu les annonces sur les réseaux sociaux ou dans les médias locaux)	505
Annexe G: Courriel d’instructions pour le questionnaire de recrutement.....	507
G1 : Courriel d’instructions pour le questionnaire de recrutement	507
G2 : Courriel de rappel pour le questionnaire	508
Annexe H : Courriels de rappel pour les séances de discussion (printemps et automne 2019)	510
Annexe I: Courriel final de remerciement (printemps et automne 2019).....	511
Annexe J : Formulaire de consentement (questionnaire de recrutement)	512
Annexe K : Questionnaire de recrutement	515
Annexe K1: Questionnaire de recrutement (Journalistes).....	515
Annexe K2: Questionnaire de recrutement (Politiques).....	520
Annexe K3: Questionnaire de recrutement (Usagers de médias).....	526
Annexe L : Formulaire de consentement (Groupes de discussion)	532
L1 : Formulaire de consentement (Journalistes)	532
L2 : Formulaire de consentement (Politiques)	535
L3 : Formulaire de consentement (Usagers de médias)	540

Annexe M : Guides de discussion pour les cas #1, 2 et 3	545
M1 : Cas #1 — Les demandes du secteur de la presse écrite pour une aide financière gouvernementale.....	545
M2 : Cas #2 — L’espionnage de journalistes par les services policiers et la confidentialité des sources journalistiques (« affaire Lagacé »).....	549
M3 : Cas #3 —Le lock-out au <i>Journal de Montréal</i>	551
Annexe N : Artéfacts montrés aux participants.....	553
N1 : Articles discutés lors des groupes de discussion pour le cas #1	553
(aides étatiques à la presse écrite).....	553
N2 : Articles discutés lors des groupes de discussion pour le cas #2	557
(surveillance policière de journalistes, « affaire Lagacé »)	557
N3 : Articles discutés lors des groupes de discussion pour le cas #3	561
(lock-out au <i>Journal de Montréal</i>)	561
Annexe O : Contrat et entente de confidentialité signée par les assistants aux groupes de discussion	567
Annexe P : Disposition de la salle pour les groupes de discussion	568

Liste des tableaux

Tableau 1: Nos définitions des principaux termes et concepts de la thèse (en ordre alphabétique)	89
Tableau 2 : Description des médias du corpus	95
Tableau 3: Critères d'inclusion et d'exclusion de l'échantillon (produits métajournalistiques).....	96
Tableau 4: Catégories de personnes ciblées pour chaque communauté interprétative.....	103
Tableau 5: Données sociodémographiques des participants et assistance aux séances de discussion	113
Tableau 6: Occupations des participants des groupes de discussion.....	114
Tableau 7: Tendances politiques des participants des groupes de discussion.....	115
Tableau 8: Perception des médias d'information et des journalistes du Québec (journalistes)...	115
Tableau 9: Perception des médias d'information et des journalistes du Québec (politiques et usagers de médias).....	116
Tableau 10: Sources d'information des participants des groupes de discussion	117
Tableau 11: Emprunts de la thèse aux différents courants de l'analyse de discours	121
Tableau 12: Répertoires interprétatifs, stratégies discursives et fonctions performatives d'autorité du cas #1	159
Tableau 13: Répertoires interprétatifs, stratégies discursives et fonctions performatives d'autorité du cas #2	234
Tableau 14: Répertoires interprétatifs, stratégies discursives et fonctions performatives d'autorité du cas#3	325
Tableau 15: Définitions des répertoires interprétatifs répertoriés dans le corpus (en ordre alphabétique)	376
Tableau 16: Définitions des stratégies discursives répertoriées dans le corpus (en ordre alphabétique)	378
Tableau 17: Récapitulatif des écarts entre les groupes de discussion et les discours stratégiques du corpus, et leurs implications sur les orientations normatives du métajournalisme	415

Liste des figures

Figure 1: Schéma récapitulatif des éléments sur lesquels s'est focalisé le codage	126
Figure 2: Diagramme de Venn des répertoires interprétatifs du cas #1	162
Figure 3: Diagramme de Venn des répertoires interprétatifs du cas#2	237
Figure 4: Diagramme de Venn des répertoires interprétatifs du cas#3	329
Figure 5: Diagramme de Venn final comprenant l'ensemble des répertoires interprétatifs du corpus	376
Figure 6: Schéma alternatif des fonctions d'autorité du métajournalisme.....	381
Figure 7: Schéma récapitulatif des stratégies discursives, répertoires interprétatifs et fonctions d'autorité du corpus.....	390

1. Introduction

Les années 2010 ont vu maintes situations contraindre les journalistes canadiens et québécois à pratiquer le *métajournalisme* ; bref, à faire du *journalisme sur le journalisme*.

Citons, d'abord, la baisse tendancielle des revenus du lectorat¹, des marges bénéficiaires² et l'accaparement de l'assiette publicitaire par les multinationales du web (ex. : Alphabet [Google], Meta [Facebook])³, dont les conséquences ont engendré leur lot d'articles métajournalistiques. Entre 2008 et 2016, 169 médias canadiens, tous véhicules confondus, ont cessé leurs activités, en majorité des publications hors des centres urbains (Public Policy Forum, 2018). Récemment, entre mars 2020 et novembre 2021, près de 1300 emplois canadiens (ex. : reporters, pupitreurs, vendeurs, etc.) ont été perdus⁴ dans 183 médias et sept sociétés (ex. : Quebecor, Bell) (Local New Research Project, 2021). La COVID-19 n'a pas aidé les journaux communautaires à cet égard, qui ont vu disparaître nombre d'entreprises acheteuses de leurs espaces publicitaires, tout en ne bénéficiant pas des généreuses dépenses pandémiques des gouvernements en publicité accordées aux médias nationaux ou régionaux (ibid; Paré, 2022). Si la dernière décennie a été difficile pour la presse écrite, l'horizon s'éclaircit avec l'introduction

¹. La tendance, au Québec, est celle de revenus de diffusion (abonnements, ventes au numéro ou à l'article) en déclin pour les quotidiens. Entre 2009 et 2018, ces revenus ont chuté de 168 à 97 M\$ (Giroux, 2020).

². Au Québec, les marges bénéficiaires (c.-à-d. les revenus auxquels sont soustraites les dépenses de production) des quotidiens et des hebdomadaires avant intérêts et impôts sont passées, entre 2000 et 2018, de +17,5 à -6,5 en pourcentage des revenus. Durant cette période, les marges bénéficiaires des magazines et de la télévision ont diminué, mais à un niveau moindre, tandis que les marges de la radio commerciale ont augmenté (Giroux, 2020).

³. Les revenus publicitaires des quotidiens québécois ont chuté de 62% (-334 M\$) entre 2012 et 2019. L'ensemble des médias (quotidiens, télévision, radio, magazines) ont perdu 700 M\$ durant cette période (37% de leurs recettes publicitaires), au profit des plateformes numériques (Google, Facebook, YouTube, etc.) (+ 882 M\$) (Centre d'études sur les médias, 2020). À l'échelle du Canada, les médias, tous véhicules confondus, ont perdu 51% de leurs revenus entre 2008 (5,5 G\$) et 2018 (2,7 G\$), en raison essentiellement du détournement des dépenses publicitaires vers les plateformes numériques (Gouvernement du Canada, 2021a). Selon Médias d'Info Canada (2020), Alphabet (Google) et Meta (Facebook) contrôlent plus de 75% du marché de la publicité numérique au pays.

⁴. Un tiers des effectifs journalistiques canadiens ont été éliminés entre 2010 et 2016 (Public Policy Forum, 2018).

d'aides gouvernementales⁵ (Paré, 2021) et la promesse d'une loi fédérale⁶ obligeant les géants du web à verser une part de leurs recettes publicitaires aux médias d'information (Roy, 2022).

Antérieurement, le Canada a été le théâtre d'une foule d'autres événements ayant braqué les projecteurs sur l'industrie du journalisme : les lock-out aux *Journal de Québec* (2007-2008) et de *Montréal* (2009-2011) (Cournoyer & Bourque, 2017) ; le combat judiciaire du journaliste Daniel Leblanc pour ne pas divulguer l'identité de son informateur dans l'affaire du scandale des commandites (Bellavance, 2010) ; les mésaventures budgétaires de CBC/Radio-Canada — la baisse des subsides gouvernementaux et les 2100 emplois éliminés entre 2009 et 2015, le réinvestissement de 675 millions avec l'arrivée au pouvoir des Libéraux fédéraux en 2015 (*Radio-Canada*, 2015; Larocque, 2016) — ; l'espionnage de journalistes québécois par des services policiers (Morasse, 2017a, 2017b) ; le transfert d'actifs entre les groupes de presse Postmedia et Torstar ayant mené à la disparition de 36 publications en 2017 (Carney, 2021); ou la conversion de *La Presse* en organisme à but non lucratif (Bourdeau, 2018).

⁵. Le budget fédéral de 2019 a notamment instauré un crédit d'impôt remboursable pour la main-d'œuvre des salles de rédaction (25%) (Gouvernement du Canada, 2021b). Notons également l'instauration, en 2019, du titre d'« organisation journalistique enregistrée », permettant aux entreprises de presse à but non lucratif d'émettre des reçus fiscaux à leurs contributeurs (Massé, 2022), et l'Initiative de journalisme local, finançant l'embauche de journalistes ou de pigistes se consacrant à la production de contenus destinés aux communautés locales mal desservies (Gouvernement du Canada, 2020). Durant la pandémie de la COVID-19, du reste, certaines entreprises de presse ont demandé la Subvention salariale d'urgence du Canada (2020-2021), couvrant une tranche du salaire d'un employé (Local News Research Project, 2021). Toutes ces mesures sont toutefois temporaires, ce qui fait craindre que la situation de la presse écrite puisse s'assombrir de nouveau (Paré, 2021). Enfin, dernièrement, le gouvernement fédéral est aussi venu en aide aux magazines imprimés, aux journaux communautaires (non quotidiens) et aux périodiques numériques par le biais du Fonds du Canada pour les périodiques (Gouvernement du Canada, 2021c). Il a établi, par ailleurs, une aide visant à soutenir les publications de ce type ayant été impactées par la COVID-19 (Gouvernement du Canada, 2021d). Du côté du Québec, les médias écrits profitent aussi de programmes provinciaux, notamment, jusqu'en 2024, d'un crédit d'impôt remboursable (35%) sur les salaires de journalistes et de graphistes, et d'un autre crédit (35%) sur les dépenses engagées (ex. : salaires, équipements) dans la transformation numérique de l'offre journalistique (Arsenault, 2021).

⁶. Le gouvernement fédéral a déposé en 2022 le projet de loi C-18 (Loi sur les nouvelles en ligne), un projet de loi obligeant les plateformes numériques à reverser une part de leurs revenus publicitaires aux entreprises de presse canadienne, suivant une négociation entre les parties, et dans le cas d'un échec de la négociation, l'arbitrage d'un médiateur selon les termes du Ministère du Patrimoine canadien (Roy, 2022). À noter que Google et Meta ont déjà conclu des ententes de soutien financier, respectivement avec 100 et 18 organisations journalistiques au pays (Roy, 2021). Selon Médias d'Info Canada (2020), une législation canadienne sur les GAFAM, modelée sur celle de l'Australie, permettrait aux entreprises de presse écrite de récupérer 620 M\$ de revenus annuels.

CHAPITRE 1 - INTRODUCTION

Signalons, enfin, le sentiment des journalistes d'évoluer dans un contexte de plus en plus inhospitalier. Pensons ici à la relation tumultueuse entre le gouvernement Harper et la presse (Bourrie, 2015) ou au harcèlement qu'ont subi des journalistes en couvrant les manifestations contre les mesures sanitaires en temps de COVID-19 (ex. : Cucchi, 2020; Caillou, 2022). Le tout s'ajoute à la médiatisation de l'intimidation, des préjudices (misogynie, racisme, homophobie), des violences et des menaces de mort dont se disent victimes certains journalistes, sur les réseaux sociaux et sur le terrain (ex. : Bundale, 2021; Elkouri, 2021; Nguyen, 2021). Par ailleurs, la présidence de Donald Trump, et les débats qu'elle a suscités dans la presse américaine sur l'attitude à adopter envers un président lui étant ouvertement hostile et sur les fausses nouvelles ont engendré quantité d'articles métajournalistiques dans les médias canadiens et québécois (ex. : Papineau, 2017a; d'Entremont, 2018; Péloquin & Bilodeau, 2020).

Plusieurs de ces enjeux inspirant le métajournalisme dépassent le microcosme journalistique. La décroissance des revenus⁷ semble participer d'une baisse des articles traitant d'affaires publiques et de leur qualité (Public Policy Forum, 2018). Les fermetures de médias créent des déserts médiatiques où les habitants n'ont plus de journaux tenant les autorités locales imputables (Payette, 2015). La concentration de la propriété médiatique anémie la diversité des points de vue dans l'espace public (Bernier, 2008). Les menaces à la confidentialité des sources restreignent potentiellement le droit du public à l'information, des informations d'intérêt public restant dissimulées sous crainte de représailles (Feldstein, 2005). Les pressions commerciales, les effectifs rationnés, les conditions de travail et l'autonomie professionnelle dégradées favorisent

⁷. Une étude du Public Policy Forum (2018), a analysé le contenu de médias écrits d'une vingtaine de petites (moins de 100 000 habitants) et moyennes (moins de 600 000 habitants) localités canadiennes (ex. : Halifax, Sherbrooke, St. John's, Québec, Victoria). Elle a constaté, entre 2008 et 2017, une diminution de 36% du volume d'articles traitant d'affaires publiques ; précisément, des baisses respectives de 38%, 30% et 29% du nombre d'articles consacrés à l'actualité municipale, aux cours de justice et aux législatures provinciales. L'étude a aussi observé un déclin de la qualité en ce qui a trait à la présence de points de vue opposés (-7%), d'exemples illustrant les situations exposées (-6%), de statistiques ou de résultats de sondage (-4%), et de rappels contextuels ou historiques (-2%).

l'information-spectacle modique au détriment de l'essentiel et de la qualité (Cohen, 2016). Les compétences civiques du public se trouvent affectées, en somme, si la presse est empêchée d'investiguer les détenteurs ou les institutions de pouvoir en société, ou peine financièrement à offrir une information permettant à chacun de comprendre la complexité du monde, de poser des choix démocratiques éclairés, de participer à la vie de la cité, etc. (Schudson, 2008)

Or, en dépit de ses dimensions collectives et démocratiques, le métajournalisme déçoit. Les travaux anglo-saxons éclairent un écart entre les promesses *normatives* prêtées au métajournalisme — de potentiels véhicules d'autocritique, de transparence et d'imputabilité⁸ au service de l'intérêt public — et la manière effective dont il se déploierait — des véhicules des *intérêts stratégiques* du champ journalistique. Ces intérêts recouvrent le maintien d'une vision fixiste du journalisme (normes, valeurs, pratiques) et de l'autorité journalistique ; l'autoréglementation plutôt que la contrainte extérieure ; la consolidation du prestige de certains acteurs médiatiques en opposition à d'autres ; la glorification de l'importance du journalisme au détriment de l'introspection (voir ch. 2). Ils recouvrent aussi sa dimension *rituelle*, soit la possibilité, pour le champ journalistique, de se cultiver une identité professionnelle commune à travers le métajournalisme, liée par des récits (Zelizer, 1990) et un cadre de référence partagés « around what journalism is and how it should be practiced » (Vos & Thomas, 2018, p. 2003).

Le hiatus entre métajournalisme optimal et réel serait attribuable à au moins trois éléments. La crainte, d'abord, qu'auraient les médias de nuire à leurs revenus, en faisant le

⁸. La notion d'imputabilité journalistique peut être comprise comme tout mécanisme interne (ex. : conseils de presse, ordres professionnels, ombudsmans dans les médias, délégués aux relations avec les lecteurs) ou externe (ex. : blogues de citoyens, experts universitaires) au journalisme visant à « monitoring, comment on and criticize journalism and see[k] to expose and debate problems of journalism at the individual, media routine, organizational and extra-media levels » (Fengler et al., 2011, p. 20). Or, aux fins de cette thèse, nous limiterons notre définition du concept aux instruments que contrôlent habituellement les journalistes (ex. : conseils de presse, organisations professionnelles, critique métajournalistique dans les médias) et qui, dans l'idéal, devraient s'assurer que s'exerce une surveillance autocritique et transparente de l'activité journalistique, et que soient améliorés les mécanismes d'autoréglementation et de reddition de comptes encadrant le métier.

CHAPITRE 1 - INTRODUCTION

déballage public de leurs errements (Ogbebor, 2020). La peur, ensuite, qu'aurait le champ journalistique de s'attirer sur lui des contrôles réglementaires en se montrant trop transparent (Bernier, 1995). Et le sentiment, enfin, qu'éprouveraient les journalistes d'être suffisamment étrillés sur la place publique sans qu'ils doivent eux-mêmes en rajouter (Allen, 2008).

Ces constats interrogent l'articulation du métajournalisme québécois ; s'il poursuit des orientations normatives ou stratégiques. La presse écrite québécoise a ses spécificités : une valorisation différenciée de certains principes journalistiques (Pritchard & Sauvageau, 1999 ; Bernier & Barber, 2012), une vision singulière de certains sujets (religion, langue, nationalisme) vu le statut culturel unique du Québec en Amérique du Nord (Brin, 2007 ; Conway, 2010, 2011, 2012 ; Eko, 2019), ou la réputation d'être moins strictement factuelle du fait de ses influences françaises (Siegel, 1996). Malgré tout, elle demeure ancrée dans les traditions journalistiques anglo-saxonnes : une professionnalisation élevée (c.-à-d. une prétention d'autonomie et d'indépendance face à toutes formes de pressions), une politisation faible de ses contenus, l'autoréglementation et la dominance commerciale⁹ du secteur (Hallin & Mancini, 2004 ; Thibault et al., 2020a). Cela rend plausible que les griefs des chercheurs américains ou britanniques se retrouvent aussi dans le métajournalisme d'ici. Le métajournalisme pose, en outre, le problème de sa réception. Car si les journalistes se sentent contraints de *parler d'eux-mêmes*, il n'est pas certain que ces derniers soient *écoutés*. L'on peut même se demander si les récepteurs perçoivent, eux aussi, un potentiel inassouvi dans le métajournalisme. Dès lors, l'on voit la nécessité de s'intéresser au métajournalisme québécois, à sa réception et aux écarts entre discours et réception.

⁹. À reconsidérer à l'aune des récents programmes fédéraux d'aide financière à la presse écrite (voir note de bas de page #4) et de la métamorphose de certains médias écrits en organismes à but non lucratif (plus de détails au ch. 4).

1.1 Métajournalisme, discours et produits métajournalistiques : définitions

Avant de développer les justifications d'une étude du métajournalisme et de sa réception, précisons ce que nous entendons par métajournalisme. La littérature expose des visions diverses quant à ce qui constitue du métajournalisme. Ferrucci (2018) et Cheruiyot (2019), par exemple, considèrent respectivement certains créateurs de séries télévisées parlant de journalisme et membres du public comme des contributeurs de métajournalisme. Bien qu'intéressant, cela nie les dimensions autoréférentielle et réflexive entendues dans la racine grecque *meta*. Le préfixe *méta-* signifie, d'une part, que « something is “about” itself or its own thing » (Craig, 2016, p. 1). Il recouvre en creux, d'autre part, l'idée de réflexivité, impliquant une « réflexion du sujet sur lui-même » (Bibauw & Dufays, 2010, p. 2). La prise en compte de ces deux dimensions — autoréférentielle et réflexive — devrait alors, logiquement, restreindre la compréhension du métajournalisme au journalisme sur le journalisme ; bref, à ce que le champ journalistique écrit, dit et pense à propos de lui-même dans des véhicules journalistiques.

Aussi utiliserons-nous cette définition du métajournalisme dans la thèse : *tout produit journalistique, conçu par des journalistes (ex. : reporters, éditorialistes, chroniqueurs, pigistes), diffusé dans des médias destinés au grand public (ex. : journaux, télévision, radio, internet), et dans lequel des journalistes parlent d'eux-mêmes, de leurs collègues, de leur travail, de leur industrie, de leur actualité et des enjeux de leur champ professionnel.*

Le vocable *produit journalistique* désigne les textes, reportages, éditoriaux et chroniques. Il distingue le *produit* de la *production*, cette dernière se rapportant aux processus, pratiques et facteurs présidant à la conception des produits journalistiques (Charron, 2000).

Le métajournalisme, il va sans dire, engendre des discours — dans cette thèse, des discours écrits ou rapportés à l'écrit de propos entendus, de documents, etc. Nous les

engloberons ici dans l'expression *discours métajournalistique*. Comme le *discours journalistique* qui renvoie à une « classe de textes » et non à un « texte particulier » (Charron & de Bonville, 2002, p. 29), le *discours métajournalistique* réfère à un ensemble de textes comprenant tous un angle métajournalistique. Par ailleurs, si la « spécificité du journalisme s'affirme dans le caractère collectif de cette classe de textes, différente de la somme des unités textuelles prises individuelles » (ibid., p. 29), il appert, par analogie, que l'on ne peut saisir les contours du discours métajournalistique qu'en consultant plusieurs produits métajournalistiques.

1.2 Les discours métajournalistiques : justifications pour leur étude

Au-delà des dimensions collectives et démocratiques évoquées plus tôt, l'étude des discours métajournalistiques est justifiée pour au moins quatre autres raisons. La presse, d'abord, possède les moyens de contrôler ce qui se dit sur elle :

This gatekeeping power of journalism gives the institution enormous powers which are prone to abuse when they cover debates about their policies. The media can use their gatekeeping¹⁰ and agenda-setting¹¹ powers to influence decisions and opinion in favour of their position in a debate. They can also limit the information available in the public sphere by keeping silent on issues they do not wish discussed in such debates (Ogbebor, 2020, p. 4).

Aussi l'étude du discours métajournalistique autorise-t-elle l'identification des mécanismes par lesquels opèrent les journalistes — arguments, cadrages¹², accentuation et marginalisation de certaines voix — pour favoriser leurs intérêts catégoriels.

Un second motif d'étude du métajournalisme a trait à ce que ce discours révèle du *paradigme journalistique*. Le paradigme journalistique peut être défini comme un système de normes (ex. : objectivité), de valeurs et d'actions, caractérisant la pratique journalistique dans un

¹⁰. Transposée au contexte du journalisme, l'expression *gatekeeping* renvoie au privilège des journalistes de filtrer et de choisir les nouvelles et les sujets qui méritent d'être portés à l'attention du public (White, 1950).

¹¹. Théorie selon laquelle les journalistes, à travers les choix éditoriaux qu'ils font, détiennent une certaine influence sur ce que les auditoires perçoivent comme les sujets d'importance de l'actualité (McCombs & Shaw, 1972).

¹². Le cadrage (« framing ») est la manière dont les médias angent les nouvelles « to promote a particular problem, definition, causal interpretation, moral evaluation, and /or treatment recommendation » (Entman, 1993, p. 52).

territoire précis à une époque donnée (Brin et al., 2004). Il encadre la création de connaissances (Coddington, 2012) et la prise de décisions (Whipple & Shermak, 2020). Il aiderait les journalistes à se définir eux-mêmes (Coddington, 2012) et à organiser leur champ d'activité, en distinguant les acteurs qui y appartiennent — les adhérents au paradigme — de ceux qui en sont exclus — les déviationnistes (Whipple & Shermak, 2020). La littérature suggère que le discours métajournalistique défend ou répare le paradigme journalistique lorsque celui-ci est ébranlé par des événements. Cela tend à prioriser le statu quo, au détriment de saines remises en question des dimensions du paradigme (plus de détails au ch. 2). Après tout, d'autres modèles journalistiques peuvent être débattus, abandonnant l'objectivité (Wahl-Jorgensen et al., 2017), incluant les publics dans la création de contenus (Haas & Steiner, 2006) ou favorisant la recherche de solutions aux enjeux de société (McIntyre, 2019). Ce dernier propos ne juge en rien ces modèles hors paradigme. Il rappelle, en revanche, l'intérêt à relever, dans le métajournalisme, les mécanismes qui empêchent les journalistes et les auditoires d'imaginer le journalisme autrement.

La notion de paradigme conduit à une troisième raison d'étudier le métajournalisme. Car si les journalistes semblent prompts à défendre ou à réparer leur paradigme à travers le métajournalisme, c'est parce que celui-ci favoriserait leur *autorité journalistique*, comprise comme la capacité des journalistes « to promote themselves as authoritative and credible spokespersons of “real-life” events » (Zelizer, 1992, p. 414) ou « to mediate society to society » (Carlson, 2017, p. 92) (plus de détails, ch. 1 & ch. 2). S'il est désirable sur certains points que les journalistes convainquent le public de leur autorité (plus de détails, ch. 8), considérons aussi les effets délétères de tels discours. Ils peuvent marginaliser des aspirations associées au métajournalisme (autocritique, transparence, imputabilité) et dégager une impression de corporatisme (Bernier, 1995). Et même le métajournalisme insistant sur les implications

CHAPITRE 1 - INTRODUCTION

démocratiques ou collectives d'un enjeu, soutiennent Tandoc Jr. et al. (2019), représente des « discursive opportunities for journalists to ensure the well-being of their interpretive community by reconsidering, rearticulating, and reinforcing their boundaries of authority » (p. 676). À cet égard, l'étude des produits du métajournalisme permet d'examiner si, comment et pourquoi les journalistes privilégient leur quête d'autorité au détriment d'un métajournalisme d'intérêt public.

Cet exposé converge vers un dernier motif d'étude : la *performativité* du métajournalisme. Ce concept ne saurait ici être lu au sens d'Austin (1962), à savoir des discours transformant la réalité de manière effective dans la foulée de leur énonciation, au même titre que le prononcé d'une sentence judiciaire ou d'une déclaration de mariage. Le terme semble néanmoins approprié¹³ pour souligner la dimension active des discours métajournalistiques. Nous nous inspirons en cela de l'argumentaire de Broersma (2010) sur la performativité des discours journalistiques en général. Ceux-ci ne se contentent pas d'informer le public : ils *performent* un pouvoir symbolique¹⁴, qui simultanément décrit et tente d'agir sur la réalité entourant la chose décrite (ex. : en l'imposant dans les esprits, en déclenchant des réactions, en proposant des interprétations, etc.) (ibid.). De même, la littérature aborde le métajournalisme comme un discours qui décrit et possiblement transforme le champ journalistique d'un même souffle. La défense du paradigme journalistique ou le renforcement de l'autorité journalistique symboliseraient alors autant de performances discursives façonnant la compréhension que le champ journalistique a de lui-même, la perception que le public a du journalisme et les représentations mentales qui alimenteront de futurs discours métajournalistiques.

¹³. Aussi souhaitons-nous faire ressortir le caractère *particulièrement* performatif des discours métajournalistiques, sans pour autant nier que toute forme de discours agit sur la réalité ambiante jusqu'à un certain point.

¹⁴. Le discours journalistique est forcément performatif pour Broersma (2010) puisque, comme Bourdieu (1991) l'expose dans une revue critique des théories linguistiques, toute « communication is not just an exchange of information or opinions, but primarily the exercise of symbolic power » (cité dans Broersma, 2010, p. 18).

1.3 La réception des discours métajournalistiques : justifications pour son étude

Premièrement, il paraît nécessaire d'analyser si les journalistes convainquent autrui du bien-fondé de réserver de l'espace médiatique à leur propre actualité. Du constat d'un succès ou d'un échec peut être interprété le niveau de conscientisation des auditoires aux enjeux démocratiques derrière les aléas du journalisme. Deuxièmement, il convient d'étudier le caractère rhétorique du métajournalisme, ce discours étant traversé d'arguments visant à persuader l'opinion publique de la justesse de certaines demandes. Aussi l'étude de la réception du métajournalisme permet-elle d'évaluer la légitimité, la crédibilité et l'appui que reçoivent ces arguments. Troisièmement, les journalistes eux-mêmes sont des auditoires du métajournalisme. Examiner leur réception peut révéler, s'il y en a, les disparités entre le discours métajournalistique public et la réflexion des journalistes sur ces mêmes discours en privé.

Or, fondamentalement, les velléités de défense, de consolidation et de renforcement de l'autorité journalistique n'existent qu'en relation avec des auditoires, l'autorité journalistique étant *relationnelle* et *performative*. Relationnelle, au sens d'une autorité consubstantielle aux relations qu'elle doit entretenir avec divers acteurs (ex. : le public, les sources) ou systèmes (ex. : le marché, l'État), qui *médient*, à la hausse ou à la baisse, cette autorité (Carlson, 2017) (plus de détails, ch. 2). Performative, au sens d'une autorité, comme nous l'avons déjà définie, émanant de discours cherchant à transformer les perceptions extérieures du journalisme à la faveur d'une reconnaissance de cette autorité. Performative, également, au sens d'une autorité qui ne soit ni naturelle ni conférée par l'État, mais acquise au gré de performances journalistiques visibles ou audibles (ibid.). Considérant cela, il convient d'examiner les réactions des publics aux performances d'autorité du métajournalisme et les axes de légitimation autour desquels s'articulent ces performances ; axes que nous approfondirons dans la section 1.5.

1.4 Analyse combinée des discours métajournalistiques et de leur réception : justifications

L'analyse combinée des produits métajournalistiques et de leur réception peut illustrer des préoccupations des destinataires du métajournalisme, en apparence non prises en compte par le discours métajournalistique. Elle peut mener à des réflexions sur les implications de ces écarts discours-réception, pour le champ journalistique et pour les auditoires, en fait de marginalisation de vertus attribuées au métajournalisme (ex. : autocritique, transparence, imputabilité) et de renforcement des intérêts stratégiques du journalisme évoqués précédemment. Ils peuvent déboucher sur la contemplation de pratiques plus optimales, en meilleure résonnance avec l'intérêt public. Il nous paraît primordial de proposer cette interaction entre produits et réception pour faire émerger une contribution normative à cette thèse, reflétant l'importance sociétale du journalisme et les potentiels effets pervers d'un métajournalisme stratégique pour les publics.

1.5 L'autorité journalistique

Au sens large, l'autorité journalistique peut être définie comme la capacité des journalistes d'obtenir le consentement, par autrui, de leur légitimité comme sélectionneurs, interprètes et transmetteurs d'informations (Zelizer, 1992 ; Carlson, 2017).

Concept récurrent des études en journalisme, tantôt implicite, tantôt explicite, l'autorité journalistique a été théorisée et recherchée de multiples façons. Mentionnons, par exemple, cette longue tradition de travaux s'attardant implicitement ou explicitement à la manière dont cette autorité se manifeste ou se construit à travers les pratiques journalistiques : la forme des textes (ex. : *lead*, pyramide inversée) (ex. : Schudson, 1995 ; Carlson, 2017) ; l'interview (ex. : Schudson, 1994) ; l'objectivité (ex. : Schudson, 2001) ; la transparence (ex. : Karlsson, 2011 ; Perdomo & Rodrigues-Rouleau, 2021) ; le recours aux sources confidentielles (ex. : Carlson,

2011a) ; l'utilisation de bandeaux *breaking news* (ex. : Usher, 2018); la sélection des sujets et de leur cadrage (ex. : White, 1950 ; McCombs & Shaw, 1972 ; Tuchman, 1978 ; Gans, 1979) ; ou encore les formes narratives (*storytelling*) (ex. : Marken, 2007). Ajoutons à cette liste non exhaustive ces travaux réfléchissant à la manière dont l'autorité journalistique se transforme ou s'érode sous l'effet des technologies numériques, de l'intelligence artificielle et des internautes (ex. : Robinson, 2006, 2007 ; Singer, 2014 ; Carlson, 2015) ; des difficultés économiques de la presse (ex. : Vos & Thomas, 2018) ; ou de la progression de mouvances populistes (ex. : Fighenschou & Ihlebaek, 2019). Complétons cette liste avec ces travaux abordant de manière plus théorique ou philosophique les mécanismes discursifs de l'autorité journalistique (ex. : Carlson, 2016) ou les relations externes et les acteurs qui rendent possible son expression (ex. : Carlson, 2017). Et évidemment, cette littérature en métajournalisme, qui montre comment le journalisme sur le journalisme peut être mobilisé à des fins d'autorité : en permettant aux acteurs journalistiques de se distinguer dans le champ professionnel, de redorer leur blason suivant une controverse, de détourner l'attention de leur responsabilité dans certaines situations, de mythifier des événements du passé ou des personnalités du journalisme, etc. (plus de détails, ch. 2).

Avant d'approfondir cette littérature au prochain chapitre, il semble pertinent de s'arrêter, dès à présent, sur les principaux axes autour desquels s'articule cette légitimation de l'autorité journalistique et sur les éléments qui fragilisent actuellement cette autorité. Le tout constitue une toile de fond des discours métajournalistiques — les moteurs qui l'impulsent, le contexte dans lequel ils s'inscrivent, etc. — et nous libérera de l'obligation d'alourdir le texte de certaines explications dans les chapitres subséquents. La prochaine sous-section examinera brièvement ces questions et proposera notre définition de l'autorité journalistique.

1.5.1 Axes de légitimation & Définition de l'autorité journalistique

L'apparence de professionnalisme peut être considérée comme un premier axe de légitimation de l'autorité journalistique (Carlson, 2017). Celle-ci est cœur de la recherche d'autorité journalistique depuis au moins les années 1920, époque où la presse occidentale, face à la concurrence des relations publiques et de la communication gouvernementale, commence à revendiquer son caractère distinct de communicateur (Larson, 2015). Ce professionnalisme se trouve ritualisé, lors des décennies suivantes, dans des performances, voire des institutions, censées limiter la subjectivité des journalistes, et offrir au public des garanties normatives sur leur expertise en information, sur la véracité de leurs produits et sur les soubassements éthiques de leurs démarches. Parmi ces performances et ces institutions : le filtrage, l'interprétation et la transmission des nouvelles (rôle de *gatekeeper*) (Tuchman, 1978) ; les écoles de journalisme (Christians et al., 2009) ; l'objectivité (Tuchman, 1972) ; la contre-vérification d'informations au moyen de plusieurs sources (Elridge II & Bødker, 2018), les codes de déontologie et les associations professionnelles (Banning, 1999), les citations d'entrevues (St John III, 2009), etc.

Participant de la professionnalisation est un deuxième axe de légitimation de l'autorité journalistique : l'apparence¹⁵ d'autonomie et d'indépendance (Örnebring, 2020). Cet axe renvoie, d'une part, à la capacité projetée des journalistes de « contrôler la production de l'information au sein des entreprises de presse » (Thibault et al., 2020b, en ligne), ce qu'Örnebring (2020) désigne plus spécifiquement du terme autonomie. Il réfère, d'autre part, à la distance que souhaitent afficher les journalistes à l'endroit d'institutions ou d'influences

¹⁵. L'on ne saurait suffisamment insister ici sur ce mot d'*apparence*. Une autre lecture des concepts d'autonomie et d'indépendance, celle des champs sociologiques de Bourdieu (1996a), considère le champ journalistique comme « fortement soumis à des contraintes externes comme celles qui font peser, directement ou indirectement, les annonceurs, les sources et aussi la politique » (p. 16). Aussi faut-il bien distinguer les prétentions d'autonomie ou d'indépendance du champ journalistique et la latitude réelle dont bénéficient ses praticiens.

extérieures (Sjøvaag, 2013), ce qu'Örnebring (2020) distingue comme l'indépendance journalistique (2020). Le tout suppose une émancipation des journalistes par rapport aux pouvoirs publics (Carlson, 2017), au marché (Li, 2019) et, jusqu'à un certain point, une liberté par rapport à leurs patrons (*nous servons l'intérêt public avant de servir une entreprise*) (Thibault et al., 2020b) et au public lui-même (*nous devons servir l'intérêt public et non uniquement l'intérêt du public*) (Demers, 2012). Il suppose également la capacité des journalistes d'autoréguler leur secteur d'activité avec un minimum d'encadrement extérieur (Thomas & Finneman, 2014 ; Ogbebor, 2020). Les concepts d'autonomie et d'indépendance sont cousins et très souvent utilisés de manière synonyme dans la littérature et dans cette thèse. Toutefois, à l'occasion, nous les distinguerons dans les chapitres d'analyse (ch. 4 & 6), lorsque nous voudrions mettre l'accent soit sur la latitude des journalistes dans les pratiques journalistiques au sein des médias (autonomie), soit sur leur liberté par rapport aux diverses pressions externes qui peuvent contraindre la production journalistique (indépendance) (Örnebring, 2020).

Le dernier axe peut être défini comme l'ensemble des performances exposant à la société l'engagement du journalisme envers sa mission démocratique. L'autorité journalistique paraît indissociable d'une reconnaissance extérieure que le journalisme œuvre pour, et bénéficie à la démocratie (Bernier, 2004). Elle atteste d'une conception libérale¹⁶ de la presse, représentative

¹⁶. Comprise ici au sens anglo-saxon de la théorie libérale de la presse (« liberal theory of the press ») qui avance que « news media should be free to report on public issues so that crucial features of liberal society can be maintained, for example the protection of rights such as free speech, or the monitoring of abuses of power » (Ward, p. 2014, p. 3). Elle s'oppose en cela aux approches autoritaires (c.-à-d. liberté de presse contrainte par le pouvoir ou absente) ou communautaires de la presse (c.-à-d. importance moindre donnée à la liberté de presse par rapport à d'autres considérations : maintien de l'harmonie dans la société, création de liens de solidarité, etc.) (ibid.). Le modèle libéral de la presse s'est décliné en plusieurs variantes à travers son histoire : 1) une variante *libertarienne*, presque exclusivement axée sur les droits de la presse (ex. : libertés d'expression et de publication) sans mention de ses responsabilités (balbutiements au XVIII^e siècle, popularisation au XIX^e siècle) ; 2) une variante *professionnelle objectiviste* (« professional objectivist model »), axée sur la responsabilité des journalistes de demeurer impartiaux à tout prix (dominante entre le début des années 1900 et le milieu du XX^e siècle) ; 3) une variante *responsabilité sociale* (« social responsibility theory »), qui attribue à la presse le rôle de favoriser le bien commun démocratique, d'éduquer les citoyens sur les affaires d'intérêt public, d'alimenter le débat public, d'encourager le progrès social et d'être imputable envers la société des privilèges et des missions qui lui sont confiés (balbutiements au début des

CHAPITRE 1 - INTRODUCTION

des démocraties délibératives anglo-saxonnes et du Québec, stipulant que la raison d'être du journalisme est d'agir, au nom de la société civile, comme un contre-pouvoir aux pouvoirs exécutifs, législatifs et judiciaires (Norris, 2014). À ce rôle de *chien de garde* ou de *quatrième pouvoir*, s'ajoute l'idéal d'une sphère publique animée, où les enjeux sont discutés à travers une pluralité de voix et de perspectives (Christians et al., 2009). Avec cette idée, en définitive, que l'information journalistique joue un rôle « the vitamin D of society », permettant au citoyen de faire des choix éclairés lors des élections et de participer à la vie démocratique (Anderson, 2016, p. 12). Cet engagement à la démocratie, dans toutes les facettes ici évoquées, est central dans l'imaginaire que les journalistes entretiennent à propos d'eux-mêmes (Hanitzsch & Vos, 2018), et comme nous le verrons, un argument omniprésent justifiant l'intérêt des enjeux du journalisme, le bien-fondé de leurs revendications et l'autorité journalistique.

Cet exposé ne juge en rien la capacité des journalistes à être aussi professionnels, autonomes, indépendants et démocrates qu'ils le prétendent. Il s'agit juste de souligner l'importance de ces axes de légitimation de l'autorité journalistique dans le métajournalisme. Suivant cela, nous proposons cette définition de l'autorité journalistique : la *capacité des journalistes d'obtenir le consentement d'autrui (du public, de l'État, de leurs pairs) sur leur légitimité comme 1) sélectionneurs, interprètes et transmetteurs d'informations fiables et véridiques ; 2) porte-paroles autonomes et indépendants de la société civile auprès des instances*

années 1900, popularisée à partir des années 1940) ; 4) une variante *interprétationniste* (« interpretationism »), voyant le rôle du journaliste comme devant expliquer la signification des événements (balbutiments première moitié XXe siècle, popularisation dans la seconde moitié du XXe siècle); ou encore 5) une variante *activiste* (« activism »), s'opposant à l'objectivité et voyant le rôle du journaliste comme devant transformer la société (à partir des années 1960) (ibid.). Comme le note Ward (2014), toutes ces variations semblent coexister aujourd'hui, certains médias ayant une philosophie très libertaire, tandis que plusieurs journalistes ou médias se perçoivent à la fois comme des rapporteurs des faits, des interprètes de l'actualité, et des porte-paroles, plus ou moins militants, de certaines causes ou franges de la population. Elles ne sont pas entièrement antinomiques avec la recherche du profit et la présence du divertissement en information, encore que, poussées trop loin, le commercialisme et le divertissement éloignent la presse du modèle délibératif et démocratique prôné aux origines de la théorie libérale de la presse (ibid.).

de pouvoir ; et 3) vecteurs de démocratie en société. Nous y ajoutons un dernier item. Car l'autorité journalistique, nous croyons, se mesure aussi à 4) *la capacité des acteurs journalistiques d'imposer la légitimité de leurs enjeux, de leurs arguments et de leurs revendications dans l'opinion publique.* L'on peut présumer que des publics sensibles aux problèmes, aux arguments et aux revendications du journalisme admettent ensuite plus volontiers l'autorité des journalistes comme informateurs, porte-paroles et vecteurs de démocratie.

1.5.2 Autorité, métajournalisme et menaces à l'autorité journalistique

Le métajournalisme, d'après Carlson (2017), est la performance d'autorité journalistique la plus explicite. Elle est, ajouterons-nous, une performance discursive par laquelle les journalistes font la démonstration de leur professionnalisme, de leur autonomie et de leur engagement envers la démocratie. La chose est d'autant manifeste, dans le métajournalisme post-2000, que l'autorité journalistique se trouve contestée ou fragilisée de diverses manières.

Cette autorité perd de son lustre, par exemple, quand le rayonnement de la presse est affaibli par des comptes en souffrance, des suppressions de postes et la disparition de médias (Tong, 2018). L'autorité du journalisme comme sélectionneur, interprète et transmetteur des événements se trouve diminuée dans un monde hyperconnecté où le public s'érige en « cinquième pouvoir », critiquant et surveillant le journalisme en temps réel (Bernier, 2016). Il en va de même de ces technologies numériques et abordables ayant pavé la voie à de nouveaux joueurs concurrençant les médias traditionnels en actualité, quand elles ne permettent pas à tout un chacun la production et la dissémination de contenus d'information (Bruns, 2011).

Finalement — et nous nous arrêterons là sur ce sujet immense — le tandem démocratie et vérité autour duquel s'articule tout un pan de l'autorité journalistique, du moins en Occident, vacille. Il pâtit des cas notoires de dysfonctionnements journalistiques (ex. : les cas Jayson Blair,

CHAPITRE 1 - INTRODUCTION

Dan Rather et *Caliphate* aux États-Unis ; le scandale *News of the World* au Royaume-Uni ; le cas François Bugingo au Québec)¹⁷, voire de certains événements jetant une lumière peu flatteuse sur leur couverture médiatique (ex. : la guerre en Irak, le Brexit, l'élection de Donald Trump aux États-Unis)¹⁸. Le tandem démocratie et vérité s'effriterait aussi au profit d'une vision consumériste de l'information, où l'information se consulte de manière dilettante et sélective, sans dessein démocratique (Schudson, 2018). Il aurait une résonance moindre, enfin, dans un monde où même l'autorité scientifique semble en crise (Enroth, 2021) et où les faits ont souvent moins d'importance que le ressenti par rapport à ceux-ci (Lakoff, 2017). Il paraît aller de moins en moins de soi, pour une part de la population, que les journalistes œuvrent pour la démocratie et la vérité (Vos & Thomas, 2018). Et la méfiance envers les médias, si elle n'est pas nouvelle et a récemment fluctué à la hausse à la faveur de certains médias ou événements (ex. : la COVID-19), demeure élevée (Newman et al., 2021, 2022). En 2022, 42% d'un échantillon international d'utilisateurs de médias ont dit faire confiance à la plupart des nouvelles journalistiques la plupart du temps, une méfiance amplifiée par les fausses nouvelles (Newman et al., 2022). Au Canada, ces chiffres se situent à 47% chez les francophones et à 39% chez les anglophones (ibid.).

¹⁷. Le cas Jayson Blair renvoie à ce journaliste du début des années 2000, dont les articles pour le *New York Times* (*NYT*) étaient truffés d'extraits plagiés et d'inventions (Folkenflik, 2004). Le cas Dan Rather réfère à la diffusion, par le présentateur-vedette de *CBS*, en 2004, de mémos incriminants sur le passage du président américain George W. Bush dans l'*Air National Guard*, qui se sont révélés faux (Bernier, 2016). *Caliphate* renvoie à un podcast de 2018 du *NYT* articulé autour du récit d'un djihadiste, depuis confirmé comme inventé (Perdomo & Rodrigues-Rouleau, 2021). Le scandale *News of the World*, au Royaume-Uni, réfère aux écoutes téléphoniques illégales pratiquées par ce tabloïd durant les années 2000 à l'encontre de célébrités et de victimes d'actes criminels (Thomas & Finneman, 2014). Le cas François Bugingo renvoie à ce journaliste québécois, ayant faussement prétendu être allé sur plusieurs théâtres de guerre dans ses récits (Hachey, 2015).

¹⁸. Depuis l'invasion américaine en Irak de 2003, chercheurs et journalistes ont critiqué une couverture médiatique, où le patriotisme et la propagande militaire ont pris le dessus sur l'esprit critique et la corroboration des faits, et qui s'est faite complice de la manipulation d'État sur l'existence des armes de destruction massive (Ravi, 2005 ; Melkote, 2009 ; Kurtz, 2013 ; MacArthur, 2018). Quant à elles, les victoires de Donald Trump et du *Leave* (Brexit) ont été perçues comme l'échec des médias à anticiper leur avènement, à couvrir les réalités d'une partie de la population (ex. : rurales ou semi-urbaines, perdantes de la mondialisation, etc.) (Mair et al., 2017 ; Geoghegan, 2018), et à se dresser comme remparts contre l'outrage et le mensonge en politique (Zelizer, 2018).

Comme nous verrons dans la recension de littérature (ch. 2), quantités de discours métajournalistiques tirent leur source des menaces à l'autorité journalistique énoncées plus haut, auxquelles répondent les journalistes en formulant des revendications, à destination de la société civile et du monde politique, et en redoublant d'ardeur dans la défense de leur professionnalisme, de leur autonomie et de leur engagement envers la démocratie.

1.6 Objectifs & Questions de recherche

Étudier la manière dont les journalistes québécois parlent d'eux-mêmes dans des produits journalistiques, analyser la réception des discours métajournalistiques en dedans et en dehors du champ journalistique, et réfléchir aux implications des écarts entre discours et réception : voilà les trois objectifs principaux de cette thèse. Ils sont véhiculés dans autant de questions de recherche, inspirées de la littérature et de notre cadre théorique (voir ch. 2) :

- QR1 : *Comment s'articule le discours métajournalistique des journalistes québécois dans les trois cas à l'étude?*
- QR2 : *Comment diverses communautés interprétatives québécoises (journalistes, politiques, usagers de médias) interprètent-elles le discours métajournalistique (revendications, arguments, etc.) des trois cas à l'étude?*
- QR3 : *Que peuvent révéler les groupes de discussion du discours métajournalistique des trois cas à l'étude (corpus de produits métajournalistiques)?*

1.7 Aperçu de la méthodologie de la recherche

La thèse procédera à l'étude de trois cas représentatifs d'*incidents critiques* (Carlson, 2011b) ayant marqué le journalisme québécois : 1) les demandes de la presse écrite québécoise pour que les gouvernements lui accordent une aide financière; 2) la surveillance de journalistes

CHAPITRE 1 - INTRODUCTION

par les services policiers québécois; et le 3) lock-out au *Journal de Montréal* (voir ch. 4, 5 & 6 pour plus de détails). Un incident critique (« critical incident »), selon Carlson (2011b), renvoie à des situations d'importance pour le champ journalistique, extrapolées comme relevant une importance pour la société et la démocratie, et pour lesquelles le champ journalistique n'est pas a priori responsable — contrairement, par exemple, à un scandale initié par des manquements déontologiques. Le choix d'étudier des incidents critiques est motivé par le nombre moins élevé de travaux se penchant sur ce type de cas. Le choix du Québec, lui, est motivé par le peu d'études canadiennes et francophones en matière de métajournalisme, ainsi que par la vive actualité journalistique qui a marqué la province au cours des dix dernières années.

Le corpus est constitué de 771 articles métajournalistiques (reportages, nouvelles, éditoriaux, chroniques), couvrant les trois cas et tirés des médias écrits structurant le débat public au Québec : *Le Devoir*, *La Presse*, *Le Journal de Montréal*, le site web de *Radio-Canada* (édition nationale). Ce choix se justifie aussi du fait, qu'après la télévision, les textes des médias écrits, accédés sur les sites internet des organisations de presse ou via les réseaux sociaux, restent les principales sources d'information des Québécois (Langlois et al., 2020). Le parti pris des médias traditionnels, quant à lui, poursuit la logique, défendue par Thomas & Finneman (2014), d'examiner des contenus métajournalistiques dans des médias que le grand public consulte.

S'y ajoutent 11 groupes de discussion auprès de trois *communautés interprétatives* (n= 39 participants). Le concept désigne des publics aux profils analogues présumés partager des clés interprétatives sur un objet médiatique (Bernier et al., 2008). Ici, les communautés correspondent à un public de journalistes, un de personnes issues du milieu politique¹⁹ et un d'utilisateurs de médias. Elles sont présumées incarner les principaux destinataires du discours

¹⁹. Nous désignerons simplement ce groupe de *politiques* (ou *les politiques*) dans les chapitres qui suivent.

métajournalistique, ainsi que des rouages incontournables des processus de légitimation de l'autorité journalistique (plus de détails, ch. 2). Chaque communauté a été invitée à réagir à des articles métajournalistiques et à des vignettes. Ces dernières représentaient des arguments et des revendications, reflétant le discours métajournalistique dominant dans chaque cas ou des perspectives d'autres acteurs de la société prenant leur contrepied (plus de détails, ch. 3).

Les articles ont fait l'objet d'une analyse de discours, une technique d'analyse qualitative considérant les discours non pas comme un « neutral device for imparting meaning » (Clark et al., 2021, p. 484), mais bien comme un mode d'action (Fairclough, 1992) (plus de détails au ch. 3). Nous avons mobilisé cette technique pour y repérer les *répertoires interprétatifs* prégnants (c.-à-d. des manières singulières d'aborder les sujets métajournalistiques) et les *stratégies discursives* s'y arrimant (c.-à-d. des manœuvres langagières, rhétoriques ou narratives). Chemin faisant, nous y avons relevé des *fonctions d'autorité*, soit les buts que semblent poursuivre les discours métajournalistiques en fait de défense, de consolidation ou de renforcement de l'autorité journalistique. Les verbatim des groupes de discussion ont fait l'objet d'une analyse descriptive, résumant les réactions similaires ou contrastées de chaque communauté interprétative aux vignettes de l'étude, et d'une analyse de discours, répertoriant les répertoires interprétatifs prédominants articulés par les participants, sans égard aux cas spécifiques.

1.8 Aperçu des perspectives théoriques et épistémologiques de la recherche

S'agissant des produits du métajournalisme, nous empruntons à l'*approche culturelle* de l'étude du journalisme, appréhendant les acteurs journalistiques comme les membres d'une culture singulière, avec ses codes, ses normes, ses valeurs, ses mythes, etc. (Zelizer, 2017). Les concepts invoqués plus loin seront solubles dans cette approche : la théorie des discours métajournalistiques, attribuant trois fonctions à ces discours (*démarcation, définition,*

CHAPITRE 1 - INTRODUCTION

légitimation) (Carlson, 2016), et le modèle relationnel de l'autorité journalistique, établissant le métajournalisme comme une performance d'autorité à laquelle doivent consentir divers acteurs de la société (ex. : le public, l'État, les sources) (Carlson, 2017). S'agissant de la réception, nous expliquerons en quoi notre étude s'inscrit dans le *paradigme interprétatif*, et mobiliserons le concept de *communautés interprétatives*, évoqué précédemment.

La thèse souscrit à l'épistémologie interprétativiste. Selon cette perspective, tout phénomène ne s'appréhende qu'à travers les interprétations subjectives de ceux qui en font l'expérience (Bryman, 2004) — ici, le positionnement singulier des journalistes dans leurs discours — ce qui lui confère une essence multiple (ibid.) — les regards possiblement différenciés des journalistes, des politiques et des usagers de médias sur l'objet d'étude, teintés de leur occupation professionnelle ou de leur absence de lien avec le monde journalistique. De même, l'interprétativisme considère que, si le chercheur doit limiter l'influence de ses biais, ses conclusions restent toujours chevillées à sa subjectivité (Hurworth, 2011). Également, l'interprétativisme conçoit les interactions entre individus comme fondatrices des interprétations individuelles (Berger & Luckman, 1967), un postulat reflété par l'interactivité des *focus groups*.

Enfin, nous considérons la thèse qui suit comme une étude exploratoire, étant donné le peu de travaux sur le métajournalisme québécois ou francophone, et l'absence de travaux sur sa réception. Elle jette les bases d'un approfondissement éventuel de ses conclusions, au moyen d'autres techniques qualitatives ou de devis quantitatifs (plus de détails, ch. 8).

1.9 Plan de la thèse

Cette thèse est constituée de sept autres chapitres et d'annexes. Les chapitres d'analyse (ch. 4, 5 et 6) abordent chacun une étude de cas. Ils offrent un regard exhaustif sur les répertoires interprétatifs, les stratégies discursives et les fonctions d'autorité autour desquels s'est articulé le

discours métajournalistique d'un cas (analyse de discours du corpus). Cet examen est suivi, chaque fois, d'un résumé des réactions des trois communautés interprétatives de l'étude à des vignettes en lien avec le cas, et de l'identification de répertoires interprétatifs récurrents issus des participants (groupes de discussion). Les chapitres d'analyse sont autant de *tiroirs*, donc, contenant les conclusions spécifiques à chaque cas, que les lecteurs pourront ouvrir ou refermer au gré de leur intérêt personnel. La discussion (ch. 7) fournit, elle, un recul sur la *commode* en entier : une synthèse sur les conclusions de la recherche transcendant les cas particuliers.

Le chapitre 2 recensera la littérature et détaillera notre cadre théorique. Suivant un survol de la présence historique du métajournalisme en Occident, seront résumés des essais normatifs sur un métajournalisme d'intérêt public. Puis, la revue des recherches empiriques interprétatives de produits métajournalistiques sera articulée autour des concepts phares qu'elles soulignent. Elle fera ressortir le caractère *stratégique, performatif, rhétorique* et *rituel* du discours métajournalistique, au service de l'autorité journalistique. S'ensuivra un aperçu des limites des études de réception journalistique. Nous terminerons par la description du cadre théorique.

Le chapitre 3 porte sur notre méthodologie. Nous y détaillerons le corpus pour l'analyse des produits métajournalistiques. Nous apporterons des précisions sur le recrutement des participants des groupes de discussion, la participation demandée, et le déroulement des séances. Nous synthétiserons les données d'un questionnaire complété par les participants, communiquant des informations sur leur profil et leurs attitudes préalables envers le journalisme. Nous conclurons sur les modalités d'analyse qualitative et de codage des données. Nous insisterons sur l'outil analytique des *répertoires interprétatifs* (Nortio et al., 2016) et la pertinence d'une démarche de codage *inductive-déductive* (Fereday & Muir-Cochrane, 2006) pour notre étude.

CHAPITRE 1 - INTRODUCTION

Le chapitre 4 portera sur les demandes de la presse écrite québécoise envers les gouvernements pour qu'une aide financière de l'État lui soit accordée (2016-2018). L'étude est représentative des débats sur la survie des médias écrits dans un contexte d'érosion des revenus publicitaires et d'abonnements. Elle mettra en exergue une construction d'autorité journalistique basée sur un récit de crise — un début, une fin, des solutions claires à un problème défini —, propice à une emprise symbolique sur les événements. Ces discours seront contrastés avec les réactions des participants des groupes de discussion, sceptiques face à des revendications et des arguments donnant l'impression d'une crise temporaire et résoluble.

Le chapitre 5 s'attardera à la surveillance de journalistes par les services policiers québécois (2016-2018), un cas encapsulant les débats sur la liberté de presse, la protection des sources et les prérogatives dont devraient disposer les journalistes en société. L'étude mettra en lumière comment un élément du dispositif épistémologique journalistique — le recours aux sources anonymes — est mobilisé au cœur d'un argumentaire sur l'autorité journalistique. Elle soulignera aussi la manière dont les prétentions d'autorité journalistique peuvent reposer sur l'attaque d'autres autorités en société (police, justice), comme pour réaffirmer l'autonomie du journalisme par rapport à celles-ci. Les groupes de discussion exposeront les limites de ces constructions d'autorité, les participants se montrant prudents à encenser le recours aux sources anonymes ou à condamner entièrement les policiers et les juges impliqués dans l'affaire.

Le chapitre 6 se penchera sur le lock-out au *Journal de Montréal* (2009-2011). Plus long conflit de l'histoire des médias canadiens, il évoque les transformations économiques et technologiques ayant balayé la presse écrite au XXI^e siècle, et ses impacts sur les conditions de travail et l'autonomie des journalistes. Couvrant également des textes de *Rue Frontenac*, le média en ligne produit par les syndiqués du *JdeM* lors du lock-out, l'analyse soulignera des

stratégies, des répertoires et des constructions d'autorité propres à une logique d'affrontement (syndical-patronal), où chaque partie tente d'asseoir son ascendant en information et sur les termes du débat. Les *focus groups* révéleront une vision conciliante, voire paradoxale de l'enjeu, dans laquelle les prétentions de l'employeur, Québecor, et les craintes du syndicat sur l'avenir de l'information trouvent toutes deux un écho crédible auprès de plusieurs participants.

La discussion au chapitre 7 reviendra une à une sur les trois questions de recherche. Nous y arguerons, d'abord, l'orientation stratégique du métajournalisme étudié, en démontrant comment les répertoires et les stratégies du corpus défendent, consolident ou renforcent l'autorité journalistique. Nous proposerons, chemin faisant, un schéma des fonctions d'autorité du discours métajournalistique (QR1). Nous dégagerons, ensuite, les grands constats des 11 *focus groups*. Nous conclurons à l'*adhésion sceptique* des participants au métajournalisme : une reconnaissance de son intérêt public et de sa dimension collective s'accompagnant toutefois de plusieurs réserves (QR2). Suivant une réflexion sur les similitudes et différences entre communautés interprétatives, nous reviendrons sur les répertoires interprétatifs ressortis des groupes de discussion, discuterons de ce qu'ils révèlent de la marginalisation d'idéaux du métajournalisme dans le corpus (ex : imputabilité), et poserons un regard normatif sur des pratiques du métajournalisme pouvant mieux servir l'intérêt public (QR3).

La conclusion (ch. 8) abordera les contributions savantes et sociétales de la thèse, ses implications pour le monde du journalisme, ses limites, et quelques suggestions d'études futures sur le métajournalisme. Les annexes fourniront des détails sur le corpus et l'échantillon de produits métajournalistiques ; les questions du sondage de recrutement ; les guides de discussion pour chaque cas étudié ; les artéfacts consultés par les participants (articles, éditoriaux, chroniques) ; les formulaires de consentement ; et les courriels envoyés aux participants.

2. Recension de la littérature & Cadre théorique

Journalisme sur le journalisme. Cette définition du métajournalisme rend mal la complexité d'une pratique à laquelle le monde savant prête une variété de fonctions. Mécanisme d'imputabilité, d'auto-défense ou de ralliement symbolique, la polysémie du métajournalisme se répercute dans plus d'une dizaine de terminologies différentes dans la littérature.

L'on distingue deux catégories d'écrits sur le métajournalisme. La première recouvre des essais normatifs sur les contours idéaux d'un métajournalisme servant l'intérêt public. Jugeant essentiel que le quatrième pouvoir se soumette à une surveillance similaire à celle d'autres institutions de la société, cette catégorie emploie des dénominations comme *media reporting/criticism* (Bertrand, 2000), *métajournalisme* (Bernier, 1995), *media self-regulation* (Fengler, 2003), *press/media criticism* (Carey, 1974), etc.

La deuxième catégorie d'écrits recouvre des études empiriques de produits métajournalistiques. Se démarque ici une approche interprétative du sujet, examinant comment les journalistes, à travers le discours, tentent d'agir sur leur champ professionnel et sur la compréhension qu'en a le public. Certains des termes utilisés dans ces recherches qualitatives témoignent de préoccupations normatives — *criticism of the press by the press in the press* (Lule, 1992) ou *meta-criticism* (Vos et al., 2012) — alors que d'autres insistent simplement sur l'aspect discursif (ou analyse de discours) de l'approche interprétative : *media-to-media discourses* (Elridge II, 2014, 2019), *meta-commentary* (Jacobs, 2017) ou *metajournalistic discourses* (Carlson, 2014, 2016, 2017).

Les différences entre ces catégories — normatif et empirique — ne sauraient faire oublier leurs similitudes. L'interprétation des discours métajournalistiques dans le cadre de travaux empiriques semble indissociable d'une critique normative de la façon dont les journalistes

exercent le métajournalisme, même si cette critique est souvent implicite ou mal assumée (plus de détails au ch. 8). Notre propre étude n'est pas exempte de ce type de jugement normatif, comme nous le verrons dans la discussion (ch. 7).

Dans ce qui suit, seront approfondies les catégories de recherche évoquées plus haut, lesquelles examinent le métajournalisme (voir section 2.2) à travers des essais normatifs (2.2.1) ou des travaux empiriques interprétatifs (2.2.2). Une attention spécifique sera portée à cette dernière catégorie de travaux. Son arrimage théorique et méthodologique, et ce qu'elle révèle des attributs *performatifs*, *rhétoriques*, *rituels* et *stratégiques* des discours métajournalistiques reflètent les objectifs et l'épistémologie interprétativiste de la thèse (voir section 1.8, ch.1). L'exercice mettra en exergue, du reste, comment la réception du métajournalisme constitue un angle mort de la littérature en journalisme (2.3). Tout au long, par souci de simplicité, le mot métajournalisme sera employé, sans égard aux autres terminologies dans la littérature.

Sera présenté, ensuite, un cadre théorique, lequel guidera l'analyse des produits du métajournalisme et de leur réception dans les chapitres subséquents (voir section 2.4). S'agissant des produits, la présente étude s'inscrit dans une *approche culturelle* du journalisme, inspirée de Zelizer (2017), convenant à l'examen du sens figuré des discours métajournalistiques (2.4.1.1). De plus, les théories ici retenues concordent avec une vision performative du métajournalisme, voulant que ce type de discours cherche activement — et parfois, parvient — à agir sur les contours du champ journalistique. La *théorie des discours métajournalistiques* (2.4.1.2) de Carlson (2016) offre un point de départ pour explorer les visées performatives du métajournalisme. Du même auteur et complémentaire à cette théorie, le *modèle relationnel de l'autorité journalistique* (Carlson, 2017) suggère que le discours métajournalistique constitue un instrument qu'utilisent les journalistes dans leur quête d'autorité (2.4.1.2).

S’agissant de la réception, la thèse souscrit au *paradigme interprétatif*, avec sa focale sur les interprétations subjectives que soutirent des récepteurs de contenus médiatiques (Bernier et al., 2008) (voir section 2.4.2.1). S’y joindra également le concept de *communautés interprétatives*. Il suppose que des groupes d’individus partageant des caractéristiques communes (ex. : professionnelles, socioculturelles, etc.) se réfèrent à des registres interprétatifs semblables pour décoder des contenus médiatiques (ibid.).

Le chapitre se conclura avec l’énonciation des objectifs, des questions de recherche (voir section 2.5) et les définitions de quelques termes-clés (2.6). Mais auparavant, il apparaît incontournable de rappeler la présence historique du métajournalisme en Occident (2.1).

2.1 La présence historique du métajournalisme en Occident

Si elle semble actuellement plus omniprésente, du fait de situations récentes ayant mis l’industrie journalistique au-devant de la scène, l’on retrouve des traces de métajournalisme depuis longtemps. Déjà, dans la *Gazette* de Théophraste Renaudot (1632), figure emblématique des débuts de la presse en France, est esquissée une réflexion métajournalistique au sujet de la conception toute journalistique de la vérité. Outre-Manche, la presse britannique du XVIII^e siècle discute ouvertement de sa capacité à contrôler l’*agenda* et à façonner la compréhension des lecteurs sur une série d’enjeux (Heyd, 2009). S’y exprime déjà une inquiétude quant aux effets délétères des journaux, accusés, dans certaines colonnes d’opinion, de publiciser les sujets triviaux, de répandre la désinformation et de porter préjudice à la vie publique (ibid.). Plus tard, au XIX^e siècle, la presse québécoise discourt pareillement d’enjeux journalistiques ayant une résonance contemporaine, qu’il s’agisse « de la vitesse de l’information, des difficultés [économiques] des journaux, de la confusion des genres, [et] de la compétence des journalistes » (Philibert, 2017, p. iii). De même, les journalistes canadiens-français de l’époque (1870-1900)

abordent, dans les pages de leurs publications, la précarité de leur métier, la nécessité de se regrouper en syndicat et les qualités requises pour être journaliste (Le Cam, 2005). Et durant la première moitié du XX^e siècle — pour ne s’arrêter qu’à ces exemples —, une commission d’enquête sur l’orientation commerciale de la presse écrite aux États-Unis (Hutchins Commission)²⁰ génère une abondante production métajournalistique. Walters (2021) y voit un moment charnière, à partir duquel se cristallise la notion de responsabilité sociale du journalisme envers le public et la démocratie dans les discours métajournalistiques de la presse américaine. Celle-ci devient le justificatif de choix pour rejeter toute réglementation gouvernementale ou dé-commercialisation du secteur, la responsabilité sociale journalistique ne pouvant être assumée sans un maximum d’autonomie éditoriale et d’indépendance des pouvoirs publics (ibid.).

Malgré cela, la constitution du journalisme comme sujet de couverture médiatique apparaît comme un développement plutôt récent, tirant sa source des nombreux magazines spécialisés en journalisme (*trade magazines*) lancés à partir des années 1960 : le *Columbia Journalism Review* (1961-...) et le *Washington Journalism Review/American Journalism Review*²¹ (1977-2015) aux États-Unis ; le *Press Gazette* au Royaume-Uni (1965-...); *Le Trente* au Québec (1976-...) ; ou le *Review of Journalism*²² au Canada anglais (1984-...). Renfermant

²⁰. Officiellement nommée *Commission on Freedom of the Press*, cette commission d’enquête sur la liberté de presse, la propriété privée dans le secteur des médias écrits, ses contrecoups sur la démocratie et les responsabilités sociales de la presse aux États-Unis a opéré en 1947. Elle a été dirigée par le président de l’Université de Chicago de l’époque, Robert Maynard Hutchins, financée par l’éditeur du groupe médiatique *Time*, Henry R. Luce, et alimentée par les travaux de chercheurs américains et de conseillers internationaux. Le rapport qui en a émané recommandait la création d’une organisation indépendante pour évaluer le travail de la presse et de mécanismes pour l’inciter à embrasser davantage sa responsabilité sociale. Les réactions journalistiques ont été largement négatives. Les médias ont plaidé que l’imputabilité de la presse devait être envers le public et non envers un organisme extérieur, et qu’ils étaient les mieux placés pour déterminer ce dont leurs abonnés ont besoin en fait d’information (Walters, 2021).

²¹. Initialement lancé en 1977 sous le nom de *Washington Journalism Review*, ce magazine change de nom pour *American Journalism Review* en 1993. Il met fin à ses publications papier en 2013, devient entièrement numérique la même année, et enfin cesse entièrement ses activités en 2015 par manque de fonds.

²². Anciennement connu sous le nom de *Ryerson Review of Journalism*.

CHAPITRE 2 – RECENSION & CADRE THÉORIQUE

réflexions, analyses et reportages sur la pratique journalistique, ces publications connaissent toutefois un rayonnement limité au-delà des cercles journalistiques et universitaires.

Il faudra attendre les années 1980 avant qu’aux États-Unis, les journaux et les chaînes de radio/télévision commencent véritablement à braquer les projecteurs sur le journalisme lui-même. La chose s’observe, de manière subtile d’une part, dans la présence accrue de digressions métajournalistiques dans les contenus, les journalistes égrenant, par exemple, quelques indices de leurs rapports avec les sources ou de leur démarche journalistique en marge de leurs articles ou de leurs reportages. Elle semble alors relever d’une réponse à la place croissante²³, durant ces années, des spécialistes de l’image et des relations publiques dans les partis politiques et l’appareil gouvernemental, et de la nécessité, en conséquence, d’afficher une autonomie ostensible face à ces communicants. « Rather than go native and become a PR mouthpiece », résumant Esser & Spanier (2005), « they [les journalistes] increasingly “go meta” [dans les contenus journalistiques] and reflect on the nature of the interplay between political PR and political journalism” (p. 34). La propension métajournalistique s’observe, de manière plus explicite d’autre part, dans un nombre croissant de reportages abordant la manière dont les politiciens tentent d’instrumentaliser le journalisme à leurs fins, et surtout le médium audiovisuel, vu alors comme exerçant la plus forte influence auprès des électeurs (Stempel III & Windhauser, 1991).

Puis dans la décennie 1990, observe Fengler (2003), le métajournalisme se popularise dans les médias de masse sous l’impulsion d’histoires de journalistes plagiaires (voir section 1.5, ch. 1) ou agissant de manière non éthique ou excessive (ex. : lors du procès de O.J. Simpson ou

²³. Cela n’est pas sans rappeler des auteurs comme Gitlin (1991) et Charron (2006), pour qui la déférence moindre et la combativité accrue qu’affichent les journalistes envers les sources institutionnelles au fil du temps, relèvent d’une forme de stratégie destinée à être bien visible ou audible. Celle-ci doit convaincre le public de l’indépendance professionnelle des journalistes vis-à-vis des sources dont ils sont autrement très dépendants au quotidien.

durant le scandale Clinton-Lewinsky). Sa popularisation, du reste, est propulsée par les fusions-acquisitions du tournant des années 2000 dans le secteur médiatique (ex. : la fusion entre le géant d'internet AOL et l'éditeur de presse Time Warner). Cette dynamique encourage la prolifération de rubriques, chroniques et émissions télévisées sur l'actualité des médias (ibid.).

Représentatives de cette effervescence sont la naissance de la *column* médias de Howard Kurtz dans le *Washington Post* (1990-2010) et l'arrivée en ondes de l'émission *Reliable Sources* de CNN (1992-...), qui, encore à ce jour, passe en revue la couverture médiatique des événements marquants de la semaine. Les années 1990 sont aussi marquées par les enquêtes de David Shaw du *Los Angeles Times* sur la sphère médiatique, notamment dans l'affaire du *Staples Arena*²⁴, dans laquelle Shaw met en cause son journal. Dans les médias audiovisuels²⁵,

²⁴. En 1999, deux journaux locaux de Los Angeles dévoilent les dessous d'une édition spéciale du *Los Angeles Times* consacrée à un nouvel aréna multi-sports (*Staples Arena*). Il y est révélé qu'elle est le produit d'une entente entre les éditeurs du journal et les propriétaires de l'aréna, les deux parties ayant convenu de se partager les revenus publicitaires découlant du numéro (600 000\$ US). L'entente s'est conclue, par ailleurs, sans en informer les journalistes de la rédaction, incluant ceux ayant contribué aux contenus du numéro. La nouvelle cause un émoi auprès des journalistes du quotidien, et dans l'ensemble des rédactions américaines, pour qui l'affaire représente une intrusion inadmissible des intérêts commerciaux dans le contenu rédactionnel. Suivant le tollé, la rédaction du *Times* demande à son chroniqueur média, David Shaw, de faire la lumière sur toute l'histoire (DeMasi, 2013). Il en soutire une enquête de 14 pages (Shaw, 1999), publiée le 20 décembre 1999 dans les pages du *Times*, en toute indépendance de la direction qui n'aurait pas relu l'enquête avant publication. Elle raconte les détails de l'affaire, les tentatives de la direction d'encourager une coopération plus étroite entre le personnel éditorial et celui des ventes, et le manque de combativité de certains cadres de la rédaction pour empêcher l'entente (DeMasi, 2013).

²⁵. Nous n'incluons pas ici les séries télé ou les œuvres cinématographiques dépeignant des journalistes, même si Ferrucci (2018) plaide pour les considérer comme des discours métajournalistiques influençant la manière dont les journalistes conçoivent leur travail. Ces œuvres ne correspondent pas *stricto sensu* à la définition du métajournalisme qui est celle de la plupart des auteurs, et celle que nous avons donnée en introduction de ce chapitre (c.-à-d. du journalisme sur le journalisme par des journalistes). Quant aux documentaires, ils représentent des cas particuliers, leurs auteurs se revendiquant plus souvent du cinéma que du journalisme à proprement parler. Nous les excluons de notre définition du métajournalisme pour cette raison. Néanmoins, nous reconnaissons que les documentaires sur le journalisme renferment des réflexions métajournalistiques, notamment par la voix des personnalités qui s'y trouvent interviewées. Mentionnons, d'abord, ces documentaires proposant une incursion dans l'arrière-scène de la production journalistique tels que : *Derrière l'image* (Godbout, 1978) et *Feu l'objectivité* (Godbout, 1979) et la série documentaire de *Télé-Québec*, *La Une*, sur les coulisses de *La Presse* (Méthé, 2021), au Québec ; *La maison de la radio* (Philibert, 2013) et *Les gens du Monde* (Jeuland, 2014), deux films français s'attardant respectivement à *Radio France* et au quotidien *Le Monde* ; et *The Fourth Estate* (Garbus, 2018), une série en quatre épisodes documentant comment les reporters du *New York Times* ont pratiqué le journalisme sous l'ère Trump. Soulignons, ensuite, ces documentaires relatant les impacts des transformations technologiques sur la presse traditionnelle — ex. : *Derrière la toile – le 4^e pouvoir* (Godbout & Sauvageau, 2009) ; *Page One : Inside the New York Times* (Rossi, 2011). Signalons, enfin, l'existence d'un vaste répertoire de documentaires sur des journalistes au statut presque mythique : *The Newspaperman : The Life and Times of Ben Bradlee* (Maggio, 2017) ; *Louis Martin, journaliste* (Bélanger, 2011) ; *Michel Roy, journaliste* (Roy, 2017), etc.

CHAPITRE 2 – RECENSION & CADRE THÉORIQUE

l'émission française *Arrêt sur images* (1995-2007) propose un décryptage de l'actualité à travers la lorgnette du petit écran, avec pour matériaux premiers les bulletins d'information et les magazines d'affaires publiques. Au Québec, les magazines *Le Point médias* et *C'est la faute aux médias*, respectivement sur les ondes de la télévision et de la radio de *Radio-Canada* (décennie 1990) ; *La faute aux médias* de la webradio de l'UQÀM (2016-2018); et *Dans les médias* (2017- ...) de *Télé-Québec* exploitent des créneaux semblables.

Enfin, la démocratisation d'internet dans les années 2000 rend propice la création de sites web, dans lesquels sont analysées la couverture médiatique, la fabrication des nouvelles, et où une critique des médias conventionnels s'exprime plus librement (Deuze, 2003) (ex. : *Poynter Media News*, *Mediachannel*, *Arrêt sur images*, *L'Observatoire des médias*, *Acrimed*).

Conséquence aussi de la révolution numérique, la dernière décennie voit apparaître une série de balados (*podcasts*) de vulgarisation de l'actualité d'où ressort une présence métajournalistique. Ces balados se caractérisent par leurs « intraprofessionnel dialogues » (Lundell, 2010), à savoir des entrevues de journaliste à journaliste²⁶, dans lesquelles les reporters agrémentent leurs propos d'anecdotes et de réflexions sur le métier (ex. : *The Daily* par le *New York Times*; *On the Media* par la radio publique new-yorkaise *WNYC*; *PBS News Hour* par *PBS*; *Radio Atlantic* par *The Atlantic*), quand ils ne devisent pas carrément sur les coulisses de leurs reportages (ex. : *L'Envers du récit* par *La Croix*; *Le secret des sources* et *La Fabrique médiatique* par *France Culture*).

Récemment enfin, le métajournalisme se fait visible dans les éditions électroniques de médias traditionnels. *La Presse* a inauguré, en 2021, une rubrique ponctuelle de François Cardinal (« *Dans le calepin de l'éditeur adjoint* »), dans laquelle le vice-président et éditeur adjoint du

²⁶. La radio traditionnelle s'adonne également à ce type d'exercice – par exemple, l'émission *Métier : journaliste* sur les ondes d'ICI Première (*Radio-Canada*), animée par Marie-Louise Arsenault. Diffusée entre 2019 et 2021, chaque émission consistait en un entretien d'une heure avec un journaliste (ex. : Chantal Hébert, Michel C. Auger, Christine Ockrent), durant lequel étaient remémorés quelques moments marquants en carrière.

journal éclaire ou défend les positions éditoriales de son équipe (ex. : Cardinal, 2021a, 2021b, 2022), alors que *Le Monde* alimente régulièrement sa rubrique « *Le Monde & Vous* » de *making of* sur les coulisses de la médiatisation de certains faits d'actualité (ex. : *Le Monde*, 2022a, Durand & Parienté, 2022 ; Parienté, 2022). La rubrique contient aussi des textes sur les actualités du journal (ex. : revenus, partenariats, audiences, etc.) (ex. : *Le Monde*, 2021 ; van Kote, 2022) et ses « tchats » hebdomadaires (« *Rendez-vous avec Le Monde* ») lors desquels le directeur délégué aux relations avec les lecteurs répond en direct aux questions du public à propos du *Monde* (ex. : *Le Monde*, 2022b, 2022c).

Au-delà de la presse écrite, radiophonique, télévisuelle ou web, l'on ne saurait oublier le livre²⁷ comme véhicule de métajournalisme. Ici, nous digressons de notre définition du métajournalisme (voir section 1.1, ch. 1) — le journalisme sur le journalisme dans des contenus

²⁷. Nous n'abordons pas ici les livres de fiction, parce qu'ils nous éloignent de notre définition du métajournalisme (voir ch. 1). N'empêche, la littérature est marquée d'œuvres d'écrivains-journalistes ayant utilisé le roman pour parler de journalisme. Au XIX^e siècle, les Français Honoré de Balzac, Edmond & Jules de Goncourt et Guy de Maupassant brossent un portrait au vitriol de leur métier, respectivement dans les romans *Illusions perdues* (1837-1843/2006), *Charles Demailly* (1860/2014) et *Bel-Ami* (1885/1999). Il y est dépeint comme une occupation agrégeant les écrivains ratés, les dilettantes et les affairistes. Chez Maupassant (1885/1999), le réquisitoire se double d'accusations de manipulation — les journalistes du récit sont décrits comme inventant des *primeurs* de toute pièce — et d'opportunisme — son protagoniste, George Duroy, instrumentalisant ses contacts que lui procure le journalisme pour s'attirer gloire et fortune. Dans le monde anglo-saxon, les livres *Scoop* (Waugh, 1938/1997) et *Towards the End of the Morning* (Frayn, 1967/2005) poursuivent la tradition du roman journalistique. Le premier ouvrage s'inspire du passé de reporter étranger de son auteur pour narrer les tribulations d'un jeune correspondant dans l'Afrique coloniale des années 1930 ; le second, puise sa source dans l'expérience de son auteur au journal londonien *The Observer*, et raconte les espoirs déçus d'un journaliste de presse écrite de joindre les rangs d'une télévision nationale. Au Québec, *Le Débutant* (1914) d'Arsène Besette fait figure d'œuvre phare du métajournalisme littéraire, encore que sa critique de l'inféodation des journaux de l'époque aux partis politiques ait eu moins de retentissement que ses attaques sur l'omnipotence du clergé. Mérite également mention *Tu seras journaliste et autres œuvres sur le journalisme* de Germaine Guèvremont (1939-1940/2018), dans lequel la romancière québécoise relate, à travers le regard de son *alter ego*, Caroline Lelande, sa propre expérience comme journaliste dans un milieu dominé par les hommes. Récemment, le livre *Amanda Wakes Up* (2017) de l'animatrice de CNN, Alysyn Camerota, décrit le parcours d'une journaliste de télévision, attirée à la couverture d'une élection présidentielle, tentant de conserver son intégrité professionnelle contre vents et marées. L'intrigue est une allusion aux années de Camerota chez *Fox News*, et au contrôle que la chaîne d'information exerce sur ses journalistes. De même, la courte expérience de l'ancien journaliste de *La Presse* Hugo Meunier au *Sac de chips*, site satirique du groupe Québecor, lui a inspiré *Le Patron* (2019), le récit humoristique du choc culturel vécu par un journaliste nommé à la tête d'un média numérique, à mille lieues du journalisme *hard news* auquel il était jusque-là habitué.

journalistiques — pour reconnaître l’apport de ce médium dans les réflexions sur le métier du journaliste, même si leur écho peut être plus limité en dehors du monde journalistique.

Soulignons, d’emblée, les contributions d’essayistes-journalistes d’ici et de l’étranger, qui puisent dans leur expérience professionnelle pour défendre le métier contre leurs contempteurs et les menaces qui se dressent contre lui (ex. : GAFAM, post-vérité, etc.) (Schneidermann, 1999 ; Rusbridger, 2021 ; Sauv  , 2020 ; Saulnier, 2022,)), ou encore, s’interroger de manière autocritique, qui sur les angles morts du journalisme dans leur couverture au quotidien (Coffin, 2020), qui sur le traitement réservé aux pigistes dans l’industrie (Cohen, 2016), qui sur l’obsession médiatique pour le spectaculaire au détriment de la pédagogie (Pratte, 2000), etc. Deux siècles auparavant, de Balzac marque les esprits avec son pamphlet caustique *Les journalistes — Monographie de la presse parisienne* (1843/2012), dans lequel l’écrivain-journaliste y exécute une taxonomie des différents personnages animant la presse française (ex. : journalistes, critiques, écrivains, hommes politiques). L’œuvre témoigne de l’indissociabilité d’alors entre les domaines du journalisme, de la littérature et de la politique, et présage de l’influence résiduelle de ce mélange des genres dans la presse française contemporaine.

Les réflexions métajournalistiques sont aussi omniprésentes dans les mémoires de journalistes (ex. : Cronkite, 1991/1996; Giroud, 2013²⁸; Nay, 2019 ; Mansbridge, 2021). Le genre doit beaucoup aux correspondants à l’étranger (ex. : Rather, 1977 ; Nadeau, 2001; Cooper, 2007; Lépine, 2014). Les théâtres extérieurs, mieux, les zones de guerre réunissent tous les ingrédients d’un récit métajournalistique captivant, par les défis logistiques qu’ils amènent, les différences culturelles qu’ils exposent, et les réflexions qu’ils engendrent sur les risques encourus et les affres de l’âme humaine. Le genre autobiographique doit aussi aux anciens de

²⁸. Livre publié à titre posthume, dix ans après la mort de Fran  oise Giroud, en 2003.

patrons de presse, qui replongent dans leurs souvenirs pour retracer les origines de leur vocation ; faire vivre aux lecteurs la frénésie des salles de rédaction, leurs coulisses et les émotions vécues lors d'événements marquants ; justifier des décisions éditoriales ou d'affaires; et réfléchir à l'avenir du métier. Dans cette lignée, mentionnons les ouvrages de Philippe Lapointe (2021) (ancien directeur de l'information à *Radio-Canada* et à *TVA*), d'Alain Saulnier (2014) (ancien directeur de l'information à *Radio-Canada*), d'Éric Fottorino (2012) (ancien directeur du *Monde* en France) ou de Ben Bradlee (1996) (ancien rédacteur en chef du *Washington Post*).

L'enquête journalistique et le grand reportage sous forme de livre méritent enfin qu'on s'y attarde. Des asiles américains du XIX^e siècle, dont Nellie Bly fait la description dans *Ten Days in a Madhouse* (1887/2013), au scandale du Watergate mis au jour par Carl Bernstein et Bob Woodward dans *All the Presidents' Men* (1974), en passant par les récits globe-trotter d'Albert Londres (ex. : 1923/2001, 1929/2000), de Martha Gellhorn (ex. : 1940/2011, 1959/2018) et d'Anne Nivat (ex. : 2000, 2004), un discours métajournalistique s'y exprime très souvent, tantôt au sujet du processus journalistique qui entre dans la fabrication d'une enquête, tantôt au sujet de la responsabilité du journaliste face à l'horreur et aux injustices.

2.2 Les produits métajournalistiques

Si le métajournalisme apparaît comme ancien, l'essentiel des contenus savants sur le sujet a été publié après les années 2000, période où s'effectue, notamment, un premier retour évaluatif sur les balbutiements des chaînes d'information en continu et d'internet dans les salles de rédaction (Fengler, 2003). Dans ce qui suit sera recensée cette littérature s'attardant à l'étude des produits du métajournalisme. Il sera d'abord question d'auteurs ayant abordé le métajournalisme à travers des essais normatifs, puis suivront ces recherches examinant des corpus empiriques selon un angle interprétatif.

2.2.1 Essais normatifs

Une première catégorie d'écrits sur le métajournalisme regroupe des essais normatifs envisageant le métajournalisme comme une pratique *idéale*, bénéfique pour l'intérêt public, à condition que les journalistes y fassent l'autocritique de leur champ d'activité et y affichent une transparence sur leurs méthodes et leurs manquements. Le tout, pour accroître l'imputabilité à l'endroit des auditoires, définie comme une « reddition de comptes eu égard aux responsabilités sociales qu'ils [les journalistes] assument et aux normes professionnelles que les journalistes se sont donnés afin de mettre sur pied un mécanisme d'autorégulation » (Bernier, 2003, p. 341). Vue simplement, l'imputabilité des journalistes relève d'une évaluation des « résultats » de leur conduite professionnelle (ibid., p. 342).

Carey (1974) est l'un des premiers auteurs à aborder les contours d'un métajournalisme au service de l'intérêt public — ce qu'il appelle le « press criticism ». Observant que toutes les institutions de la société (ex. : gouvernements, entreprises, établissements d'enseignement, etc.) sont représentées et critiquées dans le *New York Times*, sauf la presse elle-même, Carey (1974) plaide pour des médias d'information surveillant le pouvoir médiatique avec la même exigence, et dans les mêmes tribunes auxquelles le public accède normalement à ses contenus journalistiques (ex. : journaux). Il insiste, en outre, pour que cette surveillance intègre

the criticism of language: it is a vital response on the part of the public to the language the press uses to describe events and to the events that accepted standards of journalistic language allow to be described. It is fully analogous to literary criticism or criticism of any cultural object: an assessment of the adequacy of the methods men use to observe the world, the language they use to describe the world, and the kind of world that such methods and language imply is in existence. It requires therefore close public attention to the methods, procedures and techniques of journalistic investigation and the language of journalistic reporting (ibid., p. 244).

L'on reconnaît ici certaines des promesses normatives associées au métajournalisme. Carey (1974) convie les journalistes à un examen épistémologique (c.-à-d. des méthodes et du langage employés par les journalistes pour créer des connaissances) de leurs contenus, qui

interpelle inévitablement leur sens autocritique et un engagement à la transparence. Cet examen s'impose, de même, comme un mécanisme d'imputabilité, au sens d'une reddition de comptes des journalistes sur l'aspect construit de leur entreprise, et leur part de responsabilité dans les effets possibles de ces constructions médiatiques de la réalité.

Bernier (1995), pour sa part, inscrit le potentiel d'imputabilité du métajournalisme dans une approche résolument éthique. Premier auteur canadien à parler de *métajournalisme*, il définit sa pratique comme devant « inform[er] les gens à propos de ceux qui les informent : qui ils sont, comment ils travaillent, quelles critiques ils suscitent, [...], quelles fautes professionnelles ils ont commises, etc. » (p. 179) Son but devrait être de permettre au public de se forger une opinion éclairée du travail des journalistes, notamment en relevant les écarts entre les « comportements [des journalistes] et les règles déontologiques et les principes éthiques de la profession » (p. 179). Insistant moins, cependant, sur cette dimension déontologique, Fengler et al. (2011) voient pareillement, dans le *journalisme sur le journalisme*, un instrument désirable d'imputabilité (« media accountability system »), à condition qu'il « monitor, comment on and criticise journalism and see[k] to expose and debate problems of journalism at the individual, media routine, organization and extra-media level » (p. 20). Idem pour Bertrand (2000), qui estime que les sujets médiatiques sur le journalisme peuvent théoriquement, s'ils sont suffisamment autocritiques, exercer un contrôle de l'activité journalistique au service de l'intérêt général, au même titre que les conseils de presse, les codes de déontologie et les ombudsmans (ibid.).

S'ils ne traitent pas explicitement de métajournalisme, McBride & Rosenstiel (2013) sont néanmoins à rajouter à cette revue des écrits normatifs sur le sujet. Dans *The New Ethics of Journalism : Principles For the 21st Century* (2013), les deux auteurs proposent une révision des principes cardinaux devant guider le journalisme, établis par le Poynter Institute For Media

CHAPITRE 2 – RECENSION & CADRE THÉORIQUE

Studies²⁹ dans les années 1990. Au nombre des changements, l'indépendance journalistique (« acting independently ») est exclue de la liste au profit d'agir de manière transparente³⁰ (ibid., p. 3). Et la manière dont McBride & Rosenstiel (2013) conceptualisent cet impératif de transparence force d'inévitables rapprochements avec la notion de métajournalisme dans ses dimensions autocritique, transparence et imputabilité. L'exigence pour les journalistes d'expliquer davantage au public le processus journalistique et leurs choix éditoriaux, ou encore comment leur approche personnelle du journalisme teinte leur travail (ibid.) les conduit à adhérer à un métadiscours sur leur propre pratique professionnelle. Ce métadiscours relève alors d'un « effort de justification des médias et des journalistes au profit du public et des sources d'information », une manière de concevoir l'imputabilité journalistique (Bernier, 2003, p. 341). De même, la reconnaissance et la correction systématique des erreurs au vu et au su du public (McBride & Rosenstiel, 2013) produisent du métajournalisme autocritique et d'imputabilité, au sens entendu par Bernier (1995).

Cette perspective normative, reposant sur les piliers autocritique, transparence et imputabilité, doit cependant être appréhendée avec lucidité. Comme l'admet Bernier (1995), les instincts corporatistes des journalistes, et la crainte de voir leur autonomie contrainte par plus de réglementation s'ils font un déballage de leurs manquements, agiraient comme de puissants freins à l'avènement d'un tel métajournalisme. Carey (1974), reconnaissant lui aussi le caractère idéal de sa démarche, souligne que les journalistes ont le sentiment de rapporter suffisamment les critiques de leurs contempteurs dans les médias, ce qui les dédouanerait, dans leur esprit, d'en

²⁹. Le Poynter Institute for Media Studies, situé à St. Petersburg en Floride, est un institut à but non lucratif se voulant à la fois un centre de recherche académique en journalisme, un lieu de formation continue pour les journalistes (News University) et un site d'information sur l'actualité des médias. Il se présente enfin comme une autorité en vérification de faits, en raison de sa certification IFCN (International Fact-Checking Network) qu'elle accorde aux organisations de presse et autres qui respectent ses barèmes en la matière.

³⁰. Suivant cette révision, les trois principes cardinaux du journalisme deviennent : « seek[ing] truth and report[ing] it as fully as possible », « minimi[zing] harm » et « be[ing] transparent » (McBride & Rosentiel, 2013, p. 3).

faire davantage. Quant au projet d'un métajournalisme transparent, exprimé en creux chez McBride & Rosenstiel (2013), des doutes s'expriment. Pour Schudson (2018), la divulgation des biais contrevient à une idée maîtresse du journalisme voulant que n'importe quel journaliste puisse couvrir honnêtement n'importe quelle situation, sans égard à ses propres croyances et opinions. Pour Allen (2008), il lui paraît inconcevable que les journalistes exposent davantage leurs erreurs, avec les risques que cela comporte d'éroder encore plus la confiance du public à leur endroit. Plus largement, une écrasante littérature mentionne l'incapacité du champ journalistique d'exercer une réelle autocritique sur ses pairs, sur ses pratiques, ainsi que sur les structures économiques qui régissent son activité (ex. : Bourdieu, 1996a, 1996b ; Bertrand, 2000; Berkowitz, 2000; Carlson, 2016; Cecil, 2002; Fengler, 2003; Haas, 2006; Lule, 1992).

2.2.2 Recherches empiriques interprétatives

Une deuxième catégorie d'écrits sur le métajournalisme, que nous appelons ici *recherches empiriques interprétatives*, examine des corpus de produits journalistiques (ex. : articles de journaux, articles de publications spécialisées sur le journalisme), pour en interpréter le sens figuré. Dans la section qui suit seront présentées des conclusions d'études qualitatives de type analyse de discours (plus de détails au ch. 3) affiliées à cette tradition.

La recension comprendra quatre sous-sections, chacune correspondant à un concept phare de cette littérature : la théorie des champs et la notion contiguë de « boundary work » ; le « paradigm repair » ; l'incident critique (ou « second-order paradigm repair ») ; et l'idée d'« interpretive community ». Si ces concepts se fondent les uns dans les autres, nous avons, pour plus de clarté, classé les études selon le concept dominant autour duquel elles s'articulent. Nous terminerons avec une synthèse des attributs caractérisant le métajournalisme, tels que suggérés par la littérature, et des carences observées dans ces travaux interprétatifs.

Tout au long, nous mettrons en exergue la notion d'autorité journalistique qui sous-tend ces études. L'autorité journalistique peut se résumer en la capacité des journalistes d'obtenir d'autrui le consentement de leur légitimité en divers domaines : rôle de sélectionneur et de transmetteur de l'information ; rôle démocratique ; compétences professionnelles en information ; etc. (voir section 1.5, ch. 1, pour plus de détails). Rarement discutée explicitement par les auteurs des études, nous poserons notre regard personnel sur la manière dont les discours analysés dans la littérature semblent poursuivre des quêtes de défense, de consolidation ou de renforcement de l'autorité journalistique. Enfin, si la recension qui suit est exhaustive, elle ne prétend pas couvrir *toutes* les études interprétatives³¹ en métajournalisme. Nous avons mis la focale sur ces recherches basées, comme notre thèse, sur des études de cas (plus de détails au ch. 3), et reflétant les concepts théoriques que nous avons mobilisés nous-mêmes pour l'analyse de notre corpus.

2.2.2.1 Champs et « boundary work »

La théorie des champs³² imprègne la littérature sur le métajournalisme. Popularisée par Pierre Bourdieu (1984, 1992, 1996b, 2005), un champ désigne un espace sociologique capable, d'une part, de se différencier d'autres espaces concurrents, et capable, d'autre part, d'organiser

³¹. Pour d'autres études interprétatives, voir les travaux de Ferrucci et al. (2020) et de Vos & Thomas (2018, 2019), qui, plutôt que de s'attarder à des cas spécifiques, se penchent sur l'évolution, à travers les décennies, des discours métajournalistiques sur des thèmes ou des concepts précis : le « public journalism » et les représentations de l'auditoire (Ferrucci et al., 2020) ; la notion d'autorité journalistique (Vos & Thomas, 2018) ; ou encore, le rôle historique de sélectionneur de l'information dévolu aux journalistes (Vos & Thomas, 2019). Par ailleurs, mentionnons que, récemment, les discours métajournalistiques ont été examinés de manière qualitative dans des études portant sur la manière dont les médias traitent, dans leurs contenus : des impacts de la pandémie de la COVID-19 sur leur métier (Finneman & Thomas, 2021 ; Perreault et al., 2022) ; de la couverture de l'extrémisme idéologique (Larsen & Fighenschou, 2019) et du populisme de droite (Krämer & Langmann, 2020 ; Dowling et al. 2022) ; du journalisme de jeux vidéo (« gaming journalism ») (Perreault & Vos, 2020) et du journalisme sportif (Ferrucci, 2021 ; Sturt & Humayun, 2022) ; du financement des médias par des milliardaires ou des fondations « philanthropiques » (Creech & Parks, 2022) ; de la présence des caméras dans les cours de justice (Garcia-Blanco et Bennett, 2021), etc.

³². Les sciences sociales mobilisent la notion de champ depuis les années 1930. Or la théorisation qu'en fait Bourdieu est aujourd'hui la plus célèbre, et assurément la plus utilisée dans les études de journalisme (Ryfe, 2012).

son fonctionnement et sa perpétuation (Bourdieu, 1992). Chaque champ, du reste, est marqué des luttes internes des divers agents qui le constituent (Bourdieu, 1996b).

Bourdieu (1996b, 1996c, 2005) cite le journalisme comme un exemple patent de champ. Au chapitre de la différenciation et de l'auto-organisation, les membres du champ journalistique, comme ceux d'autres champs (ex. : politique), seraient caractérisés d'un fort *habitus*, un dispositif intégré dans chaque individu, lequel correspond aux structures mentales que celui-ci a assimilées tout au long de sa vie par voie de socialisation et qui conditionnent son action (Bourdieu, 2005). Cet *habitus*³³ s'alignerait sur des structures de pensée et de valeurs communes, renforcées par l'intense socialisation en vase clos qui caractérise l'apprentissage du métier (Ryfe, 2012). Aussi l'*habitus* journalistique reposerait-il sur une *doxa* singulière et reconnaissable même pour l'observateur externe, à savoir sur un ensemble de présupposés sur le journalisme auquel adhéreraient, de manière organique et presque inconsciente, les membres de ce champ. L'harmonie entre *habitus* et *doxa* expliquerait l'inclination des journalistes à conforter les règles de leur champ au lieu de les contester (Watine, 1999). Elle leur donnerait un cadre de référence pour organiser les activités du champ et de ses membres, en plus de créer les conditions d'une reproduction du champ et des croyances qui lui sont rattachées (Dirkx, s.d.).

Au chapitre de la concurrence entre agents journalistiques, les positions des uns et des autres dans le champ sont révélatrices de leur force respective, à savoir de leur capacité d'influer sur les règles et les contours du champ (Bourdieu, 1996b). Les dominants, au centre, disposent d'un capital élevé³⁴ qu'ils souhaitent conserver. Leurs actions tendent à entretenir le statu quo,

³³. Bourdieu (1984) précise qu'il n'est pas automatique que les agents reproduisent les actions que semble leur commander leur *habitus*. L'*habitus* prédispose plus qu'il n'impose certains comportements.

³⁴. Pour Bourdieu (1989), la concurrence des agents au sein d'un même champ s'articule autour de leur quête d'obtenir plus de *capital*, soit un ensemble de ressources qu'un individu soutire de son environnement social. Ainsi la quantité perçue de *capital*, qu'il soit économique, culturel (ex. : niveau d'éducation, capacités intellectuelles) ou social (ex. : relations avec des personnes d'importance), détermine la position des uns et des autres dans le champ, en son cœur ou en périphérie. Les agents qui en possèdent le plus parviennent normalement à transformer leur

c'est-à-dire, à maintenir un monopole sur les définitions des termes et des principes propres au champ, et à résister à l'arrivée d'acteurs qui pourraient le perturber (Bourdieu, 1984). Les dominés, logeant aux périphéries du champ, s'ingénient à accumuler le capital nécessaire pour détenir plus d'ascendant. C'est la position des nouveaux entrants qui, pour exister, déploient des stratégies de subversion, auxquelles s'opposent, avec des degrés divers de pugnacité, les dominants (ibid.). Les dominés sont ainsi plus enclins à défier les principes fondateurs du champ et à essayer d'en avancer de nouveaux (Dirkx, s.d.).

Ces jeux concurrentiels, de même que les principes différenciateurs et organisateurs du champ, instaurent ultimement des frontières mentales — entre dominants et dominés, entre anciens et nouveaux membres, entre tenants de la *doxa* et déviationnistes — à l'aune desquelles se positionnent les acteurs. Aussi l'application du modèle bourdieusien dans les études en journalisme est-elle indissociable d'un autre concept : le « boundary work »³⁵. Popularisé en journalisme³⁶ par Winch (1997), il désigne « the rhetorical strategy of one group [les journalistes] wishing to distinguish itself from another » (p. 3). Winch (1997) y voit un outil de distanciation qu'utilisent les journalistes lorsque leur champ semble confondu avec les agissements d'individus qu'ils considèrent comme étrangers à celui-ci. Depuis, le concept est un leitmotiv de nombreux travaux envisageant le journalisme comme une pratique de plus en plus hybride, avec à la clé, la difficulté accrue d'établir une frontière nette entre qui est journaliste et qui ne l'est

capital en *capital symbolique*. Il s'agit d'une forme de pouvoir s'accompagnant de la possibilité, pour ceux qui en sont dotés, d'imposer plus aisément leur autorité dans le champ comme légitime, en plus d'assujettir le champ à des divisions entre agents qui maintiennent une vision univoque de celui-ci et consolident leur autorité.

³⁵. Le terme « boundary work » comprend les notions de « boundary setting » (Carlson, 2016) — qui véhicule plus spécifiquement cette idée d'instauration de frontières, réelles ou symboliques — et de « boundary maintenance » (Carlson & Lewis, 2015) — qui indique plus particulièrement la volonté des journalistes de consolider ou de maintenir les frontières de leur champ telles quelles. Tout au long de la thèse, nous entendrons le terme « boundary work » comme englobant ces deux aspects : instauration (*setting*) et consolidation (*maintenance*) des frontières.

³⁶. Le concept de « boundary work » est attribué au sociologue Thomas F. Gieryn (1983). Il réfère originellement à la propension des scientifiques d'engager toutes sortes de stratégies discursives pour marquer leur différence par rapport aux pseudo-scientifiques et aux acteurs non-scientifiques plus largement.

pas, ce qui constitue ou non du journalisme, ce qui correspond ou pas à un véhicule de diffusion journalistique, etc. (ex. : Blagaard, 2013 ; Deuze & Witschge, 2018). Et manifestement, les discours métajournalistiques sont les miroirs de ces luttes territoriales, dont la finalité semble de toujours préserver une conception unitaire du champ.

Dans Elridge II (2014), l'examen de plus de 300 articles (2009-2011) du quotidien britannique *The Guardian*, portant sur la collaboration entre *The Guardian* et *Wikileaks* dans la couverture du scandale *News of the World (NOW)*³⁷, révèle un procédé de « boundary work » en deux temps. D'une part, le discours métajournalistique a signalé le positionnement du *NOW* hors du champ journalistique normal, une distanciation se manifestant par la répétition du terme dépréciatif *tabloid* et la construction d'un *vilain* idéal, le patron de l'entreprise, Rupert Murdoch. D'autre part, le discours métajournalistique a opéré une forme de « boundary work » envers *Wikileaks*³⁸, témoignant d'une volonté du *Guardian* de ne jamais présenter l'organisation comme un membre du champ journalistique. Cela s'est reflété dans le peu de références à *Wikileaks*, dont l'apport a souvent été ignoré ou mentionné en fin d'article. Et lorsque *Wikileaks* s'est trouvé discuté explicitement, son rôle a été systématiquement minimisé — il se limite à avoir coulé des documents — et mis en relief avec la contribution du *Guardian* — une plus-value essentielle pour donner une cohérence à une masse d'information autrement désordonnée. L'on serait tenté d'ajouter que le traitement *a minima* réservé à *Wikileaks* semble ici trahir la reconnaissance honteuse de la dépendance du champ journalistique à un autre, celui de l'activisme politique.

³⁷. Entre 2005 et 2011 des articles ponctuels dans la presse, et plus particulièrement dans *The Guardian*, ont révélé que le *tabloid* britannique *News of the World (NOW)* avait mis sous écoute électronique illégale plus de 4000 personnes, parmi lesquelles des membres de la famille royale, des politiciens, des célébrités, des victimes d'actes criminels ou terroristes ainsi que leurs familles. Le *NOW* a fermé définitivement en juillet 2011, en raison de la désertion des annonceurs (Davies & Hill, 2011 ; *BBC News*, 2012 ; *CNN Library*, 2020).

³⁸. Fondée par l'Australien Julian Assange, l'organisation *Wikileaks*, et son site web (wikileaks.org), se sont fait connaître, depuis 2006, par leur mise en ligne de documents et d'informations classifiés par les gouvernements (ex. : la publication de câbles diplomatiques destinés au Département d'État américain), voire les partis politiques (ex. : les courriels de la campagne présidentielle de Hillary Clinton en 2016) (*BBC News*, 2010, 2019).

CHAPITRE 2 – RECENSION & CADRE THÉORIQUE

S’attardant pour leur part à un produit audiovisuel, une rareté dans les études en métajournalisme, Perdomo & Rodrigues-Rouleau (2021) exposent comment le « boundary work » s’insère dans un métajournalisme de transparence, c’est-à-dire, dans un discours mettant de l’avant les coulisses d’un produit journalistique (ex. : explications sur la démarche journalistique, les choix éditoriaux, détails sur le parcours de vie et les sentiments des reporters impliqués). Leur étude de cas sur *Caliphate*³⁹ du *New York Times* (*NYT*), un balado se penchant à la fois sur le parcours d’un présumé djihadiste canadien en Syrie et sur les dessous de l’enquête journalistique, argue que l’insistance du discours sur la rigueur méthodologique du processus, les qualités exceptionnelles de la reporter principale et ses réflexions déontologiques, démarque symboliquement la reporter et le *NYT* comme des acteurs d’exception du champ journalistique et consolide leurs prétentions de prestige dans celui-ci. Cela, plaident les auteurs, rappelle les moyens disproportionnés dont disposent certaines organisations de presse (ex. : temps, ressources financières, « star power ») pour mobiliser un métajournalisme de transparence (« self-celebratory transparency »), renforçant leur centralité au cœur du champ journalistique au détriment d’acteurs plus précaires. Leur étude éclaire aussi sur les aspirations normatives associées au métajournalisme de transparence, mais marginalisées dans le balado (ex. : autocritique, participation des publics dans le processus journalistique). De fait, il serait de nature à épaissir les frontières entre les journalistes et leurs auditoires, en créant « a glass barrier through which audience can admire but not meddle in the journalistic process » (ibid., p. 13).

³⁹. Le balado (2018) s’est attiré les foudres depuis qu’il a été formellement reconnu que sa principale source a inventé son passé violent avec le groupe État islamique. A été critiquée une démarche d’enquête obnubilée par le désir d’une bonne histoire, au mépris de faits. À noter que le balado inclut les doutes de ses reporters à l’endroit de leur source principale, et mobilise justement un métajournalisme de transparence pour contre-vérifier certaines de ses affirmations (Perdomo & Rodrigues-Rouleau, 2021).

Les deux études décrites ici ont exposé des logiques « boundary work » reflétant l'inclination des acteurs médiatiques traditionnels à la consolidation de leur puissance dans le champ journalistique, et à l'érection de murs entre eux et les acteurs qu'ils voient comme à la marge ou en dehors du champ. Les deux prochains exemples concernent des aspects différents de la théorie des champs et du concept subsidiaire de « boundary work » en métajournalisme.

Le premier exemple illustre la force contaminatrice et uniformisatrice de la *doxa* journalistique et ses effets sur l'érosion des lignes de démarcation entre médias traditionnels et alternatifs. L'étude de Vos et al. (2012) a ainsi recherché, dans un corpus de médias alternatifs, les critiques adressées à l'endroit des médias traditionnels. Malgré un discours métajournalistique donnant à penser que ces médias en ligne se positionnent comme une force autonome — impression renforcée par l'emploi d'un vocabulaire péjoratif à l'encontre des médias *mainstream* (ex. : « dinosaur media », « media elites », etc.) —, Vos et al. (2012) constatent, au contraire, une communauté d'esprit entre les critiques et les critiqués. Leurs critiques se sont appuyées sur des canons de la pratique journalistique traditionnelle (ex. : l'incapacité des médias traditionnels d'être impartiaux), et ont épargné le fonctionnement économique des grands médias (ex. : propriété privée, pressions commerciales, etc.). Leur analyse exemplifie ainsi le penchant auto-conservateur du champ journalistique (Bourdieu, 1984; Ryfe, 2012), que nous approfondirons dans la prochaine section. Probablement inconsciemment, les médias alternatifs analysés par Vos et al. (2012) contribuent à la perpétuation du champ journalistique dans sa forme archétypique, en articulant une critique qui témoigne, à front renversé, d'une adhésion aux conventions dont se revendiquent les médias qu'ils dénoncent. Leur *habitus*, en définitive, semble plus aligné sur la *doxa* journalistique qu'ils veulent bien l'admettre ; la subversion — pour utiliser un langage bourdieusien — se fait plutôt soumission.

Le second exemple illustre comment le métajournalisme élargit parfois les délimitations du champ journalistique. Elridge II (2019) constate une évolution des médias traditionnels dans leurs rapports avec les « interlopers », que l’auteur définit comme une classe de « digital-peripheral journalists », très critique d’un champ journalistique auquel elle clame néanmoins appartenir. Ainsi, les discours métajournalistiques émis dans la foulée de la publication en 2018 par *Deadspin* d’une vidéo embarrassante sur le groupe médiatique *Sinclair*⁴⁰ ont affiché peu de différences, tant du côté des médias traditionnels (*CNN*, *The New York Times*, *The Washington Post*) que des sites web alternatifs (*Jezebel*, *Splinter News* et *Deadspin*). Le cadrage a mis similairement la focale sur le contenu édité par *Deadspin*, plutôt que sur le caractère hors-norme ou entièrement numérique du média (cadrage de type « what-a-story »). Et la vidéo, pour tous les médias analysés, a été vue comme utile, parce que dénonçant avec éloquence une pratique inquiétante. De la modeste présence du cadrage « what-a-story », lequel accentue les divisions entre le cœur du champ journalistique et ses marges, Elridge II (2019) conclut que les médias traditionnels légitiment de plus en plus le travail d’acteurs non conventionnels.

En résumé, l’on constate un lien entre les concepts de « boundary work » et d’autorité journalistique. L’on voit dans Elridge II (2014) un média dit de qualité se revendiquer comme une autorité journalistique d’exception, en tentant de se distancier d’une organisation d’activisme politique vue comme pouvant menacer cette autorité. Vos et al. (2012) montrent comment des acteurs médiatiques, se réclamant pourtant d’évoluer en périphérie du champ journalistique,

⁴⁰. Le *Sinclair Broadcast Group* est un groupe médiatique de tendance conservatrice opérant plus de 170 stations locales de télévision aux États-Unis. En 2018, des journalistes ont révélé que le groupe a intimé ses lecteurs de nouvelles de lire en ondes un même message dénonçant le biais anti-conservateur d’une grande partie de la classe médiatique américaine et les prétendues fausses nouvelles qu’elle diffuse. La révélation a été suivie de la parution d’une vidéo embarrassante du site web *Deadspin*, propriété alors de *Gawker Media*. Pourtant spécialisé dans le sport, le site, qui n’existe plus, a mis en ligne un montage juxtaposant des dizaines d’extraits vidéo de présentateurs des stations locales de *Sinclair* récitant mot à mot le même texte, ordonné par les patrons du groupe (Elridge II, 2019).

perpétuent les critères conventionnels de délimitation du champ et de ses membres. Perdomo & Rodrigues-Rouleau (2021) détaillent comment le *NYT* mobilise un métajournalisme de transparence pour consolider sa position d'autorité, aux yeux du public et des autres membres du champ journalistique. Et Vos et al. (2012) et Elrdige II (2019) exposent une évolution de pensée de certains représentants des médias traditionnels, moins inquiets de l'impact sur leur autorité de la concurrence de joueurs alternatifs, voire enclins à élargir les limites du champ journalistique.

2.2.2.2 « Paradigm repair »

Un deuxième concept phare des études interprétatives en métajournalisme est le « paradigm repair ». Le mot *paradigm* renvoie ici à un modèle hégémonique du journalisme (ex. : normes, valeurs, routines, ton, etc.) dans un lieu et à une époque donnée : le paradigme journalistique (Brin et al., 2004). L'expression *paradigm repair*, elle, réfère au procédé discursif par lequel le groupe des journalistes *répare* ce modèle de référence, généralement lorsqu'un événement ou un enjeu semblent entacher la crédibilité de l'ensemble du champ journalistique (Steiner et al., 2013). Le « paradigm repair », théorise pour sa part Carlson (2011b), renvoie à une avenue interprétative spécifique du métajournalisme, soit celle d'un cadrage des controverses ou des enjeux du journalisme comme des épiphénomènes, sans significations plus larges. Un tel cadrage vise à s'assurer que, peu importe les circonstances, le champ épouse de nouveau le paradigme journalistique, tout en évitant les remises en question sur le paradigme et ses dimensions (ex. : objectivité, autoréglementation, orientations commerciales) (ibid.).

Pour arriver à ce résultat, le discours métajournalistique recourt notamment au « boundary work » (voir section 2.2.2.1) : plutôt que de penser les événements comme émanant de problèmes structurels au journalisme, il circonscrit leurs origines à quelques acteurs déviants (journalistes, organisations de presse), en distanciant leurs actions de celles de l'ensemble des

journalistes (Berkowitz, 2000). Rien ne doit laisser penser à un vice de fond du système journalistique ; tout au plus un vice de forme, que le « paradigm repair » est censé supprimer, tout en démontrant l'efficacité avec laquelle les journalistes s'autorégulent. En somme, le « paradigm repair » représente un mécanisme d'autoconservation ou de statu quo, dont la finalité est d'invariablement conforter le champ journalistique dans ses convictions et de minimiser sa responsabilité dans les enjeux qui secouent son domaine d'activité (ibid.).

Ce procédé discursif se révèle dans de nombreux produits journalistiques où des journalistes s'interrogent sur le traitement médiatique d'affaires en cours ou passées. Ainsi, l'évaluation que les journalistes ont faite de la couverture du décès de la princesse Diana (Berkowitz, 2000), des fausses allégations de *CNN* et du *Time* dans l'affaire *Operation Tailwind*⁴¹ (Cecil, 2002) ou d'un éditorial jugé raciste du *Philadelphia Inquirer*⁴² (Lule, 1992) révèle un télescopage entre les concepts de « paradigm repair » et de « boundary work ». Dans le premier cas (Diana), le discours métajournalistique a borné sa critique de l'événement à la presse tabloïd et aux paparazzi, les médias dits de qualité évitant de faire leur propre critique et saisissant plutôt l'occasion pour défendre les valeurs et les normes qui les distinguent de ceux qu'ils considèrent comme des acteurs journalistiques déviants (Berkowitz, 2000). Dans le second cas (*Operation Tailwind*), le discours a mené la charge contre les *mauvaises pommes* à l'origine du scandale, en pointant leur manque d'objectivité et leur agenda caché, sans que soient contestées la manière dont la concurrence économique entre médias et l'obsession pour les

⁴¹. En 1998, la chaîne *CNN* et le magazine *Time* ont allégué que, durant la guerre du Viêtnam, une opération militaire américaine (*Operation Tailwind*) avait eu pour mandat de tuer, au moyen de gaz sarin, un groupe de soldats américains ayant fait défection. Devant les doutes que cette histoire a suscités, *CNN* a procédé à une enquête interne et conclu à une absence de preuves soutenant les thèses du reportage (Cecil, 2002).

⁴². À la suite d'un éditorial controversé du *Philadelphia Inquirer*, en 1990, prônant un accès facilité à la contraception pour les Afro-américaines défavorisées (Lule, 1992). Même si l'étude de Lule (1992) ne parle pas explicitement de métajournalisme et de « paradigm repair », il nous a semblé qu'elle représentait un cas patent d'étude dans le domaine mobilisant le concept.

exclusivités ont pu conduire à un tel bâclage (Cecil, 2002). Et dans le dernier cas (*Philadelphia Inquirer*), les chroniques et les lettres ouvertes de journalistes, publiées dans la foulée de la controverse, ont donné lieu à une critique très localisée (ex. : le racisme de l'équipe éditoriale, la déconnexion par rapport au reste de la rédaction, le manque de diversité au sein du journal philadelphien), évacuant les aspects systémiques de l'enjeu (ex. : le racisme de la presse américaine dans son ensemble, le statut privilégié des éditorialistes dans la presse traditionnelle). Elles se sont accompagnées — notre propre regard sur les exemples donnés par Lule (1992) — d'une logique « boundary work », soit un discours distinguant les éditorialistes déconnectés de la réalité des reporters connectés au terrain.

Le « paradigm repair » est aussi visible lors de manquements notoires à la déontologie, avec pour même objectif, le maintien du statu quo dans le champ journalistique. Dans cette veine, mentionnons deux études sur le scandale *News of the World (NOW)* et la commission d'enquête⁴³ qui s'en est suivie au Royaume-Uni. Elles sont d'intérêt au vu des outils d'analyse qu'elles proposent, et auxquels nous nous référerons dans nos études de cas (ch. 4, 5 & 6).

⁴³. Dans la foulée du scandale *News of the Word* (voir note de bas de page #37), le gouvernement britannique a institué, en 2011, une commission d'enquête publique, présidée par le juge Brian Leveson (The Leveson Inquiry). La commission a tenu neuf mois d'audiences, au cours desquels ont témoigné plus de 600 personnes (ex. : victimes des abus de la presse, journalistes, cadres et propriétaires de médias, policiers, politiciens, formateurs en journalisme, etc.). La commission a conclu ses travaux en 2012, avec la publication d'un rapport préconisant l'instauration par la loi d'un nouvel organisme indépendant, à adhésion volontaire, composé en majorité de personnes n'évoluant pas (ou plus) de manière active dans l'univers de la presse ou de la politique. Il suggérait, par ailleurs, d'octroyer à ce nouvel organisme des pouvoirs de sanction accrus (ex. : amendes, obliger des publications à apporter des correctifs) et la permission d'arbitrer des litiges civils dans certains cas présumés d'abus de la presse. Le rapport envisageait, enfin, de faire de la nouvelle structure un organisme de référence vers lequel pourraient se tourner les médias pour les aider dans l'évaluation de l'intérêt public et des enjeux éthiques de leurs démarches journalistiques (Ogbebor, 2020). Les années suivant la diffusion du rapport n'ont pas vu la naissance de l'organisme unique envisagé par la commission Leveson, mais plutôt l'apparition de deux organismes d'autoréglementation — *The Independent Press Standards Organisation* (IPSO) et *The Independent Monitor for the Press* (IMPRESS) — établis par des regroupements différents de médias, auxquels s'ajoutent les structures d'autorégulation qu'ont mises en place certains journaux pour eux-mêmes (ex. : *The Guardian*, *The Independent*). Tous ces organismes disent se conformer, à des degrés divers, aux recommandations de la commission Leveson. En parallèle, le gouvernement a créé, en 2014, un organisme financé par l'État, mais indépendant de celui-ci (*The Press Recognition Panel*), chargé de surveiller et d'adoubler les organismes d'autoréglementation implantés par la presse britannique (ibid.).

Thomas & Finneman (2014) et Ogbemor (2020) mobilisent le même lexique pour distinguer les stratégies discursives du « paradigm repair » dans la presse nationale britannique, les premiers dans un corpus se limitant à la couverture métajournalistique de la commission, et les seconds, dans un corpus incluant également la médiatisation du scandale lui-même. Ils identifient quatre stratégies, auxquelles ils attribuent les mêmes fonctions discursives : 1) le catastrophisme (« catastrophization »), consistant à cadrer certaines retombées du scandale (ex. : les demandes pour une réforme vigoureuse de la presse) comme menaçant les engagements paradigmatiques du journalisme envers son indépendance de l'État et la démocratie; 2) l'affirmation du soi journalistique⁴⁴ (« self-assertion »), consistant à mobiliser des événements comme prétextes pour réaffirmer l'importance du journalisme pour la démocratie; 3) la minimisation (« minimization »), procédant d'une remise en question de la légitimité de la commission, au regard de la compétence des personnes impliquées (Ogbemor, 2020) ou d'un scandale n'impliquant qu'un seul média et faisant ombrage à des problèmes plus urgents (Thomas & Finneman, 2014) (ex. : la paupérisation de la presse écrite); et 4) la localisation (« localization »), renvoyant à circonscrire les causes et les répercussions de l'affaire au *NOW* et à son propriétaire Rupert Murdoch (*ce n'est pas un scandale représentatif de la presse britannique, mais un scandale de l'empire Murdoch*). Ogbemor (2020) conçoit une cinquième stratégie — l'historicisation (« historicization ») — consistant, pour les journalistes, à évoquer le passé du journalisme, pour faire sens de la crise présente qui les affecte.

Ces stratégies, observent les deux études, ont défendu des dimensions-clés du paradigme journalistique. Thomas & Finneman (2014) insistent sur la manière dont elles ont perpétué le

⁴⁴. Nous proposons ici nos propres traductions françaises des stratégies discursives mobilisées par Thomas & Finneman (2014) et Ogbemor. Cette expression du *soi journalistique*, au sens d'une identité journalistique, à la fois personnelle et collective, sera détaillée dans les chapitres d'analyse (ch. 4, 5 & 6).

credo journalistique d'une presse devant bénéficier d'un maximum de droits et d'un minimum de contraintes. Ils critiquent aussi comment l'engagement paradigmatique de la presse envers la démocratie semble professé dans le but de dédouaner la presse d'être plus imputable, cet engagement étant une contrepartie suffisante, à ses yeux, aux privilèges qu'elle réclame. Notant aussi un discours dénigrant toute suggestion visant à réformer la presse britannique, Ogbebor (2020) ajoute que la stratégie de l'historicisation a souligné le prétendu grand écart entre les pratiques journalistiques d'hier — déficientes — et celles qui caractériseraient l'essentiel de la presse britannique d'aujourd'hui — compétence, professionnalisme, éthique. Le tout, pour convaincre l'opinion publique de l'inutilité d'une réglementation accrue des médias et protéger la dimension autonomie et indépendance du paradigme journalistique. Ogbebor (2020) voit enfin dans les stratégies discursives identifiées des tentatives symboliques de préserver et de réparer les dimensions liberté de presse (« press freedom ») et justicier⁴⁵ (« crusader ») du paradigme (p. 205). Les stratégies du catastrophisme, de la minimisation et la localisation ont été exploités en défense anticipée d'une menace envers la liberté de presse (c.-à-d. la menace d'une interférence gouvernementale cadrée comme ébranlant la liberté de presse), tandis que celles de l'affirmation du soi journalistique et de l'historicisation ont été utilisées pour rétablir l'image de justiciers des journalistes britanniques, le scandale l'ayant entachée dans et hors du pays.

Comme la littérature axée sur les logiques « boundary work » du métajournalisme, les travaux sur le « paradigm repair » font peu de références explicites à l'autorité journalistique. Le rapprochement semble pourtant naturel : la protection du paradigme journalistique recouvre celle de l'autorité journalistique, les dimensions du paradigme reflétant, par ailleurs, plusieurs des

⁴⁵. Le sens qu'Ogbebor (2020) attribue à « crusader » reprend peu ou prou la signification que la littérature attribue à l'expression « watchdog » ou « chien de garde » en français, l'idée d'une presse indépendante agissant, au nom du public, comme le contre-pouvoir des pouvoirs exécutifs, législatifs et judiciaires en société (Norris, 2014).

fondements ou arguments que mobilisent les journalistes pour convaincre autrui de leur autorité en société (ex. : professionnalisme, indépendance, rôle démocratique ou chien de garde, etc.) (voir section 1.5, ch. 1). Aussi, lorsque le paradigme se trouve ébréché, par suite d'une couverture médiatique controversée (Lule, 1992; Berkowitz, 2000; Cecil, 2002) ou d'un scandale éthique (Thomas & Finneman, 2014; Ogbebor, 2020), est-ce aussi l'autorité journalistique qui chancelle potentiellement. Et lorsque le discours s'efforce de réparer le paradigme, il emploie une diversité de procédés discursifs — stratégies identifiées par Thomas & Finneman (2014) et Ogbebor (2020), mécanismes de « boundary work » (Lule, 1992; Berkowitz, 2000; Cecil, 2002) — pour imprimer le message que la société doit continuer de consentir à l'autorité journalistique, parce que les événements ayant jeté le doute ne représentent pas le champ journalistique dans son ensemble, parce que le champ prend les moyens nécessaires pour s'autoréguler, etc.

2.2.2.3 « Critical incidents » & « Second-order paradigm repair »

Nous avons évoqué, dans la précédente section, une avenue interprétative du métajournalisme cadrant les situations du journalisme comme des cas isolés et protégeant les dimensions du paradigme journalistique coûte que coûte (« paradigm repair ») (Carlson, 2011b). Carlson (2011b) la contraste d'avec une autre avenue interprétative du métajournalisme, qu'il englobe dans le concept d'incident critique (« critical incidents »). Le terme désigne ces situations cadrées comme des moments charnières du journalisme, représentatives d'enjeux qui ne devraient pas concerner uniquement les journalistes ou les organisations directement impliqués par la situation, mais l'industrie journalistique au complet, voire la société (ibid.). Elle semble se manifester à la suite de situations pour lesquelles le champ journalistique n'apparaît pas a priori responsable (ex. : la fermeture d'un média pour motifs économiques), même si elle s'exprime parfois dans la foulée de scandales éthiques contaminant l'image du journalisme.

Si ce second type de métajournalisme est réputé éviter certains des excès corporatistes du « paradigm repair » — une attention plus importante à l’aspect collectif des enjeux ; la possibilité théorique d’une reconsidération des dimensions du paradigme — quelques auteurs observent, toutefois, qu’il reproduit souvent les mêmes défaillances, mais de manière plus insidieuse. Les travaux de Carlson (2011b, 2020), McDevitt & Ferrucci (2017) et de Tandoc Jr et al., (2019) l’illustrent bien. Dans son analyse de discours consacrés à la fermeture de quotidiens régionaux à Denver et Seattle (presse nationale, magazines, transcriptions radiophoniques et télévisées) en 2009, Carlson (2011b) constate que les journalistes n’ont pas interprété ces fermetures comme des échecs localisés, mais comme des symboles du déclin généralisé de la presse écrite occidentale (ex. : marché publicitaire en berne, baisses de circulation et des ventes, internet, etc.). En apparence autocritique, la réflexion est toutefois demeurée superficielle. Elle a insisté sur les menaces économiques et technologiques pesant sur la presse écrite, en évitant les questions plus délicates sur le désintérêt et le scepticisme croissant du public pour le journalisme ou sur la désuétude de certaines pratiques journalistiques. La fermeture de deux journaux est devenue plutôt l’occasion de défendre des éléments-clés de ce paradigme — le rôle de *gatekeeper* de la presse, son engagement envers la démocratie, son professionnalisme, la norme d’objectivité — vus comme compromis par le vide créé par ces fermetures et l’émergence de nouveaux médias en marge du champ journalistique traditionnel. Aussi Carlson (2011b) conclut-il que le métajournalisme de type incident critique reproduit une forme de « second-order paradigm », un terme qu’il emploie pour distinguer le procédé discursif identifié dans son corpus de celui observé dans les études axées sur des scandales du journalisme : « If first-order paradigm repair stops at the individual to protect enduring journalism practices from scrutiny [le métajournalisme

décrit dans 2.3.2.2], second-order paradigm repair stops at external constraints to do the same [le métajournalisme décrit dans la présente sous-section] » (p. 144).

Ici, difficile d'ignorer comment l'émergence de Donald Trump en politique et les enjeux de la post-vérité ou des fausses nouvelles ont inspiré quelques études observant pareillement le « second-order paradigm » — sans le mentionner explicitement, toutefois. Dans celles-ci, il est constaté que les grands quotidiens américains ont cadré la convergence de ces phénomènes comme un incident critique du journalisme, obligeant la presse à disséquer l'enjeu de la post-vérité, à s'exprimer sur son rapport au public (McDevitt & Ferrucci, 2017), à réexaminer son travail en général (Tandoc Jr et al., 2019), voire à se questionner sur les limites des canaux journalistiques traditionnels face au rôle désormais incontournable des réseaux sociaux dans la distribution de nouvelles (Carlson, 2020). Et dans les trois études, l'on conclut que le discours métajournalistique a recherché presque exclusivement les causes desdits phénomènes en dehors du champ journalistique. Au lieu de réfléchir à la responsabilité du champ dans la popularité de Trump et dans l'amplification de certaines fausses nouvelles, les journalistes ont rejeté l'essentiel du blâme sur la polarisation politique, sur le manque de réglementation des réseaux sociaux et sur l'auditoire, dont une bonne part serait vulnérable aux manipulations de toutes sortes, prisonnière de ses biais de sélection et coupable de partager de fausses nouvelles. Tandoc Jr. et al. (2019), singulièrement, attirent l'attention sur la défense exaltée du rôle démocratique de la presse contenue dans ces discours, qui n'est pas sans rappeler les stratégies d'affirmation du soi journalistique typiques du « paradigm repair » (voir section 2.3.2.2). Elle s'est arrimée à un argumentaire voulant que les solutions aux problèmes résident, là encore, hors du champ journalistique, puisque celui-ci occuperait son rôle de chien de garde des institutions de façon largement exemplaire. Carlson (2020), pour sa part, développe l'argument d'une panique morale

médiatique (« informationnel moral panic ») des enjeux liés aux fausses nouvelles, dissimulant mal la crainte d'une démocratisation de l'expression publique, rendue possible par les médias numériques et les réseaux sociaux, et d'une diminution corollaire de l'influence journalistique en société. L'insistance sur les menaces qu'incarnent les fausses nouvelles s'accompagne, note l'auteur, d'un discours sur la supériorité du journalisme conventionnel comme sélectionneur de l'information. En définitive, les trois études suggèrent, à notre avis, une manifestation du « second-order paradigm » (Carlson, 2011b) : une focalisation sur les causes extérieures d'une situation pour consolider des dimensions du paradigme journalistique — le rôle de chien de garde de la presse (McDevitt & Ferrucci, 2017 ; Tandoc Jr. et al., 2019), son rôle de « gatekeeper » (Carlson, 2020) — et éviter leur critique.

Si la tendance métajournalistique s'inscrit davantage dans le retranchement défensif que dans l'épanchement autocritique, certains corpus révèlent néanmoins, en quelques rares occasions, une capacité du journalisme de se saisir de certains événements pour offrir une véritable réflexion sur son champ d'activité. Berkowitz & Gutsche Jr. (2012), par exemple, constatent que le rôle joué par l'humoriste Jon Stewart, dans l'adoption d'un projet de loi fédérale assurant une couverture médicale aux travailleurs des décombres du World Trade Center, a fait émerger un discours métajournalistique critiquant le fait que les médias traditionnels n'aient pas été à l'avant-plan pour couvrir une telle histoire. S'agissant des phénomènes Trump et post-vérité, évoqués plus haut, McDevitt & Ferrucci (2017) notent qu'une petite quantité d'éditoriaux sur le sujet a tout de même abordé le sujet dans une optique autocritique, élargissant le débat à : la responsabilité des médias dans l'exploitation de certaines failles de l'auditoire; à la déconnexion des médias traditionnels par rapport aux préoccupations d'une large portion de l'électorat; et à l'attention démesurée accordée aux sondages lors des

CHAPITRE 2 – RECENSION & CADRE THÉORIQUE

campagnes présidentielles au détriment d'une couverture terrain des enjeux. D'autres corpus, enfin, montrent des journalistes mobiliser une crise pour confronter des dimensions du paradigme journalistique. C'est le cas dans Jacobs (2017), une autre étude sur le discours métajournalistique portant sur l'élection de Donald Trump. L'auteur y observe une ouverture sans précédent des éditorialistes américains à remettre en cause les normes de neutralité et de détachement — éléments phares du paradigme — le discours pointant vers la nécessité d'un journalisme plus combatif face à une Maison-Blanche adepte de désinformation.

Là encore, ces travaux sur les incidents critiques éclairent d'autres manifestations du métajournalisme au service de l'autorité journalistique. Ces incidents se prêtent certes à une saine autocritique en certaines circonstances (Berkowitz & Gutsche, Jr., 2012; Jacobs, 2017; McDevitt & Ferrucci, 2017), mais débouchent, le plus souvent, sur une réaffirmation de l'autorité journalistique dans ses fondements les plus classiques : le rôle de *gatekeeper* de la presse (Carlson, 2011b), l'engagement de la presse envers la démocratie (Tandoc Jr. et al., 2019), etc. Le « second-order paradigm repair », par ailleurs, peut être interprété comme la recherche stratégique de causes extérieures aux problèmes du journalisme, afin de protéger, non seulement le paradigme, mais aussi l'autorité journalistique qui s'en nourrit. Dans Carlson (2011b), le discours met l'accent sur certaines causes extérieures concourant au déclin de la presse écrite (ex. : marché publicitaire en berne, internet), pour mieux éviter d'aborder les causes ne présentant pas l'autorité journalistique sous un jour favorable (ex. : le désintérêt ou le scepticisme croissant des publics envers le journalisme). Dans McDevitt & Ferrucci (2017) et Tandoc Jr. et al. (2019), l'insistance sur certaines causes extérieures (ex. : réseaux sociaux, publics vulnérables, polarisation politique) élude la responsabilité des journalistes dans la situation et les questions qui fâchent confrontant les prétentions d'autorité du journalisme — par

exemple, l’incapacité des journalistes à s’imposer comme des sources fiables face à la désinformation du web ou à empêcher l’élection de Donald Trump qui jette un ombrage sur la prétention des médias traditionnels selon laquelle ils sont des autorités en matière d’information et des chefs de file de la démocratie. Et dans Carlson (2020), l’hystérisation autour du danger des fausses nouvelles recouvre, en creux, un plaidoyer sur l’autorité épistémique supérieure d’une salle de nouvelles conventionnelle, par opposition à une nouvelle ère d’information caractérisée par la démocratisation des moyens de production et de dissémination.

2.2.2.4 « Interpretive community »

Un dernier concept majeur ressort de l’analyse du métajournalisme sous l’angle interprétatif, celui d’« interpretive community ». Avancé par Zelizer (1990, 1993, 2017), il suggère que les journalistes disposeraient d’un répertoire interprétatif distinctif, sur lequel se fonderaient leurs exégèses de l’actualité. Ce répertoire offrirait des récits (« narratives ») sur les petits et grands moments du passé ; des versions réifiées de l’Histoire, censées limiter les interprétations possibles quant au rôle joué par les journalistes lors d’événements X ou Y.

Le concept d’« interpretive community », en toute logique, est particulièrement visible dans ces corpus où les journalistes font explicitement allusion au passé du journalisme en le comparant à son présent. Et à l’instar du « paradigm repair », le concept ne semble jamais aussi manifeste qu’en cas d’événements d’ampleur nationale et internationale ou d’incidents graves impliquant des journalistes (Zelizer, 2017). Du reste, les deux concepts se télescopent considérablement. En recourant à leur mémoire collective, les journalistes extraient de celle-ci des « shared modes of evaluating and repairing collective standards of practice » (ibid., p. 40) ; en d’autres mots tirent-ils d’autres couvertures médiatiques (« interpretive community »), les matériaux symboliques pour réparer leur paradigme dans le temps présent (« paradigm repair »).

CHAPITRE 2 – RECENSION & CADRE THÉORIQUE

Pareille filiation s’observe aussi avec le concept de « boundary work », chaque fois que les expériences du passé servent de justificatifs pour exclure certaines figures ou pratiques contemporaines du champ journalistique (Zelizer, 2017).

Dans Zelizer⁴⁶ (1990), l’auteure a épluché une centaine d’artéfacts (ex. : livres, documentaires) produits par des journalistes, dans les années suivant l’assassinat du président américain John F. Kennedy. À l’intérieur de ces documents, Zelizer a repéré trois stratégies narratives au moyen desquelles l’« interpretive community » s’est remémorée sa participation à l’événement. Pour plusieurs, le fait qu’ils n’aient pas assisté directement à l’attentat n’a pas entamé leur volonté de relater leur version des faits. Pour pallier ce problème, une première stratégie (« synecdoche ») a été d’articuler, chez certains, un récit métajournalistique insistant sur les événements ayant suivi la mort du président et pour lesquels ils pouvaient démontrer une contribution journalistique active (ex. : les funérailles de JFK, l’assassinat du principal suspect de l’affaire, Harvey Lee Oswald). Une seconde stratégie, constate Zelizer (1990), a été l’omission (« omission »), soit de minimiser ou de taire le rôle majeur qu’ont joué la radio et la presse locale dans la médiatisation des premières heures du drame au profit d’une surreprésentation des médias nationaux — une forme de « boundary work ». Une dernière stratégie, la personnalisation (« personalization »), a consisté, chez certains reporters, à établir des connexions plus ou moins ténues entre l’événement et leur propre vécu :

By positioning themselves in the narrative through personal experience, journalists blurred the fact that working from afar might be a flawed way to cover the assassination weekend. The fact that personalized narrative was held up by news organizations as a legitimate way to recollect the assassination story reinforced its importance. Wittingly or not, it also set up a credible framework by which to legitimate certain journalists as narrators of the assassination story, regardless of their actual role in covering it (ibid., p. 372).

⁴⁶. À noter que Zelizer (1990, 1993) ne parle jamais nommément de métajournalisme. Néanmoins, les produits journalistiques qu’elle analyse correspondent essentiellement à du métajournalisme.

Zelizer (1990) conclut que l'« interpretive community » des journalistes a narré ces événements de façon à rétrospectivement élever l'autorité journalistique, à une époque, les années 1960, 1970 et 1980, où les médias traditionnels ont amorcé leur déclin de prestige. Un discours métajournalistique a donc été mobilisé pour dissiper l'impression selon laquelle les médias conventionnels n'avaient pas été les leaders incontestés de la médiatisation du drame.

Une autre étude de Zelizer (1993) souligne les évolutions de sens que l'« interpretive community » des journalistes attribue à certains événements. Ainsi, au moment où le Watergate⁴⁷ s'est déroulé (« local mode »), le discours métajournalistique a cadré le travail des reporters du *Washington Post* comme un « glaring success [of journalism] », en plus d'alimenter les discussions sur les pratiques journalistiques (ex. : sources anonymes) (p. 227). Ce n'est toutefois qu'à travers le discours métajournalistique produit plusieurs années après (« durational mode ») que le Watergate a acquis son vernis d'enquête journalistique emblématique. Ce discours rétroactif a fait de l'enquête du Watergate l'exemple suprême et intemporel à l'aune duquel mesurer la qualité des journalistes ; là encore, une forme de « boundary work ». Cette étude et la précédente soulignent ainsi comment les journalistes trouvent un intérêt à revisiter publiquement leur passé. « [W]hen it does not meet expectations at the local mode of interpretation, journalists have a second chance at making things meaningful », synthétise Zelizer (2017), pour qui ce type de métajournalisme *a posteriori* génère, par ailleurs, des « contemporary standards of action for other members of the interpretive community » (p. 191).

D'autres études font valoir, pour leur part, comment les comportements passés de certaines personnalités deviennent des archétypes normatifs de la pratique journalistique. Ils

⁴⁷. Renvoie à la mise au jour par Bob Woodward et Carl Bernstein (1974) des tentatives de l'administration de Richard Nixon (1969-1974) d'espionner et de cambrioler les bureaux du Parti démocrate (l'édifice du Watergate à Washington), et aux révélations de l'implication personnelle du président des États-Unis dans des manœuvres visant à camoufler la chose.

peuvent incarner des modèles d'excellence, comme l'illustre Carlson (2012) dans son analyse du discours métajournalistique engendré par le décès de Walter Cronkite (1916-2009), célèbre chef d'antenne de la télévision américaine. En a émergé un discours dominant (journaux, agences de presse, magazines, transcriptions d'émissions télévisées et radiophoniques) sur la manière dont les journalistes d'aujourd'hui pouvaient tirer des leçons de l'adhésion incorruptible de Cronkite aux normes d'objectivité et de détachement. Cette mobilisation du passé a alors servi d'événement unificateur du champ journalistique, ce dernier re-professant sa foi commune en une autorité journalistique découlant de sa capacité à remplir convenablement les missions normatives liées à son rôle d'intermédiation en société (« transmission-based norms ») (p. 495).

En d'autres occasions, les comportements passés sont dépeints comme des archétypes de déviance journalistique. Ainsi, dans Carlson (2014), l'auteur montre comment les affabulations de Janet Cooke au *Washington Post*⁴⁸, l'imprudence de Dan Rather dans l'affaire du Memogate⁴⁹ et plusieurs histoires comparables refont systématiquement surface dans le discours métajournalistique dès lors qu'un journaliste est accusé de manquements éthiques. Ici, l'on voit le télescopage de concepts évoqués tout au long de cette recension : l'« interpretive community » des journalistes se remémore les personnalités répréhensibles de sa discipline pour évaluer la conduite présente des journalistes mis en cause; l'exercice donne lieu à un « boundary work », par lequel les journalistes se distancient des journalistes renégats en les associant aux pires fautes

⁴⁸. En 1981, Janet Cooke a remporté le prix Pulitzer pour son reportage sur un garçon de huit ans, Jimmy, instrumentalisé par des groupes criminalisés de Washington et dépendant à l'héroïne. L'histoire s'est révélée fausse et Cooke a été déchu de son prix (Carlson, 2014).

⁴⁹. En 2004, la chaîne CBS et son présentateur vedette Dan Rather ont annoncé avoir mis la main sur une série de mémos de 1973 détaillant de façon critique les états de service du président américain, George W. Bush, alors qu'il était membre de l'Air National Guard dans les années 1970. Presque immédiatement, des téléspectateurs ont soulevé des doutes sur la véracité des mémos en question, la typographie ne correspondant pas à celle des documents tapés à la machine à écrire à l'époque. La situation a alors forcé CBS à mener une enquête interne, laquelle a conclu au caractère apocryphe des documents. À la suite de ce *mea culpa*, des journalistes ont été congédiés, et Rather a été écarté du bulletin de nouvelles qu'il présentait en heure de grande écoute (Bernier, 2016).

professionnelles d'hier; le tout, au service d'un « paradigm repair », censé réparer l'image du champ journalistique, sans réfléchir à sa possible responsabilité dans l'origine de ces histoires.

Or, qu'il s'agisse de recourir au passé pour faire de certaines personnalités des modèles d'excellence ou de déviance, la manœuvre demeure critiquée. Le cas Cronkite, par exemple, illustre comment la nostalgie et la mythification de certaines personnalités peuvent conduire les journalistes à penser que les solutions aux problèmes du journalisme se trouvent dans le renchérissement des normes historiques (ex. : objectivité), plutôt que les amener à explorer de nouvelles avenues qui soient davantage aux dires du public et de l'époque (Carlson, 2012). De même, la tendance à interpréter les manquements présents à l'aune du passé « pushes aside contextual factors or a reflective assessment of journalistic norms and practices to privilege surface similarities » (Carlson, 2014, p. 34). Il en découle du métajournalisme superficiel, qui se garde d'explorer pourquoi ces manquements surviennent en premier lieu.

Cette littérature faisant écho au concept d'« interpretive community » est celle qui souligne le plus clairement l'utilisation du métajournalisme à des fins d'autorité journalistique. Zelizer (1990, 1993) expose explicitement comment les journalistes de presse écrite ont extirpé des récits de leur passé pour, dans un cas, rétrospectivement prouver qu'ils avaient été les autorités incontestées dans la transmission d'un événement d'ampleur (Zelizer, 1990), et dans l'autre, ressasser une contribution journalistique d'excellence cristallisant, à travers les époques, une vision standardisée de l'autorité journalistique (ex. : articulée autour de son rôle de chien de garde des instances de pouvoir) (Zelizer, 1993). Carlson parle également explicitement d'autorité, en soulignant comment certaines personnalités jugées exemplaires (2012) ou déviantes (2014) offrent, à la communauté des journalistes, des points de ralliement symboliques autour desquels affirmer leur vision commune de l'autorité journalistique et des normes qui la

supportent. En définitive, cette littérature invite les chercheurs à considérer comment le métajournalisme ne sert pas uniquement à convaincre le public ou autrui de l'autorité journalistique, mais à re-convaincre les journalistes eux-mêmes de leur autorité journalistique — ou du moins — de la justesse des normes, valeurs, pratiques, etc., sur lesquelles repose traditionnellement cette autorité.

2.2.2.5 Synthèse des études de métajournalisme abordant l'angle interprétatif

Cette recension des études interprétatives en métajournalisme a mis en exergue quatre concepts, donnant à voir autant d'attributs saillants du discours métajournalistique. Un premier attribut est son caractère *performatif*⁵⁰. Ce mot de *performatif* ne saurait ici être lu au sens de discours transformant la réalité de manière effective, tel que mentionné en introduction (voir section 1.2, ch.1). Nous l'employons plutôt ici au sens où Broersma l'applique (2010) à l'ensemble des discours journalistiques. Pour rappel, Broersma (2010) estiment que ces discours ne se contentent pas d'informer le public : ils *performent* un pouvoir symbolique, qui simultanément décrit et agit sur la réalité entourant la chose décrite (ex. : en l'imposant dans les esprits, en déclenchant des réactions, en proposant des interprétations, etc.). De même, les discours métajournalistiques semblent décrire et possiblement transformer le champ journalistique d'un même souffle (ibid.) (plus de détails, ch. 1). Car en *performent* des démarcations dans le champ journalistique (« boundary work »), des réparations de celui-ci (« paradigm repair » ou « second-order paradigm repair »), et des ralliements de ses acteurs autour de symboles communs (« interpretive community »), les discours métajournalistiques façonnent la compréhension que le champ journalistique a de lui-même, la perception que le

⁵⁰. Par ailleurs, on ne saurait ici confondre notre utilisation du terme *performatif* avec celle qu'en font les théories du genre, soit l'idée avancée par Butler (1990) selon laquelle le genre est une construction sociale, *performée* par les individus, et non quelque chose d'inné.

public a du journalisme, et les représentations mentales qui alimenteront de futurs discours métajournalistiques.

L'idée de *performativité* doit aussi être comprise à l'aune d'un deuxième attribut majeur du métajournalisme, soit son caractère *rhétorique*. Son étude est concomitante à l'examen des moyens d'expression qui le véhiculent, comme l'illustrent les travaux de Thomas & Finneman (2014) et Ogbebor (2020) sur les stratégies discursives du « paradigm repair ». De surcroît, elle s'accompagne de l'identification, dans les discours, d'arguments métajournalistiques justifiant la centralité et la marginalité de certains acteurs dans le champ journalistique (« boundary work »); la préservation du paradigme (« paradigm repair » ou « second-order paradigm repair »); ou encore, l'importance de certaines personnalités et de certains récits pour la communauté des professionnels de l'information (« interpretive community »).

Un troisième attribut du métajournalisme concerne son caractère *rituel*. Le concept d'« interpretive community » met ainsi en évidence comment le métajournalisme sert de rituel pour la communauté journalistique : une occasion pour ses membres de réaffirmer, ou de rappeler au public et à eux-mêmes, les dimensions du paradigme qui caractérisent et singularisent leur communauté professionnelle.

Le dernier attribut des discours métajournalistiques englobe les trois premiers : son caractère *stratégique*. Nous employons ce mot en référence à comment les aspects performatifs, rhétoriques et rituels du métajournalisme convergent vers la poursuite d'intérêts stratégiques pour le champ journalistique : démarcations entre acteurs médiatiques (« boundary work »); préservation du paradigme (« paradigm repair » et « second-order paradigm »); outils de ralliement symbolique (« interpretive community »). Cette *orientation stratégique* — notre expression — marque le contraste d'avec une *orientation optimale ou normative* du

CHAPITRE 2 – RECENSION & CADRE THÉORIQUE

métajournalisme, axée sur l'intérêt public (imputabilité envers le public, autocritique, transparence) (Carey, 1974; Bernier, 1995; Bertrand, 2000; McBride & Rosenstiel, 2013).

En somme, il peut être argué que l'orientation stratégique du métajournalisme recouvre l'objectif de défendre, de consolider et de renforcer l'autorité journalistique. Le métajournalisme se présente, de fait, comme une tentative discursive de *performer* cette autorité, en développant des arguments et des stratégies censées conduire au consentement de celle-ci en dehors et en dedans du monde journalistique (Perdomo & Rodrigues-Rouleau, 2021). Aussi a-t-on vu, dans la recension, le métajournalisme comme une stratégie utilisée par certains acteurs médiatiques pour revendiquer une autorité supérieure en information, en opposition à d'autres membres du champ ou à des acteurs qui font concurrence au champ (« boundary work »). Nous avons aussi contemplé comment le métajournalisme, en réponse aux scandales ou incidents critiques qui secouent son industrie, table sur la stigmatisation d'acteurs médiatiques (« paradigm repair ») ou l'identification de coupables extérieurs à son champ (« second-order paradigm »). La manœuvre évite au champ de se poser les questions sensibles susceptibles de confronter son paradigme (de normes, de valeurs, de pratiques, etc.) et d'ébranler les fondements de l'autorité journalistique ancrés dans ce paradigme. La recension a enfin démontré comment le métajournalisme mobilise le répertoire d'interprétations et récits qu'entretient et partage la communauté des journalistes à propos de son passé (« interpretive community »). Il peut servir à défendre *a posteriori* l'autorité épistémique des journalistes dans la couverture d'événements d'ampleur. Ou encore, à rallier le groupe des journalistes autour d'une vision commune de l'autorité journalistique, exemplifiée par des pratiques, des contributions ou des personnalités journalistiques d'hier élevées au rang d'archétypes normatifs devant guider la conduite présente et future du journalisme. Dans tous ces cas, le discours métajournalistique semble vouloir re-convaincre le public de son autorité comme

sélectionneurs, interprètes et transmetteurs d'informations fiables et véridiques, comme porte-paroles du public auprès des instances de pouvoir, ou comme vecteurs de démocratie en société, chaque fois qu'une situation, un scandale ou un enjeu journalistique éveille le doute sur la légitimité du journalisme en ces matières. Et, singulièrement, s'agissant de ces cas exemplaires du concept d' « *interpretive community* », le discours semble aussi servir à re-convaincre les journalistes eux-mêmes de leur autorité journalistique et des assises sur lesquelles elle repose.

2.2.3 Carences de la littérature sur les produits métajournalistiques

Une majorité des études interprétatives s'attarde à des corpus, dans lesquels les journalistes réfléchissent à la couverture médiatique controversée d'événements, ou encore à des scandales éthiques majeurs du journalisme. Une plus petite quantité d'études se penche sur ces enjeux ou événements du journalisme pour lesquels le champ journalistique n'a a priori rien à se reprocher, ces cas que Carlson (2011b) qualifie d' « incidents critiques ». Ainsi, nous n'avons trouvé qu'une seule étude examinant le discours métajournalistique engendré, par exemple, par la fermeture d'un média (ibid.). Qui plus est, à notre connaissance, aucune étude ne s'est encore intéressée au discours métajournalistique portant précisément sur la relation entre les journalistes et les corps de police, voire sur un conflit de travail touchant le milieu médiatique. De même, si la littérature conclut à une absence d'autocritique des journalistes par rapport à leurs pratiques, et aux structures économiques qui encadrent leur activité, elle se montre peu diserte quant à la capacité d'autocritique des journalistes relativement à certaines de leurs revendications véhiculées à travers le métajournalisme (ex. : soutien financier à la presse écrite, conditions de travail, droit aux sources confidentielles, etc.).

De plus, même si la notion d'autorité journalistique apparaît comme un moteur du métajournalisme, cette notion se trouve plus souvent en toile de fond qu'à l'avant-plan. L'angle

de l'autorité éclairé pourtant le contraste entre une vision stratégique du métajournalisme et son pendant idéal articulé dans les essais normatifs sur le sujet. Dans la même veine, si la plupart des études interprétatives s'accompagnent, en creux, de réflexions critiques sur ce que devrait être le métajournalisme, elles gagneraient à faire une démonstration plus limpide de l'écart entre les corpus analysés et les aspirations normatives associées au métajournalisme.

Pour finir, le métajournalisme, en contexte québécois ou canadien, est un thème de recherche très peu exploité. En définitive, il y a lieu d'examiner si le consensus scientifique de cette littérature sur l'orientation stratégique dominante des discours métajournalistiques (défense, consolidation et renforcement de l'autorité journalistique), au détriment de ses aspirations normatives (autocritique, transparence, imputabilité), s'applique au métajournalisme québécois.

2.3 La réception du journalisme

Les études de réception composent une part féconde de la recherche en communication. Elles renvoient à l'ensemble des études s'attardant aux effets⁵¹ des médias de masse sur les récepteurs (ex. : attitudes, comportements) ; les usages que font les récepteurs de ces médias (ex. : théories des usages et gratifications ou de l'exposition sélective⁵²); les opinions qu'ont les récepteurs des contenus médiatiques; et, finalement, les interprétations que soutirent les

⁵¹. Insistons ici sur la circonspection avec laquelle ce mot *effets* doit être interprété. Si les premières études de réception médiatique des années 1920 parlaient d'effets illimités et directs des médias (c.-à-d. des liens causaux entre exposition médiatique et attitudes/comportements), ce postulat a été abandonné par la grande majorité des chercheurs positivistes au fil des décennies subséquentes, au profit d'un consensus sur les effets plutôt indirects ou limités des médias (c.-à-d. ceux-ci ne happent pas directement les individus, ils sont médiés par des facteurs atténuants ou aggravants comme l'entourage, le contexte social, le profil individuel des récepteurs, des schémas cognitifs préexistants, etc.) (Mattelart & Mattelart, 2004 ; Jensen & Rosengren, 2005).

⁵². La théorie des *Uses & Gratifications* (ex. : Katz et al., 1973) postule que le récepteur opère des choix conscients de médias ou de contenus médiatiques en fonction des avantages qu'il compte en soutirer (Jensen & Rosengren, 2005). La théorie de l'exposition sélective postule que les individus ont une inclination naturelle à sélectionner et à s'exposer à des médias ou des informations qui correspondent à leurs visions préalables du monde, avec pour conséquence, un renforcement continu de leurs opinions (biais de confirmation) (Hébert et al., 2015).

récepteurs des contenus médiatiques (Jensen & Rosengren, 2005). En l'espèce, le domaine recouvre au moins deux grandes approches épistémologiques : positiviste — recherches quantitatives sur les effets et usages des médias et contenus médiatiques — et interprétative — recherches qualitatives sur le sens que les publics donnent aux contenus médiatiques.

L'étude de la réception des contenus journalistiques reflète l'ensemble de ces orientations épistémologiques. Dans son versant qualitatif, l'on observe quantités de travaux qui, au moyen d'entrevues ou de groupes de discussion, interrogent le public sur la manière dont il évalue la performance journalistique dans la médiatisation d'événements ou de domaines précis de l'actualité (ex. : Beyer & Matthes, 2015; Haw et al., 2019; Oz, 2016). S'y ajoutent des études demandant à des usagers de médias comment ils réagissent à certains médias (ex. : Nielsen, 2016; Ross, 2017), formats (ex. : Jones, 2017; Manninen, 2018) ou genres journalistiques (ex. : Bernier et al., 2008); ou encore, leur opinion par rapport aux principes et valeurs qui devraient guider les journalistes (ex. : Slavtcheva-Petkova, 2016; Karlsson & Clerwall, 2018).

Or, la production scientifique en matière de réception journalistique est marquée par la prédominance d'études quantitatives et post-positivistes. Ainsi, l'on note une abondance d'études de corrélation cherchant à mesurer, par sondage, des associations entre variables, telles que l'exposition journalistique à un sujet — ex. : le fonctionnement de la justice (ex. : Hitt & Searls, 2018), l'immigration (McLaren et al., 2018) ou l'avortement (Perse et al., 1997) — et ses effets sur l'attitude des publics envers ledit sujet. Tout un pan d'études post-positivistes, en outre, examine de manière expérimentale si et comment les appartenances politiques, ethniques ou idéologiques d'un individu influencent sa réception des contenus journalistiques, notamment, sa perception d'un biais défavorable envers le ou les groupes auxquels ils s'identifient (ex. : Vallonne et al., 1985; Mason & Nass, 1989 ; Perloff, 1989; Gunther et al., 2012 ; Reid, 2012).

CHAPITRE 2 – RECENSION & CADRE THÉORIQUE

D'autres études mesurent les effets de certaines pratiques sur la manière dont les récepteurs évaluent la crédibilité ou la qualité des contenus journalistiques — ex. : la transparence (c.-à-d. la démonstration publique du processus de fabrication des nouvelles) (ex. : Karlsson et al., 2014; Tandoc Jr. & Thomas, 2017), ou encore le « solution-oriented journalism » (c.-à-d. le journalisme axé sur la recherche de solutions aux problèmes sociaux) (ex. : McIntyre & Sobel, 2017). Enfin, certaines de ces études post-positivistes s'intéressent à la réception des journalistes eux-mêmes. Elles cherchent à mesurer les changements d'attitudes ou de comportements (ex. : décisions éditoriales) qu'induisent, chez des professionnels de l'information, les variations d'un artéfact journalistique mobilisé comme variable indépendante (ex. : variations dans le ton; sur le niveau de détails donné, etc.) (ex. : Kruikemeir & Lecheler, 2018; Otto & Glogger, 2020).

La dimension réception du métajournalisme demeure toutefois dans l'angle mort de la recherche. Les rares études effleurant cet aspect sont quantitatives et émanent de la science politique. Elles s'attardent aux impacts sur les attitudes de l'exposition médiatique à des cadrages que l'on peut qualifier de métajournalistiques — ex. : une nouvelle dans laquelle les journalistes se mettent en scène, ou focalisée sur les stratégies d'acteurs de la société (ex. : politiciens) pour accéder aux médias. Ces études ont observé que l'exposition à de tels cadrages est corrélée avec un niveau de cynisme plus élevé envers la politique (de Vreese & Elenbaas, 2008) et un jugement moins favorable de la qualité du travail journalistique (d'Angelo & Lombard, 2008). Bien qu'intéressantes, ces études expérimentales sont axées sur des types de cadrage où les médias et les journalistes certes s'insèrent dans le récit d'une nouvelle, mais dans une position somme toute secondaire par rapport aux acteurs politiques. Qui plus est, elles ne disent rien du sens que les participants donnent à ces cadrages. Il ne s'agit pas d'une faiblesse en soi — ce n'est

pas l'objectif de ces recherches quantitatives — ; seulement, un devis qualitatif offrirait un véritable regard sur les registres interprétatifs auxquels s'abreuvent les participants en présence de tels textes, et les rapprochements, surprenants ou non, qu'ils opèrent entre divers concepts.

La réception des discours métajournalistiques par les journalistes eux-mêmes demeure pareillement limitée. Certes, l'on dénombre pléthore de travaux dans lesquels des journalistes, suivant des entretiens semi-dirigés ou des protocoles ethnographiques, livrent des réflexions métajournalistiques sur une diversité de sujets : leur vision de la qualité en journalisme (ex. : Marcotte, 2008); leur utilisation des réseaux sociaux (ex. : Bossio & Sacco, 2017 ; Zeller & Hermida, 2015); leurs interactions avec l'auditoire (ex. : Holton et al. 2016 ; Williams et al., 2011 ; Witschge, 2012) et les sources (ex. : Sallot et al., 1998 ; Francoeur, 2017), etc. S'y ajoutent ces travaux dans lesquels les journalistes s'expriment sur les pratiques journalistiques (ex. : Chadha & Koliska, 2015; Plaisance & Deppa, 2008; Lough & McIntyre, 2018) et leur évolution en réaction à la COVID-19 (ex. : Lacroix & Carignan, 2020), à l'intégration du multiplateforme (ex. : Francoeur, 2012, 2021), à la décroissance des revenus (ex. : Ryfe, 2012), etc. Mentionnons plus particulièrement ici l'étude de Fengler (2003). Sa série d'entrevues avec des chroniqueurs et des reporters « média » américains met en relief comment ces journalistes trouvent malaisé de critiquer leurs pairs, et craignent de subir les foudres de leurs employeurs s'ils décrivent les pressions économiques qui pèsent sur l'activité journalistique (ibid.).

Ces recherches ne sauraient se qualifier d'études de réception, en ce qu'aucune ne s'attarde véritablement à la réaction des journalistes par rapport à un corpus de produits journalistiques. En l'état, la littérature fait l'impasse sur la posture de récepteur qui est souvent celle du journaliste, qui, dans le cadre de ses fonctions, consulte des contenus journalistiques de ses collègues, d'autres médias, etc.

2.3.1 Carences de la littérature sur la réception du journalisme

En résumé, la littérature sur la réception du journalisme se penche peu sur la manière dont des individus, à l'extérieur du microcosme journalistique, interprètent des produits métajournalistiques et leurs discours d'autorité. Elle ne s'attarde pas davantage à la réception de ces contenus par les journalistes eux-mêmes. Enfin, la littérature sur la réception du journalisme ne compare guère les perceptions du public, des journalistes et de tout autre groupe de la société par rapport aux produits métajournalistiques.

Il s'agit de manques importants considérant comment le métajournalisme ne saurait évoluer totalement en vase clos. Ses attributs performatifs, rhétoriques et stratégiques ne font sens, après tout, qu'en relation avec des récepteurs extérieurs : influencés ou non par les discours métajournalistiques; consentant ou non aux revendications et aux arguments démocratiques du métajournalisme; convaincus ou non de l'autorité supérieure des journalistes professionnels en information, etc. Sa dimension rituelle, de même, requiert que l'on s'intéresse aux journalistes comme auditoires du métajournalisme, compte tenu de l'idée selon laquelle le discours métajournalistique sert autant à communiquer avec le monde extérieur qu'à entretenir une identité professionnelle commune au sein du champ journalistique.

Dans le reste du chapitre, sera décrit un cadre théorique pouvant répondre à ces insuffisances et celles déjà évoquées pour les produits journalistiques (voir section 2.3.2.7). Les théories qu'il contient sauront éclairer une enquête du discours métajournalistique québécois de la dernière décennie, à la fois dans ses dimensions produits et réception.

2.4 Cadre théorique

Nous avons, en introduction (voir section 1.8, ch. 1), présenté cette thèse comme souscrivant à l'épistémologie interprétativiste, avec pour implication, un examen du métajournalisme à l'aune de la subjectivité de ceux qui produisent ces discours et les reçoivent. Dans ce qui suit, nous développerons un cadre théorique reflétant les perspectives épistémologiques de cette thèse et l'essentiel des travaux interprétatifs en métajournalisme.

S'agissant des produits du métajournalisme (voir section 2.5.1), il sera question de l'*approche culturelle* de Zelizer (2.5.1.1) (2017), examinant les symboles culturels mobilisés par les journalistes pour entretenir leur autorité et une identité singulière. Celle-ci est soluble avec la *théorie des discours métajournalistiques* (2.5.1.2) (Carlson, 2016) et le *modèle relationnel de l'autorité journalistique* (2.5.1.3) (Carlson, 2017), nous offrant tous deux des clés conceptuelles pour décoder les fonctions du discours métajournalistiques, et les dynamiques relationnelles que doivent entretenir les journalistes avec divers acteurs de la société pour défendre, consolider et renforcer leur autorité.

S'agissant de la réception du métajournalisme (voir section 2.5.2), il sera mention du *paradigme interprétatif*, s'attardant aux sens et interprétations que donnent des récepteurs de messages médiatiques (2.5.2.1), et du concept de *communautés interprétatives*, se penchant sur les scénarios interprétatifs auxquels puisent des récepteurs, dans leur appartenance à un ou plusieurs groupes sociaux, pour décoder des messages médiatiques (2.5.2.2) (Bernier et al., 2008). Nous terminons cette section d'une synthèse sur l'utilité opératoire de ce cadre théorique et son adéquation avec l'épistémologie interprétativiste de la thèse (2.5.3).

2.4.1 Dimension produit

2.4.1.1 Philosophie de recherche pour les produits du métajournalisme : L'approche culturelle

Dans *What Journalism Could Be?*, Barbie Zelizer (2017) décrit une approche de la recherche savante qualifiée de « cultural analysis of journalism », et présentée dans la thèse sous l'appellation française *approche culturelle*. Celle-ci examine les « meanings, symbols and symbolic systems, ideologies, rituals, and conventions by which journalists maintain their cultural authority as the voice of events in the public domain » (ibid., p. 152).

La définition que donne Zelizer (2017) des domaines d'intérêts de cette approche ouvre des perspectives de recherche originales, adaptées au décodage des attributs performatifs, rhétoriques, rituels et stratégiques du discours métajournalistique québécois. Elle pose aussi la question de l'autorité, que l'on détaillera plus loin (voir section 2.5.1.3), en plus de suggérer plusieurs rapprochements conceptuels avec d'autres auteurs. Ainsi, nous enrichissons l'approche culturelle des enseignements de David Ryfe (2012) et de Matt Carlson (2016, 2017), qui apparaissent solubles dans l'approche esquissée par Zelizer (2017).

De cet alliage théorique découlent plusieurs implications épistémologiques. Le premier est celui d'appréhender le champ journalistique comme une culture⁵³ et non comme une simple occupation professionnelle (Zelizer, 2017). L'idée suggère qu'à l'image d'une nation, la culture

⁵³. Outre Zelizer (2017) ou Ryfe (2012), d'autres travaux font peu ou prou allusion à une culture propre au journalisme ou à une identité collective transcendant le champ journalistique. Chez Bourdieu (2005), cette culture ou identité semble émaner de l'adhésion impensée de ses membres à un ensemble de présupposés sur le journalisme et la société (*doxa*). Chez Zelizer (1990, 1993), cette identité est constituée sur la base d'interprétations communes (« interpretive community ») sur l'actualité. Chez Nerone (2009) — « belief system » — et Deuze (2005) — « occupational ideology » — elle s'articule autour d'idéologies et de croyances partagées sur la pratique idéale du journalisme ; tandis que chez Meltzer & Martik (2017), elle gravite autour de pratiques journalistiques et de leur apprentissage/perpétuation auprès des pairs (« community of practice »). Dans la thèse, lorsque nous emploierons les expressions *culture journalistique* ou *identité collective journalistique*, nous ferons écho au caractère singulier du groupe des journalistes, unifié autour de l'ensemble des éléments susmentionnés : visions du monde, interprétations, idéologies, croyances, traditions, valeurs, normes, pratiques, récits, mythes communs, etc.

journalistique, en l’occurrence québécoise ou nord-américaine⁵⁴, est traversée d’un certain nombre de principes (ex. : l’importance de témoigner *de visu* des événements), de normes (ex. : objectivité), de traditions (ex. : prix journalistiques), de récits mythiques (ex. : enquêtes journalistiques emblématiques), d’institutions (ex. : conseils de presse, *legacy media*), d’idéologies (ex. : le journalisme comme vecteur de démocratie) et de pratiques (ex. : la contre-vérification d’informations), donnant à ses adhérents une identité collective singulière, et à ses observateurs externes, des traits caractéristiques pour reconnaître cette culture (Ryfe, 2012). L’ensemble de ces symboles culturels constitue alors un répertoire, auquel se réfèrent les journalistes pour cultiver le caractère distinct de leur espace sociologique; symboles que les journalistes reproduisent au contact de leurs pairs, maintenant ainsi la culture journalistique à l’intérieur d’un cadre plutôt rigide qui limite la possibilité d’imaginer le journalisme autrement (ibid.). Ainsi, malgré les différences en fait d’affiliations médiatiques ou de modalités d’exercice du journalisme, ce cadre de référence commun qu’est la culture journalistique agirait comme une « gravitational force for journalists, pulling them together so that they are more similar to one another than they are to members of any [autre] occupation » (ibid., p. 11).

Deuxièmement, l’approche culturelle envisage les journalistes, non pas comme de simples colporteurs d’informations ou descripteurs de l’actualité, mais aussi comme des producteurs de culture à l’échelle de la société, du fait qu’ils « impart preference statements about what is good and bad, moral and amoral, appropriate and inappropriate » (Zelizer, 2017, p.

⁵⁴. Le concept de culture journalistique est plus souvent crédité à Thomas Hanitzsch (2007), qui a examiné et comparé comment les reporters à travers le monde diffèrent dans leurs visions des rôles institutionnels, des orientations épistémologiques et des priorités éthiques du journalisme, avec cette idée qu’il existe, en définitive, plusieurs cultures journalistiques. Ici cependant, nous basons notre compréhension du concept sur Zelizer (2017) et Ryfe (2012), qui parlent de l’ensemble des symboles partagés par les journalistes nord-américains.

CHAPITRE 2 – RECENSION & CADRE THÉORIQUE

152). Aussi les produits journalistiques ne seraient-ils pas que de simples nouvelles, mais des artefacts trahissant les présomptions idéologiques des journalistes envers le monde extérieur.

Troisièmement, l'approche culturelle enjoint les chercheurs à analyser le journalisme en dehors des paramètres sociologiques habituels, qu'il s'agisse du cadre organisationnel ou des routines de travail et de leurs influences sur les comportements ou les produits journalistiques (ibid.). Elle les invite, en lieu et place, à s'intéresser à la manière dont le contenu, le langage et le format des nouvelles sont des révélateurs du champ journalistique lui-même : les perceptions qu'il entretient à propos de lui-même, le regard qu'il souhaite voir porté sur lui, etc. Elle les invite, d'autre part, à s'attarder au dialogue que le champ journalistique entretient avec lui-même (ibid.). Aussi voit-elle le discours journalistique, et par extension le discours métajournalistique, comme le creuset d'une identité collective; un instrument qui aide la communauté des journalistes à *faire sens* de ses pratiques, normes et valeurs (ibid.), et qui « continually constructs meanings around journalism and its larger social place » (Carlson, 2016, p. 350).

Dernier point : l'approche culturelle enjoint les chercheurs à aller au-delà des idéaux normatifs avancés par la presse elle-même, et qui, invariablement, se présente comme l'un des principaux rouages de la démocratie en société (Zelizer, 2017). Cela ne signifie pas de moquer cet engagement ou de ne pas s'y intéresser du tout. Cela commande plutôt d'aller au-delà de ce que le journalisme dit être ou veut être pour se concentrer sur ce qu'est le journalisme — notamment, une pratique plus complexe que le laissent entendre ses discours publics, aux prises avec des aspirations et des pressions antinomiques.

Les travaux étudiant le métajournalisme sous un angle interprétatif (voir section 2.3.2.2) partagent une filiation avec l'approche culturelle ici décrite. Ils décrivent le métajournalisme comme un discours permettant au journalisme de protéger sa singularité par rapport aux autres

groupes de la société (« boundary work »), de cultiver l’homogénéité à l’intérieur de son groupe (« paradigm repair » & « second-order paradigm repair »), et de créer, en définitive, une identité culturelle commune qui semble imprégner l’ensemble du champ journalistique (« interpretive community »). Ces études, en outre, respectent l’un des principaux traits saillants de l’approche culturelle, à savoir la remise en question des « self-presentations that journalists provide » (Zelizer, 2017, p. 151). Elles révèlent, enfin, les idéologies du journalisme, comprises ici au sens d’idées, de croyances et de connaissances propres à un groupe et s’imposant à lui comme allant de soi (Hartley, 2002). Aussi la présente thèse s’inscrira-t-elle dans cette approche pour analyser les idéologies journalistiques qu’a perpétuées le discours métajournalistique québécois, dans la foulée de trois événements d’actualité (voir chapitre méthodologique, ch. 3). Les prochaines sous-sections exploreront deux théories, en adéquation avec cette approche culturelle, qui constitueront le cadre théorique pour étudier les produits métajournalistiques.

2.4.1.2 La théorie des discours métajournalistiques

La *théorie des discours métajournalistiques*⁵⁵ de Matt Carlson (2016) consiste en une synthèse des diverses fonctions performatives des discours métajournalistiques. Elle conçoit les discours publics sur le journalisme comme vecteurs de transformations potentielles pour le champ journalistique : ils engendrent des schèmes de compréhension communs pour celui-ci, lesquels ont la possibilité de se traduire en changements de pratiques.

Carlson (2016) discerne trois fonctions possibles des discours métajournalistiques. En premier lieu, ils viseraient la fixation des termes associés au journalisme, consacrant, par là

⁵⁵. Traduction libre de « theory of metajournalistic discourse » (Carlson, 2016). Malgré son appellation de théorie, son auteur nous invite à ne pas l’appréhender comme une « causal proposition », mais comme un argumentaire, soulignant comment « the material practices of journalism [c.-à-d. la pratique du journalisme] are inextricable from publicly articulated meanings of these practices [c.-à-d. les discours métajournalistiques] » (ibid., p. 361).

CHAPITRE 2 – RECENSION & CADRE THÉORIQUE

même, l'existence de certaines normes, pratiques ou valeurs, parce que désignées nommément par le discours métajournalistique (« definition making »). La fixation de ces termes et les définitions qui les accompagnent n'ont rien de final ; de nouveaux termes peuvent toujours s'ajouter et des définitions existantes peuvent être altérées au gré des changements de la discipline. Relevant de la permanence, cependant, serait le rôle de boussole de ce répertoire de termes et de définitions : « They form the language through which actors comprehend what journalism is, and they shape understandings of it as a form of cultural production » (ibid., p. 359). En second lieu, le discours métajournalistique chercherait à déterminer et à maintenir les frontières entre les éléments journalistiques désirables et indésirables (« boundary setting »). En dernier lieu, le discours métajournalistique acterait la légitimation de certaines normes, pratiques, valeurs, voire de certain acteurs (« legitimization »). L'on peut ici opérer un rapprochement avec la notion d'« interpretive community », cette idée selon laquelle, en revisitant leur passé, les journalistes puiseraient les critères de légitimité en vertu desquels juger leurs contemporains (Zelizer, 1990), ou encore, effectueraient une légitimation *a posteriori* de certains comportements (Zelizer, 1993). Cette troisième fonction des discours métajournalistiques fait enfin écho au « paradigm repair », car chaque fois qu'elle s'emploie à réparer son paradigme, la communauté journalistique relégitime au passage les normes, pratiques et valeurs qui en constituent l'ossature.

Si la théorie de Carlson (2016) peut éclairer la compréhension des chercheurs sur les fonctions du métajournalisme, ces fonctions représentent bien davantage des moyens qu'une fin en soi. Il y manque un mobile plus large qui puisse expliquer l'impulsion des journalistes à constamment entretenir leur champ, qu'il s'agisse d'en définir/redéfinir les termes, d'en délimiter les frontières ou d'en légitimer/relégitimer les canons fondateurs. C'est pourquoi il

apparaît pertinent d'ajouter à la théorie sur les discours métajournalistiques un complément sur la notion d'autorité. Et pour cela, une autre contribution intellectuelle de Carlson (2017) peut enrichir l'analyse : le modèle relationnel de l'autorité journalistique.

2.4.1.3 Le modèle relationnel de l'autorité journalistique

Comment mentionné plus tôt, le concept d'autorité journalistique, soit la capacité des journalistes d'obtenir le consentement par autrui de leur légitimité comme sélectionneurs, interprètes et transmetteurs d'informations (Zelizer, 1992; Carlson, 2017), est en toile de fond des études qualitatives en métajournalisme. Le besoin des journalistes d'être reconnus comme des autorités dans leur domaine, par le public, leurs sources, voire leurs collègues, apparaît comme un incitatif fort pour s'adonner au métajournalisme. Et à travers ces discours, les journalistes peuvent construire des rapports d'autorité qui les favorisent.

En introduction (voir section 1.5, ch. 1) ont été abordées les dynamiques concourant à consolider ou à fragiliser l'autorité des journalistes en société. Ainsi, avance Carlson (2017), l'autorité journalistique n'a rien de naturel; si une telle chose existe, elle résulte d'un argumentaire constant, par lequel les journalistes entrent en relation avec autrui, pour qu'on leur reconnaisse la légitimité de sélectionner, d'interpréter et de rapporter les nouvelles. En cela, l'autorité journalistique est un processus foncièrement relationnel et discursif, que Carlson (2017) résume comme une lutte pour le droit « [to] mediate society to society » (p. 92). L'obtention de la légitimité journalistique et de l'autorité qui en découle sont synthétisées dans un modèle théorique de Carlson (2017), qu'on appellera ici *modèle relationnel de l'autorité journalistique*⁵⁶. Il n'est pas le seul modèle à offrir une schématisation des divers éléments (ex. : personnes, institutions, orientations normatives) auprès desquels les journalistes construisent leur

⁵⁶. Traduction libre de « relational model of journalistic authority » (Carlson, 2017).

CHAPITRE 2 – RECENSION & CADRE THÉORIQUE

autorité (ex. : Bernier, 2014; Dauvin & Legavre, 2008). Or il est le seul, à notre connaissance, à y adjoindre une composante sur les stratégies concrètes employées par les journalistes pour performer cette autorité et à y intégrer explicitement le concept de métajournalisme.

Le premier volet du modèle relationnel de l'autorité journalistique (Carlson, 2017) considère six dynamiques relationnelles, à travers desquelles se nourrit, se renforce et se modifie l'autorité journalistique. La principale de ces relations est celle que les journalistes doivent établir avec le public, lequel légitime l'activité journalistique en consommant ses produits journalistiques; en les considérant comme porteurs d'utilité publique; en critiquant parfois leur qualité, mais en ne remettant pas foncièrement en cause la pertinence des journalistes en société. Outre le public, Carlson (2017) avance que l'autorité des journalistes se fonde aussi sur leurs relations auprès des sources. Elle se renforce au contact de celles perçues comme ayant le plus de pouvoir ou d'expertise en société. Enfin, l'autorité des journalistes serait impactée par ses relations avec des observateurs externes du monde journalistique (ex. : intellectuels, activistes, groupes de pression, etc.), qui critiquent son activité; avec l'État, qui détermine le cadre légal à l'intérieur duquel les journalistes peuvent exercer leur autorité; avec le marché, en référence aux impératifs commerciaux qui influent sur les attentes envers le journalisme; et avec les technologies, qui transforment la manière par laquelle l'autorité journalistique peut être performée. Ce volet du modèle rappelle que le champ journalistique est plus hétéronome qu'il ne le prétend, à la merci des pressions ou du regard que portent sur lui d'autres champs sociologiques que le sien (ex. : politique, marché, etc.). (Bourdieu, 1996c, 2005).

Le deuxième volet du modèle relationnel de l'autorité journalistique se rapporte aux performances d'autorité journalistique. Pour Carlson (2017), les pratiques textuelles (ex. : la pyramide inversée, les 5 « W »), de même que les aspects formels du journalisme

(ex. l'ordonnancement des nouvelles), en sont des exemples, en ce qu'ils traduisent visuellement la compétence prétendument supérieure des journalistes à sélectionner et à hiérarchiser l'information. Or, le métajournalisme est le moyen le plus explicite par lequel les journalistes peuvent argumenter leur autorité, en construisant un rapport vertical qui les avantage : eux, comme sélectionneurs, interprètes et transmetteurs de l'actualité; et le public, comme destinataire idéalement passif⁵⁷ des produits journalistiques (Carlson, 2017). Il est, par ailleurs, un outil de contrôle du champ journalistique, par la possibilité qu'il fournit de « controlling both the naming of symptoms and the corresponding means of suggesting a cure » (ibid., p. 81).

Au final, les discours métajournalistiques fortifient une dernière manifestation de l'autorité journalistique : l'identité journalistique elle-même (Carlson, 2017). Cette identité, qui recouvre en son sein les normes, valeurs, pratiques et croyances auxquelles adhère une majorité de journalistes, est le blason d'honneur d'une discipline qui a compris qu'elle n'est jamais aussi influente que lorsqu'elle affiche un front uni. Pour y arriver, l'on ajoutera ici que les procédés métajournalistiques du « boundary work » et du « paradigm repair » deviennent indispensables, afin de garder les éléments perturbateurs à distance et l'identité du groupe homogène. Également, la mythification de certaines personnalités ou de certains événements (« interpretive community ») offrent des symboles inspirants et rassembleurs autour desquels l'identité journalistique, et ultimement son autorité, peuvent se renforcer.

⁵⁷. Nous ne disons pas que les publics sont passifs, ou que les journalistes d'aujourd'hui souhaitent s'adresser à des auditoires passifs — après tout, les publics ne se gênent pas pour exprimer leur mécontentement à l'endroit des médias d'information sur les réseaux sociaux, et les journalistes, quant à eux, bénéficient souvent, dans leur travail, des informations du public qui remontent à travers ces mêmes réseaux. Il s'agit simplement de reconnaître que l'autorité journalistique est a priori plus forte lorsqu'idéalisée sur la base d'un rapport vertical plutôt que sur la base d'un rapport horizontal. En cela, le métajournalisme apparaît comme un outil que les journalistes mobilisent pour tenter de *re-verticaliser* leurs rapports avec l'auditoire (Carlson, 2017), quand bien même ces tentatives semblent antinomiques avec l'époque (ex. : réseaux sociaux, approches « bottom-up », etc.) ou peu susceptibles de réussir.

En résumé, le modèle carlsonien conçoit l'autorité journalistique comme résultant de dynamiques relationnelles et discursives, dont la finalité est de présenter le rôle médiateur des journalistes en société comme naturel, idéal et incontournable. Ajoutons toutefois que l'autorité journalistique est constamment contestée, et que ses contours peuvent se modifier à tout moment.

2.4.2 Dimension réception

2.4.2.1 Philosophie de recherche de la réception : Le paradigme interprétatif

L'étude de la réception du métajournalisme s'inscrira ici dans le paradigme interprétatif⁵⁸. Au lieu de prioriser l'examen des effets des contenus médiatiques sur les récepteurs, ou celui des mécanismes de cognition qui sous-tendent la réception, cette école de recherche s'attarde à « comment est reconstruit le sens des messages par les récepteurs » (Bernier et al., 2008, p. 7).

Popularisé dans les années 1960, le paradigme de recherche interprétatif résulte de trois volontés : celle, d'abord, de tourner le dos au positivisme des *Mass communication research*⁵⁹; celle, ensuite, d'offrir une solution de rechange à l'extrémisme de l'école francfortienne⁶⁰ et à l'approche parfois réductionniste de l'économie politique (Morley, 1993); et celle, enfin, de renouer avec la tradition pragmatique (École de Chicago), grand courant sociologique du début

⁵⁸. Le paradigme interprétatif est imprégné des épistémologies constructivistes et interprétativistes, qui toutes deux postulent que la connaissance humaine est le produit des perceptions subjectives du sujet connaissant (Cherkaoui & Haouata, 2017). D'ailleurs, tout au long de la thèse, nous ne ferons pas la distinction entre constructivisme et interprétativisme, et utiliserons uniquement le terme d'épistémologie interprétativiste, par souci de simplicité (voir section 1.8). Ces courants épistémologiques ont certes des spécificités – les constructivistes insistent sur l'inexistence d'une réalité globalisante et objective alors que les interprétativistes sont moins versés dans de telles considérations ontologiques (Girod-Séville & Perret, 2001) – ; or elles sont très similaires sur les plans philosophiques et méthodologiques (ibid.) (voir section 3.4.1 pour plus de détails). Aussi leurs spécificités respectives n'ont-elles aucune véritable incidence sur les paramètres fondamentaux de cette thèse.

⁵⁹. Cette tradition de recherche du début du XX^e siècle, aussi appelée école empirique de la communication (Mattelart & Mattelart, 2004) était fortement ancrée dans la psychologie sociale et le paradigme béhavioriste (Hartley, 2002). Elle postulait la vulnérabilité des publics face aux effets directs des médias de masse, considérés alors comme capables d'induire des changements d'attitudes et de comportements. Le modèle de la « seringue hypodermique » constituait un archétype de cette tradition de recherche (Mattelart & Mattelart, 2004).

⁶⁰. L'approche critique, initiée par l'École de Francfort dans les années 1930, voit dans les médias de masse des instruments au service des classes dominantes, annihilant la capacité des individus de dégager des interprétations émancipatrices des contenus médiatiques (Taylor & Harris, 2007).

du XX^e siècle, en s’inspirant de son intérêt pour l’analyse des « manifestations subjectives [des] acteur[s] » au sein de leurs interactions sociales (Mattelart & Mattelart, 2004, p. 16). Qui plus est, le paradigme interprétatif doit beaucoup aux *Cultural Studies* qui, à plusieurs égards, incarnent ces trois volontés. Les études culturelles renvoient à l’examen des inégalités sociales (ex. : genre, race, classes économiques) et de pouvoir que révèle et perpétue la culture sous toutes ses formes (ex. : littéraire, médiatique, politique, folklore, populaire, etc.). Elles s’intéressent, en outre, aux stratégies de défiance ou d’assimilation des structures de pouvoir et de domination en société qu’engendrent, chez les individus, leurs interactions avec la sphère culturelle (Hartley, 2002). Représentatif de cette influence des *Cultural Studies* est le modèle de l’encodage/décodage de Stuart Hall⁶¹ (1973/1980), théorie phare du paradigme interprétatif.

Suivant cet héritage intellectuel, les études de réception du paradigme interprétatif portent donc une grande attention à l’articulation entre « macro-level power relations » (c.-à-d. les structures de pouvoir politique et capitaliste) et les « micro-level processes of reception » (c.-à-d. les individus) (ex. : Brundson & Morley, 1978; Corner, 1991; Curran, 1990; Philo, 1990). Il en ressort un consensus sur la capacité balisée des publics de dégager des interprétations autonomes des contenus médiatiques, ces interprétations subjectives étant toutefois teintées, à divers degrés, des intérêts puissants qui produisent les contenus (Clarke, 2014). Depuis les années 2000, en revanche, un courant (*new agenda of audience research*) du paradigme interprétatif délaisse les références aux détenteurs du pouvoir et du grand capital, afin de proposer une vision plus

⁶¹. Le modèle de l’encodage/décodage de Hall (1973/1980) distingue trois façons dont les publics décodent des messages médiatiques : 1) en adéquation avec l’encodage idéologique du message (« dominant reading »), autrement dit, en accord avec l’interprétation privilégiée par les producteurs; 2) en opposition avec l’encodage des producteurs (« oppositional reading »), auquel cas le destinataire tend à remplacer l’interprétation imposée par un cadre de référence alternatif ; 3) ou encore, en contradiction partielle avec l’encodage idéologique (« negotiated reading »), signifiant la tentative du récepteur de négocier une interprétation qui « souscrit en partie aux significations et aux valeurs dominantes, mais puise dans une situation vécue, dans des intérêts catégoriels par exemple, des arguments de réfutation aux définitions généralement partagées » (Mattelart & Mattelart, 2004, p. 60).

CHAPITRE 2 – RECENSION & CADRE THÉORIQUE

circonscrite, voire domestique, de la réception. Ici, les structures macro renvoient aux conditions d'existence d'un récepteur (ex. : classe sociale), avec pour postulat que les identités multiples d'un individu (ex. : homme/immigrant/Asiatique) colorent sa réception des messages médiatiques. Quant aux structures micro, elles englobent les cellules familiales des récepteurs, vues comme des lieux privilégiés d'interactions sociales où sont débattues les interprétations tirées de la consommation médiatique. Les chercheurs de ce courant se démarquent, du reste, par leurs travaux qui comparent comment des auditoires, aux appartenances macro et micro différentes, interprètent des contenus médiatiques similaires (ibid.).

Une étude de la réception des discours métajournalistiques ne saurait escamoter ces paramètres macro relevant de l'économie politique des médias⁶². Comme nous l'avons écrit précédemment, une autre lecture du concept d'autonomie journalistique nous conduit à voir, au contraire, les nombreuses contraintes qui font du champ journalistique un champ vulnérable aux pressions économiques (Bourdieu, 1996b, 1996c, 2005). Et tel qu'argué dans le chapitre d'introduction (ch. 1), le fonctionnement capitaliste de l'industrie médiatique semble la source d'inspiration de maints discours métajournalistiques, dans lesquels les journalistes réagissent aux transformations économiques qui affectent ce fonctionnement. Vraisemblablement, la réception du métajournalisme ne peut être entièrement dépourvue de ces considérations.

N'empêche, le canevas suggéré par les plus récentes études du paradigme interprétatif — son approche plus domestique des phénomènes de réception — embrasse des perspectives possiblement plus appropriées pour l'analyse de la réception des discours métajournalistiques par divers publics. Il n'est pas question ici d'une transposition symétrique des principes de cette

⁶². « Political economy of the media [...] focus[es] primarily on companies' ownership patterns, organizational structures, and business operations; the way that these practices are shaped by governments' laws, regulations, and other policies; and the impacts of these business/regulatory interrelationships not only on media content and media audiences but also on societies' politics and culture more broadly » (Weiss, 2017, p. 2).

approche à notre objet d'étude, mais de nous en inspirer sur quelques aspects précis. À titre d'exemple, l'intérêt des chercheurs du *new agenda of audience research* pour les interactions sociales découlant de la consommation médiatique, et sur comment ces interactions permettent aux individus de « negotiate and renegotiate their interpretations of media material » (Clarke, 2014, p. 187), interroge, similairement, la manière dont des contenus métajournalistiques sont décodés en contexte de groupe. Autre élément d'inspiration : le tropisme comparatif des études souscrivant à cette vision (ibid.). De même, l'on peut envisager que la réception des discours métajournalistiques diffère d'un récepteur à un autre, en fonction, par exemple, de l'univers professionnel dans lequel il évolue et qui fait partie intégrante, peut-on arguer, de la structure macro qui régit son existence. Ces différences méritent attention, en ce qu'elles peuvent enrichir l'analyse des dynamiques relationnelles que cultivent les journalistes dans leur quête d'autorité (Carlson, 2017). Enfin — et c'est là moins un trait d'inspiration qu'un constat — le *new agenda of audience research* s'accorde avec le concept de communautés interprétatives, dont les postulats semblent tout désignés pour servir de cadre théorique à une étude de réception des discours métajournalistiques.

2.4.2.2 Le concept de communautés interprétatives

À cette philosophie de recherche interprétative, nous joignons un cadre théorique articulé autour du concept de *communautés interprétatives*. Typiquement, dans les études en journalisme, l'expression « interpretive community » renvoie au catalogue de symboles que partageraient les journalistes sur le passé de leur discipline (Zelizer, 1990, 1993). Il s'agit de la réappropriation d'un concept qui, à l'origine, ne concerne pas les producteurs de contenus journalistiques ou autres, mais leurs récepteurs. Pour éviter toute confusion, nous utiliserons la dénomination anglaise « interpretive community » lorsqu'il sera question des répertoires interprétatifs que

mobilisent les journalistes dans les produits journalistiques. Lorsqu'il sera mention des récepteurs, nous emploierons le terme français *communautés interprétatives*, sans guillemets.

Transposé à l'étude de la réception, le concept de communautés interprétatives désigne des « groups [of] people engaged in common activities and common purposes who employ a common frame of reference for interpreting their social setting » (Berkowitz & TerKeurst, 1999, p. 127). Il implique que des individus aux profils analogues, appartenant donc à une même communauté interprétative, sont plus susceptibles d'accorder un sens semblable à un message écrit ou médiatique, étant donné le cadre commun de référence qu'ils partageraient. Pour Stanley Fish (1976), le professeur de littérature à l'origine du concept, le cadre renferme un ensemble de stratégies interprétatives offrant aux communautés un *prêt-à-penser* lorsqu'exposées à des messages. La connaissance de ces stratégies, toutefois, ne serait pas innée, mais le fruit d'un apprentissage, plus ou moins conscient, par suite de socialisation auprès des autres membres de la communauté (ibid.). Considérant cela, le processus de réception ne saurait être envisagé comme arbitraire, pas plus qu'il ne devrait être considéré comme un simple acte de lecture⁶³ :

Interpretive communities are made up of those who share interpretive strategies not for reading (in the conventional sense) but for writing texts, for constituting their properties and assigning their intentions. In other words, these strategies exist prior to the act of reading and therefore determine the shape of what is read rather than, as is usually assumed, the other way around. (ibid., pp. 483-484)

Le concept de communautés interprétatives, de surcroît, suggère qu'un récepteur puisse appartenir à plusieurs communautés interprétatives, ceci basé sur la somme de ses identités (ex. : socio-économiques, professionnelles, ethniques). Ces diverses appartenances imprègnent

⁶³. L'idée selon laquelle les textes ou les images ne *déversent* pas leur sens sur des lecteurs passifs, mais que leur signification découle d'un processus de décodage conjoint entre le texte/l'image et des lecteurs actifs qui y insufflent leurs propres interprétations, se trouve pareillement reflétée dans les domaines de la sémiologie, de la littérature (Barthes, 1977 ; Eco, 1975/1978, 1984/1986) et des études de réception médiatique évoquées précédemment – ex. : le modèle de l'encodage/décodage de Hall (1973/1980) (Bullo, 2014).

l'individu d'autant de « répertoires interprétatifs », auxquels celui-ci se réfère pour appréhender son environnement (Bernier et al., 2008, p. 8).

Le concept a servi de grille analytique dans de nombreuses études médiatiques. Généralement qualitatives, elles examinent comment un ensemble de personnes, présumées appartenir à une communauté interprétative homogène, réagissent par rapport à des contenus médiatiques (ex. : émissions télévisées/radiophoniques, films, vidéoclips, musique, journaux, bulletins de nouvelles, publicités, sites web, etc.). Elles se focalisent parfois sur une communauté interprétative précise déterminée en amont — ex. : les activistes politiques (Raunch, 2007) — ou découvrent, par induction, des communautés interprétatives jusque-là invisibles que l'analyse d'un corpus permet de révéler dans leur spécificité (ex. : Nord, 1995; Mitra, 1997; Boisvert, 2020). Enfin, plusieurs études, sans toutefois toujours s'en revendiquer, mobilisent la notion de communautés interprétatives pour comparer les registres interprétatifs auxquels s'abreuvent différentes communautés. Celles-ci peuvent être différenciées sur la base de l'origine ethnique (ex. : Brown & Shulze, 1990 ; Dhoest, 2009), du genre (ex. : Brown & Shulze, 1990), de l'âge (ex. : Jensen, 1990), de la religion (ex. : Nord, 1995), des tendances politiques (ibid.) ou de la classe sociale (ex. : Brundson & Morley, 1978⁶⁴).

Le concept est soluble avec le paradigme interprétatif des études de réception, « préoccup[é] par le sens et la signification » des messages médiatiques, et postulant entre les messages et l'individu « une médiatisation sous forme de scénarios divers » acquis au fil de son existence (Bernier et al., 2008, p. 7). Transposé à notre étude, l'on peut spéculer que

⁶⁴. Selon Zelizer (2017), l'étude de Brundson & Morley (1978) demeure le texte de référence s'agissant de penser la réception des contenus journalistiques comme porteuse d'interprétations et de réactions multiples. Rappelons que cette recherche examine la réception, par divers groupes (c.-à-d. des groupes basés sur l'appartenance commune à un domaine d'études, à une occupation professionnelle ou à une adhésion commune à des idées politiques), de l'émission d'affaires publiques de la *BBC*, *Nationwide* (1969-1983). S'il n'est pas nommément question de communautés interprétatives dans l'étude, celle-ci s'avère néanmoins une illustration patente de ce concept.

l'appartenance d'un individu à un corps professionnel — à une communauté interprétative — appelé à interagir avec les journalistes (ex. : des politiciens) puisera à des répertoires interprétatifs différents de ceux d'une personne qui ne côtoie jamais des reporters pour interpréter des contenus ou des vignettes issus de discours métajournalistiques (plus de détails au ch. 3). Au surplus, si certaines communautés interprétatives apparaissent comme insaisissables, circonstancielle, voire inconnues de leurs propres membres, d'autres sont très conscientes d'exister (Lindlof, 2002). Les journalistes, incontestablement, appartiennent à cette seconde catégorie. La littérature recensée dans ce chapitre brosse le portrait d'une communauté interprétative déterminée à préserver ses membres à l'intérieur d'un cadre bien défini, avec pour corollaire, la propension des journalistes à souvent interpréter les choses de manière semblable.

2.4.3 Synthèse du cadre théorique & Perspectives épistémologiques

La section 2.4 a présenté un cadre théorique pour piloter une analyse de discours métajournalistiques dans ses dimensions produits et réception. S'agissant des produits métajournalistiques, il a été proposé de mobiliser la théorie des discours métajournalistiques (Carlson, 2016) et le modèle relationnel de l'autorité journalistique (Carlson, 2017). La première résume les potentielles fonctions performatives du discours métajournalistique ; la seconde théorise le pourquoi de cette activité discursive — le maintien d'une autorité journalistique en société — , et fournit une synthèse des pratiques et des dynamiques relationnelles qui président à cet objectif. Elles concordent avec une approche dite culturelle du journalisme, appropriée pour étudier la manière dont le champ journalistique génère du sens pour lui-même, à travers le métajournalisme, et se construit une identité collective commune chemin faisant. De plus, cette approche culturelle et les théories que nous lui joignons sont solubles avec les concepts phares

soulignés dans les études interprétatives sur le métajournalisme (ex. : « boundary work », « paradigm repair » ou « second-order paradigm repair », « interpretive community »).

Concernant la réception des discours métajournalistiques, il a été suggéré d'inscrire son étude dans le paradigme interprétatif, en mettant l'accent sur les représentations subjectives que dégagent des individus de ces discours. Les évolutions récentes de cette approche ont recentré l'analyse sur l'univers sociologique immédiat des récepteurs, la manière dont leurs interactions sociales influencent leur réception des contenus médiatiques et promu les comparaisons entre auditoires. Autant d'éléments qui inspirent l'idée d'étudier comment différents publics réagissent aux discours métajournalistiques en contexte de groupe. Pour alimenter cette idée, par ailleurs, a été décrit le concept de communautés interprétatives, postulant que les interprétations d'un récepteur sont teintées de son appartenance à un ou plusieurs groupes sociologiques, lesquels groupes partagent des caractéristiques communes et des stratégies interprétatives relativement similaires pour décoder des contenus médiatiques. Ce concept offre la possibilité d'explorer le caractère polysémique des discours métajournalistiques et de leurs revendications, ceux-ci pouvant faire l'objet d'interprétations contrastées selon les auditoires.

Ce cadre théorique est en adéquation avec l'épistémologie interprétativiste de notre thèse, qui recherche moins l'explication des phénomènes que leur compréhension, à travers les interprétations de ceux qui en sont les producteurs et les destinataires (Bryman, 2004) (voir section 1.8 pour plus de détails, ch. 1). Dans son versant produits, la thèse se penche sur comment les journalistes parlent de leur industrie à l'aune du positionnement singulier qui est le leur. En cela, l'épistémologie interprétativiste s'harmonise avec l'approche culturelle; prises ensemble, elles considèrent le discours métajournalistique comme plus qu'un discours informatif ou revendicatif, mais comme un discours renfermant des significations et des fonctions

particulières pour les journalistes eux-mêmes (ex. : matériaux discursifs pour renforcer une identité collective commune, une autorité en matière d'information, etc.). Dans son versant réception, la présente étude examine les réactions qu'engendre le métajournalisme, à travers le regard des participants des *focus groups*. Elle observe en quoi leurs exégèses sont teintées de leur appartenance à une communauté interprétative basée sur l'occupation professionnelle (c.-à-d. journalistes, acteurs du milieu politique, ou personnes n'ayant aucun lien professionnel ni avec le journalisme ni avec le monde politique). Le paradigme interprétatif, une approche des études de réception médiatique dont nous nous revendiquons, est évidemment empreinte de l'épistémologie interprétativiste, vu son intérêt similaire pour les interprétations subjectives que les récepteurs soutirent des contenus médiatiques, seuls ou en contexte de groupe.

2.5 Objectifs et questions de recherche

Eu égard aux manquements examinés dans les études empiriques sur le métajournalisme, et au cadre théorique ici décrit pour y remédier, il convient maintenant de rappeler les objectifs et les questions de recherche de la présente thèse.

La thèse poursuit trois objectifs. Le premier est de mettre en lumière la teneur des discours métajournalistiques québécois. Elle pallie en cela l'absence d'études de cas sur la manière dont les journalistes d'ici parlent de leurs difficultés (ex. : fermetures de journaux) dans des produits journalistiques. Ce premier objectif conduit à cette question de recherche : *comment s'articule le discours métajournalistique des journalistes québécois dans les trois cas à l'étude (QR1) ?* (voir ch. 3 pour les détails sur les cas) Cette question sous-entend une interrogation sur l'orientation normative ou stratégique de ces discours, à laquelle nous répondrons par l'identification de *stratégies discursives*, de *répertoires interprétatifs* et de *fonctions d'autorité* dans le corpus (plus de détails au ch. 3). Elle commande un examen des éléments

idiosyncrasiques à chaque cas étudié, ainsi qu’une analyse des éléments récurrents et communs du discours métajournalistique québécois, sans égard aux cas spécifiques.

Le deuxième objectif de la thèse est d’analyser la réception des discours métajournalistiques en dedans et en dehors du champ journalistique, un élément ignoré des études de réception médiatique. Car comme le souligne Carlson (2017), le discours métajournalistique puise son autorité auprès de ses récepteurs, qu’il s’agisse du public ou d’autres acteurs de la société. Aussi la thèse répond-elle à cette deuxième question de recherche : *comment diverses communautés interprétatives québécoises (journalistes, politiques, usagers de médias) interprètent-elles le discours métajournalistique (revendications, arguments, etc.) des trois cas à l’étude (QR2)?* Elle sous-entend la mise en évidence des similitudes et des différences observées entre communautés interprétatives de l’étude, communautés desquelles nous parlerons plus longuement dans le chapitre méthodologique (ch. 3). Avec cette deuxième question, par ailleurs, nous nous intéressons tout autant aux réactions des récepteurs en lien avec des éléments spécifiques de la médiatisation des trois cas retenus qu’aux répertoires interprétatifs récurrents que mobilisent les récepteurs de l’étude pour *faire sens* du métajournalisme en général.

Nos conclusions pour QR1 et QR2 nous conduisent à répondre à un troisième objectif de recherche, celui de réfléchir aux implications normatives des écarts entre discours et réception. Une dernière question encapsule cet objectif : *que peuvent révéler les groupes de discussion du discours métajournalistique des trois cas à l’étude? (QR3)* Avec celle-ci, nous intégrons la possibilité que les réactions ou les répertoires interprétatifs récurrents des récepteurs de l’étude puissent réverbérer des promesses normatives associées au métajournalisme dans la littérature; mettre en relief, par corollaire, des aspects stratégiques du métajournalisme du corpus; et inspirer des pratiques journalistiques pouvant mieux satisfaire les destinataires du métajournalisme.

2.6 Définition des termes principaux de la thèse

Tableau 1: Nos définitions des principaux termes et concepts de la thèse (en ordre alphabétique)

Termes	Définitions
Approche culturelle de l'étude du journalisme	Approche de l'étude du journalisme considérant le champ journalistique comme une culture à part entière, et allant au-delà des considérations sociologiques (ex. : cadre organisationnel, contraintes sur la production de l'information) et démocratiques habituelles. Focalise sur les symboles culturels (ex. : normes, valeurs, traditions, récits, mythes, etc.) que mobilisent les journalistes pour maintenir leur autorité journalistique en société et renforcer une identité journalistique commune (Zelizer, 2017).
Autorité journalistique	La capacité des journalistes d'obtenir le consentement d'autrui sur leur légitimité comme : 1) sélectionneurs, interprètes et transmetteurs d'informations fiables et véridiques; 2) porte-paroles indépendants de la société civile auprès des instances de pouvoir; 3) vecteurs de démocratie; et 4) acteurs capables d'imposer la légitimité de leurs enjeux, de leurs arguments et de leurs revendications dans l'opinion publique.
« Boundary work » ou « Boundary setting » (démarcation)	Procédé discursif par lequel les acteurs journalistiques se distinguent d'autres acteurs dans le champ journalistique : pour se distancier des comportements problématiques de certains acteurs; pour reconnaître certains acteurs comme membres à part entière du champ journalistique et nier cette appartenance à d'autres; pour consolider leur centralité et leur prestige dans le champ journalistique, etc. (Winch, 1997, Carlson, 2016). Fonction d'autorité du discours métajournalistique (Carlson, 2016), nous utiliserons la dénomination française <i>démarcation</i> pour référer à ce procédé discursif dans les chapitres subséquents.
Culture journalistique (ou identité collective journalistique ou identité journalistique)	Fait écho au caractère singulier du groupe des journalistes, unifié autour de visions du monde, d'interprétations, d'idéologies, d'institutions, de croyances, de traditions, de valeurs, de normes, de pratiques, de récits et de mythes communs.
« Definition making » (définition)	Fonction du discours métajournalistique recherchant la fixation des termes du journalisme, de ses enjeux, des solutions à ses problèmes, etc. (Carlson, 2016). Nous privilégierons la dénomination française <i>définition</i> pour s'y référer dans les chapitres subséquents.
Discours métajournalistique(s)	Réfère à une classe de produits journalistique sur le journalisme, produits par des journalistes, dont les significations latentes et thèmes prégnants ne se révèlent que quand ces discours sont examinés les uns par rapport aux autres (plus de détails au ch. 3).
Fonctions (performatives) d'autorité journalistique	Renvoient aux buts que semblent poursuivre les discours en fait de défense, de consolidation et de renforcement de l'autorité journalistique (plus de détails aux ch. 3 & 7).
Imputabilité journalistique	Comprise ici au titre des instruments que contrôlent habituellement les journalistes pour exercer une surveillance autocritique et transparente de leur activité journalistique, et s'assurer que s'améliorent les mécanismes d'autoréglementation et de reddition de comptes qui encadrent leur métier (ex. : critique du journalisme à travers le métajournalisme, ombudsmans dans les médias, conseils de presse, etc.).

Termes	Définitions
Incidents critiques (« second-order paradigm repair »)	Renvoient à des situations du journalisme cadrées comme des moments charnières du journalisme, représentatives d'enjeux qui devraient concerner l'industrie journalistique au complet, voire la société. Donnent plus souvent lieu à un « second-order paradigm repair », un procédé discursif consistant à rejeter la responsabilité des situations sur des causes externes en détournant le regard de la responsabilité du champ journalistique lui-même (Carlson, 2011a).
« Interpretive community »	Renvoie à l'idée selon laquelle les journalistes partageraient un répertoire interprétatif distinct, sur lequel se fondent la mémoire collective de leur groupe et les interprétations qu'ils font de l'actualité et de la qualité du travail journalistique dans le temps présent (Zelizer, 1990, 1993, 2017).
« Legitimization » (légitimation)	Fonction du discours métajournalistique recherchant l'assentiment d'autrui et la normalisation des définitions privilégiées par le champ journalistique (Carlson, 2016). Nous emploierons la dénomination française <i>légitimation</i> pour s'y référer dans les chapitres subséquents (Carlson, 2016).
Médias d'information	Entendus au sens de médias écrits, audiovisuels ou internet, qui couvrent l'actualité sur une base quotidienne, et proposent majoritairement des contenus d'information de type <i>hard news</i> (c.-à-d. le compte-rendu d'événements d'actualité ou de situations jugés intérêt public) destinés au grand public. Ces contenus sont essentiellement produits par des salariés dont l'unique ou la principale occupation professionnelle est le journalisme. Sont ainsi exclus de cette définition les blogues, les magazines et les <i>tweets</i> .
Métajournalisme	Désigne tout produit journalistique : 1) conçu exclusivement par des journalistes (ex. : reporters, éditorialistes et chroniqueurs) ; 2) diffusé dans les médias destinés au grand public (ex. : journaux, télévision, radio, internet), et 3) dans lequel des journalistes parlent d'eux-mêmes, de leurs collègues, de leur travail, de leur industrie, de leur actualité et des enjeux de leur champ professionnel.
Orientation normative/optimale du métajournalisme	Renvoie à un métajournalisme au service de l'intérêt public et de la démocratie, articulé autour de principes d'autocritique, de transparence, d'imputabilité, de représentation et de diversité (plus de détails dans les ch. 4,5,6 & 7).
Orientation stratégique du métajournalisme	Renvoie à un métajournalisme priorisant les intérêts du champ journalistique en fait de défense, de consolidation et de renforcement de l'autorité journalistique. Ce type de métajournalisme peut recouvrir le maintien d'une vision fixiste du journalisme et de l'autorité journalistique; l'autoréglementation plutôt que la contrainte extérieure; la consolidation du prestige de certains acteurs médiatiques en opposition à d'autres acteurs journalistiques ou non-journalistiques; la glorification de l'importance du journalisme au détriment de l'introspection; ou encore la mise en place de récits permettant aux journalistes de se cultiver une identité professionnelle commune.
Paradigme journalistique	En accord avec la définition qu'en donnent Brin et al., (2004), il renvoie à un modèle hégémonique de la pratique journalistique dans un lieu et à une époque donnée, articulé autour de différentes dimensions : pratiques, normes, méthodes, valeurs, récits, etc.
« Paradigm repair »	Réfère au procédé discursif par lequel le groupe des journalistes <i>répare</i> son paradigme journalistique lorsque ce modèle de référence de la pratique journalistique et le champ journalistique tout entier se trouvent entachés par un événement ou un enjeu (Steiner et al., 2013). Le « paradigm repair » est plus souvent soutenu de stratégies discursives visant à pointer du doigt la responsabilité individuelle de quelques acteurs médiatiques dans l'avènement d'une situation, pour mieux détourner le regard des responsabilités collectives du champ journalistique dans son ensemble (Carlson, 2011b).

CHAPITRE 2 – RECENSION & CADRE THÉORIQUE

Termes	Définitions
Performativité (du discours métajournalistique)	Désigne les prétentions du discours métajournalistiques d’agir sur le réel : défendre, consolider ou renforcer l’autorité journalistique; façonner la perception qu’ont les publics du journalisme; façonner la compréhension que le champ journalistique a de lui-même, etc.
Produit(s) métajournalistique(s)	Renvoie, peu ou prou, à ce qui a été défini comme du métajournalisme. L’ajout du terme <i>produit</i> met ici l’accent sur les unités textuelles ou audiovisuelles (ex. : articles, reportages, éditoriaux, chroniques) véhiculant le métajournalisme. En clair, <i>produits métajournalistiques</i> fait référence à tous ces textes journalistiques à teneur métajournalistique analysés dans la thèse.
Publics (ou communautés interprétatives)	Renvoient aux groupes interrogés de façon récurrente dans la thèse (ex. : journalistes, politiques, usagers de médias). Chacun de ces publics sera aussi considéré comme une communauté interprétative distincte, un groupe à l’intérieur duquel les individus qui le composent sont présumés partager des clés interprétatives communes sur l’objet de la recherche (plus de détails au ch. 3).
Répertoires interprétatifs	Renvoient à des assemblages discursifs d’arguments, de justifications, de descriptions, de clichés, de métaphores, de champs lexicaux, de stratégies discursives, etc. (Witherell & Potter, 1988). Ils représentent un outil analytique de l’analyse de discours, approprié pour faire ressortir les <i>manières</i> singulières et communes avec lesquelles différentes communautés interprétatives (ex. : reçues en groupes de discussion) <i>parlent d’un sujet</i> (plus de détails aux ch. 3 & 7). Les répertoires interprétatifs sont notamment construits à partir des répertoires interprétatifs.
Stratégies discursives	Renvoient à des manœuvres langagières, rhétoriques ou narratives au service de l’autorité journalistique; elles sont réputées agir stratégiquement sur le lecteur (pour le convaincre de cette autorité; l’interpeller davantage sur les enjeux du journalisme), voire sur les journalistes eux-mêmes (pour les remobiliser dans la reconquête de leur autorité) (plus de détails aux ch. 3 & 7). Elles sont les matériaux conceptuels utilisés pour construire les répertoires interprétatifs.

3. Méthodologie

Le présent chapitre détaille la méthodologie employée pour l'analyse des produits métajournalistiques et de leur réception auprès de trois communautés interprétatives distinctes (des journalistes, des politiques et des usagers de médias). Premièrement, il introduira les trois cas étudiés (voir section 3.1). Deuxièmement, il décrira le corpus et l'échantillon de produits métajournalistiques (3.2). Troisièmement sera abordée la manière dont a été conduite l'étude de la réception du métajournalisme au moyen de groupes de discussion (3.3). Cette section esquissera aussi le profil des participants. Quatrièmement, le chapitre expliquera les modalités de codage et d'analyse qualitative des produits métajournalistiques et des verbatim des groupes de discussion (3.4). Elle justifiera l'utilisation de l'analyse de discours comme approche en la matière. Le chapitre se conclura par un aperçu de l'organisation des chapitres d'analyse (3.5).

3.1. Les cas à l'étude

Cette thèse⁶⁵ prend la forme de trois études de cas se rapportant à trois situations ayant marqué le journalisme québécois durant la dernière décennie. L'étude de cas est appropriée pour obtenir une « compréhension profonde [d'un] phénomène [ex. : le métajournalisme], des processus qui [le] composent [ex. : stratégies discursives] et des acteurs qui en sont les parties prenantes [ex. : les destinataires du discours métajournalistique] » (Gagnon, 2005, p. 2). Or, elle n'est pas une méthode à proprement parler; elle renvoie plutôt au choix de ce qui est étudié (Patton, 2015). Aussi doit-elle s'appuyer sur une variété de techniques d'enquête et de données

⁶⁵. Puisque cette étude comprend des sujets humains, elle a dû recevoir l'approbation du Bureau d'éthique et d'intégrité à la recherche de l'Université d'Ottawa (voir annexe A). Les données — groupes de discussion et questionnaire de recrutement (voir section 3.3) — ont été stockées sur un ordinateur protégé par un mot de passe, ainsi que sur des clés USB et des disques durs externes cryptés. Seul le chercheur a eu un accès direct à ces données. Le superviseur a eu un accès indirect à ces données par l'entremise des conversations avec l'auteur de ces lignes.

pour qu'émerge une analyse riche de l'objet d'étude (ibid.). C'est ce que nous avons fait ici, en poursuivant une étude de trois cas avec, pour chaque cas, l'utilisation de données secondaires (les produits métajournalistiques) et primaires (les transcriptions des groupes de discussion).

Les trois cas concernent principalement le Québec, un choix motivé par la vive actualité journalistique qui a marqué la province depuis plus de dix ans :

- 1) Les demandes du secteur de la presse écrite envers les gouvernements pour qu'une aide financière de l'État lui soit accordée (2016-2018)
- 2) La surveillance de journalistes par les services policiers québécois (ou « affaire Lagacé » du nom du chroniqueur [Patrick Lagacé] ayant fait l'objet de la surveillance la plus médiatisée) (2016-2018)
- 3) Le lock-out au *Journal de Montréal* (2009-2011)

Les trois cas⁶⁶, dont nous ferons une description contextuelle au début de chaque chapitre d'analyse (voir ch. 4, 5 et 6), couvrent quelques-uns des principaux problèmes qui affectent le journalisme contemporain en Occident. Ainsi, le cas #1 illustre les débats sur le financement des médias écrits par l'État dans un contexte d'érosion des revenus publicitaires et d'abonnements; le cas #2, les questionnements relatifs aux prérogatives dont devraient disposer les journalistes en

⁶⁶ Les compressions budgétaires à *CBC/Radio-Canada* (2009-2015) auraient pu illustrer les débats sur le financement des médias par l'État. Il a plutôt été choisi de s'attarder aux revendications relativement nouvelles de la presse écrite quotidienne, qui, au Canada, n'a traditionnellement pas été soutenue financièrement par les gouvernements, si ce n'est qu'à travers l'achat d'espaces publicitaires et la diffusion d'avis publics. Également, les tensions entre la presse et le gouvernement Harper (2006-2015) auraient pu faire l'objet d'un cas sur le libre accès aux représentants du gouvernement. Il a été décidé de l'écarter, car la relation entre journalistes et politiciens a largement été abordée dans des ouvrages universitaires (ex. : Fletcher, 1991; Levine, 1993; Charron, 1994; Albaek et al., 2014) et journalistiques (ex. : Bourrie, 2015; Whittington, 2015). Également, plusieurs événements québécois ont été écartés parce qu'ils ont donné lieu à une couverture journalistique peu abondante ou trop dispersée dans le temps — ex. : le combat judiciaire de la journaliste de *Radio-Canada*, Marie-Maude Denis, pour garder secrète l'identité d'une source (Larouche, 2019). Enfin, il aurait été impossible de compléter cette thèse dans des délais raisonnables en y incluant des événements survenus très récemment, ou continuant de connaître des développements importants.

société; et le cas #3, les transformations économiques et technologiques du journalisme, et leur impact sur les conditions de travail et l'autonomie des journalistes.

3.2 Les produits métajournalistiques : corpus et échantillon

Chaque cas a fait l'objet d'une analyse de discours de produits métajournalistiques issus de médias d'information québécois afin de répondre à QR1 (*Comment s'articule le discours métajournalistique des journalistes québécois dans les trois cas à l'étude?*) et QR3 (*Que peuvent révéler les groupes de discussion du discours métajournalistique des trois cas à l'étude?*).

Nous avons constitué un corpus de textes journalistiques, tirés du *Devoir*, du *Journal de Montréal*, de *La Presse* et du site web de *Radio-Canada* (national, services français)⁶⁷. Ces médias sont parmi les plus lus⁶⁸ et les plus importants contributeurs au débat public au Québec. Ils couvrent divers modes de propriété, courants éditoriaux et auditoires (voir tableau 2). Par ailleurs, pour le cas #3, se sont ajoutés des textes de *Rue Frontenac*, le journal en ligne produit par les syndiqués du *Journal de Montréal* lors du conflit. Nous avons écarté la presse spécialisée en journalisme (ex. : *Le Trente*), puisqu'elle s'adresse aux travailleurs du milieu, une donnée incompatible avec notre objectif d'étudier la réception des discours métajournalistiques par

⁶⁷. Nous n'avons pas inclus d'articles en ligne de *TVA* nouvelles puisque ceux-ci sont introuvables sur les bases de données. Par ailleurs, nous avons jugé qu'il n'était pas nécessaire d'inclure dans le corpus deux médias d'information (*TVA* et *Le Journal de Montréal*) propriétés du même groupe médiatique (Québecor). De plus, il a été impossible d'avoir accès aux bulletins de nouvelles de *TVA* ni aux transcriptions de ceux-ci. Aussi avons-nous choisi de nous limiter aux médias écrits, car une analyse de discours audiovisuels n'incluant pas le réseau de télévision privé le plus regardé des Québécois aurait perdu un peu de sa pertinence.

⁶⁸. Selon Vividata (2021), le lectorat moyen par édition (c.-à-d. le nombre moyen, non dupliqué, de personnes de 18 ans et plus ayant accédé à au moins un contenu imprimé ou numérique du média, lors d'un jour de semaine, dans l'ensemble du Québec) atteignait 1,166 million pour *Le Journal de Montréal* et 477 000 pour *Le Devoir* en 2021. S'agissant de *La Presse*, dont les données sont manquantes pour 2021, le lectorat moyen par édition numérique (c.-à-d. le nombre moyen de personnes de 18 ans et plus ayant accédé à au moins un contenu numérique du média, lors d'un jour de semaine, à l'échelle du Québec) atteignait 1,481 million en 2020 (Vividata, 2020). Notons que *Le Journal de Québec* (562 000) a un plus large lectorat que *Le Devoir* (477 000), mais nous avons choisi de l'exclure pour ne pas avoir deux médias du même groupe (Québecor) dans le corpus (Vividata, 2021). S'agissant des sites internet, *La Presse* dit recevoir 3 millions de visiteurs uniques par mois (*La Presse*, s.d.) ; *Le Journal de Montréal*, 3,5 millions (Québecor Média, 2020) ; *Le Devoir*, 2,4 millions (*Le Devoir*, 2020) ; et *Radio-Canada* (sites internet et applications), 4,8 millions (*Radio-Canada*, 2020a).

CHAPITRE 3 – MÉTHODOLOGIE

divers publics, dont des citoyens *ordinaires*. Plus largement, il a été choisi d’ignorer la presse magazine, au motif que celle-ci n’a pas couvert de manière continue les trois cas à l’étude.

Les articles ont été téléchargés en format PDF à partir de la base de données Eureka.cc, abstraction faite des articles de *Rue Frontenac* repérés sur *Wayback Machine*⁶⁹. Notre premier tri a d’abord suivi les critères d’inclusion et d’exclusion contenus dans le tableau suivant :

Tableau 2 : Description des médias du corpus

Médias	Description
<i>Le Devoir</i>	<i>Le Devoir</i> est depuis ses débuts en 1910 un quotidien indépendant n’appartenant à aucun conglomerat. Il est historiquement de tendance nationaliste et, depuis les années 1990, souverainiste (Gauthier, 2012). Il est présenté dans la littérature comme le journal des élites intellectuelles, artistiques (Nevert, 2015; Maugère & Greissler, 2019) et politiques (Bastien et al., 2011) du Québec francophone. Malgré son ancrage montréalais et la taille modeste de son lectorat, le rayonnement intellectuel du <i>Devoir</i> est réputé retentir sur toute la province, voire parfois à l’étranger, ce qui en fait un quotidien de référence au Québec (Deschênes & Sauvageau, 1994). <i>Le Devoir</i> publie une édition papier du lundi au samedi. Ses contenus sont accessibles sur son site web (ledevoir.com., mur payant) et sur une application pour téléphones et tablettes (abonnement payant) (<i>Le Devoir</i> , 2020).
<i>Le Journal de Montréal</i>	<i>Le Journal de Montréal</i> est propriété de Québecor Média depuis sa naissance en 1964. La littérature lui accole l’étiquette de « journal populaire », en raison de sa popularité (ventes, tirage, lecteurs), de son ton et de ses contenus (place importance accordée à l’information locale, aux faits divers, aux sports, au divertissement, aux photos) (ex. : Langlois & Sauvageau, 1982; Maugère & Greissler, 2019). Le quotidien le plus lu au Québec n’a jamais eu de pages éditoriales, mais se démarque actuellement par un commentariat généralement plus nationaliste et conservateur que <i>La Presse</i> sur les questions sociales, identitaires ou économiques. <i>Le Journal de Montréal</i> publie sept jours sur sept. Il offre aussi une édition électronique payante quotidienne, une application gratuite pour téléphones et tablettes, et l’ensemble de ses contenus (gratuitement) sur son site internet (journaldemontreal.com).
<i>La Presse</i>	Fondée en 1884, <i>La Presse</i> peut être considérée comme le journal national de langue française au Canada (Vanasse, 2007). Longtemps propriété de la famille Desmarais à travers leur entreprise Power Corporation (1968-2018), <i>La Presse</i> devient un organisme à but non lucratif en 2018 (Bourdeau, 2018). Si sa ligne éditoriale est historiquement fédéraliste (Vanasse, 2007), le journal se distingue davantage, récemment, par un commentariat marqué à gauche sur les questions sociales ou identitaires. <i>La Presse</i> n’existe qu’en format numérique depuis 2018 : sur le web (lapresse.ca) et sur application pour téléphones (<i>La Presse mobile</i>) et tablettes (<i>La Presse +</i>). Tous ces contenus sont gratuits (<i>La Presse</i> , 2020).

⁶⁹. Les archives de *Rue Frontenac* n’étant plus actives ou disponibles sur les bases de données, nous avons utilisé le site internet *Wayback Machine*. Le site permet d’accéder à des contenus de sites internet n’étant plus en activité. Nous avons pu consulter 119 jours archivés des contenus de *RF*, compris dans notre période d’échantillonnage. La majorité des hyperliens étaient encore actifs, ce qui nous a permis de lire les contenus, de les télécharger en PDF et de constituer un échantillon de taille satisfaisante. Notre échantillon de textes *RF* (n = 152) ne reflète pas, cependant, le nombre total de textes que les journalistes de *RF* ont consacré au lock-out durant l’existence de ce média (2009-2011), nombre que l’on présume beaucoup plus élevé.

<i>Médias</i>	<i>Description</i>
<i>Radio-Canada</i>	Née en 1936, la société <i>Radio-Canada/CBC</i> est le diffuseur public canadien. Elle compte aujourd’hui plus de 6000 employés, répartis dans 27 stations de télévision et 88 stations de radio dans tout le Canada. Le budget de <i>Radio-Canada/CBC</i> est essentiellement composé de subsides du gouvernement fédéral (1,2 G\$ en 2018-2019), auquel s’ajoutent des recettes publicitaires (télévision) et des revenus d’abonnements à ses chaînes spécialisées (<i>CBC News</i> , <i>ICI RDI</i> , <i>ICI Explora</i> , <i>ICI ARTV</i>) et plateformes de <i>streaming</i> (<i>Tou.tv</i> , <i>CBC Gem</i>). <i>Radio-Canada</i> (services français) est présente à la télévision, à la radio, sur internet (<i>radio-canada.ca</i> , gratuit), de même que sur applications pour téléphones intelligents et tablettes.
<i>Rue Frontenac</i>	<i>Rue Frontenac</i> est le quotidien lancé par les syndiqués du <i>Journal de Montréal</i> , en 2009, durant le lock-out (2009-2011) dans ce média. Il connaît une version papier gratuite à partir de l’automne 2010. Suivant la résolution du conflit en février 2011, des journalistes poursuivent la publication de <i>Rue Frontenac</i> en ligne avant de mettre entièrement fin à ses activités en juillet 2011, faute d’acquéreur privé. Son contenu se distingue par ses nombreux articles, reportages et textes d’opinion, très critiques de la direction de Québecor et de la qualité du <i>Journal de Montréal</i> en l’absence des employés syndiqués (<i>Radio-Canada</i> , 2021).

Tableau 3: Critères d'inclusion et d'exclusion de l'échantillon (produits métajournalistiques) (voir annexe B pour plus de détails)

Critères d’inclusion	Critères d’exclusion
Tous les articles, reportages, chroniques, éditoriaux, lettres de l’éditeur et nouvelles brèves renfermant des combinaisons préétablies de mots-clés et d’opérateurs booléens (voir annexe B). Les unités peuvent avoir été publiées dans n’importe quelle section du média (ex. : actualité générale, politique, sport), pourvu qu’elles aient été rédigées par un journaliste, un cadre d’un média d’information ou une personne ayant comme occupation régulière de commenter l’actualité dans les médias⁷⁰. Lettres ouvertes rédigées par des syndicats de journalistes, des associations de journalistes ou d’anciens journalistes renommés. Textes rédigés par des patrons de presse, présidents, vice-présidents ou éditeurs de médias d’information. Si ceux qui les écrivent ne sont pas nécessairement journalistes, nous avons inclus ces textes pour mieux saisir, par front renversé, les ressorts des discours métajournalistiques — par exemple, pour le cas #3, où le patron de Québecor, Pierre Karl Péladeau, exprime des positions essentiellement contraires à celles défendues par l’ensemble des journalistes. Pour <i>Le Journal de Montréal</i> : les textes signés par l’agence de presse <i>QMI</i> ou le portail web <i>Canoë</i>⁷¹.	Tous les textes d’agence de presse (ex. : <i>La Presse Canadienne</i>, <i>Reuters</i>), hormis <i>QMI</i> (propriété exclusive de Québecor Média). Caricatures, photographies de presse, entrées de blogues, opinions des lecteurs, et collaborations spéciales ou lettres ouvertes de la part d’individus ne travaillant pas de manière régulière pour un média comme salariés ou pigistes (ex. : acteurs de la vie civile, industriels, universitaires).

⁷⁰. Doit-on considérer les écrits d’ex-politiciens reconvertis en chroniqueurs/animateurs d’affaires publiques (ex. : Mario Dumont) comme du métajournalisme, ou plus simplement, du journalisme ? La même question se pose pour certaines personnalités dont le statut de journaliste est débattu (ex. : Richard Martineau), ou qui occupent des fonctions professionnelles parallèles à leur rôle de chroniqueur (ex. : Joseph Facal, aussi professeur à HEC Montréal). Nous avons choisi d’inclure leurs écrits dans l’échantillon, car ils font, sur une base régulière et depuis plusieurs années, ce que Bernier & Watine (2019) appellent du *journalisme de persuasion*, un type de journalisme regroupant des formes discursives « fais[ant] appel à la pensée critique et aux idéologies » (p. R176).

⁷¹. Puisque durant le lock-out, *Le Journal de Montréal* a grandement été alimenté par l’agence de presse *QMI* et le portail web *Canoë*, il paraissait essentiel d’inclure leurs textes dans l’échantillon. *QMI* est une propriété de

Sur la base de ces critères et de périodes d'échantillonnage préétablies, nous avons repéré 1420 unités au total, pour tous les cas et médias analysés. Nous les avons ensuite triées pour ne retenir que celles abordant de manière explicite et prédominante les sujets énoncés en page 93. L'annexe B précise la taille exacte des échantillons analysés pour chaque cas et chaque média. L'échantillon final est composé de 771 unités, tous cas et médias confondus.

3.3 La réception du discours métajournalistique

3.3.1 Groupes de discussion & Vignettes

Chaque cas a aussi été abordé lors de groupes de discussion (printemps 2019) avec un échantillon de journalistes, un de politiques et un d'usagers de médias, afin de répondre à QR2 (*Comment diverses communautés interprétatives québécoises interprètent-elles le discours métajournalistique [revendications, arguments] des trois cas à l'étude?*) et QR3 (*Que peuvent révéler les groupes de discussion du discours métajournalistique des trois cas à l'étude?*).

Chaque échantillon a donc été rencontré à trois reprises, chaque séance servant à discuter l'un des trois cas⁷² (3 groupes × 3 cas = 9 séances).

Une rencontre supplémentaire sur le cas #1 avec des usagers de médias a été organisée en octobre 2019 pour tenir compte d'un fort déséquilibre générationnel dans la composition du groupe d'origine (plus de détails, ch. 4). Et nous avons tenu une séance additionnelle sur le cas #3 avec les politiques en octobre 2019, puisque seules trois personnes étaient présentes à la séance d'origine de mai 2019 (plus de détails, ch. 6).

Québecor Média et appartient au même groupe de presse que *Le Journal de Montréal*. *Canoë*, lui aussi, était propriété de Québecor au moment du lock-out (*Canoë* est aujourd'hui propriété de Postmedia News et n'existe plus en français). À l'inverse ont été exclus les textes de *La Presse Canadienne*, une agence de presse dont les textes auraient été susceptibles de se retrouver publiés à la fois dans *Le Devoir*, dans *La Presse* et sur *Radio-Canada.ca*.

⁷² Par exemple, la communauté interprétative des journalistes a été rencontrée une première fois pour le cas #1; une deuxième fois pour le cas #2; et une dernière fois pour le cas #3. Idem pour les deux autres groupes.

Au total, 11 séances⁷³ de discussion ont eu lieu. L'annexe E détaille le calendrier des séances, le nombre de participants chaque soir et leur identité anonymisée (ex. : J4).

La technique du groupe de discussion⁷⁴ collecte des données « through group interaction on a topic determined by the researcher » (Morgan, 1996, p. 130). Elle a pour but d'amener des participants à verbaliser leur compréhension ou opinion d'un sujet, et d'examiner comment ces vues se développent au contact d'autrui (Wilkinson, 1998). Aussi implique-t-elle la participation de plusieurs personnes — idéalement entre six et huit pour garantir un flot d'échanges constant, mais contrôlable (ibid.) — et l'organisation de plus d'une séance afin d'atteindre un seuil de saturation empirique par rapport à l'objet étudié (Morgan, 1996). Par ailleurs, un groupe de discussion réunit souvent des participants aux profils analogues, ce qui peut donner lieu à des comparaisons entre groupes distincts interrogés sur un même sujet (ibid.).

Aujourd'hui répandue dans les études de réception médiatique (ex. : Espiritu, 2011 ; Zaid, 2014 ; Simons, 2015) et de journalisme (ex. : Kalyango Jr. & Cruikshank, 2013 ; Višňovský et al., 2019 ; Karlsson & Clerwall, 2018 ; Rehman, 2020; Wilner et al., 2021), la technique du groupe de discussion est apparue comme idéale pour examiner l'opinion de divers publics par rapport au métajournalisme. Premier avantage : l'interaction entre participants peut inspirer des réflexions qui n'émergeraient pas dans le cadre d'entrevues individuelles (Wilkinson, 1998). Un deuxième avantage des groupes de discussion est qu'ils offrent « an opportunity for researchers

⁷³. Selon Morgan (1992), plus une étude par *focus groups* comporte de catégories d'individus et de cas étudiés, plus elle doit conduire de groupes de discussion pour atteindre un seuil de saturation empirique. Le choix de s'attarder à trois cas et à trois communautés interprétatives différents justifiait ici un nombre relativement élevé de séances (n = 11). Il nous a évité d'atteindre trop rapidement la saturation empirique, la diversité des cas et des publics interrogés permettant d'insuffler de nouvelles perspectives à chaque ronde de groupes de discussion.

⁷⁴. Utilisée dès les années 1920 par les experts en marketing pour connaître la réception publique par rapport à des produits de consommation (Bryman, 2004), la technique du groupe de discussion s'est greffée progressivement à l'arsenal méthodologique des chercheurs en psychologie, en sociologie et en communication dans la seconde moitié du XX^e siècle (Wilkinson, 1998, Gunter, 2000). Dans ce dernier domaine, elle devient, à partir de la décennie 1970 (ex. : Brundson & Morley, 1978), la solution de rechange interprétativiste aux approches positivistes et quantitatives (ex. : expérimentations) pour étudier la réception médiatique.

CHAPITRE 3 – MÉTHODOLOGIE

to see exactly how views are constructed, expressed, defended and (sometimes) modified during the course of conversations with others, i.e., to observe the process of collective sense-making in action » (ibid., p. 193). Tant l'épistémologie interprétativiste (voir section 1.8, ch. 1) que la notion de communautés interprétatives (2.4.2.2, ch. 2) ont pour prémisse que les interactions sociales façonnent les interprétations que les individus soutirent de leur environnement. Un dernier avantage est que le groupe de discussion permet d'observer les expériences, les idées, les concepts et le langage propres à un groupe homogène de personnes⁷⁵ (ibid.). Considérant cela, la méthode est idoine pour comparer des groupes différents sur la base des répertoires interprétatifs⁷⁶ qu'ils mobilisent en réaction à un sujet.

Néanmoins, la formule du groupe de discussion comporte des risques. D'abord, l'on ne peut écarter la possibilité que nos participants aient « répond[u] de manière stéréotypée » ou en conformité avec des « attentes normatives » (biais de désirabilité sociale) (Bonneville et al., 2007, p. 178). Or, compte tenu de l'engagement demandé et de la base volontaire de notre recrutement, il semble probable que la sensibilité observée chez nos participants par rapport aux enjeux de la recherche soit sincère (voir section 3.3.6). Mentionnons, ensuite, le biais que peut introduire le modérateur des discussions par sa seule présence (Creswell, 2014). Si nos guides de discussion étaient structurés (voir annexes M1, M2 & M3), l'auteur de ces lignes, qui a agi comme modérateur, s'est efforcé de laisser beaucoup de latitude aux participants pour renchérir, comme ils le souhaitent, sur les propos des uns et des autres. Par ailleurs, comme le souligne Gunter (2000), il est acceptable qu'un modérateur intervienne pour recentrer les conversations et garantir l'expression d'opinions variées, ce que nous avons fait à plusieurs reprises. Un dernier

⁷⁵. Les comparaisons entre groupes différents ne doivent pas faire perdre de vue au chercheur l'importance de souligner les divergences d'opinions entre individus d'un même groupe (Kitzinger, 1994 ; Morgan, 1996).

⁷⁶. Assemblages de stratégies discursives (arguments, normes, métaphores, etc.) dont nous parlerons plus longuement dans la section 3.4.4.

risque de biais est celui de la dérive consensuelle, à savoir lorsqu'un petit nombre de participants entraîne tous les autres à adopter une position unique (Bonneville et al., 2007). Nous l'avons minoré en assurant des tours de parole équitables entre participants.

Nos groupes de discussion ont également emprunté certains codes des études par vignettes (*vignette studies*). Les vignettes renvoient à des stimuli « that selectively portray elements of reality to which research participants are invited to respond » (Given, 2012, p. 2). Si les stimuli prennent habituellement la forme de scénarios réels ou inventés, ils peuvent aussi consister en des affirmations, des images, des documents écrits ou des extraits audiovisuels reflétant les objectifs de recherche d'un chercheur ou les phénomènes à l'étude (ibid.).

Dans sa version quantitative, la technique est plus souvent mobilisée dans le cadre de quasi-expérimentations pour tester des théories ou des hypothèses (Törrönen, 2018). Dans le domaine du journalisme, par exemple, les savants l'utilisent pour rechercher des inférences causales entre un phénomène et ses effets sur les comportements (ex. : décisions éditoriales) ou les attitudes (ex. : intérêt, état émotionnel) d'usagers de médias et de journalistes (ex. : Kruikemeir & Lecheler, 2018; Manninen, 2018; Otto & Glogger, 2020; Kalra & Boukes, 2021). Dans leur version qualitative, les *vignette studies* s'attardent aux constructions discursives, aux interprétations ou aux expériences qu'évoquent, chez des participants d'entrevues ou de groupes de discussion, des vignettes (Törrönen, 2018). Même si la plupart des études de réception de contenus journalistiques ou médiatiques ne revendiquent pas l'appellation de *vignette-based study*, plusieurs études par *focus groups* tablent, de manière analogue, sur les réactions spontanées de participants exposés à des stimuli (ex. : articles de journaux, reportages, émissions d'affaires publiques réels ou fictifs) pour approfondir, par exemple, des interrogations de

CHAPITRE 3 – MÉTHODOLOGIE

recherche sur les représentations médiatiques de certains thèmes d'actualité (ex. : Brundson & Morley, 1978), sur le mariage entre journalisme et innovations technologiques (ex. : Jones, 2017; Nielsen & Sheets, 2021), ou encore sur la compréhension qu'ont le public des genres (ex. : Bernier et al., 2008; Poort, 2018) et des normes journalistiques (ex. : Wilner et al., 2021).

S'agissant de la thèse, les vignettes ont pris la forme d'artéfacts et d'énoncés. Comme l'ont fait d'autres études par *focus groups* en journalisme (ex. : Bernier et al., 2008; Wilner et al., 2021), nous avons, au début de chaque séance de discussion, exposé les participants à deux ou trois artéfacts journalistiques — en l'occurrence, des textes métajournalistiques tirés du corpus et consacrés aux thèmes spécifiques de la séance de discussion. Nous n'avons pas questionné les participants sur les artéfacts. Leur but était plutôt de les familiariser aux thèmes de la soirée et de leur donner matière à réflexion pour les discussions sur les énoncés. Pour chaque cas, les artéfacts ont été sélectionnés de façon à varier les genres (ex. : nouvelles, reportages, chroniques) et les médias, et à refléter l'évolution du sujet tout au long de la période d'échantillonnage. Au reste, nous avons recherché des articles incluant des perspectives allant à l'encontre des consensus journalistiques (ex. : les arguments de la direction de Québecor pour le cas #3); reflétant des revendications et des arguments dominants du discours; et abordant les sujets sous une variété de facettes. Les artéfacts sont en annexes N1, N2 et N3. Des explications détaillées quant au choix des articles sont fournies dans chaque chapitre d'analyse (ch. 4, 5 & 6).

Les vignettes ont aussi consisté en cinq ou six phrases projetées sur un écran lors des séances de discussion, et sur lesquelles les participants ont été invités à réagir. Elles ont été rédigées par nous-mêmes pour refléter des arguments, des revendications et des répertoires interprétatifs du discours métajournalistique, tirés d'une analyse partielle du corpus (voir section 3.4). En cela, nous nous sommes inspirés de Manninen (2018), lequel a utilisé des données issues

d'entrevues avec des journalistes pour créer les vignettes auxquelles il a exposé les participants de ses groupes de discussion sur le journalisme en ligne. Certaines de nos vignettes étaient neutres (ex. : des faits tirés de nouvelles d'actualité); d'autres manifestaient une opinion sous forme d'argument. Les vignettes étaient semblables pour chaque communauté interprétative. Nous avons créé des vignettes propres à chaque cas pour miroiter leurs thématiques singulières.

La technique des vignettes fournit une matière conceptuelle de départ, utile aux participants moins familiarisés avec les thèmes d'une recherche (Given, 2012). Elle permet de circonscrire des réalités ou des phénomènes complexes en isolant certains aspects de ceux-ci dans une phrase, une histoire ou une vidéo (Barter & Renold, 2000). Elle s'inscrit également dans une démarche d'enquête directive, pareille démarche étant justifiée, écrivent Knodel (1993) et Morgan (1996), lorsque le chercheur compare les réponses de différents groupes d'individus sur les mêmes points précis. Dans le cas de notre étude, la répétition des mêmes énoncés, mais auprès d'échantillons de récepteurs variés a facilité de telles comparaisons.

La technique n'est pas sans reproches, toutefois. L'on ne peut nier que les artéfacts et surtout les vignettes aient orienté les réactions de nos participants jusqu'à un certain point (Given, 2012). Il importe de réitérer, cependant, que nos vignettes ne relèvent pas de créations arbitraires : elles ont été formulées dans l'optique de refléter des arguments et des revendications repérés dans le corpus. De plus, pour éviter l'exposition des participants à une vision unique des sujets traités, nous les avons exposés à des vignettes traduisant tantôt des positions majoritaires du discours métajournalistique, prenant tantôt le contrepied de ces positions majoritaires (ex. : arguments de certains policiers pour le cas #2 sur l'« affaire Lagacé »). Signalons, finalement, que le groupe de discussion présente un contexte de recherche moins artificiel que l'entrevue individuelle (Bryman, 2004). Aussi, du fait des interactions et des perspectives multiples

qu’engendrent des groupes de discussion, l’usage de vignettes dans ce contexte est-il moins susceptible d’influencer exagérément les réponses des participants.

3.3.2 Échantillonnage des groupes de discussion

Nous avons constitué trois groupes distincts⁷⁷ de participants, en adéquation avec le concept de communautés interprétatives du cadre théorique (voir section 2.4.4.1, ch. 2) : des journalistes, des politiques et des usagers de médias. Ces communautés interprétatives apparaissent comme les principales destinataires du discours métajournalistique, en plus de jouer un rôle primordial dans les processus de légitimation de l’autorité journalistique (voir section 2.4.4.2, ch. 2) (Carlson, 2017). De plus, il nous a semblé qu’une telle segmentation ferait ressortir des registres interprétatifs contrastés entre communautés interprétatives différentes, mais marqués d’une certaine constance à l’intérieur de chaque communauté.

Tableau 4: Catégories de personnes ciblées pour chaque communauté interprétative

1 ^{er} groupe : Journalistes	2 ^e groupe : Politiques	3 ^e groupe : Usagers de médias
Toute personne ayant pour occupation principale (salarier ou pique) le journalisme.	Députés provinciaux de la région de l’Outaouais, députés fédéraux du Québec, sénateurs du Québec, élus municipaux de l’Outaouais.	Toute personne adulte n’ayant aucun lien professionnel avec le monde du journalisme et étant consommatrice de médias d’information québécois.
Reporters, chefs de nouvelles, pupitreurs, cadres, animateurs, chefs d’antenne, réalisateurs, photographes, éditorialistes, chroniqueurs, etc.	Adjoints de députés provinciaux de l’Outaouais, de députés fédéraux du Québec, de sénateurs et d’élus municipaux de l’Outaouais.	Travailleurs, étudiants et retraités de tous âges et de tous horizons.
Représentants de la presse écrite ou audiovisuelle, et de la presse locale, régionale ou nationale.	Bénévoles politiques, responsables d’associations locales (Outaouais), et anciens attachés de presse de partis politiques provinciaux, fédéraux ou municipaux.	

⁷⁷. Les trois groupes sont présumés incarner des communautés interprétatives distinctes, dans lesquelles les individus partagent des clés interprétatives communes sur l’objet de la recherche. Pour les journalistes, cette présomption découle du fait que chaque participant a la même occupation, et se trouve directement concerné par les enjeux rapportés par le métajournalisme; pour les politiques, elle émane du bagage d’expériences similaires des participants, du fait qu’ils évoluent dans le même milieu et qu’ils sont accoutumés d’interagir avec des journalistes; pour les usagers de médias, elle part du principe que les participants ont tous un point de vue extérieur sur le sujet, ces derniers n’étant pas journalistes ou habitués d’interagir avec des journalistes au quotidien.

Plus largement, seules des personnes majeures résidant dans la région de la Capitale fédérale et pouvant s’exprimer en français ont été ciblées. Eu égard au terrain de recherche, nous avons sollicité, pour l’essentiel, des Québécois d’origine ou d’adoption, avec l’idée qu’ils auraient une connaissance minimale des médias québécois et de leur actualité récente.

Nous nous sommes efforcés de cibler autant d’hommes que de femmes et des participants de tous âges. Nous avons aussi sollicité des personnes de diverses tendances politiques dans le groupe politique; d’une variété de médias, de médiums et d’occupations (ex. : éditorialiste, réalisateur à la télé) dans le groupe journalistes; et d’une pluralité de profils professionnels dans le groupe usagers de médias (voir section 3.3.6 pour plus de détails).

3.3.3 Recrutement et sélection des participants

Les participants potentiels des groupes journalistes et politiques ont été contactés par courriel à une, deux ou trois reprises entre février et avril 2019, selon qu’ils répondaient ou non à l’invitation⁷⁸ (voir annexe F). Dans toutes nos communications, nous leur⁷⁹ avons demandé de transférer notre invitation à leurs contacts, suivant une logique d’échantillonnage boule-de-neige. L’annexe C détaille les moyens déployés pour recruter des personnes pour ces deux communautés interprétatives. S’agissant des usagers de médias, certains ont été recrutés grâce à nos contacts (ex. : amis, chargés de cours), qui ont transmis notre courriel à leurs étudiants ou à

⁷⁸. Une deuxième ronde d’envois de courriels a été effectuée du 1^{er} septembre au 28 octobre 2019 pour les deux rencontres additionnelles (c.-à-d. sur le cas #1 avec les usagers de médias, et sur le cas #3 avec les politiques). Nous avons d’abord demandé aux participants n’ayant pas assisté aux rencontres printanières sur lesdits thèmes s’ils voulaient participer aux rencontres automnales. Puis, nous avons utilisé le bouche-à-oreille pour recruter des participants supplémentaires.

⁷⁹. Certains journalistes et politiques se connaissaient déjà avant les groupes de discussion. Kitlinger (1994) observe que des participants préalablement familiarisés les uns avec les autres se sentent souvent plus à l’aise de confronter leurs idées. De plus, ils sont plus susceptibles de se remémorer des expériences communes, ce qui peut enrichir la discussion (Wilkinson, 1998). Plus largement, Morgan (2013) considère que la nature de l’étude détermine s’il est préférable de recruter des personnes qui sont connues ou inconnues les unes des autres. S’agissant de notre thèse, compte tenu de la prémisse d’une certaine homogénéité d’esprit dans chacune des communautés interprétatives, il a paru acceptable d’avoir quelques participants qui se connaissaient déjà.

leur entourage (annexe F). D'autres ont été recrutés par suite de nos annonces sur les réseaux sociaux (*Twitter*, publicités *Facebook*) et dans des médias de l'Outaouais (*Le Droit* et *Le Bulletin d'Aylmer*) (annexes C & D pour plus de détails). Là encore, nous avons demandé aux volontaires retournant notre invitation de la transférer à leurs contacts.

En définitive, nous avons procédé à un échantillonnage par volontaires pour constituer nos groupes. Toute personne répondant aux critères d'inclusion pour l'une des trois communautés interprétatives a été acceptée. Nos 11 groupes de discussion ont interrogé 39 participants : 13 journalistes, 11 politiques et 15 usagers de médias. Entre trois et huit participants ont pris part à chaque séance, avec une moyenne de 6 participants par séance.

3.3.4 Participation demandée

Le courriel de recrutement initial (voir annexe F) mentionnait aux participants potentiels qu'ils pouvaient assister à une, deux ou trois séances de discussion selon leurs disponibilités⁸⁰ (90-120 minutes, en français, à l'Université d'Ottawa, compensation de 15\$ par séance, notamment pour couvrir les frais de transport et de stationnement). Les volontaires confirmant leur intérêt pour l'étude recevaient ensuite un deuxième courriel contenant un hyperlien vers un questionnaire et un mot de passe pour y accéder (annexe G). Une fois la saisie du mot de passe, un formulaire de consentement s'affichait, détaillant, entre autres, les mesures prises pour assurer la confidentialité des données (annexe J).

Le questionnaire⁸¹ a été réalisé grâce au logiciel Qualtrics. Il a servi à recueillir quelques données sociodémographiques et informations sur les attitudes préalables des participants par

⁸⁰. Nous n'avons pas exigé la présence aux trois séances de discussion, autrement le processus de recrutement en aurait pâti considérablement. Qui plus est, la présente étude n'a pas de visée longitudinale, pas plus qu'elle ne s'attarde à l'évolution de pensée d'un participant X ou Y, de la première jusqu'à la dernière séance.

⁸¹. Les données de sondage des personnes qui n'ont pas participé aux séances de discussion ont été éliminées en décembre 2019 ; celles des participants aux séances de discussion seront conservées jusqu'en 2027.

rapport aux médias d'information du Québec, nous aidant, par la suite, à mieux contextualiser les constats des groupes de discussion et leurs limites. La section 3.3.6 détaille les composantes du questionnaire, en plus de présenter les résultats de celui-ci sous forme sommaire.

3.3.5 Déroulement des séances⁸²

Avant chaque séance, les participants ont reçu deux courriels leur rappelant le jour, l'heure et le lieu de la rencontre (voir annexe H). Toutes les séances ont duré entre 82 et 125 minutes (moyenne de 102 minutes par séance), et se sont déroulées en français. Elles ont eu lieu au pavillon Desmarais de l'Université d'Ottawa, dans une même salle de séminaire (DMS 11173) (annexe P). Les séances ont toutes commencé entre 19h00 et 19h30. Elles ont été enregistrées pour le son, du moment où nous prenions la parole pour rappeler le fonctionnement de la séance jusqu'aux salutations finales. Lors de chaque séance, une personne nous a assistés dans l'organisation de la salle, l'accueil des participants et l'attribution des tours de parole⁸³. Les trois étudiants s'étant relayés dans cette fonction ont été payés 80\$ pour chaque soirée en exercice. Ils ont tous signé une entente de confidentialité (annexe O) les enjoignant à ne pas dévoiler publiquement l'identité des participants ou le contenu des discussions.

Toutes les séances ont été animées par l'auteur de ces lignes. Au début de chacune, nous avons rappelé les buts de l'étude, son encadrement éthique, les droits des participants, les mesures prises pour assurer l'anonymat des personnes et la confidentialité des données, ainsi que

⁸². Nous n'avons pas pu effectuer de groupes de discussion pilotes considérant les défis posés par une telle démarche : l'organisation de plusieurs pilotes pour tenir compte des différents cas et des différentes communautés interprétatives; la difficulté de recruter des personnes différentes pour les séances pilotes et les séances « officielles »; la capacité de tenir toutes ces séances dans les délais impartis par le Bureau d'éthique et d'intégrité à la recherche de l'Université d'Ottawa sans demander une ou plusieurs extensions, etc.

⁸³. Même si nous ne révélons nulle part l'identité exacte des participants, nous voulions néanmoins être certains, qu'au moment de retranscrire les séances de discussion, nous saurions toujours qui a dit quoi. C'est pourquoi, chaque fois qu'un participant prenait la parole, notre assistant avait pour tâche d'inscrire dans un document les initiales de cette personne et les *time codes* correspondant à son temps de parole (ex. : A.B – 3 :54 - 4 :22).

CHAPITRE 3 – MÉTHODOLOGIE

le fonctionnement des séances. Nous avons aussi demandé aux nouveaux participants⁸⁴ de lire et de remplir deux copies du formulaire de consentement (annexes L1, L2 & L3), répondu aux questions, et permis à chaque participant de se présenter brièvement (environ 10 minutes)⁸⁵. Une fois cette étape complétée (environ 15 minutes), nous avons demandé aux participants de lire deux ou trois articles métajournalistiques en lien avec le thème de la soirée (annexes N1, N2 & N3). S'agissant des cas #2 (l'« affaire Lagacé ») et #3 (le lock-out au *Journal de Montréal*), vu leur complexité, une brève mise en contexte a précédé la lecture. Suivant cela, nous avons invité les participants à réagir à cinq ou six énoncés, diffusés sur un écran grâce à un rétroprojecteur (environ 30 minutes). Quelques questions complémentaires ont également été posées. La plupart de ces questions étaient non prévues au départ, car inspirées de propos spontanés tenus par une communauté interprétative spécifique (ex. : les politiques). Aussi, à quelques rares occasions, nous sommes-nous saisis de tels propos, et avons demandé aux autres communautés ce qu'elles en pensaient (voir les chapitres d'analyse et l'annexe M pour vignettes et questions complémentaires). L'auteur de ces lignes, enfin, a demandé au besoin des clarifications à la suite de propos émis; a interpellé, à l'occasion, les participants un à un; et s'est enquis à plusieurs reprises si les participants avaient autre chose à ajouter sur les vignettes.

Précisions que les participants n'étaient pas au courant par avance des thèmes exacts (ex. : le lock-out au *Journal de Montréal*) qui seraient discutés lors des séances; tout au plus savaient-ils qu'il serait question de la médiatisation des problèmes du journalisme. Chaque séance s'est conclue par un rappel de la prochaine séance et la remise des compensations

⁸⁴. Le formulaire de consentement (voir annexes L1, L2 & L3) couvrait la participation aux trois séances de discussion. Un participant ayant signé le formulaire lors de la première séance n'avait donc pas besoin de signer un formulaire pour ses participations aux séances subséquentes. Les nouveaux participants font ici référence aux participants ayant fait leur entrée dans l'étude à partir de la deuxième ou de la troisième séance.

⁸⁵. Les participants étaient libres d'en dire beaucoup ou peu. Nous avons par ailleurs fourni des porte-noms à tous les participants, pour faciliter notre travail dans l'animation des discussions et les interactions entre participants.

financières (15\$). Suivant les rondes de *focus groups* du printemps et de l'automne, les participants ont reçu un courriel de remerciements (voir annexe I).

3.3.6 À propos des participants

Dans les sous-sections qui suivent, nous approfondirons le portrait de l'ensemble des participants à la recherche, tous groupes confondus (c.-à-d. journalistes, politiques et usagers de médias) (voir section 3.3.6.1). Puis, à travers une série de tableaux, nous donnerons quelques informations sommaires sur chaque communauté interprétative, prise individuellement (3.3.6.2).

Les informations ici rapportées sont issues d'un questionnaire qu'ont rempli les participants avant leur participation aux séances de discussion (voir section 3.3.4). Il se déclinait en trois versions, selon que les questions d'identification classaient le répondant comme un journaliste, un politique ou un usager de médias. Certaines questions étaient présentes dans toutes les versions; d'autres, absentes ou formulées différemment pour tenir compte de la situation particulière de chaque communauté interprétative. Le questionnaire (voir annexes K1, K2 & K3) a recueilli des données sociodémographiques : sexe, âge, niveau de scolarité, statut au Canada (ex. : citoyen né au Canada, citoyen né à l'étranger, etc.), occupation, etc. Également, au moyen d'échelles de Likert en quatre points, nous avons sondé les participants sur leur appréciation du travail des journalistes et des médias d'information du Québec et leur connaissance de l'actualité québécoise pour avoir une idée de leurs attitudes préalables envers le journalisme québécois⁸⁶. En outre, nous avons demandé aux politiques et aux usagers de médias

⁸⁶. Nous avons aussi interrogé sur leur appréciation du traitement journalistique des partis politiques dans lesquels ils se reconnaissent le plus, et du groupe culturel, ethnique ou minoritaire auquel ils s'identifient. Derrière de telles questions, l'idée que la perception d'un biais négatif (ou non) pour l'un ou l'autre de ces indicateurs puisse teinter leur appréciation globale du travail des journalistes et des médias d'information du Québec. Or, les résultats du questionnaire n'ont révélé aucune insatisfaction marquée à cet égard, pas plus que les discussions ont digressé sur ces sujets. Aussi avons-nous choisi d'écarter les réponses données à ces questions dans la thèse.

de se positionner sur deux curseurs, l'un ayant trait aux valeurs (progressisme/conservatisme) et l'autre à l'économie (gauche/droite) (voir tableau 3.3.6.2.3 pour plus de détails). Pour toutes les questions, les participants pouvaient cocher « préfère ne pas répondre » ou « je ne sais pas ».

Le questionnaire a permis d'identifier certaines limites de l'étude. Si une étude qualitative ne requiert pas la même représentativité qu'une enquête quantitative (Hughes & DuMont, 1993), la sous-représentation d'un courant de pensée X et la surreprésentation corollaire d'un courant de pensée Y sont néanmoins à prendre en considération. Aussi, du questionnaire de recrutement est-il ressorti un a priori favorable des participants envers les médias d'information et les journalistes du Québec ; un fort penchant vers la gauche et le progressisme ; et un niveau d'éducation généralement élevé. Nous reviendrons sur les raisons possibles de ces déséquilibres et la manière dont ils nuancent nos constats dans la discussion (ch. 7) et la conclusion (ch. 8).

3.3.6.1 Profil des participants (tous groupes confondus)

Les informations ici résumées se rapportent uniquement aux participants qui ont répondu au questionnaire de recrutement (n = 37) et non à l'ensemble des participants (n = 39)⁸⁷.

Données sociodémographiques. Notre échantillon affiche une représentativité quasi paritaire : 18 femmes et 19 hommes. S'agissant de l'âge, les participants se répartissent ainsi : 18-24 ans (4 participants); 25-34 ans (12); 35-44 ans (5); 45-54 ans (9); 55-64 ans (4); 65-74 ans (2); et 75 ans et plus (1). Sur le plan de l'éducation, la quasi-totalité des participants détiennent, ou étaient en voie d'obtenir en 2019, un diplôme de baccalauréat (19 participants) ou de maîtrise (17). Un participant a inscrit « secondaire » comme plus haut degré de scolarité atteint.

⁸⁷. Un journaliste et une politique (n = 2) n'ont pas rempli le questionnaire, mais ont participé aux séances de discussion. Suivant leur participation, nous avons contacté ces personnes par courriel à trois reprises pour les inviter à remplir le questionnaire, mais n'avons obtenu aucune réponse. Nous avons cessé de les contacter en décembre 2019, au moment où notre certificat d'approbation éthique venait à échéance (après un an).

Citoyenneté/Liens d'origine avec le Québec. 30 participants sont des Canadiens nés au Canada (80,1%). Sept participants sont nés à l'étranger : six possèdent la citoyenneté canadienne (16,2%) et un est un immigrant avec résidence permanente (2,7%). Leurs origines couvrent l'Europe, l'Afrique, le Moyen-Orient et l'Asie. 27 participants sont nés au Québec (73%) et 10 à l'étranger, en Ontario ou au Nouveau-Brunswick (27%). Nous avons jugé que toutes ces personnes avaient des connaissances suffisantes sur le Québec pour participer à l'étude, ceci basé sur leur emploi pour un média québécois (journalistes), pour un élu ou un sénateur québécois (politiques), ou leur consultation régulière de médias québécois (usagers de médias).

Perception des médias d'information et des journalistes du Québec. Les participants sont généralement « satisfaits » (n = 9, 24,4%) ou « plutôt satisfaits » (n = 24, 64,9%) des médias d'information et des journalistes du Québec. Quatre participants, dont deux journalistes, qualifient le travail médiatique québécois d'« insatisfaisant » (10,8%) et personne ne le qualifie de « très insatisfaisant ». Il est malaisé de contextualiser ces résultats : d'une part, vu la petitesse de l'échantillon, et d'autre part, vu le fait que les études récentes sur les perceptions des médias au Québec et au Canada ne mesurent pas la *satisfaction*, mais la *confiance*; certes, un indicateur de satisfaction, mais pas le seul. L'on peut quand même y lire un niveau de confiance plus élevé que celui mentionné dans d'autres études comprenant des données canadiennes (Newman et al., 2019, 2022). De même, l'on peut y voir le reflet du profil de nos participants, ces derniers étant plutôt éduqués et se réclamant de la gauche (voir plus loin section 3.3.6.2), deux prédictors de la confiance envers les médias selon de nombreux sondages (Edelman, 2022; Newman et al., 2019, 2022; Gallup, 2017, 2018, 2019). Toujours sur la question des perceptions des médias, un nombre égal de participants se dit « d'accord » (n = 15, 40,5%) ou « plutôt en accord » (n = 15, 40,5%) à ce que les journalistes du Québec parlent, dans les médias, des enjeux ou actualités qui

CHAPITRE 3 – MÉTHODOLOGIE

concernent leur champ professionnel. Sept d'entre eux (18,9%) répondent être « plutôt en désaccord » avec cette assertion (personne ne répond être « en désaccord »).

Sources d'information. Les sites web des médias écrits apparaissent comme la principale source d'information au quotidien des participants (n = 11, 29,7%), suivis de la radio (n = 7, 18,9%), des journaux imprimés (n = 6, 16,2%), de la télévision (n = 5, 13,5%), des applications pour tablettes et téléphones intelligents des médias écrits (n = 3, 8,1%) et des nouvelles partagées sur les réseaux sociaux (n = 2, 5,4%). Trois participants (8,1%) affirment ne pas avoir une source principale d'information en particulier. À noter, toutefois, que ces préférences varient énormément d'un groupe à l'autre : les sites web des médias écrits, par exemple, dominent chez les journalistes (n = 7), alors qu'ils arrivent derrière la télévision, la radio, les journaux et les nouvelles partagées sur les réseaux sociaux pour les usagers de médias.

S'agissant des médias québécois qu'ils consultent le plus fréquemment, les participants nomment comme principales sources : *Radio-Canada* (radio, télé, internet) (26 mentions), *La Presse* (papier, application, web) (21), *Le Devoir* (papier et web) (17), *Le Droit* (papier et web) (5 mentions), TVA (télé, web) (5) et *Le Journal de Montréal* (papier et web) (4). Le réseau de télévision privé TVA et *Le Journal de Montréal*⁸⁸ sont peu mentionnés par notre échantillon, alors qu'ils sont pourtant les médias les plus populaires auprès des Québécois selon des mesures d'auditoires et des sondages d'opinion (Vividata, 2020; Langlois et al., 2020). Cette préférence pourrait refléter un préjugé défavorable des populations très scolarisées envers les médias de type tabloïd⁸⁹ (Chan & Goldthorpe, 2007; Johansson, 2007), une étiquette souvent accolée au

⁸⁸. *Le Journal de Montréal* est toutefois deuxième, derrière *La Presse*, quand l'on considère le lectorat moyen par édition numérique (c.-à-d. le nombre moyen de personnes de 18 ou plus ayant accédé à au moins un contenu numérique du média, un jour de semaine, à l'échelle du Québec) (Vividata, 2020). *Le Journal de Montréal*, également, déclare un nombre mensuel de visiteurs uniques sur son site web moindre que celui de *La Presse* (*La Presse*, 2020 ; Québecor Média, 2020).

⁸⁹. Nous ne parlons pas ici du format (journal de petite taille par opposition aux grands formats *broadsheet*), mais d'une tonalité et d'une ligne éditoriale associées à la presse tabloïd : un penchant pour le sensationnalisme ou

Journal de Montréal. Dans le cas précis de notre échantillon, presque la moitié des participants (n= 17) étaient détenteurs ou en voie d’obtenir un diplôme universitaire de deuxième cycle.

Lorsqu’interrogés sur les médias canadiens (hors Québec) et étrangers qu’ils consultent régulièrement, les participants nomment près d’une cinquantaine de titres. Parmi les plus cités, *The Globe and Mail* (14 mentions), *The New York Times* (10), *The Toronto Star* (7), *The Washington Post* (7) et *The National Post* (6). L’ensemble brosse le portrait de citoyens informés, consommant une diète médiatique diversifiée. Cela étonne peu pour un échantillon composé, en partie, de 13 journalistes et de 11 personnes évoluant dans le milieu politique, parmi lesquelles plusieurs effectuent des revues de presse dans le cadre de leurs fonctions.

3.3.6.2 Profil des participants (par communauté interprétative)

Les pages suivantes contiennent des tableaux sur les profils des trois communautés interprétatives à l’étude : journalistes, politiques et usagers de médias. Les données présentées ne concernent que les participants qui ont répondu au questionnaire de recrutement (37 sur un total de 39 participants aux séances de discussion). Ce faisant, elles se rapportent à 12 journalistes (plutôt que 13) et 10 politiques (plutôt que 11). Tous les usagers de médias ont répondu au questionnaire (15).

l’outrance ; textes courts et largement illustrés ; des sujets davantage locaux ; la part belle accordée au divertissement, aux sports et aux histoires criminelles, etc. (Johannsson, 2007). Cependant, les chercheurs québécois utilisent plus volontiers l’étiquette de « journal populaire » pour qualifier *Le Journal de Montréal* (ex. : Langlois & Sauvageau, 1982 ; Antonius, 2009 ; Carignan & Martin, 2017 ; Maugère & Greissler, 2019).

Tableau 5: Données sociodémographiques des participants et assistance aux séances de discussion

	Journalistes (n = 12)	Politiques (n = 10)	Usagers de médias (n = 15)
Nombre de rencontres auxquelles ont pris part les participants	1 rencontre : 5 participants 2 rencontres : 5 participants 3 rencontres : 2 participants	1 rencontre : 4 participants 2 rencontres : 3 participants 3 rencontres : 3 participants	1 rencontre : 9 participants 2 rencontres : 2 participants 3 rencontres : 4 participants
Répartition par sexe	H : 7 participants F : 5 participantes	H : 6 participants F : 4 participantes	H : 6 participants F : 9 participantes
Répartition par catégories d'âge	18-24 ans : 1 participant 25-34 ans : 4 participants 35-44 ans : 0 45-54 ans : 6 participants 55-64 ans : 1 65-74 ans : 0 75 ans et plus : 0	18-24 ans : 0 25-34 ans : 6 participants 35-44 ans : 2 participants 45-54 ans : 1 55-64 ans : 0 65-74 ans : 1 75 ans et plus : 0	18-24 ans : 3 participants 25-34 ans : 2 participants 35-44 ans : 3 participants 45-54 ans : 2 participants 55-64 ans : 3 participants 65-74 ans : 1 participant 75 ans et plus : 1 participant
Niveau de scolarité le plus élevé (ou en voie d'être atteint)	Secondaire : 0 Collégial : 0 Universitaire (certificat Bac) : 8 Universitaire (maîtrise, doctorat, postdoctorat) : 4	Secondaire : 1 Collégial : 0 Universitaire (certificat ou Bac) : 3 Universitaire (maîtrise, doctorat, postdoctorat) : 6 ***Le groupe politique est le plus scolarisé de l'étude, en proportion, avec 60% de ses membres ayant pour diplôme le plus élevé un diplôme universitaire de deuxième cycle.	Secondaire : 0 Collégial : 0 Universitaire (certificat ou Bac) : 8 Universitaire (maîtrise, doctorat, postdoctorat) : 7 ***Le groupe usagers de médias réunit, en proportion, plus de participants ayant obtenu ou étant en voie d'obtenir des diplômes universitaires de deuxième cycle que le groupe des journalistes (46,7% par rapport à 33,3% chez les journalistes).
Statut de citoyenneté	Citoyens canadiens nés au Canada : 10 Citoyens canadiens nés à l'étranger : 2 Immigrants avec résidence permanente : 0 Étudiants étrangers : 0 Autre : 0	Citoyens canadiens nés au Canada : 8 Citoyens canadiens nés à l'étranger : 2 Immigrants avec résidence permanente : 0 Étudiants étrangers : 0 Autre : 0	Citoyens canadiens nés au Canada : 12 Citoyens canadiens nés à l'étranger : 2 Immigrants avec résidence permanente : 1 Étudiants étrangers : 0 Autre : 0
Liens d'origine avec le Québec	Nés au Québec : 8 Pas nés au Québec : 4	Nés au Québec : 8 Pas nés au Québec : 2	Nés au Québec : 11 Pas nés au Québec : 4

Tableau 6: Occupations des participants des groupes de discussion

Journalistes (n =12)	
Répartition par occupation journalistique	8 Journalistes/Reporters 1 Animateur/Présentateur 1 Éditorialiste 1 Réalisateur 1 Éditeur ***Aucun journaliste pigiste ; tous salariés.
Types de médias (format)	Médias écrits (papier, web) : 6 participants Médias audiovisuels (radio, télé) : 6 participants
Types de médias (portée)	Médias à portée provinciale/nationale (Québec-Canada) : 7 participants Médias à portée régionale (Gatineau-Ottawa) : 3 participants Médias locaux (communautaires, hebdomadaires) : 2 participants
Politiques (n =10)	
Répartition par occupation dans le milieu politique	1 ancien attaché de presse d'élus fédéraux 3 conseillers ou adjoints de sénateurs 2 conseillers ou adjoints d'élus fédéraux 1 conseiller politique d'élus provinciaux 1 employé bénévole pour un élu fédéral 1 élu municipal 1 conseiller ou adjoint d'élus municipaux
Partis politiques pour lesquels les participants travaillent	Indépendant (sénateurs) : 3 participants Nouveau Parti démocratique (NPD) : 2 participants Parti Libéral du Canada (PLC) : 2 participants Partis municipaux en Outaouais : 2 participants Parti Libéral du Québec (PLQ) : 1 participants *** Malgré nos meilleurs efforts, nous ne sommes pas parvenus à recruter des représentants des partis politiques associés au centre-droit (la Coalition Avenir Québec, au Québec) et à la droite (le Parti conservateur du Canada, national).
Usagers de médias (n =15)	
Répartition par occupation	5 retraités 4 étudiants à temps plein 4 travailleurs à temps plein (salariés) 1 étudiant mariant travail et études à temps partiel 1 travailleur autonome
Domaines d'activité dans lesquels étudient, travaillent ou ont travaillé les participants	Administration, communications, construction, économie, enseignement, fonction publique, marketing, médias (pas en journalisme), milieu communautaire, relations internationales, sociologie, traduction *** L'on note la surreprésentation de domaines du secteur tertiaire (services, gouvernement, etc.), et la présence d'un seul individu appartenant au secteur secondaire (construction, transformation des matières premières).

Tableau 7: Tendances politiques des participants des groupes de discussion⁹⁰

Politiques (n = 9)		
	Économie (gauche/droite)	Valeurs (progressisme/conservatisme)
Valeur la plus choisie	6 (centre) *Trois mentions	3 (progressiste) *Trois mentions
Valeur moyenne	4,7	2,9
Valeur médiane	5	3
Interprétation	Positionnement de centre-gauche sur les questions économiques.	Revendication d'un progressisme fort sur le plan des valeurs.
Usagers de médias (n = 15)		
	Économie (gauche/droite)	Valeurs (progressisme/conservatisme)
Valeur la plus souvent choisie	6 (centre) *Trois mentions	1 (progressiste) *Cinq mentions
Valeur moyenne	4,8	2,9
Valeur médiane	5	2
Interprétation	Positionnement de centre-gauche sur les questions économiques.	Revendication d'un progressisme fort sur le plan des valeurs.

Tableau 8: Perception des médias d'information et des journalistes du Québec (journalistes)

Journalistes (n = 12)	
Les médias d'information et les journalistes du Québec parlent d'enjeux et de faits d'actualité qui intéressent le public.	Toujours : 0 Souvent : 10 participants Parfois : 2 participants Presque jamais : 0 Ne sais pas/Préfère ne pas répondre : 0
Il est normal que les journalistes du Québec parlent dans les médias d'information des enjeux/actualités qui concernent leur champ professionnel.	D'accord : 5 Plutôt en accord : 4 Plutôt en désaccord : 3 En désaccord : 0 Ne sais pas/Préfère ne pas répondre : 0
Les journalistes du Québec parlent _____ dans les médias d'information des difficultés/actualités qui concernent leur champ professionnel.	Trop souvent : 1 Suffisamment : 4 Pas suffisamment : 7 Jamais : 0 Ne sais pas/Préfère ne pas répondre : 0
En général, vous considérez que les médias d'information et les journalistes du Québec font un travail _____.	Satisfaisant : 2 Plutôt satisfaisant : 8 Insatisfaisant : 2 Très insatisfaisant : 0 Ne sais pas/Préfère ne pas répondre : 0

⁹⁰. Les participants devaient choisir un point sur deux axes, l'un se rapportant à la philosophie économique et l'autre aux valeurs. Chacun de ces axes comportait onze points gradués auxquels nous avons attribué une valeur de 1 à 11. Une valeur basse (ex. : entre 1 et 5) se trouvait associée à une vision économique de gauche ou à une philosophie plus progressiste sur le plan des valeurs (social) ; à l'inverse, une valeur élevée (ex. : entre 7 et 11) était associée à une vision économique de droite et une philosophie plus conservatrice sur le plan des valeurs. Ces données sont des indicateurs imparfaits, chaque participant pouvant, par exemple, avoir sa propre définition des termes employés (ex. : progressisme). Elles ne sont pas sans intérêt malgré tout ; elles indiquent une auto-identification marquée pour la gauche et le progressisme, prise en compte dans l'analyse des groupes de discussion. À noter que nous n'avons pas demandé aux journalistes de se positionner politiquement avec ces curseurs. Les journalistes, généralement soucieux d'afficher une forme de neutralité, auraient possiblement été mal à l'aise de répondre à une telle question.

Tableau 9: Perception des médias d'information et des journalistes du Québec (politiques et usagers de médias)

	Politiques (n =10)	Usagers de médias (n =15)
Quelle est votre connaissance de l'actualité québécoise ?	Très bonne : 5 participants Bonne : 4 participants Moyenne : 1 participant Mauvaise : 0 Très mauvaise : 0 Ne sais pas/Préfère ne pas répondre : 0	Très bonne : 7 participants Bonne : 3 participants Moyenne : 5 participants Mauvaise : 0 Très mauvaise : 0 Ne sais pas/Préfère ne pas répondre : 0
Lisez-vous, regardez-vous ou écoutez-vous les nouvelles qui portent sur les difficultés/actualités du monde des médias d'information et du journalisme ?	Toujours : 3 Souvent : 4 Parfois : 3 Presque jamais : 0 Jamais : 0 Ne sais pas/Préfère ne pas répondre : 0	Toujours : 2 Souvent : 4 Parfois : 8 Presque jamais : 1 Jamais : 0 Ne sais pas/Préfère ne pas répondre : 0
Il est normal que les journalistes du Québec parlent dans les médias d'information des enjeux/actualités qui concernent leur champ professionnel.	D'accord : 5 Plutôt en accord : 4 Plutôt en désaccord : 1 En désaccord : 0 Ne sais pas/Préfère ne pas répondre : 0	D'accord : 5 Plutôt en accord : 7 Plutôt en désaccord : 3 En désaccord : 0 Ne sais pas/Préfère ne pas répondre : 0
Les médias d'information et les journalistes du Québec vous informent correctement sur les enjeux et les faits d'actualité que vous estimez devoir connaître.	D'accord : 0 Plutôt en accord : 10 Plutôt en désaccord : 0 En désaccord : 0 Ne sais pas/Préfère ne pas répondre : 0	D'accord : 1 Plutôt en accord : 10 Plutôt en désaccord : 1 En désaccord : 1 Ne sais pas/Préfère ne pas répondre : 2
Les médias d'information et les journalistes du Québec parlent d'enjeux et de faits d'actualité qui vous intéressent.	Toujours : 2 Souvent : 6 Parfois : 2 Presque jamais : 0 Jamais : 0 Ne sais pas/Préfère ne pas répondre : 0	Toujours : 1 Souvent : 8 Parfois : 6 Presque jamais : 0 Jamais : 0 Ne sais pas/Préfère ne pas répondre : 0
En général, vous considérez que les médias d'information et les journalistes du Québec font un travail...	Satisfaisant : 4 Plutôt satisfaisant : 5 Insatisfaisant : 1 Très insatisfaisant : 0 Ne sais pas/Préfère ne pas répondre : 0	Satisfaisant : 3 Plutôt satisfaisant : 11 Insatisfaisant : 1 Très insatisfaisant : 0 Ne sais pas/Préfère ne pas répondre : 0

Tableau 10: Sources d'information des participants des groupes de discussion

	Journalistes (n = 12)	Politiques (n= 10)	Usagers de médias (n = 15)
Principale source d'information au quotidien	La télévision : 0 La radio : 2 Les journaux : 2 Les sites web des médias écrits : 7 Les applications pour tablettes et téléphones intelligents des médias écrits : 0 Les nouvelles partagées sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, etc.) : 0 Aucune source principale : 1	La télévision : 2 La radio : 2 Les journaux : 1 Les sites web des médias écrits : 3 Les applications pour tablettes et téléphones intelligents des médias écrits : 1 Les nouvelles partagées sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, etc.) : 0 Aucune source principale : 1	La télévision : 3 La radio : 3 Les journaux : 3 Les sites web des médias écrits : 1 Les applications pour tablettes et téléphones intelligents des médias écrits : 2 Les nouvelles partagées sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, etc.) : 2 Aucune source principale : 1
Principaux médias québécois consultés régulièrement	<i>Le Devoir</i> (7 mentions) <i>La Presse</i> (7 mentions) <i>Radio-Canada</i> (6 mentions)	<i>Radio-Canada</i> (10 mentions) <i>La Presse</i> (8 mentions) <i>Le Devoir</i> (5 mentions)	<i>Radio-Canada</i> (15 mentions) <i>La Presse</i> (7 mentions) <i>Le Devoir</i> (6 mentions)
Principaux médias canadiens anglais ou étrangers consultés (cités le plus souvent)	<i>The New York Times</i> (5 mentions) <i>The Globe and Mail</i> (4 mentions) <i>The Washington Post</i> (3 mentions)	<i>The Globe and Mail</i> (6 mentions) <i>The National Post</i> (3 mentions) <i>The Guardian</i> (3 mentions) <i>The Toronto Star</i> (3 mentions)	<i>Le Figaro</i> (2 mentions) <i>CBC</i> (2 mentions) <i>The Globe and Mail</i> (2 mentions) <i>The Toronto Star</i> (3 mentions) <i>The Washington Post</i> (3 mentions)

3.4 Modalités d'analyse des données textuelles

L'analyse des données s'est déroulée en deux phases de codage. La première phase a eu lieu avant les *focus groups*, et consisté en une analyse inductive d'environ 20% de notre corpus de produits métajournalistiques (148 unités) pour y repérer des arguments des journalistes sur l'importance des enjeux traités. Elle s'est aussi attardée aux arguments d'autres acteurs (ex. : direction de Québecor Média) prenant le contrepied des positions majoritaires des journalistes. Ces arguments ont inspiré la rédaction de vignettes sur lesquelles nos participants se sont prononcé lors des groupes de discussion (voir annexe M). La deuxième phase de codage a commencé une fois les groupes de discussion terminés et porté sur toutes les données. Nous

avons analysé chaque cas un à un, en commençant par les produits métajournalistiques (771 unités), puis en poursuivant avec les transcriptions⁹¹ des *focus groups* s’y rapportant (18 heures 39 minutes d’enregistrement). Les explications de cette section concernent les modalités d’analyse et de codage de cette deuxième phase de codage.

3.4.1 Traitement qualitatif des données

Eu égard à la littérature et à notre cadre théorique qui décrivent les discours métajournalistiques comme poursuivant des fonctions cachées (ex. : « boundary setting », « paradigm repair », etc.), un traitement qualitatif des données est apparu comme incontournable pour cerner les significations latentes des messages (Schreier, 2014). En outre, nous nous intéressons aux significations subjectives qu’attachent divers publics aux discours métajournalistiques. Cet intérêt ne peut être étudié qu’au moyen d’une analyse qualitative, qui reflète l’épistémologie interprétativiste de notre recherche (voir section 1.8, ch. 1).

La technique la plus connue pour traiter des données qualitatives est l’analyse thématique. Elle consiste à catégoriser les messages et à organiser les conclusions de la recherche autour de thèmes prégnants d’un corpus (Lapadat, 2012). Or, cette technique est critiquée pour être trop descriptive et « epistemologically and ontologically naïve », perpétuant l’idée d’une correspondance entre ce qui est écrit et le monde tel qu’il est (Schreier, 2014, p. 15). Pour cette raison, et plusieurs autres exposées dans la prochaine sous-section, nous avons plutôt inscrit le traitement qualitatif des données dans une démarche d’analyse de discours.

⁹¹. Les *focus groups* ont été retranscrits dans leur intégralité. Cependant, nous n’avons pas retranscrit les pauses, les réflexions sonorisées (ex. : « euh... ») ou les changements d’intonation dans la voix, comme le font certains analystes du discours avec des codes graphiques (ex. : Potter, 2010). Puisque notre approche n’est ni linguistique ni purement psychosociale (voir section 3.4.2, tableau 11), une telle précision n’était pas nécessaire.

3.4.2 L'analyse de discours

Un discours renvoie « to all forms of talk and texts, whether it be naturally occurring conversations, interview material, or written texts of any kind » (Gill, 2000, p. 174). À un niveau plus abstrait, le discours peut être envisagé comme un assemblage de « meanings, metaphors, representations, images, stories, statements and so on that in some way together produce a particular version of events » (Burr, 2015, pp. 74-75). Les enseignements de Michel Foucault, enfin, célèbre théoricien du sujet, nous invitent à concevoir le discours non pas comme un texte ou un énoncé seul, mais comme l'ensemble des discours publics à propos d'un objet, discours qui façonnent la compréhension que nous avons de cet objet (cité dans Bryman, 2004).

Suivant cela, l'analyse de discours est une méthode privilégiée pour étudier l'utilisation du langage, dans des discours verbaux ou écrits, et ses effets potentiels sur la société (Williamson et al., 2018). Le mot *effets* ne saurait ici toutefois être interprété, prévient Gill (2000), comme la résultante d'intentions individuelles aux conséquences concrètes ou causales. Il doit davantage être interprété comme la perpétuation plausible de symboles ou d'idéologies en raison de discours (ibid.). Pareille idée est en adéquation avec notre cadre théorique, lequel aborde les effets ou les fonctions des discours métajournalistiques comme étant largement intangibles et contribuant plutôt à cultiver le caractère homogène et distinctif du groupe social des journalistes (voir section 2.5.1.1, ch. 2).

L'analyse de discours, du reste, rejette l'idée voulant que le langage soit un médium neutre par lequel les individus décrivent fidèlement la réalité extérieure (Gill, 2000). Le langage ne représente pas *la* réalité, mais sert plutôt à construire *une* réalité (ibid.). Plus fondamentalement, l'analyse de discours se veut une « interpretation [d'un phénomène], warranted by detailed arguments and attention to the material being studied » (ibid., p. 188).

Aussi ne saurait-elle produire « a single authoritative reading » d'un texte, mais offrir « a plausible reading based upon what is present in the text, the wider social context, and appropriate theoretical frameworks » (Barnard-Wills, 2011, p. 552).

L'analyse de discours est apparue ici comme appropriée pour examiner le corpus de discours métajournalistiques, et en partie, les transcriptions des groupes de discussion. De fait, ce que Potter (2004) synthétise comme les trois grandes questions⁹² auxquelles tentent de répondre les analyses de discours miroitent nos propres intérêts de recherche :

- « Que fait le discours » (quels sont ses effets potentiels)? » (ibid.) : Les buts que semble poursuivre le discours métajournalistique en fait d'autorité journalistique.
- « Comment le discours est-il construit pour produire ces effets »? (ibid.) :
L'articulation des discours métajournalistiques (ex. : revendications, arguments).
- « Quelles ressources sont disponibles pour performer le discours ? » (ibid.) : Les répertoires interprétatifs auxquels puisent les producteurs et les récepteurs du métajournalisme pour aborder les enjeux du journalisme (voir section 3.4.3).

À l'image d'autres études sur le métajournalisme (ex. : Perreault & Vos, 2020; Tant, 2022), nous n'avons pas collé notre analyse⁹³ à un courant précis de l'analyse de discours. Ceci, pour nous donner la liberté d'emprunter à plusieurs approches et ainsi mieux refléter le caractère performatif, rhétorique, rituel et stratégique des discours métajournalistiques (voir section 2.3.2.6, ch. 2).

⁹². Nos propres traductions.

⁹³. Notre étude se dissocie de l'approche dite linguistique de l'analyse de discours, qui accorde une place prédominante aux dimensions formelles (ex. : grammaire, vocabulaire, syntaxe) et informelles du langage (ex. : stratégies narratives), voire à des composantes paralinguistiques comme l'intonation, le débit, etc. Nous partageons l'avis de Zelizer (2017) selon lequel l'attention chirurgicale portée au langage semble compliquer plutôt que simplifier toute compréhension générale que l'on puisse avoir d'un phénomène. Du reste, maintes études en journalisme se qualifient d'analyses de discours sans pour autant se pencher (ou peu) sur ces éléments (ex. : Reardon, 2016; Olausson, 2018; Perreault & Vos, 2018).

Tableau 11: Emprunts de la thèse aux différents courants de l'analyse de discours

Courants de l'analyse de discours	Emprunts dans le cadre de la thèse	Rappel des questions de recherche
Approche rhétorique	L'analyse rhétorique devrait être un incontournable de toute analyse de discours selon Gill (2000). Ceci, au regard du fait que tout discours public semble minimalement structuré pour convaincre autrui (ibid.). Cette dimension rhétorique se trouve reflétée dans les questions de recherche de la thèse, qu'il s'agisse d'examiner la manière dont s'est articulé le discours métajournalistique dans les cas à l'étude (QR1), ou de connaître la réaction de divers publics aux revendications et arguments sous-jacents à ces cas (QR2). Cela étant, notre analyse ne s'est pas appesantie sur certains éléments typiques de l'analyse rhétorique tels les figures de style (ex. : litotes, métaphores), les modes de persuasion (ex. : ethos, logos, pathos) ou les sophismes (ex. : faux dilemmes, pente savonneuse) pour se pencher davantage sur les objectifs des discours métajournalistiques, les arguments qu'ils renferment et les répertoires interprétatifs qui les englobent (voir section 3.4.4 pour plus de détails). Comme son nom l'indique, cette approche nous permet de prendre en compte le caractère rhétorique et stratégique des discours métajournalistiques (voir section 2.3.2.6, ch. 2).	<i>QR1 : Comment s'articule le discours métajournalistique des journalistes québécois dans les trois cas à l'étude?</i> <i>QR2 : Comment diverses communautés interprétatives québécoises (journalistes, politiques, usagers de médias) interprètent-elles le discours métajournalistique (revendications, arguments, etc.) des trois cas à l'étude?</i>
Approche critique du discours	La thèse emprunte à l'approche critique du discours, qui examine les conditions matérielles, sociétales, politiques, etc., qui façonnent la production de discours (Reed, 2009). Cela a impliqué de porter attention à comment les bouleversements économiques et technologiques qui ont secoué l'industrie du journalisme dans la dernière décennie ont pu influencer les répertoires interprétatifs (voir section 3.4.4) contenus dans les produits métajournalistiques. En outre, l'approche critique se focalise sur la manière dont les discours construisent l'hégémonie de certaines idéologies (Williamson et al, 2018). Dans la thèse, cela s'est traduit par un examen des mécanismes utilisés par les journalistes pour maintenir une vision hégémonique du paradigme journalistique (voir section 1.2 pour plus de détails, ch. 1) au service de l'autorité journalistique. Cette approche a ainsi permis de prendre en compte le caractère performatif des discours métajournalistiques (voir section 2.3.2.6, ch. 2).	<i>QR3 : Que peuvent révéler les groupes de discussion du discours métajournalistique des trois cas à l'étude?</i>
Approche psychosociale discursive	Nous ne souhaitons pas faire une analyse <i>psychologisante</i> des données, au sens d'une analyse de la constitution des émotions humaines à travers le discours (Williamson et al., 2018). N'empêche, l'approche psychosociale a grandement inspiré l'analyse de discours en général et nous nous en inspirons sur deux aspects. D'une part, elle synthétise en trois points des éléments-clés du discours : il poursuit une action (ex. : poser une question, faire des allégations); il a des fonctions (c.-à-d. les mobiles poursuivis par les actions — ex. : pourquoi poser telle ou telle question?); il est <i>construit</i> autant qu'il <i>construit</i> (Wetherell & Potter, 1988; Hepburn & Potter, 2003). Les deux premiers éléments font écho au potentiel performatif du discours métajournalistique (Carlson, 2016, 2017) (voir section 2.5.1.2, ch. 2). Le troisième rappelle que le discours se construit sur la base de ressources (ex. : mots, métaphores), et que combinées, ces ressources construisent certaines versions de la réalité (Hepburn & Potter, 2003). D'autre part, nous mobilisons ici un outil analytique popularisé par l'approche psychosociale discursive : les répertoires interprétatifs (voir section 3.4.4).	

3.4.3 L’outil analytique des répertoires interprétatifs

Popularisé par l’approche psychosociale du discours (Wetherell & Potter, 1988), l’outil analytique des répertoires interprétatifs (« interpretive repertoires ») renvoie à des assemblages discursifs d’arguments, de justifications, de descriptions, de clichés, de métaphores, de *patterns*, de champs lexicaux, etc., auxquels se réfèrent les individus pour faire sens du monde qui les entoure (Nortio et al., 2016). Ils sont, résume van den Berg (2003), les « cultural/ideological resources for building arguments about [a] topic » (p. 121).

Ici, deux exemples d’études en journalisme ayant mobilisé l’outil conceptuel des répertoires interprétatifs méritent une mention. Dans Reardon (2016), l’auteure a effectué une analyse de discours de divers contenus journalistiques et éducatifs, dans lesquels est proposée une vision de ce à quoi devrait ressembler l’enseignement du journalisme au Royaume-Uni. Deux grands répertoires interprétatifs ressortent du corpus : l’un abordant la question sous l’angle de l’apprentissage (« training ») — le journalisme s’apprend et son enseignement doit être revu — et l’autre sous l’angle de la vocation (« vocation ») — le journalisme ne s’apprend pas à l’université ; il est le produit d’instincts naturels et de l’expérience auprès des pairs (ibid.).

Ayant, quant à elle, appliqué l’outil des répertoires interprétatifs à des verbatim d’entrevues avec des journalistes québécois, Francoeur (2016) a dégagé les répertoires développés par ces journalistes pour parler des relations qu’ils entretiennent avec le domaine des relations publiques. Quatre répertoires ressortent de son analyse : 1) un répertoire institutionnel du journalisme (« institutional discourse of journalists »), axé sur les grandes missions démocratiques que le champ journalistique s’attribue à lui-même; 2) un répertoire institutionnel des relations publiques (« the institutional discourse of PR people »), évocateur de ce que les relations publiques elles-mêmes disent généralement de leur rôle en société; 3) un répertoire

CHAPITRE 3 – MÉTHODOLOGIE

éthique (« the journalistic code of ethics »), mettant l'accent sur les valeurs et les normes professionnelles journalistiques, et l'obligation de produire un journalisme impartial où toutes les parties d'une situation ont voix au chapitre; et 4) un répertoire réaliste (« realistic repertoire »), décrivant la réalité prosaïque des rapports quotidiens entre journalistes et relationnistes (ex. : défis, intérêts stratégiques pour chaque partie, etc.) (ibid.).

On le constate, l'outil analytique des répertoires interprétatifs se résume à identifier les *manières* singulières qu'ont des individus ou des groupes d'individus, à travers leurs discours, de parler d'un sujet. De même, dans la thèse, nous avons recherché dans les produits métajournalistiques des *manières* singulières qu'ont eues les journalistes québécois d'aborder les cas à l'étude. Au fil du codage, ces *manières de parler* sont devenues des répertoires interprétatifs, dans lesquels nous avons subsumé l'ensemble des éléments pertinents sous-tendant chacun d'entre eux (ex. : arguments, revendications, métaphores, etc.).

L'outil analytique des répertoires interprétatifs, par ailleurs, apparaît comme compatible avec une notion du cadre théorique, celle de communautés interprétatives, qui postule que des groupes de personnes aux profils homogènes sont susceptibles de partager des schèmes de pensée communs pour interpréter des messages médiatiques (Bernier et al., 2008) (voir section 2.4.2.2, ch. 2). Ces schèmes de pensée peuvent être envisagés comme autant de répertoires interprétatifs. Aussi avons-nous scruté les verbatim de nos groupes de discussion pour y repérer les répertoires récurrents qu'ont développés les journalistes, les politiques et les usagers de médias de l'étude en réaction aux vignettes qui leur ont été présentées.

L'outil des répertoires interprétatifs, finalement, invite les chercheurs à faire attention à trois éléments. Premièrement, un même sujet peut engendrer plusieurs répertoires, certains

contradictaires⁹⁴ (Wetherell, 2006). La recherche des répertoires interprétatifs prégnants à l'intérieur de messages ne saurait donc être confondue avec une analyse thématique: il ne s'agit pas d'énumérer *ce dont il est question*, mais bien de se pencher sur *comment il en est question* (ibid.). Deuxièmement, un même répertoire interprétatif peut varier dans sa forme et ses fondements rhétoriques, selon le contexte ou les personnes qui le formulent (ibid.). Aussi, dans les chapitres d'analyse (ch. 4, 5 & 6), verrons-nous des répertoires prendre des interprétations légèrement différentes selon les cas à l'étude (produits métajournalistiques) ou les communautés interprétatives qui les mobilisent (groupes de discussion). Troisièmement, l'outil des répertoires n'a pas qu'une finalité descriptive : le chercheur doit idéalement inférer leurs possibles implications. Par exemple, dans l'étude de Reardon (2016) sur la manière dont s'envisage la formation des futurs journalistes britanniques, l'auteure écrit que la prévalence du répertoire vocationnel dans son corpus — le journalisme est le produit d'instincts naturels et de l'expérience auprès des pairs — suggère une marginalisation du monde éducatif dans le débat qui favorise le statu quo des pratiques : « If journalism is a natural, common-sense activity, how are journalists educators (who are not wedded to the industry) to challenge existing practice? » (ibid., p. 946) Dans les chapitres d'analyse (ch. 4, 5 & 6) et de discussion (ch. 7), nous réfléchirons au sens à donner aux répertoires interprétatifs, et à ce que peuvent signifier les écarts entre les répertoires du corpus et ceux émanant des groupes de discussion.

⁹⁴. Wetherell (2006) cite l'exemple de discours sur l'emploi combinant des répertoires interprétatifs contradictoires: « Arguments around meritocracy for example ('the best person should get the job') are intertwined with equal opportunities discourse ('those disadvantaged in the job market should be positively supported'). » (pp. 2-3).

3.4.4 Codage

Nous avons codé les données au moyen de NVivo12. L'unité de sens⁹⁵ a été la phrase, chaque phrase des produits métajournalistiques et des verbatim des groupes de discussion ayant été lue. Toutefois, suivant les usages des études qualitatives, nous n'avons codé que les segments textuels relevant d'un intérêt certain pour la recherche (Schreier, 2014). Nous avons codé les données selon cette séquence : analyse préliminaire d'une portion réduite du corpus de produits métajournalistiques (avant la tenue des groupes de discussion); analyse complète des produits métajournalistiques; analyse complète des groupes de discussion; et révision simultanée du codage effectué pour les produits métajournalistiques et les groupes de discussion.

3.4.4.1 Produits métajournalistiques

S'agissant des produits métajournalistiques, chaque cas a été codé séparément, l'un à la suite de l'autre. Notre codage s'est attardé, d'abord, aux revendications et aux arguments dominants du discours métajournalistique sur une portion réduite du corpus (148 unités sur 771 au total), dans l'optique de générer les vignettes de nos groupes de discussion.

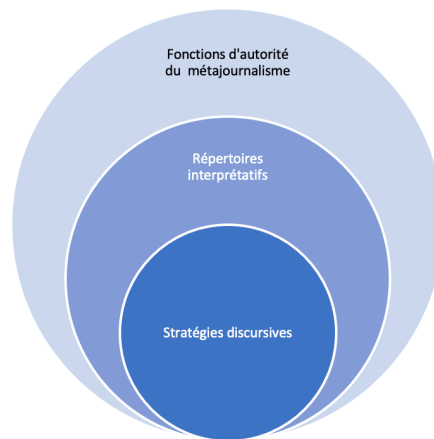
Une fois les groupes de discussion terminés, nous avons codé le corpus entier en focalisant sur : les 1) *répertoires interprétatifs* prégnants (des manières singulières d'aborder les sujets métajournalistiques, auxquelles nous incluons les revendications et les grands arguments invoqués dans le discours); et 2) les *stratégies discursives* s'y arrimant. Nous entendons par *stratégies discursives* les manœuvres langagières, rhétoriques ou narratives sur lesquelles se fonde l'articulation des répertoires interprétatifs. Suivant le consensus de la littérature sur l'orientation stratégique des discours métajournalistiques, et les écrits sur la performativité des

⁹⁵. Composante la plus précise d'un message verbal, écrit ou audiovisuel sur lequel porte le codage (ex. : mot, phrase, texte en entier, etc.) (Bonneville et al., 2007).

discours journalistiques en général (voir ch. 2), nous nous sommes questionnés à savoir comment ces stratégies pouvaient agir sur le lecteur pour le convaincre, entre autres, de l'autorité journalistique en information ou de l'importance du journalisme en société.

Pour finir, notre codage a repéré des *fonctions performatives d'autorité* récurrentes du corpus, soit les buts que semblent poursuivre les discours métajournalistiques en fait de défense, de consolidation ou de renforcement de l'autorité journalistique. Cette dernière démarche a été inspirée par la théorie des discours métajournalistiques de Carlson (2016), qui assigne trois fonctions à ces discours : la *démarcation* (des acteurs journalistiques les uns des autres), la *définition* (des termes et des débats du journalisme) et la *légitimation* (normalisation des interprétations, des définitions et des solutions privilégiées par le champ journalistique).

Figure 1: Schéma récapitulatif des éléments sur lesquels s'est focalisé le codage



Le diagramme de Venn « empilé » plus haut illustre l'imbrication des éléments du codage les uns par rapport aux autres. Ainsi, les stratégies discursives sont employées pour construire les répertoires interprétatifs, signifiant, par corollaire, qu'un répertoire interprétatif peut reposer sur plusieurs stratégies discursives. De même, les stratégies discursives et les répertoires interprétatifs sont présumés être mobilisés par les acteurs pour poursuivre des fonctions d'autorité. Les fonctions peuvent se juxtaposer à diverses stratégies et à divers répertoires.

CHAPITRE 3 – MÉTHODOLOGIE

Pour mettre en relief ces éléments (stratégies, répertoires, fonctions), nous avons inscrit notre codage dans une démarche à la fois déductive et inductive, suggérée par Fereday & Muir-Cochrane (2006). Elle consiste à développer des codes ou des catégories en amont, lesquels sont déduits de la littérature, du cadre théorique et des questions de recherche. La grille de codage initiale est ensuite enrichie, de manière inductive, au gré du travail d'analyse (ibid.). Cette démarche hybride assure une correspondance entre le corpus et les perspectives théoriques encadrant la recherche (ibid.). Ici, nos codes et catégories de départ ont été inspirés par la première phase de codage exécutée sur une petite portion du corpus (148 unités sur 771 au total) en prévision des groupes de discussion, quelques observations dégagées lors de la retranscription des groupes de discussion, la littérature recensée et le cadre théorique. Puis, au fil du codage inductif, des codes se sont ajoutés, et certaines catégories (c.-à-d. des stratégies, des répertoires ou des fonctions) pouvant regrouper ces codes sont apparues visibles. Lorsque nécessaire, nous avons créé des sous-catégories pour considérer le sens légèrement différent que pouvait prendre une catégorie selon les cas ou les médias étudiés. Tout au long, nous avons rédigé des mémos sur nos impressions par rapport au corpus.

Notons qu'au-delà des passages journalistiques standards (ex. : compte-rendu des événements, argumentation d'un journaliste dans une chronique ou un éditorial), notre codage s'est focalisé principalement sur les discours rapportés de façon directe (c.-à-d. citations) ou indirecte (c.-à-d. reformulations) de journalistes, d'anciens journalistes renommés, de patrons de presse, de syndicats et d'associations de journalistes.

À l'occasion, cependant, nous citerons dans la thèse les propos rapportés d'acteurs de la société qui ne sont pas journalistes. S'il peut être argué que cette dernière catégorie de discours ne correspond pas à des énoncés métajournalistiques *stricto sensu*, elle témoigne néanmoins

d'une forme de cadrage éditorial. Précisément, lorsqu'ils paraphrasent les propos d'un acteur de l'actualité, les journalistes confèrent un cadrage — un angle — aux propos rapportés, en simplifiant certaines choses, en insistant sur certains aspects d'un sujet alors que d'autres sont ignorés, etc. (Entman, 1993) De même, le choix des intervenants cités procède d'une forme de choix éditorial (ibid.), et peut être un indicateur pertinent, dans le contexte de notre étude, de l'espace qu'accorde le discours métajournalistique aux points de vue favorables (ou contraires) aux discours dominants des journalistes. Aussi peut-on arguer que l'examen du métajournalisme ne saurait s'arrêter aux citations de journalistes, mais devrait également s'attarder à la manière dont les journalistes citent ou paraphrasent les propos d'acteurs non-journalistiques qui se prononcent sur les enjeux de son industrie.

3.4.4.2 Transcriptions des groupes de discussion

Les transcriptions des groupes de discussion ont d'abord fait l'objet d'une simple analyse descriptive, résumant les réactions similaires ou contrastées de chaque communauté interprétative aux vignettes de l'étude. Puis, ils ont fait l'objet d'une analyse de discours, alors que nous nous sommes attardé à répertorier les répertoires interprétatifs prédominants articulés par les participants (c.-à-d. des manières singulières et récurrentes de parler des thèmes de la recherche), sans égard aux cas spécifiques. Ce deuxième codage a suivi la démarche déductive-inductive expliquée plus haut (Fereday & Muir-Cochrane, 2006), les conclusions préliminaires du codage des produits métajournalistiques nous servant d'inspiration ou de catégories de départ pour une analyse inductive, ensuite, des données issues des *focus groups*.

3.4.4.3 Triangulation & Codage en solo

Une fois le codage terminé, nous avons révisé simultanément les codes et les catégories créés pour les produits métajournalistiques et les groupes de discussion, et procédé, au besoin, au regroupement de certaines catégories. Cette triangulation nous a permis, d'une part, de finaliser nos dénominations et définitions pour chacun des répertoires interprétatifs et chacune des stratégies discursives et fonctions d'autorité issus des produits métajournalistiques (voir ch. 7). Elle nous a permis, d'autre part, de comprendre quels répertoires interprétatifs étaient communs à toutes les communautés interprétatives, ou exclusifs à certaines, et comment le sens d'un même répertoire pouvait varier selon les cas et les communautés interprétatives.

Les données ont été codées par l'auteur de ces lignes. Leur interprétation a été discutée avec le superviseur à maintes reprises. Si le codage d'un corpus par plusieurs chercheurs peut solidifier la crédibilité d'une étude, cette limite est néanmoins habituelle pour une thèse doctorale (Fereday & Muir-Cochrane, 2006). Un codage à plusieurs aurait certainement fait émerger des perspectives autres et donné plus de poids à certaines constatations ; dans le même temps, un codage en solo est gage d'une meilleure constance à toutes les étapes du processus (ibid.).

De plus, comme le résumant Braun & Clarke (2019), l'analyse qualitative ne consiste pas à extraire *la* vérité objective d'un corpus, mais bien à raconter, à interpréter et à créer *une* vérité plausible sur la base des données sélectionnées. Aussi, pareilles études, incluant la présente thèse, débouchent-elles sur des conclusions inévitablement empreintes de la subjectivité du chercheur (ibid.), rendant caduque la tenue de tests de fidélité intercodeurs (Schreier, 2014). Plus globalement, le test intercodeurs est une méthode de vérification s'inscrivant davantage dans une philosophie positiviste de la recherche (ibid.). Dans la conclusion (ch. 8), nous revenons sur les

critères de validité propres aux recherches qualitatives et interprétativistes, et expliquons comment nos conclusions doivent être interprétées en conséquence.

3.5 Organisation des chapitres d'analyse

Les trois chapitres d'analyse qui suivent sont respectivement consacrés aux trois cas mentionnés en introduction du chapitre. Chacun débutera par une brève recension d'études traitant de thèmes relatifs au cas étudié, un rappel contextuel de celui-ci, et des précisions supplémentaires sur l'échantillon et la période d'échantillonnage.

Le reste des chapitres sera divisé en deux. Une première partie, consacrée à l'analyse de discours des produits métajournalistiques, mettra en relief les répertoires interprétatifs émanant de ces discours, de même que les arguments, revendications et stratégies discursives qu'englobent ces répertoires. Cet exercice sera accompagné de diagrammes de Venn, illustrant la distance ou la proximité conceptuelle entre les répertoires interprétatifs. S'y ajoutera une réflexion sur les fonctions d'autorité de ces stratégies et répertoires, guidée par notre cadre théorique. Nous nous pencherons rarement sur les différences entre médias, hormis pour le cas sur le lock-out au *Journal de Montréal* (ch. 6), en raison de la relative uniformité argumentaire et interprétative à travers les différents médias du corpus. Par ailleurs, elle procède de l'idée que les journalistes de l'étude forment une communauté interprétative plutôt homogène, voire appartiennent à une culture commune (voir section 2.4.1.1, ch. 2). Or, lorsque pertinent, nous parlerons de *sous-corpus* pour signaler les lignes éditoriales plus distinctes de certains médias.

Une seconde partie, dévolue à l'examen des verbatim des groupes de discussion, offrira un résumé descriptif des réponses données par chaque communauté interprétative (journalistes, politiques, usagers de médias) en réaction aux vignettes. Nous y comparerons les similitudes et différences entre communautés interprétatives. Nous emploierons parfois le terme de *sous-*

CHAPITRE 3 – MÉTHODOLOGIE

communautés interprétatives pour désigner des groupes de participants, à l'intérieur d'une même communauté interprétative (ex. : les politiques), s'opposant sur un sujet précis. Chacune de ces études de cas se terminera avec une analyse de discours des principaux répertoires interprétatifs développés par les communautés interprétatives dans leurs réponses aux vignettes; leurs différences d'avec le discours métajournalistique; et ce que ces différences laissent transpirer des orientations dominantes du métajournalisme du corpus (normatif/stratégique).

Précisons de nouveau que nous utiliserons le terme *répertoires interprétatifs* pour référer à la fois aux manières prégnantes qu'ont eues les journalistes québécois de parler de leurs enjeux dans les produits métajournalistiques, et aux manières récurrentes qu'ont eues les communautés interprétatives de réagir aux articles et aux vignettes lors des *focus groups*. Les répertoires issus des produits métajournalistiques ne sont pas les mêmes que ceux issus des *focus groups*.

Tout au long, nous illustrerons nos propos avec des citations tirées des produits métajournalistiques. Les sources exactes de ces citations issues du corpus seront référencées en notes de bas de page pour les distinguer des sources académiques présentées selon la méthode auteur-date. Chaque fin de chapitre d'analyse contiendra les références complètes (avec URL lorsque disponible) de tous les articles journalistiques du corpus cités dans la thèse. S'agissant des groupes de discussion, nous citerons à multiples occasions nos participants, anonymisés au moyen de codes alphanumériques (ex. : J12 pour 12^e participant du groupe journaliste). Nous recopierons aussi certains dialogues pour rendre visible l'interaction entre participants, un aspect souvent évacué des études basées sur des *focus groups* (Kitzinger, 1994). Cela permettra de souligner les divergences de vues entre participants d'une même communauté interprétative, et comment les répertoires se constituent sur la base d'une co-construction de sens à plusieurs.

4. Analyse du cas #1 : Aides étatiques à la presse écrite

Les défis économiques de la presse écrite ont inspiré, au cours des dernières années, un métajournalisme abondant à l'échelle nord-américaine. Au Québec et dans le reste du Canada, ces articles ont porté sur les demandes d'éditeurs de journaux, d'organisations et de syndicats de journalistes pour que les gouvernements aident financièrement le secteur, grevé, entre autres, par la migration des revenus publicitaires vers les plateformes numériques (voir ch. 1). À notre connaissance, aucune étude ne s'est penchée sur ce discours métajournalistique, encore moins sur sa réception⁹⁶. Nous réitérons ici la pertinence de savoir comment il est interprété en dedans et en dehors du champ journalistique. Il recouvre des enjeux de nature démocratique, tout en véhiculant des appels implicites et explicites pour un soutien public et gouvernemental.

Or, tel que vu au ch. 2, le métajournalisme s'imposerait très souvent comme un outil de ralliement auto-glorificateur (concept d'« interpretive community »), un mécanisme d'autodéfense des dimensions du paradigme journalistique (stratégies du « paradigm repair »), ou un véhicule par lequel certains acteurs se distinguent ou se distancient d'autres pour consolider leur positionnement dans le champ journalistique (notion de « boundary work »). Comme un discours à visée performative, en somme, dont le but serait de renforcer symboliquement l'autorité journalistique en matière de production d'information (Carlson, 2017).

⁹⁶. S'il n'existe pas d'études sur ces discours métajournalistiques, des sondages révèlent l'opinion des Canadiens et des Québécois à l'idée d'aides étatiques à la presse. Un sondage de 2018 de la Munk School of Global Affairs and Public Policy (Université de Toronto) (n = 2697) montre que seuls 22% des répondants anglophones et 23% des répondants francophones sont d'accord à ce que les gouvernements subventionnent la presse écrite (Loewen et al., 2018). Même chez ceux vouant un niveau de confiance élevé envers les médias traditionnels, le soutien à l'ensemble des mesures proposées pour aider la presse écrite demeure tiède : 22% aux subventions directes ; 28% à un traitement fiscal préférentiel ; et 39% à la taxation des géants du web (ibid.). Un autre sondage, instigué par le Centre d'études sur les médias auprès d'un échantillon de 1000 Québécois, indique un appui plus fort à l'aide étatique à la presse, soit 62,2% (Langlois et al., 2020). Néanmoins, seuls 15,4% des répondants sont « très en accord » avec de telles aides, 48,8% de l'échantillon étant « assez d'accord » (ibid., p. 29). Ces chiffres plutôt modestes ne sont pas représentatifs de la forte importance que les participants accordent aux médias dans « le bon fonctionnement de la démocratie », 82% estimant qu'ils sont « essentiels » en cette matière (ibid., p. 28).

CHAPITRE 4 – AIDES ÉTATIQUES À LA PRESSE ÉCRITE

Ce chapitre introduit notre exploration du discours métajournalistique québécois et de sa réception. Il réalise ces objectifs à travers une étude de cas sur les demandes de la presse écrite québécoise pour des aides publiques aux médias écrits. Elle est représentative de ce que Carlson (2011b) appelle un incident critique (« critical incident »), à savoir une situation cadrée comme un moment charnière du journalisme, devant interpeller l'ensemble de la société, et réduite à des causes extérieures hors du champ journalistique.

Le chapitre débutera par une contextualisation du cas. S'ensuivra l'analyse de discours de 91 produits métajournalistiques du *Devoir* (n = 21), de *La Presse* (n = 42), du *Journal de Montréal* (*Le JdeM*) (n = 18) et de *Radio-Canada* (n = 10) sur celui-ci. L'échantillon couvre la période⁹⁷ du 26 septembre 2016 au 31 décembre 2018 (voir annexe B). Nous nous attarderons aux répertoires interprétatifs et stratégies discursives qu'ils mobilisent, de même qu'à leurs effets symboliques, soit les fonctions performatives d'autorité journalistique qu'ils semblent poursuivre. Nous continuerons avec le compte-rendu et l'analyse discursive de groupes de discussion (n = 25 participants au total), représentant trois communautés interprétatives : les journalistes (n = 7), les politiques (n = 6) et les usagers de médias (n = 8). Nous décrirons les réactions similaires ou contrastées des communautés en réaction à des vignettes, inspirées par des revendications, des arguments, des stratégies discursives et des répertoires interprétatifs identifiés dans le discours métajournalistique propre au cas. Nous ferons aussi ressortir les répertoires interprétatifs auxquels puisent les participants pour interpréter les thèmes des discussions et le métajournalisme plus largement. La conclusion du chapitre portera un regard synthétique sur les dissemblances entre le discours métajournalistique et sa réception.

⁹⁷. Le 26 septembre 2016 marque le lancement de la Coalition pour la pérennité de la presse d'information au Québec, un regroupement de groupes de presse ayant donné une impulsion aux demandes de la presse écrite pour une aide financière gouvernementale. Le 31 décembre clôt une année (2018) durant laquelle les gouvernements fédéral et provincial ont fait des annonces budgétaires d'importance pour venir en aide au secteur de la presse écrite.

Ce chapitre est la première pierre d'un édifice qui se fera plus visible au fil des chapitres d'analyse : un portrait complet : 1) des fonctions d'autorité que semblent poursuivre les discours métajournalistiques; 2) de ce que la réception des discours métajournalistiques révèle des discours eux-mêmes, en fait de marginalisation ou d'absence de promesses normatives associées au métajournalisme (ex. : autocritique, transparence, imputabilité) (voir ch. 7).

4.1 Contexte (2016-2018)

Entre 2016 et 2018, un regroupement de six entreprises de presse québécoises, la Coalition pour la pérennité de la presse d'information au Québec⁹⁸, entreprend une campagne de mobilisation publique pour réclamer d'urgence des aides financières de l'État au secteur de la presse écrite. En cause : la diminution des revenus d'annonceurs, corollaire à l'accaparement croissant des recettes publicitaires par les géants du web (ex. : Google, Facebook). D'autres organisations telles que Médias d'Info Canada⁹⁹ et la Fédération nationale des communications et de la culture (FNCC-CSN)¹⁰⁰ mènent similairement des représentations auprès des

⁹⁸. La Coalition, qui n'est plus active aujourd'hui, regroupait six groupes de presse en 2016, lesquels cumulaient 180 titres au Québec : *Le Devoir*, Groupe Capitale Médias (ex. : *Le Soleil*, *Le Nouvelliste*), Hebdo Québec (ex. : *Journal La Gatineau*, *L'Hebdo Charlevoisien*), le Quebec Community Newspapers Association (ex. : *Quebec Chronicle Telegraph*, *Le Bulletin d'Aylmer*), TC Transcontinental (ex. : *Journal Métro Montréal*) et *The Gazette*. (Coalition pour la pérennité de la presse d'information au Québec, s.d.). Certains de ces titres ont changé de propriété depuis (ex. : *Le Journal Métro* a été vendu à Métro Média en 2018) (Arsenault, 2018). Quant au Groupe Capitale Médias, ses six quotidiens régionaux ont été rachetés en 2020 pour la somme symbolique de 1\$ par une coopérative d'employés, la Coopérative nationale de l'information indépendante (CN2i) (CNW Telbec, 2019).

⁹⁹. Né en 2016, à la suite de la fusion de l'Association canadienne des journaux (ACJ) avec la Canadian Community Newspaper Association (CCNA), l'organisme Médias d'Info Canada (News Media Canada) se présente comme « la voix de l'industrie des médias imprimés et numériques du Canada » (s.d., en ligne). Médias d'Info Canada représente, à ce jour, plus de 800 titres dans toutes les provinces et les territoires canadiens (ibid.)

¹⁰⁰. La Fédération nationale des communications est affiliée à la Confédération des syndicats nationaux (CSN), deuxième plus grande centrale syndicale au Québec. Elle « défend les intérêts économiques, sociaux, politiques et professionnels des travailleuses et travailleurs des communications et de la culture » (ex. : radio, télévision, quotidiens, hebdomadaires, multimédia, câblodistribution), en plus de promouvoir le droit du public à l'information, ainsi que les libertés de presse et d'expression (FNCC, s.d., en ligne).

CHAPITRE 4 – AIDES ÉTATIQUES À LA PRESSE ÉCRITE

gouvernements et multiplient les tribunes dans les médias pour interpeller l'opinion publique sur la situation.

Les demandes sont : 1) des réformes fiscales (ex. : crédits d'impôt sur la masse salariale ou les investissements numériques ; élimination des taxes de vente sur les imprimés ou de la taxe sur le recyclage ; refonte du droit d'auteur pour compenser les médias écrits pour la réutilisation de leurs contenus sur les réseaux sociaux) ; 2) une nouvelle mouture du Fonds du Canada pour les périodiques¹⁰¹ pour y inclure les quotidiens et les hebdomadaires ; 3) l'exigence, pour les gouvernements, d'accroître leurs publicités dans les médias écrits ; et plus fondamentalement, 4) un encadrement des GAFAM¹⁰² (Coalition pour la pérennité de la presse d'information au Québec, s.d.). Durant cette période, divers acteurs (actuels ou anciens patrons de presse, personnalités publiques, politiciens, etc.) s'expriment pour ou contre ces mesures, alors que s'accumulent les fermetures et les compressions dans l'univers médiatique (voir ch. 1). Un événement, par ailleurs, ouvre la voie à un nouveau modèle d'affaires pour les quotidiens : la conversion de *La Presse* en organisme à but non lucratif (OBNL)¹⁰³.

En 2017, le gouvernement du Québec annonce une aide à l'adaptation numérique, dont bénéficieront *Le Devoir*, *La Presse* et plusieurs quotidiens régionaux (Larocque, 2018). Plus tard,

¹⁰¹. Le Fonds du Canada pour les périodiques (FCP), administré par Patrimoine Canada, procure une aide financière à des magazines et des journaux communautaires imprimés, de même qu'à des périodiques numériques non quotidiens canadiens (magazines ou journaux communautaires en ligne). En date de 2022, les quotidiens demeurent écartés des publications admissibles à ce fonds (Gouvernement du Canada, 2022).

¹⁰². Acronyme consacré pour référer aux cinq entreprises américaines qui dominent le secteur technologique à l'échelle occidentale : Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft. Même si les récriminations de la presse concernent davantage Facebook et Google, qui relaient leurs contenus sans leur verser de redevances, nous utiliserons à l'occasion l'acronyme complet GAFAM pour parler de ces plateformes numériques, puisqu'il est souvent utilisé, comme raccourci, par les journalistes eux-mêmes dans le discours métajournalistique.

¹⁰³. En juin 2018, le gouvernement libéral québécois adopte le projet de loi 400, abrogeant un article de loi de 1967 par lequel l'Assemblée nationale se donnait un droit de regard sur le choix du propriétaire de *La Presse*. Avec ce projet de loi, le gouvernement permet à Power Corporation (propriétaire historique de *La Presse*) de s'en délester, et à la direction de transformer son média en « fiducie d'utilité sociale », un ONBL pouvant recevoir des dons philanthropiques, demander des exonérations d'impôts et s'émanciper de la pression des actionnaires venant avec l'appartenance à une entreprise cotée en bourse (Assemblée nationale du Québec, 2018 ; Baillargeon, 2018).

il provisionne 64,7 M\$ sur cinq ans pour la presse écrite dans son budget de 2018. Le soutien prend la forme d'un crédit d'impôt (35%) applicable aux dépenses engagées (ex. : salaires, équipements) dans la transformation numérique de l'offre journalistique (St-Pierre, 2018). De même, le gouvernement fédéral réserve, dans son budget de 2018, 50 M\$ sur cinq ans à la presse locale et aux périodiques (Gouvernement du Canada, 2018a), puis annonce, dans son énoncé économique de novembre 2018, son intention d'allonger 595 M\$ sur cinq ans à l'ensemble de la presse écrite, y compris quotidienne, intention confirmée dans le budget de 2019. L'enveloppe comprend un crédit d'impôt remboursable pour la main-d'œuvre des salles de rédaction (25%) ; un crédit d'impôt temporaire sur l'abonnement à des médias numériques canadiens (15%) ; et la possibilité, pour les médias sans but lucratif de se prévaloir du titre d' « organisation journalistique enregistrée » (OJE) leur permettant d'émettre des reçus fiscaux à leurs donateurs. Les médias bénéficiaires doivent être canadiens (propriété, établissement géographique), organisés en société ou en fiducie, et consacrer l'essentiel de leurs activités à la production de contenus originaux et à la couverture de l'actualité (*Radio-Canada*, 2018).

Précisons que les deux années couvertes par l'analyse qui suit représentent une période où la situation des médias écrits était pire qu'aujourd'hui. Les mesures annoncées en 2018 ont eu leurs effets positifs, et les paliers fédéraux¹⁰⁴ et provinciaux¹⁰⁵ en ont ajouté d'autres depuis.

¹⁰⁴. Depuis la période d'échantillonnage (2016-2018), le gouvernement fédéral a annoncé une enveloppe dédiée à l'embauche de journalistes ou de pigistes se consacrant à la production de contenus destinés aux communautés locales mal desservies (Gouvernement du Canada, 2020), et aidé, durant la pandémie de la COVID-19, certaines entreprises de presse à couvrir une partie du salaire de leurs employés à travers la Subvention salariale d'urgence (Local News Research Project, 2021) et d'autres programmes (Gouvernement du Canada, 2021d). Enfin, au moment d'écrire ces lignes, le gouvernement examine un projet de loi obligeant les plateformes numériques à négocier avec les médias écrits canadiens un partage des revenus publicitaires qu'elles engrangent (Roy, 2022).

¹⁰⁵. La Coalition Avenir Québec (CAQ), arrivée au pouvoir fin 2018, a annoncé son propre plan d'aide à la presse écrite, en 2019, totalisant 50 M\$ par année jusqu'en 2024. Il contient un nouveau crédit d'impôt (35%), applicable sur les salaires des journalistes et employés des technologies de l'information des rédactions de médias écrits (limite de 26 250\$) (Arsenault, 2021) ; l'élimination de la taxe sur le recyclage, sommes que versaient, depuis 2010, les entreprises de presse aux municipalités pour procéder au recyclage de leurs matières papiers; et des soutiens temporaires d'Investissement Québec aux médias en graves difficultés financières (Bélair-Cirino, 2019). Ces

La santé financière varie beaucoup, par ailleurs, d'un média à l'autre¹⁰⁶.

4.2 Les produits métajournalistiques

Cette section contient notre analyse de discours de produits métajournalistiques. Elle répondra à notre question de recherche sur l'*articulation des discours métajournalistique des journalistes québécois dans les trois cas à l'étude* (QR1), en l'occurrence ici, dans les discours sur les demandes d'aides publiques au secteur de la presse. Cette analyse identifiera cinq répertoires interprétatifs principaux autour desquels s'est articulé ce discours : la *menace*, la *particularisation versus la généralisation du problème*, le *soi journalistique*, la *croisade* et la *quantité*. Nous préciserons leurs stratégies discursives et les fonctions performatives d'autorité journalistique qu'ils semblent poursuivre. Nous mobiliserons, pour ce faire, la théorisation par Carlson (2016) des fonctions du discours métajournalistique (*définition, démarcation, légitimation*) et les stratégies du « *paradigm repair* » (plus de détails au ch. 2).

mesures s'ajoutent au crédit d'impôt (35%) sur les dépenses engagées pour la transformation numérique de l'offre informationnelle, instauré par le précédent gouvernement et prolongé par la CAQ jusqu'à la fin de 2023 (ibid.).

¹⁰⁶. *Le Devoir*, par exemple, était rentable en 2017, avant même les plans d'aide gouvernementaux. Il a néanmoins profité de ceux-ci pour grossir ses effectifs, indexer les salaires et stabiliser les revenus. Précisons que ses contenus web ne sont pas gratuits, historiquement : uniquement accessibles aux abonnés au tout début, *Le Devoir* a instauré un mur payant, en 2015, permettant aux non-abonnés de lire gratuitement un nombre limité d'articles chaque mois (Massé, 2022). Les journaux de Québec (*Le Journal de Montréal*, *Le Journal de Québec*, *24 heures*) sont réputés avoir une rentabilité modeste; or, les revenus de l'entreprise, tirés d'autres domaines plus profitables comme les télécommunications (ex. : Vidéotron), lui permettent traditionnellement de maintenir son activité dans les quotidiens (Benessaïh & Gagnon, 2018). *La Presse*, dont le site web et l'édition pour tablette numérique ont toujours, et continuent d'être gratuits à ce jour, a connu une dernière décennie plus difficile que ses concurrentes. Les années précédant sa conversion en organisme à but non lucratif (2018) ont été marquées par des pertes importantes, essuyées alors par son ancien propriétaire Power Corporation. Depuis, *La Presse* a renoué avec l'équilibre budgétaire, en 2020, grâce : au coup de pouce financier de son ex-propriétaire pour amorcer sa transition comme OBNL (50 M\$) ; à une restructuration de ses activités entamées depuis plusieurs années ; à une hausse des revenus publicitaires ; aux récents programmes d'aide gouvernementaux ; et aux dons qu'elle reçoit à titre d'organisation journalistique enregistrée, autorisée à émettre de reçus fiscaux à ses donateurs (Dion, 2021).

4.2.1 La menace

Le premier répertoire interprétatif est celui de la *menace*. Avec celui-ci, les journalistes définissent les termes de l'enjeu en lui accolant un *discours stratégique de crise* qui renforce leur autorité sur les événements (Zelizer, 2015). Ils arguent également que l'appauvrissement de leur industrie, et la disparition corollaire de médias écrits représentent des menaces pour les dimensions du paradigme journalistique (ex. : engagement pour la démocratie, la vérité) et le public que ces dimensions sont censées servir.

4.2.1.1 Un discours stratégique de crise

Le répertoire de la menace peut être vu comme définissant l'enjeu — l'une des trois visées (*définition*) du discours métajournalistique — et comme frappant l'imaginaire de l'opinion publique sur celui-ci — une fonction que nous qualifions ici d'*interpellation*.

Il accomplit ces deux visées en employant un vocabulaire alarmiste, voire hyperbolique : ainsi la presse écrite a-t-elle « très peu de temps devant [elle] »¹⁰⁷, elle fait face à un « point de non-retour »¹⁰⁸, parce qu'elle est « en crise »¹⁰⁹, en « péril »¹¹⁰, pis encore, en « péril “urgent” »¹¹¹. De même, deux séries de métaphores intensifient la menace. La première insiste sur l'inégalité des forces entre les *petits* médias locaux et les multinationales californiennes. Elle

¹⁰⁷. Citation de John Honderich, président du conseil d'administration de Torstar (propriétaire du *Toronto Star*), utilisée comme titre d'un article de Bellavance & de Grandpré (*La Presse*, 15 février 2018), intitulé « *Avenir de la presse écrite “Nous avons très peu de temps devant nous”* ».

¹⁰⁸. Mots tirés d'un communiqué de presse de la Fédération nationale des communications (FNC-CSN) et utilisés comme *lead* d'un article de *QMI* : « “Crise sans précédent, point de non-retour”, “péril en la demeure”...Des intervenants du monde des médias... » (Huard, *QMI*, 15 février 2018).

¹⁰⁹. Exemples dans Baillargeon (*Le Devoir*, 21 avril 2016), *Radio-Canada* (Non-signé, 20 novembre 2017), Bergeron (*La Presse*, 2 mars 2018) et Bellavance (*La Presse*, 29 août 2018).

¹¹⁰. Exemples dans St-Onge (lettre ouverte d'un collectif de signataires incluant Jacques Létourneau, président de la CSN) (*Le Devoir*, 20 novembre 2017) et Auger (*Radio-Canada*, 14 mai 2018).

¹¹¹. Ce pléonasme se retrouve en début d'un article de *La Presse* : « Deux sénateurs de premier plan – le libéral Serge Joyal et l'indépendante Raymonde St-Germain — ont confié à *La Presse* s'inquiéter au plus haut point du péril “urgent” qui plane sur les médias écrits » (Bergeron, *La Presse*, 2 mars 2018).

CHAPITRE 4 – AIDES ÉTATIQUES À LA PRESSE ÉCRITE

se traduit par la répétition à 78 reprises de l'expression « géants du web » et le martèlement de formules telles que « rouleau compresseur »¹¹² ou « monstres américains »¹¹³ pour qualifier Facebook et Google. La deuxième série de métaphores, *corporelles*, est typique du métajournalisme. Elle associe à la presse écrite l'analogie du corps blessé ou malade (Conboy & Tang, 2016). À cet égard écrit-on qu'elle est « financièrement éclopé[e] »¹¹⁴, menacée d'être « éviscér[ée] »¹¹⁵ ou qu'« elle se meurt à petit feu »¹¹⁶. Une aide étatique d'urgence est requise pour « stopper l'hémorragie »¹¹⁷ ou la « juguler »¹¹⁸, en référence aux fermetures de médias écrits. Lorsque le gouvernement fédéral tarde à agir dans le dossier, le discours troque l'agonie pour la mortalité : il est accusé de « laisser mourir ceux qui sont les piliers de la démocratie »¹¹⁹, voire de « siffler en traversant le cimetière »¹²⁰, ce qui le condamnera à « enterrer les cadavres [les journaux fermés] »¹²¹. Et lorsqu'enfin des aides sont annoncées par Ottawa en 2018, malgré le « soupir de soulagement »¹²², l'on craint qu'elles ne soient qu'un « diachylon » sur une « plaie béante »¹²³, un « remède bien peu efficace »¹²⁴ vu l'absence de mesures pour mater les GAFAM.

¹¹². Levasseur (*La Presse*, 28 mars 2018) et Cardinal (*La Presse*, 22 novembre 2018).

¹¹³. Boisvert (*La Presse*, 29 septembre 2017).

¹¹⁴. Girard (*Le JdeM*, 15 mai 2018).

¹¹⁵. Boisvert (*La Presse*, 10 mai 2018).

¹¹⁶. Bellavance (*La Presse*, 16 septembre 2017).

¹¹⁷. McEvoy (*Radio-Canada*, 20 novembre 2017).

¹¹⁸. Bergeron & Champagne (*La Presse*, 21 novembre 2017).

¹¹⁹. Lettre ouverte de la présidente de la Fédération nationale des communication (FNCC-CSN) et aujourd'hui ministre fédérale, Pascale St-Onge, publiée dans *La Presse* (St-Onge, 30 septembre 2017).

¹²⁰. Auger (*Radio-Canada*, 14 mai 2018).

¹²¹. Le sénateur Serge Joyal, cité dans Bergeron (*La Presse*, 2 mars 2018). Les mots du sénateur sont repris pour le titre de l'article : « *Crise des médias : Le Sénat veut agir avant que les "cadavres" soient enterrés.* »

¹²². Dans Papineau & Vastel (*Le Devoir*, 22 novembre 2018), dans Non-signé (*Radio-Canada*, 22 novembre 2018), et dans Cormier (*La Presse*, 23 novembre 2018).

¹²³. Villeneuve (*Le JdeM*, 23 novembre 2018).

¹²⁴. Titre d'un article de Bourgault-Côté — « *Géants du web : un remède bien peu efficace* » — recueillant les réactions mesurées des acteurs de l'industrie par rapport au budget fédéral de mars 2018 (*Le Devoir*, 31 mars 2018). À noter que les réactions ont été beaucoup plus favorables face au plan d'aide, plus exhaustif, présenté par le gouvernement fédéral lors de sa mise à jour économique de l'automne 2019.

Le vocabulaire ici employé participe, *in fine*, de définir l'enjeu comme une crise, avec les avantages stratégiques qu'un tel cadrage peut apporter pour les journalistes. Car contrairement à l'idée d'incertitude, le discours de la crise permet d'assumer une posture d'autorité journalistique, théorise Zelizer (2015). Il autorise une emprise symbolique sur les événements — les crises ont des causes (ex. : les pertes de revenus publicitaires), des responsables (ex. : Facebook et Google) et des solutions clairement identifiables (ex. : des aides étatiques).

De plus, le lexique d'une crise teinte toute chose d'une gravité immédiate (ibid.). Le discours métajournalistique est ici très clair : l'existence même des médias écrits est menacée à court et à moyen terme. Aussi peut-on lui attribuer également une fonction d'*interpellation*, au sens d'un discours ayant pour mission de capter l'attention publique sur les enjeux du journalisme. Cette fonction métajournalistique, non prise en compte par le modèle théorique de Carlson (2016), semble essentielle aux prétentions d'autorité du champ journalistique. Elle concourt à rehausser la légitimité de ses enjeux, en cherchant à convaincre les prescripteurs d'autorité du journalisme (le public, l'État, les sources, etc.) que ces enjeux comportent une portée collective. De l'adhésion à cet argument dépend — en partie — la capacité du journalisme de se projeter comme une autorité en société (Carlson, 2017).

4.2.1.2 Catastrophisme/Montée en généralité : menaces à l'engagement de la presse pour la démocratie et la vérité

Le répertoire de la *menace* repose aussi sur le concept de « paradigm repair », soit les procédés métajournalistiques par lesquels les journalistes restaurent les dimensions du paradigme qui norment leur pratique (Berkowitz, 2000). Plusieurs stratégies de « paradigm repair » ont été théorisées, dont celle de la « catastrophization » ou du « threat to paradigm », qui nous a inspirés ici le nom du répertoire (Thomas & Finneman, 2014; Ogbonor, 2020). Ces termes,

CHAPITRE 4 – AIDES ÉTATIQUES À LA PRESSE ÉCRITE

interchangeables dans la littérature, renvoient au cadrage d'événements comme compromettant des dimensions du paradigme journalistique (ex. : liberté de presse, objectivité, etc.), avec à la clé, des effets délétères sur la population (Thomas & Finneman, 2014; Ogbemor, 2020).

Ici toutefois, nous emploierons l'expression *catastrophisme/montée en généralité*. Ceci, en raison de l'impossibilité de mobiliser la stratégie sans également y joindre une *montée en généralité*. Dans l'étude des relations publiques et des mouvements sociaux, une montée en généralité désigne les tentatives discursives des organisations ou des groupes de pression de passer du catégoriel au collectif, afin d'obtenir un assentiment populaire à leurs revendications (Boltanski & Thévenot, 1991; Hétet, 1999). De même, pour contrecarrer les accusations de corporatisme, les journalistes intègrent, dans leurs discours, des arguments de portée générale.

Le répertoire de la *menace* s'inquiète pour deux dimensions du paradigme journalistique. La première est l'engagement du journalisme envers la démocratie. Il est ainsi développé l'argument selon lequel la paupérisation de la presse écrite menace la capacité des journalistes d'être à la hauteur de cet engagement, puisqu'elle attaque en amont une autre constituante-clé du paradigme : le droit du public à l'information. Les journalistes martèlent que ce droit pourrait se voir bafouer, s'ils ne disposent plus des ressources humaines ou matérielles pour « couvrir les tribunaux ou les conseils municipaux »¹²⁵ ou agir comme les « yeux et les oreilles de la population »¹²⁶ dans les parlements. Et alors même qu'une aide financière de plusieurs millions est annoncée à la presse écrite en 2018, un éditorialiste de *La Presse* met en garde contre tout triomphalisme : « Imaginez : chaque année au pays, depuis 2010, quatre quotidiens en moyenne

¹²⁵. Lettre ouverte de l'ancien patron des services français de *Radio-Canada*, Michel Cormier, dans *La Presse* (23 novembre 2018).

¹²⁶. L'ancien chroniqueur de *La Presse*, Vincent Marissal, et à l'époque lobbyiste pour les revendications de la presse écrite, cité dans Bellavance & de Grandpré (*La Presse*, 15 février 2018).

ferment leurs portes. Quatre quotidiens. Par année. Et autant de communautés, de villes, de régions qui doivent faire leur deuil d'une information cruciale à la conduite de leurs affaires. »¹²⁷

Ici, même les recettes publicitaires sont mises à profit de la défense de l'engagement paradigmatique de la presse envers la démocratie, au moment où un projet de loi du gouvernement québécois menace de lever l'obligation pour les municipalités de publier leurs avis publics dans des journaux imprimés¹²⁸. Cette « calamité », dicit le patron du *Devoir*, est non seulement une perte de revenus, mais aussi une entrave au droit du public à l'information :

Les citoyens devraient se préoccuper de cette réforme, car elle a le potentiel d'accroître le déficit démocratique dans les municipalités où les petits potentats font la loi. La publication des avis publics dans les médias imprimés est un gage de leur caractère justement public. Qui ira consulter les sites internet des municipalités, qui sont trop souvent d'obscurs fourre-tout, pour connaître les intentions de leurs élus ? La publication des avis publics sur internet offrira aux municipalités une occasion en or de faire passer des projets controversés en catimini : développement immobilier anarchique, changement de zonage douteux, et ainsi de suite¹²⁹.

Du même ordre, Yves Boisvert de *La Presse* fait valoir les risques de confiscation démocratique que pose l'appauvrissement de la presse écrite : « Autant les gouvernements se sentent attaqués par les médias, autant ils en ont besoin. Ce qui remplacerait, ou remplacera, les médias de masse, ce peut fort bien être une sorte de sauvagerie numérique, sans maître et sans règles, sans domicile fixe et insaisissable. »¹³⁰ Et des alliés à la cause des médias écrits, dont les propos sont rapportés dans la presse, se font, eux, encore plus explicites dans ce registre. Laisser les journaux disparaître en viendrait ainsi « à remettre les clés de notre démocratie entre les mains des géants américains », écrit un collectif de personnalités publiques¹³¹. Le président de la

¹²⁷. Cardinal (*La Presse*, 22 novembre 2018).

¹²⁸. La menace s'est concrétisée avec l'adoption du projet de loi 122 sur l'autonomie municipale par le gouvernement provincial libéral, en juin 2017, les municipalités pouvant désormais adopter des règlements locaux leur permettant de se soustraire à l'obligation de publier leurs avis publics dans des imprimés (Riopel, 2019).

¹²⁹. Editorial de Brian Myles (*Le Devoir*, 19 décembre 2016) intitulé « Avis publics – Médias à risque ».

¹³⁰. Boisvert (*La Presse*, 22 novembre 2018).

¹³¹. Lettre ouverte à l'instigation de la Fédération nationale des communications, et publiée dans divers médias dont *La Presse* (St-Onge et al., 20 novembre 2017).

CHAPITRE 4 – AIDES ÉTATIQUES À LA PRESSE ÉCRITE

CSN, dans une citation du *Devoir*, déclare : « Si c'est seulement Google qui produit de l'information, vous allez voir que s'ils décident de faire élire Joe Blow, ils vont le faire élire. »¹³²

La deuxième dimension du paradigme journalistique, extrapolée comme compromise par la situation financière des médias, concerne l'engagement des journalistes envers la vérité :

« Une jeune fille débranche son grand-père à l'hôpital pour charger son téléphone. » Rien de mieux pour attirer l'attention qu'un tel titre, qui coiffe ces jours-ci un message diffusé sur Facebook par la Fédération nationale des communications (CSN). C'est « une fausse nouvelle », précise aussitôt l'organisation syndicale. Elle cherche à faire signer une pétition visant à convaincre le gouvernement de Justin Trudeau de soutenir la presse écrite, qui est en crise. Car « si rien n'est fait, le nombre de fake news ne fera qu'augmenter et les vraies nouvelles connaîtront un déclin » puisque les journaux fermeront un par un. C'est déjà commencé, d'ailleurs. On parle ici de « fausses nouvelles » car le terme est à la mode, mais il serait plus juste de parler de désinformation. Car c'est ce que font les ennemis de la vérité : ils désinforment¹³³.

Dans cet éditorial, les difficultés économiques du journalisme sont associées au danger croissant d'une population livrée à la désinformation. Seuls des journalistes professionnels et des médias écrits bien financés — lit-on entre les lignes — peuvent se dresser contre les « ennemis de la vérité ». Pareillement, dans un article résumant une lettre du président du conseil de Médias d'Info Canada, la déshérence des journaux est mise en parallèle avec l'amplification des fausses nouvelles. « Que ce soit pour des raisons commerciales, partisans, idéologiques ou géopolitiques, les fausses nouvelles sont une agression directe contre notre démocratie »¹³⁴, mentionne la lettre, dans une synthèse des dimensions du paradigme journalistique illustrées dans cette sous-section: les engagements à la vérité et à la démocratie. Cette même synthèse se retrouve dans une chronique de Francis Vailles de *La Presse* : « [S]i les gouvernements favorisent le statu quo, les citoyens devront vivre, sans rempart, avec l'expansion dangereuse des fausses nouvelles et ses conséquences sur notre démocratie et nos institutions. »¹³⁵

¹³². Jacques Létourneau, président de la Confédération des syndicats nationaux (CSN) au Québec, cité dans Saint Arnaud (*Le Devoir*, 21 novembre 2017).

¹³³. Sirois (*La Presse*, 1^{er} décembre 2017).

¹³⁴. Bob Cox, président de Médias d'info Canada, cité dans Bellavance (*La Presse*, 16 septembre 2017)

¹³⁵. Vailles (*La Presse*, 30 décembre 2017).

L'on peut voir dans cette stratégie de *catastrophisme/montée en généralité*, là encore, une fonction métajournalistique d'*interpellation*, au service de l'intérêt journalistique. Interpeller le public sur l'érosion du droit du public à l'information et l'essaimage des fausses nouvelles contribue, d'une part, à transposer l'enjeu du catégoriel au collectif pour consolider sa légitimité dans l'œil du public. C'est aussi, tacitement, affirmer être une autorité en matière de production d'informations utiles et fiables pouvant guider les citoyens dans leurs décisions démocratiques.

4.2.2 Particularisation versus généralisation de l'enjeu

Le métajournalisme, bien souvent, rallie de manière circonstanciée des journalistes de médias rivaux, qui partagent alors un discours relativement homogène sur un enjeu. Parfois encore, un média est seul à proposer un regard singulier sur un sujet (Ogbebor, 2020). Cette dynamique est au cœur du second répertoire interprétatif, lequel oppose un sous-corpus (*Le JdeM*), qui *particularise* les enjeux économiques de la presse écrite, à une autre qui *généralise* le problème (principalement *La Presse*). Une situation cristallise cette opposition : le souhait de *La Presse* de se convertir en organisme à but non lucratif (OBNL).

4.2.2.1 Particularisation de l'enjeu

Le sous-répertoire de la *particularisation* s'apparente à ce que la littérature sur le métajournalisme qualifie d'« individualization » ou de « localization ». Il s'agit d'une stratégie du « paradigm repair », consistant à accabler un acteur journalistique ou un média au cœur d'une crise, au détriment d'une analyse plus large de ladite crise (Ogbebor, 2020).

Les chroniqueurs du *JdeM* voient la demande de conversion de *La Presse* en OBNL comme la résultante d'un échec localisé, celui de ses dirigeants¹³⁶. Ainsi, Richard Martineau

¹³⁶. Précisons que les chroniqueurs du *JdeM* font une distinction entre les dirigeants de *La Presse* et ses journalistes, qui ne sont pas nécessairement considérés comme responsables des déboires financiers de l'entreprise. Ils rappellent

CHAPITRE 4 – AIDES ÉTATIQUES À LA PRESSE ÉCRITE

parle de la situation comme d'un « gâchis numérique », imputable à la « témérité de l'éditeur », qui a « mis tous ses œufs dans le même panier numérique (*La Presse*+) » : « Allez des studios multimédias ! Et hop, une salle de rédaction hyper high tech ! Au diable la dépense, l'avenir est à la tablette, bientôt, plus personne ne lira de journaux papier ! »¹³⁷ L'ex-politicien et chroniqueur Mario Dumont, pour sa part, déplore que, dans les discussions sur l'entreprise, il ne soit « nullement question de revoir en profondeur la structure des dépenses » ni de « chang[er] [le] modèle de *La Presse* pour générer de nouveaux revenus »¹³⁸, résumant, lui aussi, la situation à la mauvaise gestion passée de *La Presse*. Un troisième chroniqueur, Joseph Facal, n'accuse pas directement *La Presse* d'avoir causé sa propre perte ; or, l'opposition qu'il fait entre les demandes de *La Presse* et une « autre opération visant à sauver un [autre] journal » interroge, en filigrane, l'impréparation du quotidien montréalais face aux difficultés qu'il subit :

C'était en 2009. Le *Journal de Montréal* offrait une semaine de 30 heures sur 4 jours, six semaines de vacances à taux majoré de moitié, et employait des gens dont les postes avaient été rendus obsolètes par la technologie. Ces conditions avaient été consenties dans un autre millénaire et n'étaient plus soutenables. Il s'en est suivi un très dur conflit de travail. Certains parmi nous comprenaient ce que la direction devait faire et ont maintenu leur collaboration. Plusieurs des commentaires les plus durs envers nous sont venus... de nos amis de *La Presse*. Leur unique préoccupation était pour les lock-outés, pas pour l'effort visant à sauver le navire. Aujourd'hui, au nom du sauvetage du journal et de la solidarité, il faudrait bénir la transformation demandée sans poser la moindre question ?¹³⁹

Les écrits de ces chroniqueurs apparaissent, en creux, comme une défense de leur employeur, Québecor, qui, l'on comprend, est perçu comme plus clairvoyant que son concurrent s'agissant des transformations du journalisme. Le sous-répertoire de la *particularisation* semble ici combiner toutes les fonctions métajournalistiques du modèle de Carlson (2016). Il définit (*définition*) la crise des médias écrits d'une manière qui légitime le modèle d'affaires d'un acteur

tous, à des degrés divers, l'admiration qu'ils éprouvent (parfois) à l'endroit de ses artisans, et la contribution importante de *La Presse* au débat public québécois. « Pour le dire brutalement, seul un imbécile se réjouira des difficultés du journal ... » (Facal, *Le JdeM*, 31 mai 2018).

¹³⁷. Martineau (*Le JdeM*, 9 mai 2018).

¹³⁸. Dumont (*Le JdeM*, 9 mai 2018).

¹³⁹. Facal (*Le JdeM*, 17 mai 2018).

médiatique et démonétise celui d'un concurrent (*légitimation*). Ce qui, ultimement, s'apparente à une utilisation du métajournalisme pour distinguer un acteur médiatique et le distancier des actions menées par d'autres (*démarcation*).

4.2.2.2 Généralisation de l'enjeu

Le sous-répertoire de la *généralisation* du problème, à l'inverse, définit (*définition*) une situation comme un phénomène généralisé à l'ensemble du champ journalistique. La *généralisation* poursuit une fonction d'*interpellation* de l'opinion publique sur l'ampleur de la crise, au même titre que le répertoire de la *menace* (voir section 4.2.1).

Dans une chronique intitulée « *Tous dans le même bateau* », Yves Boisvert de *La Presse* soutient que la réinvention du modèle économique et la sauvegarde des salles de rédaction sont des enjeux auxquels « tout le monde fait face », « qu'on fasse de l'info en parlant, en l'imprimant ou en la diffusant électroniquement »¹⁴⁰. Son collègue, François Cardinal, abonde dans le même sens, dans une allusion aux critiques des journaux de Québecor à l'endroit de *La Presse* :

[L]es médias écrits devraient éviter de se lancer des roches, car ils évoluent tous dans une maison de verre aujourd'hui. Ils sont tous plus fragiles les uns que les autres depuis la disparition de leurs revenus traditionnels. Car la dure réalité, c'est qu'aucun journal au pays, qu'il soit numérique ou papier, n'est épargné par l'érosion des revenus publicitaires au profit de Facebook et de Google. Aucun. Et il ne suffit pas de montrer du doigt les difficultés du concurrent pour que ses propres difficultés disparaissent comme par enchantement¹⁴¹.

La *généralisation* présente ainsi l'enjeu d'une manière favorable pour l'employeur (*La Presse*), puisque la *météo* est à blâmer pour les difficultés du *navire*, pas ses *commandants*. Du reste, la désignation d'ennemis communs — Google et Facebook — minimise les responsabilités de l'industrie journalistique au grand complet dans la situation, puisque les véritables causes de la crise sont jugées périphériques au journalisme. « Au lieu de s'entredéchirer pour un bout de

¹⁴⁰. Boisvert (*La Presse*, 10 mai 2018).

¹⁴¹. Cardinal (*La Presse*, 12 mai 2018).

tarte qui est en train de disparaître, il ne serait pas inutile de regarder derrière pour voir ce que Google et Facebook bouffent à nos dépens, et qui est 10 fois plus gros », conclut Boisvert¹⁴².

« De tout ce qu’ont dit les dirigeants de *La Presse*, une seule est déterminante : 80% des revenus de l’entreprise sont désormais siphonnés par Google et Facebook », renchérit Michel C. Auger, à l’époque animateur et chroniqueur à *Radio-Canada*. « Dans ce contexte », poursuit-il, « il est peu utile d’analyser les différents modèles d’affaires adoptés par les grands quotidiens : tout le monde est dans le même bateau, c’est une industrie entière qui est en train de sombrer. »¹⁴³

Cette image d’une communauté de journalistes soudée et engagée à se battre contre des ennemis extérieurs communs consacre, finalement, le principe d’un problème qui frappe indistinctement, et pour lequel il est inutile de désigner des coupables individuels (ex. : les gestionnaires de médias). Sont évacués les questionnements légitimes sur le manque de clairvoyance possible des organisations de presse. Ou encore, sur le « market ontology » du journalisme, soit des décennies passées à plaider ou à consentir à une approche commerciale de la presse écrite sans anticiper les effets pervers d’une telle approche quand l’offre journalistique surpasse la demande en publicités, en abonnements, en vente de numéros, etc. (Pickard, 2019). La chose rappelle alors ce que Carlson (2011a) décrit comme un procédé de « second-order paradigm repair » : une sur-insistance sur les causes extérieures d’un enjeu journalistique, pour mieux en ignorer les origines internes, tributaires du champ journalistique lui-même, de la conduite de ses affaires et de son manque d’audace s’agissant d’imaginer un *autre* journalisme.

Avec ce répertoire, donc, c’est l’autorité d’une industrie (journalistique), plus qu’une autorité journalistique à proprement parler, que l’on semble chercher à protéger. Ses dirigeants ont encore toute la crédibilité nécessaire pour administrer d’éventuels fonds publics.

¹⁴². Boisvert (*La Presse*, 10 mai 2018).

¹⁴³. Auger (*Radio-Canada*, 14 mai 2018).

4.2.3 Le soi journalistique

Nous avons évoqué précédemment le concept de culture journalistique (voir section 2.5.1.1, ch. 2) : une identité, à la fois individuelle et collective, construite autour d'idéologies (Deuze, 2005), de principes éthiques, de valeurs, de symboles (Ryfe, 2012), de récits (Zelizer, 1990, 1993, 2017), de pratiques (Meltzer & Martik, 2017), etc., qui unirait les membres du champ journalistique et leur conférerait une singularité de groupe vue de l'extérieur.

Le troisième répertoire du corpus y renvoie justement : le *soi journalistique*. Il est un discours par lequel la communauté interprétative des journalistes affirme haut et fort son *soi journalistique*, ou dit autrement, les principes qui organisent le paradigme journalistique et font partie intégrante de son identité culturelle. À noter que nous aurions pu simplement désigner ce répertoire interprétatif de *culture journalistique*. Ou emprunter à Francoeur (2016) la dénomination de *répertoire des discours institutionnels du journalisme* (« institutional discourse of journalists »), en référence aux discours attendus des journalistes lorsqu'ils parlent de l'importance de l'institution journalistique en société (p. 61). Or, nous utilisons l'expression *soi journalistique* pour souligner l'attachement identitaire des journalistes aux principes qui sont les leurs. Elle est aussi plus évocatrice de la stratégie discursive sur laquelle repose ce répertoire, une stratégie de « self-assertion » ou d' en français. Typique du métajournalisme, elle utilise une crise comme prétexte à une défense exaltée des principes journalistiques et de leur importance pour la société (Thomas & Finneman, 2014 ; Ogbemor, 2020). Dans le cas #1, ces principes sont l'indépendance de la presse et son rôle démocratique, deux axes traditionnels de légitimation de l'autorité journalistique (voir section 1.5.1, ch. 1).

4.2.3.1 L'indépendance journalistique

Le répertoire du *soi journalistique* est visible chaque fois qu'est remise en doute¹⁴⁴ l'indépendance des journalistes, dans un contexte d'aides publiques pouvant discréditer leur capacité de demeurer imperméables aux influences gouvernementales. Un discours s'articule pour chasser ce doute, et réitérer l'allégeance des journalistes à cette dimension centrale du paradigme journalistique, en partie gage de leur autorité (Örnebring, 2020)¹⁴⁵.

Dans une démonstration du *soi journalistique*, un éditorial de Brian Myles du *Devoir*¹⁴⁶, au lendemain de l'annonce des 595 M\$ du gouvernement fédéral, énumère une série d'éléments de ce *soi*, présentés comme des garde-fous de l'indépendance journalistique : l'« enchevêtrement des clauses de conscience dans les conventions collectives », les « guides de déontologie », la « vérification des faits », la « séparation des genres entre le journalisme factuel et le journalisme d'opinion », la « séparation des contenus rédactionnels et publicitaires »¹⁴⁷, etc. L'image donnée est celle d'un *soi journalistique* aux constituantes méthodologiques, normatives et axiologiques si robustes que rien ou presque ne saurait abîmer l'indépendance des médias. « C'est bien mal connaître les journalistes que de penser qu'ils se transformeront en serviles sténographes du gouvernement Trudeau... », d'écrire Myles.

¹⁴⁴. Au moment de la mise à jour économique libérale de 2018 (les 595 M\$), les conservateurs accusent le gouvernement libéral de « copinage incestueux » (cités dans Bellavance, *La Presse*, 22 novembre 2018), voire de « s'acheter une couverture médiatique complaisante en vue de l'élection fédérale de l'an prochain » (cités dans Papineau & Vastel, *Le Devoir*, 22 novembre 2018).

¹⁴⁵. Voir aussi St-Onge (*La Presse*, 20 novembre 2017) ; Bergeron (*La Presse*, 2 mars 2018) ; Cardinal (*La Presse*, 22 novembre 2018) ; Trudel (*Le Devoir*, 27 novembre 2018), tous les patrons de presse cités dans Larocque (*La Presse*, 17 juin, 2017).

¹⁴⁶. Myles (*Le Devoir*, 24 novembre 2018).

¹⁴⁷. Un discours similaire, semblant viser à rassurer la population de l'indépendance que les journalistes sauront maintenir malgré les aides publiques, est également tenu par d'autres patrons d'entreprise de presse (Non-signé, *Radio-Canada*, 9 février 2017) et par le président de la Fédération professionnelle des journalistes (FPJQ) de l'époque, Stéphane Giroux, cité par Yates (*Radio-Canada*, 25 septembre 2018).

Myles, d'autre part, met en garde le futur comité, responsable de déterminer les médias ayant droit à l'aide financière, contre certaines « distractions », « telles que la création d'un titre professionnel pour les journalistes ou l'adhésion forcée à des tribunaux d'honneur sur la déontologie, comme le Conseil de presse¹⁴⁸ [en échange d'une aide financière] ». Il salue néanmoins la décision du gouvernement de rendre ce comité « indépendant », où y siégeront une majorité de journalistes et, espère-t-il, quelques éditeurs de journaux. Pour Myles, c'est la garantie que l'indépendance des journaux ne sera pas entravée, et l'assurance que le « monde journalistique [puisse] définir lui-même ce qu'est le journalisme ».

Cette finale perpétue deux figures imposées du métajournalisme : la perception que toute forme d'encadrement externe du journalisme est une brèche inadmissible dans son indépendance, et une foi inébranlable en l'autorégulation journalistique (Ogbebor, 2020). L'on note, enfin, la volonté du champ journalistique, dont Myles est ici le représentant, de maintenir la mainmise sur la définition de celui-ci — « ce qu'est le journalisme » (*définition*) — et l'identification de ceux qui en font partie (*démarcation*) — l'importance accordée à ce que des journalistes et des éditeurs de journaux participent à déterminer les publications admissibles aux aides fiscales. Seuls des professionnels du journalisme ont l'autorité suffisante, doit-on comprendre, de reconnaître les acteurs de leur champ pouvant se réclamer de cette même autorité journalistique.

Un autre exemple de *soi journalistique*, en lien avec l'indépendance journalistique, emprunte les codes du *fact-checking*. Le journaliste spécialisé dans les phénomènes de désinformation, Jeff Yates¹⁴⁹, y comptabilise le nombre d'articles consacrés à chaque parti

¹⁴⁸. Le Conseil de presse du Québec est un organisme indépendant, à but non lucratif, agissant comme tribunal d'honneur pour la presse québécoise. Son conseil d'administration et ses comités sont formés de représentants du métier (journalistes, membres désignés des entreprises de presse) et de membres du public. Il rend des avis sur le travail des médias d'information, suivant les plaintes qu'il reçoit du public. Le Conseil n'a aucun pouvoir de sanction, cependant, et son adhésion est sur base volontaire (Conseil de presse du Québec, s.d.).

¹⁴⁹. Yates (*Radio-Canada*, 25 septembre 2018).

politique, lors d'une journée de la campagne électorale provinciale de 2018, sur les sites web de *La Presse* et du *Soleil*, tous deux bénéficiaires d'aides initiées par le gouvernement libéral sortant¹⁵⁰. Il constate que la visibilité du Parti libéral du Québec y est moindre que celle accordée aux partis d'opposition, un indicateur, selon Yates, de la capacité des médias écrits à conserver leur indépendance malgré des soutiens publics. Ainsi, sauve est l'autorité journalistique, qui repose en partie sur la perception d'indépendance des gouvernements (Örnebring, 2020).

4.2.3.2 Le rôle démocratique de la presse

Le répertoire du *soi journalistique* insiste également sur l'engagement paradigmatique de la presse écrite envers la démocratie, autre pilier de l'autorité journalistique (Anderson, 2016). Il s'accompagne d'un rappel des fondamentaux sur lesquels s'appuie cet engagement. D'une part, le droit du public à l'information (et la responsabilité des journalistes, en amont, de se faire les chiens de garde des pouvoirs en société pour obtenir cette information) (Norris, 2014) :

Nécessaire [l'aide gouvernementale de 595 M\$], parce que le journalisme de qualité est un maillon essentiel de ce que nous sommes comme société, comme pays. Les grandes salles de rédaction sont un outil collectif névralgique, avec leurs journalistes professionnels qui posent des questions, qui vérifient, qui confrontent, qui enquêtent, qui assurent l'obligation des gouvernants de rendre des comptes.¹⁵¹

Et, d'autre part, la promesse de favoriser l'expression d'une pluralité de sujets, de voix et de perspectives dans le débat public (Christians et al., 2009) :

La Coalition [pour la pérennité de la presse d'information au Québec] plaide aussi pour la nature particulière des activités journalistiques, qui servent à informer, éduquer et cultiver. « Ce sont des véhicules de la liberté d'expression, des carrefours incontournables lors des débats publics, essentiels à la vitalité démocratique de leurs milieux de vie », résume le communiqué¹⁵².

¹⁵⁰. En décembre 2017, le gouvernement provincial de Philippe Couillard (Parti libéral du Québec) annonce un Programme d'aide à l'adaptation numérique des entreprises de presse. Quelques mois plus tard, le *JdeM* rapporte que « trois entreprises médiatiques proches des libéraux », dont *La Presse* et *Le Soleil* (Groupe Capitale Médias), ont chacune obtenu 400 000\$ du programme (Larocque, *Le JdeM*, 16 août 2018). Des accusations de favoritisme circulent alors sur les réseaux sociaux : le propriétaire de Groupe Capitales Médias est un ancien ministre libéral fédéral (Martin Cauchon), et *La Presse*, propriété jusqu'en 2018 de Power Corporation, est historiquement reconnue pour sa ligne éditoriale fédéraliste (Yates, *Radio-Canada*, 25 septembre 2018).

¹⁵¹. Cardinal (*La Presse*, 22 novembre 2018).

¹⁵². Baillargeon (*Le Devoir*, 28 septembre 2016).

Les médias écrits [...] sont aussi les témoins privilégiés de l'évolution de la société, ils animent le débat public, ils rapportent les informations qui nous intéressent, en politique, en économie, en sport, en culture et dans tous les autres domaines qui composent le Québec¹⁵³.

En insistant sur son rôle démocratique, propulsé par le tandem droit du public à l'information et liberté d'expression, le répertoire du *soi journalistique* consacre le caractère indispensable du journalisme. Sa présence est aussi « vital[e] à la société que l'industrie aéronautique ou le pétrole », en allusion aux sommes d'argent versées par le gouvernement fédéral dans ces secteurs¹⁵⁴. Il est un « bien public » qui « appartient à tous »¹⁵⁵ « comme l'éclairage des rues ou les forces policières »¹⁵⁶. Le journalisme s'inscrit, enfin, dans une « symbiose démocratico-médiatique »¹⁵⁷, sa survie dépendant autant des gouvernements que les gouvernements dépendent de lui pour préserver leurs institutions.

Au-delà de la possibilité qu'il offre, pour les journalistes, de se définir (*définition*) une identité publique et collective conforme à leurs normes, principes et valeurs, le répertoire du *soi journalistique* représente une manœuvre de *relégitimation* d'une vision idéale du journalisme. Et relégitime, plus fondamentalement, l'autorité que les journalistes estiment posséder en production d'informations indépendantes qui supportent l'infrastructure démocratique en société.

De même, comme nous l'approfondirons plus loin (ch. 5 & 6), le *soi journalistique* semble poursuivre une visée de *professionnalisation*. Cette visée d'autorité, que nous proposons d'ajouter aux fonctions de *définition*, de *légitimation*, de *démarcation* et d'*interpellation*, désigne la nécessité, pour les journalistes, de projeter une image de professionnels de l'information,

¹⁵³. Le président de *La Presse*, Pierre-Elliott Levasseur (*La Presse*, 28 mars 2018).

¹⁵⁴. L'ancien patron des services français de *Radio-Canada*, Michel Cormier, dans une lettre ouverte publiée dans *La Presse* (23 novembre 2018).

¹⁵⁵. Cardinal (*La Presse*, 22 novembre 2018).

¹⁵⁶. Vailles (*La Presse*, 31 janvier 2018).

¹⁵⁷. Boisvert (*La Presse*, 22 novembre 2018).

CHAPITRE 4 – AIDES ÉTATIQUES À LA PRESSE ÉCRITE

surtout lorsque les circonstances écornent cette image. Dans le cas présent, les journalistes québécois paraissent utiliser le métajournalisme pour se *reprofessionnaliser* ; pour contrecarrer, en clair, toute perception voulant que les aides étatiques puissent corrompre leur indépendance éditoriale ou leur capacité de s’acquitter de leurs missions démocratiques.

4.2.4 La croisade

Un quatrième répertoire interprétatif est celui de la *croisade*. Il revêt le sens que lui donne Chalaby (1998), à savoir « a campaign¹⁵⁸ a newspaper launches for reform » (p. 141).

Similairement, les journaux du corpus font campagne pour des aides gouvernementales et des réformes qui puissent soulager la presse écrite de ses troubles financiers. Aussi peut-on assigner à la *croisade* une fonction métajournalistique de *promotion*, désignant l’utilisation du métajournalisme à des fins de préconisation des intérêts particuliers du champ journalistique, à l’intention de la société civile et de la puissance publique (plus de détails dans les ch. 5 & 6).

La *croisade* peut aussi poursuivre des visées de *démarcation* et d’*interpellation*. Nous insisterons ici sur ces visées, à travers l’examen de trois stratégies discursives relevées dans ce répertoire : la *comparaison*, l’*éphémère/exceptionnel* et l’*unanimisme*.

4.2.4.1 Comparaisons

Un argument revient de manière persistante dans les revendications des journalistes : la presse quotidienne est traitée injustement. Cet argument se trouve amplifié, du reste, par une stratégie discursive de *comparaisons*. La presse écrite, d’abord, est victime d’un « deux poids,

¹⁵⁸. Chalaby (1998) parle des *campagnes* de la presse sur des sujets n’ayant rien à voir avec le journalisme (ex. : criminalité). Le terme peut néanmoins être transposé à une *campagne métajournalistique* comme dans le cas #1.

deux mesures »¹⁵⁹ par rapport au jeu vidéo¹⁶⁰, à la télévision¹⁶¹, etc., qui profitent de protections spécifiques (ex. : l'exception culturelle¹⁶²) ou d'avantages fiscaux. Elle est, ensuite, la « laissée-pour-compte »¹⁶³ d'un « régime de fiscalité à deux vitesses »¹⁶⁴, qui avantage les multinationales américaines (ex. : Google, Facebook, Netflix), au détriment des journaux canadiens. Elle est, enfin, le parent pauvre de la presse écrite mondiale, son financement public par habitant étant comparé à celui de plusieurs autres pays développés¹⁶⁵ : « [...] l'équivalent d'à peine 2\$ par habitant...contre 30\$ en France et 100\$ dans les pays scandinaves! »¹⁶⁶. Le tout semble chercher à frapper davantage l'imaginaire du public, en comparant le traitement inique de la presse canadienne par rapport à d'autres manifestations culturelles ou régions du monde (*interpellation*).

Ailleurs, la stratégie de la *comparaison* s'arrime à un argumentaire sur la place centrale de la presse écrite dans le système médiatique. Ainsi, lorsque les journalistes imaginent la

¹⁵⁹. Bergeron (*La Presse*, 2 mars 2018).

¹⁶⁰. Mentionné, par exemple, dans une lettre ouverte d'un collectif de personnalités et d'organisations québécoise, citée dans Non-signé (*Radio-Canada*, 20 novembre 2017).

¹⁶¹. L'on dénonce le traitement préférentiel de la télévision dans une lettre ouverte de l'association Médias d'Info Canada (citée dans Bellavance, *La Presse*, 16 septembre 2017) ; dans Boisvert (*La Presse*, 29 septembre 2017 ; 22 novembre 2017) ; et dans Vailles (*La Presse*, 30 décembre 2017).

¹⁶². Exemptions dans certains traités internationaux permettant aux États de limiter le libre-échange de produits culturels étrangers (*a fortiori* américains), ou de subventionner leurs industries culturelles, en distinction de ce que le droit du commerce international restreint en d'autres domaines. Le Canada a une tradition d'invoquer l'exception culturelle dans les négociations de traités internationaux, en défense de ses produits culturels, notamment francophones ou autochtones (Gouvernement du Canada, 2018b).

¹⁶³. Compte-rendu d'une lettre ouverte d'un collectif de personnalités publiques et d'associations québécoise (Non-signé, *Radio-Canada*, 20 novembre 2017).

¹⁶⁴. Lettre ouverte de la Coalition pour la pérennité de la presse d'information au Québec (Coalition pour la pérennité de la presse d'information au Québec, *Le Devoir*, 30 septembre 2017). Fait référence, entre autres, à l'obligation des journaux canadiens de percevoir la taxe de vente fédérale (TPS) sur leurs éditions imprimées, alors qu'à l'époque, des plateformes internationales comme Netflix étaient exonérées d'une telle obligation. Netflix percevait la TPS de ses abonnés depuis juillet 2021 (Friend, 2021), et la taxe provinciale québécoise (TVQ) depuis janvier 2019 (Benessaïeh, 2019). Les journaux n'ont toujours pas été détaxés au Canada.

¹⁶⁵. Dans Baillargeon (*Le Devoir*, 28 septembre 2016) ; Vailles (*La Presse*, 30 décembre 2017) ; Bergeron (*La Presse*, 2 mars 2018) ; Cardinal (*La Presse*, 22 novembre 2018) ; et Yates (*Radio-Canada*, 25 septembre 2018).

¹⁶⁶. Cardinal (*La Presse*, 22 novembre 2018).

CHAPITRE 4 – AIDES ÉTATIQUES À LA PRESSE ÉCRITE

manière dont l'argent public devrait être dépensé, ou quels acteurs devraient y avoir droit, ils opposent la presse quotidienne à d'autres producteurs de contenus, réduits à la caricature :

Quand on observe le mode de financement de la télévision, on n'a pas trop de difficulté à justifier une aide aux journaux. Rien de trop gênant. Si les quiz et la télé réalité bénéficient d'avantages fiscaux, pourquoi pas les journaux?¹⁶⁷

Quelle est la pertinence de savoir que [l'humoriste] Cathy Gauthier donnera naissance à une fille en avril, comme le titre *La Semaine* ? Ou que « [la chanteuse] Rihanna est sous le choc », comme le révélait récemment *Allô vedettes* à sa une ? Pourtant, ces deux magazines ont reçu respectivement 1,0 million de dollars et 219 000 \$ en 2015 du Fonds des périodiques. [...]. Ce que je dis, c'est qu'il est aberrant que le gouvernement fédéral soutienne ces périodiques alors qu'il rechigne à appuyer des médias comme *La Presse*, *The Globe and Mail* ou *Le Journal de Montréal* qui multiplient les enquêtes et les analyses d'intérêt public à grands frais¹⁶⁸.

Ce ne sont pas les producteurs de vidéos de chats mignons et de contenus triviaux qu'il faut soutenir, mais les médias qui, par leur couverture récurrente de l'actualité générale, permettent aux citoyens de prendre des décisions éclairées sur les affaires de la cité¹⁶⁹.

En cette instance, la *comparaison* poursuit une visée de *démarcation* : elle distingue la presse écrite traditionnelle d'autres productions et en vante implicitement l'autorité supérieure, un motif récurrent des discours métajournalistiques (Zelizer, 1990; Frank, 2003; Carlson, 2012). Aussi faut-il procurer des aides fiscales à la presse écrite parce qu'elle est la « base de l'écosystème journalistique »¹⁷⁰, voire le « fer de lance de l'information »¹⁷¹ pour tous les autres types de journalisme (radio, télé), qui dépendent d'elle pour produire leurs contenus.

4.2.4.2 Stratégie de l'éphémère/exceptionnel

Une autre stratégie discursive est celle de l'*éphémère/exceptionnel*. Au lancement de la Coalition pour la pérennité de la presse d'information au Québec, en 2016, l'on parle ainsi d'une « aide temporaire de cinq ans » pour « traverser la tempête numérique »¹⁷², ou encore « d'une

¹⁶⁷. Boisvert (*La Presse*, 22 novembre 2017).

¹⁶⁸. Vailles (*La Presse*, 1^{er} février 2018).

¹⁶⁹. Myles (*Le Devoir*, 24 novembre 2018).

¹⁷⁰. Carole Senneville, vice-présidente de la CSN, citée dans Bellavance & de Grandpré (*La Presse*, 15 février 2018).

¹⁷¹. Pascale St-Onge, aujourd'hui ministre fédérale, alors présidente de la Fédération nationale des communications (FNCC-CSN), citée dans (St-Onge, *La Presse*, 30 septembre, 2017).

¹⁷². Dans Non-signé (*Radio-Canada*, 28 septembre 2016).

poussée dans le dos pour faciliter le passage au numérique »¹⁷³. Plus tard, l'on revendique des fonds pour soutenir les « innovations commerciales visant à accélérer la transition des journaux vers le numérique »¹⁷⁴, ou une « aide ponctuelle et temporaire qui va nous [les médias d'information] permettre de poursuivre notre transformation »¹⁷⁵. Simultanément, le discours métajournalistique insiste sur le fait que les journaux sont « peut-être les derniers [médias] » à réclamer une telle aide¹⁷⁶, voire l'un des « seuls secteurs culturels à n'avoir jamais été subventionné par des fonds publics »¹⁷⁷.

Ici, la stratégie discursive de l'*éphémère/exceptionnel* paraît définir (*définition*) l'enjeu de manière à rassurer les gouvernements, et dans une certaine mesure, le public. Ceci, en mobilisant un vocabulaire qui cadre le problème comme résoluble dans un futur proche — une hypothèse formulée lors des groupes de discussion (voir section 4.4.3.3). De plus, l'association d'un vocabulaire de l'*éphémère* à un lexique qui connote la transformation peut rassurer sur l'état d'esprit des patrons de presse : ils ne sont pas simplement en attente du gouvernement fédéral; ils sont déjà en mouvement pour s'adapter aux bouleversements. Aussi la stratégie suggère-t-elle une forme de contrôle symbolique sur les événements plutôt que leur soumission — un contrôle évoqué plus tôt (4.2.1) — qui rehausse l'apparence d'autorité journalistique (Zelizer, 2015). En cadrant, enfin, les demandes comme *exceptionnelles*, la presse écrite projette l'image d'une industrie qui n'a jamais rien réclamé auparavant, ce qui rend ses demandes d'autant plus graves et dignes d'écoute. En définitive, la stratégie de l'*éphémère/exceptionnel* paraît poursuivre une fonction d'*interpellation*, au sens de discours visant à capter l'attention du public sur les maux du

¹⁷³. Brian Myles, patron du *Devoir*, cité dans Codère (*La Presse*, 28 septembre 2016).

¹⁷⁴. L'Association Médias d'Info Canada, citée dans Larocque (*La Presse*, 17 juin 2017).

¹⁷⁵. Pierre-Elliott Levasseur, président de *La Presse*, cité dans Brousseau-Pouliot (*La Presse*, 29 septembre 2017).

¹⁷⁶. L'Association Médias d'Info Canada, citée dans Larocque (*La Presse*, 17 juin 2017).

¹⁷⁷. Lettre ouverte de Pascale St-Onge, alors présidente de la Fédération nationale des communications, FNCC-CSN (St-Onge, *La Presse*, 30 septembre 2017).

journalisme, et à faciliter son assentiment aux remèdes que le champ journalistique propose pour traiter ces maux.

4.2.4.3 L'unanimisme

Enfin, nous relevons dans la *croisade* une stratégie d'*unanimisme*. De fait, les patrons de presse sont déterminés à montrer qu'ils « réagiss[ent] ensemble » « au lieu d'intervenir les uns derrière les autres »¹⁷⁸, ou que leurs demandes envers les gouvernements « font l'objet d'un consensus sans précédent chez les éditeurs de journaux quotidiens et hebdomadaires, qu'ils soient francophones ou anglophones »¹⁷⁹. Là encore, la stratégie peut être interprétée comme ayant une fonction métajournalistique d'*interpellation*. Elle projette l'image d'une industrie unie¹⁸⁰ sur le champ de bataille, faisant l'impasse sur les différences réelles existant dans l'industrie au sujet des aides publiques. Cette image est susceptible d'interpeller davantage la population sur la gravité de la situation que celle d'une armée en rangs dispersés.

4.2.5 La quantité

« Il faut des journalistes pour pratiquer le journalisme. Et le journalisme de qualité a un prix »¹⁸¹; « Il faut une certaine masse critique de journalistes pour produire quotidiennement de l'information significative... »¹⁸²; « Je me souviens des campagnes électorales où on louait deux bus, pour les médias écrits, alors que dans les dernières années, il n'y en avait tout simplement

¹⁷⁸. Claude Gagnon, PDG de Groupe Capitale Médias, cité dans Baillargeon (*Le Devoir*, 28 septembre 2016).

¹⁷⁹. Lettre ouverte de la Coalition pour la pérennité de la presse d'information au Québec (Coalition pour la pérennité de la presse d'information au Québec, *Le Devoir*, 30 septembre 2017).

¹⁸⁰. Québecor, propriétaire du *Journal de Montréal* et du *Journal de Québec*, ne s'est pas jointe à la Coalition pour la pérennité de la presse d'information au Québec, se positionnant contre les aides étatiques : « Lorsque vous êtes tributaire ou assujéti à une aide financière, quelque part, je pense que vous avez perdu la liberté qui est la vôtre. » (citation du PDG de Québecor, Pierre Karl Péladeau, dans Bouchard, *Le JdeM*, 5 décembre 2017).

¹⁸¹. Lettre ouverte de la Coalition pour la pérennité de la presse d'information au Québec publiée dans *Le Devoir* (Coalition pour la pérennité de la presse d'information au Québec, *Le Devoir*, 30 septembre 2017).

¹⁸². Yves Boisvert (*La Presse*, 22 novembre 2018).

plus, de bus »¹⁸³. Tous ces extraits sont révélateurs d'un dernier répertoire interprétatif, celui de la *quantité*, cadrant les enjeux du journalisme comme un problème de *quantités* financières, humaines, matérielles, etc. D'autres citations, celles-là de patrons de presse, l'illustrent :

Ils [les GAFAM] sont meilleurs que nous pour utiliser nos contenus et en tirer des revenus. Ce n'est pas un problème de qualité, mais de modèle d'affaires¹⁸⁴.

L'information est toujours populaire. Nous n'avons jamais eu autant de lecteurs. Mais notre modèle d'affaires doit s'adapter¹⁸⁵.

On n'est pas en panne de lecteurs, on n'est pas en panne de pertinence, mais on a une panne due à deux géants américains qu'en ce moment, les gens à Ottawa veulent laisser agir à leur guise.¹⁸⁶

Le répertoire de la *quantité* suggère plusieurs visées métajournalistiques. L'une de *définition*, d'abord, dans la mesure où la situation est réduite à un problème de quantités aux dépens d'interprétations autres. L'une de *légitimation*, ensuite, car le discours évite de considérer une possible baisse de qualité, de popularité ou de pertinence comme pouvant précéder ou transcender les enjeux quantitatifs du dossier. Le fait que ces éléments, qui participent à l'autorité des journalistes en société, ne soient guère évoqués concourt à relégitimer le champ journalistique : son autorité épistémique en société n'est pas en cause; le problème provient du « modèle d'affaire », des « géants américains [de l'internet] » et de l'inaction du gouvernement fédéral. La chose rappelle, là encore, l'idée du « second-order paradigm », soit une focalisation du discours métajournalistique sur les causes externes d'un problème pour épargner le champ journalistique d'une remise en question de ses responsabilités (Carlson, 2011b). Le répertoire de la quantité semble poursuivre, enfin, une fonction de *promotion*, puisqu'il y est revendiqué, plus ou moins tacitement, une intervention gouvernementale pour restaurer les quantités financières, humaines, matérielles ou technologiques perdues au profit des multinationales du web.

¹⁸³. L'ancien chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, cité dans Larin (*Le JdeM*, 20 novembre 2017).

¹⁸⁴. Brian Myles, directeur du *Devoir*, cité dans Codère (*La Presse*, 28 septembre 2016).

¹⁸⁵. Claude Gagnon, PDG de Groupe Capitaux Médias, cité dans Baillargeon (*Le Devoir*, 28 septembre 2016).

¹⁸⁶. Charles Côté, président du syndicat des travailleurs de l'information de *La Presse*, cité dans Papineau (*Le Devoir*, 15 février 2018).

4.2.6 Synthèse de l'analyse de discours sur les produits métajournalistiques

L'analyse de discours a identifié cinq répertoires interprétatifs à l'aune desquels s'est articulé le discours métajournalistique du cas #1. Nous avons consigné ces répertoires dans le tableau 12, accompagnés des stratégies discursives ou arguments qui les supportent, et des fonctions d'autorité qu'ils semblent accomplir.

Tableau 12: Répertoires interprétatifs, stratégies discursives et fonctions performatives d'autorité du cas #1

Répertoires interprétatifs	Stratégies discursives	Fonctions performatives d'autorité du discours métajournalistique
Menace : Dramatisation et présentation de l'enjeu comme comportant des éléments menaçants pour le champ journalistique et la société.	Stratégie discursive de la <i>crise</i>	<i>Définition</i> : Définir la situation comme une <i>crise</i> . Contrôler symboliquement les événements pour renforcer l'apparence d'autorité journalistique. <i>Interpellation</i> : Utiliser un lexique alarmiste, hyperbolique et métaphorique pour capter l'attention du public sur la gravité de la situation. <i>Légitimation</i> : Utiliser un vocabulaire à la hauteur de l'autorité que les journalistes s'accordent en société.
	<i>Catastrophisme/montée en généralité</i>	<i>Définition</i> : Définir la situation comme une menace à l'engagement des journalistes envers la démocratie et la vérité. Extrapoler ces menaces comme un risque pour le public (droit à l'information, désinformation, etc.). <i>Interpellation</i> : Interpeller l'opinion publique sur la portée collective des enjeux du journalisme. <i>Légitimation</i> : Légitimer l'autorité que les journalistes s'arrogent en matière démocratique et de production d'informations fiables et véridiques.
Particularisation versus généralisation de l'enjeu : Présentation de l'enjeu comme partiellement attribuable aux comportements passés d'acteurs médiatiques (particularisation).	Particularisation : <i>Localization</i>	<i>Définition</i> : Réduire l'enjeu à une responsabilité <i>particulière</i> (ex. : mauvaise gestion d'un média). <i>Démarcation</i> : Distinguer la capacité d'anticipation d'un acteur du champ journalistique par rapport à un autre jugé comme n'ayant pas eu la même clairvoyance. <i>Légitimation</i> : Légitimer son employeur (ex. : de son modèle d'affaires) et discréditer un concurrent.

CHAPITRE 4 – AIDES ÉTATIQUES À LA PRESSE ÉCRITE

Répertoires interprétatifs	Stratégies discursives	Fonctions performatives d'autorité du discours métajournalistique
Particularisation versus généralisation de l'enjeu (suite) Présentation de l'enjeu comme entièrement attribuable à des causes extérieures (généralisation).	Généralisation : <i>Second-order paradigm repair</i>	<i>Définition</i> : Présenter le problème comme généralisé au champ journalistique. Définir des causes aux problèmes comme externes au champ journalistique, pour mieux en ignorer les origines internes, attribuables au champ lui-même. <i>Interpellation</i> : Interpeller le public sur l'ampleur généralisée de la situation. <i>Légitimation</i> : Légitimer l'autorité de l'industrie journalistique, qui a toute la crédibilité nécessaire pour administrer les fonds publics qu'elle réclame.
Soi journalistique : Rappel des orientations normatives du journalisme, et de l'engagement du champ journalistique à exercer le journalisme selon ces orientations.	<i>Affirmation du soi journalistique (« Self-assertion »)</i>	<i>Définition</i> : Définir une identité journalistique commune articulée ici autour de deux principes-clés du paradigme journalistique : l'indépendance de la presse et son engagement envers la démocratie. <i>Professionnalisation</i> : Projeter une image de professionnels de l'information, devant contrecarrer toute perception voulant que les aides étatiques puissent corrompre l'indépendance journalistique ou la capacité des journalistes de s'acquitter de leurs missions démocratiques. Redonner des garanties normatives sur l'engagement des journalistes envers leur indépendance et leur rôle démocratique. <i>Légitimation</i> : Défendre l'autorité journalistique reposant sur la perception d'indépendance des pouvoirs en société et sa capacité de production d'informations supportant la démocratie.
Croisade : Campagne auprès de la société civile et du monde politique pour des réformes en lien avec le journalisme.	<i>Comparaisons</i>	<i>Définition</i> : Définir l'importance des revendications journalistiques, à l'aune du traitement inique de la presse écrite par rapport à d'autres produits culturels ou journalistiques, ou de son rôle de fer de lance dans l'écosystème médiatique. <i>Démarcation</i> : Distinguer la presse écrite d'autres types de produits culturels ou journalistiques. <i>Légitimation</i> : Argument sur l'autorité supérieure de la presse écrite et la légitimité de ses demandes, par rapport à d'autres types de produits culturels ou journalistiques.

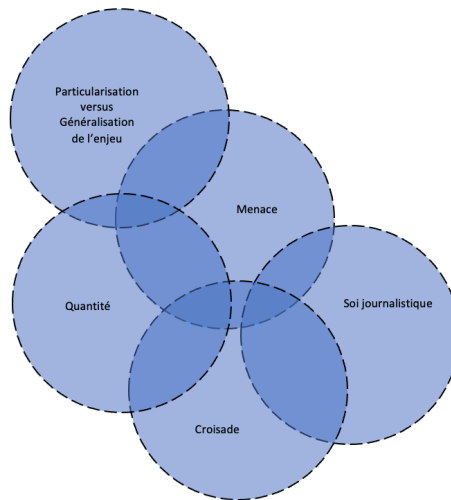
CHAPITRE 4 – AIDES ÉTATIQUES À LA PRESSE ÉCRITE

Répertoires	Stratégies discursives	Fonctions performatives d'autorité du discours métajournalistique
Croisade (suite)	<i>Stratégie discursive de l'éphémère/exceptionnel</i>	<i>Définition</i> : Présenter les revendications comme éphémères et exceptionnelles. <i>Interpellation</i> : Interpeller le public sur les maux du journalisme, et faciliter son assentiment aux remèdes proposés par le champ journalistique pour traiter ces maux, en le rassurant sur le caractère éphémère et exceptionnel des aides demandées, et le volontarisme des entreprises de presse pour modifier leur modèle d'affaires. <i>Légitimation</i> : Légitimer davantage les demandes; adopter une posture qui suggère un contrôle symbolique sur les événements plutôt que leur soumission, ce qui est de nature à rehausser l'autorité journalistique.
	<i>Unanimité</i>	<i>Définition</i> : Présenter la croisade et ses revendications comme suscitant une large adhésion du champ journalistique. <i>Interpellation</i> : Interpeller possiblement davantage le public, en affichant une image d'unité du champ plutôt que de dispersion. <i>Légitimation</i> : Afficher une image d'unité pour possiblement convaincre davantage de la légitimité de la démarche.
Quantité : Présentation de l'enjeu sous un angle quantitatif.		<i>Définition</i> : Réduire l'enjeu à un problème de quantités (ex. : manque à gagner publicitaire, ressources financières, humaines, etc.) qu'il faut restaurer. Insister sur le fait que la crise en est une <i>économique</i> et non une <i>du journalisme</i>. <i>Promotion</i> : Promouvoir tacitement comme solution aux problèmes une intervention gouvernementale pour restaurer les quantités financières, humaines, matérielles, etc., perdues. <i>Légitimation</i> : Relégitimer l'autorité journalistique parce que sa qualité, pertinence, sa popularité, etc., n'est pas en cause.

Ces répertoires ne sont pas mutuellement exclusifs. Par exemple, la *croisade* reprend des demandes chiffrées, qui concourent à définir la situation en des termes quantitatifs (répertoire de la *quantité*). De même, la *menace* et le *soi journalistique* mobilisent la notion de démocratie, hormis que le premier répertoire le fait dans une logique de menaces extérieures pesant sur la démocratie, et le second, dans une logique de démontrer l'engagement paradigmatique du

journalisme envers la démocratie. Aussi, pour illustrer la porosité entre les différents répertoires et synthétiser nos conclusions, proposons-nous un diagramme de Venn.

Figure 2: Diagramme de Venn des répertoires interprétatifs du cas #1



La juxtaposition des cercles image les chevauchements conceptuels évoqués plus haut. Ainsi, des répertoires comme la *quantité* et la *croisade* doivent être interprétés comme très interreliés, tandis que des répertoires comme la *particularisation versus la généralisation de l'enjeu* et le *soi journalistique* doivent être vus comme conceptuellement plus distants. N'empêche, le fait que tous les répertoires fassent partie d'une même *grappe* est un rappel qu'aucun de ces répertoires n'est entièrement détaché des autres : ils gravitent tous dans la même orbite discursive. Le pointillé des cercles est un autre indicateur de cela.

4.3 Les groupes de discussion

Cette section répondra à la question de recherche relative à la dimension réception de la thèse, à savoir *comment diverses communautés interprétatives québécoises interprètent le*

discours métajournalistique (revendications, arguments, etc.) des trois cas à l'étude (QR2). Elle s'appuiera sur les réponses données par trois communautés interprétatives (les journalistes, les politiques, usagers de médias) lors de groupes de discussion¹⁸⁷ portant sur les demandes de l'industrie journalistique pour des aides publiques. L'analyse sera descriptive, d'une part, en ce qu'elle résumera les réactions similaires ou contrastées des communautés à une série de vignettes faisant écho, ou prenant le contrepied d'arguments, de revendications, de stratégies discursives et de répertoires interprétatifs du corpus. Mentionnons que nous avons demandé aux participants de lire deux articles métajournalistiques en début de séance¹⁸⁸, afin de leur offrir un rappel contextuel du cas. Assurément, ces articles ont aussi alimenté leurs propos.

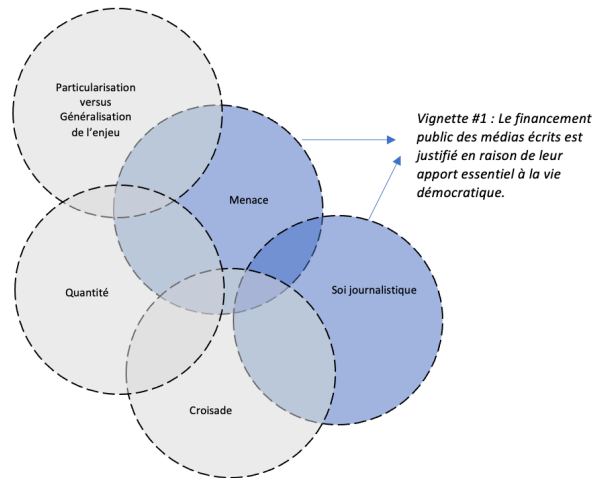
L'analyse¹⁸⁹ sera discursive, d'autre part, en ce qu'elle fera ressortir les répertoires interprétatifs récurrents que mobilisent les participants pour parler de métajournalisme.

¹⁸⁷. Nous avons tenu un groupe de discussion avec les journalistes, un avec les politiques et deux avec les usagers de médias. Ceci, parce qu'un seul participant de moins de 50 ans s'est présenté à la première séance de discussion des usagers de médias (printemps 2019) sur le cas #1. Les sensibilités exprimées lors de ce groupe semblaient liées à l'âge des participants — leur attachement presque viscéral aux journaux imprimés, par exemple. Même si l'objectif de l'analyse n'est pas de dresser des comparaisons entre groupes d'âge, et que ses conclusions ne peuvent pas être généralisées à l'ensemble de la population, un tel déséquilibre générationnel n'était pas de nature à rehausser les conclusions de la recherche. Aussi avons-nous tenu une seconde séance de discussion, afin d'y convier exclusivement des participants de moins de 50 ans. Cette séance nous a permis de confirmer l'intuition selon laquelle le cas #1 engendrerait des opinions très différentes selon que l'on soit plus jeune ou âgé.

¹⁸⁸. Le premier artéfact (536 mots) est un texte de Stéphane Baillargeon du *Devoir* (26 septembre, 2016), publié au tout début de la période d'échantillonnage (26 septembre 2016 — 31 décembre 2018). Intitulé « *Journaux — Tous pour tous* », le texte a été choisi pour sa présentation claire et factuelle de la Coalition pour la pérennité de la presse d'information au Québec et de ses revendications (ex. : crédits d'impôt remboursables sur la production, sur les investissements numériques ; exemptions de la contribution financière des journaux à la collecte du recyclage ; abolition de la taxe de vente sur les journaux ; etc.). Le second texte (972 mots), publié à mi-chemin de la période d'échantillonnage, est une chronique de Francis Vailles de *La Presse* (30 décembre 2017). Intitulée « *Faut-il subventionner la presse écrite ?* », l'auteur y exprime un soutien pour une intervention gouvernementale, vu « l'apport essentiel des journalistes à la vie publique ». Toutefois, il y mentionne le malaise qu'une telle aide lui inspire (ex. : l'idée que l'État puisse subventionner son salaire), et les conditions qui la rendraient plus acceptable (ex. : exiger que les « médias bénéficiaires respectent des normes strictes de professionnalisme » ; l'adhésion au Conseil de presse). La chronique a été choisie parce qu'elle contient des arguments pour et contre les aides étatiques aux médias écrits, de même que des éléments contextuels sur la hauteur du financement public des médias au pays comparativement à d'autres pays. Voir annexe N1 pour les artéfacts.

¹⁸⁹. Nous avons tenu deux groupes de discussion avec les usagers de médias pour les motifs évoqués dans la note de bas de page #187. Nous traiterons, dans l'ensemble, leurs réponses comme émanant d'une seule séance. Par souci d'honnêteté, cependant, nous n'avons, en aucune circonstance, fusionné les réactions d'usagers de médias de deux séances distinctes pour les intégrer dans un même dialogue. 7 journalistes (J1, J2, J3, J5, J6, J8, J13) et 6 politiques (P1, P2, P3, P5, P7, P11) ont participé à la séance de leur communauté interprétative respective dédiée au cas #1. 5

4.3.1 Menace & Soi journalistique (vignette #1)



Dans notre diagramme, les répertoires interprétatifs de la *menace* et du *soi journalistique* se chevauchent, car tous deux s'appuient sur la notion de démocratie. Dans le premier répertoire, elle apparaît sous le prisme du *catastrophisme/montée en généralité*, une stratégie discursive visant à extrapoler l'appauvrissement de la presse quotidienne comme une menace pour l'engagement des journalistes envers la démocratie et la vérité. Dans le second, la notion de démocratie est au cœur d'une stratégie d' (« self-assertion »), par laquelle les journalistes réitèrent publiquement les principes qui guident leur action.

Ainsi, nous avons demandé aux participants de réagir à une première vignette, qui reflète ce chevauchement conceptuel et argumentatif des deux répertoires : *Le financement public des médias écrits est justifié en raison de leur apport essentiel à la vie démocratique*.

usagers de médias ont participé à la séance de mai 2019 (U1, U5, U7, U8, U11), et 4 usagers différents ont participé à celle d'octobre 2019 (U2, U9, U10, U15). Voir annexe E pour plus de des détails.

JOURNALISTES (JOU)

Si aucun journaliste ne s'oppose à la vignette, certains, spontanément, s'interrogent si le public comprend le lien entre *médias en santé* et *démocratie*. Pour J12, les membres du public ont une « certaine conscience de ce lien », mais la plupart ne sauraient « élaborer sur le comment des détails ». D'autres avancent qu'un certain public « plus intellectuel » (J2), « adepte du *Devoir* et de *Radio-Canada* » (J8), est susceptible de le comprendre. « Les textes [consultés en début de séance], c'est pas des textes destinés à une consommation générale », de résumer J6, « mais destinés à un public hyper ciblé de citoyens conscientisés ». Quant aux autres publics, les « lecteurs du *7 jours* ou de *La Semaine* »¹⁹⁰ (J8), ou ceux qui sont « friands de sports et de divertissement » (J1), ils sont présumés rester insensibles aux doléances journalistiques.

Pour J5, cette indifférence s'explique par une satisfaction de ces publics : « Ils ont accès à leurs nouvelles, en tout temps, gratuitement, sur les réseaux sociaux, ils se sentent bien informés. Ils n'ont pas le sentiment que les choses vont mal, ni pour les médias ni pour la démocratie ». Pour J2, elle est plutôt indicative d'une confusion grandissante : « Comment voulez-vous demander aux gens : “êtes-vous prêts à vous battre pour sauver le journalisme, la démocratie?”, quand ils ne savent plus c'est quoi un vrai média, qui produit de la vraie nouvelle, et un faux média, qui produit des fausses nouvelles ». Pour J8, cette indifférence d'une « majorité de la population » se résume en une anecdote :

[M]es enfants jouent au soccer, puis au hockey depuis 17 ans. Donc, j'ai rencontré — quoi ? — 500 ou 600 parents au fil des années ? Je peux compter sur une main le nombre de parents qui m'ont posé la question : « Pas facile, les finances ? Qu'est-ce qui se passe chez vous ? » Si les gens avaient l'impression que ça changeait de quoi à leur vie, à la démocratie, ils m'en auraient parlé plus que ça au fil des ans (J8).

J1, par contraste, admet ne pas trop se soucier de cette apparente nonchalance du public :

¹⁹⁰. Il s'agit respectivement de deux magazines québécois d'actualité culturelle et de divertissement appartenant au groupe *TVA* (Quebecor Media) ; ces magazines sont souvent communément qualifiés de *journaux à potins*, leurs contenus étant essentiellement consacrés à la vie privée des célébrités québécoises ou américaines.

CHAPITRE 4 – AIDES ÉTATIQUES À LA PRESSE ÉCRITE

Les gens comprennent pas comment le programme de péréquation fonctionne, mais c'est essentiel pour redistribuer la richesse au pays. Les gens comprennent pas le fonctionnement du programme d'assurance-emploi, mais c'est un programme qui est nécessaire, parce que c'est une politique publique qui est bonne pour le pays. Même chose : je n'ai pas besoin de m'assurer que 33 millions d'habitants au Canada comprennent que ça [l'aide financière aux médias écrits], c'est essentiel pour sauver la démocratie canadienne. Pourvu que ce soit une bonne politique publique (J1)

Les journalistes du groupe de discussion se questionnent, enfin, si le métajournalisme ne dégage pas une image d'entre-soi, laquelle justifierait, jusqu'à un certain point, une indifférence du public par rapport aux sujets discutés lors de la séance. « Des fois, on parle de coupures, peu importe le média, d'une vingtaine d'employés », illustre J12, « mais la fermeture du commerce en bas de la rue, cinquante employés, on n'en parle pas ». « Le public est pas dupe, il voit qu'on parle des problèmes financiers des médias parce que ça nous concerne personnellement. » (J8) « [C]'est surtout des débats de journalistes. Pour le monde ordinaire, nos problèmes ça peut paraître *corporate* ou loin de leurs préoccupations », de conclure J5.

POLITIQUES (POL)

Les politiques ne remettent pas en question le fond de l'affirmation. Et à l'instar des journalistes, le public occupe l'essentiel de leurs réflexions. Ceux qui perçoivent l'importance démocratique de la presse, croient-ils, sont ceux qui consultent les médias d'information dans l'optique d'y rechercher la matière qui leur permettra de faire des choix éclairés dans leur vie citoyenne. Or, P2 affirme douter qu'il s'agisse d'une « grande frange de la population », du fait qu'un « nombre croissant de personnes » « se contentent » de s'informer sur les réseaux sociaux et « auprès de sources auxquelles elles sont favorables ». P11 se dit aussi sceptique que la presse joue un rôle démocratique auprès du « grand public », celui-ci ne « parlant pas de la santé financière des médias écrits durant les élections ».

USAGERS DE MÉDIAS (UM)

Les UM décortiquent la vignette en deux segments de phrase. Le premier segment — *le financement public* — oppose des participants largement favorables à ce financement et d'autres plus circonspects. Chez les *favorables*, ils considèrent qu'une aide étatique est justifiée en raison de la gravité de la situation économique des médias écrits (U1, U5, U8, U10). Chez les plus *circonspects*, l'on se dit résigné qu'une aide soit nécessaire, mais l'on ajoute qu'elle n'est pas idéale (U2, U7, U9, U15). U15 souhaiterait plutôt que les médias procèdent à une « meilleure gestion interne de leurs ressources humaines » et de « leur modèle d'affaires ». Deux autres *circonspects* font valoir qu'ils préféreraient une taxation des revenus de Facebook et Google (U9) ou l'abandon de la publicité gouvernementale sur ces plateformes (U7). Les préférences des *circonspects* pour la taxation des géants du web plutôt que les subventions directes refléteraient aussi celles des Canadiens, à en croire un sondage à large échantillon (Loewen et al., 2018).

En ce qui a trait au deuxième segment de phrase — *l'apport essentiel des médias écrits à la vie démocratique* —, certains font remarquer que plusieurs médias (U1), journalistes et chroniqueurs (U7) nuisent à la vie démocratique, en accordant trop d'attention aux sujets triviaux (U15), en propageant des « faussetés » (U2) ou en « interprétant [l'actualité] de façon vicieuse » (U8). D'autres, encore plus critiques, s'interrogent si les efforts de la presse pour se présenter comme une composante essentielle de la démocratie ne sont pas entamés par une qualité journalistique qu'ils perçoivent comme en baisse (U9, U15). Une étudiante de nous dire :

Parce que oui, ils [les médias écrits] sont super importants, pis ils peuvent avoir un gros impact. Ils sont des porte-paroles pour nous. Mais quand je regarde, avec toutes les informations qui sortent *pas rapport*, pis ce qu'ils font vraiment, à la fin, je me questionne : est-ce qu'ils ont vraiment une grosse importance pour la démocratie ? Parce que pour moi, s'il y a baisse de leur qualité, il y a baisse de leur importance à ce niveau-là (U2).

Le propos traduit bien l'ambivalence des UM par rapport à la vignette : s'ils ne sont pas convaincus, en pratique, que les médias québécois s'acquittent toujours convenablement de leur

mission démocratique, ils considèrent tous, en théorie, que les médias d'information, surtout écrits, sont des rouages importants de la démocratie.

À cet égard, les UM ont été les seuls à aborder les impacts d'un appauvrissement des médias écrits sur leur vie. Ici, une première sous-communauté interprétative (U1, U5, U9, U10, U15) fait sien l'argument du répertoire de la *menace* selon lequel « leur droit à l'information » pâtit de médias écrits en souffrance. Elle évoque sa crainte que des scandales d'intérêt public soient plus difficiles à déterrer dans un futur avec moins de médias ou de journalistes. Cette sous-communauté reprend aussi l'idée, développée dans le corpus, voulant que la menace pesant sur les médias écrits accroisse les risques de désinformation. « Si je me fais pas pogner avec des *fake news*, c'est parce que je peux me rabattre sur des sources d'info fiables », illustre U15. « Ça va tous nous affecter à un moment donné les fausses nouvelles », renchérit U9, « on peut parler du populisme en Europe, du conservatisme de l'Ouest [canadien], les gens qui lisent plus les mêmes nouvelles, la division qui s'installe, les conflits que ça va engendrer ».

Une deuxième sous-communauté interprétative, en revanche, fait spontanément valoir des impacts de l'enjeu qui s'éloignent des considérations du discours métajournalistique. Ainsi, U7, U8 et U11, trois de nos participantes les plus âgées, appréhendent la fin des journaux imprimés et ses conséquences sur leur propre expérience de lectrice :

Moi, ça me fait peur l'idée qu'on soit plus capable de supporter financièrement des médias écrits. Je veux pas d'un monde avec juste de la presse sur ordinateur. Ça me donne mal aux yeux pis des maux de tête de juste regarder des écrans toute la journée (U7).

Si j'ai plus de papier, je ne sais pas ce que je vais faire. Recycler mes vieux journaux pour essayer de trouver la même satisfaction ? Je vais être presque obligée de suivre un cours...C'est ma peur, comprenez-vous ? (U8)

On vit une religion d'ordinateurs maintenant. J'espère qu'il va y avoir de la place pour les deux [presse papier et électronique], dans le sens qu'on est loin d'être morts. J'aimerais ça lire des nouvelles jusqu'à la fin. [...]. J'ai l'impression qu'on néglige toute une partie de la population, qui n'est pas intéressée par internet. On jette potentiellement 25% de la population qui se dit : « moi, si c'est pour être juste sur internet, ça m'intéresse pas ». (U11)

CHAPITRE 4 – AIDES ÉTATIQUES À LA PRESSE ÉCRITE

Pour souligner davantage son point de vue sur l'importance de la presse papier, U11 nous raconte une première anecdote sur son voisin :

On a eu une surprise il y a deux semaines. La charrie [les déneigeuses de la municipalité] avait enterré nos boîtes à lettres en campagne. Donc, on n'a pas eu de journaux pendant un certain temps. Pis mon voisin, qui est un plombier — et je n'ai rien contre les plombiers — il vient me voir et il me dit : « je m'ennuie assez du journal, c'est la seule affaire qui me fait lire, parce que je vais pas sur internet ». Ce qui montre l'importance du papier pour des gens comme nous. Pis, mon voisin me dit : « j'avais quasiment oublié comment lire, mais depuis que ma femme nous avait abonnés au journal, je lisais à chaque matin une page ». C'était un peu triste, mais aussi beau : on va retrouver nos boîtes à lettres derrière le banc de neige au printemps pis nos journaux. (U11).

Puis, une seconde anecdote sur la fermeture d'un média écrit local :

U11 : Moi, j'ai habité Ottawa quand le *Ottawa Journal*¹⁹¹ a disparu.

U8 : C'était pas un torchon, ça ?

U11 : Ce que je veux dire par là c'est qu'il y a encore des gens qui en parlent encore aujourd'hui. Donc, même si on pense que...

U7 : Non, c'est juste que parfois ils étaient accusés d'être démagogues. Mais pas torchon...

U11 : L'idée, c'est qu'un journal influence le monde, et que, bon, je suis pas ici pour juger des classes sociales qui produisent, qui vendent, qui reçoivent et qui lisent le journal. L'idée, c'est d'informer; l'idée, c'est d'être apprécié du public, et si je me souviens, ce journal-là a disparu pis les gens en parlent encore aujourd'hui. Un journal, ça peut faire partie de nous autres dans certains cas.

Lorsque relancées à savoir si les journalistes québécois ont, à leur avis, véhiculé de telles préoccupations, les trois participantes (U7, U8, U11) et d'autres (U1, U5) ont l'impression qu'elles ont été peu ou pas relayées par les médias qu'ils consultent. Ces impressions sont confirmées par notre analyse du corpus, alors que les conséquences du *tout-numérique* sur les auditoires, ou encore le rôle de ciment social de la presse écrite en certains endroits, sont essentiellement absents du discours métajournalistique.

SYNTHÈSE

Nous observons deux communautés interprétatives (JOU & POL) s'emparant de la vignette pour spéculer sur *les publics* susceptibles d'être interpellés par celle-ci. Les arguments

¹⁹¹. Journal d'Ottawa disparu en 1980 (*CBC Archives*, 2018).

sur l'importance démocratique des médias écrits et sur les dangers collectifs de leur paupérisation, respectivement reflétés dans les répertoires du *soi journalistique* et de la *menace* dans le corpus, sont incompris par la plupart des publics (JOU) ou inopérants face à des auditoires ne consultant pas les médias dans un dessein citoyen (POL). Pour les journalistes, l'indifférence qu'ils prêtent à la plupart des publics est tributaire d'un manque de littératie, voire d'une satisfaction par rapport à leur consommation médiatique. Ils estiment normal, de plus, que le sujet revête un intérêt moindre pour des lecteurs moins intellectuels, et qu'une bonne part de la population soit rebutée par ce qu'elle peut percevoir comme un débat interne au champ journalistique. S'observe ici une forme de *pudeur corporatiste* — un malaise par rapport à l'image de corporatisme que peut dégager le métajournalisme — que nous reverrons plus loin dans les propos de cette communauté interprétative (voir ch. 5 & 6).

Les usagers de médias se démarquent par leur ambivalence : des réserves sur la capacité des médias d'occuper un rôle démocratique en tout temps, accompagnées, malgré tout, de la reconnaissance théorique que les médias écrits sont d'importants rouages de la démocratie. Ils conçoivent que les difficultés économiques de la presse écrite puissent avoir des impacts sur leur vie, car elle restreint le droit du public à l'information et accroît les risques de désinformation en société. Dans l'absolu, les UM légitiment l'autorité journalistique comme garante de démocratie et de vérité, des visées performatives du répertoire de la *menace* et du *soi journalistique* ; encore faut-il, cependant, que les journalistes incarnent cette autorité, ce qui n'est pas toujours le cas.

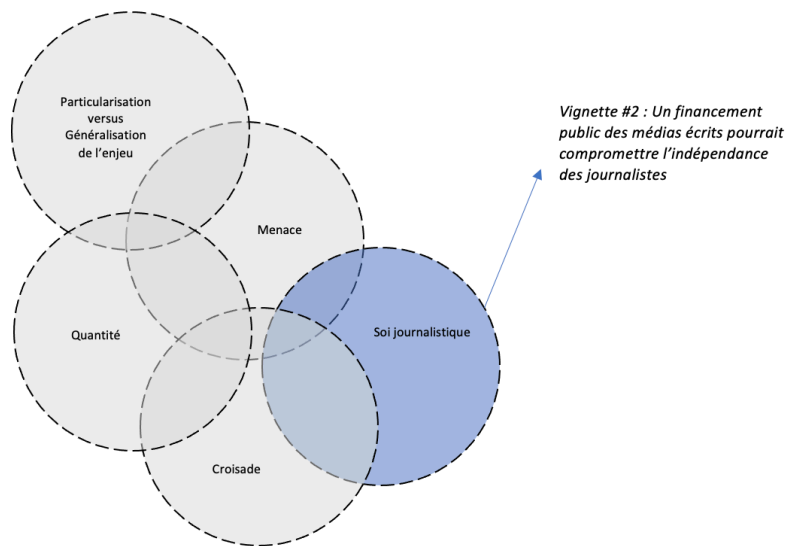
Une sous-communauté des UM rapporte, par ailleurs, des impacts sur leur expérience de lecture. Pour elle, la disparition anticipée des journaux imprimés et la montée du tout-numérique représentent des menaces presque aussi graves que l'affaiblissement du droit du public à l'information ou la prolifération des fausses nouvelles. Elle met aussi de l'avant *des publics*

CHAPITRE 4 – AIDES ÉTATIQUES À LA PRESSE ÉCRITE

qu'elle juge oubliés dans la médiatisation des difficultés économiques des journaux : ces publics laissés en plan par la disparition d'une publication d'importance pour leur communauté ou pour qui le seul lien avec l'actualité ou avec la société est à travers les journaux papier. Soulignons toutefois l'aspect générationnel de ces préoccupations, celles-ci ayant émané de nos participantes les plus âgées (65 ans et plus).

Enfin, le consensus des UM sur l'importance théorique des médias écrits pour la démocratie ne s'est pas accompagné d'un enthousiasme unanime sur le bien-fondé d'aides publiques à la presse écrite, certains y étant très favorables, d'autres résignés ou circonspects. Ce sentiment miroite, d'une part, le sondage de Langlois et al. (2020), où s'observe un déphasage entre l'importance que les Québécois accordent aux médias dans une optique démocratique (82% « très » ou « assez » d'accord avec cette importance) et leur appétence pour des aides gouvernementales à la presse écrite (62,2% « très » ou « assez » d'accord). Il laisse entrevoir, d'autre part, une interprétation des thèmes de l'étude sous l'angle du *contrat*, à savoir la nécessité perçue, pour les journalistes ou l'industrie médiatique en général, de s'engager à modifier certaines pratiques — ex. : une « meilleure gestion interne de leurs ressources humaines » ou de « leur modèle d'affaires » pour U15 — en échange des revendications qu'ils formulent.

4.3.2 Le soi journalistique (vignette #2)



Un financement public des médias écrits pourrait compromettre l'indépendance des journalistes. Cette deuxième vignette évoque une critique souvent rapportée dans le discours métajournalistique, émanant de politiciens conservateurs (4.2.3.1) ou de personnalités associées aux médias de Québec¹⁹². Elle fait écho, du reste, au répertoire interprétatif du *soi journalistique*, les journalistes consacrant de grands efforts discursifs à discréditer cette critique et à soutenir leur attachement envers leur indépendance.

JOURNALISTES

« Absolument pas, absolument pas ! Je suis littéralement contre ça » (J1) « Je suis entièrement en désaccord ! » (J5) Les journalistes estiment que l'affirmation ne pourrait être plus

¹⁹². Au moment de l'annonce de la conversion de *La Presse* en OBNL, les chroniqueurs du *JdeM*, Richard Martineau (10 mai 2018), Mario Dumont (9 mai 2018) et Claude Villeneuve (23 novembre 2018) prétendent que les journalistes de *La Presse* pourraient ne pas avoir l'indépendance requise pour couvrir les personnalités qui verseraient de l'argent dans sa fiducie, ou encore les gouvernements qui pourraient éventuellement lui attribuer des fonds publics.

CHAPITRE 4 – AIDES ÉTATIQUES À LA PRESSE ÉCRITE

loin de la réalité, plusieurs citant *Radio-Canada* pour sa couverture médiatique, vue comme non complaisante de l'actualité gouvernementale, malgré un budget provenant essentiellement des fonds publics (J5, J3, J2). Certains participants déplorent que cette perception soit alimentée par des éléments extérieurs au Québec — par « ces politiciens conservateurs de l'Ouest qui font souffler ce vent de désapprobation » (J1), voire par le « discours états-unien » qui a « biaisé les Canadiens à croire que l'appui aux médias, écrit ou non, est toxique » (J6). N'empêche, tous les participants admettent qu'une grande partie de l'auditoire voit comme compromise l'indépendance éditoriale de la presse écrite en raison des aides publiques.

POLITIQUES

Si tous les politiques expriment leur désaccord quant au fond de l'affirmation, certains font valoir le pouvoir des perceptions. « [P]arce que le biais, *veut veut* pas, va s'insérer dans l'opinion de ceux qui vont lire les nouvelles » (P1). « Une fois qu'on a semé le doute, on revient pas en arrière » (P4). Pour P2, les journalistes n'ont aucun moyen de prouver leur indépendance au « grand public », qui ne « va pas analyser le travail d'un journaliste en fonction des normes et pratiques journalistiques ». Les participants se montrent d'avis, néanmoins, que le financement privé de la presse peut également contraindre, sinon davantage, l'indépendance des journalistes (ex. : pression des annonceurs ou des propriétaires sur le contenu) (P2, P3, P4, P7, P11).

USAGERS DE MÉDIAS

U10 : Mais s'il y avait un système réglementé, fort, où on peut, par exemple, avoir des subventions qui sont fixes, indexées et permanentes, *ben*, les journalistes pourraient être plus critiques du gouvernement et quand même être subventionnés d'année en année.

U15 : Ben là, ça devient à mon sens une presse d'État. Comme la *Pravda*, jadis en URSS. C'est de l'information de qualité...mais c'est l'information du régime !

U10 représente ici l'avis largement majoritaire de la communauté des UM, qui n'adhère pas à l'affirmation. Pour ces participants, l'exemple de *Radio-Canada* (U1, U7, U8, U10) est

gage que les journalistes de la presse écrite sauront être aussi indépendants. Mieux, la crainte des journalistes d’être perçus par le public comme indulgents envers le pouvoir pourrait s’avérer une motivation additionnelle pour être « encore plus indépendants » (U5). U15, pour sa part, s’impose comme le dissident de cette communauté. « On ne mord pas la main qui nous nourrit », selon l’entrepreneur, qui se montre très sceptique quant la capacité des journalistes à « jouer leur rôle de quatrième pouvoir » dans un contexte de médias financés par le gouvernement.

SYNTHÈSE

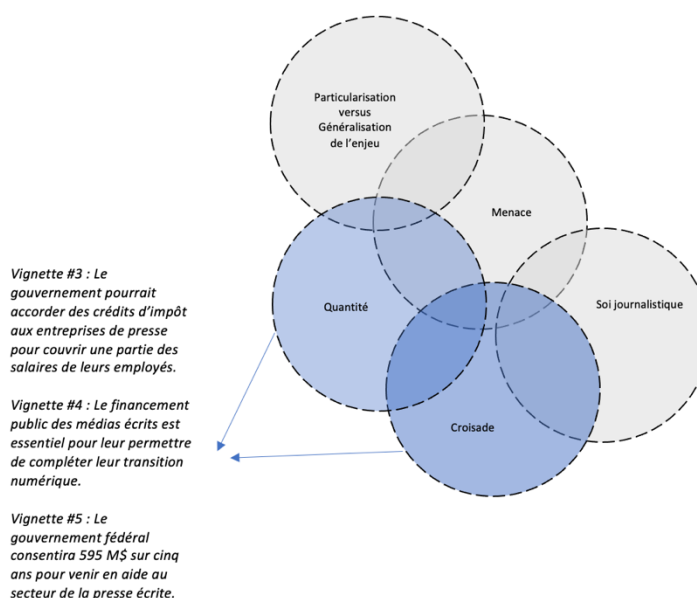
L’affirmation engendre des réactions variées. Chez les journalistes, elle suscite une réaction défensive, puis une réaffirmation de leur indépendance, en phase avec le répertoire interprétatif du *soi journalistique*. Certains reprennent même un motif classique des discours métajournalistiques, soit la *critique des critiques*, consistant à délégitimer une critique envers la presse sur la base de l’identité de ceux qui la formulent (ex. : « les politiciens conservateurs de l’Ouest » pour J1), ou à minorer son ampleur (ex. : un « faux débat » importé des États-Unis pour J6) (Ogbebor, 2020). Malgré cela, ils conçoivent qu’il puisse y avoir un écart entre leur perception de leur indépendance et la perception du public de celle-ci.

Chez les politiques, si tous croient que la presse écrite peut rester indépendante et recevoir un financement public, ils estiment que cette indépendance est compromise par la simple perception de subordination au pouvoir politique. Dans le discours métajournalistique, ce risque est abordé, mais rejeté, minimisé, ou désamorcé avec des contre-exemples (ex. : le *fact-checking* de *Radio-Canada*) et des balises déontologiques censés prouver l’inflexible indépendance des journalistes (voir section 4.2.3). Un autre élément notable est comment les politiques jugent presque plus dommageable, sur la perception d’indépendance des journalistes, l’inféodation des médias à des intérêts commerciaux. Cette critique n’est nulle part mentionnée

CHAPITRE 4 – AIDES ÉTATIQUES À LA PRESSE ÉCRITE

dans le discours métajournalistique ou par les journalistes de l'étude. Enfin, les usagers de médias, sauf un, démontrent une confiance élevée quant à la capacité des médias écrits de recevoir du financement public et de conserver leur indépendance.

4.3.3 Croisade & Quantité (vignettes #3, 4 & 5)



Dans le corpus, les répertoires de la *croisade* et de la *quantité* sont presque indissociables : la *croisade* de la presse écrite pour des aides publiques comporte des demandes fiscales ou chiffrées (ex. : des crédits d'impôt, des exemptions de taxes, etc.), qui définissent le sujet en des termes *quantitatifs*. Nous avons ici demandé aux trois communautés interprétatives de réagir à deux revendications et à une annonce reflétant la juxtaposition de ces répertoires :

Le gouvernement pourrait accorder des crédits d'impôt¹⁹³ aux entreprises de presse pour couvrir une partie des salaires de leurs employés.

¹⁹³. En lien avec des mesures fiscales réellement annoncées par les gouvernements provincial et fédéral. Voir 4.1.

Le financement public des médias écrits est essentiel pour leur permettre de compléter leur transition numérique.

Le gouvernement fédéral consentira 595 M\$ sur cinq ans pour venir en aide au secteur de la presse écrite.

JOURNALISTES

S'agissant de la première vignette, les journalistes se demandent ce que le public peut en comprendre. J6 trouve lui-même la notion de « crédit d'impôt » « nébuleuse », et spécule qu'elle doit l'être encore davantage pour un public de non-initiés. « Un crédit d'impôt "Joe Public" ne sait pas ce que c'est », renchérit J8. Une journaliste évoluant dans la presse locale se dit inquiète du manque de compréhensibilité de telles propositions : « Quand les gens lisent ça, ils partent avec la notion que les entreprises de presse ont beaucoup d'argent parce qu'ils [sic] reçoivent des crédits d'impôt. Alors que c'est loin d'être le cas, partout au Canada. » (J12).

Concernant la deuxième vignette, les journalistes croient « qu'il n'y aura jamais d'argent à faire [pour la presse traditionnelle] dans le numérique » (J12), ce qui, incidemment, rend le mot « compléter » problématique. « Compléter veut dire qu'il y aurait une fin au financement. Moi je pense que du financement public va être nécessaire de façon permanente pour permettre aux médias écrits de survivre », résume J1. Ils estiment, du reste, que l'affirmation laisse entendre qu'il resterait encore beaucoup à faire pour moderniser les rédactions, alors que plusieurs ont le sentiment que la « transition numérique » y est déjà bien implantée (J1, J5, J6, J12, J13).

S'agissant de la troisième vignette, l'attention se porte sur le chiffre de 595 M\$: des « peanuts » quand on « divise par le nombre de médias au pays pour cinq ans » (J2), ou le compare au financement public de *Radio-Canada* (J13) et des journaux dans d'autres pays (J1).

CHAPITRE 4 – AIDES ÉTATIQUES À LA PRESSE ÉCRITE

Nous avons conclu le bloc de discussions en demandant aux journalistes si les médias écrits devaient s'engager à respecter certaines exigences en échange des aides publiques, cette notion de contreparties étant apparue spontanément lors du *focus groups* avec les politiques quelques jours plus tôt. Nous leur avons posé la question qu'une fois réalisé qu'ils ne l'aborderaient pas d'eux-mêmes. Tous se disent favorables à de telles exigences, mais les conçoivent différemment. J6 évoque l'adhésion obligatoire au Conseil de presse du Québec ou à des équivalents dans d'autres provinces, reprenant une suggestion formulée dans l'un des articles lus en début de séance¹⁹⁴. Un journaliste de l'audiovisuel (J8) insiste, lui, sur un suivi serré des sommes dépensées, une préoccupation peu reflétée dans le discours métajournalistique. Un dernier souci concerne l'identité des bénéficiaires des aides et l'importance que ceux-ci respectent la « déontologie journalistique » (J13), les « principes journalistiques » (J5) ou les « normes et pratiques journalistiques » (J2). « Vous avez des médias comme *The Rebel*¹⁹⁵. C'est épeurant [sic] ce qu'ils font. Je voudrais pas que ce média puisse avoir de l'argent public » (J2).

POLITIQUES

Parmi les politiques ressort l'idée selon laquelle aucune des trois affirmations ne répond aux problèmes structurels de la presse écrite (modèle d'affaires, etc.). « Toutes ces demandes semblent dire : on vous donne un respirateur artificiel pour cinq ans, pis après on tire la *plug*. Mais après, il arrive quoi ? On paye les journalistes pour refaire la même affaire ? » (P1) Des participants remarquent aussi (P1, P3, P2, P4) que les vignettes donnent l'impression d'une solution temporaire à un problème qui leur paraît tout sauf passager.

¹⁹⁴. Vailles (*La Presse*, 30 décembre 2017).

¹⁹⁵. Qualifié d'extrême-droite par une partie de la presse, *Rebel News* (initialement, *The Rebel*) est un média électronique canadien connu pour sa ligne éditoriale controversée sur l'Islam, l'immigration, les changements climatiques, ainsi que les sympathies présumées d'anciens contributeurs pour des mouvements complotistes ou suprématistes blancs américains (Potter, 2019 ; Proulx, 2021).

De même, les politiques spéculent sur l’acceptabilité publique des vignettes, avec pour consensus que cette acceptabilité s’aligne sur les allégeances politiques. P3 de résumer : « Les Libéraux n’ont possiblement pas de problème avec ça, idem au NPD, mais les sympathisants conservateurs risquent de déchirer leur chemise ». À noter que cette spéculation concorde avec des résultats empiriques montrant, effectivement, un soutien massif des électeurs néodémocrates aux aides étatiques à la presse écrite (85,4% « très » ou « assez » en accord), un appui élevé des électeurs libéraux (71,6%, « très » ou « assez » en accord), et un rejet important des électeurs conservateurs (56,5% « peu » ou « pas » d’accord) (Langlois et al., 2020, p. 78).

Les discussions évoluent enfin sur ce que pourraient faire les médias écrits pour « se mériter les 595 millions des contribuables » (P4). « On devrait leur imposer des normes journalistiques, tout en s’assurant qu’ils gardent un bras de distance avec le pouvoir politique », affirme P3, qui s’étonne que l’appartenance à des tribunaux d’honneur comme le Conseil de presse au Québec ne soit pas une condition *sine qua non* pour obtenir du financement public : « Ça ne serait pas très restrictif : juste annoncer de façon transparente leurs *niaiseries* dans les journaux » (P2). P1, lui, juge que des « conditions comme le fait le CRTC [Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes] avec l’audiovisuel — exemple, maintien des salles d’info régionales — seraient normales pour éviter l’impression de récompense ».

USAGERS DE MÉDIAS

Les UM se disent eux aussi sceptiques que l’une ou l’autre des mesures contenues dans les vignettes puissent aider la presse écrite à long terme. « Crédits d’impôts, saupoudrage d’argent, ça fait *plaster* sur un bobo. Je ne vois pas de plan de résurrection quand je lis ça » (U11). Le deuxième énoncé sur la transition vers le numérique alimente particulièrement

CHAPITRE 4 – AIDES ÉTATIQUES À LA PRESSE ÉCRITE

l'incrédulité (U1, U8, U10). Un participant y voit même une forme de stratégie — ce qui nous a d'ailleurs inspiré plus tôt la stratégie discursive de l'*éphémère/exceptionnel* (voir section 4.3.4).

Dans les articles, c'est mentionné plusieurs fois, que ça serait une aide temporaire. Donc, on nous fait miroiter que si on les aide [les médias écrits] à se renouveler, à compléter leur transition vers le numérique, et bien à terme, ils n'auront plus besoin du gouvernement. Ça aide à vendre le *deal*. On les aide, pis ça va finir un jour. C'est stratégique. (U5)

S'agissant de l'énoncé sur les 595 M\$, il déclenche un débat sur les priorités de société et des spéculations sur les individus les moins susceptibles d'être en accord avec un tel montant :

U9 : [C]'est quoi le pourcentage de pauvres au Québec ? Est-ce qu'on ne devrait pas privilégier ça, avant de financer les journalistes ?

U2 : C'est un bon point que tu fais. Si tu prends une personne comme ma mère, pis tu lui dis qu'il y a une partie de sa paye qui sort pour les journalistes, alors qu'il y a peut-être d'autres affaires qui méritent attention, ma mère va dire : « non, il y d'autres priorités ». Pis, j'ai des amis dans différents niveaux de classe sociale, certains ont des parents sur le bien-être social, ben, ils vont me regarder pis dire : « donner de l'argent du gouvernement pour ça ? » *They're gonna be like : no way.*

U10 : Mais il faut faire attention à ne pas hiérarchiser les débats. Est-ce que subventionner la santé, c'est mieux que subventionner l'éducation ?

U15 : Ouain, mais le budget n'est pas infini quand même.

U10 : Vrai, mais je suis pas certain que si on doublait le budget canadien pour les médias, qui est genre de 3 dollars à 6 dollars¹⁹⁶, on arrêterait de manger pour autant, même les plus pauvres.

U9 : Je suis pas en train de dire que je suis contre. Je suis pour ça, mais il faut...

U15 : Pas contre non plus, il faut juste reconnaître qu'il y a d'autres priorités en ce moment.

Dans ce dialogue, les participants expriment ce qu'ils croient être la perception de certaines franges de la population sur les aides publiques. De même, d'autres participants estiment que les « gens ont simplement d'autres préoccupations » (U1), « même de survie » (U8), les empêchant de pouvoir sympathiser avec la situation financière des médias écrits.

Or, à titre personnel, aucun des participants n'est résolument opposé à des aides publiques, si ce n'est que certains privilégieraient d'autres mesures (voir section 4.3.1). Dans le

¹⁹⁶. Chiffres tirés d'un article lu par les participants en début de séance (Vailles, *La Presse*, 30 décembre 2017).

même temps, la grande majorité des participants laissent entrevoir que leur appui à de telles aides serait plus enthousiaste s'ils ne constataient pas un déclin de la qualité journalistique :

Moi, le mot professionnalisme [présent dans les deux articles¹⁹⁷ consultés par les participants au début de la séance de discussion] m'a un peu secouée... Quand je lis un article et que je vois plein de fautes de français, je mets en doute la force de la recherche sur le sujet même. C'est-à-dire que, s'ils ont bâclé comment l'écrire, ils ont peut-être bâclé aussi la cueillette d'informations. Je veux dire... quelque chose qui est bâclé, quelque chose qui est plein de fautes, je ne suis pas prête à mettre un gros budget là-dessus, même si je reconnais l'urgence de la situation (U11).

Ici donc, les trois vignettes inspirent une série de critiques de la presse québécoise débordant le seul cadre des journaux. En plus des fautes d'orthographe (U1, U8, U11), les participants pointent du doigt la « course aux scoops avec des infos pas confirmées » (U15) et les effets délétères d'une surabondance des contenus sur toutes les plateformes : « Dans la mesure où les médias doivent tellement offrir et offrir tellement, ils finissent par offrir de moins en moins en termes de profondeur. » (U10) U9 conclut même que la « crise des médias n'est pas reliée aux moyens monétaires, mais plutôt à la qualité de l'information ».

N'ayant pas abordé le sujet d'eux-mêmes, nous avons demandé aux participants du premier groupe d'utilisateurs de médias¹⁹⁸ de nous dire ce qu'ils pensaient de l'imposition de conditions aux médias en échange des aides gouvernementales, idée introduite par les politiques. La plupart plébiscite la suggestion, notamment l'adhésion obligatoire à des organismes de « régulation » (U11) ou de « contrôle » (U5, U7) sans pouvoir spécifier, cependant, le véhicule idéal pour exercer cette surveillance. Le second groupe d'utilisateurs de médias¹⁹⁹, quant à lui, réfléchit spontanément aux conditions qui pourraient être rattachées à l'aide aux médias. Ses membres insistent sur une « participation obligatoire au Conseil de presse » (U15), le « respect

¹⁹⁷. Une chronique de Stéphane Baillargeon du *Devoir* (26 septembre 2016) et de Francis Vailles de *La Presse* (30 décembre 2017) (voir annexe N1).

¹⁹⁸. Fait référence aux cinq participants du groupe usagers de médias ayant participé à la séance sur le cas #1 de mai 2019 : U1, U5, U7, U8, U11.

¹⁹⁹. Fait référence aux quatre participants du groupe usagers de médias ayant participé à la séance sur le cas #1 d'octobre 2019 : U2, U9, U10, U15.

CHAPITRE 4 – AIDES ÉTATIQUES À LA PRESSE ÉCRITE

des normes journalistiques » (U10) et un « encadrement très serré de l'argent public » (U9) pour qu'« on sache où l'argent va » (U2). Certains seraient même enclins à ce que les médias écrits « rendent concrètement des comptes » (U2) sur la qualité du travail qu'ils produisent :

Il faut qu'il y ait une forme — c'est quoi le mot ? — d'imputabilité sur les types de sujets abordés. Qu'ils [les médias écrits] arrêtent de nous parler de hamburgers, de faits divers et d'autres sujets totalement inutiles. La diversité des sources et l'objectivité est aussi très importante pour moi (U9)

Je suis d'accord avec U9 pour un contrôle de qualité en échange d'argent. Lâchez-nous avec les chiens écrasés, pis les annonces du type « il va y avoir un ouragan demain ». *Crisse*, j'ai *Météo Média* qui se fend le cul pour me le dire : j'ai pas besoin de le lire dans le journal ! Donne-moi des articles de fond, donne-moi de la profondeur ! (U15)

SYNTHÈSE

L'autorité prêtée aux journalistes en matière démocratique et de production d'informations fiables (voir section 4.4.3.1) n'empêche pas des interrogations sur l'importance à accorder aux demandes journalistiques face à d'autres préoccupations sociétales (UM). Là encore, l'on voit les participants se saisir des vignettes pour spéculer sur *les publics* enclins à comprendre le langage employé dans les revendications journalistiques (JOU), ou à appuyer celles-ci en fonction des allégeances politiques (POL) ou du statut socioéconomique (UM). Dans le corpus, les répertoires interprétatifs de la *croisade* et de la *quantité* renferment peu de réflexions ou de citations dans lesquelles journalistes, chroniqueurs, éditorialistes ou patrons de presse se questionnent sur la portée publique de leurs demandes.

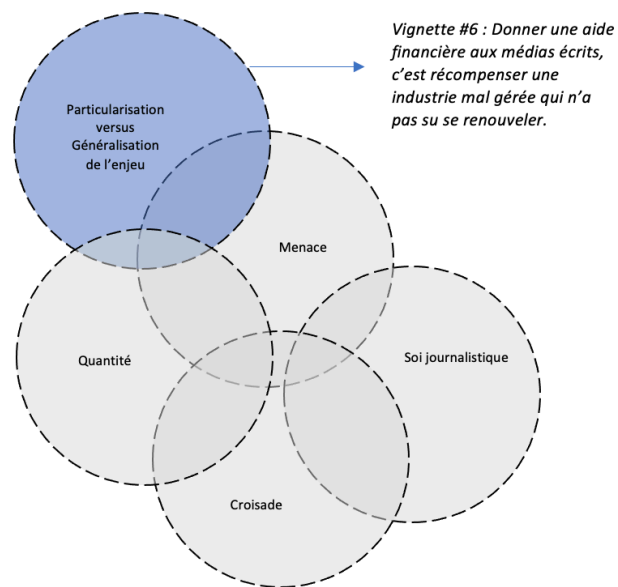
Au-delà des discours sur les *publics imaginés du métajournalisme*, les discussions laissent voir une interprétation spontanée du métajournalisme sous le prisme du *contrat* chez les politiques et certains UM, compris ici comme les mesures que devraient engager les journalistes et les médias en échange des revendications qu'ils formulent. Notons ici l'insistance de certains UM pour que les journalistes rendent des comptes sur la qualité de leurs contenus. Pour ces participants, la qualité du journalisme n'est pas la conséquence future d'un déclin matériel de la presse, un discours d'autorité journalistique articulé dans le répertoire de la *quantité*. Il s'agit

bien, pour eux, d'un problème actuel, que des aides fiscales ne parviendront pas à régler. Plus largement, les trois vignettes ont inspiré chez l'ensemble des UM une vision *qualitative* du métajournalisme, que nous retrouverons de manière récurrente au fil des groupes de discussion (voir ch. 5 & 6). Elle illustre l'apparente incapacité de ces participants de parler de métajournalisme sans aborder directement ou indirectement la qualité du journalisme.

S'agissant de la communauté des journalistes, elle n'aborde pas d'elle-même cette idée de *contrat*. Signalons toutefois son ouverture à la chose, lorsqu'interrogée sur le sujet, notamment un encadrement plus serré des fonds publics octroyés aux médias écrits. Ses réactions, du reste, reflètent une inclination au « boundary-setting », une performance d'autorité journalistique (Carlson, 2016) : seuls les médias écrits qui produisent du *vrai* journalisme (en respectant ses principes déontologiques et normatifs) doivent avoir droit aux aides publiques.

Dans un autre ordre d'idée, toutes les communautés interprétatives jugent que les trois vignettes comportent un sous-texte fallacieux, en présentant la situation économique de la presse comme un problème temporaire que les mesures proposées pourraient résorber. Aussi, les stratégies discursives du répertoire de la *croisade*, visant à cadrer les aides publiques comme *éphémères* et *exceptionnelles*, et ainsi afficher une autorité journalistique au-devant des événements, semblent-elles se heurter à du scepticisme. De même, l'idée de transition numérique apparaît comme faisant diversion sur des vérités indicibles — *on y est déjà dans le numérique ; pas d'argent à faire dans le numérique* (JOU) —, et sur le besoin des médias écrits de réinventer en profondeur leur modèle d'affaires (POL).

4.3.4 Particularisation versus généralisation de l'enjeu (vignette #6)



Donner une aide financière de l'État aux médias écrits, c'est récompenser une industrie qui n'a pas su se renouveler. Avec ce dernier énoncé, nous avons forcé le trait sur un argumentaire présent dans certaines chroniques du *JdeM* au sujet de la conversion de *La Presse* en OBNL (voir section 4.2.2.1) et l'avons extrapolé à l'ensemble de la presse. Rappelons que ces chroniques puisent dans le sous-répertoire de la *particularisation de l'enjeu*, lequel présente les difficultés économiques de la presse comme un phénomène en partie localisé (ex. : la mauvaise gestion d'un média). Celui-ci est indissociable de sa riposte, le sous-répertoire de la *généralisation*, qui dépeint le problème comme largement répandu à l'ensemble de la presse écrite ou du secteur médiatique, ici comme ailleurs. Le répertoire minimise, non seulement la part de responsabilité qu'un média puisse avoir dans ses propres difficultés économiques, mais aussi, la part de responsabilité de l'industrie journalistique en entier face aux problèmes. Les

réponses données à la vignette, par les communautés interprétatives, reflètent cette même ligne de démarcation entre *particularisation* et *généralisation* de l'enjeu.

JOURNALISTES

Passés les rires provoqués par la vignette, l'ensemble des journalistes le discréditent, en affirmant, peu ou prou comme J2, que la « crise était tellement immense que nous avions besoin d'un coup de pouce pour s'adapter ». Pour J5, d'ailleurs, « l'échec relatif de *La Presse* » a été « son déclic » : quoi qu'ils fassent, les médias sont condamnés à être « dominés par les GAFA ». Partageant une même résignation, J1 insiste sur la « grande difficulté de faire retourner sur un dix cents » une « industrie comme le Titanic » dans un « contexte mondial de revenus publicitaires à la baisse ». De même, en résonnance avec le répertoire de la *généralisation*, certains désignent des coupables extérieurs au journalisme — des sites web comme Kijiji qui « ont détruit le marché des petites annonces » (J6) ou « le gouvernement Trudeau et sa directive du *digital first*²⁰⁰ pire que celle de [l'ancien premier ministre du Canada Stephen] Harper » (J12).

POLITIQUES

Une moitié des participants (P1, P4, P11) se dit d'accord avec l'énoncé, au motif que les annonces de l'État ne « semblent pas amener les médias à trouver une solution à long terme à leurs problèmes » (P11). La « récompense », nuancent P1 et P4, ne devrait ni surprendre ni choquer, puisque les gouvernements procèdent ponctuellement au renflouement d'industries (ex. : « l'automobile », « les chantiers navals ») qui « n'ont pas su se renouveler » (P4). L'autre

²⁰⁰. Ce commentaire de J12 est confirmé par un rapport de Services publics et Approvisionnement Canada de 2020, qui montre que les dépenses publicitaires gouvernementales dépensées sur Facebook/Instagram et Google ont crû considérablement sous les Libéraux de Justin Trudeau, de 3,9 millions en 2015-2016 (6,8% du budget total publicitaire) à 15,8 millions en 2018-2019 (27% du budget total publicitaire). Dans le même temps, les montants dépensés à la radio, à la télévision, et dans les journaux sont, dépendant des années, restés stables ou ont légèrement fléchi (Ballingall, 2021). Les dépenses publicitaires dans les médias traditionnels ont toutefois ré-augmenté en 2020, en raison des campagnes de sensibilisation à la COVID-19 (Berthiaume, 2020).

CHAPITRE 4 – AIDES ÉTATIQUES À LA PRESSE ÉCRITE

moitié des participants (P3, P2, P7) se montre plus magnanime envers les médias écrits.

« C'étaient des difficultés qui les dépassaient, ce n'est pas qu'ils géraient mal, mais le modèle a changé », mentionne P7. P3 ignore comment « ils auraient pu faire mieux pour combattre un géant comme Facebook ». Aucune solution n'aurait été véritablement satisfaisante : « Tu mets un mur payant, pis tu perds les trois quarts de ton lectorat ! » (P3)

USAGERS DE MÉDIAS

Dans le dialogue suivant, une première sous-communauté interprétative se saisit de l'énoncé pour l'étendre à d'autres secteurs de l'économie. Or, contrairement au discours métajournalistique, où la *généralisation* atténue la responsabilité des médias écrits face aux problèmes auxquels ils sont confrontés, elle tend ici à *particulariser* davantage l'enjeu :

U9 : Comment se fait-il que certaines entreprises — il y a des entreprises qui réussissent à s'adapter à certains changements, ça arrive — pourquoi ça n'a pas été le cas avec les médias ? Je suis sévère, même si je serais potentiellement pour une subvention des médias. Mais si ça avait été anticipé, on n'aurait pas besoin de donner des subventions aujourd'hui.

U15 : Au même titre que, il y a des manufactures, mettons dans l'industrie agricole... Je veux dire, tout le monde s'est modernisé, avant ça, il trayait les vaches à la main...

U10 : *Ben*, ils ont eu des subventions...

U15 : Oui, mais ça n'a pas été du jour au lendemain que le gouvernement est arrivé, pis qu'il a financé les trayeuses. Je dis ça, mais dans le camionnage, c'est la même chose. Dans la construction, aussi... Y en a d'autres qui tentent de s'adapter avant de cogner à la porte des gouvernements.

En clair, si le « bateau » auquel font métaphoriquement allusion les journalistes (*tous dans le même bateau*) (voir section 4.2.2.2) ne concerne que leur industrie, les UM, eux, envisagent un « bateau » avec à son bord diverses industries, qui toutes doivent affronter la tempête numérique à leur manière. Et à l'intérieur de cette *généralisation*, les médias pâtiennent de la comparaison, parce que perçus comme n'y faisant pas face avec le même succès.

Une seconde sous-communauté interprétative, par contraste, ne voit pas ce que la presse quotidienne aurait pu faire relativement aux « vagues énormes qui leur sont tombées dessus avec

l'arrivée d'internet » (U8). Pour celle-ci, une réduction du problème à des questions de *management* ne fait aucun sens, en considérant « l'ampleur mondiale de la crise » (U1) ou la difficulté d'anticiper « vingt ans à l'avance » les « tendances médiatiques » (U10).

SYNTHÈSE

À l'instar du discours métajournalistique du corpus, s'observe une division chez nos participants entre tenants de la responsabilité partielle des dirigeants des médias écrits (*particularisation*) et tenants d'une vision plus fataliste (*généralisation*). Notons d'emblée que la communauté interprétative des journalistes puise de manière unanime au répertoire de la *généralisation*, tandis que les autres communautés se divisent presque également sur la question.

Ceux qui *particularisent* l'enjeu font valoir l'agilité avec laquelle d'autres industries (UM) se sont adaptées aux transformations technologiques. Un argumentaire repris par certains politiques, à ceci près que, pour eux, l'incapacité à s'adapter est commune à plusieurs autres secteurs d'activité. Ceux qui *généralisent* l'enjeu répètent un leitmotiv du discours métajournalistique : *les médias écrits font tout leur possible pour s'en sortir, mais la crise est trop aigüe pour qu'ils puissent se passer d'une aide externe.*

4.4. Conclusion

Cette première étude de cas sur les demandes d'aides étatiques de la presse écrite a servi d'entrée en matière pour explorer la manière dont s'est articulé, dans la dernière décennie, le discours métajournalistique québécois, et examiner les écarts entre ces discours et leur réception par diverses communautés interprétatives (journalistes, politiques, usagers de médias).

4.4.1 Produits du métajournalisme

L'analyse de discours a mis en relief cinq répertoires interprétatifs : la *menace*, la *particularisation versus généralisation de l'enjeu*, le *soi journalistique*, la *croisade* et la *quantité*. Elle a aussi souligné la réinterprétation de stratégies du « paradigm repair » observées par Thomas & Finneman (2014) et Ogbebor (2020) : la *localisation*, l'*affirmation* (« self-assertion ») et le *catastrophisme*, renommé ici *catastrophisme/montée en généralité* (voir tableau 4.2.6.1). L'analyse a, par ailleurs, observé une propension du discours à ignorer les causes possibles tributaires au champ journalistique lui-même (ex. : manque d'anticipation, décennies à plaider pour une approche commerciale de la presse, etc.), pour mieux rejeter la faute sur des facteurs externes (ex. : GAFAM). Ce procédé de « second-order paradigm repair » est évocateur d'autres études démontrant ce même procédé de déresponsabilisation dans d'autres contextes (ex. : Carlson, 2011b, 2020 ; McDevitt & Ferrucci, 2017 ; Tandoc Jr. et al., 2019). Enfin, nous avons identifié plusieurs manifestations d'autorité journalistique. Elles poursuivent des fonctions de *définition* — ex. : la réduction de la situation à un problème de quantités (financières, humaines, matérielles), qui élude la recherche d'autres causes (ex. : la qualité du journalisme); de *démarcation* — ex. : la dépendance de tous les autres médias à la presse écrite, qui démarque celle-ci comme le cœur du système médiatique; et de *légitimation* — ex. : une généralisation de la crise des médias écrits, attribuable à des facteurs externes (ex. : les GAFAM), qui relégitime l'autorité de l'industrie pour mener les transformations nécessaires.

Nous avons proposé, en outre, l'ajout de fonctions métajournalistiques autres que celles prises en compte par Carlson (2016) : la *professionnalisation*, défendant l'image de professionnels des journalistes au regard de demandes d'aides publiques pouvant susciter des interrogations sur leur capacité de conserver leur indépendance ou de s'acquitter de leurs

missions démocratiques ; la *promotion*, mettant de l'avant les solutions privilégiées par le champ journalistique pour maintenir son autorité en société (ex. : des aides fiscales de l'État sans contraintes réglementaires additionnelles) ; et l'*interpellation*, cherchant à capter l'attention de l'opinion publique sur la portée collective des enjeux financiers des médias écrits.

Nous avons interprété du discours, enfin, une volonté de rendre plus audibles, légitimes ou rassurantes les revendications au moyen de stratégies discursives ayant une fonction d'*interpellation*. Aussi insiste-t-on sur le traitement inique des médias écrits canadiens par rapport à d'autres produits médiatiques ou culturels (stratégie de *comparaisons*) ; sur le fait que les aides demandées sont circonscrites dans le temps et dévolues à un usage précis (la transition numérique) (stratégie de l'*éphémère/exceptionnel*) ; que les médias écrits n'ont jamais rien demandé auparavant (stratégie de l'*éphémère/exceptionnel*) ; et que ces demandes sont appuyées par l'ensemble du champ journalistique (stratégie de l'*unanimité*). Inspirés par Zelizer (2015), nous avons théorisé ces stratégies comme propices à rehausser l'autorité journalistique, en donnant l'apparence d'un champ journalistique en contrôle symbolique sur les événements.

4.4.2 Écarts entre les produits du métajournalisme et leur réception

4.4.2.1 Vignettes

Les réactions des communautés interprétatives n'ont pas relevé de résistance catégorique aux vignettes inspirées du discours métajournalistique. Les participants des groupes de discussion adhèrent aux discours du répertoire interprétatif de la *menace* sur les risques démocratiques (ex. : diminution du droit du public à l'information, désinformation) qu'induit la paupérisation de la presse écrite. Ils ne remettent pas en cause, globalement, l'argumentaire du répertoire du *soi journalistique*, voulant que l'autorité du journalisme professionnel en matière démocratique ou d'information justifie les aides publiques.

Dans le même temps, les réactions aux vignettes ont été marquées de scepticisme. La posture d'autorité évoquée plus haut, présentant le champ journalistique en contrôle d'une *crise*, avec un début et une fin, et des solutions claires et temporaires à un problème bien défini (Zelizer, 2015), n'a pas convaincu. Toutes les communautés interprétatives se disent sceptiques que les aides publiques demandées résorbent une situation d'indigence qu'elles voient comme désormais permanente. L'expression *transition numérique* fait sourciller, cette idée étant nébuleuse pour les usagers de médias (*de quoi parle-t-on au juste ?*), insuffisante pour les politiques (*la transition numérique ne peut pallier le modèle d'affaires déficient des médias écrits*), voire malhonnête pour les journalistes (*la transition numérique est déjà complétée ; il n'y a pas d'argent à faire dans le numérique*). Enfin, certains participants ne conçoivent pas l'enjeu comme se limitant à des questions économiques — *la crise en est aussi une de qualité* (UM) — ou à la responsabilité des GAFAM et des bouleversements technologiques — *le manque d'anticipation des dirigeants de journaux est également à blâmer* (POL & UM).

En outre, mentionnons les réserves qu'ont inspirées d'autres vignettes. Le consentement aux implications démocratiques et collectives du cas discuté ne signifie pas, pour autant, que les journalistes québécois soient toujours à la hauteur de leurs engagements démocratique (UM). L'adhésion à l'argument d'autorité selon lequel les journalistes peuvent demeurer indépendants, dans un contexte d'aides gouvernementales, ne signifie pas que l'on croit possible, pour les journalistes, de convaincre l'ensemble du public de cette indépendance (POL).

4.4.2.2. Répertoires interprétatifs

Nous avons relevé des répertoires interprétatifs dans les propos des participants. Ces *manières* récurrentes d'aborder les vignettes esquissent des différences entre communautés

interprétatives ; ajoutent au scepticisme que ces communautés entretiennent à propos du cas discuté ; et signalent d'autres dissemblances entre le discours métajournalistique et sa réception.

Répertoire des *publics imaginés* : Nous avons observé la place importante qu'occupent les *publics* dans l'univers mental des communautés interprétatives, en comparaison à l'espace modeste qu'ils occupent dans le discours métajournalistique. Pareilles hypothèses sur les segments de population les plus enclins à appuyer ou à comprendre les combats du journalisme pour des aides publiques alimentent leur conviction selon laquelle ces combats trouvent peu d'écho en dehors du monde journalistique. Elles s'accompagnent, chez certains UM, de spéculations sur les impacts des difficultés économiques des médias écrits sur certains auditoires. Elles nourrissent leur scepticisme sur la capacité des journalistes de refléter fidèlement les préoccupations de l'ensemble du lectorat par rapport au sujet.

Répertoire *qualitatif* : Nous avons relevé une propension de la communauté interprétative des usagers de médias à digresser des vignettes pour parler de la qualité du journalisme en général. Dans le corpus, la qualité du journalisme québécois y est présumée bonne, quelquefois affirmée comme excellente, et souvent décrite comme menacée par l'appauvrissement des médias écrits. Cette perception d'un écart entre la qualité du journalisme, décrite dans le métajournalisme, et leur perception personnelle du travail journalistique, teinte de réserves le regard que portent les usagers de médias sur l'enjeu et ses revendications.

Répertoire de la *pudeur corporatiste* : Est ressortie une tendance de la communauté des journalistes à interpréter les vignettes à l'aune de la crainte que le sujet paraisse corporatiste aux yeux du public. La mobilisation de ce répertoire ajoute à leur scepticisme quant à leur capacité de persuader, en dehors du sérail journalistique, des implications collectives ou démocratiques des difficultés économiques de leur industrie. Dans le corpus, la reconnaissance d'un malaise lié

CHAPITRE 4 – AIDES ÉTATIQUES À LA PRESSE ÉCRITE

à l'exercice du métajournalisme est inexistante. Le seul inconfort admis²⁰¹ est celui lié aux perceptions qu'engendre l'aide gouvernementale aux médias dans le public.

Répertoire *contractualiste* : Nous avons identifié une préoccupation des politiques et des usagers de médias pour des contreparties déontologiques (ex. : respect des normes journalistiques), réglementaires (ex. : mandat de faire un minimum de couverture locale), professionnelles (ex. : obligation de faire partie de tribunaux d'honneur en lien avec le métier), voire qualitatives chez certains UM (ex. : reddition de comptes sur la qualité des contenus), en échange des demandes d'aides publiques. Cette vision des choses comme un *contrat*, unissant les journalistes à la société, est aussi partagée par les journalistes de l'étude, encore que cette communauté n'ait pas abordé la question spontanément lors des groupes de discussion. Elle suggère une réserve des participants par rapport aux revendications, qui pourrait en partie être levée par l'engagement des médias écrits à mettre en œuvre de telles contreparties. Dans le corpus, seuls les journalistes Francis Vailles²⁰² et Brian Myles²⁰³ évoquent l'idée de contreparties en échange d'aides gouvernementales : l'un pour en vanter les mérites (Vailles) (ex. : adhésion obligatoire au Conseil de presse du Québec), l'autre pour en critiquer l'éventualité (Myles).

Les implications normatives de ces répertoires interprétatifs, articulés par les participants des groupes de discussion, et de leurs écarts avec le corpus seront approfondies dans le chapitre

²⁰¹. « Je vous avoue mon malaise. [...] D'abord, la question [faut-il subventionner la presse écrite ?] signifie indirectement : faut-il subventionner mon salaire ? » (Vailles, *La Presse*, 30 décembre 2017) ; « Simplement, il reste à préciser les règles de cette aide [les 595 millions annoncés par le gouvernement Trudeau en 2018], qui doit clairement apparaître comme un soutien à un bien public et non comme une accolade complaisante ». (Boisvert, *La Presse*, 22 novembre 2018).

²⁰². « [S]i une intervention est justifiée par l'apport essentiel des journalistes à la vie publique, les gouvernements devraient exiger que les médias bénéficiaires respectent des normes strictes de professionnalisme. Une erreur ? Un rectificatif. Une médaille ? Deux côtés. Une attaque ? Une réplique. Entre autres exigences, les médias d'ici devraient nécessairement être membres du Conseil de presse du Québec. » (Vailles, *La Presse*, 30 décembre 2017).

²⁰³. Myles (*Le Devoir*, 24 novembre 2018).

de discussion (ch. 7). Idem pour la contextualisation des groupes de discussion, et des principales différences entre communautés interprétatives au regard de la littérature existante.

D’ici là, nous poursuivrons notre examen des discours métajournalistiques et de leur réception avec un cas qui nous permettra d’observer si le scepticisme et les exigences des communautés interprétatives envers le journalisme sont les mêmes lorsque les revendications n’impliquent aucun argent public. Lorsqu’elles s’arriment à la défense du genre journalistique auquel sont associés des attributs flatteurs dans l’imaginaire populaire. Comme nous verrons, le métajournalisme sur la surveillance des journalistes par des services policiers québécois et ses conséquences sur le journalisme d’enquête (ch. 5) suggère de nouveaux répertoires interprétatifs, et de nouvelles stratégies discursives et fonctions d’autorité. Au cœur de ceux-ci, la défense d’une méthodologie bien précise (le recours aux sources anonymes) et l’attaque d’autres d’autorités en société (police, justice) deviennent des éléments-clé des prétentions d’autorité journalistique.

4.5 Articles du corpus cités dans ce chapitre²⁰⁴ :

Auger, M.C. (2018, 14 mai). Crise des médias : siffler en traversant le cimetière. *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1100869/medias-la-presse-avenir-taxes-geant-numerique-analyse-michel-c-auger>

Baillargeon, S. (2016, 21 avril). Le point sur la crise de l’information. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/culture/medias/468724/le-point-sur-la-crise-de-l-information>

Baillargeon, S. (2016, 28 septembre). Journaux- Tous pour tous. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/culture/medias/480991/journaux-tous-pour-tous>

Bellavance, J.-D. (2017, 16 septembre). Crise des médias : Ottawa sommé de soutenir la presse écrite. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/actualites/politique/politique-canadienne/201709/15/01-5133864-crise-des-medias-ottawa-somme-de-soutenir-la-presse-ecrite.php>

²⁰⁴. Les références de type académique sont à la toute fin, après la conclusion.

CHAPITRE 4 – AIDES ÉTATIQUES À LA PRESSE ÉCRITE

- Bellavance, J.-D. (2018, 29 août). Crise des médias – Ottawa veut appuyer « un journalisme professionnel fiable ». *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/affaires/economie/medias-et-telecoms/201808/28/01-5194549-ottawa-veut-appuyer-un-journalisme-professionnel-fiable.php>
- Bellavance, J.-D. (2018, 22 novembre). Presse écrite – Mise à jour économique : 595 millions pour traverser une crise sans précédent. *La Presse*. https://plus.lapresse.ca/screens/957acaa2-34dd-46fd-97d2-3cdc1679735b__7C__0.html
- Bellavance, J.-D et de Grandpré, H. (2018, 15 février). Avenir de la presse écrite : « Nous avons très peu de temps devant nous ». *La Presse*. https://www.lapresse.ca/arts/medias/201802/14/01-5153871-avenir-de-la-presse-ecrite-nous-avons-tres-peu-de-temps-devant-nous.php?utm_categorieinterne=traffickedrivers&utm_contenuinterne=cyberpresse_meme_auteur_5123585_article_POS4
- Bergeron, M. (2018, 2 mars). Crise des médias : le Sénat veut agir avant que les « cadavres » soient enterrés. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/actualites/politique/politique-canadienne/201803/02/01-5155867-crise-des-medias-le-senat-veut-agir-avant-que-les-cadavres-soient-enterres.php>
- Bergeron, M. et Champagne, S. (2017, 21 novembre). Crise des médias : Ottawa prêt à « étudier la question ». *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/arts/medias/201711/20/01-5144120-crise-des-medias-ottawa-pret-a-etudier-la-question.php>
- Boisvert, Y. (2017, 29 septembre). Un Canada « créatif » et colonisé. *La Presse*. https://plus.lapresse.ca/screens/297a65b1-fb2e-4937-9986-938a49087093%7C__0.html
- Boisvert, Y. (2018, 10 mai). Tous dans le même bateau. *La Presse*. https://plus.lapresse.ca/screens/bce1a2b7-c33f-4c5c-843b-4fe8fd5be286__7C__0.html
- Boisvert, Y. (2018, 22 novembre). Mise à jour économique : Symbiose démocratique. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/debats/chroniques/yves-boisvert/201811/21/01-5205167-symbiose-democratique.php>
- Bouchard, S. (2017, 5 décembre). Médias : Pierre Karl Péladeau plaide pour l'indépendance des médias. *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldequebec.com/2017/12/05/pierre-karl-peladeau-plaide-pour-lindependance-des-medias>
- Bourgault-Côté, G. (2018, 31 mars). Géants du Web : un remède bien peu efficace. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/politique/quebec/524207/geants-du-web-un-remede-bien-peu-efficace>
- Brousseau-Pouliot, V. (2017, 29 septembre). Coup dur pour les médias écrits. *La Presse*. https://plus.lapresse.ca/screens/cfdf3e91-6e72-4460-bd6c-428e8c53bcb7__7C__0.html

- Cardinal, F. (2018, 12 mai). Avenir de La Presse et des médias écrits : Une « patente », vraiment? *La Presse*. https://plus.lapresse.ca/screens/a2382eb4-314d-4464-8df5-35114b26f065__7C__0.html
- Cardinal, F. (2018, 22 novembre). Aide du gouvernement fédéral aux médias. L'information est un bien qui vous appartient. *La Presse*. https://plus.lapresse.ca/screens/ace51b6b-d582-4365-82f9-b482206f1379__7C__0.html
- Coalition pour la pérennité de la presse d'information au Québec. (2017, 30 septembre). Un retour déplorable à la case « conversation » pour les éditeurs de presse. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/opinion/idees/509289/politique-culturelle-federale-un-retour-deplorable-a-la-case-conversation-pour-les-editeurs-de-presse>
- Codère, J.-F. (2016, 28 septembre). Une coalition de journaux demande l'aide de Québec. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/affaires/economie/201609/28/01-5025150-journaux-une-coalition-demande-laide-de-quebec.php>
- Cormier, M. (2018, 23 novembre). Aide à la presse écrite : Ce n'est qu'un début, mais un bon début. *La Presse*. https://plus.lapresse.ca/screens/e924ee04-c8a4-44fb-a51e-b793656fff21__7C__0.html
- Dumont, M. (2018, 9 mai). Entre Power Corp et charité. *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2018/05/09/entre-power-corp-et-charite>
- Facal, J. (2018, 17 mai). La Presse: entre solidarité et humilité. *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2018/05/17/la-presse-entre-solidarite-et-humilite>
- Facal, J. (2018, 31 mai). La Presse : des exigences qui sont raisonnables. *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2018/05/31/la-presse-des-exigences-qui-sont-raisonnables>
- Girard, M. (2018, 15 mai). Des crédits d'impôt pour la presse écrite. *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2018/05/15/des-credits-dimpot-pour-la-presse-ecrite>
- Huard, M. (2018, 15 février). Nouvel appel à l'aide pour sauver la presse écrite. *Le Journal de Montréal*. <https://www.tvanouvelles.ca/2018/02/14/une-aide-durgence-pour-la-presse-ecrite-reclamee>
- Larin, V. (2017, 20 novembre). Offensive pour sauver les journaux. *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2017/11/20/offensive-pour-sauver-les-journaux>
- Larocque, S. (2017, 17 juin). Les journaux demandent 350 millions par année à Ottawa. *La Presse*. https://plus.lapresse.ca/screens/abf4a281-04c9-4a14-aa97-190067dd2ebd__7C__qHs9rfkCva.j.html

CHAPITRE 4 – AIDES ÉTATIQUES À LA PRESSE ÉCRITE

- Larocque, S. (2018, 16 août). Québec vient en aide à certains médias. *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2018/08/15/quebec-vient-en-aide-a-certains-medias>
- Levasseur, P.E. (2018, 28 mars). Budget Leitão, industrie des médias écrits : Une aide plus nécessaire que jamais. *La Presse*. https://plus.lapresse.ca/screens/86ffd47b-e363-45e3-a7b2-4a37fb2e8113__7C__0.html
- Martineau, R. (2018, 9 mai). Le gâchis numérique de La Presse. *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2018/05/09/le-gachis-numerique-de-la-presse>
- McEvoy, J. (2017, 20 novembre). Des mesures d'urgence réclamées d'Ottawa pour sauver la presse écrite. *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1068186/csn-vedettes-quebecoises-trudeau-sauver-presse-journaux>
- Myles, B. (2016, 19 décembre 2016). Avis publics – Médias à risque. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/opinion/editoriaux/487402/avis-publics-medias-a-risque>
- Myles, B. (2018, 24 novembre). Idée – Le soutien aux médias est possible sans brimer leur indépendance. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/opinion/idees/542154/le-soutien-aux-medias-est-possible-sans-brimer-leur-independance>
- Non-signé. (2017, 20 novembre). Le gouvernement Trudeau sommé d'agir pour sauver la presse écrite. *Radio-Canada*. (URL introuvable, disponible sur Eureka.cc)
- Non-signé. (2016, 28 septembre). Des journaux demandent l'aide de Québec pour assurer le virage numérique. *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/805632/journaux-virage-numerique-coalition-devoir-presse-quotidien-hebdomadaire-publicite-aide>
- Non-signé. (2018, 22 novembre). La presse écrite pousse un soupir de soulagement. *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1137426/presse-ecrite-salue-aide-gouvernement-federal>
- Papineau, P. (2018, 15 février). La presse écrite lance un nouvel appel à l'aide. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/culture/medias/520232/la-presse-ecrite-lance-un-nouvel-appel-a-l-aide>
- Papineau, P. et Vastel, M. (2018, 22 novembre). Fiscalité – Mise à jour économique : un peu d'air pour les médias. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/economie/541855/ottawa-publiera-une-mise-a-jour-economique>
- Saint-Arnaud, P. (2017, 21 novembre). Des personnalités réclament un soutien du fédéral pour la presse écrite. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/culture/medias/513519/presse-ecrite-des-personnalites-reclament-un-soutien-du-federal>
- Sirois, A. (2017, 1^{er} décembre). Éditorial Médias : Les ennemis de la vérité. *La Presse*. https://plus.lapresse.ca/screens/2b9f5e8d-874e-438b-9891-db42fa2dbfba__7C__0.html

CHAPITRE 4 – AIDES ÉTATIQUES À LA PRESSE ÉCRITE

- St-Onge, P. (2017, 30 septembre). Le journalisme et la culture aux mains des géants américains. *La Presse*. <https://www.ssrc.qc.ca/medias/journalisme-culture-aux-mains-geants-web-americaains/>
- St-Onge, P. et al. (2017, 20 novembre). La presse écrite en péril : Le gouvernement Trudeau doit agir. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/opinion/idees/513401/la-presse-ecrite-en-peril-le-gouvernement-trudeau-doit-agir>
- Trudel, P. (2018, 27 novembre). Aide fiscale aux médias : indépendance protégée. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/opinion/chroniques/542273/aides-fiscales>
- Vailles, F. (2017, 30 décembre). Faut-il subventionner la presse écrite? *La Presse*. https://plus.lapresse.ca/screens/9996473b-2d39-4efe-960d-0d841f9c7c0d__7C__0.html
- Vailles, F. (2018, 31 janvier). Pourquoi subventionner l'information de qualité. *La Presse*. https://plus.lapresse.ca/screens/682abb25-536b-4426-83ba-117095facf91__7C__0.html
- Villeneuve, C. (2018, 23 novembre 2018). Un diachylon pour la presse écrite. *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldequebec.com/2018/11/23/un-diachylon-pour-la-presse-ecrite>
- Yates, J. (2018, 25 septembre). 400 000\$ en subventions à des médias : ce que ce même ne vous dit pas. *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1125105/400-000-en-subventions-a-des-medias-ce-que-ce-meme-ne-vous-dit-pa>

5. Analyse du cas #2 : Surveillance policière de journalistes

Aux préoccupations économiques (ch. 4) se mêle une inquiétude d'un autre ordre: les journalistes québécois craignent la surveillance policière à leur endroit et ses conséquences sur le journalisme d'enquête et la confidentialité des sources. L'inquiétude fait suite à la mise au jour, à l'automne 2016, de mandats de surveillance du Service de police de la ville de Montréal (SPVM) ciblant le chroniqueur de *La Presse*, Patrick Lagacé. Elle s'accroît, durant l'automne, avec le déterrement de surveillances semblables à l'encontre d'autres reporters. L'« affaire Lagacé » — comme l'appellera la presse — devient le déclencheur d'une commission d'enquête publique (2017) (Commission Chamberland) et de nouvelles lois de protection des sources journalistiques. Elle inspire de multiples discours, auxquels s'attarde notre deuxième étude de cas.

À notre connaissance, ni ce cas ni ses discours métajournalistiques n'ont fait l'objet de travaux universitaires. Les différentes dimensions auxquelles touche le cas, cependant, ont été étudiées par le passé — pensons à la méfiance historique des journalistes et des services policiers les uns envers les autres (ex. : Parent, 1987; Chermak & Weiss, 2005; Colbran, 2017). Ou encore, à la couverture journalistique du travail policier (ex. : Wilson, 2000; Pollack & Allern, 2014; Araiza et al., 2016; Schneider, 2018), des juges et des décisions de justice (ex. : Sauvageau et al., 2005; Fox, 2013; Moreau, 2019), ainsi qu'aux relations entre représentants du troisième et du quatrième pouvoir (ex. : Drechsel, 1984; Johnston, 2005; Rodrick, 2014). Notre étude de cas apporte un éclairage supplémentaire et différent sur l'ensemble de ces dimensions.

Une dernière dimension, à laquelle renvoie l'« affaire Lagacé », est le recours aux sources anonymes ou confidentielles²⁰⁵ par les journalistes. Nous ne ferons pas ici l'inventaire de cette

²⁰⁵. Le terme *source anonyme* désigne ici une personne connue du journaliste, mais inconnue du public, « à qui un journaliste attribue des opinions, prises de position et informations diverses sans en révéler le nom au public auquel il s'adresse » (Bernier, 1992, p. 23). La source *anonyme* devient *confidentielle*, distinguent Boeynick (1990) et

littérature, exception faite de l'ouvrage de Carlson (2011a). Il met en exergue les stratégies discursives qu'ont employées les journalistes américains dans leurs tribunes médiatiques pour relégitimer leur autorité journalistique à la suite de controverses liées à l'utilisation de telles sources. Ces stratégies ont inspiré certaines des interprétations du présent chapitre. La littérature regorge, enfin, de réflexions sur les aspects problématiques du recours aux sources anonymes en fait d'éthique journalistique (ex. : Klaidman & Beauchamp, 1987; Boeyink, 1990; Bernier, 1994, 2000). L'analyse mettra en relief le peu d'écho que reçoivent ces critiques dans le discours métajournalistique, et ses implications possibles pour l'image d'autorité des journalistes.

Le chapitre comprendra une analyse de discours, suivie d'un compte-rendu descriptif et discursif de groupes de discussion. L'analyse de discours couvre 311 articles métajournalistiques du *Devoir* (n = 64), de *La Presse* (n = 106), du *Journal de Montréal* (*Le JdeM*) (n = 89) et de *Radio-Canada* (n = 52), couvrant la période du 31 octobre 2016 au 15 juin 2018²⁰⁶ (voir annexe B). Les groupes de discussion, au nombre de trois (c.-à-d. une séance par communauté interprétative), ont convié 21 participants : 8 journalistes, 5 politiques et 8 usagers de médias d'information. Les objectifs demeurent les mêmes qu'au ch. 4 : exposer, d'une part, l'articulation des discours métajournalistiques de la presse québécoise (répertoires interprétatifs, stratégies discursives, fonctions performatives d'autorité journalistique); et examiner, d'autre part, la réception de ces discours auprès des communautés interprétatives de l'étude (c.-à-d. réactions aux arguments, revendications; répertoires interprétatifs mobilisés par les participants pour parler

Bernier (1994), lorsque le journaliste est intimé de lever cette confidentialité, par exemple devant un juge. *Anonyme* renvoie donc à l'absence d'identification d'une source, tandis que *confidentielle* renvoie à la protection du secret de cette identité (Boeyinck, 1990). Si nous porterons un soin particulier à utiliser ces termes de manière distincte selon le contexte du propos, nous sommes conscients, cependant, que le discours métajournalistique n'opère pas de telles nuances, pas plus d'ailleurs que les participants des groupes de discussion.

²⁰⁶. Le 31 octobre 2016 correspond à la date où sont publiées les premières révélations sur l'« affaire Lagacé », tandis que le 15 juin 2018 correspond à la date où est votée une loi québécoise sur la protection des sources journalistiques, suivant l'adoption d'une loi semblable au niveau fédéral quelques mois plus tôt (plus de détails dans l'annexe B).

de métajournalisme). Le chapitre conclura sur les écarts entre le discours et sa réception (plus de détails au ch. 7). La théorie des discours métajournalistiques (Carlson, 2016), le modèle relationnel de l'autorité journalistique (Carlson, 2017) et les stratégies du « paradigm repair » (ch. 2) guideront l'analyse des visées du discours métajournalistique dans un but d'autorité.

Le cas implique des revendications qui ne touchent pas au portefeuille des contribuables; une situation où l'industrie journalistique semble a priori dégagée de toute responsabilité; et un genre journalistique, l'enquête, célébré. Ce « critical incident », pour reprendre la dénomination de Carlson (2011a) (voir section 2.2.2.3, ch. 2), nous paraît légèrement différent des deux autres cas (ch. 4 & ch. 6), puisqu'en apparence moins traversé d'intérêts catégoriels. Aussi est-il pertinent de l'inclure dans cette thèse pour examiner s'il suscite des réactions moins critiques des communautés interprétatives de l'étude. Or, comme nous le verrons, les orientations stratégiques du métajournalisme (plus de détails au ch. 7), et les critiques de nos groupes de discussion sur le journalisme, demeurent prégnantes même s'agissant de la surveillance policière de journalistes.

5.1 Contexte (2016-2018)

La Presse rapporte le 31 octobre 2016 que le SPVM a requis et exécuté, entre janvier et juillet de la même année, 24 mandats de surveillance²⁰⁷ à l'encontre de son chroniqueur, Patrick Lagacé, afin d'accéder aux métadonnées de son téléphone cellulaire. Ces mandats avaient pour

²⁰⁷. L'expression *mandats de surveillance* englobe : des mandats de type enregistreur de numéros, qui permettent la consultation des numéros téléphoniques pour les appels ou textos entrants et sortants d'une personne ; des mandats de géolocalisation, qui permettent l'activation à distance de la puce GPS d'un téléphone et sa localisation; des mandats d'écoute électronique, qui permettent l'enregistrement et l'écoute de conversations téléphoniques ; et des mandats de filature, qui prennent la forme de surveillances vidéo ou audio dans un lieu physique où se trouve l'individu suspecté. Au départ, il appert que Lagacé a fait l'objet des deux premiers types de mandats. Plus tard, les médias apprennent qu'un mandat d'écoute électronique et un de filature ont aussi été demandés par le SPVM — et autorisés par un juge de la Cour du Québec — à l'encontre de Lagacé et d'un collègue de *La Presse* (Teisceira-Lessard, 2016a, 2016b ; *Radio-Canada*, 2017). Tout au long de l'affaire, le SPVM plaide que ces mandats ont été obtenus, mais jamais exécutés ; qu'ils ne visaient pas les journalistes eux-mêmes, mais les policiers soupçonnés d'interagir avec eux. Les lois, explique alors le SPVM, les obligent à spécifier, dans leurs demandes d'autorisation, l'identité des personnes susceptibles d'être en contact avec ceux mis sous écoute (Boisvert, 2016 ; Messier, 2017d).

but d'identifier les employés du SPVM divulguant au chroniqueur des informations relatives à des enquêtes internes de la police montréalaise. Ils avaient été autorisés par des juges de paix, une catégorie de magistrats jusqu'alors investie du pouvoir d'autoriser des mandats d'arrêt, de surveillance ou de perquisition. La nouvelle provoque aussitôt l'indignation de la classe journalistique et politique au pays. Son ampleur est considérée comme sans précédent s'agissant d'un membre de la presse (Teisceira-Lessard, 2016a; Messier, 2017a, 2017b).

Quelques jours plus tard, sont mis au jour des épisodes de surveillance du SPVM à l'endroit d'autres journalistes (ex. : Félix Séguin de *TVA*; Monic Néron, anciennement au 98,5 *FM*). Enfin, à l'automne 2016, il est révélé qu'un autre service policier, la Sûreté du Québec (SQ), a surveillé six journalistes de divers médias par le passé, au nombre desquels Marie-Maude Denis, Alain Gravel et Isabelle Richer de l'émission *Enquête (Radio-Canada)*, là encore pour identifier leurs sources policières dans diverses affaires (Duchaine, 2017; Robidas, 2017).

En réaction, le gouvernement du Québec instaure, en novembre 2016, la *Commission d'enquête sur la protection de la confidentialité des sources journalistiques*. Elle débute en avril 2017, sous la présidence du juge Jacques Chamberland. Elle a pour mandat de formuler des recommandations pour améliorer les « pratiques policières en matière d'enquête » et les « pratiques relatives à l'obtention et à l'exécution d'autorisations judiciaires susceptibles de porter atteinte au privilège protégeant l'identité des sources journalistiques » (Gouvernement du Québec, 2017a, en ligne). Au cours des 34 jours d'audiences publiques se relaient plus de 70 témoins : journalistes, patrons de presse, juristes, juges, policiers, enquêteurs, etc. Les représentants des médias y plaident pour une protection presque absolue des sources confidentielles (Lévesque, 2017). Les services policiers y défendent leurs actions, sur la base des codes de déontologie bafoués, des lois les obligeant à respecter la confidentialité des

CHAPITRE 5 – SURVEILLANCE POLICIÈRE DE JOURNALISTES

informations qu'ils possèdent, ou des enquêtes compromises par les fuites médiatiques (Morasse, 2017a, Messier, 2017c). Les audiences interrogent le travail policier (ex. : l'invocation de faits inexacts pour justifier des mandats de surveillance) (Morasse, 2017b) et l'apparent manque de vigilance des juges de paix dans l'approbation des mandats de surveillance (Papineau, 2017b).

La commission rend public son rapport le 14 décembre 2017. Il y est recommandé l'adoption d'une loi qui « reconnaîtrait aux journalistes le droit de se taire quand il s'agit de renseignements recueillis dans le cadre de leurs activités journalistiques, de leurs sources d'information et du matériel journalistique en leur possession » (Gouvernement du Québec, 2017b, p.175). Le rapport mentionne un nombre limité de cas justifiant la levée de cette immunité journalistique (ex. : « aucun autre moyen par lequel la preuve peut raisonnablement être obtenue » ; l'« intérêt public à découvrir et à poursuivre les délinquants l'emporte sur l'intérêt public à préserver la confidentialité de l'information... ») (ibid., p. 177). Concluant au caractère légal des moyens utilisés par les policiers dans les situations étudiées, la commission souligne néanmoins le besoin d'une meilleure formation des enquêteurs en matière de protection de la vie privée et de rédaction d'autorisations judiciaires pour mandats de surveillance (ibid.).

En 2017, le Sénat, puis la Chambre des communes, adoptent le projet de loi privé S-231 du sénateur conservateur Claude Carignan modifiant la *Loi sur la preuve au Canada* et le Code criminel. La loi officialise le droit des journalistes de refuser de transmettre aux policiers quelconque élément susceptible d'identifier une source confidentielle, à moins que le « renseignement ou le document ne puisse être mis en preuve par un autre moyen raisonnable » (Gouvernement du Canada, 2017, en ligne). De plus, elle stipule qu'il n'appartient plus aux journalistes de démontrer l'intérêt public de taire l'identité d'une source, mais aux policiers de convaincre les juges que l'« intérêt public dans l'administration de la justice l'emporte sur

l'intérêt public à préserver la confidentialité de la source journalistique » (ibid., en ligne). Enfin, elle retire aux juges de paix la responsabilité de l'autorisation de mandats de surveillance et de perquisition à l'endroit de journalistes pour la confier aux juges des cours supérieures (ibid.).

Au printemps 2018, le gouvernement du Québec donne suite aux recommandations du commissaire Chamberland et adopte son propre régime d'immunité des journalistes (loi 187) (Lévesque, 2018). Comme la loi fédérale, elle autorise les journalistes à décliner les demandes de renseignements de policiers sur une source. Les exceptions sont les mêmes : « l'intérêt public pour l'administration de la justice de divulguer un renseignement ou un document » doit l'emporter sur « l'intérêt public de préserver la confidentialité de la source » et le « renseignement ou le document ne peut pas être mis en preuve par un autre moyen raisonnable » (Gouvernement du Québec, 2018, en ligne). Elle rejette le fardeau sur les demandeurs de mandats de prouver le bien-fondé de lever la confidentialité d'une source (ibid.).

5.2 Les produits métajournalistiques

Cette section comprend l'analyse de discours des produits métajournalistiques sur l' « affaire Lagacé » et ses suites. Ceci, pour répondre à QR1 : *comment s'articule le discours métajournalistique des journalistes québécois dans les trois cas à l'étude?* Elle puisera à des répertoires interprétatifs mentionnés au ch. 4 — la *menace*, le *soi journalistique* et la *croisade* — et en introduira deux nouveaux : la *justification méthodologique* et le *blâme*.

5.2.1 La menace

Ici encore, le répertoire de la *menace* définit la situation comme une menace pour le champ journalistique en entier et pour le public (*définition*). Il s'appuie sur ce que nous avons appelé plus tôt une stratégie discursive de *catastrophisme/montée en généralité* : une

dramatisation de l'enjeu, doublée d'arguments de portée collective pour éviter l'apparence d'une mobilisation corporatiste (*légitimation*) (voir section 4.2.1.2, ch. 4). Cette stratégie alerte, d'une part, sur les dimensions du paradigme journalistique compromises par l'« affaire Lagacé » (ex. : liberté de presse), et d'autre part, sur des menaces non liées au journalisme (ex. : libertés individuelles). Dans les deux cas, elle semble poursuivre une fonction d'*interpellation*, au sens de discours visant à capter l'attention du public ou à frapper son imaginaire.

5.2.1.1 Montée en généralité liée aux dimensions du paradigme journalistique

Un premier usage du *catastrophisme/montée en généralité* identifie des dimensions du paradigme compromises par la situation, puis en conjecture les contrecoups sur la population.

Sitôt la situation révélée, celle-ci se trouve définie, sans surprise, comme une menace à la liberté de la presse avec des titres comme « *Patrick Lagacé – La Presse en liberté surveillée* »²⁰⁸ ou « *Les médias québécois dans le viseur* »²⁰⁹. La menace à cette liberté est alors comprise comme indissociable de l'atteinte à un droit qui lui est subsidiaire : la protection des sources journalistiques. Ce droit est un « des éléments constitutifs de la liberté de presse »²¹⁰, voire sa « pierre angulaire », eu égard à comment la « liberté de presse s'appuie sur un recours libre et confidentiel aux sources »²¹¹. La « surveillance de journalistes par la Sûreté du Québec et le Service de police de Montréal » lui ont porté une « atteinte gravissime », ce qui constitue l'« une des pires dérives éthiques possibles dans une démocratie avancée »²¹².

Le discours décrit, dans le même temps, ces accrocs à la liberté de presse et à la protection des sources — deux composantes-clés du paradigme journalistique — comme

²⁰⁸. Corriveau, Bélair-Cirino & Sioui (*Le Devoir*, 1^{er} novembre 2016).

²⁰⁹. Teisceira-Lessard (*La Presse*, 31 octobre 2016a).

²¹⁰. Robitaille (*Le Devoir*, 4 novembre 2016).

²¹¹. Cardinal (*La Presse*, 1^{er} novembre 2016).

²¹². Legault (*Le JdeM*, 4 novembre 2016).

menaçant le droit du public à une information cruciale dans l'exercice de sa citoyenneté. Ils l'affaiblissent en « compromet[tant] de manière irrémédiable le lien de confiance qui doit exister entre un journaliste et une source journalistique », lien qui permet aux « citoyens [d]'être informés sur des sujets d'intérêt public et [de] participer de manière éclairée à la vie démocratique du pays »²¹³. Ils l'affaiblissent, plus concrètement, en alimentant un « “climat de peur” » auprès des sources²¹⁴, qui les dissuaderait « d'alerter le public de ce qui se passe dans l'ombre »²¹⁵ ou de « dénoncer les dérives des institutions publiques »²¹⁶. D'ailleurs, cette menace du tarissement des sources se trouve confirmée au fil des mois. Un collectif de médias canadiens, rapporte *La Presse*, fait le « constat inquiétant » que les « activités de surveillance menées par les corps policiers aux dépens des journalistes du Québec ont eu un effet immédiat dans l'ensemble du pays : les sonneurs d'alerte qui ont permis aux médias d'exposer la corruption et les malversations dans le passé se font plus rares et plus discrets »²¹⁷.

D'autres discours véhiculent un argumentaire plus explicite sur l'importance de la liberté de presse et de la protection des sources pour le droit à l'information. Mobilisant une stratégie de « you-centeredness » (Fairclough, 1995), ils se caractérisent par des formes d'adresse directe au public et l'utilisation de pronoms personnels et d'adjectifs possessifs (« vous », « vos », « votre ») renvoyant à lui. Pour la présidente du syndicat de la Fédération nationale des communications et de la culture (CSN), citée dans *Le JdeM*, « c'est directement la population que ça affecte » quand la capacité de « surveiller » du journalisme subit une « entrave »²¹⁸. Pour la chroniqueuse du *JdeM*, Sophie Durocher, si « c'est toute la communauté journalistique qui est

²¹³. Trottier (*La Presse*, 31 octobre 2016).

²¹⁴. Propos de la FPJQ rapportés dans Déry (*Le JdeM*, 1^{er} novembre 2016).

²¹⁵. Cornellier (*Le Devoir*, 24 novembre 201, 17 février 2017).

²¹⁶. Myles (*Le Devoir*, 1^{er} novembre 2016).

²¹⁷. Conclusions résumées d'un rapport soumis au Sénat fédéral par un collectif de médias, dans Bellavance (*La Presse*, 16 février 2017).

²¹⁸. Pascale St-Onge, citée dans Déry (*Le JdeM*, 3 novembre 2016).

attaquée et qui tremble », le « public » doit « aussi craindre ce genre de dérapages »²¹⁹. Et pour l'éditorialiste, aujourd'hui éditeur adjoint de *La Presse*, François Cardinal

[L]a principale victime, ce n'est ni Patrick Lagacé ni *La Presse*, c'est vous. [...]. La surveillance policière est une attaque frontale contre les médias, mais c'est d'abord et avant tout une attaque contre vous, contre votre droit à l'information²²⁰.

Se lit ici une délocalisation de l'enjeu du champ journalistique pour le cadrer comme un sujet d'intérêt général (« [L]a principale victime, [...], c'est vous »). La chose se répète dans un autre éditorial de Cardinal, où il presse les gouvernements d'agir au plus vite dans le dossier :

Bref, le projet de loi [fédéral sur la protection des sources journalistiques] vise à protéger... votre droit sacré à l'information à vous. Votre droit de savoir ce qui se déroule dans les officines du pouvoir. Votre droit de suivre à la trace ce que le gouvernement fait de vos impôts. Votre droit, finalement, de voir l'administration publique rendre des comptes. Or chaque jour qui passe, une source se met en danger en contactant un journaliste, ou pire, un lanceur d'alerte décide de garder pour lui l'information incriminante qu'il possède, de crainte d'être démasqué. Chaque jour qui passe, c'est un scandale des commandites qui peut rester tapi, c'est la corruption dans la construction qui peut demeurer secrète, ce sont les commissions payées par Airbus²²¹ qui peuvent rester cachées.²²²

En définissant la situation comme menaçant le droit du public à l'information, la démocratie et l'intégrité de la société (*définition*), ce premier usage du *catastrophisme/montée en généralité* légitime davantage l'inquiétude journalistique (*légitimation*). De même, l'on peut y voir une fonction métajournalistique d'*interpellation*, notamment à travers l'emploi de formules de « you-centeredness » (Fairclough, 1995). Celles-ci personnalisent l'enjeu à chaque lecteur, en lui rappelant son droit à l'information, à la reddition de comptes des administrations publiques, etc. Au final, l'amalgame des fonctions *définition*, *interpellation* et *légitimation* reprend un argument central des discours métajournalistiques : les gains et les pertes du journalisme sont

²¹⁹. Durocher (*Le JdeM*, 23 mars 2018).

²²⁰. Cardinal (*La Presse*, 1^{er} novembre 2016).

²²¹. Il est possible que l'éditorial parle des révélations, durant les années 2010, d'un réseau organisé de pots-de-vin versés par l'avionneur français Airbus à des hauts fonctionnaires et membres de gouvernement à travers le monde en échange de l'achat d'appareils civils ou militaires (Buschmann et al., 2017). Il est aussi probable qu'il réfère aux commissions payées par Airbus à des membres du gouvernement canadien vers 1988 pour qu'Air Canada, alors société de la Couronne, lui achète une trentaine d'avions. L'affaire implique, à partir de 1995, le premier ministre canadien de l'époque, Brian Mulroney (1984-1993), avec le mystère entourant les 200 000\$ en argent comptant reçus par le politicien à la fin de son mandat de la part d'un marchand d'armes proche d'Airbus (Ljunggren, 2007).

²²². Cardinal (*La Presse*, 20 juin 2017).

aussi les gains et les pertes de la collectivité. De l'adhésion publique à cet argument dépend en partie la capacité du journalisme de s'afficher comme une autorité en société (Carlson, 2017).

5.2.1.2 Montée en généralité liée à d'autres enjeux sociétaux

D'autres discours du répertoire de la *menace* incarnent un second usage du *catastrophisme/montée en généralité*. Il n'y est plus question de dimensions du paradigme journalistique dont la dégradation présagerait d'effets nocifs sur la population, mais de menaces autres, non liées au journalisme, dont l'« affaire Lagacé » serait néanmoins le symptôme.

L'on écrit ainsi que l'affaire « soulève des interrogations sur la protection de nos vies privées à tous »²²³ ou qu'elle « illustre » la « facilité avec laquelle il est possible à l'ère numérique d'épier à distance la vie privée de tous les journalistes et de tous les citoyens »²²⁴. Le jour des révélations sur l'« affaire Lagacé », *La Presse* publie un article où est énuméré « tout ce que la police peut trouver sur quelqu'un en ayant accès aux données de son téléphone ». Et l'expert consulté de dire que les « grandes entreprises, de Google à Apple, en passant par Amazon » n'hésitent pas à « fournir les données [de leurs utilisateurs] conservées sur leurs serveurs, quand des mandats [de la police] les y ont obligés »²²⁵. Le lendemain, un spécialiste interviewé par *Le Devoir*, explique que des « affaires Lagacé » peuvent se produire dans tous les milieux : « L'écoute peut venir de la police, de l'armée, des employeurs. On peut se faire voler nos données en se connectant chez Starbucks. Il faut être prudent. La leçon vaut pour tout le monde »²²⁶.

²²³. Dumont (*Le JdeM*, 2 novembre 2016).

²²⁴. Lettre de l'ex-patron de l'information de *Radio-Canada*, Alain Saulnier dans *La Presse* (3 novembre 2016).

²²⁵. Benessaïeh (*La Presse*, 31 octobre, 2016).

²²⁶. Xavier Kronström Richard, coordonnateur de l'innovation numérique de *Radio-Canada*, interviewé dans Baillargeon (*Le Devoir*, 1^{er} novembre 2016).

Toujours dans ce registre, le chroniqueur du *JdeM*, Richard Martineau, opère un rapprochement entre l'« affaire Lagacé » et le lanceur d'alerte, Edward Snowden²²⁷. Ce que le chroniqueur voyait hier comme de la « paranoïa » chez Snowden — ses appels à inviter tout citoyen à masquer leurs webcams pour se prémunir contre la surveillance de « hackers » ou « d'agents du gouvernement » — lui apparaît aujourd'hui comme une « forme de lucidité » au vu de ce qui est arrivé aux journalistes québécois²²⁸. Pour un autre commentateur du *JdeM*, Mathieu Bock-Côté, l'« affaire Lagacé » est plutôt à « replacer » dans le cadre « de la société de surveillance globale dans laquelle nous bousculons sans trop nous en rendre compte »²²⁹.

Cette tonalité anxiogène accompagne le début des travaux de la Commission Chamberland. Le chapeau d'un des premiers articles sur le sujet insiste sur l'égalité devant la menace des journalistes et de leurs publics: « Big Brother est-il parmi nous? Devrait-on mettre en place plus de garde-fous pour éviter que des mandats de surveillance soient accordés trop facilement, aussi bien contre des journalistes que contre tout citoyen? »²³⁰

La *menace* ne se limite donc pas qu'aux dérives policières à l'endroit de quelques journalistes ou à un droit du public à l'information compromis par le tarissement des sources, mais englobe un environnement technologique, industriel, politique et social pouvant frapper tout citoyen de sa surveillance à tout moment. Cet élargissement du problème à d'autres inquiétudes connexes (*définition*) participe d'accroître son écho dans l'auditoire (*interpellation*), et ainsi, son potentiel de légitimité dans le débat public (*légitimation*).

²²⁷. Edward Snowden était un consultant informatique pour la *National Security Agency* (NSA), aux États-Unis. Il a coulé, avant 2013, des documents faisant état de collectes et d'échanges de données par les agences de renseignement de l'alliance des « Five Eyes » (Australie, Canada, États-Unis, Royaume-Uni et Nouvelle-Zélande), allant bien au-delà de la traque d'individus suspectés de menacer la sécurité nationale, mais englobant les données téléphoniques, courriels, textos, etc. de milliers de citoyens innocents. Snowden est aujourd'hui en exil en Russie pour échapper aux accusations d'espionnage de la justice américaine à son endroit (Lashmar, 2017 ; Waters, 2018).

²²⁸. Martineau (*Le JdeM*, 1^{er} novembre 2016).

²²⁹. Bock-Côté (*Le JdeM*, 2 novembre 2016).

²³⁰. Leduc & Ruel-Manseau (*La Presse*, 3 avril 2017).

5.2.2 La justification méthodologique

Un second répertoire interprétatif est celui de la *justification méthodologique*. Il renvoie à ces discours expliquant, singulièrement ici, le bien-fondé du recours aux sources anonymes et de leur protection absolue. Nous utilisons le terme *méthodologique* pour exprimer le caractère codifié et routinier du travail journalistique — la méthode journalistique — et la place qu’y occupe le recours aux sources non attribuées. Elle est un outil, dirons-nous en accord avec Blankenburg (1992) et Carlson (2011a), qu’utilisent les journalistes pour obtenir les informations qu’ils considèrent, à tort ou à raison, comme inaccessibles autrement. Ce répertoire s’accompagne, en outre, d’une stratégie de survalorisation des apports bénéfiques à la société du recours aux sources anonymes (cadrage « sources as promising ») (Carlson, 2011a).

5.2.2.1 La protection des sources confidentielles

Commençons par la *protection* des sources confidentielles, que nous considérons isolément des arguments utilitaires liés à leur *recours*. Leur protection se justifie, d’abord, en établissant la relation entre journalistes et sources comme une pierre d’assise de la méthode journalistique. Il en découle que la « protection des sources » est un « principe fondamental en journalisme »²³¹, voire « la base du métier de journaliste »²³², à telle enseigne que certains « journalistes vont faire de la prison avant de dévoiler leurs sources »²³³. C’est — pour employer un vocable utilisé dans cette thèse — une composante inhérente du paradigme journalistique.

La protection des sources se justifie, ensuite, en imprimant l’idée qu’elle n’est pas un principe autorevendiqué par le champ journalistique. Si elle est mal balisée au moment où éclate l’« affaire Lagacé », le discours rappelle, en plus d’une dizaine d’occasions, qu’un arrêt passé de

²³¹. Cornellier (*Le Devoir*, 24 novembre 2016).

²³². L’éditeur adjoint de *La Presse* de l’époque, Éric Trottier, cité dans Lévesque (*La Presse*, 16 juin 2018).

²³³. Stéphane Groux, président de la FPJQ au moment des faits, cité dans Béland (*La Presse*, 23 mars 2018).

la Cour suprême du Canada plaide en sa faveur²³⁴. Il établit neuf critères devant guider les juges dans l’octroi de mandats de perquisition ou de surveillance visant des journalistes.

La protection se justifie, enfin, par les dangers auxquels s’exposent certaines sources. Faillir à préserver leur identité, c’est exposer celles-ci aux risques de « perdre leur emploi, d’être sanctionnées, ostracisées, tablettées, voire tabassées »²³⁵. Ou pis, aux risques de « blessures physiques graves » pour les « sources qui proviennent du milieu criminel »²³⁶.

5.2.2.2 Le recours aux sources anonymes

Si les justifications liées à la *protection* des sources confidentielles soulignent les responsabilités des journalistes envers elles, les justifications liées à leur *recours* miroitent plutôt ses avantages pour les journalistes et leurs publics.

Le recours aux sources anonymes repose, d’abord, sur une définition élogieuse de celles-ci. Ces lanceurs d’alerte altruistes « accepte[nt], souvent à grands risques, de lever le voile sur les malversations ou des problèmes au sein d’un gouvernement, d’une entreprise ou d’une organisation »²³⁷. Ils sont de « véritables héros de l’ombre »²³⁸, qui prennent « des risques majeurs dans le but de faire avancer la démocratie »²³⁹. « “Neuf fois sur dix, les gens veulent dénoncer une situation inadmissible dans leur milieu de travail” »²⁴⁰, estime l’éditeur de *La Presse*.

²³⁴. Invoqué par Lagacé, cité dans Non-signé (*Radio-Canada*, 31 octobre 2016); Boisvert (*La Presse*, 31 octobre 2016) ; le président par intérim de la FPJQ au moment des faits, Jean-Thomas Léveillé, cité dans Déry (*Le JdeM*, 1^{er} novembre 2016); Mario Dumont (*Le JdeM*, 2 novembre 2016); l’avocat des médias, Sébastien Pierre-Roy, en entrevue dans Baillargeon (*Le Devoir*, 1^{er} novembre 2016); l’avocat des médias, Christian Leblanc, cité dans Teisceira-Lessard (*La Presse*, 31 octobre 2016b) ; un avocat de Québec, cité dans Messier (*Radio-Canada*, 4 avril 2017). Rappelé dans un article de Corriveau, Bélair-Cirino & Sioui (*Le Devoir*, 1^{er} novembre 2016).

²³⁵. L’ancien secrétaire général de la FPJQ, Claude Robillard, cité dans Leduc (*La Presse*, 4 avril 2017).

²³⁶. Cité dans Scali (*Le JdeM*, 4 avril 2017).

²³⁷. Cornellier (*Le Devoir*, 24 novembre 2016).

²³⁸. Cardinal (*La Presse*, 20 juin 2017).

²³⁹. Propos paraphrasés des patrons de *La Presse*, du *Devoir* et de *Radio-Canada*, tenus devant la commission, cités dans Papineau (*Le Devoir*, 4 avril 2017).

²⁴⁰. *ibid.*

Leur recours est indissociable, ensuite, d'un discours glorificateur sur le journalisme d'enquête. D'un point de vue de l'autorité journalistique, cette insistance met l'accent sur le genre auquel sont possiblement associées, dans l'imaginaire populaire, les images les plus flatteuses du journalisme (Schudson, 1995; Marchetti, 2002), tout en ignorant d'autres domaines de couverture journalistique où le recours aux sources anonymes est plus décrié (ex. : journalisme politique) (Bernier, 2000; Duncan et al., 2019). Aussi le journalisme d'enquête est-il « l'essence même du journalisme », voire la « source de crédibilité d'un média »²⁴¹. Il « combl[e] le déficit démocratique de nos institutions », « sert d'instrument de remise en question ou d'appel au changement social »²⁴² et « doit être présent pour “contrecarrer les tentatives d'embellir la vérité” »²⁴³. Les « “histoire[s]” » qu'il charrie peuvent mener à une « “enquête publique” », une « “enquête criminelle” », des « “changements de lois” » et « “parfois les trois” »²⁴⁴.

Et pour exemplifier cet argumentaire sont rappelées fréquemment de grandes enquêtes journalistiques du passé. Sans sources anonymes, pas de révélations sur le « scandale des commandites », la « corruption dans l'industrie de la construction au Québec », la « consommation de drogues de Rob Ford à Toronto », les « Panama Papers », le « Watergate »²⁴⁵⁻²⁴⁶, etc. Le ressassement de ces cinq événements illustre le concept d'« interprétive

²⁴¹. *ibid.*

²⁴². Propos d'Éric Trottier, alors éditeur adjoint de *La Presse*, cités dans Non-signé (*Radio-Canada*, 3 avril 2017).

²⁴³. Marie-Maude Denis, citée dans Duchaine (*Le JdeM*, 16 juin 2017a).

²⁴⁴. Propos de Michael Cooke, rédacteur en chef du *Toronto Star*, cités dans Bellavance (*La Presse*, 16 février 2017).

²⁴⁵. Un ou plusieurs de ces événements sont évoqués dans : une lettre aux médias de l'éditeur de *La Presse*, Éric Trottier (*Le Devoir*, 1^{er} novembre 2016); dans une lettre de l'ancien patron de l'information à *Radio-Canada*, Alain Saulnier (*La Presse*, 24 janvier 2017); dans les propos de la Coalition des médias canadiens et du rédacteur en chef du *Toronto Star*, cités dans Bellavance (*La Presse*, 16 février 2017); dans les propos d'un ancien secrétaire général de la Fédération professionnelle des journalistes, cité dans Leduc (*La Presse*, 4 avril 2017).

²⁴⁶. Le scandale des commandites renvoie au détournement de fonds publics fédéraux, reçus par des agences de publicité dans la foulée du référendum de 1995 sur l'indépendance du Québec, vers la caisse électorale du Parti Libéral du Canada (Boyko & McIntosh, 2022). Cette gestion corrompue a été mise au jour par le journaliste Daniel Leblanc, à l'époque au *Globe and Mail*, notamment grâce à une source toujours inconnue du grand public, *Ma Chouette* (Leblanc, 2006). Le scandale dans l'industrie de la corruption renvoie au travail d'enquête de nombreux

community » (Zelizer, 1993). Il témoigne de l'influence symbolique que continuent d'exercer certains événements historiques sur les définitions contemporaines d'excellence journalistique (ex. : Watergate). Il témoigne, peut-être aussi, d'une tentative d'immortaliser dans la mémoire collective journalistique de nouveaux marqueurs d'excellence (ex. : Panama Papers).

Le recours aux sources anonymes se justifie, enfin, en invoquant la médiocrité journalistique à laquelle seraient condamnés les reporters sans ces sources. Il leur serait « impossible de mener des enquêtes journalistiques dignes de ce nom »²⁴⁷; d'aucune manière ils ne parviendraient à « aller au-delà des vérités officielles, qui sentent toujours bon le lilas »²⁴⁸.

Bref, la banalité guetterait les médias, avance le patron du *Devoir* en audition devant la

Commission Chamberland, s'ils devaient tout connaître des motivations de leurs sources :

Me Giuseppe Battista, qui représente le Service de police de la Ville de Montréal à la Commission Chamberland, a voulu savoir quelle importance les patrons de presse accordent au fait que leurs sources enfreignent ou pas leur code de déontologie ou agissent dans l'illégalité. À cela, Brian Myles, du *Devoir*, a fait remarquer que les règles se font si nombreuses, à tous les égards, dans la société que si la priorité des journalistes était de les respecter toutes, « il ne resterait dans les médias que les communiqués de presse, les informations officielles, la météo et le score des matchs du Canadien »²⁴⁹.

Peu d'arguments autres sont soulevés pour justifier le recours aux sources anonymes.

Tout au plus fait-on valoir l'opacité du « “gouvernement” » qui « “formate l'information” » en

« “muselant ses fonctionnaires” » et en les « “empêch[ant] de révéler des informations d'intérêt

journalistes québécois pour mettre en lumière, vers la fin des années 2000, l'infiltration du crime organisé dans cette industrie dans la province et les pratiques anticoncurrentielles (ex. : collusion entre entrepreneurs pour la fixation des prix) ou illégales (ex. : contributions illégales aux partis politiques en échange de contrats publics) en découlant (Jobidon, 2021). Le scandale Rob Ford renvoie au travail des journalistes, entre 2013 et 2016, pour révéler des informations, des vidéos et des extraits audio prouvant la consommation de drogues dures de celui qui était alors maire de Toronto (2010-2014) et ses fréquentations avec des trafiquants (O'Toole, 2014). Les « Panama Papers » réfèrent au travail de journalistes du monde entier pour éplucher 11,5 millions de fichiers provenant d'une fuite de documents d'un cabinet d'avocats panaméen spécialisé dans l'évasion fiscale de grandes fortunes (Matalon, 2016). Le Watergate renvoie aux révélations des journalistes du *Washington Post*, Bob Woodward et Carl Bernstein (1974), sur les tentatives de l'administration Nixon (1969-1974) d'espionner et de cambrioler les bureaux du Parti démocrate (l'édifice du Watergate à Washington), et sur l'implication du président des États-Unis dans des manœuvres visant à camoufler ces méfaits. Au cœur des révélations, une source anonyme, *Deep Throat*, dont on apprendra en 2005 qu'il s'agissait de Mark Felt, numéro deux du FBI au début des années 1970 (O'Connor, 2006).

²⁴⁷. Myles (*Le Devoir*, 1^{er} novembre 2016).

²⁴⁸. Lagacé (*La Presse*, 15 décembre 2017).

²⁴⁹. Leduc (*La Presse*, 4 avril 2017).

public cachées” »²⁵⁰. Pour le porteur de l’argument, un ancien secrétaire général de la FPJQ, la « méthode [l’utilisation des sources anonymes] » devient une « “échappatoire” » pour contourner cette « “centralisation” » et le « “cheminement presque kafkaïen” »²⁵¹ que doit parfois emprunter un journaliste pour obtenir une information à travers les canaux officiels.

Carlson (2011a) théorise que la survalorisation des apports bénéfiques des sources anonymes pour la société — un cadrage des sources comme prometteuses (« sources as promising ») — sert stratégiquement l’autorité des journalistes. Premièrement, elle les positionne dans leur rôle favori de chien de garde du pouvoir. Dans le corpus, cela s’exprime à travers une vision dithyrambique des sources confidentielles, ces lanceurs d’alerte ayant permis aux journalistes, à travers leur histoire, de s’attaquer aux plus grands scandales d’intérêt public. Deuxièmement, le cadrage *prometteur* permet aux journalistes de projeter une image d’indépendance, en miroitant un journalisme affranchi du *on-the-record* des sources autorisées et des communicants au sein des institutions de pouvoir (ibid.). Les justificatifs mentionnés plus haut évoquent cette même promesse d’échapper, grâce aux sources anonymes, aux « vérités officielles, qui sentent toujours bon le lilas », aux demandes « kafkaïennes » d’accès à l’information, etc. Troisièmement, le cadrage *prometteur* traduit la capacité des journalistes de gagner la confiance d’informateurs privilégiés (ibid.). Après tout, comme le théorise le modèle relationnel de l’autorité journalistique (voir section 2.5.1.3, ch. 2), cette autorité se fonde en partie sur la relation avec les sources, qui peut crédibiliser, dans l’œil extérieur ou dans le champ journalistique, les journalistes dépositaires des confidences de ces informateurs (Carlson, 2017).

²⁵⁰. L’ancien secrétaire de la FPJQ, Claude Robillard, en audition devant la Commission Chamberland, cité dans Leduc (*La Presse*, 4 avril 2017).

²⁵¹. ibid.

Enfin, ajoutons que le discours panégyrique des sources confidentielles et des enquêtes qu'elles inspirent semble perpétuer la croyance journalistique en la supériorité du journalisme d'enquête comme genre regroupant les performances les plus valorisées du métier (ex. : journalisme d'initiative, journalisme chien de garde); performances à travers lesquelles s'exercerait le *vrai* journalisme, en quelque sorte (Schudson, 1995; Marchetti, 2002). À l'opposé, le journalisme sans possibilité de sources anonymes est réduit à des performances critiquées : la subordination aux relations publiques, aux communiqués gouvernementaux, aux résultats sportifs, à la météo, etc. Aussi, la communauté interprétative des journalistes a-t-elle tout intérêt à défendre publiquement une méthode de laquelle elle puise une part de son autorité.

5.2.2.3 Minimisation d'un cadrage « perilous » des sources

La stratégie du cadrage *prometteur* est indissociable d'une minimisation de ce que Carlson (2011a) appelle le cadrage « sources as perilous ». La capacité moindre des publics de jauger la crédibilité des personnes citées anonymement (Klaidman & Beauchamp, 1987) ou la véracité des faits rapportés (Boeyink, 1990) est abordée qu'une fois dans le corpus — et de façon peu explicite (voir section 5.2.3.1). Quant aux risques de manipulation de l'opinion publique (Martin-Kratzer & Thorson, 2007), à l'illégalité des gestes posés par certaines sources (Bernier, 2014), ou au double accès médiatique dont jouissent des sources d'élite à la fois comme sources officielles et anonymes (Carlson, 2011a), ils sont essentiellement ignorés dans le discours du cas #2. Est passée sous silence, en somme, la contradiction que pose la pratique avec la transparence que le journalisme exige d'autres institutions en société (Bernier, 1995).

Une autre critique concerne l'impact des révélations de sources non identifiées sur la justice ou les enquêtes policières. S'agissant de la justice, cette critique s'exprime lors du procès

des ex-ministres provinciaux Nathalie Normandeau et Marc-Yvan Côté²⁵² (2018), alors que les avocats de ce dernier plaident que la confidentialité des sources dans des reportages l’incriminant nuit à sa défense. Il n’est pas ici question de statuer sur la justesse du propos, mais de souligner l’absence de crédibilité accordée à celui-ci dans le discours. Il en rejette les prétentions, au motif qu’elles ne remplissent pas les conditions d’exception de la nouvelle loi fédérale sur le privilège des sources (ex. : cas de sécurité nationale)²⁵³ et poursuivent des gains incertains — une meilleure défense si l’identité des sources est révélée — au nom de sacrifices certains — une difficulté accrue pour les journalistes d’obtenir des confidences de leurs sources²⁵⁴. L’on fait également valoir l’autonomie de la méthode journalistique par rapport au processus judiciaire :

« Il [un avocat de Marc-Yvan Côté] dit que les journalistes ne devraient pas avoir le droit de faire leur propre enquête quand une cause est judiciairisée. Si on prenait ça tel quel, ça reviendrait à dire que dès qu’une personne se fait arrêter, on n’a plus le droit d’en parler. C’est un peu absurde. Les journalistes ne seront pas à la remorque des caprices des avocats. »²⁵⁵

S’agissant de l’accusation de nuire aux enquêtes policières en divulguant les informations de sources anonymes, accusation rapportée de la bouche de quelques policiers²⁵⁶, les journalistes

²⁵². Se tenant quelques mois après l’adoption de la loi fédérale sur le privilège des sources (2017), le procès suscite l’émotion journalistique suivant un jugement de la Cour supérieure du Québec ordonnant malgré tout à la journaliste Marie-Maude Denis de témoigner en cour pour être interrogée par les avocats de Marc-Yvan Côté. La défense espère ainsi connaître les noms des sources à l’origine de reportages de la journaliste; noms qui pourraient prouver les motivations vengeresses de ces sources à l’endroit de M. Côté (Béland, 2018a, 2018b). En 2019, la Cour suprême du Canada annule l’assignation à comparaître de Marie-Maude Denis dans le cadre du procès de Marc-Yvan Côté, en réitérant l’importance de la protection des sources journalistiques et des principes démocratiques qu’elle sous-tend. Or, dans le même temps, la Cour suprême renvoie la décision finale à la Cour du Québec, au regard de nouvelles informations policières susceptibles d’identifier les sources recherchées par les avocats de M. Côté et de rendre définitivement caduque la convocation en cour de Denis (Larouche, 2019). Denis n’aura finalement jamais eu à dévoiler l’identité de ses sources, suivant un arrêt des procédures dans le dossier pour délais déraisonnables, puis un abandon des accusations par la Couronne à l’automne 2020 (Béland, 2020 ; Perron, 2020).

²⁵³. L’avis de la FPJQ et de l’avocat des médias, Christian Leblanc, rapporté dans Béland (*La Presse*, 23 mars 2018).

²⁵⁴. Argument invoqué par Boisvert (*La Presse*, 23 mars 2018).

²⁵⁵. Stéphane Giroux, président de la FPJQ de l’époque, cité dans Porter (*Le Devoir*, 23 janvier 2018).

²⁵⁶. Voir, par exemple, l’entrevue de Boisvert (*La Presse*, 7 novembre 2016) avec des hauts gradés du SPVM ou les témoignages de représentants des forces policières devant la Commission Chamberland : Messier (*Radio-Canada*, 11 avril 2017 ; 15 mai 2017 ; 12 juin 2017) ; Berthiaume (*Le JdeM*, 17 mai 2017) ; Montambeault (*Le JdeM*, 3 juin 2017) ; Corriveau (*Le Devoir*, 9 juin 2017) ; Pineda (*Le Devoir*, 14 juin 2017).

la désamorcent en soulignant le manque de culture civique et journalistique des forces de l'ordre (voir section 5.2.5). Ou, là encore, l'autonomie du journalisme par rapport au monde policier :

« C'est commode de nous blâmer pour une enquête qui a possiblement déraillé pour d'autres raisons », a dit Mme [Marie-Maude] Denis, ajoutant que les journalistes ne peuvent pas tenir compte de l'emploi du temps de la police. « [Les enquêtes] ça prend des années et des années [...] On ne peut pas attendre que tout le monde ait été honoré par la Chambre de commerce et vive sa retraite de façon honorable ». ²⁵⁷

En somme, la *justification méthodologique* imprime une définition *promising* des sources anonymes et de leur recours (*définition*). Cette définition est indissociable d'une mise en sourdine des zones d'ombres associées à la pratique, éléments qui seraient susceptibles d'entacher la vision qu'en a le public, et d'une glorification du journalisme d'enquête, genre journalistique où l'usage de telles sources paraît le plus justifié. Pareille vision positive des sources anonymes ne peut que légitimer leur utilisation et les arguments d'autorité qui la sous-tendent (ex. : un journalisme plus autonome grâce aux sources anonymes) (*légitimation*). Au-delà de ces fonctions métajournalistiques de *définition* et de *légitimation*, il est permis d'aussi attribuer une fonction de *professionnalisation* à la *justification méthodologique*. Ce discours esquisse l'image de professionnels autonomes, à la remorque de personne ou de quoi que ce soit (ex. : la police, la justice), détenant la compétence de déterrer des scandales d'intérêt public.

5.2.3 Le soi journalistique

Le cas #1 (ch. 4) a mis en relief la manière dont les journalistes se saisissent d'événements pour ré-affirmer leur *soi journalistique* publiquement : une identité professionnelle, à la fois individuelle et commune à la plupart de ceux qui se disent *journalistes*. Ici encore, le répertoire du *soi journalistique* s'appuie sur une stratégie de « self-assertion »

²⁵⁷. Propos de Marie-Maude Denis, animatrice de l'émission *Enquête* (Radio-Canada), à la Commission Chamberland, cités par Duchaine (*Le JdeM*, 16 juin 2017a).

associée à la littérature sur le « *paradigm repair* » (voir ch. 2) : une défense passionnée de certaines dimensions du paradigme journalistique, en prévention ou en réaction d'interrogations extérieures sur la capacité des journalistes d'être à la hauteur de ces dimensions (Thomas & Finneman, 2014; Ogbebor, 2020). Les dimensions du paradigme défendues ici concernent l'engagement des journalistes envers leur rôle de chien de garde de la société²⁵⁸, la croyance voulant que les journalistes doivent s'effacer derrière l'actualité qu'ils couvrent (*l'effacement*) et leur jugement professionnel. Pour cette analyse, nous nous concentrerons essentiellement sur Patrick Lagacé, qui, pour des raisons évidentes, a consacré le plus d'écrits au sujet.

5.2.3.1 Le rôle de chien de garde de la presse

Quand il est révélé que les surveillants du pouvoir ont été surveillés, l'engagement paradigmatique des journalistes à occuper un rôle de chien de garde en société²⁵⁹ est ébranlé. Il l'est d'autant qu'il menace la confiance des sources dont ils ont besoin pour investir pleinement leur mission de quatrième pouvoir. Les premières réactions de Lagacé à l'affaire prennent alors des accents de « *self-assertion* », où s'exprime une défense de cette mission normative et de cet axe traditionnel de légitimation de l'autorité journalistique (Norris, 2014) (détails au ch. 1) :

Cette affaire n'a rien à voir avec Patrick Lagacé, le gars. Elle a tout, absolument tout, à voir avec le métier que je fais. Un métier dont on dit qu'il est impopulaire. Un métier dont on dit même qu'il est en voie de disparition. C'est pourtant un métier qui est la cible de bien sales manœuvres pour qu'il ne dérange pas trop, trop la marche triomphale des plans de communications... La preuve, le SPVM a décidé d'être le premier corps de police canadien à obtenir formellement le droit d'espionner un journaliste ! Le métier doit encore avoir quelque importance...²⁶⁰

²⁵⁸. Nous avons précédemment subsumé ce rôle dans l'engagement de la presse envers la démocratie (ch. 4). Nous lui accordons ici une pleine attention pour distinguer les discours qui célèbrent la capacité du journalisme à *faire bouger les choses*, à travers sa fonction de contre-pouvoir (voir section 5.2.3.1), des discours qui focalisent sur l'apport du journalisme à l'infrastructure démocratique en société (voir section 4.2.3.2, ch., 4).

²⁵⁹. La métaphore du chien de garde (« *watchdog journalism* ») est l'une des plus persistantes du champ discursif relatif au journalisme. Elle renvoie historiquement à une conception « libérale » du journalisme, laquelle pose que cette discipline trouve sa pleine utilité lorsqu'elle agit, au nom de la société civile, comme un contre-pouvoir indépendant aux pouvoirs exécutifs, législatifs et judiciaires (Norris, 2014).

²⁶⁰. Lagacé (*La Presse*, 1^{er} novembre 2016).

Le propos évoque ce qu’écrit Lischka (2019, 2021) sur les *récits de survie* (« survival narratives ») qu’ont construits les journalistes américains durant la présidence de Donald Trump aux États-Unis. Ces discours ont interprété la crise épistémique du champ journalistique (ex. : le réquisitoire du président contre les *fake news*), non pas comme l’indice d’une torpeur, mais comme la preuve d’une vivacité (Lischka, 2021). Ils ont permis aux reporters américains de se rappeler leur propre valeur (« worthiness »), « which serve[s] as basis for restoring epistemological authority in a self-celebratory way » (ibid., p. 13). De même, la surveillance policière est rationalisée comme le signe d’un « métier » bien vivant, et *in extenso*, d’un rôle de contre-pouvoir encore influent. Mieux, Lagacé invite ses collègues à s’enorgueillir d’une telle surveillance, de la même manière que les journalistes américains, durant la présidence Trump, ont porté les accusations de fausses nouvelles comme un badge d’honneur (Lischka, 2019).

Il ressort des travaux de Lischka (2019, 2021), par ailleurs, qu’à travers leurs *récits de survie*, les journalistes américains ont interprété la présidence Trump comme un appel renouvelé à pratiquer le *watchdog journalism*, et comme une crise de laquelle le journalisme ressortirait plus fort. La surveillance policière semble comprise par Lagacé de manière analogue :

[L]a meilleure réponse des journalistes aux entraves qu'on tente de mettre dans notre chemin est, bien simplement, de faire notre travail. De faire du journalisme. De continuer à rassurer nos sources, policières ou autres. Et de publier le résultat de nos enquêtes, de nos questions, de nos observations. Hier, j'ai parlé à des collègues journalistes, de vrais journalistes d'enquête. [...]. Savez-vous ce que ces journalistes m'ont dit ? C'est formidable : ils m'ont dit que leurs sources ont encore plus envie de parler depuis l'annonce de l'espionnage de mon téléphone par le SPVM²⁶¹. Donc, peut-être que la manœuvre de la police à Pichet [Philippe Pichet, directeur du SPVM au moment des faits] fera peur à certaines sources actuelles ou potentielles. Mais j'ai l'impression qu'elle va aussi réveiller des vocations courageuses qui trouvent que cela commence à bien faire. À nous, journalistes, de faire honneur à leurs confidences²⁶².

Le tout, dans l’extrait, semble dire que le paradigme journalistique va survivre pourvu qu’il redouble d’efforts dans la pratique de ses dimensions abîmées. En clair, si la situation a

²⁶¹. Notons que l’optimisme du passage paraît décalé au regard de tous les autres discours subséquents, qui confirmeront plutôt le tarissement des sources — voir par exemple Bellavance (*La Presse*, 16 février 2017).

²⁶². ibid.

porté préjudice à l’engagement des journalistes à s’acquitter de leur rôle de chien de garde en société, la meilleure réponse à cette atteinte est : davantage de journalisme chien de garde.

La stratégie du *récit de survie* redéfinit donc des événements négatifs à la faveur d’un récit dans lequel les journalistes peuvent se montrer combatifs face à l’adversité. Cette image du survivant projette une autorité plus grande qu’une posture de victime (*définition*). La stratégie redéfinit aussi la surveillance policière comme une source de fierté. Elle conforte une vision du journalisme comme détenant encore suffisamment d’influence en société — d’autorité, même — pour qu’on veuille surveiller ses activités (*légitimation*). Elle imprime l’idée selon laquelle l’engagement de la presse envers sa mission de quatrième pouvoir peut certes être déstabilisé, mais pas sérieusement altéré. Ce rôle, inextricablement lié aux prétentions d’autorité journalistique (Norris, 2014), survit à la crise et y survivra (*définition & légitimation*).

Nous percevons dans ces discours, en définitive, une fonction de *reculturation*, une autre visée métajournalistique que nous introduisons au modèle de Carlson (2016). Reposant sur le postulat que les journalistes forment une culture singulière, avec ses codes, principes, valeurs, etc. (voir ch. 2), la reculturation évoque un processus de ré-acquisition des journalistes de cette culture : la *reculturation*. L’ajout de cette fonction, dans l’arsenal théorique de l’étude du métajournalisme, permet de mieux prendre en compte des discours, comme ceux présentés ici, dans lesquels le domaine journalistique semble presque autant dialoguer avec lui-même qu’avec le public. Et se re-convaincre, chemin faisant, de son autorité en société (plus de détails au ch. 7).

5.2.3.2. L’effacement

Le *soi journalistique* passe aussi par une forme d’*effacement*, l’idée voulant que les journalistes ne doivent pas devenir l’actualité, mais s’effacer derrière elle. Certes, le journalisme n’échappe pas au narcissisme (ex. : dans la manière dont certains reporters se mettent en scène

dans les événements qu'ils rapportent) (Williams, 2004) ni à la recherche de célébrité (Olausson, 2018; Mellado & Hermida, 2021). Les journalistes s'effacent de moins en moins derrière l'actualité, comme l'ont conclu des travaux sur la subjectivité dans les comptes-rendus journalistiques (Brin et al., 2004; Gauthier, 2010; Moreau, 2019). Malgré cela, l'effacement incarne un idéal tenace du métier. Il est un élément du paradigme journalistique — et par extension du *soi journalistique*. Il a été ébranlé par l'« affaire Lagacé » et ses suites, alors que les journalistes se sont retrouvés, à leur corps défendant, au-devant de la scène médiatique.

Cette quête d'effacement s'exprime notamment ici à travers la *figure du héros récalcitrant* (« reluctant hero ») (Cacho, 2010, p. 72). La formule reflète le malaise de journalistes (ex. : reporters en zones de guerre) d'être salués pour leur courage — voire qu'on parle d'eux *tout court* — alors qu'ils ont le sentiment de n'accomplir que leur devoir de témoigner (ibid.). Pareillement, Patrick Lagacé se montre rétif à recevoir les mots d'empathie :

Quelques personnes ont souligné hier que j'étais courageux. Cessez, tout de suite, de grâce. Être journaliste en Russie, être journaliste américain qui couvre les rallyes de Trump et de ses partisans hargneux, être journaliste en Haïti : ça, c'est être courageux ! Je ne suis qu'un journaliste québécois syndiqué bien appuyé par son employeur et par ses collègues, un journaliste qui s'adonne à avoir été espionné par des policiers à courte vue. C'est tout. S'il y a du courage, ici, c'est celui des sources qui — dans la police et ailleurs — décident de parler à des journalistes, au risque de leur job et même de leur liberté. Saluez le courage de ceux-là²⁶³.

De même, lorsque Lagacé et *La Presse* reçoivent un prix soulignant leur contribution à la liberté de presse²⁶⁴, le chroniqueur maintient que ce prix « “récompense le travail des journalistes québécois qui ont beaucoup dérangé la police dans les dernières années” »²⁶⁵, une allusion aux *vrais héros* de l'histoire, les journalistes d'enquête. Il soutient que l'espionnage policier dont il a été victime « incarne les autres histoires d'espionnage qui ont suivi la sienne dans la foulée des

²⁶³. Lagacé (*La Presse*, 1^{er} novembre 2016).

²⁶⁴. Prix de la liberté de presse remis par le Comité canadien pour la liberté de la presse, un organisme à but sans lucratif engagé sur cette question, tant au Canada qu'à l'étranger. Dans Perron (*La Presse*, 3 mai 2017).

²⁶⁵. Patrick Lagacé cité dans Perron (*La Presse*, 3 mai 2017).

révélations de *La Presse* »²⁶⁶, comme une manière de s’auto-effacer de l’« affaire Lagacé ». Et il insiste pour que son histoire serve à « “parler de l’importance du journalisme, des sources, et de protéger légalement la relation privilégiée entre les journalistes et leurs sources” »²⁶⁷.

Une autre incarnation du *héros récalcitrant* se lit dans les paroles de la journaliste Marie-Maude Denis, le jour du dépôt du rapport du commissaire Chamberland. Elle atteste du sentiment délicat d’être sous les projecteurs; sentiment atténué toutefois par la noblesse de la cause : « Quand on parle de ces choses-là, les journalistes, on a toujours peur de se plaindre de nos petits problèmes de bureau qui n’intéressent personne. Mais dans le fond, on ne le fait pas pour nous, on le fait pour servir l’intérêt public et informer la population. »²⁶⁸

Ces discours témoignent, en résumé, d’une réaffirmation d’un principe du paradigme journalistique, et par extension, du *soi journalistique* : l’individualité des journalistes ne doit pas occulter l’actualité qu’ils rapportent. Le message semble destiné au champ journalistique, d’une part, qui se rappelle à lui-même un principe phare de sa culture journalistique (*reculturation*). Il paraît destiné au public, d’autre part, puisqu’il atteste d’une tentative d’interpeller l’opinion publique sur la gravité de l’enjeu (*interpellation*). Elle y procède en minimisant le préjudice personnel, au regard du préjudice subi par l’ensemble du champ journalistique ou par la population, et en minorant les honneurs individuels, au vu du mérite collectif, à savoir l’excellence des journalistes d’enquête québécois. Ces définitions de la situation s’arriment à la figure du *héros récalcitrant*, entre refus de la glorification et de la victimisation (*définition*). L’ensemble poursuit alors une visée de *légitimation* : il ne s’agit pas de faits divers personnels,

²⁶⁶. Propos de Patrick Lagacé paraphrasés par Perron (*La Presse*, 3 mai 2017).

²⁶⁷. *ibid.*

²⁶⁸. Marie-Maude Denis, citée dans Messier (*Radio-Canada*, 14 décembre 2017).

mais d'une histoire d'intérêt public. Un tel argument est de nature à renforcer l'autorité journalistique s'il est largement reconnu par le public, les gouvernements, etc.

Notons, enfin, que ces discours traduisent une forme de *pudeur corporatiste*, évoquée dans l'analyse des groupes de discussion du chapitre précédent (ch. 4). Elle est une rare admission de la crainte que les enjeux traités puissent être perçus comme des sujets d'initiés, qui ne sauraient être compris comme d'intérêt public par l'auditoire.

5.2.3.3 Jugement professionnel

Conscients peut-être que l'« affaire Lagacé » et ses suites ont pu soulever des questions sur leur gestion des sources anonymes (*Ont-ils mis en danger leurs sources? Les journalistes recourent-ils à ces sources trop facilement?*), les journalistes envoient des signaux rassurants sur cette gestion. Ces discours démontrent alors leur engagement paradigmatique à exercer le journalisme avec *jugement professionnel*. Un premier exemple est le récit que fait Patrick Lagacé des circonstances ayant mené aux premières surveillances du SPVM envers lui en 2015 :

Pourquoi me parle-t-on ? Parce qu'on n'a pas confiance dans le processus en place, au SPVM. On croit la direction trop proche du pouvoir politique, surtout depuis que Denis Coderre [maire de Montréal entre 2013 et 2017] occupe la mairie. On croit impossible que le SPVM puisse même enquêter sur une affaire impliquant le maire. Vrai, faux ? C'est la perception. J'écoute. Je lance des coups de sonde. Je ne sais trop quoi faire de ça. Puis, quelque part dans cet automne, je reçois copie du ticket [une contravention donnée à Denis Coderre pour une plaque d'immatriculation impayée, dont des sources policières soupçonnent qu'elle ait été annulée suivant l'ingérence du maire dans le dossier]. Et une photo de l'écran noir qui montre le cheminement du constat 786 218 204 dans le système. Je vérifie discrètement. Les interprétations diffèrent. Il n'y a pas de consensus, chez ceux que je consulte. Je suis dubitatif, même si « Denis Coderre a fait annuler un de ses tickets de circulation, une fois élu » serait une sacrée bonne histoire. Mais souvent, les « bonnes histoires » ne le sont pas. Le 17 décembre 2014, j'envoie un courriel à la nouvelle attachée de presse du maire, Catherine Maurice. Je lui demande si M. Coderre a payé ce constat de 444 \$, oui ou non. Les vacances de Noël arrivent. Est-ce avant, est-ce après, je ne m'en souviens pas, mais je me souviens de ceci : je fais mon lit sur cette histoire après avoir parlé à un gradé qui connaît bien ces codes. Et pour lui, c'est clair : M. Coderre l'a payé, son ticket. « INEXISTANT » ne signifie pas que le constat n'a pas été payé. Je choisis de ne pas écrire là-dessus. Dans ma tête, je classe cette histoire dans la catégorie « scoop qui se dégonfle, une fois les vérifications faites ». Plusieurs mois plus tard, j'apprends qu'après mon courriel du 17 décembre à l'hôtel de ville, une enquête criminelle a été déclenchée par le SPVM pour savoir qui m'a parlé²⁶⁹.

²⁶⁹. Lagacé (*La Presse*, 7 novembre 2016).

Au lieu de précipiter la publication d'informations provenant de sources anonymes, Lagacé « écoute », « lance des coups de sonde », « consulte », « vérifie ». Sa prudence esquisse l'image d'un professionnel au jugement aiguisé, qui ne succombe pas aux sirènes d'une « sacrée bonne histoire » sans avoir suivi au préalable une démarche rigoureuse de vérification. Une même démonstration de *jugement* est visible dans le compte-rendu d'un congrès de la FPJQ, quelques semaines après les premières révélations de journalistes épiés :

Paradoxalement, si tous soulignaient l'importance de leur protection [des sources journalistiques], les invités ont beaucoup mis l'accent sur le fait qu'il ne fallait pas accorder l'anonymat pour de mauvaises raisons. « Une source ne peut être confidentielle parce qu'elle a peur d'avoir l'air fou. Ou qu'elle craint d'embarrasser ses proches », a résumé Katia Gagnon de *La Presse*. Pour Daniel Leblanc, [alors] du *Globe and Mail*, une source anonyme ne devrait pas trop souvent être présente dans un article, mais surtout servir d'éclaireur au journaliste. Ces gens nous permettent de poser de meilleures questions. Pour Jean-Philippe Pineault [alors] de *La Presse Canadienne*, « c'est important pour le public de savoir qui témoigne. Ça donne du contexte et de la crédibilité »²⁷⁰.

Dans l'extrait et le précédent, la démonstration de jugement professionnel sert de rare et nécessaire rééquilibrage du discours sur son versant autonomie, dans un corpus qui, autrement, focalise sur la dépendance du journalisme aux sources anonymes. Elle apparaît, autrement dit, comme la négociation d'une contradiction inhérente au journalisme (« disobedient dependence », qui, d'un côté, dépend des sources (officielles, anonymes) pour asseoir son influence en société, et de l'autre, doit cultiver la distanciation par rapport à celles-ci, l'autonomie étant un ingrédient-clé de la projection d'autorité (Eason, 1988, p. 221). D'intérêt, en outre, est l'idée sous-entendue, dans le second extrait, voulant que le jugement en ces matières doive prendre en compte les effets pervers de l'anonymat des sources (ex. : perte de « crédibilité » possible aux yeux du public). Il est l'un des rares passages plus critiques sur l'utilisation de telles sources.

Le jugement se déduit aussi d'un dossier spécial de *La Presse*²⁷¹, dans lequel des reporters répondent à quelques questions sur le métier. Concernant les canaux par lesquels les

²⁷⁰. Papineau (*Le Devoir*, 21 novembre 2016).

²⁷¹. Intitulé « *Les journalistes vous répondent* » (Renaud, Péloquin & Duchaine, *La Presse*, 1^{er} janvier 2018).

journalistes obtiennent leurs sources anonymes, Daniel Renaud insiste plutôt sur le fait que le « plus dur » n'est pas de les trouver, mais « d'entretenir la relation, de façon sécuritaire ». Il souligne qu'en dépit de la loi fédérale de 2017, la « meilleure protection pour une source est le journaliste lui-même, la façon dont il écrit ou parfois n'écrit pas ». Quant à savoir si les médias paient leurs sources, Tristan Péloquin se montre catégorique : « jamais ». Cela pourrait « créer une apparence de conflit d'intérêts » ou « distordre l'information que cette dernière [une source] souhaite transmettre », sans compter que cela est en contravention avec le « Guide de la déontologie de la Fédération professionnelle des journalistes » et le « code déontologique du Conseil de presse du Québec ». Quant à la manière, finalement, dont les journalistes vérifient quelles sources « sont vraiment fiables », la journaliste Gabrielle Duchaine écrit :

Règle générale, lorsque des sources anonymes sont en jeu, les journalistes doivent en avoir un minimum de trois différentes avant de publier l'information. Pour toutes sortes de raisons, certains dossiers exigent davantage de sources encore. Dans leur enquête sur Éric Salvail [animateur de télévision accusé d'agressions et d'inconduites sexuelles, acquitté d'un procès pour agression sexuelle, séquestration et harcèlement en 2020], mes collègues ont parlé à quelque 40 sources et ont publié les témoignages de 11 d'entre elles. Dans un souci de crédibilité, *La Presse* encadre par une série de règles l'utilisation des sources confidentielles par ses journalistes. En voici trois : « L'utilisation de la source anonyme ou de témoignages anonymes est un dernier recours et devrait être exceptionnelle. On doit tout faire pour vérifier la véracité des faits évoqués par la source. Au lecteur, on doit expliquer pourquoi on a accordé l'anonymat et en quoi la source est crédible ».

À travers ces exemples, les journalistes servent un rappel public que la gestion des sources est encadrée par des codes de déontologie et soutenue par des règles de contre-vérification. N'empêche, les extraits attestent également de l'importance du jugement individuel. La précision sur le nombre total de sources sollicitées pour l'enquête sur Éric Salvail (« 40 »), et le nombre de témoignages finalement publiés parce que suffisamment crédibles (« 11 »), donne une impression favorable du jugement des reporters impliqués dans l'enquête. De même, le reporter d'enquête Daniel Renaud, cité plus tôt, sous-entend qu'aucune réglementation ne peut remplacer le bon sens d'un journaliste consciencieux, qui sait peser les conséquences de ses actes.

L'autorité journalistique est indissociable de la perception, par autrui, que les produits du journalisme semblent légitimes (Zelizer, 2017). En mettant de l'avant leur jugement professionnel dans leur gestion des sources anonymes, les journalistes re-professionnalisent leur image publique, comme pour prévenir ou chasser la perception qu'ils aient pu manquer de discernement en l'espèce (*professionnalisation*). De plus, ils envoient le signal que l'actualité qu'ils produisent avec ces sources est fiable, légitime et qu'ils méritent, en conséquence, une reconnaissance de leur autorité en information (*légitimation*). Notons, toutefois, qu'il s'agit d'une définition choisie du jugement professionnel. L'on pourrait y confronter une définition autre qui commanderait, au contraire, un usage plus exceptionnel de telles sources, permettant aux publics de mieux juger de la crédibilité des personnes citées (Bernier, 1994).

5.2.4 La croisade

Le répertoire de la *croisade* désigne un discours dans lequel les journalistes font campagne auprès d'autres acteurs de la société pour leurs revendications. Le répertoire poursuit ici des visées métajournalistiques de *promotion*, dans la mesure où le champ journalistique promeut une commission d'enquête publique, une révision des lois sur le secret des sources journalistiques et des procédures encadrant la délivrance de mandats de surveillance à l'endroit de journalistes, etc.; de *définition*, puisqu'il y définit le type de commission qu'il désire, les lois nécessaires pour remédier à la situation, etc.; et de *légitimation*, au sens de revendications à la hauteur de l'importance que le champ s'accorde en société.

5.2.4.1 Pour une commission d'enquête publique

Sitôt l'« affaire Lagacé » révélée, la presse rapporte les demandes de la FPJQ pour une commission « “d'enquête publique sur l'octroi des mandats de surveillance concernant les

journalistes” »²⁷². La FPJQ estime qu’il s’agit d’un passage obligé pour « connaître l’ampleur de la surveillance des journalistes par les différents corps policiers » et ainsi « rétablir l’essentiel climat de confiance qui peut inciter les divulgateurs à parler à un journaliste »²⁷³.

Les mois précédant la Commission Chamberland donnent alors lieu à des discours définitoires sur comment cette commission devrait opérer (*définition*) :

En ce sens, nous nous attendons à ce que ce ne soit pas des policiers qui enquêtent sur le travail... policier. Il est donc important que la commission ait un département d'enquête composé de personnes indépendantes afin de savoir comment les dérapages policiers ont pu se produire. Cette enquête ne peut pas être dirigée seulement par des policiers ou d'ex-policiers. Faire un tel choix pourrait dénaturer le mandat initial. On doit plutôt faire appel à des personnes qui ont une solide expérience en enquête journalistique ainsi qu'une forte sensibilité aux préoccupations des journalistes. On parle donc ici d'impliquer dans vos effectifs des journalistes ou d'anciens journalistes²⁷⁴.

L’extrait perpétue la conviction historique du champ journalistique qu’aucune autre institution ne sait mieux que lui comment traiter ses enjeux (Ogbebor, 2020). Par ailleurs, l’auteur, un ex-directeur de l’information de *Radio-Canada*, s’inquiète d’un conflit d’intérêts policier, mais pas du conflit d’intérêts journalistique qu’implique sa proposition. Au-delà du *casting*, les discours définissent l’ampleur souhaitable de cette commission et ses interdicts :

« Le défi est grand parce qu'il faudra aussi s'intéresser aux journalistes, sans les forcer à dévoiler leurs sources pour faire avancer ladite enquête » souligne M. [Brian] Myles. Il faudra faire attention de ne pas faire dans cette commission ce que la police a fait depuis quelques années, c'est-à-dire s'intéresser de trop près à nos sources ».²⁷⁵

[L]es travaux de la commission ne doivent surtout pas déborder sur une analyse exhaustive de la pratique journalistique. Ce n'est pas l'objet de cette commission. On pourra toujours examiner la pratique journalistique en d'autres lieux, mais pas à votre commission. L'objectif y est essentiellement d'analyser et de questionner la pratique policière à l'égard de la protection des sources journalistiques, comme le précise son mandat²⁷⁶.

Il ne faut pas que la commission vire en une enquête sur les pratiques journalistiques ou en un procès des journalistes. C'est de la protection des sources qu'il s'agit. Le mandat est clair : faire la lumière « sur les cas de surveillance et de perquisition de journalistes »²⁷⁷.

²⁷². Propos cités de la FPJQ par Corriveau, Bélair-Cirino & Sioui (*Le Devoir*, 1^{er} novembre 2016).

²⁷³. Propos résumés dans Orfali (*Le Devoir*, 3 novembre 2016).

²⁷⁴. Lettre ouverte de l’ex-directeur de l’information de *Radio-Canada*, Alain Saulnier (*La Presse*, 24 janvier 2017).

²⁷⁵. Le directeur du *Devoir*, Brian Myles, cité dans un texte non-signé de *Radio-Canada* (3 novembre 2016).

²⁷⁶. Lettre ouverte d’un ex-directeur de l’information de *Radio-Canada*, Alain Saulnier (*La Presse*, 24 janvier 2017).

²⁷⁷. Une chronique d’Yves Boisvert (*La Presse*, 25 janvier 2017).

Tous ces discours définitoires peuvent être interprétés comme une démonstration de l'autonomie journalistique, le champ journalistique voulant esquisser lui-même — et pour lui-même — les contours de la commission d'enquête. La perception d'être autonome constitue un pilier de l'autorité journalistique (Örnebring, 2020). De surcroît, comme l'illustrent les propos sur l'exclusion des « pratiques journalistiques » des travaux de la commission, ces discours peuvent être perçus comme voulant éloigner toute critique sur l'utilisation des sources anonymes — critiques qui terniraient plus que consolideraient l'autorité journalistique.

Durant la période d'échantillonnage, une voix du milieu, néanmoins, met en garde contre la « tentation corporatiste » de s'ingérer dans le fonctionnement de la commission d'enquête :

Depuis le début de ce qui est devenu « l'affaire Lagacé », il y a une chose que nous, journalistes, avons généralement négligé de dire : nous sommes tous en conflit d'intérêts dans ce dossier. Un conflit inévitable, comme le fait d'être parent et de parler d'éducation. Mais un conflit quand même. Qui devrait nous mettre en garde contre nous-mêmes. [...]. Il n'en reste pas moins que les médias, même si c'est au nom du « droit du public à l'information » qu'ils veulent protéger leurs sources, sont ici juge et partie. [...]. On ne peut pas demander à des arpenteurs-géomètres d'écrire les articles à notre place. Mais soyons tout de même conscients qu'on parle de nos collègues de travail, de nos amis souvent. Nous qui dénonçons dans des bruits de fanfare les conflits d'intérêts, même apparents, du moindre décideur, serions bien mal venus d'exiger une sorte d'exception. Autant il faut défendre les principes fondamentaux de notre profession, autant il faut éviter d'avoir l'air d'abuser de notre position²⁷⁸.

Cet extrait d'Yves Boisvert de *La Presse* est le seul du corpus où un journaliste réfléchit aussi ouvertement aux perceptions que peuvent susciter les demandes journalistiques et aux contradictions qu'elles soulèvent (ex. : dénoncer les conflits d'intérêts des autres, mais pas ceux du milieu journalistique) — l'expression d'une *pudeur corporatiste* au contraire très marquée dans les propos des journalistes des groupes de discussion (voir sections 4.3 & 5.3)

5.2.4.2 Pour une meilleure protection des sources et des journalistes

Suivant l'accord du gouvernement du Québec pour une commission d'enquête publique, la *croisade* se porte sur une modification des codes de procédure civile et pénale incluant la

²⁷⁸. Boisvert (*La Presse*, 25 janvier 2017).

protection des sources et du matériel journalistique. L'on suggère même que ce privilège soit inscrit dans les chartes des droits et libertés²⁷⁹. Ces revendications s'accompagnent encore de discours définitoires, à propos, cette fois, de qui peut se qualifier de journaliste et ainsi se prévaloir du privilège de la protection des sources (*définition*). Les patrons de presse appellent le gouvernement fédéral à ce que ces « définitions » demeurent « vagues », « pour n'exclure personne et s'adapter à la réalité toujours changeante du milieu journalistique ». « Ils [les patrons de presse] suggèrent de préciser qu'un journaliste aurait ce métier comme "occupation principale et rémunérée" »²⁸⁰. Suivant l'adoption de la loi fédérale sur la protection des sources, les revendications cèdent le pas aux demandes d'une loi similaire au Québec.

S'y ajoutent, par ailleurs, des revendications pour un « contrôle judiciaire accru des forces policières »²⁸¹. L'on suggère en ce sens la présence d'un « "ami de la cour" » lorsqu'un policier demande un mandat de surveillance à un juge, à savoir un avocat spécialisé dans les causes médiatiques et pouvant plaider en tout temps la liberté de la presse et le droit du public à l'information²⁸². L'on souhaite aussi que les policiers actuels ou futurs suivent des « formations spécialisées » sur les « demandes d'autorisation judiciaire »²⁸³, afin qu'ils comprennent mieux ce qu'ils sont en droit ou non de faire pour les obtenir et les implications démocratiques de surveiller un journaliste. Le discours des journalistes, en substance, est que toute intrusion policière envers un journaliste devrait être interdite, sauf circonstances exceptionnelles.

²⁷⁹. La FPJQ, citée dans Lévesque (*Le Devoir*, 12 septembre 2017). À noter que les lois fédérales et provinciales ne sont pas allées aussi loin qu'inscrire le privilège du secret des sources dans les chartes des droits et libertés.

²⁸⁰. Propos paraphrasés par Vastel (*Le Devoir*, 16 février 2017).

²⁸¹. Myles (*Le Devoir*, 14 avril 2017).

²⁸². Suggéré par Patrick Lagacé devant la Commission Chamberland, cité dans Duchaine (*Le JdeM*, 16 juin 2017b).

²⁸³. Propos paraphrasés de représentants du *Devoir* et de Québecor, dans Lévesque (*Le Devoir*, 12 septembre 2017). Pareille demande se retrouve dans une chronique de Josée Legault du *JdeM* (4 novembre 2016) et dans une lettre ouverte de plusieurs directeurs de l'information (Trottier, *La Presse*, 23 mai 2018).

S’agissant d’autorité journalistique, il importe d’en contempler la nature relationnelle, c’est-à-dire la manière dont les journalistes dictent les relations qu’ils cultivent avec le monde extérieur pour arriver à cette reconnaissance d’autorité (Carlson, 2017). Le répertoire de la *croisade* consiste en une tentative semblable du champ journalistique d’amener les acteurs hors-journalistiques à lui reconnaître la légitimité de la confidentialité des certaines sources, et un statut particulier face à la police et aux cours de justice dont peu de domaines professionnels peuvent se targuer, en insistant pour que l’État légifère en l’espèce. Du reste, l’autorité du journalisme se trouve élargie ou restreinte selon le cadre légal dans lequel il évolue (ibid.). Ici, la *croisade* conçoit une commission d’enquête devant garder à distance tout élément susceptible d’entacher l’image des journalistes (ex. : les « pratiques journalistiques »). Elle définit, en outre, une législation destinée à gêner le moins possible le recours aux sources anonymes, une méthode de laquelle le journalisme tire une part de son autorité (voir section 5.2.2). En résumé, la *croisade* fait la *promotion* de revendications, dont les *définitions* semblent taillées sur mesure pour préserver ou renforcer l’autonomie et l’autorité journalistique (*légitimation*).

5.2.5 Le blâme

Sans surprise, les autorités policières et judiciaires concentrent sur elles leur lot de discours réprobateurs. À telle enseigne qu’il convient de désigner le *blâme* comme un répertoire interprétatif — précisément, le blâme d’ignorance, de dysfonctionnement et de soumission.

5.2.5.1 Ignorance

Le blâme d’ignorance revient fréquemment dans le discours métajournalistique, en référence au manque de culture civique et journalistique de certains services de police ou acteurs de l’appareil judiciaire. La surveillance de journalistes témoignerait à quel point le SPVM ou la

SQ ne « compren[nent] pas grand-chose au rôle d’une presse libre dans notre démocratie »²⁸⁴, ni au rôle que jouent les médias pour « s’assurer que nos institutions — la police, la classe politique, le judiciaire — aient des comptes à rendre à la population »²⁸⁵.

Les juges de paix ne sauraient guère plus éduqués. Ils ignorent « ce qu’est un contrepoids [comme le journalisme] dans une démocratie constitutionnelle », déplore le chroniqueur judiciaire Yves Boisvert²⁸⁶. « On se demande quelle compréhension ils [les juges de paix] ont de la liberté de presse »²⁸⁷, de renchérir le président de la FPJQ de l’époque. Et lorsque la juge en chef de la Cour du Québec se porte publiquement à leur défense, l’institution se trouve accusée à son tour de posséder une « piètre connaissance de la liberté de presse » et « des enjeux sous-jacents au scandale de surveillance des journalistes d’enquête les plus réputés de la profession »²⁸⁸. Cette perception d’ignorance des juges de paix est appuyée par des personnalités respectées, sollicitées comme *arguments d’autorité*. Pour l’ancien président du Conseil de presse du Québec et ex-juge John Gomery, qui « a présidé la commission d’enquête sur le scandale des commandites qui portera son nom dans les livres d’histoire », ces « “bureaucrates” » n’ont pas « “la formation qu’on aimerait voir dans un système de justice” »²⁸⁹. Plus mesuré, l’ancien premier ministre du Québec et avocat, Lucien Bouchard (1996-2001), estime qu’« on pourrait penser que ça [l’autorisation des mandats] devrait être réservé à des juges de palier supérieur »²⁹⁰.

²⁸⁴. Patrick Lagacé, au sujet du SPVM, cité dans Corriveau, Bélair-Cirino & Sioui (*Le Devoir*, 1^{er} novembre 2016).

²⁸⁵. George Kalogerakis, directeur de l’information au JdeM, cité dans Orfali (*Le Devoir*, 3 novembre 2016).

²⁸⁶. Boisvert (*La Presse*, 31 octobre 2016).

²⁸⁷. Jean-Thomas Léveillé, président par intérim de la FPJQ au moment des faits, cité dans Déry (*Le JdeM*, 1^{er} novembre 2016).

²⁸⁸. Lucie Rondeau, blâmée dans un éditorial de Brian Myles (*Le Devoir*, 20 novembre 2017).

²⁸⁹. Cité dans Teisceira-Lessard & Péloquin (*La Presse*, 2 novembre 2016).

²⁹⁰. Cité dans Gagnon (*La Presse*, 10 novembre 2016).

Spécifiquement, le discours s'étonne de la méconnaissance des autorités judiciaires²⁹¹ et policières de la jurisprudence de la Cour suprême en faveur des journalistes, comme en témoigne longuement un bilan de Radio-Canada sur les premiers mois de la Commission Chamberland :

La Cour suprême a prononcé plusieurs jugements devant servir à encadrer les pratiques policières dans les cas où un média est concerné. L'arrêt Lessard, prononcé en 1991, et les arrêts *Globe and Mail* et *National Post*²⁹², en 2010, marquent des jalons importants à ce sujet. Pourtant, la quasi-totalité des policiers entendus par la commission ignoraient ces jugements. Le premier du lot, Normand Borduas, a dit d'emblée qu'il ignorait ces trois jugements lorsqu'il a rédigé des affidavits dans pas moins de quatre enquêtes qui ont touché des journalistes. Il soutient qu'un procureur de la Couronne l'a informé de certains de ces aspects particuliers dans la deuxième moitié de 2016 seulement. L'enquêteur de la Sûreté du Québec, André Thériault, qui a fait saisir l'ordinateur du journaliste Michaël Nguyen du *Journal de Montréal* lors d'une enquête ouverte après une plainte du Conseil de la magistrature, a soutenu pour sa part que les arrêts Lessard et *Globe and Mail* lui disaient « vaguement quelque chose ». Son collègue Pierre-Antoine Côté, qui a mené des perquisitions visant le journaliste Éric Yvan Lemay du *Journal de Montréal*, soupçonné d'avoir volé des documents médicaux dans le cadre d'un reportage, a dit avoir pris connaissance de l'arrêt Lessard dans le cadre de son enquête, mais sans plus. Il ne connaissait pas les deux autres décisions²⁹³.

5.2.5.2 Apparence de dysfonctionnement

Un blâme affligeant les services policiers, surtout le SPVM, concerne leur caractère dysfonctionnel allégué. « Dans les officines [de la police], c'est *House of Cards* rencontre *Game*

²⁹¹. Voir Myles (*Le Devoir*, 20 novembre 2017) ; Jean-Thomas Léveillé, président de la FPJQ par intérim, cité dans Déry (*Le JdeM*, 1^{er} novembre 2016) ; ou Boisvert (*La Presse*, 31 octobre 2016).

²⁹². L'arrêt Lessard renvoie à un jugement de la Cour suprême suivant une perquisition policière au siège social de *Radio-Canada* à Montréal, en 1991, pour y rechercher des bandes vidéo sur lesquelles l'on voyait la casse causée par des occupants d'un bureau de poste. La Cour suprême s'est rangée du côté des policiers; or, l'un des juges de l'époque a établi, dans son jugement, un test en neuf critères devant guider les juges dans l'octroi de mandats de perquisition ou de surveillance visant des journalistes (Ling, 2018). L'arrêt *National Post* concerne le combat du journal, au début des années 2000, pour faire annuler un mandat de perquisition dans ses locaux et une ordonnance d'assistance. Le combat suivait la volonté de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) d'enquêter sur un document, présenté par le *National Post* comme prouvant l'implication de l'ancien premier ministre du Canada, Jean Chrétien, dans un accord financier entre une banque fédérale, une société d'investissement de la famille Chrétien, et un hôtel endetté envers cette société situé dans la circonscription du premier ministre — accord soulevant un soupçon de conflit d'intérêts (« Shawinigate »). La GRC voulait expertiser le document dans l'espoir d'authentifier sa véracité et d'y retrouver des empreintes digitales ou des marques d'ADN de la source secrète à l'origine de son envoi au *National Post*. Le jugement de la Cour suprême a tranché en faveur de la GRC, et rappelé que la protection de la confidentialité des sources journalistiques n'est pas un droit absolu protégé par la constitution canadienne. Néanmoins, la Cour a aussi reconnu qu'un privilège du secret des sources devait exister s'il réunit quatre critères précisés dans son jugement (Boisvert, 2010). L'arrêt *Globe and Mail*, quant à lui, fait suite au jugement de la Cour supérieure du Québec, donnant raison à une firme publicitaire impliquée dans le scandale des commandites, et intimant au journaliste du *Globe*, Daniel Leblanc, de révéler l'identité de sa source l'ayant aiguillé sur la gestion corrompue du programme de commandites (voir notes de bas de page #246). L'arrêt reconnaît « qu'il existe au Québec une protection des sources des journalistes sous l'égide du droit civil » et précise donc que le test en quatre critères établis dans l'arrêt *National Post* pour déterminer la justesse de préserver la confidentialité d'une source dans une affaire criminelle doit aussi s'appliquer aux litiges civils (Leblanc et al., 2011, p. 24).

²⁹³. Messier (*Radio-Canada*, 21 juin 2017).

of Thrones »²⁹⁴. Ce dysfonctionnement découlerait de leur « paranoïa » par rapport aux fuites médiatiques dans leurs rangs. Une paranoïa les incitant à concentrer leurs efforts dans la « chasse aux sources » journalistiques, tout en « refusant à [leurs] enquêteurs les ressources pour traquer [d']authentique[s] danger[s] public[s] »²⁹⁵. Une paranoïa les menant à déployer des « manœuvres clownesques » et à inclure des « pitreries » tenant du « vaudeville » dans leurs déclarations justificatives de mandats de surveillance²⁹⁶. Le tout, pour « contrôler le message » et « projeter sur la place publique une image de normalité, alors qu'on sait très bien qu'elles sont dysfonctionnelles »²⁹⁷. Des articles documentent, par ailleurs, cette définition d'une police défaillante devant être « domptée »²⁹⁸, en recensant les « 10 autres situations qui ont embarrassé la direction de la police de Montréal au cours des cinq dernières années » (ex. : policiers vendant de l'information au crime organisé)²⁹⁹. Ou encore, les « enquêtes internes qui ont fait les manchettes »³⁰⁰ dans ce même service de police.

Le blâme de dysfonctionnement fonctionne de pair avec une délégitimation des « logiques policières » — une expression empruntée à l'un des participants des groupes de discussion, en référence à une vision des événements focalisée sur le point de vue journalistique au détriment du point de vue policier (voir section 5.3.4.2). Certes, la Commission Chamberland a accordé une place prépondérante aux auditions des forces de l'ordre, desquelles les médias ont rapporté les arguments invoqués pour défendre le bien-fondé de rechercher les auteurs de fuites médiatiques dans leurs services et de mener des écoutes électroniques à l'endroit de journalistes

²⁹⁴. Lagacé, cité dans Therrien (*Le Soleil & La Presse*, 7 novembre 2016). En allusion à deux séries télévisées où les jeux d'intrigues, les mensonges et les trahisons sont à l'avant-plan.

²⁹⁵. Lagacé (*La Presse*, 19 mai 2017).

²⁹⁶. Myles (*Le Devoir*, 16 juin 2017).

²⁹⁷. Myles cité dans Non-signé (*Radio-Canada*, 3 avril 2017).

²⁹⁸. Marissal (*La Presse*, 2 novembre 2016) dans une chronique intitulée « Dompter la police ? ».

²⁹⁹. Renaud (*La Presse*, 2 novembre 2016).

³⁰⁰. Proulx (*Le JdeM*, 22 février 2017).

(ex. : elles contreviennent au serment policier en fait de confidentialité de la preuve, de respect des codes de déontologie, etc.). Nous ne nous prononçons pas sur la justesse des arguments, mais soulignons simplement qu'ils sont systématiquement moqués, dans les éditoriaux ou les chroniques, et pointés comme indicatifs d'une culture policière dysfonctionnelle. Nulle part ne sont approfondies les raisons derrière l'exigence de loyauté policière et les implications d'en déroger. La part essentielle de secret dans les activités policières (Ericson, 1989) semble invariablement moins valable que la part revendiquée de secret dans le travail journalistique.

5.2.5.3 Soumission

Les juges de paix sont quant à eux blâmés pour leur vassalisation alléguée au pouvoir policier. Ainsi, le discours métajournalistique les dépeint comme des « robots »³⁰¹, des « imprimantes »³⁰², des « rubber stamps »³⁰³ ou des « machines distributrices de mandats de surveillance »³⁰⁴, en allusion à la facilité avec laquelle ils « apposent leur sceau comme un quasi-automatisme sur les demandes policières »³⁰⁵. Cette soumission les rendrait aveugles aux signaux d'alarme les plus évidents (« Des lumières devraient s'allumer quand l'État épie les médias »), et incapables de voir au-delà des tactiques policières, qui présentent de simples « fautes déontologiques » « dans les habits trop grands du droit criminel »³⁰⁶. Elle justifierait leur surnom de « petits juges », d'après Yves Boisvert de *La Presse*³⁰⁷.

³⁰¹. Boisvert (*La Presse*, 31 octobre 2016).

³⁰². *ibid.*

³⁰³. Expression du président de la FPJQ de l'époque, Stéphane Giroux, cité dans Corriveau (*Le Devoir*, 21 juin 2017).

³⁰⁴. L'ancien chroniqueur aujourd'hui politicien, Vincent Marissal (*La Presse*, 2 novembre 2016).

³⁰⁵. Dumont (*Le JdeM*, 2 novembre 2016).

³⁰⁶. Boisvert (*La Presse*, 20 novembre 2017).

³⁰⁷. Boisvert (*La Presse*, 31 octobre 2016).

En définissant les policiers comme ignorants ou dysfonctionnels, et les juges de paix comme soumis (*définition*), l'autorité journalistique paraît inévitablement rehaussée, par opposition à des institutions délégitimées; dépeintes comme indignes de l'autorité coercitive qui leur est conférée (*légitimation*). Cette recherche d'autorité par le *blâme*, par ailleurs, est à examiner à l'aune du concept de champs théorisé par Bourdieu (1984, 1996a, 1996b, 1996c, 2005) puis Winch (1997). Face à un champ policier duquel le champ journalistique est parfois très dépendant — la symbiotique relation entre journalistes et policiers qu'abordent plusieurs études (ex. : Parent, 1987; Chermark & Weiss, 2005; Wilson et al., 2011) — le *blâme* offre au journalisme l'occasion publique d'une re-démarcation de son espace sociologique. Elle renvoie une image d'autonomie qui renforce son autorité (*démarcation*).

5.2.6. Synthèse de l'analyse de discours sur les produits métajournalistiques

L'analyse de discours a fait ressortir trois répertoires interprétatifs (*menace, soi journalistique, croisade*) identifiés précédemment (ch. 4), et introduit deux nouveaux répertoires (*justification méthodologique & blâme*) (voir tableau 5.2.6.1). Chaque case du tableau 13 (voir p. 234) détaille les stratégies discursives et les arguments rattachés à un répertoire interprétatif, de même que les fonctions performatives d'autorité journalistique que semblent poursuivre ces stratégies et ces arguments.

Tableau 13: Répertoires interprétatifs, stratégies discursives et fonctions performatives d'autorité du cas #2

Répertoires interprétatifs	Stratégies discursives	Fonctions performatives d'autorité du discours métajournalistique
Menace : Dramatisation et présentation de l'enjeu comme comportant des éléments menaçants pour le champ journalistique et la société.	<i>Catastrophisme/Montée en généralité</i> lié aux dimensions du paradigme journalistique + « <i>You-Centeredness</i> »	<i>Définition</i> : Définir la situation comme une menace à l'engagement des journalistes envers la liberté de presse et la protection des sources journalistiques. Extrapoler ces menaces comme un risque pour le public (droit à l'information, démocratie, promesse d'une société intègre). <i>Interpellation</i> : Interpeller l'opinion sur la portée collective des enjeux. Transmettre le message qu'ils peuvent affecter <i>chaque lecteur</i> dans son droit à l'information avec des formes d'adresse directe au public (« you-centeredness »). <i>Légitimation</i> : Légitimer l'autorité que les journalistes s'arrogent en matière démocratique. Accroître cette légitimité en imprimant l'idée que les pertes du journalisme sont aussi des pertes pour la collectivité.
	<i>Catastrophisme/Montée en généralité</i> lié à d'autres enjeux sociaux	<i>Définition</i> : Définir la situation comme une menace à la vie privée et aux libertés individuelles de tous. <i>Interpellation</i> : Interpeller potentiellement davantage l'opinion, en attirant son attention sur les phénomènes inquiétants autres dont l'enjeu semble symptomatique. <i>Légitimation</i> : Accroître la légitimité de l'enjeu dans l'œil extérieur (public, gouvernements, etc.) en minimisant encore plus l'apparence d'une mobilisation corporatiste.
Justification méthodologique : Défense de méthodes au cœur du dispositif épistémologique journalistique	Cadrage prometteur (<i>sources as promising</i>) des sources anonymes et de leur recours	<i>Définition</i> : Définir le recours aux sources confidentielles de manière à mettre en exergue leurs effets bénéfiques pour la société (déterrement de scandales d'intérêt public qui resteraient autrement dissimulés). Définir uniquement les sources anonymes comme des <i>lanceurs d'alerte</i> altruistes. Définir l'usage des sources anonymes dans le cadre exclusif et noble du journalisme d'enquête. Définir comme médiocre le journalisme sans sources confidentielles. <i>Professionnalisation</i> : Donner à voir l'image de professionnels de l'information autonomes, à la remorque de personne ou de quoi que ce soit, capables de déterrer des scandales d'intérêt public. <i>Légitimation</i> : Légitime une méthode au cœur du dispositif épistémologique journalistique qui autorise des performances journalistiques mettant en valeur l'autorité des journalistes (ex. : journalisme d'enquête, possibilité de contourner les discours officiels des institutions, etc.).

Répertoires interprétatifs	Stratégies discursives	Fonctions performatives d'autorité du discours métajournalistique
Soi journalistique : Rappel des orientations normatives du journalisme, et de l'engagement du champ journalistique à exercer le journalisme selon ces orientations.	<i>Affirmation du soi journalistique</i> (« <i>self-assertion</i> »)	<i>Définition</i> : Définir une identité journalistique commune articulée autour de trois principes-clés du paradigme journalistique : l'engagement des journalistes envers leur rôle de chien de garde en société, leur devoir d'effacement de leur individualité derrière l'actualité, et leur obligation d'exercer le journalisme avec jugement professionnel. <i>Professionnalisation</i> : Projeter une image de professionnels de l'information, devant contrecarrer toute perception contraire. Redonner des garanties sur l'engagement redoublé des journalistes à faire du journalisme d'enquête, à ne pas laisser leurs histoires personnelles l'emporter sur les aspects collectifs du dossier, et à exercer un jugement professionnel sûr dans la gestion des sources anonymes. <i>Légitimation</i> : Défendre l'autorité journalistique qui repose en partie sur la perception des journalistes d'être capables de surveiller les pouvoirs en société, de s'effacer derrière l'actualité, et d'exercer un jugement professionnel sur les sources qu'ils utilisent. Envoyer le signal que l'information produite avec des sources anonymes est fiable et légitime parce que suivant des normes claires.
	<i>Récits de survie</i> (« <i>survival narratives</i> ») ***concernent l'engagement paradigmatique du journalisme envers leur rôle de chien de garde de la société)	<i>Définition</i> : Redéfinir les événements comme le signe d'une résurgence journalistique, et comme le tremplin symbolique pour un engagement renouvelé à pratiquer un tel journalisme <i>Reculturation</i> : Remobiliser le champ journalistique autour d'une dimension-clé de sa culture. <i>Légitimation</i> : Projeter une image de <i>survivant</i> qui suggère : une posture de force plutôt que de victime; un métier ayant encore suffisamment d'influence en société pour être surveillé; et un métier dont la mission de quatrième pouvoir peut être déstabilisée, mais pas inaltérée sérieusement. Projection, par corollaire, d'une image d'autorité en matière d'information. Permettre aux journalistes de se re-convaincre de leur autorité épistémique en information.
	<i>La figure du héros récalcitrant</i> (« <i>reluctant hero</i> ») ***concerne l'engagement paradigmatique des journalistes à effacer leur individualité derrière l'actualité	<i>Définition</i> : Minimiser le préjudice individuel subi ou les honneurs personnels reçus. Insister sur les torts collectifs engendrés par la situation, pour l'ensemble des journalistes ou pour la société. Insister sur le mérite collectif du champ journalistique en matière de journalisme d'enquête. <i>Reculturation</i> : Remobiliser le champ journalistique autour d'une dimension-clé de sa culture <i>Interpellation</i> : Interpeller l'opinion publique sur la gravité de l'enjeu, en martelant que celui-ci n'est pas une <i>histoire individuelle</i>, mais une <i>histoire d'intérêt public</i>.

CHAPITRE 5 – SURVEILLANCE POLICIÈRE DE JOURNALISTES

Répertoires interprétatifs	Stratégies discursives	Fonctions performatives d'autorité du discours métajournalistique
<i>Soi journalistique (suite)</i>	<i>La figure du héros récalcitrant (« reluctant hero ») (suite)</i>	<i>Légitimation</i> : Accroître la légitimité extérieure de l'enjeu en imprimant l'idée que les pertes du journalisme sont aussi des pertes pour le journalisme tout entier et la société.
<i>Croisade</i> : Campagne auprès de la société civile et du monde politique pour des réformes en lien avec le journalisme.		<i>Promotion</i> : Promouvoir auprès des gouvernements les intérêts particuliers du champ journalistique pour une commission d'enquête publique; la mise en œuvre de lois protégeant le secret des sources journalistiques; et pour une révision des procédures d'attribution de mandats de surveillance à l'encontre de journalistes.
		<i>Définition</i> : Définir le <i>casting</i> idéal pour la Commission Chamberland et ses domaines d'action souhaitables. Mettre à distance les critiques sur le recours aux sources anonymes. Prendre une emprise symbolique sur les problèmes et ses solutions. Définir un cadre légal favorisant au maximum la protection des sources anonymes, la pratique du journalisme d'enquête et l'autonomie journalistique. <i>Légitimation</i> : Convaincre les acteurs hors du journalisme de reconnaître la légitimité des sources anonymes, un statut privilégié face à la police et aux cours de justice, et une autorité en information, pour qu'ils modifient ou appuient des lois visant à préserver l'autonomie et l'autorité journalistique.
<i>Blâme</i> : Accablement, par le champ journalistique, d'un champ sociologique au sien.		<i>Définition</i> : Présenter les services de police comme ignorants (manque de culture civique et journalistique) et dysfonctionnels, et les juges de paix comme soumis au pouvoir policier (juges de paix)
		<i>Démarcation</i> : Re-démarrer l'autonomie du champ journalistique par rapport aux champs sociologiques de la police et de la justice. <i>Légitimation</i> : Délégitimer les motifs policiers (pour rechercher les auteurs de fuites médiatiques, pour surveiller les journalistes) en leur opposant l'accusation de culture policière dysfonctionnelle. Dresser un contraste entre les services de police, la justice et les journalistes qui rehaussent l'autorité de ces derniers.

Figure 3: Diagramme de Venn des répertoires interprétatifs du cas #2



Comme dans le ch. 4, nous utilisons un diagramme de Venn pour imaginer la distance conceptuelle entre les répertoires interprétatifs. Les répertoires de la *croisade* et du *blâme* se chevauchent, car certaines revendications pour un contrôle plus serré des autorisations judiciaires permettant la surveillance de journalistes (*croisade*) vont de pair avec une critique de l'ignorance de certains acteurs du monde policier et judiciaire sur ces sujets (*blâme*). De même, le positionnement du *soi journalistique* au carrefour de la *croisade*, de la *menace* et de la *justification méthodologique* n'est pas anodin. Le rôle de chien de garde de la presse est un élément-clé du *soi journalistique*, *menacé* par la surveillance policière des journalistes et de leurs sources, et dont la défense est un moteur de la *croisade* pour une protection législative des sources journalistiques. À l'opposé, des répertoires comme la *justification méthodologique* et le *blâme* sont situés aux extrémités du diagramme, du fait d'une parenté conceptuelle moindre.

5.3. Les groupes de discussion

Cette section renferme l'analyse descriptive et discursive de groupes de discussion³⁰⁸ sur la surveillance policière de journalistes et les sources confidentielles. Chaque sous-section exposera les réactions, similaires ou contrastées, des trois communautés interprétatives de l'étude (journalistes, politiques, usagers de médias) à des vignettes reflétant les arguments, stratégies discursives et répertoires interprétatifs du discours métajournalistique (analyse descriptive). Elle fera aussi ressortir les répertoires interprétatifs articulés par les participants en réaction aux thèmes de l'étude et au métajournalisme (analyse de discours). La section poursuit l'exploration de la dimension réception de la recherche et de la question qui s'y rattache : *comment diverses communautés interprétatives québécoises interprètent-elles le discours métajournalistique (revendications, arguments, etc.) des trois cas à l'étude (QR2) ?*

Précisons auparavant deux choses. D'une part, aucun des journalistes de l'échantillon pour le cas #2 n'a fait lui-même l'objet d'une surveillance policière — du moins, aucun d'entre eux n'a confessé une telle chose ou dit soupçonner en avoir été victime. D'autre part, les participants ont lu deux articles métajournalistiques³⁰⁹ en début de séance pour poser les bases de

³⁰⁸. Nous avons tenu un groupe de discussion avec les journalistes, un avec les politiques et un avec les usagers de médias. 8 journalistes (J2, J4, J5, J6, J7, J10, J11, J12), 5 politiques (P3, P5, P7, P9, P11) et 8 usagers de médias (U1, U6, U8, U9, U11, U12, U13, U14) ont participé à la séance de leur communauté interprétative respective dédiée au cas #2. Voir annexe E pour plus de détails.

³⁰⁹. Le premier artéfact (1047 mots) est un texte de Louise Leduc de *La Presse* (4 avril 2017), intitulé « *Premier jour d'audiences de la Commission Chamberland. Pas de sources, pas d'enquêtes, disent les patrons de presse* ». Il résume la première journée d'audiences de la Commission Chamberland, lors de laquelle les patrons de *La Presse*, de *Radio-Canada* et du *Devoir* exposent les dangers de la surveillance policière de journalistes sur les sources confidentielles et sur la capacité des médias d'exercer le journalisme d'enquête (répertoire de la *menace*). Il inclut également une défense passionnée du recours aux sources confidentielles, à savoir ses avantages pour les journalistes (ex. : contrecarrer la centralisation de l'information dans certaines institutions publiques) et ses bénéfices pour la société (« pas de sources, pas d'enquêtes ») (répertoire de la *justification méthodologique*). Il interroge, du reste, le caractère éthique de certains gestes posés par ces sources (ex. : accrocs à la déontologie), à travers les propos rapportés de l'avocat du SPVM, et contient la réplique d'un patron de presse minimisant la chose. L'article renferme, finalement, des propos rapportés d'un avocat criminaliste, donnant un aperçu de l'état du droit au moment des faits s'agissant de la protection des sources journalistiques et de l'étendue des pouvoirs policiers et judiciaires en matière d'écoutes électroniques. Le deuxième artéfact (588 mots) est un article de Hugo Duchaine du *JdeM* (16 juin 2017), titré « *Des enquêteurs de la SQ ont "deshonoré" leur profession* », et résumant l'audition de la journaliste d'enquête Marie-Maude Denis (*Radio-Canada*) devant la Commission Chamberland. Il contient une

la discussion. Si nous avions prévu d'exposer les participants aux vignettes immédiatement après la lecture, les réactions à chaud et particulièrement animées des journalistes nous ont convaincus de les laisser s'exprimer librement quelques minutes. Aussi, avant d'aborder les vignettes, résumons-nous les faits saillants de cette discussion.

5.3.1 Réactions à chaud des journalistes aux articles

JOURNALISTES

Je vais dire une horreur, mais ces articles-là m'ont rappelé comme j'étais agacée. Ça s'est beaucoup gargarisé dans les médias : « ah, moi aussi, j'en ai eu un qui a été espionné, pis moi aussi j'en ai un, pis chaque média brandissait le sien de journaliste qui avait été espionné. Pis c'était tellement catastrophique. « Pis toi, comment tu t'es senti quand tu t'es fait espionner? » Je trouvais que, par rapport aux horreurs de ce qui passe sur la planète, on s'était un peu trop regardé le nombril, nous les journalistes. (J4)

Le propos évoque ce que nous avons identifié plus tôt (ch. 4) comme le répertoire interprétatif de la *pudeur corporatiste*, soit un discours récurrent de craintes par rapport à l'image d'entre-soi que peut dégager le métajournalisme. À sa suite, J10 reconnaît que les journalistes québécois « en ont trop fait » sur l'« affaire Lagacé » et ses ramifications (« tous les médias voulaient avoir été espionnés pour se sentir *cool* »), mais qu'ils n'avaient pas le choix d'en parler vu son « essence démocratique ». Partageant cette ambivalence, d'autres estiment que le dossier aurait paru moins corporatiste si les médias avaient dédié plus de temps aux personnes ayant bénéficié d'enquêtes journalistiques par le passé (J7) ainsi qu'aux « points de vue de la sécurité publique » (J5). « Si ça avait été une chicane entre avocats et policiers », de renchérir J4, « on aurait laissé de la place aux avocats, pis de la place aux policiers. Sauf qu'ici, même si les journalistes avaient totalement raison, on n'a pas fait l'équilibre ». J5, quant à elle, conçoit que « l'emphase sur quelques personnalités » a sûrement déplu à une large part de l'auditoire :

réplique de Marie-Maude Denis à l'accusation selon laquelle les révélations des sources confidentielles nuiraient aux enquêtes policières. Denis y oppose l'autonomie du journalisme par rapport au temps judiciaire (répertoire de la *justification méthodologique*). Voir annexe N2 pour les artéfacts.

On est vus, les journalistes, comme faisant partie de l'élite, alors qu'on devrait contester les élites. Et on ne les défend pas suffisamment contre ces grands pouvoirs. Les gens veulent qu'on les défende, eux, pas qu'on se défende, nous, et c'est peut-être pour ça que les gens ont pu décrocher en lisant les articles sur l'affaire Lagacé (J2).

L'extrait illustre, pour le coup, une propension des participants à spéculer sur la réception du métajournalisme (répertoire des *publics imaginés*). Dans cette même veine, J10 dit percevoir deux types d'auditoires : l'un composé d'individus « qu'on idéalise en tant que journaliste, ceux qui cherchent la vérité et qui s'est intéressé [sic] aux histoires d'espionnage de journalistes », et l'un composé de « conservateurs, qui cherchent à entendre ce qu'ils veulent entendre », susceptibles de trouver les articles consultés « nombrilistes » et de ne pas s'en émouvoir. Pour finir, les articles font dire à J7 que « ça a fait beaucoup réagir les journalistes, mais je me demande si le grand public s'en est préoccupé ». « Je n'ai pas senti le public se soulever », d'ajouter J11. « Je pense qu'il y a un [sic] espèce de gouffre entre ce que le vrai monde pense de nous et ce que nous on pense de nous-même », abonde J4, « je crois que si j'étais ma voisine ou une travailleuse au salaire minimum, je serais pas interpellée par cette histoire-là. »

5.3.2 Menace & Justification méthodologique (vignette #1)



Sans le recours aux sources anonyme, il n'y aurait pas de journalisme. Cette première vignette n'est jamais invoquée telle quelle dans le discours métajournalistique. Les intervenants du discours parlent plutôt de l'impossibilité de pratiquer le *journalisme d'enquête* sans sources anonymes. Néanmoins, nous avons délibérément introduit l'énoncé sans mention au *journalisme d'enquête*, parce qu'il traduit un argumentaire implicite du répertoire de la *justification méthodologique* voulant que le recours aux sources confidentielles autorise les performances journalistiques les plus valorisées du métier (ex. : posture de chien de garde, possibilité d'aller au-delà des discours officiels, etc.); performances qui constitueraient, en quelque sorte, le *vrai* journalisme. Nous avons voulu vérifier si l'énoncé engendrerait chez nos participants une adhésion à l'idée qu'elle sous-entend, des distinctions entre *journalisme* et *journalisme d'enquête*, ou un rejet sur la base de son caractère hyperbolique.

L'énoncé renvoie secondairement au répertoire de la *menace*. L'on peut y lire en filigrane la peur d'une incapacité journalistique à produire le genre de journalisme qui consolide la démocratie ou la rend plus intègre, en conséquence du tarissement des sources anonymes.

JOURNALISTES (JOU)

Une première sous-communauté interprétative rejette l'énoncé, qualifié de « grossier » (J6), d'« exagéré » (J12) et de « faux » (J7). Une deuxième sous-communauté fait valoir que l'énoncé renferme « un peu de vrai » (J2). « Il y aurait beaucoup moins de bon journalisme à valeur ajoutée », d'affirmer un journaliste de presse écrite (J11), un avis partagé par J4 : « Il y aurait certainement moins de journalisme intéressant ». Si cette dernière interprétation ne fait pas l'unanimité, les participants s'entendent néanmoins sur une chose : la difficulté, voire l'incapacité de pratiquer du journalisme d'enquête significatif sans sources anonymes.

N'empêche, une participante conçoit qu'il soit malaisé pour le public de « conceptualiser » qu'il n'aurait « pas eu accès à certaines histoires si on n'avait pas eu de sources anonymes, alors que ces histoires ont été sorties publiquement au final » (J7). L'argument, en convient un autre, est peut-être un peu trop « hypothétique » ou « virtuel » pour qu'il soit réellement porteur : « Ce qu'on sait pas fait pas mal d'une certaine manière. » (J6)

POLITIQUES (POL)

Ici encore, le groupe se partage entre ceux qui y voient un propos excessif (P5, P7, P9) et ceux qui y décèlent « une forme de vérité » (P3, P11). Un dialogue illustre cette dissension, alors que les participants débattent d'une citation dans l'un des articles lus en début de séance³¹⁰.

P9 : Brian Myles [directeur du *Devoir*], je trouve qu'il exagère pas mal en disant que s'il n'y avait pas de sources anonymes en journalisme, on parlerait juste de la météo pis du score du Canadien [de Montréal]. La plupart des articles journalistiques citent des gens qui sont nommés, pis ça fait de la nouvelle quand même.

P7 : C'est vrai, je veux dire, prenez dix articles dans *La Presse* ou *Le Devoir*, ils ne font pas tous mention de « selon une source anonyme, voici ce que j'ai appris ». [...].

P3 : Ben si on revient à ce que disait Myles, quand il dit que ce qui va rester dans les médias, c'est les communiqués de presse, la météo et les scores du Canadien, c'est pas faux. Parce que si t'as pas de sources à l'intérieur qui te donnent des informations, il te reste juste les informations officielles [...]. Quand on voit les gros scandales qui sont sortis, les grosses enquêtes, ce qui est vraiment du journalisme d'importance, ça vient souvent de sources anonymes. [...].

P11 : D'accord avec P3. Ça prend des informateurs secrets, parfois, qui vont voir les journalistes pour justement dévoiler des faits qui ne sont pas écrits noir sur blanc dans des documents.

P5 : Pis sans ça leur travail serait beaucoup plus exigeant, notamment avec les lois d'accès à l'information qui ralentissent pas mal d'affaires.

Si P7 constate lui aussi les avantages stratégiques du recours aux sources anonymes pour les journalistes, il s'en agace : « En lisant les articles [lus en début de séance], ça donne

³¹⁰. L'interprétation que les politiques font des propos du directeur du *Devoir*, Brian Myles, s'éloigne du contexte originel. Myles ne se prononce pas véritablement sur l'impossibilité (ou non) d'exercer du journalisme d'impact sans sources confidentielles. Il répond plutôt, dans l'article, à la question d'un avocat du SPVM lui demandant l'« importance que les patrons de presse accordent au fait que leurs sources enfreignent ou pas leur code de déontologie ou agissent dans l'illégalité » (Leduc, *La Presse*, 4 avril 2017) .

l'impression que les journalistes ne sont pas capables de faire leur travail sans gens anonymes, ça donne une image d'impuissance ». Ce recours l'indispose d'autant qu'il « ne lui permet pas de juger si la source raconte n'importe quoi, si elle agit de mauvaise foi pour nuire à quelqu'un ». Un avis partagé par P9, pour qui, du reste, la présence de ces sources dans les comptes-rendus journalistiques ne sert pas toujours « le bien public ». Il donne en exemple les révélations de sources non identifiées dans le scandale SNC-Lavalin³¹¹ ayant rendu impossible ensuite, à ses yeux, la conclusion d'un accord de réparation avec l'entreprise. Au final, tous les politiques s'entendent sur les aspects bénéfiques que peuvent avoir les sources anonymes; seulement, ils diffèrent d'opinion sur l'étendue légitime de leur usage.

Les réserves, par ailleurs, ne se limitent pas qu'aux sources non identifiées. Ainsi, pour P7, le journalisme d'enquête en lui-même semble « parfois poursuivre une approche éditoriale » plutôt que d'« informer objectivement ». Pour P11, certains contenus labellisés comme des enquêtes journalistiques n'en ont ni la rigueur ni la qualité attendues :

C'est très variable le journalisme d'enquête. Comme *CBC*, qui a enquêté sur les pratiques dans les supermarchés. C'était non-partisan, très objectif, quelque chose de scientifique. Mais dans un autre cas, c'était le *Journal de Montréal*. Ils appelaient tous les bureaux de sénateurs pour faire passer un questionnaire. Puis, ils donnaient des statistiques pour parler de l'état insuffisant du français au Sénat. Ce n'était pas une méthode très fiable, pis ils n'ont jamais publié les questions, il me semble. C'est pas de la grosse enquête pour moi, ça³¹² (P11).

³¹¹. Réfère aux pressions que l'entourage du premier ministre du Canada, Justin Trudeau, aurait exercées sur la ministre de la Justice, Jody Wilson-Raybould (2015-2019), pour qu'elle persuade la directrice des poursuites pénales du Canada de négocier un accord de réparation (admission des torts causés, paiement d'une amende, etc.) avec la compagnie montréalaise d'ingénierie SNC-Lavalin (accusée de versement de pots-de-vin en Libye) plutôt que de déposer des accusations criminelles. Les pressions ont été révélées par suite de témoignages de sources anonymes obtenus par le *Globe and Mail* et rapportés en février 2019 (*Radio-Canada*, 2019b).

³¹². Il a été impossible d'identifier avec certitude l'enquête de *CBC* dont parle P11. S'agissant de l'enquête du *JdeM*, il s'agit vraisemblablement d'un article du 7 mai 2019, dans lequel on affirme que la moitié des sénateurs nommés par le gouvernement Trudeau depuis son intronisation en 2015 « ne maîtrisent pas le français » ou ne « sont même pas intéressés à l'apprendre » (Lefebvre, 2019, en ligne). En effet, l'article ne donne pas de détails sur les questions exactes du questionnaire, ni s'il a été administré au téléphone, en ligne ou par écrit.

USAGERS DE MÉDIAS (UM)

Ici, certains usagers de médias détectent dans l'énoncé un abus de langage. « Je pense que *journalisme* vient comme remplacer *journalisme d'enquête*, sauf qu'il y a d'autres formes de journalisme que le journalisme d'enquête », d'observer U6. « Pis même si c'est sous-entendu [journalisme d'enquête] », d'ajouter U1, ça semble pas plus vrai ». Ce dernier avis est unanimement partagé. Pour U8, les enquêtes journalistiques avec « sources non vérifiables » représentent « qu'une pointe de toutes les enquêtes », tandis que pour U14, le reporter d'investigation peut se passer de sources anonymes si « l'information est accessible autrement ».

Les conversations dévient, en outre, sur un autre débat:

U9 : Avant que tout leur soit donné tout cuit dans le bec par les médias sociaux, *ben* il fallait que les journalistes aillent sur le terrain, fassent leurs recherches, prennent le temps d'appeler, d'analyser les faits... Ils n'appelaient pas ça du journalisme d'enquête. Ils ne disaient pas le mot à toutes [sic] les dix secondes. Ils appelaient ça faire du journalisme tout court.

U6 : Tu veux dire que ce qu'on appelle aujourd'hui du journalisme d'enquête, c'est tout simplement pour toi du bon journalisme, du vrai journalisme?

U9 : Pour moi, oui.

Le mot *enquête* dans *journalisme d'enquête* apparaît ici comme un pléonasme. Il n'est de vrai bon journalisme que le journalisme qui réplique la rigueur du journalisme d'enquête. Cette interprétation ne récolte pas les appuis des autres participants, qui y voient une forme de « dénigrement » (U13) des autres types de journalisme (U11, U1, U6, U8). Pour U8, la qualité et la médiocrité journalistique se trouvent partout : « Il y a des journalistes qui réussissent dans tous les genres; pis il y a des journalistes qui ne vont jamais en profondeur, peu importe le style » « Le mauvais journalisme d'enquête, ça existe aussi », de laisser tomber U1.

SYNTHÈSE

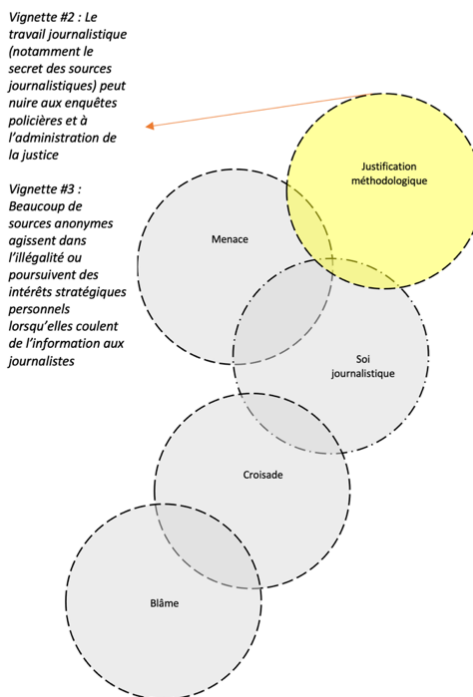
Dans chaque communauté s'opposent deux sous-communautés interprétatives. Une première sous-communauté conçoit que les sources anonymes autorisent des performances

journalistiques qu'ils valorisent et qu'ils perçoivent comme valorisées par le champ journalistique : l'exercice d'un journalisme terrain, couplé d'une exhaustivité dans la recherche d'informations (UM); le contournement des discours officiels et des lenteurs des circuits habituels d'information (POL); la pratique d'un journalisme à « valeur rajoutée » (JOU). En cela reprennent-ils les définitions positives du recours aux sources anonymes du corpus et ses arguments de *légitimation* et de *professionnalisation*. Par ailleurs, les journalistes, politiques et UM de cette première sous-communauté interprétative consentent à la supériorité de l'enquête sur toute autre forme de journalisme et à la légitimité de la méthode — l'usage des sources anonymes — qui rend possible sa pratique. Chez les UM, l'adhésion à une telle idée redonne lieu à un discours spontané sur la qualité du journalisme (répertoire interprétatif *qualitatif*). Certains des membres de cette première sous-communauté, enfin, font leur l'argumentaire du répertoire de la *menace* sur l'impossibilité d'un journalisme d'imputabilité sans sources anonymes.

Par contraste, une deuxième sous-communauté interprétative, dans chaque communauté, se montre critique d'arguments sur le bien-fondé des sources anonymes dont le champ journalistique se saisit pour projeter une image d'autorité. Elle met en doute le « sans sources anonymes pas de révélations sur... », omniprésent dans la *justification méthodologique*. Cette antienne, censée *professionnaliser* le champ journalistique et *légitimer* son recours aux sources anonymes, se heurte au scepticisme de certains journalistes (ex. : la difficulté, pour le public, de conceptualiser les effets néfastes d'enquêtes journalistiques qui n'auraient pas pu exister sans sources anonymes), qui spéculent, là encore, sur la réception du métajournalisme par les auditoires (répertoire des *publics imaginés*). Cette sous-communauté réfute aussi le caractère indispensable des sources anonymes dans la méthodologie journalistique, estimant qu'une actualité signifiante peut être produite à travers les canaux habituels de collecte d'informations

(POL & UM). Elle n’y voit pas la promesse d’un journalisme plus autonome, plus crédible ou bénéficiant nécessairement à l’intérêt général, en plus de s’inquiéter de la perte de transparence qu’induit la pratique (POL). La sous-communauté interprétative, finalement, rejette la confusion que paraît cultiver l’énoncé autour des termes *journalisme* et *journalisme d’enquête*, et par là même, une vision du journalisme d’enquête comme un genre journalistique supérieur à tous les autres (JOU & POL & CM). Le journalisme d’enquête peut aussi être de qualité médiocre (POL & UM), un commentaire donnant de nouveau à voir la propension des participants à aborder la qualité du journalisme en général en réaction aux vignettes (répertoire *qualitatif*).

5.3.3 Justification méthodologique (vignettes #2 & #3)



Les deux prochaines vignettes renvoient exclusivement au répertoire interprétatif de la *justification méthodologique*, dans lequel les journalistes répondent à de telles accusations. Ils y défendent, par là même, la centralité du recours aux sources anonymes dans le dispositif

épistémologique journalistique. Nous présentons les réactions engendrées par chacune séparément (5.3.2.1 & 5.3.2.2), puis proposons une synthèse unique à la fin de la sous-section.

5.3.3.1 Vignette #2

Le travail journalistique (notamment le secret des sources journalistiques) peut nuire aux enquêtes policières et à l'administration de la justice. Avec cet énoncé, nous avons voulu voir si nos participants partagent les critiques de certains policiers³¹³ et acteurs du milieu judiciaire³¹⁴ ou adhèrent plutôt à leur riposte journalistique. Pour rappel, les journalistes désamorcent ces critiques, en faisant notamment valoir l'autonomie du journalisme par rapport aux processus policiers et judiciaires (voir section 5.2.2.3). Plus largement, l'on note un discours apologique sur les sources anonymes et l'apport bénéfique du journalisme d'enquête à la société justifiant l'utilisation de telles sources. Ce discours fait fi des considérations évoquées dans l'énoncé.

JOURNALISTES

Les réactions se divisent en deux sous-communautés interprétatives. « D'abord le droit à un procès juste et équitable [...] loin au-dessus de la manchette », dit J4, qui accorde une certaine crédibilité à la vignette. Un autre participant reconnaît que le travail journalistique « nuit forcément à l'administration de la justice », le seul fait de parler d'une affaire criminelle dans les médias « pouvant teinter le jugement de potentiels jurés » (J11). Or, ajoute J11, cette nuisance doit aussi être jugée à l'aune de l'aide que les journalistes procurent aux forces policières (« [l]e fait qu'on parle de quelque chose, ça aide la police à avoir d'autres témoignages »). Enfin, une

³¹³. Voir, par exemple, l'entrevue de Boisvert (*La Presse*, 7 novembre 2016) avec des hauts gradés du SPVM ou les témoignages de représentants des forces policières devant la Commission Chamberland (Messier, *Radio-Canada*, 11 avril 2017 ; 15 mai 2017 ; 12 juin 2017 ; Berthiaume, *Le JdeM*, 17 mai 2017 ; Montambeault, *Le JdeM*, 3 juin 2017 ; Corriveau, *Le Devoir*, 9 juin 2017 ; Pineda, *Le Devoir*, 14 juin 2017).

³¹⁴. Voir les critiques des avocats de Marc-Yvan Côté (Sioui, *Le Devoir*, 3 février 2018;e, *La Presse*, 3 février 2018).

participante de la presse locale estime que les journalistes peuvent nuire à la justice, s'ils retiennent « des informations de sources anonymes qui pourraient débloquent des enquêtes ou mettre du monde en prison » (J12). Ce dernier avis — unique — surprend au regard de la tonalité générale du cas #2. Malgré les liens étroits que cultivent plusieurs journalistes avec le monde policier (Parent, 1987; Chermark & Weiss, 2005; Wilson et al., 2011), le quatrième pouvoir, du moins dans ses discours publics, cherche d'ordinaire à marquer son indépendance du troisième pouvoir afin de consolider son autorité dans l'œil du public (Carlson, 2017).

Une deuxième sous-communauté exprime une vision plus typique de l'autonomie journalistique. « Notre objectif, c'est d'aller au fond des choses, point barre », lance J6. « Peut-être que ça nuit des fois, mais ce n'est pas notre sujet ». Plus mesurés, J2, J5, J7 et J10 disent néanmoins peu ou prou la même chose : leur rôle n'est ni de faciliter ni de nuire au travail des policiers et de la justice. Pour autant, précise le benjamin du groupe, ce *ni-ni* ne saurait être interprété comme une omission volontaire des considérations évoquées dans la vignette :

Il ne faut pas penser qu'on n'évalue pas la nuisance qu'on peut causer à la justice ou à une enquête policière. On évalue toujours si le tort possible créé, en préservant l'anonymat d'une source, vaut l'intérêt public. [J2 et J4 approuvent le propos de leur collègue] [...]. En fin de compte, c'est l'intérêt public qui décide; l'intérêt de la nouvelle, dans certains cas, vaut plus que le procès que ça pourrait faire dérailler (J10).

POLITIQUES

L'incapacité, pour certains politiques (P5, P11), de s'en référer à des exemples concrets où des journalistes auraient nui à des enquêtes ou à des procès motive leur scepticisme face à la vignette. P9 se demande plutôt si « l'énoncé ne devrait pas être renversé » : « Est-ce que ça n'aide pas les enquêtes policières? La justice? » La proposition rallie les autres participants, qui saluent la capacité des journalistes à « donner une impulsion à des sujets cachés » (P3) qui « aident la police, la justice et les administrations publiques à agir » (P5). Paradoxalement, même les participants ayant montré des réserves sur les effets toujours bénéfiques des sources

anonymes ou du journalisme d'enquête (P7, P9, P11) (voir section 5.3.2) sont d'avis que le travail journalistique aide plus qu'il ne dégrade les processus policiers et judiciaires.

USAGERS DE MÉDIAS

Comme pour les politiques, le sentiment général du groupe est que cette nuisance peut survenir « théoriquement » (U8). Les journalistes seraient toutefois suffisamment professionnels pour anticiper les conséquences de leurs actions et l'éviter. La vignette paraît d'autant plus hypothétique que les UM jugent « manquer d'informations des médias pour se prononcer avec assurance » (U11). « *Tsé, il y a le monsieur libéral [Marc-Yvan Côté]³¹⁵ qui disait que Marie-Maude Denis nuisait à son procès », se remémore U14, « mais je ne sais pas dans quelle mesure ça peut se produire. C'est-tu [sic] complètement farfelu ou ça a une base de vérité? »*

Le commentaire inspire alors une discussion sur la médiatisation de la Commission Chamberland et les événements qui l'ont précédée. Ainsi, pour U11, il était « difficile d'embarquer dans les articles sur le sujet », en raison d'un manque de contextualisation sur les épisodes antérieurs ayant ponctué l'ensemble du récit : « De mon souvenir, c'étaient des articles qui s'adressaient quasiment à des initiés ». Et l'article de *La Presse*³¹⁶ consulté en début de séance n'y fait pas exception : « Si c'était pas de la rencontre, je me serais tannée après le premier paragraphe ». L'ensemble des participants partagent cette impression. « C'est pas une règle de qualité journalistique de mettre en contexte? » (U9) « Ça devrait l'être! » (U12).

De plus, d'après le « souvenir » de U9, les « journalistes ont peu cherché à approfondir les arguments policiers, à voir, par exemple, comment des fuites médiatiques peuvent impacter des enquêtes », alors que pour U12, « le manque de notions de droit dans les articles » qu'il se

³¹⁵. Voir note de bas de page #57.

³¹⁶. Leduc (*La Presse*, 4 avril 2017).

rappelle avoir consultés « [l]’empêche de se faire une tête sur le sujet; ça diminue la valeur des articles ». Si ces participants présument que certains articles ont peut-être abordé leurs préoccupations, leurs commentaires font écho à nos propres observations (voir section 5.2.5.2).

5.3.3.2 Vignette #3

Beaucoup de sources anonymes agissent dans l’illégalité ou poursuivent des intérêts stratégiques personnels lorsqu’elles coulent de l’information aux journalistes. La troisième vignette reprend une autre critique de certains policiers³¹⁷ et avocats³¹⁸. Les journalistes y répondent à travers le répertoire de la *justification méthodologique*, en invoquant l’intérêt public supérieur des informations divulguées, la trivialité des sujets qu’il resterait à couvrir sans l’apport des sources confidentielles ou l’autonomie du journalisme par rapport aux processus policiers et judiciaires. Avec cet énoncé, nous avons souhaité voir comment les journalistes aborderaient cet aspect — les intérêts personnels des sources — largement ignoré dans le discours métajournalistique. Nous avons également voulu comparer l’image des sources confidentielles dans les produits métajournalistiques d’avec l’image qu’en ont les participants des groupes de discussion. Rappelons que le discours donne à voir un cadrage « promissing » du recours aux sources anonymes, qui survalorise les aspects bénéfiques de la pratique (pour le journalisme, pour la société) tout en ignorant ses aspects négatifs (Carlson, 2011b).

JOURNALISTES

Les journalistes conviennent que la « phrase doit être séparée en deux [segments] » (J6). S’agissant de la poursuite d’*intérêts stratégiques personnels*, personne ne remet en cause que les

³¹⁷. Invoqué par le dirigeant du SPVM au moment des faits dans Messier (*Radio-Canada*, 11 avril 2017), et par un ex-directeur général de la SQ dans Corriveau (*Le Devoir*, 6 juin 2017).

³¹⁸. Invoqué par l’avocat du SPVM, cité dans Leduc (*La Presse*, 4 avril 2017), et par les avocats de Marc-Yvan Côté dans Béland (*La Presse*, 3 février 2018).

sources anonymes soient mues par de telles motivations. « C'est rare ceux qui agissent par pur altruisme. » (J10) S'agissant de l'idée que *beaucoup de sources anonymes agissent dans l'illégalité*, les journalistes la minimisent. Ils évoquent une « petite minorité » (J5, J6) et des gestes qui n'ont « souvent rien d'hyper illégal [sic], comme brimer un code de déontologie en coulant des documents » (J10). « Ce n'est pas tout à fait un viol ou un meurtre » (J4).

L'énoncé permet de juger la place modeste qu'occupent les motivations des sources dans l'univers mental des journalistes — du moins, si l'on s'arrête à leurs premières réactions. Pour J2, elles représentent des « éléments de contexte » « *fun* [à] savoir », qui pèsent peu néanmoins dans la décision de diffuser ou non une information. L'intérêt public reste le critère prédominant.

N'empêche, les participants admettent aussi le risque de « jouer le jeu des sources anonymes » (J5). J4 déplore que certains collègues les « utilisent » en « se sachant utilisés », dans des situations où il n'est pas si clair que la source encourt des risques ou que l'information soit inaccessible autrement. Cette manipulation serait plus présente dans le journalisme politique, où l'usage de sources anonymes paraît moins légitime selon tous les participants.

Les conversations font alors émerger une préoccupation pour les motivations des sources que leurs réactions initiales à l'énoncé ne laissent pas transpirer. Elles font conclure aux participants qu'ils doivent mieux expliquer leur gestion des sources confidentielles au public, une rare incursion interprétative de ce groupe sur les terrains de l'imputabilité journalistique. J11 résume la position du groupe : « Il faut mieux expliquer pourquoi on cautionne certaines choses, certains gestes illégaux ou en contravention de code de déontologie, pour que de l'information d'intérêt public soit transmise. Les gens ont le droit de savoir. »

POLITIQUES

Les politiques décodent la vignette en vertu de considérations morales. Pour P3, si « certaines sources font des trucs illégaux ou vont à l'encontre de leur code d'éthique, c'est qu'ils jugent qu'à ce point-là, c'est nécessaire de le faire ». « Pis les lois », ajoute P11, « ne représentent pas la morale absolue. Ça arrive qu'enfreindre la loi soit la bonne chose à faire ».

Du reste, l'idée que *beaucoup* de sources confidentielles poursuivent des *intérêts stratégiques personnels* leur paraît exagérée vu les risques auxquels elles s'exposent (P5, P9, P11) et le peu de « profit personnel à en tirer » (P3). « C'est probablement une minorité qui sont malhonnêtes [sic] », de renchérir P9, qui, malgré des inquiétudes sur les effets collatéraux de certaines révélations de sources confidentielles, donne en exemple le travail parlementaire accompli sur le « *whistleblower act* »³¹⁹, qui lui a ouvert les yeux sur l'importance de protéger de « représailles » ceux qui « rével[ent] une magouille » dans la fonction publique. Seul P7 demeure sceptique quant à la vignette, réitérant son propos, exprimé plus tôt (voir section 5.3.1), selon lequel l'anonymat des sources l'empêche de juger de leur probité.

USAGERS DE MÉDIAS

« Vengeance » est le premier mot auquel pensent les consommateurs de médias. Ils estiment que la volonté de nuire à quelqu'un en rapportant aux journalistes des informations compromettantes ou inexactes peut motiver les actes de certaines sources anonymes (U1, U11, U12, U13, U14). Pour autant, vengeance et intérêt public ne sont pas irréconciliables, une source pouvant à la fois « aider l'intérêt public et faire une jambette à un patron » (U8), par exemple.

³¹⁹. P9 parle ici d'un comité parlementaire fédéral de 2017, qui a formulé 25 recommandations pour améliorer la *Loi sur la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles*, parfois surnommée *whistleblower act*. Le gouvernement libéral actuel n'a toujours pas donné suite aux recommandations de ce comité multipartite au moment d'écrire ces lignes. Entrée en vigueur en 2007, la loi actuelle est critiquée pour l'étendue limitée des actes considérés comme répréhensibles, et son inefficacité à protéger les divulgateurs de représailles (ex. : le trop peu de décisions rendues par le Tribunal en faveur des lanceurs d'alerte et contre les employeurs) (Raj, 2021a, 2021b).

SYNTHÈSE

S'agissant de la possibilité que *le travail journalistique puisse nuire aux enquêtes policières et à l'administration de la justice* (vignette #2), politiques et usagers de médias la conçoivent, mais estiment que les apports du journalisme aux enquêtes policières l'emportent sur leurs inconvénients (POL) ou que la prudence des journalistes les empêche d'errer en ces domaines (UM). N'empêche, les participants s'abstiennent de répondre un oui catégorique à la vignette. Ils attribuent cette hésitation à la perception d'une couverture destinée à un lectorat d'« initiés », n'ayant pas suffisamment contextualisé les événements et approfondi les arguments policiers ou judiciaires du dossier (UM). Cette vision met en évidence la sensibilité des UM pour la réception du métajournalisme et le sentiment de contenus ne s'adressant pas à *tous les publics* (répertoire interprétatif des *publics imaginés*). Elle redonne à voir une tendance à interpréter les vignettes à l'aune de critères qu'ils estiment être ceux de la qualité journalistique (ex. : équilibre des points de vue, rappels contextuels) (répertoire *qualitatif*).

Une part des journalistes considère que le travail journalistique peut en partie nuire aux enquêtes policières et à la justice. Leurs avis détonnent d'avec le répertoire de la *justification méthodologique*, où jamais n'est évoquée cette éventualité. Le reste de leurs collègues juge que les actes journalistiques doivent être uniquement évalués à l'aune de l'intérêt public que ces actes servent ou non. Cette opinion traduit une conception de *l'intérêt public pour l'intérêt public*, ou ce que Bernier (1995) dénonce comme la « tautologie du devoir pour le devoir » (p. 84) : une vision du devoir d'informer qui semble justifier toute action qui remplit ce devoir, en minimisant d'autres considérations. Elle reflète, vue autrement, une conception conséquentialiste³²⁰ des

³²⁰. Le conséquentialisme se rapporte à la « théorie éthique selon laquelle la moralité d'une action dépend uniquement de ses conséquences » (Lapenna, 2011, p. 167). Transposée au journalisme, cette éthique mesure la moralité des actes journalistiques sur la base de leurs conséquences, avec cette idée qu'ils doivent maximiser les bénéfices sociétaux et minimiser le préjudice (Elliott, 2007). Elle s'oppose à une conception déontologique du

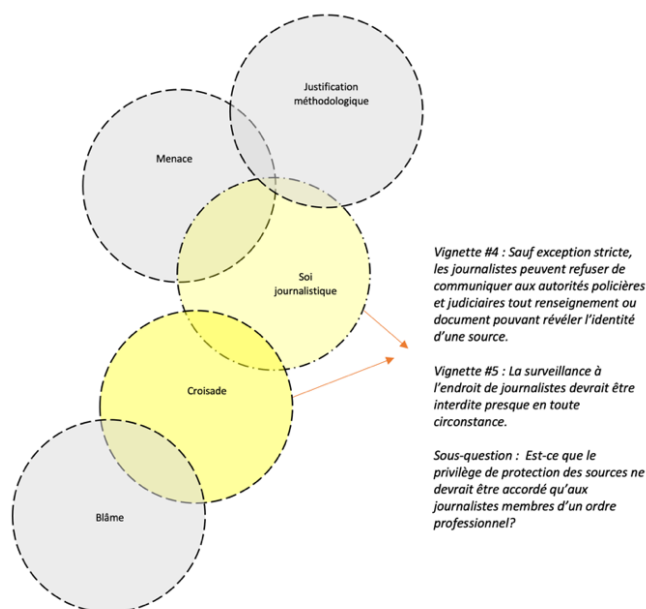
questions journalistiques. L'usage du secret des sources se trouve ici pensé uniquement en fonction de ses finalités, imaginées comme positives, quand bien même les moyens utilisés pour y arriver sont contestables ou comportent des inconvénients (ex. : impossibilité pour les publics de juger de la crédibilité des sources confidentielles citées).

S'agissant de la vignette sur les *intérêts stratégiques personnels des sources anonymes ou de l'illégalité de certains de leurs actes* (vignette #3), les journalistes et les UM en font une lecture scindée et pragmatique. À propos des motivations des sources, ils conçoivent que celles-ci puissent relever d'un opportunisme peu noble (JOU), voire d'un esprit de vengeance (UM). Or, si ces motivations concourent à révéler des faits d'importance (JOU & UM) et ne conduisent pas à une instrumentalisation du journaliste (JOU), elles sont conciliables avec l'intérêt public. À propos de la possible illégalité de certains gestes posés par des sources anonymes, les journalistes en minimisent la portée, tandis que les UM passent sous silence cet aspect.

Les politiques se démarquent par la vision la plus positive des sources anonymes de toutes les communautés interprétatives. Ils croient exagéré qu'elles agissent par pur opportunisme, vu les représailles auxquelles elles s'exposent, et estiment qu'un intérêt moral supérieur commande qu'elles posent un geste illégal ou enfreignent leur code déontologique en parlant avec un journaliste. Les politiques, hormis pour un participant, paraissent les plus en phase avec la *justification méthodologique* et son cadrage « sources as promising ».

journalisme, préconisant le devoir des journalistes de faire le bien sans commettre aucune action moralement condamnable pour y parvenir (Elliott & Culver, 1992).

5.3.4 Croisade & Soi journalistique (vignettes #4 & #5)



Les vignettes #4 et #5 se rapportent de manière prédominante au répertoire de la *croisade*, à travers lequel les journalistes font la promotion de leurs revendications. Ils y articulent leur vision des rapports qu'ils souhaitent cultiver avec la police et la justice, un rapport favorisant leur autonomie (ex. : lois pour minimiser le plus possible les entraves au secret des sources anonymes), et donc, leur autorité journalistique. Les vignettes, du reste, touchent secondairement au *soi journalistique*. Elles traduisent le devoir que se font les journalistes d'exercer un jugement professionnel sûr dans leur gestion des sources anonymes. Enfin, ce bloc d'analyse comprend une sous-question inspirée par le groupe politique. Nous présentons les réactions engendrées par chaque vignette et la sous-question isolément (5.3.4.1, 5.3.4.2 & 5.3.4.3), puis proposons une synthèse unique à la fin de la sous-section.

5.3.4.1 Vignette #4

Sauf exception stricte, les journalistes peuvent refuser de communiquer aux autorités policières et judiciaires tout renseignement ou document pouvant révéler l'identité d'une source.

La troisième vignette réfère à une revendication du répertoire de la *croisade* pour des lois protégeant les sources et le matériel journalistiques.

JOURNALISTES

La vignette inspire aux journalistes une conversation sur les responsabilités journalistiques. « Moi, je réécrirais la phrase pour dire “Les journalistes, sauf exception stricte, *doivent* refuser”, de dire J11. La « loyauté » du journaliste « doit toujours être envers sa source » avant quelque autre personne ou institution, souligne à son tour J2. « C’est la base de notre *job* de protéger l’anonymat de quelqu’un qui le demande », développe J5, sans quoi les journalistes pourraient donner l’impression de ne pas être « fiables » ou « de connivence avec la police ».

Les conversations s’arrêtent finalement sur les mots *sauf exception stricte* de l’énoncé, suivant l’intervention de J12 qui réitère son opinion — impopulaire — sur la manière dont les journalistes pourraient collaborer aux enquêtes policières (voir section 5.3.3.1). Tous les autres participants conviennent que divulguer l’identité d’une source ne peut se justifier qu’en des « cas très exceptionnels » (J7). « Si un gars te fait un aveu qui va aller tuer quelqu’un » (J2) « Un cas d’attentats terroristes imminents » (J5). Les reporters demeurent les mieux placés, concluent les participants, pour juger si les confidences de leurs sources méritent qu’ils alertent les autorités.

POLITIQUES

La discussion sur la quatrième vignette tourne court chez les politiques, qui y répondent par un oui unanime. Ils relèvent cependant la difficulté de déterminer ces exceptions strictes sans développer davantage leur pensée, même après notre invitation à ce faire.

USAGERS DE MÉDIAS

Les usagers de médias abordent spontanément les *exceptions strictes* qui pourraient motiver la divulgation de l'identité d'une source aux autorités policières et judiciaires. Ils imaginent des scénarios où des sources confieraient à un journaliste préparer un « attentat » (U6, U12), « un crime grave » (U1, U11), voire un « empoisonnement industriel de chocolat! » (U8).

5.3.4.2 Vignette #5

La surveillance à l'endroit de journalistes devrait être interdite presque en toute circonstance. La cinquième vignette fait écho à ces demandes du discours métajournalistique pour que les mandats de surveillance à l'endroit de journalistes soient balisés de manière plus serrée et octroyés uniquement pour des motifs très exceptionnels (*croisade*). Avec l'énoncé, nous avons cherché à savoir si les participants considèrent pareillement la surveillance de journalistes comme inadmissible en presque toute circonstance. Par ailleurs, à travers la *croisade*, les journalistes font la promotion, plus ou moins explicite, d'un statut différencié des journalistes devant les forces de l'ordre et les cours de justice, reflétant l'autorité qu'ils s'arrogent en matière d'information servant l'intérêt public. Aussi avons-nous également soumis l'énoncé aux participants, en pensant qu'il leur inspirerait peut-être des débats sur la question.

JOURNALISTES

Les journalistes font une distinction entre travail journalistique et vie personnelle. « Si c'est une surveillance faite en lien avec un reportage, c'est pas acceptable. Mais à un moment donné, un journaliste peut être accusé de meurtre dans la sphère privée, alors là c'est différent. » (J2) Les avis divergent, cependant, quant à savoir si les critères régissant la surveillance de journalistes devraient être plus sévères que ceux régissant celle de citoyens ordinaires. Pour certains, le « dossier se doit d'être beaucoup plus étoffé » (J5) s'agissant d'un journaliste vu

« l'importance de son rôle en société » (J7), les « informations sensibles qu'il manipule » (J11) et les « sources qui comptent sur sa discrétion » (J2). D'autres, à l'inverse, expriment un malaise avec un privilège journalistique en la matière. « La surveillance de tout citoyen ne devrait pas se faire à la légère ». (J4) « Je ne nous vois pas comme des exceptions [les journalistes]; l'intrusion de la vie privée de n'importe qui doit être encadrée pareil [sic] » (J10).

POLITIQUES

D'emblée, les politiques distinguent le journaliste « citoyen » (P9) — dont la vie privée peut justifier une surveillance policière — du journaliste « au travail » (P3) — dont les enquêtes doivent être préservées des intrusions policières « à moins qu'une vie soit en danger » (P5).

Ils s'interrogent, d'autre part, à savoir « s'il ne devrait pas y avoir des barrières supplémentaires pour écouter un journaliste » par rapport à tout autre individu (P11). Si les participants croient que oui, en principe, ils estiment que la médiatisation du dossier les empêche d'avoir un « avis plus éclairé » (P7). Aucun d'entre eux ne se remémore avoir lu d'articles expliquant précisément les « circonstances dans lesquelles un journaliste pourrait légitimement être mis sous écoute » (P11). « Les journalistes doivent mieux nous informer des logiques policières, des raisons pourquoi [sic] ça peut être logique du point de vue de la police de faire telle chose, alors qu'ils nous parlent beaucoup de leur point de vue [de journaliste] », suggère P9, un avis rappelant une observation similaire des UM (voir section 5.3.3.1). « C'est le genre d'informations qui auraient dû se trouver dans les articles qu'on a lus, *genre* dans un encadré », illustre P5. « Les articles qu'on a lus sont peut-être pas représentatifs de tous les articles sur le sujet », de remarquer enfin P11, « mais j'aurais aimé qu'il y ait des citations d'experts, comme des professeurs d'université. Ça pourrait donner un autre regard sur la police, les juges, plus objectif, vu que les journalistes sont eux-mêmes concernés par l'affaire. »

D'accord avec P5 et P9 — en théorie — , P7 se questionne à savoir si le « citoyen moyen » est avide d'explications aussi fouillées. « [R]entrer dans le détail de pourquoi les policiers, eux, ont le droit d'avoir des informateurs, pourquoi ils font ci ou ça, je trouve ça aride pour le commun des mortels. » P9 abonde : « Des textes d'explications comme ça, ça s'adresse à des publics particuliers, comme celui du *Devoir* peut-être. » « Ce n'est d'ailleurs peut-être pas une mauvaise chose », remarque P3, « que l'article du *Journal de Montréal*³²¹ soit moins exhaustif, mais plus accessible. Ça permet à des gens de s'initier au dossier d'une autre façon. »

USAGERS DE MÉDIAS

À propos de la vignette #4, les UM conçoivent aisément qu'un journaliste puisse être sous surveillance policière pour des actions posées en dehors de ses activités journalistiques. « Un journaliste, ce n'est pas le Bon Dieu non plus! Il peut faire des trucs croches » (U1).

À l'opposé, la chose est accueillie avec extrême prudence lorsque transposée au travail journalistique. « Ça doit être super exceptionnel; un danger de mort imminente » (U6) « [P]our des raisons de haute sécurité nationale » (U13). Pour U8, la surveillance policière de journalistes comporte suffisamment de « conséquences démocratiques » pour que de telles opérations ne soient pas prises à la légère : « Comme citoyens, ça nous touche. Des journalistes espionnés, c'est des sujets d'intérêt public qui sortent pas. » « Ça touche aussi à la vie privée de tout le monde », de remarquer U9, tandis que U6 se met dans la peau d'une source anonyme : « Si les journalistes sont espionnés, ça veut donc dire que moi, si je suis une source qui veut dénoncer, ils savent peut-être tout de ma vie, même ma liste d'épicerie. Ça peut me faire taire. »

Or, note U14, les « journalistes devraient aussi mieux nous faire comprendre les conditions de mise sous surveillance policière de n'importe qui ». « Ça nous permettrait de voir

³²¹. Duchaine (*Le JdeM*, 16 juin 2017a).

est-ce que c'est raisonnable d'appliquer ces conditions-là aux journalistes ou *ben non* ». « Je suis d'accord », d'ajouter U9, « on est laissés un peu dans le noir, nous le public, avec ça ».

5.3.4.3 Sous-question

Est-ce que le privilège de protection des sources ne devrait être accordé qu'aux journalistes membres d'un ordre professionnel? Cette sous-question est inspirée de l'introduction d'une telle idée par les politiques. Nous l'avons posée aux autres communautés si elles n'abordaient pas le sujet d'elles-mêmes. Rappelons qu'aucun ordre ou statut professionnel³²² ne régissent l'exercice du journalisme, ni au Québec ni dans le reste du Canada.

JOURNALISTES

La plupart des journalistes se montrent ouverts à l'idée d'un ordre professionnel, encore qu'ils ne l'envisagent pas dans l'optique développée dans la sous-question. Ainsi, quand une participante, qui s'oppose à cette idée d'ordre professionnel, en soulève le potentiel discriminatoire (J4), les autres participants lui rétorquent que « le but ne serait pas d'exclure — il faut une définition large de ce qu'est un journaliste » (J10) ou de « barrer des jeunes qui commencent » (J7). Elle aurait pour valeur de « bloquer les faux journalistes » (J6) « à l'heure

³²². Il est important de distinguer le concept d'ordre professionnel, introduit par les participants des groupes de discussion, de celui de statut professionnel, qui a fait l'objet de débats dans le milieu journalistique québécois au début des années 2010. Au Québec, un ordre professionnel, pour exister, doit être créé par l'entremise d'un décret gouvernemental ou d'une loi. Son adhésion est obligatoire pour tous ceux et celles désirant pratiquer un métier régi par un ordre professionnel. Il sert avant tout à défendre les membres du public, si bien que ces derniers sont invités à porter plainte auprès des syndicats des ordres professionnels en cas de situation problématique (Office des professions du Québec, s.d.). Un statut professionnel, à l'inverse, ne dispose pas nécessairement d'un ancrage légal ; son adhésion est généralement volontaire ; et les responsabilités et les privilèges qui l'accompagnent ne sont pas régis par l'Office des professions du Québec, mais par l'institution chargée d'émettre le titre professionnel. N'empêche, en 2010, un rapport d'experts sur l'avenir du journalisme et de l'information au Québec, rédigé sous la houlette de la professeure en journalisme de l'Université Laval, Dominique Payette (2010), concevait qu'un éventuel statut professionnel des journalistes découlerait de la « création juridique d'un titre réservé de journaliste professionnel ». Il ferait du « journalisme une profession définie à laquelle on accède si on en fait la demande » et dotée « de droits [ex. : droit au secret des sources journalistique] et de devoirs spécifiques ». Le groupe d'expert excluait toutefois l'idée de rendre obligatoire l'obtention d'un tel titre pour être embauché par un média (Payette, 2013, p. 6).

des *fake news* » (J5), et serait gage davantage d'imputabilité publique « parce qu'avec un ordre vient un tribunal des professions bien différent d'un conseil de presse non contraignant » (J11).

Quand on leur fait remarquer que leurs réactions n'abordent pas l'idée d'un privilège du secret des sources en échange de l'appartenance à un ordre professionnel, les participants disent ne pas vouloir conditionner la première à la seconde. S'ils voient des avantages à un ordre professionnel en fait de crédibilité, ils ne souhaitent pas qu'un titre de presse accorde à ses titulaires un droit exclusif au silence à propos de leurs sources.

POLITIQUES

Les politiques se démarquent en soumettant l'idée que le droit au secret des sources journalistiques soit accordé qu'aux seuls journalistes membres d'un ordre professionnel :

Prenons [Julian] Assange³²³, par exemple. [...]. Peut-être qu'ici la protection des sources devrait être accordée seulement aux journalistes professionnels qui respectent certaines règles déontologiques et qui sont membres d'un ordre professionnel de journalistes comme il y en a ailleurs. Parce qu'Assange, le problème avec lui, c'est qu'il n'a pas fait le travail journalistique, il n'a pas regardé les trucs qu'il diffusait pour s'assurer que — est-ce que je dois diffuser ce nom-là? Est-ce que ça, c'est nécessaire? Est-ce que ça, ça va nuire? Donc, pour moi, il faut être un vrai journaliste pour ensuite pouvoir dire légitimement : « ne touchez pas à mes sources » (P3).

L'idée est reçue favorablement par les autres participants, qui s'inquiètent néanmoins de ses possibles effets pervers. « C'est intéressant, mais ce n'est pas un peu de la discrimination? », se demande P9. « C'est une bonne idée », renchérit P5, « mais comment on détermine qui est un vrai journaliste? ». P7 se demande s'il ne serait pas plus « simple » d'exiger des médias qu'ils soient membres du Conseil de presse du Québec en échange du secret des sources de leurs reporters. La mesure, dit-il, aurait le mérite de le rassurer et de rassurer le public: « Moi quand je

³²³. Fondateur du site Wikileaks, connu pour diffuser en ligne des documents et des informations classifiées des gouvernements. Il est poursuivi par la justice américaine, pour avoir publié des documents sur les activités militaires et diplomatiques des États-Unis, qui auraient compromis la sécurité de sources des services secrets américains (AFP, 2021). Il a été arrêté par la police britannique en 2019, après avoir trouvé refuge pendant sept ans dans l'ambassade équatorienne à Londres. En 2022, le gouvernement du Royaume-Uni a pris la décision de l'extrader vers les États-Unis. Au moment d'écrire ses lignes, Assange fait appel de cette extradition auprès de la Haute Cour de Londres. Il risque 175 ans de prison aux États-Unis (AFP, 2022).

vois un média en dehors du Conseil de presse, ça me laisse penser que peut-être qu'ils ont des règles moins strictes avec les sources et leurs enquêtes. Je dois pas être le seul à penser ça. »

USAGERS DE MÉDIAS

Presque tous les UM appuient la suggestion contenue dans la vignette. Pour U13, il en va de la nécessité, pour les journalistes, « d'explorer toutes les avenues possibles dont l'Ordre [professionnel] pour « réfléchir davantage à comment ils gèrent leur pouvoir en société ». « T'es dans l'Ordre, tu peux conserver tes sources; t'es pas dans l'Ordre, tant pis », de trancher U9. « Privilèges, donc responsabilités. Droits, donc devoirs », d'ajouter U1.

Une voix dissidente fait valoir que ce « ne sont pas les journalistes eux-mêmes qu'il faut protéger », mais le « travail journalistique et leurs sources » :

Je pars du principe que, même si un journaliste n'est pas membre de l'Ordre, *ben* le fait qu'il ait utilisé une source anonyme, ben cette source-là doit être protégée, parce que quelque part, on ne peut pas présumer que la source n'est pas fiable ou ne mérite pas protection (U14, Femme, 55-64 ans, retraitée).

SYNTHÈSE

La vignette #4 est interprétée sous l'angle des responsabilités journalistiques — *les journalistes n'ont pas le loisir, mais le devoir de protéger leurs sources* (JOU) — et des critères pouvant justifier qu'on oblige un journaliste à dévoiler l'identité d'une source (JOU & UM).

Chez toutes les communautés interprétatives, la vignette #5 fait l'objet d'une distinction entre la vie professionnelle (surveillance policière illégitime) et personnelle (surveillance légitime) d'un journaliste. Chez les journalistes, elle suscite des divisions entre ceux qui plaident que les journalistes jouent un rôle en société exigeant une protection accrue face aux intrusions policières, et ceux qui estiment que toute personne devrait être protégée de la même façon face à de telles intrusions. Cette dernière croyance fait ressortir l'expression d'un malaise, représentatif de ce que nous avons appelé jusqu'ici le répertoire interprétatif de la

pudeur corporatiste. Les politiques, pour leur part, sont enclins à penser qu'il devrait être plus ardu d'épier un journaliste que n'importe quel autre citoyen, mais déplorent une couverture journalistique les empêchant d'avoir un avis ferme sur l'énoncé. De même, s'ils détectent des informations manquantes dans leurs souvenirs de la médiatisation du dossier (ex. : sur les circonstances exactes dans lesquelles un journaliste ou tout autre citoyen peut être épié), ils doutent que le public, en général, soit apte ou intéressé à lire des articles apportant des précisions en ces matières. Là encore, l'on observe une tendance des communautés à spéculer sur la réception du métajournalisme par les auditoires (répertoire des *publics imaginés*). Les UM, enfin, extrapolent les conséquences d'une surveillance des journalistes pour la démocratie ou leur propre vie (ex. : enjeux de liberté individuelle, s'ils étaient eux-mêmes sources anonymes). Leurs propos miroitent le répertoire de la *menace*, dans le corpus, et sa fonction métajournalistique d'*interpellation* de l'opinion sur les dimensions collectives de l'enjeu.

S'agissant de l'idée de conditionner le droit au silence des journalistes sur leurs sources à leur appartenance à un ordre professionnel, elle récolte des appuis majoritaires chez les UM et les politiques. L'on y voit, d'une part, une logique de *démarcation* (« boundary-setting ») (ch. 2), l'idée étant envisagée comme une manière de délimiter les frontières du champ journalistique et ses membres légitimes. L'on y observe, d'autre part, une tendance spontanée à appréhender les vignettes dans une logique de contrat (POL), et chez les UM, une adhésion relativement enthousiaste à des propositions invitant les journalistes à accroître leurs mécanismes d'imputabilité envers le public en échange des demandes qu'ils formulent dans le métajournalisme (répertoire *contractualiste*). Quant aux réserves que suscite la sous-question, elles se concentrent sur son risque d'arbitraire (*comment déterminer objectivement qui est*

journaliste qui ne l'est pas?) (POL & UM), ou sur la croyance selon laquelle ce ne sont pas les journalistes qu'il faut protéger, mais bien leurs sources (U14).

La réaction initiale positive des journalistes à l'énoncé est quant à elle trompeuse. Ils s'opposent, en réalité, à rendre le secret des sources conditionnel à un statut professionnel des journalistes pour des raisons similairement évoquées par U14. L'idée d'un ordre professionnel est néanmoins envisagée par la majorité des participants de ce groupe pour la possibilité qu'elle offrirait d'établir plus clairement qui ou quel média peut se qualifier de journaliste ou de véhicule journalistique crédible. Un tel appui marque une rupture d'avec la défiance³²⁴ historique du champ journalistique québécois par rapport à tout projet d'ordre ou de statut professionnel (Langlois & Sauvageau, 1982; Lévesque, 2004; Gingras, 2007). Et il témoigne, là encore, d'une forme de *démarcation*, l'idée étant contemplée dans la perspective d'inclure dans, ou d'exclure du champ journalistique des individus ou des médias.

³²⁴. En 2002, la FPJQ propose la création d'un ordre professionnel des journalistes au Québec, lequel est toutefois rejeté à la quasi-unanimité par ses membres (Gingras, 2007). En 2011, la FPJQ et la Fédération nationale des communications se disent en faveur de la recommandation d'un rapport d'experts (*Groupe de travail sur le journalisme et l'avenir de l'information au Québec*) (Payette, 2010), mandaté par le ministère de la Culture du Québec, pour la création plutôt d'un statut de journaliste professionnel à adhésion volontaire (Baillargeon, 2011a). Même qu'à l'époque, 86,8% des membres de la FPJQ plébiscitent un tel titre, conçu, entre autres choses, comme devant donner quelques privilèges aux détenteurs de la carte de presse (ex. : protection des sources journalistiques, traitement prioritaire des demandes d'accès à l'information, accès gratuit au plumitif des tribunaux, clauses de conscience permettant aux journalistes professionnels de quitter leur emploi avec compensation s'ils jugent que le média pour lequel ils travaillent a changé d'orientations de manière notable) ; aux médias qui les embauchent (ex. : monopole sur la publicité gouvernementale dans les imprimés) ; et offrir des garanties de crédibilité additionnelles au public (Payette, 2010 ; Baillargeon, 2011b ; *Le Devoir*, 2011). L'enthousiasme redescend au fil des mois suivants. Lors des consultations publiques de l'automne 2011 sur le sujet, la FPJQ dit craindre un éventuel contrôle du métier par l'Ordre des professions ou l'État (Bélisle, 2011). Plus largement, le champ journalistique met en doute la pertinence d'un tel titre au regard de défis plus urgents pour la presse, notamment économiques. Ses acteurs ne s'entendent pas non plus sur quel organisme (ex. : le FPJQ, le Conseil de presse) devrait gérer ce statut et délivrer la carte de presse (Baillargeon, 2012). Certains y voient enfin un affront à la liberté de presse, le projet semblant établir une hiérarchie entre les journalistes possédant ce statut et ceux ne le possédant pas (Baillargeon, 2011c). Devant l'absence de consensus, le gouvernement libéral de l'époque renonce, en 2012, à légiférer (*Le Devoir*, 2012). Depuis, l'idée d'un ordre ou d'un statut professionnel n'est pas revenue de manière prédominante dans les revendications journalistiques québécoises.

5.3.5 Blâme & Croisade (vignette #6)



Les acteurs du monde judiciaire et les policiers devraient être mieux formés sur l'importance du journalisme pour la démocratie. La vignette touche au répertoire du *blâme*, et dans une moindre mesure, à celui de la *croisade*. Pour rappel, le discours accable les services policiers et les juges de paix pour leur manque de culture journalistique et civique (*blâme*). Cette perception conduit plusieurs intervenants à plaider pour que ces acteurs soient mieux formés sur les demandes d'autorisations judiciaires de mandats de surveillance, surtout celles impliquant des journalistes, vu leur importance en démocratie (*croisade*).

JOURNALISTES

S'agissant des juges, les participants croient que ces derniers sont « bien formés » (J4) et qu'ils « saisissent la jurisprudence en faveur de la liberté d'expression et de la protection des sources » (J11), mais que les juges de paix, singulièrement, mériteraient d'être mieux instruits en ces matières. Concernant les policiers, en revanche, le sentiment général est celui d'un important manque de culture civique et journalistique.

Les conversations bifurquent ensuite sur un élément non évoqué dans la vignette : « Je me demande si c'est pas plus le public qui devrait être sensibilisé à l'importance du journalisme pour la démocratie. » (J5). Le commentaire donne lieu à la réitération de l'opinion unanime voulant que le public ne se soit pas beaucoup soucié de l'« affaire Lagacé » et de ses suites. Deux raisons pourraient l'expliquer. La première tiendrait à une « vedettisation » excessive (J4) du dossier, déjà évoquée en tout début de séance de discussion (voir section 5.3.1) :

Dans les reportages [lus en début de séance], on est moins dans l'explication de l'importance pour les journalistes de protéger les sources et plus dans comment les journalistes se sont sentis personnellement d'être espionnés. Pis, au début du dossier, ça a beaucoup insisté sur Patrick Lagacé. Je comprends qu'il y a eu d'autres articles où ça a pu être expliqué cette importance-là. Mais toi [comme lecteur], tu lis juste ça, tu pognes les nouvelles sporadiquement là-dessus, tu peux rester sous le *feeling* que c'est une affaire de journalistes qui te concerne pas (J11).

Quand *La Presse* écrivait, c'était « l'affaire Lagacé ». Pis quand *Radio-Canada* en parlait, c'était « l'affaire Marie-Maude Denis ». Pis quand *TVA* en parlait, elle mettait de l'avant ses propres reporters espionnés. Quand on parle de vedettisation, ça a vraiment beaucoup dérapé. (J4).

Dans tout ça, on a beaucoup misé sur la célébrité de certaines personnes, pis je pense qu'on en oubliait un peu de parler à Monsieur-Madame-Tout-le-Monde sur l'importance du journalisme d'enquête (J2).

La seconde raison de l'apparente apathie du public découlerait de la complexité du dossier. J6 fait l'hypothèse que les « récits politico-judiciaires nombreux » derrière l'« affaire Lagacé » ont probablement « découragé bien des gens de s'y intéresser ». D'autres ajoutent :

Si ça nous touche directement pis que nous-mêmes on en perd des bouts, imaginez ce que le public retient de tout ça. Et donc, est-ce que ça vient vraiment toucher les gens? Est-ce que les gens réalisent l'importance de ce débat-là pour la démocratie? Je suis loin d'être convaincu, en partie parce que c'est trop complexe à absorber tout ça pour la plupart des gens. Pis il y a des choses plus importantes qui viennent occuper leur esprit...(J5)

On a quand même 50% de la population qui est analphabète fonctionnelle. Ça, c'est un problème aussi. Tu veux bien expliquer une situation, mais t'en as une maudite gang qui comprend pas le minimum de ce qu'elle devrait comprendre lorsqu'elle lit un texte. (J2)

C'était trop technique comme couverture, et si c'était trop technique, c'est parce que, dans une large mesure, dans cette histoire-là, on se parlait entre nous [entre journalistes]. Donc, je suis sûre que le vrai monde a trouvé ça trop technique pour s'y intéresser. (J4)

POLITIQUES

Unanimes, les participants croient que les policiers ont un « sérieux besoin » (P3) d'être mieux formés sur l'importance du journalisme en démocratie. Quant aux juges, ils estiment

qu'ils ont « assez d'expérience du droit ou des lois » (P5, P7), si bien qu'ils n'ont pas spécialement besoin d'être formés en ces matières. Les politiques admettent toutefois que leur opinion est nécessairement influencée par les articles lus au début de la séance de discussion. Ou encore, par ce dont ils se souviennent de la médiatisation du dossier, un « discours qui martelait que les policiers étaient ignares » (P7).

USAGERS DE MÉDIAS

Les UM distinguent les juges des policiers, vus, là encore, comme les plus ignorants des réalités journalistiques par tous. Toutefois, reconnaissent les participants, cette perception est alimentée par leurs souvenirs d'une médiatisation « très sévère envers les policiers » (U14).

Pour U9, ce souvenir commun est indicatif d'« une dérive de l'opinion en journalisme », les journalistes ayant été incapables de traiter de la police et de la justice sans subjectivité : « Le rôle des journalistes, c'est pas de prendre position, mais c'est de prendre du recul et de montrer les faits. Ça, c'est les standards du bon journalisme ». Pour appuyer ses dires, U9 invoque l'article du *JdeM*³²⁵, lu en début de séance, et le résumé du témoignage de la journaliste Marie-Maude Denis devant la Commission Chamberland qu'elle assimile à du « militantisme sensationnaliste ». « Et plus les journalistes donnent leur opinion, plus ça devient l'opinion publique sur un sujet », en l'occurrence ici, sur le travail policier.

Si certains participants se sont montré très critiques du travail journalistique lors de la première séance sur les aides étatiques à la presse écrite (ch. 4), ils ne partagent pas ici l'avis de U9. « Ce n'est pas une opinion d'avoir été enregistré cinq ans à son insu par la police! C'est un fait. C'est pas du mauvais journalisme pour moi » (U1) « Quand il y a une situation grave, que

³²⁵. Duchaine (*Le JdeM*, 16 juin 2017a).

toute une population est scandalisée, que le gouvernement crée une commission, on n'est pas dans le militantisme, on est dans l'explication normale d'une situation importante » (U8).

SYNTHÈSE

Toutes les communautés interprétatives distinguent les acteurs du monde judiciaire des policiers : les premiers sont considérés comme au fait des réalités journalistiques — à l'exception des juges de paix (JOU) — tandis que les seconds sont perçus comme devant être mieux formés à l'importance du rôle démocratique des journalistes. En cela, l'opinion que les journalistes ont des policiers est alignée sur les *blâmes* du discours métajournalistique. Plus mesurés, les politiques et les UM reconnaissent que leur opinion défavorable des policiers est influencée par les articles qu'ils ont lus en début de séance (POL), ainsi que par leurs souvenirs de la médiatisation du dossier — très sévère envers les policiers (POL & UM).

La vignette suscite d'autres interprétations originales. Elle inspire immédiatement chez les UM un débat qualitatif sur les artéfacts consultés en début de séance, les participants étant divisés quant à savoir si ceux-ci répondent ou non aux bons critères du journalisme objectif (répertoire interprétatif *qualitatif*). Les journalistes, quant à eux, se saisissent de la vignette pour y inclure le public, en se demandant s'il ne devrait pas, lui aussi, être mieux éduqué sur l'importance démocratique du journalisme. Ils croient, de même, que la « complexité » du dossier a pu décourager plusieurs membres du public de s'y intéresser. Aussi leurs propos dénotent-ils la propension de toutes les communautés de l'étude à interpréter les vignettes à l'aune de leur réception anticipée par des franges spécifiques de l'auditoire (répertoire interprétatif des *publics imaginés*). Les journalistes évoquent enfin la « vedettisation » (J4) excessive du dossier comme facteur ayant contribué au désintérêt d'une partie du public pour

l'« affaire Lagacé » et ses suites. Ce propos fait réémerger la crainte des journalistes de passer pour corporatistes aux yeux de l'auditoire (répertoire interprétatif de la *pudeur corporatiste*).

Il semble donc que les tentatives du discours métajournalistique de dépersonnaliser la situation en la présentant comme représentative d'une menace pour l'intérêt public (*menace*) ne se soient pas avérées convaincantes pour nos participants journalistes. Idem pour les tentatives de certains journalistes de s'*auto-effacer* de l'histoire pour ne pas faire ombrage à la cause (*soi journalistique*) (5.2.3.2). Au contraire, ils retiennent une couverture ayant focalisé sur quelques personnalités connues, avec pour conséquence possible, de rendre l'enjeu plus catégoriel que collectif aux yeux du public. Aussi, l'un des leviers principaux de l'autorité journalistique, soit la persuasion que les problèmes du journalisme sont aussi des problèmes de société (Carlson, 2017), n'a-t-il pas fonctionné ici selon les journalistes de l'étude.

5.4. Conclusion

Cette seconde étude de cas sur la surveillance policière de journalistes, et ses implications sur le journalisme d'enquête et la confidentialité des sources, a poursuivi notre exploration du discours métajournalistique québécois, et des écarts entre ces discours et leur réception par trois communautés interprétatives (journalistes, politiques, usagers de médias).

5.4.1 Produits du métajournalisme

L'analyse de discours a relevé la réitération de répertoires interprétatifs (*menace, soi journalistique, croisade*) observés dans le cas #1 et fait ressortir deux nouveaux répertoires (*justification méthodologique, blâme*). Pareillement, elle a souligné la réinterprétation de stratégies discursives identifiées au ch. 4 (catastrophisme/montée en généralité; « self-assertion ») et révélé des stratégies propres au cas (voir tableau 5.2.6.1). Nous retenons ici la

survalorisation des bénéfices des sources anonymes (stratégie « sources as promising »), pour les journalistes et la société, vue dans Carlson (2011b). Nous retenons aussi l’articulation de récits, observés chez Lichska (2019, 2021), redéfinissant une situation d’adversité comme une résurgence journalistique (stratégie du *récits de survie*). Mentionnons, enfin, l’illustration du concept d’« interpretive community » (Zelizer, 1990, 1993), à travers le ressassement d’enquêtes journalistiques passées. Elles perpétuent une mémoire collective du champ journalistique, avec ses points de repère normatifs pour jauger l’excellence dans le domaine.

Comme au ch. 4, nous avons attribué au discours métajournalistique des fonctions de *définition* — ex. : la définition des sources anonymes comme des lanceurs d’alerte altruiste — ; de *promotion* — ex. : la revendication publique d’un régime d’immunité pour les journalistes et leurs sources; d’*interpellation* — ex. : la présentation de l’« affaire Lagacé » comme un recul du droit du public à l’information et des libertés individuelles; de *professionnalisation* — ex. : une démonstration du jugement professionnel des journalistes québécois dans leur gestion des sources anonymes; et de *démarcation* — ex. : la re-démarcation de l’autonomie du champ journalistique par rapport aux champs policiers ou judiciaires; et de *légitimation* — ex. : les tentatives du champ journalistique d’inciter les prescripteurs d’autorité du journalisme (ex. : État, public) à lui reconnaître un statut différencié devant les cours de justice à la hauteur de la légitimité qu’elle prétend posséder en production d’information servant la démocratie. Au surplus, nous avons introduit une nouvelle fonction de consolidation de l’autorité journalistique : la *reculturation*. Elle semble tout autant rallier le champ journalistique autour de récits pouvant le redynamiser (ex. : les récits de survie présentant la surveillance policière des journalistes comme une preuve de leur influence continue en société) (voir section 5.2.3.1) que lui remémorer les dimensions centrales de sa culture journalistique (ex. : l’incarnation discursive du

héros récalcitrant rappelant l'obligation d'effacement du journaliste derrière l'actualité qu'il couvre) (5.2.3.2).

Ce deuxième cas a révélé deux constructions d'autorité singulières. D'une part, il a montré comment une méthode au cœur du dispositif épistémologique journalistique, soit le recours aux sources anonymes, peut être partie prenante d'un argumentaire d'autorité. Les journalistes en défendent passionnément l'usage, eu égard à la manière dont il leur permet de se livrer à un genre journalistique prestigieux (ex. : journalisme d'enquête), articulé autour de pratiques journalistiques valorisées (ex. : journalisme chien de garde), qui reflète positivement leur autonomie (ex. : le contournement des sources officielles) et donc leur autorité en matière d'actualité. D'autre part, le cas a illustré comment l'autorité journalistique se bâtit parfois *sur le dos* d'autres autorités en société. Contrairement à des institutions qui disposent d'une autorité agréée par l'État — ces institutions telles la police ou la justice que Friedman (1973) qualifie comme étant *en* autorité (« in authority ») —, le journalisme apparaît comme *une* autorité (« an authority »), sans autre pouvoir pour l'imposer que ses performances et ses discours (Carlson, 2017). Le *blâme* à l'endroit de la police et de la justice, tel qu'observé dans le discours métajournalistique, relativise alors l'intégrité de ces autorités, rehaussant, par le jeu des contrastes, les prétentions d'autorité des journalistes.

5.4.2 Écarts entre les produits du métajournalisme et leur réception

5.4.2.1 Vignettes

Comme pour notre première étude de cas (ch. 4), notre examen des groupes de discussion conclut à une adhésion élevée des participants aux discours sur les risques collectifs de l'enjeu (répertoire de la *menace*), sur le bien-fondé démocratique des revendications journalistiques (*menace & croisade*) et sur l'engagement des journalistes, en général, à servir l'intérêt public

avec professionnalisme (*soi journalistique*). Aussi, si l'autorité journalistique repose en partie sur sa perception de produire de l'information fiable et éthique (Zelizer, 2017), les propos de nos participants s'avèrent-ils rassurants sur ces marqueurs de l'autorité journalistique.

Pour autant, les participants ont exprimé de fortes réserves sur plusieurs aspects du sujet et de sa médiatisation. Cela va à l'encontre de notre intuition de départ selon laquelle le cas serait beaucoup moins clivant que l'aide étatique aux médias écrits (ch. 4) ou le lock-out au *JdeM* (ch. 6), et qu'il engendrerait, par conséquent, moins de commentaires critiques des participants.

Ainsi, l'argumentaire implicite du discours sur la supériorité du journalisme produit avec des sources anonymes a trouvé des adhérents et des opposants dans chaque communauté interprétative. Son portrait dithyrambique des sources confidentielles s'est heurté à la vision nuancée des participants, qui les conçoivent comme à la fois utiles et égoïstes (JOU & UM), indispensables en certaines situations et surutilisées en d'autres, porteuses de conséquences positives et négatives (POL). À cet égard, les communautés interprétatives ont esquissé une synthèse entre les perspectives *promising* — omniprésentes dans le discours métajournalistique — et *perilous* — quasi-absentes — sur les sources anonymes (Carlson, 2011a). Et à l'inverse de la *justification méthodologique*, elles n'ont pas envisagé leur recours dans le cadre unique du journalisme d'enquête, genre journalistique présumé rejaillir le plus positivement sur l'autorité journalistique (Schudson, 1995; Marchetti, 2002). Aussi la construction d'autorité, reposant sur la défense passionnée du recours aux sources anonymes, du journalisme d'enquête et des performances journalistiques qu'il autorise, a-t-elle exposé ses limites auprès de nos participants.

En outre, l'importance du sujet n'a pas empêché les remontrances sur son traitement : « vedettisation » excessive (JOU); manque de contexte; marginalisation de perspectives autres (ex. : services de police, juges, experts universitaires) sur les enjeux qui permettraient d'en avoir

une compréhension globale (POL & UM). De même, chez les politiques et les UM, l'indignation envers les mandats de surveillance ne s'est pas accompagnée, pour autant, d'une condamnation lapidaire des services policiers et des juges. Leur délégitimation systématique dans le discours, considérée plus haut comme une forme de construction d'autorité, a plutôt suscité, chez ces participants, plus de critiques des journalistes que d'approbation (ex. : une couverture n'ayant pas suffisamment approfondi les points de vue policiers ou judiciaires sur l'enjeu). Finalement, le consentement à l'argument d'autorité selon lequel le rôle de chien de garde des journalistes en société leur commande une immunité pour eux et pour leurs sources n'a pas signifié, malgré tout, qu'on veuille accorder cette immunité sans condition (ex. : l'ordre professionnel) (POL & UM).

5.4.2.2 Répertoires interprétatifs

Ici aussi, nous avons relevé la présence des mêmes *répertoires interprétatifs* identifiés dans le ch. 4; c'est-à-dire, des *manières* récurrentes d'aborder les vignettes. Ces répertoires éclairent encore davantage les distinctions entre communautés interprétatives, leur scepticisme par rapport au cas discuté, et les écarts entre le discours métajournalistique et sa réception.

Répertoire des *publics imaginés* : Les participants ont très souvent spéculé sur l'accueil qu'ont réservé certaines franges de l'auditoire aux articles traitant de l'« affaire Lagacé » et de ses suites. Les conversations ont dépeint des lecteurs et des auditeurs majoritairement ignorants des implications démocratiques du sujet, probablement rebutés (JOU, POL & UM) ou intellectuellement démunis (JOU) face à la complexité du dossier, voire trop hostiles envers les journalistes pour compatir avec le sujet (JOU). Dans le corpus, le public (ou les publics) est certes mentionné, mais présenté comme un destinataire indéfini et lointain, à l'intérieur de formules comme le *droit du public à l'information*. Il n'est pas un protagoniste de l'enjeu, dont on s'enquiert de l'opinion, de la compréhension ou de l'intérêt envers celui-ci.

Répertoire *qualitatif* : Comme pour le cas #1, les vignettes ont engendré des réflexions sur la qualité journalistique chez les politiques et les usagers de médias. Ces réflexions ont tantôt été en lien avec la médiatisation de l’affaire — ex. : débats sur la subjectivité trop affirmée ou non des journalistes dans ces contenus. (UM) — , tantôt relevé de jugements plus généraux sur le journalisme québécois — ex. : la qualité inégale du journalisme d’enquête au Québec (POL). Ces propos creusent un peu plus l’écart observé (ch. 4) entre la qualité du journalisme, décrite dans le métajournalisme, et la perception de ces participants de cette même qualité.

Répertoire de la *pudeur corporatiste* : Les journalistes ont exprimé le sentiment récurrent d’une médiatisation de l’enjeu ayant été perçue comme corporatiste aux yeux d’une grande portion de l’auditoire. Elle a semblé donner exagérément préséance aux perspectives journalistiques sur le sujet — un avis partagé par les politiques et les UM — et s’être focalisée sur la notoriété de quelques-uns. Dans le corpus, cette *pudeur corporatiste* s’exprime en de rares occasions. Et contrairement aux propos de nos participants journalistes, ce malaise ne tient pas à la médiatisation du sujet lui-même ou à l’anticipation de ses perceptions publiques. Elle relève plutôt de l’inconfort de certains journalistes (Patrick Lagacé, Marie-Maude Denis) de voir une histoire d’intérêt public éclipsée par leurs mésaventures personnelles³²⁶ (voir section 5.2.3.2), ou le champ journalistique dicter sa conduite à la Commission Chamberland ³²⁷ (5.2.4.1).

Répertoire *contractualiste* : Comme pour le cas #1, il est ressorti des propos des politiques une approche *contractualiste* de l’enjeu, dans laquelle les journalistes sont vus comme devant donner quelque chose à la société en échange des prérogatives qu’ils réclament. Si le discours métajournalistique limite ce quelque chose aux engagements traditionnels du journalisme (ex. : informer la population sur des enjeux d’intérêt public), les groupes de

³²⁶. Lagacé (*La Presse*, 1^{er} novembre 2016) ; M.-M. Denis citée dans Messier (*Radio-Canada*, 14 décembre 2017).

³²⁷. Boisvert (*La Presse*, 25 janvier 2017).

discussion évoquent des contreparties supplémentaires. Elles découlent ici d'une préoccupation pour la multiplicité des producteurs de contenus et la nécessité perçue, pour les médias traditionnels, d'accroître la confiance du public à leur égard en donnant des gages visibles d'une crédibilité supérieure. En dépit des différences entre communautés sur le bien-fondé de conditionner le privilège des sources à l'appartenance à un ordre professionnel, la préoccupation des politiques pour une professionnalisation accrue du journalisme s'est aussi exprimée chez les journalistes, encore que celle-ci n'ait pas été spontanée. D'une certaine manière, ici, les thèmes de l'étude et le sujet du métajournalisme se sont fait les véhicules de réflexions diverses sur l'imputabilité journalistique : ses lacunes, des mécanismes pouvant l'améliorer, etc.

Nous reviendrons dans la discussion (ch. 7) sur les implications normatives que suggère la récurrence, dans les propos des communautés interprétatives de l'étude, des répertoires évoqués plus haut. Nous y réexaminerons aussi les groupes de discussion et les principales différences entre communautés interprétatives à l'aune de la littérature existante.

Le ch. 4 — et encore davantage celui-ci — ont examiné des cas où les implications démocratiques et sociétales des enjeux discutés sont a priori évidentes. Le prochain chapitre (ch. 6) s'attarde plutôt à un cas qui, aux premiers abords, concerne les intérêts catégoriels du microcosme journalistique : le lock-out au *Journal de Montréal* (2009-2011). Or, comme nous le verrons, un conflit de travail médiatique, et les luttes de pouvoir qu'elles comportent, peuvent être redéfinis comme un combat d'intérêt général. Ils représentent, du reste, de formidables occasions discursives de défense, de maintien et de renforcement de l'autorité journalistique, face à des changements technologiques et économiques susceptibles de l'ébranler. Mais surtout, l'introduction d'un cas plus ancien permet d'étudier l'écart mémoriel entre le discours métajournalistique et ses souvenirs (réception) une décennie plus tard.

5.5 Articles du corpus cités dans le chapitre³²⁸ :

- Baillargeon, S. (2016, 1^{er} novembre). Protection des sources - « Un triste précédent ». *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/societe/483586/liberte-de-la-presse-un-triste-precedent>
- Béland, G. (2018, 3 février). Procès Côté-Normandeau. L’avocat de Marc-Yvan Côté dénonce « l’anarchie médiatique ». *La Presse*. https://plus.lapresse.ca/screens/12a77ce7-b8f6-4409-a484-2ba01c05320e%7C_0.html
- Béland, G. (2018, 23 mars). Protection des sources journalistiques – Radio-Canada fera appel. *La Presse*. http://plus.lapresse.ca/screens/efaf3c2f-f575-4798-8549-ebb3c6c8608b%7C_0.html?utm_medium=Twitter&utm_campaign=Internal+Share&utm_content=Screen
- Bellavance, J.-D. (2017, 16 février). Les grands médias veulent une loi pour protéger les sources journalistiques. *La Presse*. http://plus.lapresse.ca/screens/295c150f-70b6-4d42-ba50-d51dd35a9898%7C_0.html
- Benassaieh, K. (2016, 31 octobre). Protection des sources journalistiques – Ce qu’un téléphone peut révéler. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/actualites/justice-et-affaires-criminelles/201610/31/01-5036059-espionnage-ce-quun-telephone-peut-reveler.php>
- Berthiaume, C. (2017, 17 mai). Cinq enquêtes pour fuites médiatiques en trois ans. *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2017/05/16/les-fuites-mediatiques-sont-alarmanes-dit-un-policier>
- Bock-Côté, M. (2016, 2 novembre). Surveillance totale. *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2016/11/02/surveillance-totale>
- Boisvert, Y. (2016, 31 octobre). Les p’tits juges qui disent « oui ». *La Presse*. https://plus.lapresse.ca/screens/63509f5f-bd29-49fc-9a1b-8d4de540a9c5_7C_0.html
- Boisvert, Y. (2016, 7 novembre). Ne pas confondre mandat...et mandat. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/debats/chroniques/yves-boisvert/201611/07/01-5038541-ne-pas-confondre-mandat-et-mandat.php>
- Boisvert, Y. (2017, 25 janvier). Nous sommes en conflit. *La Presse*. https://plus.lapresse.ca/screens/c5ea9377-9b31-4c2f-82ee-fddc704a308a%7C_0.html
- Boisvert, Y. (2017, 20 novembre). « L’affaire » et les petits juges. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/debats/chroniques/yves-boisvert/201711/19/01-5144107-laffaire-et-les-petits-juges.php>

³²⁸. Les références de type académique sont à la toute fin, après la conclusion.

CHAPITRE 5 – SURVEILLANCE POLICIÈRE DE JOURNALISTES

- Boisvert, Y. (2018, 23 mars). Protection des sources journalistiques – Retour à la case départ. *La Presse*. https://plus.lapresse.ca/screens/efaf3c2f-f575-4798-8549-ebb3c6c8608b__7C__0.html
- Cardinal, F. (2016, 1^{er} novembre). Patrick Lagacé espionné par la police – La victime, c’est vous. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/debats/editoriaux/francois-cardinal/201611/02/01-5037042-la-victime-cest-vous.php>
- Cardinal, F. (2017, 20 juin). Protection des sources journalistiques – Encore un tout petit effort... *La Presse*. https://plus.lapresse.ca/screens/5d98c4b4-9fcb-4c91-bb38-d570cc4d60cb%7C__0.html
- Cornellier, M. (2016, 24 novembre). Protection des sources – Une loi nécessaire. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/opinion/editoriaux/485437/protection-des-sources-une-loi-necessaire>
- Corriveau, J. (2017, 9 juin). Commission Chamberland – L’ex-patron de la SQ n’a pas reçu de commande politique. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/culture/medias/500737/commission-chamberland-fuites-dans-les-medias-c-etait-des-methodes-a-la-mussolini-declare-michel-arsenault>
- Corriveau, J. (2017, 21 juin). Commission Chamberland – Les mentalités devront changer, estime la FPJQ. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/culture/medias/501759/commission-chamberland-les-mentalites-devront-changer-estime-la-fpjq>
- Corriveau, J., Bélair-Cirino, M. et Sioui, M.-M. (2016, 1^{er} novembre). Patrick Lagacé espionné – La presse en liberté surveillée. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/culture/medias/483514/le-chroniqueur-patrick-lagace-espionne-par-le-spvm>
- Déry, E.-J. (2016, 1^{er} novembre). Une enquête publique demandée par les médias. *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2016/10/31/lex-batonnier-du-quebec-reclame-maintenant-une-commission-denquete>
- Déry, E.-J. (2016, 3 novembre). Le milieu journalistique craint un climat de peur chez les sources. *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2016/11/03/le-milieu-journalistique-craint-un-climat-de-peur-chez-les-sources>
- Duchaine, H. (2017a, 16 juin). Des enquêteurs de la SQ ont « déshonoré » leur profession – La journaliste d’enquête Marie-Maude Denis a dénoncé les méthodes de la SQ. *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2017/06/15/commission-chamberland-les-enqueteurs-de-la-surete-du-quebec-ont-deshonore-leur-profession>

- Duchaine, H. (2017b, 16 juin). Des moyens démesurés pris par la police. *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2017/06/15/commission-chamberland-patrick-lagace-denonce-les-moyens-denquetes-criminelles>
- Dumont, M. (2016, 2 novembre). Le paratonnerre de nos droits. *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2016/11/02/le-paratonnerre-de-nos-droits>
- Durocher, S. (2016, 23 mars). Journalistes, on tue la une! *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldequebec.com/2018/03/23/journalistes-on-tue-la-une>
- Gagnon, K. (2016, 10 novembre), Journalistes espionnés par la police – Un « trou béant » dans la protection des sources, estime Lucien Bouchard. *La Presse*. https://www.lapresse.ca/actualites/201611/09/01-5039726-un-trou-beant-dans-la-protection-des-sources-journalistiques-estime-lucien-bouchard.php?utm_categorieinterne=traffiddrivers&utm_contenuinterne=cyberpresse_meme_auteur_4986967_article_POS4
- Martineau, R. (2016, 1^{er} novembre). Faut-il devenir parano? *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2016/11/01/faut-il-devenir-parano>
- Messier, F. (2017, 11 avril). À l’instar de la SQ, le SPVM ne protégerait pas différemment les journalistes avant l’affaire Lagacé. *Radio-Canada*. http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/102_7452/etat-major-service-police-ville-montreal-commission-chamberland
- Messier, F. (2017, 15 mai). Le SPVM n’a jamais écouté les conversations de Lagacé et Larouche, assure l’enquêteur Borduas. *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1034305/patrick-lagace-vincent-larouche-ecoute-electronique>
- Messier, F. (2017, 12 juin). Une enquête sur des fuites médiatiques interrompues par crainte...des retombées médiatiques. *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1039281/une-enquete-sur-des-fuites-mediatiques-interrompue-par-crainte-des-retombees-mediatiques>
- Messier, F. (2017, 21 juin). Calomnie, ignorance, surveillance intrusive : que retenir de la commission Chamberland? *Radio-Canada*. http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/104_0810/calomnie-ignorance-surveillancecommission-chamberland-bilan-policesources-journalistes
- Messier, F. (2017, 14 décembre). La commission Chamberland propose un « régime d’immunité » pour les journalistes. *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1073132/commission-chamberland-propose-regime-immunite-journalistes>

CHAPITRE 5 – SURVEILLANCE POLICIÈRE DE JOURNALISTES

- Montambeault, C. (2017, 3 juin). La SQ perquisitionne malgré des oppositions. *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2017/06/02/commission-chamberland-la-sq-perquisitionne-malgre-des-oppositions-dans-ses-rangs>
- Lagacé, P. (2016, 1^{er} novembre). Faire notre travail. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/debats/chroniques/patrick-lagace/201611/01/01-5036464-faire-notre-travail.php>
- Lagacé, P. (2016, 7 novembre), La police politique made in Montréal. *La Presse*. https://plus.lapresse.ca/screens/3f07c558-cfd7-46c8-898b-fabf4be0b856__7C__0.html
- Lagacé, P. (2017, 19 mai). L'enquêteur Borduas, 0 en 4. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/debats/chroniques/patrick-lagace/201705/18/01-5099476-lenqueteur-borduas-0-en-4.php>
- Lagacé, P. (2017, 15 décembre). Commission Chamberland - Un gros merci. *La Presse*. https://plus.lapresse.ca/screens/61e459d8-db38-456f-a564-d00e2456b375__7C__0.html
- Legault, J. (2016, 4 novembre). Devoir de cohérence. *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2016/11/04/devoir-de-coherence>
- Leduc, L. (2017, 4 avril). Premier jour d'audiences de la Commission Chamberland. Pas de sources, pas d'enquêtes, disent les patrons de presse. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/actualites/justice-et-affaires-criminelles/actualites-judiciaires/201704/03/01-5084855-protection-des-sources-journalistiques-petit-guide-pour-comprendre-la-commission-chamberland.php>
- Leduc, L. et Ruel-Manseau, A. (2017, 3 avril). Protection des sources journalistiques – Petit guide pour mieux comprendre la commission Chamberland. *La Presse*. http://plus.lapresse.ca/screens/15fc0d87-b829-4bc2-9758-1f649cccdc47%7C__0.html
- Lévesque, F. (2018, 16 juin). « Protection accrue » pour les sources journalistiques. *La Presse*. https://plus.lapresse.ca/screens/6f858ffc-1c33-43ab-af82-93176b49886d__7C__0.html
- Lévesque, L. (2017, 12 septembre), Commission Chamberland – La FPJQ accuse la police de « chasse aux sorcières », *Le Devoir*, <https://www.ledevoir.com/culture/medias/507740/le-spvm-rappelle-qu-il-a-enquete-sur-des-policiers-pas-sur-des-journalistes>
- Marissal, V., (2016, 2 novembre), Lagacé espionné par la police – Dompter la police? *La Presse*. https://plus.lapresse.ca/screens/5b4f55f5-c67d-4b6a-889f-e06d225f84a6__7C__0.html

- Myles, B. (2016, 1^{er} novembre). Protection des sources – Dérives inadmissibles. *Le Devoir*.
<https://www.ledevoir.com/opinion/editoriaux/483529/protection-des-sources-derives-inadmissibles>
- Myles, B. (2017, 14 avril). Protection des sources – Policiers insoucians. *Le Devoir*.
<https://www.ledevoir.com/opinion/editoriaux/496381/protection-des-sources-policiers-insoucians>
- Myles, B. (2017, 16 juin). Commission Chamberland – Le déshonneur policier. *Le Devoir*.
<https://www.ledevoir.com/opinion/editoriaux/501435/commission-chamberland-le-deshonneur-policier>
- Myles, B. (2017, 20 novembre). Commission Chamberland – Des propos stupéfiants de la juge Rondeau. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/opinion/editoriaux/513404/commission-chamberland-des-propos-stupefiants-de-la-juge-rondeau>
- Non-signé. (2016, 31 octobre). Espionnage à La Presse. Radio-Canada : Patrick Lagacé « scandalisé ». *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/811838/patrick-lagace-espionnage-spvm-mandats-surveillance-juge-carufel>
- Non-signé. (2016, 3 novembre), Protection des sources journalistiques : Québec crée une commission d’enquête publique. *Radio-Canada*.
<https://www.lapresse.ca/actualites/politique/politique-quebecoise/201611/16/01-5041987-quebec-cree-la-commission-denquete-sur-les-sources-journalistiques.php>
- Non-signé, (2017, 3 avril), L’espionnage de journalistes a fait disparaître de sources. *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1026018/commission-chamberland-espionnage-journalistes-sources-trottier-myles-cormier>
- Orfali, P. (2016, 3 novembre). Liberté de presse – La SQ a espionné six journalistes. *Le Devoir*.
<https://www.ledevoir.com/culture/medias/483697/six-journalistes-surveilles-par-la-sq>
- Papineau, P. (2016, 21 novembre). Congrès de la FPJQ - « Faites comme si vous étiez écoutés ». *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/culture/medias/485167/congres-de-la-fpq-faites-comme-si-vous-etiez-ecoutes>
- Papineau, P. (2017, 4 avril). Commission Chamberland – La surveillance des sources, un grave problème démocratique. *Le Devoir*.
<https://www.ledevoir.com/culture/medias/495502/debut-des-audiences-de-la-commission-chamberland>
- Perron, L.-S. (2017, 3 mai). Liberté de la presse. Patrick Lagacé et La Presse sont honorés. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/actualites/201705/03/01-5094308-prix-de-la-liberte-de-la-presse-patrick-lagace-et-la-presse-sont-honores.php>

CHAPITRE 5 – SURVEILLANCE POLICIÈRE DE JOURNALISTES

- Pineda, A. (2017, 14 juin). Commission Chamberland – Place Versailles : un endroit propice aux fuites médiatiques, selon le SPVM. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/societe/501200/la-place-versailles-endroit-propice-aux-fuites-journalistiques-selon-le-spvm>
- Porter, I. (2018, 23 janvier), Deux journalistes appelés à témoigner au procès Normandea. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/societe/518202/l-affaire-guy-ouellet-s-immisce-dans-le-proces-normandea>
- Proulx, B. (2017, 22 février). Des enquêtes internes qui ont fait les manchettes. *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2017/02/21/des-enquetes-internes-qui-ont-fait-les-manchettes>
- Renaud, D. (2016, 2 novembre), Patrick Lagacé espionné par la police – Cinq ans de controverses au SPVM. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/actualites/montreal/201611/02/01-5036872-patrick-lagace-espionne-par-la-police-cinq-ans-de-controverses-au-spvm.php>
- Renaud, D., Péloquin, T. et Duchaine, G. (2018, 1^{er} janvier), Questions des lecteurs – Les journalistes vous répondent. *La Presse*. https://plus.lapresse.ca/screens/5e383048-9f08-4318-bbd3-2f6cda0214bd__7C__0.html
- Robitaille, D. (2016, 4 novembre). Commission sur les sources journalistiques – Diable et détails. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/opinion/editoriaux/483911/commission-sur-les-sources-journalistiques-diable-et-details>
- Saulnier, A. (2016, 3 novembre). Affaire Patrick Lagacé - L'alarme sonne! *La Presse*. https://plus.lapresse.ca/screens/6e5f4e4b-b776-4272-bb73-92f3b9435b50__7C__0.html
- Saulnier, A. (2017, 24 janvier). Commission sur la protection des sources journalistiques – Remonter aux sources des dérapages policiers. *La Presse*. https://plus.lapresse.ca/screens/da648513-1544-433c-aaae-72c002f741d1__7C__0.html
- Scali, D. (2017, 4 avril). Graves conséquences pour les sources confidentielles. *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2017/04/03/debut-des-audiences-de-la-commission-chamberland>
- Sioui, M.-M. (2018, 3 février). Procès Côté-Normandea : la défense plaie pour le dévoilement des sources des fuites. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/societe/519216/proces-cote-normandea-divulguer-des-sources-confidentielles-un-danger-pour-les-journalistes>
- Teisceira-Lessard, P. (2016a, 31 octobre). Les médias québécois dans le viseur. *La Presse*. <http://plus.lapresse.ca/screens/e888d505-e92a-498f-9f7c-a73f2b8a3f46%7CeZE6TwgqhRly.html>

- Teisceira-Lessard, P. (2016b, 31 octobre). Protection des sources journalistiques – Visé par 24 mandats de surveillance. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/actualites/justice-et-affaires-criminelles/201610/30/01-5036027-patrick-lagace-vise-par-24-mandats-de-surveillance-policiere.php>
- Teisceira-Lessard, P. et Péloquin, T. (2016, 2 novembre), John Gomery à propos des juges de paix - « Ce sont plutôt des bureaucrates que des juges ». *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/actualites/justice-et-affaires-criminelles/actualites-judiciaires/201611/02/01-5036869-affaire-lagace-john-gomery-ecorche-les-juges-de-paix.php>
- Therrien, R. (2016, 7 novembre). Journalistes au front pour la 300^e de TLMEP. *Le Soleil/La Presse*. <https://www.lapresse.ca/arts/television/201611/07/01-5038559-journalistes-au-front-pour-la-300e-de-tlmep.php>
- Trottier, E. (2016, 31 octobre). Patrick Lagacé espionné par la police – Une attaque en règle contre le droit du public à l’information. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/actualites/201610/31/01-5036062-patrick-lagace-espionne-une-attaque-en-regle-contre-le-droit-du-public-a-linformation.php>
- Trottier, E. (2016, 1^{er} novembre). Liberté de presse et protection des sources journalistiques – Les élus doivent passer aux actes. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/opinion/idees/483565/liberte-de-presse-et-protection-des-sources-journalistiques-les-elus-doivent-passer-aux-actes>
- Trottier, É. (2018, 23 mai). Sources journalistiques – Pour l’adoption rapide du projet de loi 187 de Québec. *La Presse*. https://plus.lapresse.ca/screens/5dfe9b3b-bc99-4ba0-993d-cdc477eb3544__7C__0.html
- Vastel, M. (2017, 16 février), Protection des sources journalistiques – Rare consensus des médias sur un projet de loi. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/culture/actualites-culturelles/491823/protection-des-sources-journalistiqu>

6. Analyse du cas #3 : Le lock-out au *Journal de Montréal*

Nous retournons dix ans en arrière pour notre dernière étude de cas, le lock-out au *Journal de Montréal* (*JdeM*) (2009-2011). Plus long lock-out de l'histoire des médias canadiens (25 mois), le conflit opposant le Syndicat des travailleurs de l'information du *JdeM* à son propriétaire, Québecor³²⁹, a engendré sa part congrue de produits métajournalistiques. Pour autant, le domaine universitaire n'a pas exploité le plein potentiel de recherche de ces discours.

Anciaux (2015) leur consacre une attention modeste au sein d'une analyse de discours plus large sur comment, chez les journalistes, les cadres de Québecor et dans certaines communications institutionnelles de l'entreprise, l'on s'imagine le public des médias du groupe. Ailleurs, le lock-out au *JdeM* est abordé en filigrane de travaux sur le modèle convergent de Québecor³³⁰ : les décisions d'affaires qui y ont présidé (Carbasse, 2010), son fonctionnement (Goyette-Côté et al., 2015), ses implications sur la production journalistique (Demers & Le Cam, 2012), voire le rejet qu'il suscite chez de nombreux journalistes (Bernier, 2010). Un mémoire de

³²⁹. L'entreprise Québecor naît en 1965, suivant une décennie durant laquelle son fondateur, Pierre Péladeau, acquiert des journaux locaux au Québec et crée *Le Journal de Montréal* (1964). L'entreprise connaît ensuite une expansion continue grâce à ses acquisitions d'imprimeries, au Canada comme à l'étranger, et le rachat du câblodistributeur Vidéotron en 2000 (Québecor, 2022a). Aujourd'hui, Québecor Inc., avec à sa tête le fils du fondateur, Pierre Karl Péladeau, est impliquée, dans la câblodistribution, les services internet et la téléphonie résidentielle et mobile (Vidéotron et Fizz) ; les médias d'information écrits (les quotidiens *Le Journal de Montréal*, *Le Journal de Québec* et *24 heures*, l'agence de presse *QMI*) ; les plateformes de divertissement (Helix, Club Illico) ; la télévision généraliste (*TVA*) et les chaînes spécialisées (ex. : *LCN*, *TVA Sports*) ; la radio numérique (*QUB radio*) ; les magazines (ex. : *7 jours*, *La Semaine*) ; la production télévisuelle et cinématographique (les studios MELS) ; l'événementiel (Gestev, le Centre Vidéotron à Québec) ; l'édition de livres (Sogides qui regroupe 18 maisons d'édition) ; et l'imprimerie (Québecor, 2022b). Québecor est la deuxième compagnie de télécommunications en nombre d'abonnés au Québec, et la cinquième en importance au Canada (CRTC, 2020). Elle a enregistré des revenus de 4,55 G\$ et un bénéfice avant intérêts et impôts de 1,97 G\$ en 2021 (Québecor, 2022c). Québecor est cotée à la bourse de Toronto.

³³⁰. Un modèle rendu possible par les formes de concentration corporative que cultive Québecor : *horizontales* — avec des entreprises médiatiques de même type (ex. : les divers journaux de Québecor) ; — *croisées* — avec des entreprises médiatiques de types différents (ex. : *Le JdeM* et le réseau de télévision TVA) ; ou *verticales* — avec des entreprises productrices (ex. : Québecor Média) et distributrices de contenus (ex. : le câblodistributeur Vidéotron). Il lui permet une mise en synergie de ses filières médiatiques, qui facilite le partage de contenus et de main-d'œuvre journalistique ainsi que les économies d'échelle. Il lui permet aussi des stratégies d'autopromotion, les diverses entités de Québecor pouvant se mettre au service d'autres dans un effort de publicité croisée (Carbasse, 2010).

maîtrise, enfin, compare la qualité³³¹ des contenus rédigés par un même échantillon de journalistes, dans *Le JdeM* (avant le lock-out) et dans *Rue Frontenac* (le média électronique des syndiqués durant le lock-out), pour conclure à la qualité plus grande des contenus publiés dans un contexte d'autonomie professionnelle accrue (dans *Rue Frontenac*) (Gratton, 2014). On le constate, le métajournalisme sur le lock-out au *JdeM* n'a jamais été étudié avec exhaustivité. L'on ne recense pas davantage d'études de réception sur l'événement et ses discours métajournalistiques.

Nous pallions ces manques dans ce chapitre, en proposant, là encore, une analyse de discours de produits métajournalistiques (n = 369), couvrant la période du 24 janvier 2009 au 28 février 2011³³² (voir annexe B), et un compte-rendu descriptif et discursif de groupes de discussion à propos du cas (n = 24 participants au total). Aux textes du *Devoir* (n = 71), de *La Presse* (n = 73), du *JdeM* (n = 27) et de *Radio-Canada* (n = 46) s'ajouteront cette fois ceux de *Rue Frontenac*³³³ (n = 152) (RF), le média produit par les syndiqués lors du lock-out (détails annexe C). Quant à la dimension réception du chapitre, les données se rapporteront aux propos de 7 journalistes, 9 politiques et 8 usagers de médias (détails annexe E). Comme dans les chapitres précédents, nous décrirons les réactions similaires ou différenciées des communautés interprétatives, suivant des vignettes inspirées du discours métajournalistique (revendications, arguments, stratégies discursives, répertoires interprétatifs). Nous soulignerons, du reste, dans les propos des participants, la réitération de répertoires interprétatifs identifiés plus tôt (ch. 4 & 5), mobilisés par les participants en réponse au cas étudié et au métajournalisme. Nous concluons le

³³¹. Critères employés par Gratton (2014) : « rigueur et exactitude » (présence d'arguments fallacieux) ; « équité » (présence de mentions discriminantes, de sensationnalisme) ; « crédibilité » (présence de sources expertes, etc.).

³³². Correspond aux dates de début et de fin (lendemain, pour être plus exact) du lock-out au *Journal de Montréal*.

³³³. À noter que plusieurs des textes de ce média ne sont pas identifiés du nom d'un auteur. C'est pourquoi le lecteur retrouvera à l'occasion des références de ce type — ex. : Non signé (RF, 3 février 2009) — en notes de bas de page.

chapitre avec un aperçu des écarts entre le discours métajournalistique et sa réception. La théorie des discours métajournalistiques de Carlson (2016), les stratégies du « paradigm repair » et le concept d'« interpretive community » (ch. 2), continueront à éclairer notre analyse des fonctions performatives de ce discours dans un dessein d'autorité.

Représentatif, là encore, d'un « critical incident », à savoir d'un événement pour lequel la responsabilité directe du champ journalistique n'est pas a priori en cause (Carlson, 2011b), le lock-out se distingue néanmoins des cas précédents (ch. 4 & 5), où les dimensions collectives et démocratiques du sujet paraissent plus prégnantes. Le lock-out concerne, à première vue, les intérêts spécifiques d'un groupe de journalistes. À cet égard, le chapitre examinera si les journalistes ont articulé des discours stratégiques contrecarrant cette apparence de corporatisme, et si les communautés interprétatives de notre étude s'y sont montrées réceptives ou non.

6.1 Contexte (2009-2011)

Le 24 janvier 2009, l'entreprise Québecor met en lock-out ses 253 journalistes, employés de bureau et des ventes du *JdeM* après des semaines de négociations infructueuses dans la perspective d'une nouvelle convention collective. Ce décret survient quatre mois après la fin du lock-out dans l'autre grand quotidien du groupe, *Le Journal de Québec*³³⁴. En riposte, le syndicat des travailleurs de l'information du *JdeM* vote à 99,9% pour la grève (Cauchon, 2009).

Au cœur du conflit : 1) la réduction du nombre d'employés; 2) le temps de travail hebdomadaire (Québecor insiste pour qu'il soit augmenté et réparti sur cinq jours plutôt que

³³⁴. Le lock-out au *Journal de Québec* (*JdeQ*) dure 16 mois (avril 2007 - juillet 2008) et concerne les employés de bureau et de la rédaction (les employés d'imprimerie, eux, ont voté la grève par solidarité). Les pommes de discorde sont semblables à celles du lock-out au *JdeM* : augmentation du temps de travail sans compensation ; multitâches ; etc. (Cournoyer & Bourque, 2017). Et comme lors du lock-out au *JdeM*, le *JdeQ* continue à être publié par les cadres du *JdeQ*, tandis que les syndiqués produisent un quotidien gratuit, le *Média Matin Québec*. À la fin du conflit, le syndicat se félicite du maintien de la semaine de quatre jours, alors que Québecor se réjouit d'avoir obtenu des gains de productivité appréciables dans l'organisation du travail (Université de Sherbrooke, s.d.).

quatre sans revalorisation salariale); 3) l'abaissement des conditions de travail (la direction exige plus de flexibilité dans les descriptions de tâches et la fin d'avantages sociaux jugés déraisonnables); 4) la question de la convergence (Québecor souhaite le partage illimité des contenus à travers ses diverses plateformes et entités; le syndicat demande à ce que *Le JdeM* ait son propre site web alimenté par ses reporters syndiqués). Pour la direction, ces changements s'imposent en raison des revenus publicitaires en baisse, de la multiplicité des plateformes et d'internet, qui modifient en profondeur la production et la consommation d'information (Péladeau, 2009). Pour les employés, ces exigences représentent des concessions inacceptables, susceptibles de réduire leur autonomie et la qualité journalistique. Elles leur paraissent d'autant injustifiées que *Le JdeM*, affirment-ils, est toujours profitable (Ballivy, 2009; Cauchon, 2009).

Pendant le conflit, *Le JdeM* continue à être produit grâce aux cadres de l'entreprise, à des pigistes et au matériel d'autres organes médiatiques de Québecor : *Le Journal de Québec*, le site internet *Canoë*, le quotidien gratuit *24 heures*, certains magazines, sa filiale anglophone *Sun Media*³³⁵ (textes traduits) et *QMI*, une agence de presse mise sur pied par Québecor en 2008. Tout au long d'ailleurs, les syndiqués récusent la légalité de l'utilisation de tels contenus en contexte de lock-out, imposant, dans le débat public, des débats sur la nécessité d'adapter les lois anti-briseurs de grève³³⁶ à la réalité des travailleurs de remplacement virtuels.

³³⁵. Au moment du conflit, Québecor détient encore, par l'entremise de sa filiale *Sun Media*, de nombreux journaux canadiens (ex. : *Ottawa Sun*, *Toronto Sun*) et le portail d'information en ligne *Canoe* (*Canoë* dans le marché francophone). Elle vendra l'essentiel des actifs anglophones de la filiale à Postmedia en 2014 (Baillargeon, 2014b).

³³⁶. La loi anti-briseurs de grève est adoptée par le gouvernement du Québec en 1977 pour interdire le travail de substitution effectué dans l'établissement physique d'une entreprise en grève ou en lock-out. Or, pointent à l'époque les syndiqués et des experts en relations industrielles, la loi n'inclut pas le personnel de remplacement travaillant de manière virtuelle ou à l'extérieur de l'enceinte physique de l'organisation — par exemple, le recours, par Québecor, à des firmes externes, des pigistes ou d'autres entités de son conglomerat (ex. : l'agence *QMI*) lors du lock-out (Croteau, 2011a, 2011b). Malgré une motion unanime de l'Assemblée nationale du Québec pour moderniser la loi en 2010, et une commission parlementaire sur le sujet en 2011, le gouvernement québécois n'y a apporté depuis aucun changement pour étendre la définition de briseurs de grève au travail dématérialisé (David, 2018).

Malgré ces contestations et le lock-out, *Le JdeM* conserve sa position de leader dans le marché de la presse écrite québécoise, ses ventes et ses revenus publicitaires n'étant pas affectés outre mesure par la situation. De leur côté, les syndiqués mobilisent leur fonds de grève pour produire un journal en ligne, *Rue Frontenac*, auquel s'ajoutera un hebdomadaire papier à l'automne 2010 (Cournoyer & Bourque, 2017).

Le lock-out termine le 27 février 2011 après 764 jours, suivant l'approbation de 64,1% des syndiqués à l'entente finale. Seuls 62 employés (journalistes, services publicitaires, etc.) récupèrent leur poste au *JdeM*. La direction obtient des suppressions d'effectifs considérables (190 emplois) et plus de flexibilité dans les conditions de travail (ex. : abolition de la semaine de quatre jours pour les nouveaux employés), auxquelles s'ajoutent des gains précédemment obtenus sur le partage des contenus du groupe. Le syndicat soutire de l'entente moins de destruction de postes que prévu; des indemnités plus avantageuses pour les employés licenciés que celles consenties dans les offres patronales antérieures; l'abolition de la clause de non-concurrence pour les journalistes limogés; et le droit de garder actif le site *Rue Frontenac* (qui s'éteindra en juillet 2011) (Baillargeon, 2011d; Denoncourt, 2011; *Radio-Canada*, 2011).

6.2 Les produits métajournalistiques

La section analyse le discours des produits métajournalistiques³³⁷ sur le lock-out au *JdeM*. Elle poursuit notre exploration de *comment s'articule le discours métajournalistique dans les médias d'information québécois* (QR1). Elle mettra en exergue des répertoires interprétatifs

³³⁷. Nous avons exceptionnellement inclus dans l'échantillon des textes de blogue, dont plusieurs non-signés (ex. : rubrique *Pendant ce temps au Montreal Sun*, voir section 6.2.3.1). Nous l'avons fait pour refléter le caractère unique de ce média de combat syndical, dont nous n'aurions pas pu saisir toute la richesse en nous privant de ces contenus.

mentionnés plus tôt — la *menace*; le *soi journalistique*; la *croisade* — , auxquels s’ajouteront trois répertoires : l’*affrontement*; la *solidarité* et l’*humanisation*.

Signalons la présence, dans cette étude, de trois sous-corpus aux discours homogènes (à l’intérieur de chaque corpus) et concurrents (les sous-corpus par rapport aux autres) — un changement par rapport aux différences relativement peu marquées entre médias dans les cas précédents (ch. 4 & 5). *Rue Frontenac (RF)* (n = 152), d’abord, ne fait pas cachette de présenter la version syndicale du conflit et de *régler quelques comptes*. L’expression n’apparaît pas comme exagérée, considérant la virulence des chroniques envers Québecor, son propriétaire (Pierre Karl Péladeau) et ceux qui gravitent autour de l’« empire » (cadres, collaborateurs, etc.) (voir sections 6.2.1 & 6.2.3). *RF* se fait aussi journal de combat lorsqu’il interpelle la solidarité des lecteurs et de divers acteurs de la vie publique (6.2.4), en faisant valoir ses revendications (6.2.5) et leurs dimensions sociétales (6.2.2). *RF* n’épouse donc pas les canons de la pratique journalistique (ex. : objectivité) s’agissant des contenus relatifs au lock-out.

Le *Journal de Montréal (Le JdeM)*, ensuite, incarne un second sous-corpus, se démarquant par son traitement minimal de l’affaire (n = 27). En dehors des chroniques, patronales, seuls 13 textes de nouvelles³³⁸ traitent du sujet. Ils incluent très peu de citations de syndiqués³³⁹ et contournent tout élément qui puisse présenter défavorablement la partie patronale³⁴⁰. Aussi, ce sous-corpus *JdeM* est-il une illustration de l’influence indéniable de la propriété médiatique sur le choix et le traitement des contenus diffusés (Pickard, 2019).

³³⁸. Ces textes proviennent essentiellement de l’agence *QMI* (propriété Québecor).

³³⁹. Remarquable dans des articles sur une manifestation des syndiqués dans les locaux du *JdeM*. Les comptes-rendus du *Devoir* (Daoust-Boisvert, 23 juillet 2009) et de *La Presse* (Handfield & Meunier, 23 juillet 2009) contiennent des citations des syndiqués sur les émotions qu’ils ressentent par rapport au conflit, alors que celui du *JdeM* (Non-signé, 23 juillet 2009) se contente d’insister sur le caractère illégal de la démarche suivant les injonctions des tribunaux.

³⁴⁰. Notable dans un article sur la comparution de Pierre Karl Péladeau devant une commission parlementaire de l’Assemblée nationale du Québec sur la modernisation des lois du travail (Lajoie, *Le JdeM*, 2 février 2011). L’article se consacre aux arguments de Péladeau et ne dit mot des accusations de certains membres de la commission voulant

Un dernier sous-corpus, enfin, regroupe *Le Devoir* (n = 71), *La Presse* (n = 73) et *Radio-Canada* (n = 46). Par sa distance d'avec le conflit, elle offre le traitement le plus en phase avec les archétypes journalistiques. Or, ses textes d'opinion affichent une sympathie certaine envers les revendications des syndiqués (voir section 6.2.5), en insistant sur les implications sociétales du conflit (6.2.2), sur le professionnalisme des syndiqués (6.2.3), ou en regrettant le manque de solidarité du public ou de certaines personnalités (6.2.4). Aucun texte d'opinion de ce sous-corpus ne propose un portrait positif de Pierre Karl Péladeau ou de Québecor ni témoigne d'un soutien franc aux arguments patronaux. Tout au plus reconnaît-on la nécessité des « propriétaires de quotidiens » de « revoir leur modèle d'affaires avec la montée d'internet » — une affirmation du journaliste économique de *Radio-Canada*, Gérald Fillion, qui aussitôt ajoute qu'il n'est pas de son ressort de juger quelle partie a raison dans le conflit au *JdeM*.³⁴¹ Ou encore, la possibilité que Québecor ne « puis[se] plus se payer une convention collective aussi généreuse », en renchérissant immédiatement sur le manque de transparence de Québecor qui refuse d'ouvrir « ses livres pour que ses employés puissent véritablement juger de sa situation financière »³⁴².

6.2.1 L'affrontement

Un premier répertoire interprétatif est l'*affrontement*. Peu surprenant pour un conflit de travail, il réduit l'enjeu à un face-à-face entre parties adverses, avec un champ lexical à l'avenant (« guerre d'usure »³⁴³, « guerre de tranchées »³⁴⁴, « combats de ruelle »³⁴⁵). Au-delà du langage, le répertoire poursuit deux fonctions pour les parties concernées, soit les sous-corpus *JdeM* et

que Québecor ait prémédité le « perfect lock-out » (c.-à-d. la création de l'agence de presse *QMI* quelques mois avant le conflit, dans l'optique de pouvoir remplacer les journalistes en lock-out). Ces accusations, au contraire, sont largement rapportées dans le compte-rendu du *Devoir* du même événement (Dutrisac, 2 février 2011).

³⁴¹. Fillion (*Radio-Canada*, 24 janvier 2011).

³⁴². Cauchon (*Le Devoir*, 9 février 2009).

³⁴³. Cauchon (*Le Devoir*, 9 mars 2009).

³⁴⁴. Baillargeon (*Le Devoir*, 31 mai 2010 ; 24 janvier 2011).

³⁴⁵. Boisvert (*La Presse*, 14 octobre 2010).

RF. Il impose, d'une part, leur *autodéfinition vertueuse* des finalités de l'affrontement (*définition*), en mettant en sourdine leurs intérêts particuliers par rapport à l'enjeu au profit d'une vision collective de celui-ci (*légitimation*). Du côté de *RF* et de leurs alliés de *La Presse* et du *Devoir*, le lock-out révèle une lutte pour la qualité, la diversité de l'information et la démocratie (voir section 6.2.2 pour détails). Du côté du *JdeM*, c'est de la pérennité d'un fleuron des télécommunications dont il est question, à l'heure où la presse écrite subit de graves bouleversements³⁴⁶.

L'*affrontement*, d'autre part, permet aux parties concernées de définir leur adversaire (*définition*) d'une manière qui délégitime leur action et renforce la leur (*légitimation*). Il repose en cela sur trois stratégies discursives : *l'accusation de pétition de principe*, *le procès d'intention* et *les attaques ad hominem*. L'ensemble vise moins à convaincre le lectorat de l'autorité journalistique des parties concernées (ex. : en matière de production d'information) qu'à miner la capacité de l'adversaire de se positionner comme une autorité morale dans le débat.

6.2.1.1 Pétition de principe

Une première stratégie discursive de l'*affrontement* est la définition des conclusions de l'adversaire comme reposant sur une *pétition de principe*³⁴⁷; bref, sur des prémisses non prouvées (Bouchard, 1980). Par conclusions, nous entendons les constats que tire chaque partie du contexte de l'époque, appelant ou non à des changements majeurs au *JdeM*. Pour les syndiqués de *RF*, la direction présente comme un fait accompli le besoin de transformer en

³⁴⁶. Dans Audet (*Le JdeM*, 26 avril 2010) ; Facal (*Le JdeM*, 4 février 2009) ; ou Martineau (*Le JdeM*, 12 septembre, 2009).

³⁴⁷. « En fait, commettre une pétition de principe, c'est supposer admise une prémisse que l'interlocuteur conteste parce qu'elle postule, d'une façon plus ou moins implicite, une proposition qu'il s'agit de prouver. La vérité de la prémisse n'est pas en cause, mais uniquement l'adhésion de l'interlocuteur, ce qui montre bien que tout débat où l'on fait état d'une pétition de principe relève de la rhétorique, dont le but est justement de gagner l'adhésion de l'auditoire. » (Le philosophe Chaïm Perelman, cité dans Bouchard, 1980, p. 163).

profondeur l'organisation vu le contexte technologique et économique mondial. Pourtant, disent-ils, elle est incapable de démontrer que la situation de Québecor et du *JdeM* exige une telle transformation :

« “Si c’est vrai que le *Journal* et Québecor sont en mauvaise posture, on va faire les efforts pour assurer la pérennité de l’entreprise”, résume le président du Syndicat des travailleurs de l’information du *Journal de Montréal*, Raynald Leblanc. “Mais on ne les croit pas. On pense qu’ils font encore beaucoup d’argent” »³⁴⁸.

Pour la direction et ses alliés du *JdeM*, le syndicat part de l'idée qu'on ne rationalise pas un média en bonne santé financière, une idée ne tenant pas compte des contingences futures.

« Les profits chutent. Le lectorat vieillit. La technologie bouleverse tout », écrit le chroniqueur Joseph Facal du *JdeM* au sujet de la presse écrite. « Cette industrie change ou elle meurt »³⁴⁹.

Son confère Richard Martineau abonde : « TOUS les journaux boivent la tasse, ces temps-ci. TOUS, même les plus gros. En Amérique, on parle d'une baisse des revenus publicitaires de l'ordre de 30%. C'est colossal. Pourquoi *Le Journal de Montréal* serait-il à l'abri de la tempête? »³⁵⁰ Le syndicat, ajoute la direction, fait fi de la nécessité d'adapter la convention collective aux nouvelles technologies et au cycle d'information en continu et multiplateformes qu'elles induisent. « Face à de nouveaux médias qui se distinguent par leur agilité et leur souplesse, il n'est plus possible d'entretenir des descriptions de tâches rigides et désuètes »³⁵¹.

De part et d'autre, donc, l'accusation de *pétition de principe* vise à délégitimer l'adversaire pour mieux prendre l'ascendant sur les termes du débat (*légitimation*).

³⁴⁸. Propos cités dans Croteau (*La Presse*, 5 septembre 2009).

³⁴⁹. Facal (*Le JdeM*, 4 février 2009).

³⁵⁰. Martineau (*Le JdeM*, 12 septembre 2009).

³⁵¹. Propos de l'éditrice du *JdeM* de l'époque, rapportés dans Non-signé (*Radio-Canada*, 8 octobre 2009).

6.2.1.2 Procès d'intention

Une seconde stratégie discursive de l'*affrontement* est le *procès d'intention*, consistant au « rejet [d]'une thèse ou [d]'une ligne d'action par le dévoilement des intentions mauvaises qui présideraient à sa défense » (Doury, 2009, p. 7). S'il est largement catégorisé comme un sophisme, vu son caractère spéculatif, il n'en reste pas moins fondé sur « l'observation d'actes antérieurs répétés et concordants » qui servent de « prémisses à un calcul intentionnel » (ibid.).

De même, *RF* et ses alliés d'autres médias attribuent à Québecor des arrière-pensées idéologiques, au regard de l'historique des relations de travail entre l'entreprise et ses filiales (14 lock-out au cours des 14 années précédant celui au *JdeM*³⁵²)³⁵³. Québecor, écrivent-ils, aurait décrété le lock-out par volonté de « casser le syndicat »³⁵⁴; de le « mettre à terre »³⁵⁵ ou « à genoux »³⁵⁶; bref, d'« écraser »³⁵⁷ ses membres³⁵⁸. Une autre intention cachée relèverait d'une vision « impériale de l'information »³⁵⁹. Ainsi, le lock-out servirait à tester à grande échelle le partage de contenus et de main-d'œuvre entre les plateformes de Québecor, un *procès d'intention* là encore déduit de faits antérieurs (le lock-out au *Journal de Québec*, 2007-2008)³⁶⁰. Plus

³⁵². Information tirée de Leclerc (*RF*, 11 juin 2009).

³⁵³. Argumentaire invoqué dans van de Walle (*RF*, 11 juin 2009) ; Chartrand (*RF*, 11 juin 2009) ; Laprade (*RF*, 16 juin 2009) ; Lagacé (*La Presse*, 12 juin 2009) ; et Boisvert (*La Presse*, 30 janvier 2009).

³⁵⁴. Martin Leclerc, journaliste sportif en lock-out cité dans Leduc (*La Presse*, 23 janvier 2010).

³⁵⁵. Décarie (*RF*, 20 octobre 2010).

³⁵⁶. Reynald Bourque, expert en relations industrielles, propos paraphrasés dans Baillargeon (*Le Devoir*, 14 octobre 2010). Évoqué aussi par Chantal Léveillé, cheffe de pupitre en lock-out, citée dans Leduc (*La Presse*, 23 janvier 2010).

³⁵⁷. L'ancien maire du Plateau-Mont-Royal, Luc Ferrandez, cité dans Benessaïch (*La Presse*, 15 octobre 2010). Le chroniqueur Yves Boisvert utilise le même registre dans *La Presse* (14 octobre 2010).

³⁵⁸. Ce même registre — Québecor ne souhaite qu'humilier les syndiqués — se retrouve aussi dans Cassivi (*La Presse*, 17 décembre 2009) et Courtemanche (*Le Devoir*, 24 décembre 2010).

³⁵⁹. L'expression est de Dufour (*RF*, 30 décembre 2009). Argument aussi invoqué ou rapporté dans Cauchon (25 janvier 2010), Journet (*La Presse*, 2 février 2011) et Leduc (*La Presse*, 23 janvier 2010), à travers les paroles de Raynald Leblanc, président du syndicat.

³⁶⁰. Propos rapportés du président du syndicat du *JdeM*, Raynald Leblanc, dans Leduc (*La Presse*, 23 janvier 2010 ; Journet, 2 février 2011). Voir aussi Chartrand (*RF*, 4 février 2011) et Leduc (*La Presse*, 1^{er} février 2011).

fondamentalement, l'on estime que le lock-out résulte d'un seul motif : la recherche du profit³⁶¹.

En réduisant ainsi les motifs de Québecor à une idéologie antisyndicale ou mercantile (*définition*), ces procès d'intention rehaussent, par le jeu des contrastes, l'autorité morale de la contestation des syndiqués (*légitimation*).

Du côté des chroniqueurs du *JdeM* et de la direction, l'on considère que les motivations du syndicat ont peu à voir avec la défense de la qualité de l'information ou de la démocratie; elles relèvent, avant tout, d'une bataille pour « préserver des privilèges qui appartiennent au passé »³⁶². Quant à l'ensemble de la classe journalistique qui couvre le dossier, on lui fait le *procès d'intention* d'être mue, elle aussi, par des intérêts corporatistes :

Quant à l'objectivité des journalistes qui couvrent l'affaire, elle frise le zéro parce qu'ils sont juges et parties. D'abord, ils travaillent pour la concurrence. Ensuite, ils savent qu'ils seront les prochains au bâton. Tout corps de métier se solidarise dans la tourmente. C'est humain. Québecor n'est sans doute pas un employeur parfait. Mais quand vous lirez certaines critiques, regardez d'abord d'où elles viennent et posez-vous ensuite la question : quels intérêts servent-elles vraiment ?³⁶³

Ces intérêts, par ailleurs, seraient placés au-devant de l'intérêt public. Ainsi, lorsque la Tribune de la presse (Assemblée nationale du Québec) soulève la possibilité d'un boycottage des conférences de presse où sont présents les journalistes de *QMI* (propriété de Québecor), en solidarité des syndiqués du *JdeM*, le commentateur de droite et aujourd'hui politicien, Éric Duhaime, s'émeut d'un geste qui contreviendrait à la liberté de presse :

Journalistes de la colline parlementaire, arrêtez de nous faire honte à la grandeur de la planète [la décision a été critiquée par l'organisme *Reporters sans frontières*] ! N'attendez pas la décision des tribunaux et faites passer dès maintenant les valeurs démocratiques au-dessus de vos idéaux gauchistes, à défaut de pouvoir être objectifs. Ça presse!³⁶⁴

³⁶¹. C'est l'avis du président de la FPJQ, à partir de 2010, Brian Myles (cité dans Non-signé, *Radio-Canada*, 24 janvier 2010) ; d'une chroniqueuse de *RF* (30 décembre 2009) ; du président du syndicat dans Leblanc (*RF*, 31 décembre 2009) ; ou d'un ancien rédacteur en chef en lock-out (Décarie, *RF*, 21 octobre 2010).

³⁶². Lyne Robitaille, présidente et éditrice du *JdeM* au moment du lock-out, s'exprimant dans une lettre aux lecteurs du *JdeM*, rapportée dans *La Presse* (Ballivy, 25 janvier 2009). Au nombre de ces « privilèges », Lyne Robitaille mentionne les six semaines de vacances à taux et demi, accordées aux journalistes de l'époque après quelques années de service, et la semaine de 30 heures réparties sur quatre jours.

³⁶³. Facal (*Le JdeM*, 4 février 2009).

³⁶⁴. Chronique intitulée « *Syndicaliste ou démocrate ?* » (Duhaime, *Le JdeM*, 10 août 2010).

De même, la décision de la Tribune de suspendre des demandes d'accréditation de journalistes du *Journal de Québec* (propriété de Québecor), toujours en solidarité des syndiqués, fait dire au chroniqueur J. Jacques Samson que les « petits potentats » de la Tribune abdiquent « leurs responsabilités professionnelles » au profit d'un « corporatisme syndical outrancier »³⁶⁵.

L'on comprend de ces extraits que le syndicat et les journalistes qui les appuient n'ont pas l'autorité morale pour défendre la qualité de l'information et la démocratie. Leur incapacité de placer l'intérêt public avant leurs propres intérêts prouverait le contraire.

6.2.1.3 Attaques *ad hominem*

Une dernière stratégie discursive de l'*affrontement* consiste en l'utilisation, par le sous-corpus *RF* et ses alliés d'autres médias, d'attaques *ad hominem* contre les personnalités associées à Québecor. Il est une stratégie qui s'appuie sur la dimension rhétorique de l'*ethos*, à savoir l'image qu'un individu « donne de lui-même dans et par son discours » (Seoane, 2016, p.1).

S'agissant du chroniqueur Richard Martineau, les attaques des syndiqués de *RF* se portent à deux occasions sur ses écrits passés publiés dans l'hebdomadaire *Voir*³⁶⁶, dans lesquels il écrivait Québecor et ses tactiques de convergence. Pareille insistance sur les contradictions de Martineau — ce que la rhétorique désigne comme un *ad hominem tu quoque* (ibid.) — laisse alors planer le doute sur la possible hypocrisie de ses positions désormais pro-Québecor. En d'autres passages, l'on attribue cette hypocrisie au côté *mercenaire* de l'homme :

Il [Martineau] entretient avec sa clientèle, c'est-à-dire les lecteurs, un lien commercial. Je te donne deux livres de steak haché, tu me remets 5\$. Voilà pour la transaction. Il connaît toutes les ficelles de la mise en marché et de la pub déguisée avec des textes spectaculaires, aux relents de scandale. Il manipule à merveille le personnage de la vierge offensée quand ça lui rapporte. Il sait sans conteste bien se vendre lui-même. Un vrai pro³⁶⁷.

³⁶⁵. Un texte du vétéran de la chronique politique, J. Jacques Samson (*Le JdeM*, 17 février 2010), disparu en 2016. Texte du *JdeQ* publié dans le *JdeM*, intitulé « *La clique* ».

³⁶⁶. Exemples dans Non-signé (*RF*, 2 février 2009a ; 23 février 2009a).

³⁶⁷. Non-signé (*RF*, 3 février 2009).

L'extrait révèle un *ad hominen indirect*, que Doury (2009) associe à une forme de *procès d'intention*. Son auteur « disqualifie une thèse [les positions de Québecor défendues par Martineau] » en « suggér[ant] » que la « personne [qui] soutient [la] thèse » le fait « non pas pour sa valeur propre, mais parce qu'elle sert ses intérêts [en l'occurrence ici, économiques] » (p. 2).

Un mécanisme similaire se retrouve dans une attaque envers l'ancien politicien Joseph Facal.

L'on sous-entend qu'il poursuit sa chronique dans *Le JdeM* parce qu'elle sert bien son ego.

Un message à M. Facal : nous connaissons bien les méthodes ratourees de notre journaliste-en-chef pour convaincre les chroniqueurs qu'ils sont indispensables, brillants, et surtout qu'ils ne prennent la place d'aucun syndiqué en continuant à écrire pendant le lock-out, mais il faut voir au-delà de ce voile de flagornerie³⁶⁸.

Dans les deux cas, l'attaque pointe les failles dans l'*ethos* des deux hommes; failles qui démontreraient à quel point ces derniers n'ont aucune crédibilité pour s'exprimer sur le sujet.

Or, nul ne fait l'objet d'autant d'attaques purement personnelles (*ad hominem injurieux*) (Doury, 2009) que le patron de Québecor, Pierre Karl Péladeau. De fait, le discours des syndiqués de *RF* réduit invariablement le conflit à un affrontement entre eux et l'homme d'affaires, surnommé parfois « d'héritier »³⁶⁹, un rappel inamical que le contrôle de l'entreprise lui a été légué par son père. En d'autres occasions, Péladeau est décrit comme un « “homme de marbre, qui n'a aucun sentiment” »³⁷⁰ et qui « “fait passer le profit avant l'humain” »³⁷¹ ; voire comme un « vampire » qui trouve plaisir à « sucer ses victimes jusqu'à la dernière goutte »³⁷². Ce portrait est d'autant moins flatteur qu'il pâtit des comparaisons avec le fondateur du *JdeM*. Ainsi Pierre Péladeau père, « “un homme extraordinaire” » qui « “n'aurait jamais jeté

³⁶⁸. Non-signé (*RF*, 14 avril 2009a)

³⁶⁹. Dans Non-signé (*RF*, 30 avril 2009) ; Non-signé (*RF*, 4 mars 2009) ; ou Raymond (*RF*, 14 juin 2009).

³⁷⁰. Une employée de bureau en lock-out citée dans une longue entrevue réalisée par Nadeau (*RF*, 14 juin 2009).

³⁷¹. Déclaration du chef de pupitre en lock-out, Patrick Gauthier, cité par Larouche (*RF*, 6 mai 2009).

³⁷². Leclerc (*RF*, 18 août 2010).

brutalement ses employés à la rue” »³⁷³, est un refrain répété par plusieurs syndiqués tout au long du conflit.

Les journalistes des autres médias évoquent également le caractère du dirigeant de Québecor comme facteur aggravant ou originel dans la crise. Pour un expert des relations industrielles interviewé par *Le Devoir*, le lock-out résulte en partie du fait que Péladeau fils « anticipe les négociations avec les syndicats sur un mode conflictuel ». Pour l’ancien chroniqueur économique de *La Presse*, Michel Girard, Péladeau est un « financier pur et dur, qui ne lésine pas sur les moyens pour rentabiliser la vache à lait de son entreprise, Québecor Média », ce qui explique qu’il « n’a rien à foutre des lock-outés du *Journal de Montréal* ». ³⁷⁴ Michel David du *Devoir*³⁷⁵, pour sa part, voit chez Péladeau — qu’il qualifie au passage de « matamore » et de « dinosaure » en raison de ses vues en matière de relations de travail — le même refus du compromis naguère décrié chez l’homme d’affaires Raymond Malenfant³⁷⁶, figure emblématique de l’antisindicalisme au Québec. Un autre chroniqueur du *Devoir*, enfin, l’écrivain aujourd’hui décédé Gil Courtemanche, résume « l’attitude de Pierre Karl Péladeau dans ce conflit » en trois mots : « mépris », « arrogance » et « poursuite effrénée du profit »³⁷⁷.

Cette réduction du conflit à l’*ethos* de Péladeau (*définition*) contribue à renforcer l’autorité morale des syndiqués de *RF* sur le débat. Leurs revendications apparaissent comme

³⁷³. Le photographe du *JdeM*, Jacques Bourdon, cité par Séguin (*RF*, 14 juin 2009) ; voir aussi Meunier (*La Presse*, 31 juillet 2009) pour un registre similaire, alors que des syndiqués défendent leur décision de manifester devant la tombe du fondateur de Québecor, Pierre Péladeau.

³⁷⁴. Dans une chronique intitulée « *Pierre Karl Péladeau le tout-puissant* » (Girard, *La Presse*, 16 octobre 2010). L’auteur de la chronique est aujourd’hui chroniqueur au *JdeM*.

³⁷⁵. David (*Le Devoir*, 28 janvier 2010).

³⁷⁶. En 1985, Raymond Malenfant achète au gouvernement du Québec le Manoir Richelieu dans Charlevoix. Il refuse toutefois de reconnaître la légitimité du syndicat des 350 employés de l’hôtel, prétextant n’avoir aucune obligation envers ceux qui y travaillaient avant sa prise de possession. S’ensuivra un dur bras-de fer entre le syndicat des ex-travailleurs de l’hôtel et Malenfant, qui sera marqué par des violences (Lévesque, 2018).

³⁷⁷. Propos cités dans un article de Guy (*La Presse*, 24 novembre 2010).

d'autant légitimes (*légitimation*) que les décisions de l'employeur paraissent découler des pires instincts d'un seul homme plutôt que d'une lecture rationnelle de la situation.

6.2.2. La menace

Comme mentionné précédemment (ch. 4 & 5), le répertoire de la *menace* est un puissant ressort du discours métajournalistique, ayant des fonctions de *définition* (définir l'enjeu comme une menace pour l'ensemble du public), d'*interpellation* (alerter ou attirer l'attention du public sur un enjeu journalistique) et de *légitimation* (amener le monde hors-journalistique à se sentir davantage concerné par l'enjeu journalistique en question). Le répertoire se manifeste ici encore, en déployant des stratégies discursives de *catastrophisme/montée en généralité* et une stratégie additionnelle que nous proposons d'appeler l'*iceberg*. Elle consiste à dévier le discours de la partie émergée du conflit (ex. : le lock-out) pour le réorienter sur sa partie immergée, à savoir les menaces que posent les enjeux sous-jacents au lock-out (ex. : convergence).

6.2.2.1 Les menaces émergées

Un premier niveau de *menace* concerne le sommet émergé de l'*iceberg* : le lock-out lui-même. Il s'adosse à une stratégie de *catastrophisme/montée en généralité* évocatrice du concept de « paradigm repair » (voir ch. 2). Les journalistes font valoir qu'une situation ébrèche une dimension du paradigme journalistique — en l'occurrence ici, l'engagement à la démocratie —, puis infèrent que l'affaiblissement de cette dimension pourrait avoir des impacts sur la société — la vie démocratique, dans le cas présent.

L'engagement journalistique à la démocratie suppose, premièrement, une préoccupation pour le droit du public à l'information (Anderson, 2016). Le chroniqueur de *La Presse*, Marc Cassivi, voit ainsi dans l'enlisement du lock-out une diminution de ce droit, dans la mesure où le

« rôle essentiel de chien de garde des journalistes » n'est pas incarné dans le journal des cadres. Maintenir en lock-out des journalistes d'enquête accomplis, même s'ils continuent leurs révélations dans *RF*, représenterait alors une « menace pour notre démocratie »³⁷⁸. L'engagement pour la démocratie recouvre, deuxièmement, la qualité du produit journalistique, présumée influencer sur les choix démocratiques des lecteurs (*ibid.*). Or, l'élimination de dizaines d'emplois, couplée à une dégradation des conditions de travail, ne favorisent guère une information de qualité³⁷⁹. L'engagement journalistique pour la démocratie s'exprime, troisièmement, par une couverture journalistique qui reflète la communauté (Christians et al., 2009). Mais voilà, affirment les syndiqués, le journal produit depuis le lock-out dévoie « l'identité québécoise du *Journal de Montréal* »³⁸⁰. Un journaliste de *RF* exemplifie cette menace, en soulignant l'omniprésence des textes de reporters anglophones dans le journal produit par les cadres :

Ils [les journalistes anglophones de *Sun Media*] se nourrissent presque exclusivement de culture américaine, ne connaissent rien de nos artistes et de notre cinéma et n'abordent pas les films hollywoodiens avec la même distance que nous. Par conséquent, leurs articles — [...] — sont empreints d'un ton et d'une culture propres au Canada anglais. [...] Lors des plus récents Jeux olympiques et de la dernière campagne électorale fédérale, mes collègues des sections Sports et Politique du *Journal* [de Montréal] ont eu à partager leur espace avec des journalistes du *Toronto Sun* qui n'ont rien à cirer d'Alexandre Despatie [ex-plongeur olympique québécois] et de Gilles Duceppe [ancien chef du Bloc Québécois]. Personnellement, pour un journal qui s'est toujours vanté d'être près des Québécois, je trouve cela scandaleux³⁸¹.

La manœuvre ici décrite fortifie l'autorité morale de la contestation, en définissant le lock-out comme porteur de mauvaises nouvelles pour le public, avant toute chose (*définition*). Ceci, dans l'optique de l'interpeller davantage (*interpellation*) et de lui faire admettre l'importance sociétale du problème (*légitimation*).

³⁷⁸. Cassivi (*La Presse*, 17 décembre 2009).

³⁷⁹. Argument invoqué dans Bousquet (*RF*, 15 mars, 2009) ; Dufour (*RF*, 30 décembre 2009) ; et Non-signé (*Radio-Canada*, 27 février 2011).

³⁸⁰. Texte intitulé « PKP : A Great Canadian » (Non-signé, *RF*, 4 mars 2009).

³⁸¹. Demers (*RF*, 3 février 2009).

6.2.2.2 Les menaces immergées (stratégie de l'iceberg)

Un second niveau de menace concerne des réalités sous-jacentes au conflit. Il s'agit de ce que nous appelons la stratégie de *l'iceberg*, une déviation du discours de la pointe émergée de l'iceberg (ex. : le lock-out) vers sa base immergée. Cette base se rapporte ici aux dangers interreliés de la concentration de la presse, de la convergence médiatique et des abus de pouvoir d'un conglomérat médiatique trop puissant. Cette triple menace fragilise, là encore, les armatures du paradigme journalistique, avec des répercussions néfastes pour la population.

Ainsi, l'engagement journalistique à la démocratie, dont l'un des axes est la défense de la diversité de l'information et de sa qualité (Anderson, 2016), est attaqué par la concentration de la presse et les tactiques de convergence qu'elle facilite. Il s'agirait même du « *vrai problème* » du lock-out, comme le titre un article du *Devoir*³⁸², voire de « l'élément le plus crucial du bras-de-fer qui nous [le syndicat du *JdeM*] oppose à Pierre Karl Péladeau » selon une chroniqueuse de *RF*³⁸³. Cette dernière prophétise que la « vision même du journalisme que l'Empereur veut imposer aux Québécois » implique un « quotidien fait avec une poignée de journalistes qui publient des reportages-chocs reposant sur des hypothèses vaseuses » et la reprise illimitée de textes d'autres agences de Québecor. De même, pour la présidente de la Fédération nationale des communications (CSN) de l'époque, interrogée par *RF*, le lock-out « concrétis[e] » ces « dérives majeures » de la concentration médiatique que son syndicat craignait depuis longtemps : « [D]es journalistes qui perdent leur emploi et le public qui perd des sources d'information »³⁸⁴.

³⁸². Article intitulé « *Lock-out au Journal de Montréal – Le vrai problème : la concentration de la presse, juge la FPJQ* » (Dutrisac, *Le Devoir*, 3 février 2011). Le titre s'inspire d'une déclaration du président de la FPJQ de l'époque, Brian Myles, devant la Commission de l'économie et du travail de l'Assemblée nationale, responsable de se pencher sur l'éventualité d'une modernisation des dispositions anti briseurs de grève dans le Code du travail.

³⁸³. Dufour (*RF*, 30 décembre 2009).

³⁸⁴. Chantal Larouche, citée dans Boivin (*RF*, 12 mars 2009).

L'autre grande menace immergée est celle du risque d'abus de pouvoir d'un conglomérat ubiquiste dans l'espace public et ses effets sur la vie démocratique. Un avertissement évocateur du paradigme journalistique, les journalistes se faisant généralement une fierté d'être les chiens de garde de tels abus (Norris, 2014). Un lexique à l'avenant intensifie la menace, qu'il s'agisse de « l'empire » (plus de 120 mentions dans le corpus), de « Big Brother »³⁸⁵ ou de la métaphore de la « pieuvre »³⁸⁶ et de ses « tentacules »³⁸⁷. Par exemple, l'on cite des experts qui s'inquiètent du « pouvoir » que pourrait avoir le modèle convergent de Péladeau « s'il décidait un jour de s'en servir à des fins politiques », un présage des débats que suscitera le court passage de l'homme d'affaires en politique³⁸⁸. Un journaliste de *RF*, cité dans un compte-rendu des débats d'un congrès de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ), parle pour sa part de « “danger” » de « “convergence idéologique” ». Il raconte avoir, par le passé, « “fait semblant de faire des appels téléphoniques et de la recherche” » pour des « “jobs de bras” contre des ennemis de Québecor »³⁸⁹. Cet exemple d'abus de pouvoir présumé s'ajoute à d'autres, rapportés dans *RF*³⁹⁰, où il est question d'articles vengeurs s'abattant sur les artistes, les politiciens ou les organisations s'en prenant ouvertement à Québecor.

Cette déviation sur les menaces immergées du lock-out n'est qu'une autre manière d'alerter l'opinion publique sur le lock-out (*interpellation*). Elle distancie encore davantage le discours métajournalistique des intérêts catégoriels de celui-ci, en cadrant le sujet comme allant

³⁸⁵. Le journaliste sportif en lock-out, Martin Leclerc, cité dans Leduc (*La Presse*, 23 janvier 2010).

³⁸⁶. Courtemanche (*Le Devoir*, 24 décembre 2010).

³⁸⁷. Larouche (*RF*, 6 juin 2009) ; Non-signé (*RF*, 4 août 2009).

³⁸⁸. L'universitaire Florian Sauvageau, cité par Collard (*La Presse*, 18 octobre 2010). Rappelons que Pierre Karl Péladeau s'implique en politique québécoise de 2014-2016, d'abord comme député, puis comme chef du Parti québécois, poste qu'il abandonne pour des raisons familiales. Son passage en politique est marqué d'interrogations sur la manière dont les journalistes des médias de Québecor peuvent couvrir Péladeau en toute indépendance.

³⁸⁹. David Patry-Cloutier, cité dans Leduc (*La Presse*, 29 novembre 2010). L'atelier de la FPJQ est intitulé « Si Québecor décidait de se mettre au service d'une cause politique ou idéologique, qui pourrait l'en empêcher ? »

³⁹⁰. Dans Non-signé (*RF*, 11 mai 2009 ; 1^{er} juin 2009 ; 23 juillet 2009) et Codère (*RF*, 11 janvier 2010).

bien au-delà d'une mécontente sur des conditions de travail (*définition*). Une telle *montée en généralité* rehausse potentiellement la légitimité du mouvement des syndiqués (*légitimation*).

6.2.3 Le soi journalistique

Dans ce cas comme dans les deux précédents (ch. 4 & 5), le discours expose une défense du *soi journalistique* : un rappel public, autrement dit, des orientations normatives, propres au paradigme et à la culture journalistique, et un engagement des journalistes à appliquer ces orientations. De fait, le lock-out inspire, chez les syndiqués de *RF*, une réitération de leur engagement en matière de compétence (ou de savoir-faire) et d'autonomie, en réaction à la façon dont les cadres du *JdeM* trahiraient ces dimensions-clés de l'identité journalistique dans le quotidien produit lors du lock-out. Il leur inspire, en outre, un argumentaire sur la dimension vocationnelle du journalisme, prenant le contre-pied de l'attitude jugée *mercenaire* des cadres et des collaborateurs du *JdeM*. L'ensemble est alors évocateur de ce que Thomas & Finneman (2014) et Ogbebor (2020) qualifient de stratégie de « self-assertion »: des discours réaffirmant l'importance que la communauté journalistique accorde à certains principes sous l'impulsion d'événements ayant potentiellement compromis ces principes.

6.2.3.1 Compétence (ou savoir-faire)

Pour les syndiqués, *Le JdeM* produit par les cadres est un affront à une composante du paradigme journalistique et, par extension, du *soi journalistique* : la notion de savoir-faire. Pour en réitérer l'importance, les syndiqués publient dans *RF*, tout au long du conflit, une rubrique intitulée *Pendant ce temps au Montreal Sun (PCTAMS)*, en référence à l'utilisation par Québecor, durant le lock-out, de contenus traduits de sa filiale anglophone *Sun Media*.

La rubrique scrute *Le JdeM* des cadres pour y repérer des exemples de médiocrité. Elle y articule ainsi une manifestation d'autorité journalistique à l'intention de l'employeur et du

lectorat : le journalisme, doit-on comprendre, exige des aptitudes précises que l'on n'acquiert qu'au prix d'une solide expérience. L'idée est accréditée par l'insistance des syndiqués à s'auto-qualifier « d'artisans » (36 fois dans *RF*) — un terme qui désigne communément le « travail manuel » (Le Robert, s.d., en ligne) et suppose la possession d'une « qualification professionnelle » (Larousse, s.d., en ligne). Volontaire ou non, le terme opère un rapprochement entre le savoir-faire et la minutie qu'exigent tous deux l'artisanat et le journalisme. En comparaison, les cadres sont stigmatisés au moyen de sobriquets (« cadrillons », « patrons marionnettes », « scabinots et scabinettes » [dérivés du mot *scab*], « scribes ») les faisant passer pour des sténographes au service de l'« empire », sans compétences particulières.

Cette démonstration de savoir-faire dans *PCTAMS* repose sur plusieurs critiques du journal produit par les cadres. L'on s'en prend, pêle-mêle, aux erreurs factuelles, aux raisonnements bancals des chroniqueurs³⁹¹ et à l'autopromotion des contenus et des autres entités de Québecor³⁹². La rubrique conteste également le sens de la nouvelle des cadres (ex. : retard de plusieurs jours avant la publication d'une information d'importance) et leurs choix éditoriaux (ex. : un article en page 6 sur la vie amoureuse de la vedette américaine Lindsay Lohan³⁹³). Le manque de rigueur allégué des cadres n'est pas davantage épargné. Un syndiqué révise un article du *JdeM* sur une invasion d'insectes dans des érablières et constate :

³⁹¹. Au sujet de Richard Martineau dans Non-signé (*RF*, 14 mars 2009 ; 29 janvier 2009) ; au sujet d'un cadre auteur de chroniques de sport durant le lock-out (Non-signé, *RF*, 17 février 2009).

³⁹². Non-signé (*RF*, 6 avril 2009).

³⁹³. Non-signé (*RF*, 24 mars 2009).

Premièrement, nous aimerions souligner que le scribe a visité trois érablières seulement !!!! Allô! Trois! Ce n'est pas la mer à boire. Et en plus, le petit cadrillon a omis d'appeler le ministère des Ressources naturelles et de la Faune pour vérifier si son invasive théorie était véridique ou non. C'est en mettant ce genre d'information non vérifiée en Une que *Le Journal de Montréal* perd des plumes. Pour l'information de ce cadre et d'une de ses sources qui affirme n'avoir « jamais vu ça de sa vie », le ministère affirme sur son site internet que « des épidémies de livrée des forêts, parfois spectaculaires, ont été rapportées dans toutes les provinces, sauf à Terre-Neuve ». D'après le relevé annuel des insectes et des maladies des arbres, que le Ministère effectue depuis 1938, « les forêts feuillues québécoises ont subi d'importantes invasions de livrées de 1930 à 1939, de 1949 à 1954, de 1965 à 1968, de 1978 à 1982, de 1985 à 1995 et de 1999 à 2004 »³⁹⁴.

Les syndiqués dénoncent, par ailleurs, le traitement sensationnaliste de certains sujets — un reportage sur la grippe A (H1N1), par exemple, évoquant la nécessité de « rappeler des embaumeurs à la retraite »³⁹⁵. Ou encore, la « tendance des cadres à galvauder le mot “scoop” » en l'accolant à des dossiers qui ne le méritent pas (ex. : une « entrevue EXCLUSIVE réalisée avec le climatologue en chef d'Environnement Canada ... »³⁹⁶). Finalement, le plagiat d'autres sources et le manque de travail n'échappent pas à l'œil des syndiqués :

Au cas où vous ne l'auriez pas encore remarqué, le fruit du travail de l'agence *QMI* laisse parfois (nous sommes généreux ici) à désirer. Un exemple rapide ? Deux textes parus en page 35 de la livraison du 1er août du *Journal de Montréal* en sont la parfaite démonstration. Les deux articles ne font que reprendre texto des nouvelles écrites par des concurrents [...]. Aucune entrevue supplémentaire, aucune volonté d'aller plus loin. On vous laisse le soin de juger ce manque de professionnalisme en lisant ce papier.³⁹⁷

Un estimé collègue travaillant pour un média concurrent nous a également rapporté avoir vu, lors d'un événement majeur récent dans le monde sportif, un représentant du *Journal de Montréal* aller sur le site du *Réseau des sports* et utiliser la fonction copier-coller pour garnir son propre texte. Manque d'inspiration ou paresse ?³⁹⁸

La rubrique *PCTAMS* fait aussi la part belle au savoir-faire dont feraient preuve les syndiqués de *RF* en journalisme sportif et culturel³⁹⁹. La chose n'est pas anodine, au regard de la catégorisation historique de ces domaines de couverture comme de l'information légère (« soft news »), en opposition à l'information lourde (« hard news ») que symboliseraient la politique,

³⁹⁴. Non-signé (*RF*, 8 juin 2009).

³⁹⁵. Non-signé (*RF*, 21 août 2009).

³⁹⁶. Non-signé (*RF*, 1^{er} juin 2009).

³⁹⁷. Non-signé (*RF*, 4 août 2009).

³⁹⁸. Non-signé (*RF*, 3 mars 2009).

³⁹⁹. Par exemple, un article récapitulant les « scoops de *Rue Frontenac* » qui « ont fait jaser tout le Québec en 2009 » inclut plusieurs « exclusivités » en journalisme sportif et culturel (Non-signé, *RF*, 31 décembre 2009).

l'économie, l'international ou l'enquête (voir ch. 5) (Marcotte, 2008). Et à cette division hiérarchique s'ajoutent les préjugés d'une part de l'auditoire et des journalistes eux-mêmes. Le journalisme sportif — pour ne s'arrêter qu'à ce domaine — ferait ainsi figure de « little brother of the profession » (Ramon-Vegas & Rojas-Torrijas, 2018, p. 15) ou de « toy department of the news media » (Rowe, 2007, p. 401). Sa pratique serait plus souvent perçue comme n'atteignant pas les standards de rigueur d'autres domaines de couverture, pour cause d'objectivité défaillante, de sensationnalisme, ou de promotion obséquieuse des intérêts commerciaux des athlètes et des ligues de sport professionnel (English, 2017). Aussi, insister sur la compétence des journalistes des sports ou des arts et spectacles semble-t-il ennoblir ce que les syndiqués considèrent comme l'une de leurs forces différenciatrices dans le champ journalistique : une autorité dans le « journalisme de divertissement », pour reprendre la terminologie de Bernier et Watine (2019), dont on peut croire, à tort, qu'il n'exige pas de savoir-faire.

Ainsi, un texte de la rubrique *PCTAMS* déplore la couverture du sport automobile⁴⁰⁰ offerte par les cadres du *JdeM*. L'on y mentionne, d'abord, la « suggestion éclairée » de quelques syndiqués, quelques années plus tôt, de « réorienter la couverture de sport automobile » du *JdeM* sur la série NASCAR pour plusieurs raisons : championnat automobile le plus populaire en Amérique du Nord; possibilité d'y voir « débarquer » des pilotes québécois; éventualité d'une course à Montréal; baisse de popularité de la Formule 1. Le lecteur doit ainsi comprendre qu'un *bon* journaliste de sport anticipe les domaines de couverture en croissance sur la base de critères rationnels, à mi-chemin entre l'intérêt public et l'intérêt *du* public (en taisant, du même souffle, les intérêts plus mercantiles — ex. : les annonceurs — qui ont pu présider à ce choix éditorial). Il y est question, ensuite, de la crédibilité qu'étaient parvenus à acquérir les syndiqués dans ce

⁴⁰⁰. Non-signé (*RF*, 25 août 2009).

domaine (« [À] force de travail, de voyages et d’immersion dans le monde du stock-car ... »), une indication du labeur en coulisses qui préside à cette crédibilité. Ce savoir-faire, enfin, est tel qu’il reçoit une caution extérieure. La « réputation des spécialistes de stock-car du *Journal de Montréal* », écrit-on, « traverse les frontières »; ses journalistes sont « sollicités tantôt par le *Motor Racing Network*, tantôt par le *Performance Racing Network*, *Fox Sports*, le quotidien français *L’Équipe* et même le réseau *ESPN* en tant que source et référence crédibles ».

S’agissant de journalisme culturel, un texte de *PCTAMS* se désole de la critique complaisante d’un spectacle, articulée autour des témoignages de trois adolescentes, dont la fille du cadre qui a signé le papier. Une occasion d’arguer, non sans ironie, l’importance de compter sur des journalistes qui ont suffisamment de culture musicale pour trier le bon grain de l’ivraie :

Pourquoi lire une critique de Philippe Rezzonico ou de Sylvain Cormier [journalistes culturels du *JdeM* mis en lock-out]? Ils sont bien trop critiques. Non, mais ils ont le toupet de connaître la musique à fond et ils savent même sur quelle guitare Dylan a composé toutes ses mélodies, même la plus obscure. C’est que c’est lassant, à la fin ! Mieux vaut une bonne critique venant du peuple, émanant des vrais fans, ceux qui aiment inconditionnellement et qui mettent leur esprit critique au vestiaire. Au diable l’intégrité et l’objectivité, vive la critique citoyenne !!!⁴⁰¹

Les qualités professionnelles des journalistes culturels se mesurent également à la faveur d’autres capacités comme « faire des mises en contexte de l’œuvre d’un cinéaste, mesurer l’évolution d’un band à travers trois décennies de parutions de disques et comprendre la démarche d’un grand dramaturge »⁴⁰². Des habiletés, précise un journaliste culturel de *RF*, qui ne s’improvisent pas, mais demandent du « temps, du vécu, de l’expertise », de même qu’une connaissance approfondie de la « mémoire collective » d’une société comme le Québec. Ces propos évoquent les conclusions d’études qualitatives où, pareillement, les journalistes culturels interviewés considèrent que la critique artistique exige un savoir spécialisé, sans quoi celle-ci est dénuée d’autorité (ex. : Klein, 2005; Harries & Wahl-Jorgensen, 2007).

⁴⁰¹. Non-signé (*RF*, 31 août 2009).

⁴⁰². Rezzonico (*RF*, 14 juin 2009).

Cette réaffirmation de compétences ne se limite pas aux seuls reporters. S’agissant des réviseurs linguistiques, par exemple, les syndiqués relatent que ces derniers ont découvert « plus de 30 erreurs factuelles » en « cinq malheureuses petites pages [d’une édition du *JdeM*] » que « des pros n’auraient pas laissé passer »⁴⁰³. Un autre texte de *PCTAMS* compare deux versions d’un même article du *JdeM* : l’article publié originellement — jugé vague et mal écrit — et une « version remaniée du texte qui aurait paru s’il y avait eu un réviseur de la trempe de ceux de *Rue Frontenac* »⁴⁰⁴. Concernant les pupitreurs, les descriptifs erronés de photos⁴⁰⁵, le positionnement incongru de certains textes⁴⁰⁶ et la médiocrité des vignettes de bas de page⁴⁰⁷ dans *Le JdeM* font dire aux syndiqués qu’être pupitreur dans un grand quotidien exige de « l’imagination et certaines connaissances générales », « deux préalables que ceux et celles qui font le travail à notre place n’ont pas, de toute évidence »⁴⁰⁸.

Les journalistes de *RF* sont aidés par leurs alliés d’autres médias, qui se portent garants de leur savoir-faire. Ainsi, l’écrivain-chroniqueur du *Devoir*, Gil Courtemanche, critique les « journalistes du bunker » qui poussent « l’indécence jusqu’à plagier des textes de *Rue Frontenac* », avec rappels, au détour, des blâmes pour plagiat reçus par certains travailleurs de Québec par le Conseil de presse du Québec⁴⁰⁹. Stéphane Baillargeon, également du *Devoir*,

⁴⁰³. Non-signé (*RF*, 25 août, 2009).

⁴⁰⁴. Non-signé (*RF*, 5 février 2009).

⁴⁰⁵. Ex. : « Quiconque connaît moindrement le baseball sait qui est M. [Carlos] Santana, à quoi il ressemble et sait surtout qu’il est gaucher ». (Non-signé, *RF*, 2 février 2009b).

⁴⁰⁶. Ex. : « 4 février : un texte sur les incendies de forêt en Australie qui ont fait 200 morts est mis en page dans la section Emplois et Formation. Oups! » (Non-signé, *RF*, 27 février 2009).

⁴⁰⁷. Ex. : « On y apprend, entre autres choses, qu’un marathonnien court pendant un marathon, qu’un pilote conduit sa voiture pendant un rallye, que des boxeurs combattent pendant leur match et qu’un joueur de basket-ball effectue un lancer au panier (quand on le voit en position pour lancer...au panier) » (Non-signé, *RF*, 14 avril 2009b).

⁴⁰⁸. Non-Signé (*RF*, 14 avril 2009b).

⁴⁰⁹. Courtemanche (*Le Devoir*, 24 décembre 2010). À noter que Québec n’est plus membre depuis juin 2010 du Conseil de presse, un tribunal d’honneur de la profession journalistique (Baillargeon, 2010).

constate que, dans *RF*, les « reporters y exercent très bien leur métier, souvent mieux qu’au *Journal de Montréal*, d’ailleurs ». « Leurs productions », renchérit-il, sont « souvent plus longues, mieux fignées et bien sûr sans contraintes idéologiques liées aux intérêts de l’empire ».⁴¹⁰ « Pourtant, la différence entre le *Journal* pré et post lock-out saute aux yeux », observe enfin Marc Cassivi de *La Presse*. « Les pages culturelles du *Journal de Montréal*, pour ne citer que cet exemple précis, étaient enfin devenues depuis quelques années une référence en matière d’actualité artistique. Des journalistes de talent, dénicheurs de nouvelles, s’y trouvaient de plus en plus nombreux. Ce n’est plus tout à fait le cas ... » Cassivi conclut :

Il est de bon ton, chez ceux qui ont toujours levé le nez sur *Le Journal de Montréal*, de dire que les « échapous » d’aujourd’hui sont les mêmes qu’hier. Que les statistiques du baseball mineur de Repentigny restent les statistiques du baseball mineur de Repentigny. Que du moment que le format permette de manger ses œufs bacon sans renverser son café, le quotidien le plus populaire des beigneriers du Québec reste exactement le même. C’est faux. Un journal sans ses journalistes n’est plus un journal. *Le Journal de Montréal*, tout populiste et sensationnaliste qu’il ait pu être dans le passé comme dans le présent, n’y fait pas exception⁴¹¹.

Avec le répertoire du *soi journalistique*, les syndiqués de *RF*, endossés par leurs alliés d’autres médias, font davantage que renouveler publiquement leur foi en l’idéal d’un journalisme rigoureux et de qualité. Ils font aussi la démonstration qu’ils ont l’autorité légitime pour incarner un tel journalisme. Ils font l’argument tacite, par ailleurs, de l’autorité journalistique supérieure d’une salle de nouvelles à l’ancienne, par contraste avec le modèle convergent souhaité par Québecor (c.-à-d. partage illimité de contenus et de main-d’œuvre entre les plateformes du groupe). L’on pourrait ajouter qu’ils défendent l’importance du journalisme syndiqué pour l’intérêt public, en exemplifiant ce à quoi ressemble un média entièrement subordonné aux intérêts de son employeur. À ces fins, les syndiqués de *RF* et leurs alliés définissent ce qu’est du *bon* journalisme et ce qui n’en est pas (*définition*), en nouvelles générales, en sports, en arts, au

⁴¹⁰. Baillargeon (*Le Devoir*, 24 janvier 2011).

⁴¹¹. Cassivi (*La Presse*, 17 décembre 2009).

pupitre, etc. Ce discours marque le fossé entre eux — dignes représentants du champ journalistique — et les cadres du *JdeM* — qui n'en feraient pas partie (*démarcation*). Le tout semble poursuivre une fonction de *professionnalisation*, renvoyant à ces discours que mobilisent les journalistes pour projeter une image de professionnels de l'information dans l'œil du public.

En avril 2009, *Le JdeM*⁴¹² publie les biographies de 15 cadres (ex. : principaux faits d'armes durant leur carrière de journalistes, prix et distinctions, etc.), sous le titre « *300 ans d'expérience* », en référence à leurs années d'expérience combinées. L'objectif semble clair : opposer aux accusations d'incompétence la preuve des qualifications des cadres en matière de journalisme; la preuve qu'ils appartiennent, eux aussi, au champ journalistique (*démarcation*). Le tout, possiblement, pour rassurer les lecteurs (« Vous pourrez ainsi vous-même prendre la mesure de leurs compétences journalistiques ») et les annonceurs (*professionnalisation*).

6.2.3.2 L'autonomie journalistique

Également ici, l'affirmation du *soi journalistique* touche à une notion-clé du paradigme journalistique, l'autonomie, comprise ici comme la latitude que réclament normalement les journalistes pour contrôler autant que possible la production de l'information dans leur média (Örnebring, 2020). En diverses occasions, les journalistes de *RF* ressentent le besoin d'en réitérer l'importance, en réponse à la manière dont les cadres du *JdeM* auraient attaqué cette notion-clé du paradigme dans les années précédant le lock-out. Deux exemples :

Finis les conditions de travail enviables, finis les gros salaires. *Rue Frontenac* a tout du journal étudiant. On court après les chaises, on partage les téléphones, les ordi sont sur des coins de bureau. « Ce site internet a été monté avec de la broche à poules, dit le journaliste sportif Martin Leclerc. Pourtant, ici, les gens ont redécouvert le plaisir de travailler sans avoir Big Brother au-dessus de la tête. »⁴¹³

⁴¹². Non-signé (*Le JdeM*, 4 avril 2009).

⁴¹³. Leduc (*La Presse*, 23 janvier, 2010).

Pour gérer la salle de rédaction, à l'époque [années 1990], il y avait au plus cinq ou six cadres. Le principe était simple: on faisait confiance à l'esprit d'initiative et au professionnalisme des journalistes. Point à la ligne. Personne pour nous dire quoi et comment penser. [...]. Comme Denis, Claude [deux chefs de pupitre, retraités du *JdeM*] laissait beaucoup de marge de manœuvre à ses journalistes. Lorsque l'un de nous estimait que telle nouvelle méritait d'être traitée, il trouvait toujours l'espace requis pour le faire. Il nous faisait confiance, un ingrédient essentiel pour que fonctionne bien une salle de rédaction. C'est d'ailleurs cet ingrédient qui fait que la salle de nouvelles de *RueFrontenac.com* roule bien. Confiance dans le jugement des journalistes, confiance dans la qualité du travail des photographes, infographistes et réviseurs, confiance dans le sens de la nouvelle des chefs de pupitre et des coordonnateurs.⁴¹⁴

Le premier extrait, tiré d'un reportage sur le premier anniversaire du conflit, donne à voir une forme de revigoration de la vocation journalistique (voir section 6.2.3.3), dans un contexte où les syndiqués se sentent reprendre contrôle de leur autonomie. Fini, donc, la microgestion des cadres et les commandes d'en haut (pour faire la promotion des intérêts du conglomérat, pour nuire à certains groupes ou personnalités), décriées en d'autres occasions dans le corpus⁴¹⁵.

Le second extrait, un billet de blogue de *RF* rédigé le jour du 45^e anniversaire du *JdeM*, recourt à un mécanisme d'historicisation (« historicization »), une stratégie de « paradigm repair » (voir ch. 2) proposée par Ogebebor (2020). Elle mobilise le passé, d'abord comme un révélateur des failles présentes du paradigme journalistique, puis comme un tremplin symbolique pour en *réparer* les bris, ou du moins, en réitérer la pertinence actuelle (ibid.). Dans l'extrait, le journaliste replonge dans ses souvenirs pour illustrer la dissonance entre *Le JdeM* des débuts — qui permettait la pratique d'un journalisme en phase avec le paradigme et ses valeurs — et *Le JdeM* des années 2000 — de plus en plus aux antipodes de celui-ci. Au passage, il redéfinit une vision désirable du journalisme, incarnée par l'expérience de *RF*, à l'intérieur de laquelle est célébrée l'autonomie des journalistes (*définition*).

L'autorité journalistique pâtit des perceptions de subordination à des intérêts autres que l'intérêt public (Carlson, 2017). Aussi, en affirmant publiquement avoir retrouvé une pleine

⁴¹⁴. van de Walle (*RF*, 14 juin 2009).

⁴¹⁵. Évoqué dans Leduc (*La Presse*, 23 janvier 2010 ; 29 novembre 2010) ; et Non-signé (*RF*, 23 juillet 2009).

autonomie avec *RF*, les syndiqués paraissent-ils relégitimer cette autorité, en envoyant le signal qu'elle mérite de nouveau la confiance du public (*légitimation*). Ils envoient aussi le signal qu'ils sont des professionnels de leur domaine qui n'ont pas besoin d'être microgérés pour produire de l'information de qualité (*professionnalisation*). Enfin, nous percevons dans ces discours sur l'autonomie journalistique la manifestation d'une visée métajournalistique introduite au ch. 5 : la *reculturation*. Les deux extraits témoignent d'une forme de réapprentissage de ce qu'est être journaliste, après des années de pratique dans un contexte décrit comme sous-optimal. Les journalistes y réaffirment leur appartenance à la culture journalistique qui est la leur, culture qui valorise l'autonomie. Ils réembrassent, chemin faisant, une autorité en information qui a pu être malmenée par un employeur les brimant dans leur liberté éditoriale.

6.2.3.3 L'aspect vocationnel du journalisme

Le répertoire interprétatif du *soi journalistique* passe enfin par l'idée du journalisme comme vocation. Alors que leurs conditions de travail sont étalées sur la place publique et présentées comme les meilleures de l'industrie⁴¹⁶, les syndiqués ressentent vraisemblablement le besoin de convaincre autrui qu'ils sont en journalisme par passion. Ici encore, le recours à la stratégie discursive de l'*historicisation* est notable (6.2.3.2) pour, cette fois, démontrer l'intensité du feu sacré. Ainsi, le jour du 45^e anniversaire du *JdeM*, deux journalistes signent des entrées de blogue dans lesquelles l'enfance occupe une place importante :

J'ai dû commencer à le [*Le JdeM*] feuilleter vers 6-7 ans; il y a donc un peu plus de 20 ans. Depuis ce temps, rares sont les matins où je me suis levé dans le territoire de distribution du *Journal* et où je ne l'ai pas parcouru dans les deux sens. Oui, même à 10 ans, j'étais le petit énergumène qui le commençait aussi souvent par une couverture que par l'autre, au gré de la une. On ne devient pas journaliste par hasard. Le *Journal* et ses artisans m'ont donc en partie élevé.⁴¹⁷

⁴¹⁶. Dans David (*Le Devoir*, 31 janvier 2009) ; Cauchon (*Le Devoir*, 9 février 2009) ; et Fillion (*Radio-Canada*, 24 janvier).

⁴¹⁷. Codère (*RF*, 14 juin 2009).

C'est vers l'âge de 11 ou 12 ans que j'ai su que j'allais un jour travailler au *Journal [de Montréal]*. Tous les dimanches matin (ou presque), j'allais à la messe en famille, mais je restais toujours avec mon père à l'arrière de l'église. Une fois la communion terminée, mon père m'amenait prestement de l'autre côté de la rue pour aller fouiner au « petit magasin » chez Bisaillon, le temps que le curé mette fin à une procession qui n'en finissait jamais. L'essentiel de notre visite dominicale se déroulait devant l'étalage des journaux, empilés les uns sur les autres sur le plancher du magasin. Notre attention était irrémédiablement captée par la une de deux journaux: le *Dimanche-Matin* et *Le Journal de Montréal*, les deux seules publications du dimanche qui rapportaient religieusement et de façon spectaculaire les faits saillants du match de la veille, du Canadien l'hiver ou des Expos l'été⁴¹⁸.

Le journalisme n'est historiquement pas étranger aux discours qui en dépeignent le caractère supposément inné sur le plan des aptitudes, de la personnalité ou du sens de la nouvelle (*nose for news*) (Philibert, 2017; De Maeyer, 2020). Les anecdotes racontées plus haut font écho à ce caractère, en plus de témoigner d'un attachement profond au *JdeM*. Leur vocation de journaliste, ces journalistes la doivent à ce journal et à ses artisans ; en faire partie « était un rêve professionnel », voire une quasi-certitude acquise à l'aube de l'adolescence.

Une chronique du vétéran des pages sportives, Bertrand Raymond⁴¹⁹ mérite aussi l'attention, en ce qu'elle se lit comme un long plaidoyer envers les vocations de ses « artisans ». D'emblée, son titre (« *Il fallait faire beaucoup avec peu; nous l'avons fait* ») et son premier paragraphe établissent la réussite du *JdeM* comme la réussite des syndiqués, en imprimant, en sus, l'image de journalistes besogneux, ingénieux et dévoués :

Nous avons mis toutes nos énergies dans un journal que nous avons hissé au rang de numéro 1 au Québec. Ah! Ce que nous étions fiers quand nous avons atteint pour la première fois les 100 000 copies vendues. Nous avons trimé tellement dur pour en arriver là.

S'ensuit le récit des années précédant cette réussite et l'énumération des sacrifices consentis pour y arriver. « Fenêtres brisées bouchées par du carton », « murs pas cloisonnés », présence de « souris »: le confort du lieu de travail paraît inversement proportionnel à la passion de ceux qui les habitent. « Personne n'aurait souhaité être ailleurs », précise toutefois Raymond.

⁴¹⁸. Décarie (*RF*, 14 juin 2009).

⁴¹⁹. Raymond (*RF*, 14 juin 2009).

« L’ambition », la « fierté » et la volonté « d’être meilleurs » supplantent tous les désagréments.

« L’ambiance familiale dans la place » permet de garder la flamme journalistique :

Après une journée de travail bien remplie, on se réunissait tous dans un petit bar du boulevard Saint-Laurent, le Bivouac, où nous prenions un verre en attendant la sortie du journal. Vers 23h, la place se vidait, pressés que nous étions d’aller chercher une copie chaude. Et le lendemain matin, on repartait de plus belle, sans s’inquiéter de la prochaine augmentation de salaire. Ce n’était pas important. L’important, c’était de se battre, d’obtenir des nouvelles qui échappent à la concurrence, de gruger du terrain sur notre rival numéro un, etc.

Outre l’aspect camaraderie, l’extrait donne à voir que la vocation journalistique se mesure aussi à l’aune d’une soif de dépassement et de performance. La pratique du métier, enfin, est présentée comme désintéressée (« sans s’inquiéter de la prochaine augmentation de salaire »).

Le JdeM, conclut Raymond, doit sa réussite au feu sacré d’une poignée de « jeunes loups », encadrés par des « leaders » et un homme — Péladeau père — qui « savait qu’il n’aurait jamais pu accomplir tout ça sans l’aide de bras vaillants, de femmes et d’hommes qui ont aimé l’entreprise tout autant que lui ». Raymond ajoute : « Sachez qu’il n’y a pas un seul bâtisseur à l’intérieur des murs de la salle de rédaction quasi déserte du *Journal de Montréal*. Ils sont tous sur le trottoir ». La démonstration d’autorité est claire : les cadres ont trahi ou n’ont jamais eu la vocation de journaliste; aussi, ne peuvent-ils pas se revendiquer être des bâtisseurs du *JdeM*.

Le concept d’« interpretive community » de Zelizer (1990, 1993) postule que les récits du passé permettent aux journalistes de réaffirmer leur autorité dans le temps présent. Dans le corpus, cela prend la forme de récits des syndiqués sur leur participation à la genèse du *JdeM* ou sur leurs premières amours envers le métier de reporter. Ensemble, ils manifestent une aspiration vocationnelle au journalisme et semblent poursuivre quatre fonctions métajournalistiques. L’une de *définition*, premièrement, car ces récits définissent ce que devrait être un journaliste et ses ambitions : la recherche de la nouvelle avant la paie, l’acceptation du sacrifice, etc. L’une de *démarcation*, deuxièmement, dans la mesure où l’expression du feu sacré contraste avec l’attitude décriée comme mercenaire des cadres du journal. Le récit de Bertrand, singulièrement,

distingue les journalistes du *JdeM* comme les bâtisseurs passionnés des succès du journal, et les cadres du journal comme les fossoyeurs de cet héritage. En somme ici, clamer haut et fort son enthousiasme pour le journalisme en revient presque à nier, par contraste, la possibilité que sommeille chez l'adversaire un *soi journalistique*. Une fonction de *reculturation*, troisièmement, car à travers leurs souvenirs, les journalistes revendiquent une appartenance quasi innée à la culture journalistique (les deux premiers extraits), ou réaffirment leur attachement à cette culture qu'incarnait autrefois *Le JdeM* (le récit de Bertrand Raymond). Une fonction de *légitimation*, finalement, au sens de discours mettant l'accent sur la passion du métier et les sacrifices concédés pour l'exercer, comme pour relégitimer une lutte syndicale dépeinte par Québecor et ses chroniqueurs comme un combat corporatiste pour le maintien de privilèges archaïques.

6.2.4 La solidarité

Un important répertoire interprétatif du cas #3 est celui de la *solidarité*, soit un discours axé sur la condamnation ou l'éloge des personnalités, groupes ou organisations en solidarité ou non avec les syndiqués de *RF*. Sont évidemment happés par ce répertoire les cadres du *JdeM*, dont nous avons déjà amplement parlé, de même que les pigistes (reporters, photographes, etc.) et journalistes d'autres entités de Québecor (ex. : *24 Heures*, *QMI*), dépeints comme des « scabs » par les syndiqués. Nous n'y reviendrons pas davantage ici. Nous nous concentrerons plutôt sur comment ce répertoire parle des collaborateurs-vedettes du *JdeM*, des organisations journalistiques et non-journalistiques, de la classe politique et du public.

6.2.4.1 Des collaborateurs du *JdeM*

Un homme, plus particulièrement, crée l'étonnement en raison du maintien de sa chronique dans *Le JdeM* : l'ancien premier ministre du Québec, Bernard Landry (2001-2003). Le chroniqueur du *Devoir*, Michel David, s'explique mal qu'un homme, ayant participé au

gouvernement instigateur de la loi québécoise anti-briseurs de grève (1977), puisse s'accommoder d'un lock-out, alors que d'anciens sportifs professionnels ont immédiatement mis fin à leur chronique. « Il est vrai que la pratique du hockey permet de cultiver l'esprit d'équipe et la solidarité », ironise David, « alors que dans un monde de requins comme le milieu politique, c'est plutôt le chacun pour soi »⁴²⁰. « *Soignez votre gauche, M. Landry* », titre de son côté une chronique d'Yves Boisvert⁴²¹ de *La Presse*, qui relève une contradiction entre le politicien d'hier qui se présentait comme progressiste, voire dénonçait les lock-out dans d'autres médias (ex. : *CBC/Radio-Canada* en 2002), et l'homme de 2009, qui continue à écrire dans un journal en lock-out.

Les syndiqués de *RF*, sans surprise, utilisent leur média pour remercier les chroniqueurs qui se désistent en solidarité et distribuer les blâmes à l'endroit de ceux qui restent associés à l'« empire »⁴²². La critique se fait parfois de manière indirecte par la bouche de citations choisies. Ainsi, lorsque l'ancien président de *Radio-Canada*, Guy Fournier, se joint comme collaborateur au *JdeM*, un article complet de *RF* relate un débat musclé à la radio de *Radio-Canada*, lors duquel Fournier est pris à partie par des journalistes pour son apparent « manque de solidarité »⁴²³.

Or plus souvent, la critique se fait de manière directe, comme l'ont démontré les discours d'*affrontement* inspirés par les décisions de Joseph Facal et de Richard Martineau de continuer leurs chroniques (voir section 6.2.1.3). Interpellés par ces discours de *solidarité*, Facal et Martineau cherchent à se justifier. Et le font dans des mots similaires :

⁴²⁰. David (*Le Devoir*, 31 janvier 2009).

⁴²¹. Boisvert (*La Presse*, 30 janvier 2009). Après une semaine de tollé, Bernard Landry abandonnera sa chronique au motif que les pages du journal sont désormais montées en Ontario.

⁴²². Dans Patry-Cloutier (*RF*, 29 janvier 2009) ; Non-signé (*RF*, 23 juillet 2009) ; Codère (*RF*, 11 janvier 2010).

⁴²³. Duchaine (*RF*, 27 mars, 2009).

Pourquoi? Tout simplement parce que je suis pigiste. Par choix. Si demain le *Journal [de Montréal]* décidait de ne plus avoir recours à mes services, aucun syndicat ne lèverait le petit doigt pour venir à ma rescousse. Le conflit actuel oppose le *Journal* à ses employés. Or, je ne suis pas un employé du *Journal* : je suis un fournisseur de services. Et Québecor n'est pas mon employeur : il est mon client⁴²⁴. (Martineau)

Mon statut est celui de pigiste non syndiqué. Québecor n'est pas mon employeur, mais mon client, et je ne suis pas un employé de Québecor, mais un fournisseur de services à Québecor. J'accepte et assume en toute connaissance de cause les avantages et les inconvénients du statut que j'ai choisi librement : liberté totale et aucun compte à rendre, mais pas de congés payés, pas de sécurité d'emploi, pas de fonds de pension. Demain matin, Québecor a parfaitement le droit de ne plus prendre mes textes⁴²⁵. (Facal)

Le syndicat, en rajoute Facal dans une autre chronique⁴²⁶, ne se mettrait jamais en grève pour lui si Québecor mettait fin à sa chronique (« La solidarité ne devrait-elle pas être une voie à double sens? »). Il ne « bénéficier[a] jamais des gains passés ou futurs qu'il [le syndicat] ferait ».

6.2.4.2 Les organisations journalistiques

Le discours de la *solidarité* concerne également les organisations journalistiques. Il est à l'œuvre s'agissant de rapporter les gestes⁴²⁷ de soutien de coalitions de journalistes ou d'autres médias envers les syndiqués de *RF*. Il s'active également au moment de controverses, lorsque, par exemple, Reporter sans frontières (RSF)⁴²⁸ dénonce la décision de la Tribune de la presse de Québec, endossée par la présidence de l'Assemblée nationale, de suspendre l'étude des demandes d'accréditation de journalistes de Québecor pendant le lock-out. *Le Devoir* cite la réaction du président du syndicat du *JdeM*, Raynald Leblanc, qui y voit un conflit d'intérêts (RSF reçoit à l'époque un soutien financier de Québecor) et un indéfendable manque de solidarité :

⁴²⁴. Martineau (*Le JdeM*, 26 janvier 2009).

⁴²⁵. Facal (*Le JdeM*, 28 janvier 2009).

⁴²⁶. Dans une chronique intitulée « *Et si le syndicat se trompait ?* » de Facal (*Le JdeM*, 4 février 2009).

⁴²⁷. Baillargeon (*Le Devoir*, 25 octobre 2010) ; Non-signé (*RF*, 23 décembre 2009) ; Non-signé (*RF*, 18 mars 2009b).

⁴²⁸. Organisation internationale non gouvernementale, basée à Paris, qui « assure la promotion et la défense de la liberté d'informer et d'être informé partout dans le monde ». (Reporters sans frontières, s.d., en ligne).

Quand un magnat des communications lâche ses avocats⁴²⁹ contre les institutions démocratiques de son pays pour une affaire comme celle-là, il y a croyons-nous pour votre organisation matière à dénonciation. Si cette situation survenait ailleurs dans le monde, il est facile de savoir de quel côté vous pencheriez.⁴³⁰

Une autre controverse découle des positions initiales du président de la FPJQ de l'époque (François Bourque), qui craint que le boycottage de certains journalistes par des partis politiques ouvre la porte à d'autres boycottages plus arbitraires dans l'avenir. Certains⁴³¹ s'offusquent de ce qu'ils perçoivent comme une désolidarisation surprenante. D'autres, comme le président du syndicat du *Journal de Québec* de l'époque, se trouvent « tiraillé[s] entre la solidarité syndicale et la liberté de presse »⁴³², alors que la résolution du lock-out dans ce média est encore récente.

6.2.4.3 Classe politique, organisations non-journalistiques et domaine artistique

La classe politique se trouve particulièrement visée par le répertoire de la *solidarité*. Il est alors question des lignes de parti s'agissant d'accepter ou non les entrevues avec des représentants du *JdeM* ou d'autres entités médiatiques de Québecor. Ici, les journalistes ne manquent pas de critiquer les politiciens en contravention des consignes édictées par leur propre parti⁴³³. Certains politiciens, du reste, se trouvent plébiscités d'une couverture favorable dans *RF*, en raison de leur solide appui aux syndiqués (ex. : le chef du NPD d'alors, Jack Layton; l'ex-député de Québec solidaire, Amir Khadir)⁴³⁴. À l'inverse, les syndiqués ne cachent pas leur agacement envers l'apparent manque de solidarité de certains dirigeants politiques — même dans un texte de nouvelle générale :

⁴²⁹. Fait référence à une poursuite judiciaire de Québecor contre le président de l'Assemblée nationale de jadis, Yvon Vallières, qui avait approuvé la décision de la Tribune de la presse de Québec de suspendre les demandes d'accréditation de deux journalistes du groupe Québecor (Non-signé, *Radio-Canada*, 4 novembre 2009).

⁴³⁰. Dans Non-signé (*Le Devoir*, 31 janvier 2009), on rapporte le mécontentement des exécutifs syndicaux de *La Presse* et du *Soleil* suivant la décision de la FPJQ. La critique du manque de solidarité du FPJQ est aussi présente dans David (*Le Devoir*, 31 janvier 2009) et dans Laprade (*RF*, 5 mars 2009).

⁴³¹. David (*Le Devoir*, 31 janvier 2009).

⁴³². Robitaille (*Le Devoir*, 2 mars 2009).

⁴³³. Lessard (*La Presse*, 28 janvier 2009) ; Montpetit (*Le Devoir*, 2 février 2009) ; Bourgault-Côté & Buzzetti (*Le Devoir*, 5 février 2009) ; Cauchon (*Le Devoir*, 4 mars 2009) ; Robitaille (*Le Devoir*, 29 mai 2009).

⁴³⁴. Benessaïeh (*La Presse*, 19 mars 2009) ; Non-signé (*RF*, 18 mars 2009a) ; Non-signé (*RF*, 27 février, 2011).

Le premier ministre Jean Charest et la chef du Parti québécois, Pauline Marois, ont tous deux exprimé une sympathie de circonstance jeudi envers les 253 lock-outés du *Journal de Montréal*, émettant le vœu que le conflit se règle rapidement. Mais ni un ni l'autre ne trouvent à redire au fait que le Fonds de solidarité de la FTQ [société de capital développement du syndicat de la Fédération des travailleurs et des travailleuses du Québec] s'allie à Québecor pour acheter le club de hockey Canadien. Bref, c'est business as usual⁴³⁵.

Ce partenariat FTQ-Québecor illustre comment certaines organisations, extérieures au journalisme, sont absorbées par le répertoire de la *solidarité*. « *Fonds FTQ : je veux être remboursé pour cause de trahison* »⁴³⁶ et « *Coucher avec l'ennemi* »⁴³⁷, titrent des entrées de blogues de journalistes de *RF*, sidérés face à l'éventualité d'une alliance entre un syndicat et un « empire » décrié pour ses relations de travail. De même, un autre syndicat, la Fraternité des policiers de Montréal, suscite le « dégoût profond » d'une blogueuse de *RF*, suivant son achat d'une page de publicité dans *Le JdeM*⁴³⁸. La *solidarité* percute, enfin, la Caisse de dépôt et placement du Québec. L'investisseur institutionnel, responsable de la gestion des régimes de retraite et d'assurances publics et parapublics du Québec, est interpellé par le syndicat pour qu'il fasse entendre raison à Québecor, entreprise dans laquelle il détient, à l'époque, un portefeuille d'actions. La Caisse doit, suggère-t-on dans une série de *faux dilemmes*, « choisir entre l'information et le plan d'affaires réducteur de Pierre Karl Péladeau », « entre un traitement équitable des employés et le capitalisme sauvage », « entre le respect et l'arrogance »⁴³⁹.

Un dernier domaine happé par le répertoire de la *solidarité* est le domaine artistique. Sont salués ceux qui appuient les syndiqués malgré des liens d'affaires avec Québecor⁴⁴⁰, notamment ces nombreux chanteurs participant aux deux éditions du *Show du cadenas* en soutien aux

⁴³⁵. Un article titré : « *Le Canadien d'abord, les lock-outés ensuite* » (Chartrand, *RF*, 18 juin 2009).

⁴³⁶. van de Walle (*RF*, 11 juin 2009).

⁴³⁷. Touchette (*RF*, 12 juin 2009).

⁴³⁸. Dufour (*RF*, 13 septembre 2010).

⁴³⁹. Leblanc (*RF*, 31 décembre 2009).

⁴⁴⁰. Le comédien Rémy Girard affiche *gestuellement* sa solidarité avec les syndiqués venus interrompre la première d'un film distribué par Québecor dans lequel il tient un rôle (Non-signé, *RF*, 23 février 2009b). Voir les chroniques de Nathalie Petrowski (*La Presse*, 27 novembre 2010) et de Chantale Guy (*La Presse*, 4 décembre 2010), admiratives de la décision de l'écrivain et chroniqueur du *Devoir*, Gil Courtemanche, de retirer son nom de la liste des finalistes d'un concours littéraire organisé par les librairies Archambault (à l'époque propriétés de Québecor).

syndiqués⁴⁴¹. D'autres personnalités, au contraire, paient les frais d'entrevues accordées aux cadres du *JdeM*. Dans une chronique de *RF* titrée « *Médias — Les putes* », le comédien Luc Picard est accusé de trahir la mémoire du célèbre syndicaliste québécois Michel Chartrand qu'il a interprété dans une série télévisée. Le comédien Roy Dupuis, lui, est moqué pour son engagement environnemental, plus préoccupé est-il à « sauver une rivière à l'autre bout du monde » qu'à savoir si « “sa cause” » mérite de « piétiner des lock-outés »⁴⁴². De l'humoriste Yvon Deschamps, enfin, l'on écrit qu'il a troqué ses convictions pro-travailleurs, caractéristiques de ses plus célèbres monologues, pour l'autopromotion d'une « création narcissique »⁴⁴³.

6.2.4.4 Le public

Peu évoqué dans les études de cas précédentes, le public apparaît ici plus présent, or essentiellement sous le registre de la constatation désolée quant à son apparent manque de solidarité. « Est-il possible que les lecteurs ne soient pas informés du lock-out? », se demande la chroniqueuse Nathalie Collard de *La Presse*. « Ou adhèrent-ils tous à la thèse que les journalistes sont des bébés gâtés qui se plaignent le ventre plein et refusent les transformations qui touchent leur industrie? »⁴⁴⁴. À ces questions, le journaliste économique de *Radio-Canada*, Gérald Fillion, répond oui deux fois : « Bien des gens n'ont pas conscience de l'existence de ce lock-out et plusieurs n'ont aucune sympathie pour les travailleurs du *Journal de Montréal* qui sont — c'est de notoriété publique — bien rémunérés. »⁴⁴⁵ Plus cinglant, le plus célèbre chroniqueur d'alors,

⁴⁴¹. Dans Non-signé (*RF*, 13 janvier 2011) ; Giguère (*RF*, 22 janvier 2011) ; et Rezzonico (*RF*, 25 janvier 2011).

⁴⁴². Gauthier (*RF*, 26 novembre 2010).

⁴⁴³. L'auteur de la chronique, Patrick Gauthier (*RF*, 9 décembre 2010), dans un texte empruntant ironiquement le titre (« *La solidarité, qu'ossa donne ?* ») d'un célèbre monologue pro-syndicat (« *Les Unions, qu'ossa donne ?* ») (1969) d'Yvon Deschamps. Précisément, Gauthier dénonce que l'humoriste ait accordé une entrevue au *JdeM* pour faire la promotion de la reprise au théâtre de ses monologues. À noter que l'humoriste s'est excusé publiquement auprès des syndiqués pour cette entrevue quelque jours suivant la chronique.

⁴⁴⁴. Dans une chronique intitulée « *Avez-vous dit “indifférence” ?* » (Collard, *La Presse*, 23 octobre 2010).

⁴⁴⁵. Fillion (*Radio-Canada*, 24 janvier 2011).

Pierre Foglia de *La Presse*, tance le public pour son hypocrisie — une prétendue dévotion pour l'information de qualité suivie d'aucun acte pour le prouver :

Vous ai-je déjà dit que je vous aimais? Beaucoup. Surtout quand vous parlez d'information. Quand vous réclamez des dossiers sur la santé, l'économie, la science, des enquêtes de fond, des analyses de fond. Vous êtes des lecteurs de fond. Attaboy. D'après vous, les 250 employés du *Journal de Montréal* sont sur le trottoir depuis un an, pourquoi? Non, pas pour de meilleurs salaires. Pour une meilleure information et des garanties d'une information indépendante. L'information comme vous la souhaitez, amis lecteurs. Leur boss, qui trouve que cette information-là lui coûterait trop cher, les a foutus dehors. Il attend qu'ils vident leur fonds de grève. En attendant, il sort un journal forcément mal foutu puisqu'il n'a pas de journalistes pour le faire. Et vous, chers lecteurs de fond, vous faites quoi? Vous le lisez, ce journal. Je vous ai vus. Vous n'arrêtez pas de gueuler que oh là là, l'information, c'est de la merde. On vous en donne de la vraie et vous faites quoi? Vous la mangez. C'est pas la grande subversion elle-même, c'est pas la révolution, c'est pas la fin du capitalisme qu'attendent de vous les lock-outés du *Journal de Montréal*. C'est juste ne pas acheter ce journal tant qu'il ne sera pas fait par eux. Ou achetez-le, mais, s'il vous plaît, ne parlons plus d'information⁴⁴⁶.

RF, sans surprise, appelle constamment les lecteurs à être solidaires de leur cause, en refusant de lire, d'acheter ou d'accepter un exemplaire gratuit du *JdeM*. Or, si les syndiqués s'en prennent rarement aux lecteurs durant la période d'échantillonnage, leurs discours laissent parfois transpirer la contrariété devant la popularité stable, voire en hausse du *JdeM* : « Comment nos lecteurs, qui nous ont suivis pendant toutes ces années, peuvent-ils accepter de lire un journal écrit sans les noms de celles et de ceux qui ont fait sa réputation et sa qualité? »⁴⁴⁷.

Au *JdeM*, enfin, un seul collaborateur, Daniel Audet, traite de solidarité, quelques jours après la résolution du conflit. Il rejette le faux procès instruit au public dans le dossier :

[I]l faut bien se rendre compte que les gens — les lecteurs — ne sont pas des militants à temps plein. Ce sont des gens ordinaires qui aiment bien leurs habitudes même si leurs plumes préférées leur manquent. Ils seront sûrement ravis de retrouver leurs journalistes. On ne peut les blâmer pour un quelconque manque de solidarité.⁴⁴⁸

Au-delà des fonctions de *promotion* (des intérêts particuliers du champ journalistique) et d'*interpellation* (de l'opinion publique pour l'inciter à changer ses comportements) que

⁴⁴⁶. Foglia (*La Presse*, 30 janvier 2009).

⁴⁴⁷. Raynald Leblanc, président du syndicat des travailleurs de l'information du *JdeM* (*RF*, 14 juin 2009).

⁴⁴⁸. Audet (*Le JdeM*, 7 mars 2011).

recouvrent ces appels à la solidarité se révèlent aussi des visées de *définition* et de *légitimation*. Ils renforcent, d’une part, la définition de l’enjeu comme collectif et non purement catégoriel (*définition*). L’enjeu concerne l’ensemble de la société au point qu’il justifie la solidarité de toutes les catégories d’acteurs évoquées plus tôt. Ces discours de solidarité suggèrent, d’autre part, une mise en alerte des sociétés civile et politique à la hauteur de l’autorité que les journalistes estiment incarner dans chacune. Ils témoignent non seulement de la légitimité morale que le champ journalistique consent au combat des syndiqués, mais également, de l’autorité que les syndiqués s’accordent — ou que d’autres leur accordent — en matière d’information. Une autorité, en définitive, qui justifie pleinement que l’on boycotte *Le JdeM* pour elle (*légitimation*).

6.2.5 La croisade

Le répertoire de la *croisade* désigne, pour rappel, un discours dans lequel les journalistes font croisade auprès d’autres acteurs et institutions de la société pour leurs revendications. C’est pourquoi nous lui assignons une fonction principale de *promotion*, au sens de discours servant à promouvoir des intérêts ou des demandes spécifiques du champ journalistique.

La *croisade* s’incarne, notamment ici, à travers une couverture abondante sur les recours juridiques du syndicat pour faire reconnaître les accrocs de Québecor à l’ancienne convention collective et au Code du travail⁴⁴⁹. D’autres exemples de *croisade* incluent ces articles au sujet

⁴⁴⁹. Il s’agit précisément de recours (pour l’essentiel déboutés) devant la Commission des normes du travail (ex. : Benessaïeh, *La Presse*, 1^{er} avril 2009) et la Cour supérieure du Québec (ex. : Shields, *Le Devoir*, 1^{er} avril 2009) sur la question des travailleurs de remplacement durant le conflit.

des manifestations des syndiqués en divers lieux⁴⁵⁰ et leurs offensives publicitaires⁴⁵¹ pour conscientiser l'opinion publique — un discours qui empiète conceptuellement ici sur le répertoire de la *solidarité* et sa fonction métajournalistique d'*interpellation* (voir section 6.2.4).

Pour finir, la *croisade* se porte sur l'institution politique. *RF* et les différents médias signent plusieurs textes sur les revendications des syndiqués et de la FPJQ pour une modernisation des lois anti-briseurs de grève, reconnaissant le travail virtuel à distance ou le recours à la sous-traitance comme des formes illégales de travail de remplacement en situation de lock-out⁴⁵². Un dernier événement majeur mobilise le répertoire de la *croisade* : la possible vente du Canadien de Montréal par un groupe d'acquéreurs comprenant Québecor. Dans une lettre au premier ministre du Québec de l'époque, Jean Charest, et publiée dans *RF*, le syndicat l'implore de ne pas aider le consortium. Il serait « immoral », dit-on, que « l'argent des contribuables soutienne une compagnie qui traite ses employés de manière aussi cavalière ». L'on en appelle à la « responsabilité du gouvernement de faire en sorte que cette entreprise n'occupe pas un espace public excessif » — un écho, ici, au répertoire de la *menace* (voir section 6.2.2)⁴⁵³.

Le répertoire de la *croisade*, on le constate, partage une proximité conceptuelle avec celui de l'*affrontement* (6.2.1), car les discours sur les recours judiciaires, les moyens de pression et plusieurs des revendications découlent de l'affrontement entre le syndicat et son propriétaire. Et

⁴⁵⁰. Dans les locaux du *JdeM* (Daoust-Boisvert, *Le Devoir*, 23 juillet 2009) ; durant un discours de Péladeau devant une chambre de commerce (Larouche, *RF*, 6 juin 2009) ; devant les installations du syndicat de la FTQ (Larouche, *RF*, 12 juin 2009) ; dans un magasin à rayons (Non-signé, *RF*, 26 mars 2009) ; sur le lieu de l'enregistrement d'une télé-réalité du réseau TVA, propriété de Québecor (Bousquet, *RF*, 15 mars 2009) ; devant le siège social de Québecor (Non-signé, *La Presse*, 7 janvier 2010) ; sur le tapis rouge du gala Artis diffusé alors sur TVA (Non-signé, *Le Devoir*, 26 avril 2010), etc.

⁴⁵¹. La campagne de panneaux publicitaires géants : « Le quotidien francophone le plus fermé en Amérique ». Dans Massé (*La Presse*, 24 mars 2010).

⁴⁵². Dans une lettre ouverte au *Devoir* du président du syndicat du *JdeM*, Raynald Leblanc (*Le Devoir*, 28 septembre 2010) ; aussi évoqué dans Marissal (*La Presse*, 2 décembre 2010) ; David (*Le Devoir*, 24 septembre 2009) ; Baillargeon (*Le Devoir*, 24 janvier 2011 ; 31 janvier 2011) ; et Croteau (*La Presse*, 1^{er} février 2011).

⁴⁵³. Leblanc (*RF*, 11 juin 2009).

comme pour l'*affrontement*, le répertoire de la *croisade* est conséquent avec un syndicat désireux d'asseoir et de maintenir la légitimité de sa contestation (*légitimation*) pour mieux attaquer celle de son adversaire (Québecor). Il témoigne, en outre, d'une tentative d'emprise symbolique sur les termes du discours, une manifestation d'autorité journalistique. Les syndiqués de *RF* — et dans une certaine mesure, les journalistes d'autres médias — souhaitent imprimer, dans le discours, leur propre définition des problèmes et des solutions pour les régler (*définition*).

6.2.6 L'humanisation

Le dernier répertoire est celui de l'*humanisation*. Il désigne peu ou prou ce que les journalistes appellent du *human interest* : un cadrage médiatique qui personnalise (« personalize »), dramatise (« dramatize ») et recherche l'émotion (« emotionalize ») dans une nouvelle (Valkenburg et al., 1999, p. 551). Or, nous insistons ici sur l'emploi du mot *humanisation*, qui rend mieux la visée d'*interpellation* que semble poursuivre ce répertoire, c'est-à-dire rendre humain un enjeu qui, autrement, peut apparaître comme une lutte de corporations. Ceci, pour attirer différemment ou davantage le regard du public sur celui-ci. L'*humanisation* mobilise le *pathos* comme stratégie discursive, cette dimension de la rhétorique qui « privilégie le recours aux émotions de l'auditoire » pour éventuellement susciter l'adhésion d'autrui à une cause (Chanal & Tannery, 2007, p. 5).

À cette fin, figure une lettre du président du syndicat des travailleurs du *JdeM*, publiée dans *Le Devoir*⁴⁵⁴, 253 jours après le décret du lock-out, une référence aux 253 employés sur le trottoir. L'amorce donne le ton : depuis le début du conflit, les syndiqués ont « intensément vécu chacune de ces sombres journées en [se] demandant quand ce cauchemar allait prendre fin ». Plus loin, la lettre détaille les contrecoups du conflit sur les syndiqués : « Vie familiale brisée,

⁴⁵⁴. Leblanc (*Le Devoir*, 5 octobre 2009).

difficultés financières forçant plusieurs à vendre leur maison, détresse psychologique et quoi encore? ». Un florilège de témoignages complète la lettre : un journaliste, par exemple, s'inquiète des « séquelles » qui ressortiront du « coma professionnel, personnel, psychologique et financier » dans lequel il est plongé depuis le début du conflit. D'autres exemples d'*humanisation*, tirés de *RF*, incluent une entrevue avec le doyen des « lock-outés », un photographe avec 40 ans de service au *JdeM*, qui débute sur le sentiment de l'homme « d'être rejeté sans raison par une famille qu'[il] a aimée de tout son cœur »⁴⁵⁵. Dans une chronique, une jeune journaliste se remémore le choc ressenti le jour où s'est déclenché le lock-out, alors même que, quelques jours plus tôt, elle vivait un moment d'émotion sur le plan professionnel :

Au milieu de la nuit du 24 janvier, j'ai reçu un coup de fil sur mon cellulaire pour me faire dire que la direction avait décrété un lock-out. Et même si tous les astres étaient alignés pour que ça arrive et que je savais le grand patron intransigeant et caractériel, j'ai pleuré comme un enfant. Ce matin-là, j'ai perdu mon emploi et mon innocence professionnelle. [...]. Imaginez. Dans la même semaine, mon collègue Martin Bouffard et moi avons fait le trajet aller-retour sur le Red Bull de Montréal à Washington pour assister à l'assermentation de Barack Obama. Un voyage de fous pendant lequel nous n'avons pas compté nos heures. Le genre de moment qu'on ne vit qu'une fois dans une carrière⁴⁵⁶.

Deux reportages de *La Presse*, quant à eux, ont pour singularité de souligner une conséquence plus invisible du conflit : la perte de repère identitaire qui assaille les syndiqués depuis que l'employeur les a mis en lock-out.

Votre téléphone cellulaire, votre ordinateur, votre enregistreuse, s'il vous plaît. Vous êtes photographe? La voiture appartient à l'entreprise, la remorqueuse est dans l'entrée pour la reprendre. C'était prévu. Ça s'est passé exactement comme ça un an plus tôt au *Journal de Québec*. N'empêche, quand l'huissier se présente chez vous, ça fait toujours un petit choc⁴⁵⁷.

Cet extrait, relevé du premier reportage (« *Le cœur ailleurs* »), exemplifie la théorisation des objets du journalisme comme médiateurs d'autorité journalistique (Carlson, 2017) ou constitutifs de l'identité journalistique (Moran & Usher, 2020; Hewa, 2021). L'on peut y voir décrit le sentiment de dépossession suivant la confiscation des outils de travail, qui marquent non

⁴⁵⁵. Séguin (*RF*, 14 juin 2009).

⁴⁵⁶. Dufour (*RF*, 30 décembre 2009).

⁴⁵⁷. Leduc (*La Presse*, 23 janvier 2010).

seulement l'appartenance à un média — le *JdeM* — mais aussi, plus globalement, l'appartenance au champ journalistique. Se les faire retirer, donc, est la garantie d'un « petit choc » identitaire.

Un autre extrait du même reportage explore le thème de la perte de repère identitaire encore plus explicitement. L'on y voit un *soi journalistique* — pour reprendre notre formule — désarmé face aux compromis éthiques que la direction du journal souhaitait amener les journalistes à faire au cours des dernières années :

« Quelque chose s'est brisé, quelque chose d'irréparable », résume Yvon Laprade, journaliste économique. *Le Journal de Montréal*, dit-il, c'était son identité. Il était Yvon-Laprade-journaliste-au-Journal-de-Montréal. Il l'avait tatoué sur le cœur. « Je connaissais ses faiblesses, mais quand on me taquinait parce que j'y travaillais, quand on le pourfendait, moi, je le défendais. J'ai au moins ce poids en moins. » « Je travaillais pour un tabloïd, reprend-il, et j'en assumais la formule, les gros titres, la provocation du traitement. Mais quand il y a fabrication de nouvelles, là, un cap est franchi. » « C'est la désillusion totale pour ceux qui ne l'ont pas vu venir, pour ceux à qui l'on confiait les grands reportages, à qui l'on donnait de la visibilité, à qui on faisait faire des jobs de bras », poursuit M. Laprade.

Le deuxième reportage⁴⁵⁸ (« *Deux ans de sa vie en lock-out* ») reprend le même registre de la perte de repère identitaire, avec le témoignage du président du syndicat du *JdeM*:

Raynald Leblanc vit, lui aussi, une crise d'identité professionnelle. « Depuis deux ans, tu n'es plus rien. Tu as une enseigne qui clignote au-dessus de ta tête qui dit lock-out. T'es quoi dans la vie? Un lock-outé? Ça veut rien dire, cibole! »

Outre une fonction d'*interpellation* évoquée plus haut, l'on peut déceler dans les mécanismes de l'*humanisation* plusieurs autres fonctions métajournalistiques dédiées à consolider l'autorité morale de la contestation syndicale. L'on peut y voir, d'abord, la définition d'une image vulnérable, en opposition à l'image de privilégiés que la direction et ses alliés chroniqueurs donnent des syndiqués durant tout le conflit (*définition*). L'on peut y relever, ensuite, une volonté de légitimer encore davantage le combat des syndiqués en insistant sur le dur traitement que leur réserve l'employeur (*légitimation*). L'on peut y observer, enfin, une démonstration additionnelle du *soi journalistique* : le lock-out fait d'autant plus mal, émotivement, qu'il attaque une identité professionnelle chevillée à l'identité personnelle.

⁴⁵⁸. Ouimet (*La Presse*, 24 janvier 2011).

6.2.7 Synthèse de l'analyse de discours sur les produits métajournalistiques

L'analyse de discours des produits métajournalistiques a fait ressortir trois nouveaux répertoires interprétatifs (*affrontement, solidarité, humanisation*) autour desquels gravite le discours métajournalistique du cas #3. Elle a aussi mis en exergue la manière dont trois répertoires, identifiés dans les chapitres précédents (ch. 4 & 5), ont été réinterprétés dans le contexte du lock-out au *JdeM*. Nous avons consigné l'ensemble de ces répertoires dans le tableau 14 plus bas. Y sont rapportés les stratégies discursives ou arguments qui constituent ces répertoires, de même que les fonctions performatives d'autorité journalistique qu'ils semblent poursuivre.

Tableau 14: Répertoires interprétatifs, stratégies discursives et fonctions performatives d'autorité du cas #3

Répertoires interprétatifs	Stratégies discursives	Fonctions performatives d'autorité du discours métajournalistique
Affrontement : Réduction de l'enjeu à un face-à-face entre parties adverses du champ journalistique.	<i>Autodéfinition vertueuse</i>	<i>Définition</i> : Définir les finalités de l'affrontement syndical-patronal d'une manière qui en accentue les dimensions vertueuses (ex. : lutte pour la qualité de l'information) et en minimise les dimensions plus corporatistes (ex. : lutte pour la préservation des conditions de travail). <i>Légitimation</i> : Rehausser l'autorité morale du combat, en l'éloignant de ses intérêts catégoriels et en embrassant une vision collective de celui-ci.
	<i>Accusations de pétition de principe</i>	<i>Définition</i> : Définir les conclusions que tire la partie adverse de la situation comme reposant sur des prémisses infondées. <i>Légitimation</i> : Délégitimer le combat adverse, au profit de sa propre légitimité.
	<i>Procès d'intention</i>	<i>Définition</i> : Définir l'argumentaire de la partie adverse comme relevant de motifs inavouables ou idéologiques. <i>Légitimation</i> : Délégitimer le combat adverse, au profit de sa propre légitimité.
	<i>Attaques ad hominem + Ethos</i>	<i>Définition</i> : Définir de manière péjorative l'<i>ethos</i> de l'adversaire, en le confrontant à ses contradictions passées (<i>ad hominem tu quoque</i>); aux intérêts personnels qu'il défend (<i>ad hominem indirect</i>); ou aux failles de sa personnalité (<i>ad hominem injurieux</i>).

Répertoires interprétatifs	Stratégies discursives	Fonctions performatives d'autorité du discours métajournalistique
Affrontement (suite)	<i>Attaques ad hominem + Ethos (suite)</i>	<i>Légitimation</i> : Rehausser l'autorité morale de la contestation, en réduisant le conflit à l' <i>ethos</i> problématique d'une personne (ex. : le décret du lock-out n'est pas le produit d'une réflexion rationnelle, mais le produit des mauvais instincts du dirigeant de Québecor).
Menace : Dramatisation et présentation de l'enjeu comme comportant des éléments menaçants pour le champ journalistique et la société.	<i>Catastrophisme/Montée en généralité</i>	<i>Définition</i> : Définir le lock-out comme une menace à l'engagement des journalistes envers le droit du public à l'information, la qualité de l'information, et une information représentative de la communauté desservie. Extrapoler ces menaces comme une perte pour les lecteurs du <i>JdeM</i> et l'ensemble du lectorat. <i>Interpellation</i> : Interpeller l'opinion publique sur la portée collective de l'enjeu. Imprimer le message que le lock-out est porteur de mauvaises nouvelles pour la population. <i>Légitimation</i> : Légitimer l'autorité que les journalistes s'arrogent en matière démocratique et d'information de qualité qui reflète les sensibilités culturelles des communautés desservies.
	<i>Catastrophisme/Montée en généralité</i> + <i>Stratégie de l'iceberg (Insister sur les menaces sous-jacentes au lock-out)</i>	<i>Définition</i> : Dévier le discours de la pointe émergée de l'iceberg, c.-à-d. les menaces que pose le lock-out en lui-même, vers sa base immergée, c.-à-d. les menaces sous-jacentes au lock-out (ex : les dangers interreliés de la concentration de la presse, de la convergence médiatique, et des abus de pouvoir d'un conglomérat médiatique omnipotent). Définir ces enjeux sous-jacents comme les véritables dangers du lock-out pour la société. <i>Interpellation</i> : Interpeller potentiellement davantage l'opinion, en attirant son attention sur les phénomènes inquiétants sous-jacents que recouvre le lock-out. <i>Légitimation</i> : Distancier le combat syndical de ses aspects corporatistes pour mieux embrasser ses aspects collectifs.
Le soi journalistique : Rappel des orientations normatives du journalisme, et de l'engagement du champ journalistique à exercer le journalisme selon ces orientations	<i>Affirmation du soi journalistique (« Self-assertion »)</i>	<i>Définition</i> : Définir une identité journalistique commune articulée autour de trois principes-clés du paradigme journalistique : les compétences (ou le savoir-faire), l'autonomie, et la dimension vocationnelle du journalisme (c.-à-d. l'importance d'exercer le journalisme par passion). <i>Démarcation</i> : Marquer l'appartenance des syndiqués au champ journalistique et nier cette appartenance aux cadres du <i>JdeM</i>, en raison de leur absence de savoir-faire. <i>Professionnalisation</i> : Projeter une image de professionnels de leur domaine, capables de produire de l'information de qualité sans être microgérés.

Répertoires interprétatifs	Stratégies discursives	Fonctions performatives d'autorité du discours métajournalistique
Le soi journalistique : (suite)	<i>Affirmation du soi journalistique</i> (« <i>Self-assertion</i> ») (suite)	<i>Légitimation</i> : Défendre l'autorité journalistique, qui repose en partie sur la perception de compétence, d'autonomie et de passion pour le métier. Signaler que leur autonomie retrouvée mérite la confiance. Relégitimer un modèle journalistique à l'ancienne, en opposition à la convergence illimitée de Québecor, et le journalisme syndiqué comme rempart aux intérêts privés des propriétaires.
	Historicisation (« historicization »)	<i>Définition</i> : Mobiliser le passé pour redéfinir une vision désirable du journalisme mettant l'autonomie et la passion du journalisme au premier plan. Redéfinir l'histoire du <i>JdeM</i> pour y présenter un récit où les artisans du <i>JdeM</i> sont les bâtisseurs du succès du journal. <i>Démarcation</i> : Mobiliser le passé pour 1) mettre en évidence le contraste entre le <i>JdeM</i>, qui aurait abdiqué la protection de l'autonomie journalistique, et <i>RF</i> qui en serait le protecteur; 2) marquer une distinction entre les cadres du <i>JdeM</i> (attitude mercenaire, fossoyeurs de l'héritage du <i>JdeM</i>) et les journalistes de <i>RF</i> (vocation innée pour le journalisme, passion pour le métier, bâtisseurs des succès du <i>JdeM</i>). <i>Reculturation</i> : Remobiliser le champ journalistique autour de dimensions-clés de sa culture (autonomie, vocation). <i>Légitimation</i> : Mobiliser le passé pour illustrer les atteintes présentes au paradigme journalistique, en fait d'autonomie journalistique, ou pour démontrer une vocation pour le journalisme. Réitérer la pertinence actuelle de l'autonomie journalistique et l'importance d'exercer le métier par passion. Mettre l'accent sur la passion pour le métier, comme pour relégitimer une contestation syndicale pouvant être décriée comme corporatiste (ex. : préservation des meilleures conditions de travail de l'industrie) par Québecor.
Solidarité : Recherche de solidarité aux enjeux du journalisme; condamnation ou éloge des personnalités, groupes ou organisations en solidarité (ou non) avec le champ journalistique.		<i>Définition</i> : Définir le conflit comme un enjeu collectif et non catégoriel, suffisamment important pour justifier le boycottage de l'ensemble des acteurs de la société. <i>Interpellation</i> : Interpeller de manière tous azimuts la société civile et le monde politique pour les conscientiser à l'enjeu et l'amener à changer de comportements. <i>Légitimation</i> : Rehausser l'autorité morale de la contestation : l'ampleur de l'appel à la solidarité est à la hauteur de l'autorité que les journalistes estiment incarner dans les sociétés civile et politique, et de l'autorité qu'ils estiment posséder en matière d'information de qualité.

Répertoires interprétatifs	Stratégies discursives	Fonctions performatives d'autorité du discours métajournalistique
Croisade : Campagne auprès de la société civile et du monde politique pour des réformes en lien avec le journalisme.		Promotion : Promouvoir auprès des gouvernements les intérêts particuliers du champ journalistique pour une intervention dans le dossier du lock-out (ex. : modernisation des dispositions anti-briseurs de grève). Définition : Imposer une définition des enjeux liés au conflit et des solutions pour les régler. Légitimation : Renforcer l'idée d'une contestation syndicale ayant une dimension collective et non purement catégorielle.
Humanisation : Personnalisation et dramatisation d'un enjeu journalistique, mettant de l'avant l'affect des journalistes par rapport à celui-ci.	<i>Pathos</i>	Définition : Présenter une image vulnérable des syndiqués de RF, en opposition à l'image de privilégiés que donne la direction des syndiqués durant tout le conflit. Interpellation : Accentuer la dimension <i>pathos</i> du discours pour capter davantage ou différemment l'attention du public sur l'enjeu, et possiblement susciter son empathie sur le coût humain de celui-ci sur les journalistes. Légitimation : Renforcer l'autorité morale de la contestation syndicale, en insistant sur les coûts humains du lock-out.

Ici encore, un diagramme de Venn (page 329) image la proximité conceptuelle entre les répertoires interprétatifs. Par exemple, le *soi journalistique* empiète sur trois autres répertoires. L'affirmation de l'engagement journalistique en matière de savoir-faire, d'autonomie ou de vocation réverbère des inquiétudes sur la qualité et l'indépendance journalistique, réputées menacées par le modèle convergent de Québecor (*menace*). Elle s'inscrit aussi dans l'affrontement des syndiqués avec les cadres de l'entreprise, dépeints comme n'ayant pas les qualités professionnelles ou la vocation pour être considérés comme de vrais journalistes (*affrontement*). Elle humanise enfin, quelques fois, ceux qui sont les porteurs de cette affirmation du *soi journalistique* — pensons aux récits des syndiqués sur les origines de leur vocation journalistique (*humanisation*).

Figure 4: Diagramme de Venn des répertoires interprétatifs du cas #3



6.3. Les groupes de discussion

Cette section comprend l'analyse descriptive et discursive des réponses données par les communautés interprétatives de l'étude (les journalistes, les politiques, les usagers de médias) lors de groupes de discussion⁴⁵⁹ portant sur le lock-out au *JdeM*. Aucun des journalistes de l'échantillon, faut-il le préciser, n'était journaliste au *JdeM* au moment des faits.

Leurs réponses découlent, là encore, de vignettes faisant écho aux répertoires interprétatifs, aux arguments et aux stratégies discursives du discours métajournalistique. Nous

⁴⁵⁹. Nous avons tenu un groupe de discussion avec les journalistes, deux avec les politiques et un avec les usagers de médias (UM). Nous avons tenu deux groupes avec les politiques en raison du très petit nombre de personnes ($n = 3$) s'étant présentées à la séance d'origine du printemps 2019. Nous traiterons les réponses données par les POL comme émanant d'une seule séance de discussion, mais n'avons, en aucune circonstance, fusionné les réactions POL de deux séances distinctes pour les intégrer dans un même dialogue. 7 journalistes (J2, J3, J4, J6, J8, J9, J10) et 8 UM (U1, U3, U4, U8, U9, U11, U13, U14) ont participé à la séance de leur communauté respective dédiée au cas #3. 3 politiques ont participé à la séance de mai 2019 (P2, P3, P7), et 6 politiques différents ont participé à celle d'octobre 2019 (P1, P4, P6, P8, P10, P11). Voir annexe E pour plus de détails.

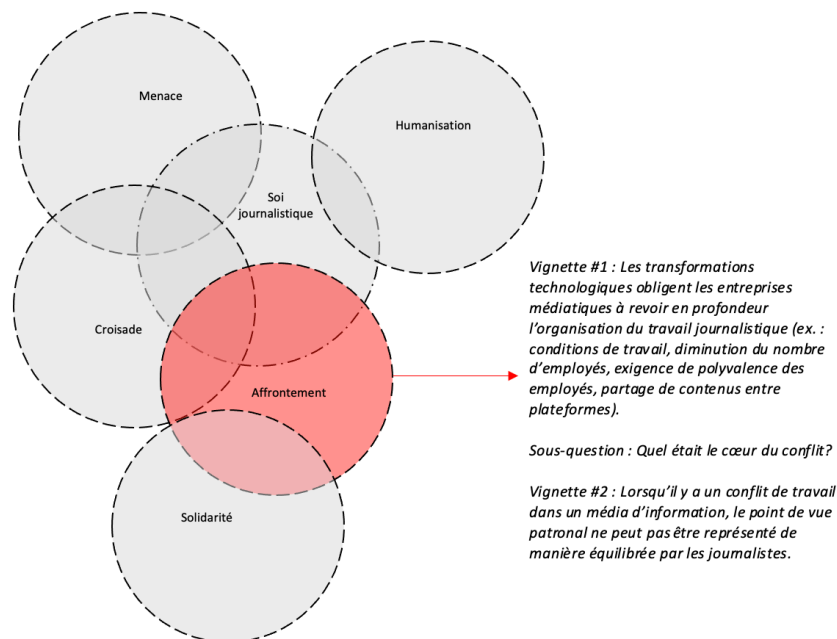
ajoutons ici leurs réactions à un reportage⁴⁶⁰, vu la manière dont il incarne le répertoire de l'*humanisation* (n.b. les participants ont lu deux autres articles⁴⁶¹ en début de séance pour poser les bases de la discussion). Chaque sous-section fera ressortir les similitudes et les différences entre communautés interprétatives, et en quoi leurs réponses s'alignent ou diffèrent du discours dans les produits métajournalistiques (analyse descriptive). Nous mettrons en exergue, chemin faisant, les répertoires interprétatifs récurrents mobilisés par les participants en réaction aux thèmes de l'étude et au métajournalisme (analyse discursive). Cette section termine notre exploration de la dimension « réception » de la thèse et de la question de recherche qui s'y arrime : *comment diverses communautés interprétatives québécoises interprètent-elles le discours métajournalistique (revendications, arguments, etc.) des trois cas à l'étude?* (QR2)

Précisons, enfin, qu'aucun des journalistes interrogés lors des groupes de discussion ne travaillait pour *Le JdeM* au moment du lock-out (2009-2011).

⁴⁶⁰. Reportage de Louise Leduc (*La Presse*, 23 janvier 2010) (755 mots), intitulé « *Le cœur ailleurs* » et publié au premier anniversaire du lock-out. Il donne la parole à cinq syndiqués de *RF* qui relatent les épreuves humaines traversées depuis le début du conflit, expriment leur plaisir retrouvé d'exercer le journalisme à *Rue Frontenac*, et réitèrent leur conviction selon laquelle le lock-out a été décrété pour des motifs idéologiques (ex. : mettre le syndicat au pas, tester à grande échelle la convergence des entités de Québecor, etc.). Voir annexe N3.

⁴⁶¹. Le premier artefact est un article (292 mots) de *Radio-Canada* (Non-signé, 24 janvier 2009), intitulé « *Le Journal de MTL cadennassé* ». Nous l'avons choisi parce qu'il résume les positions (ex. : les conditions de travail sont inadaptées au contexte technologique et économiques) et les demandes patronales (ex. : augmentation du temps de travail, du nombre de jours travaillés, statu quo sur les salaires, diminution du nombre d'employés, avantages sociaux moindres pour les nouveaux employés, etc.) au départ du conflit. Le deuxième artefact est une chronique de Stéphane Baillargeon (*Le Devoir*, 24 janvier 2011) (516 mots), titrée « *Médias — 730 jours* », et publiée deux ans exactement après le début du lock-out. Nous l'avons choisie, puisqu'elle fait un retour explicatif sur les motifs du conflit et la manière dont la dématérialisation et la numérisation de l'information ont transformé le secteur de l'information (ex. : revenus publicitaires moindres, possibilités de convergence médiatique, précarisation des emplois, etc.). Le texte effleure, par ailleurs, les combats du syndicat pour faire reconnaître le travail délocalisé des pigistes engagés par Québecor durant le lock-out comme une utilisation illégale de travailleurs de remplacement, et les déboutés en ces matières devant les tribunaux. La chronique présente, enfin, les offres patronales à la fin du conflit (ex. : maintien de 17 emplois de journalistes sur 65). Voir annexes N3.

6.3.1 L'affrontement (vignettes #1 & #2 + sous-question)



6.3.1.1 Vignette #1 + Sous-Question

Les transformations technologiques obligent les entreprises médiatiques à revoir en profondeur l'organisation du travail journalistique (ex. : conditions de travail, diminution du nombre d'employés, exigence de polyvalence des employés, partage de contenus entre plateformes). Avec le premier bloc de discussion, nous avons interrogé les participants sur un argument du répertoire de l'*affrontement*, provenant de la direction de Québecor (voir section 6.2.1.). Nous avons ajouté dans la vignette des exemples de transformations voulues par Québecor à l'époque pour éviter les simples constats d'évidence.

Nous avons aussi introduit une sous-question dans cette discussion — *quel était, selon eux, le cœur du conflit?* —, au regard des manières différenciées dont les sous-corpus définissent les finalités de leur *affrontement* (voir section 6.2.1) et celles de leur adversaire (6.2.2). Pour rappel, *RF* et leurs alliés d'autres médias font une *autodéfinition vertueuse* du combat des

syndiqués comme une lutte pour la qualité de l'information, la diversité des sources, etc. Ils prêtent, en revanche, des intentions malveillantes à la partie patronale (ex. : casser le syndicat, tester la convergence à grande échelle). Le *JdeM* et ses alliés, de leur côté, cadrent les positions de Québecor comme nécessaires pour la pérennité économique de l'entreprise, et voient, dans le militantisme du syndicat, une lutte d'arrière-garde pour préserver des privilèges anachroniques.

JOURNALISTES (JOU)

L'énoncé est d'abord interprété sans lien direct avec le lock-out au *JdeM*. « À 100 milles à l'heure! » (J2) « C'est notre vécu » (J4). « Absolument » (J6). Puis, deux participants transposent l'énoncé au cas du *JdeM* :

J10 : Moi, quand je lis ça, ça me fait dire que *Le Journal* n'existerait plus si Québecor n'avait pas apporté ces modifications-là. Si les journalistes étaient toujours à gagner ces conditions de travail là.

J8 : Moi, je me rappelle j'étais journaliste sportif dans les années 90, puis j'écrivais 15-18 textes par semaine. On était deux pour faire un hebdo de 80 pages. Pis j'avais le journaliste du *Journal de Montréal*, qui déjà en 94' — moi je gagnais 20 020 piastres par année — gagnait 100 000\$. Pis il couvrait juste deux *games* de hockey junior par semaine. Il était sur la même galerie de presse que moi, pis je capotais. Québecor n'avait pas le choix de diminuer son nombre d'employés, pis de revoir toute la *patente*.

Cette transposition de la vignette au cas précis du *JdeM* fait dévier la conversation des transformations technologiques vers les conditions de travail de l'époque. Le rappel des « salaires spectaculaires » (J8), des « semaines de quatre jours » (J10) et des « vacances payées à taux et demi » (J6) fait dire à ces participants que Péladeau avait raison de revoir l'organisation du travail. D'autres affichent leur opposition avec cette lecture de la situation. « Je pense pas que c'était une question de survie pour le *Journal*, juste une question de profits », tranche J4. J2 et J9 tempèrent : s'il y avait « un fond de vérité » dans les prétentions de Québecor, ils estiment que plusieurs entreprises utilisent l'excuse des changements technologiques ou économiques pour rogner les effectifs ou les conditions de travail. Malgré les désaccords, les visions de tous les participants s'accordent sur ce qui constituait *le cœur du conflit*. Ils le résument à une volonté de

Québecor de « casser le syndicat » (J4, J2, J3, J10, J6, J8), de « produire à moindre coût » (J2, J9, J3) et d’ultimement « reprendre le contrôle » (J2, J6) dans l’entreprise.

POLITIQUES (POL)

Les premières réactions font du journalisme une industrie comme toutes les autres. Il n’y a aucune raison que celle-ci ne revoie pas en profondeur ses modes de fonctionnement, eu égard aux changements observés dans les domaines du taxi (P4), de l’hôtellerie (ex. : AirBnB) (P6) ou de la culture (ex. : Netflix) (P11). Cependant, lorsque rapportée à ses composantes plus spécifiques (ex. : diminution du nombre d’employés), la vignette engendre des réflexions sur les contenus découlant de ces transformations. « Moi, je réécrirais la phrase pour dire “les transformations obligent à revoir en profondeur la qualité et la diversité de l’information” », mentionne P8. « Moi, c’est sur “partage de contenus” que j’accroche », d’ajouter P2,

On donnait avant des ressources pour faire la radio comme il faut, la télé comme il faut, l’écrit comme il faut. Mais depuis le multiplateformes, on prend le même journaliste pour fournir tout. Ça cause une perte de qualité et de diversité de l’information (P2).

Lorsqu’interrogés à savoir *quel était le cœur du conflit*, les politiques trouvent inspiration dans un article consulté en début de séance⁴⁶². Ils citent la « dématérialisation de l’information, qui fait qu’on n’est plus obligé de s’acheter un journal pour être informé » (P3); « les pertes d’argent publicitaire » (P10); la pression du « multitâches » imposée par l’employeur (P2); et « une structure organisationnelle qui n’était plus adaptée à la nouvelle économie numérique » (P1). D’autres recentrent l’enjeu sur les conditions de travail. Les « généreux salaires » (P4), la « semaine de 30 heures » (P11), et la « “sauvegarde de privilèges accordés dans un monde qui n’existe plus”⁴⁶³ » (P6) constituaient le cœur du problème pour ces participantes.

⁴⁶². Baillargeon (*Le Devoir*, 24 janvier 2011).

⁴⁶³. P6 cite ici les paroles de Lyne Robitaille, présidente et éditrice du *JdeM* à l’époque, rapportées dans un des articles lus en début de séance (Non-signé, Radio-Canada, 24 janvier, 2009).

À l'exception de P7, qui insiste sur le « modèle d'affaires antisyndical » de Péladeau, tous les autres politiques accordent de la crédibilité aux prétentions patronales de l'époque — même P1, autrefois impliqué dans le combat des syndiqués, ou P3 et P8, préoccupés par les effets des changements organisationnels sur la qualité journalistique. « On trouvait PKP [Pierre Karl Péladeau] donc *ben* méchant », se rappelle P4, « puis avec le temps, en voyant comment les médias ont évolué, on se dit que Péladeau n'avait pas tort ». « [O]n peut dire que Péladeau voulait engranger les profits », dit P8, « mais il se transportait dans 30 ans pis il se disait, je vais être déficitaire, faut revirer ça de bord! » De même, P3 croit que les changements voulus par Péladeau à l'époque ont assuré la « survie » du *JdeM* : « [C]'est un chef d'entreprise, il a certainement une responsabilité sociale, mais il n'a pas à perdre de l'argent par bonté d'âme ».

USAGERS DE MÉDIAS (UM)

Les UM perçoivent l'énoncé comme valide et s'appliquant à d'autres domaines professionnels (U4, U9, U8, U11, U14). N'empêche, un participant y décèle un aspect « mercantile ». « Entre les lignes, on voit l'idée de faire plus avec moins. De faire du partage de contenus, d'imposer le *multitasking*, beau, bon, pas cher », relève U4. « Mais est-ce que j'ai un expert de ci et de ça ou bien je me contente d'un contenu moyen décliné partout? ». Cette préoccupation pour la qualité de l'information est partagée par U9 : « C'est pas certain que les transformations technologiques requièrent une diminution du nombre d'employés. Il y a plus de plateformes, *faque* [sic], il devrait y avoir plus d'employés pour que la job [sic] soit bien faite ».

S'agissant de savoir *quel était le cœur du conflit*, les premières réponses se limitent à des considérations économiques. « Fallait réduire la taille du média et l'adapter au numérique », dit U8. « C'était une guerre de coûts d'opération », résume U14. Puis, des participants évoquent des considérations démocratiques, tout en donnant raison à Québecor pour les changements apportés

à l'époque. Ainsi, pour U4 et U9, le conflit relevait d'un « problème de concentration des médias », avec à la clé, des « risques que des intérêts privés influencent le contenu des journaux » (U9) ou « diminuent la diversité d'information » (U4). Malgré cela, le statu quo était impossible. Une autre participante conçoit le conflit comme un enjeu de « liberté » :

J'ai souligné dans l'article de Baillargeon⁴⁶⁴ : « les gens ont redécouvert le plaisir de travailler sans avoir Big Brother au-dessus de leur tête ». Un journaliste, c'est un professionnel. Ça devait ben gros les achaler d'avoir une pression des patrons d'écrire ceci ou cela. Et donc, ils se battaient aussi, si on veut, pour le droit d'une presse — comment dire? — totalement libre (U11).

Mais ajoute un peu plus tard que « Péladeau avait probablement une vision de ce qui s'en venait ». « Peut-être que ça s'est mal fait, mais ça devait se faire » (U11). À l'exception d'une seule participante, qui croit que Québecor aurait eu intérêt à être plus transparente sur ses finances pour « prouver à l'opinion publique le bienfait de ses demandes » (U3), tous les autres jugent raisonnables les justifications invoquées à l'époque par Québecor pour réformer le *JdeM*.

6.3.1.2 Vignette #2

Lorsqu'il y a un conflit de travail dans un média d'information, le point de vue patronal ne peut pas être représenté de manière équilibrée par les journalistes. Cette deuxième vignette renvoie aux procès d'intention des chroniqueurs du *JdeM* envers les syndiqués de *RF* et la classe journalistique, perçus comme faisant passer les intérêts de la corporation syndicale avant l'intérêt public ou le respect de l'objectivité (voir section 6.2.1.2). Il renvoie aussi à nos observations sur les textes d'opinion du corpus (hormis le *JdeM*), marqués de portraits négatifs de Pierre Karl Péladeau et accordant peu de crédibilité aux arguments patronaux (6.2.).

⁴⁶⁴. Baillargeon (*Le Devoir*, 24 janvier 2011).

JOURNALISTES

« À cause de la meute journalistique », remarque d'emblée J8, « on est solidaires les uns des autres, forcément, ça va faire pencher la couverture journalistique plus d'un bord que de l'autre ». Du même avis, J4 et J10 citent un artéfact consulté en début de séance⁴⁶⁵ :

Il y a une phrase qui dit « n'empêche, quand un huissier se présente chez vous, ça fait toujours un petit choc », comme si l'huissier s'était présenté chez la journaliste [qui a écrit l'article] et non chez le lock-outé! Franchement, je ne la connais pas la journaliste [qui a écrit l'article], mais je me dis qu'elle avait un certain parti pris évident envers les syndiqués comme j'imagine pas mal de journalistes de l'époque. Il y a une autre ligne qui m'a marqué : « Si les journalistes ont perdu leur emploi, au détour ils ont trouvé mieux : l'indépendance d'esprit, dit M. Laprade ». On ne dirait même pas une citation! On dirait que ça vient de la journaliste elle-même (J10).

Si couverture déséquilibrée il y a, disent les autres participants, elle relève de la tendance des patrons à fuir les médias lors de conflits de travail (J2, J3, J6, J9).

La conversation dévie enfin de la notion d'équilibre et du cas Péladeau vers l'entre-soi journalistique qui se dégagerait des sujets métajournalistiques plus largement. « Moi j'aimerais revenir sur la notion de meute journalistique », de dire J8, « prenons le traitement de la nouvelle, où est-ce qu'elle se trouve dans le *line up*. J'ai vu des fermetures d'entreprises à 250-300 employés sur le trottoir. Un petit texte, pas plus. Mais si c'est une entreprise médiatique qui est frappée, ça remonte dans le bulletin de nouvelles ». Concédant ce point, un journaliste de l'audiovisuel (J9) est toutefois d'avis que les nouvelles sur les médias « touchent plus l'intérêt public et la démocratie » que les aléas économiques d'autres secteurs d'activités. La réplique de J8 ne se fait pas attendre : « Non! Ça te touche personnellement, parce que t'es journaliste. Mais Monsieur-Madame-Tout-le-Monde, est-ce qu'il a le même intérêt? Je ne pense pas. »

⁴⁶⁵. Leduc (*La Presse*, 23 janvier 2010).

POLITIQUES

Comme chez les journalistes, certains citent des extraits du reportage⁴⁶⁶, lu en début de séance, comme exemples de « jupons qui dépassent » (P3). Ou signalent l'emploi, dans un autre artéfact⁴⁶⁷, des termes « empire » et « Big Brother » pour qualifier Québecor, qui témoignerait, là encore, d'un parti pris pro-syndical (P6, P10). Plusieurs participants se remémorent alors une médiatisation du lock-out « dure » envers la partie patronale. « Les médias ont collé l'étiquette "empire" à Québecor comme quelque chose de négatif. Maintenant, c'est culturellement partagé par la population » (P4) « Péladeau a été personnifié comme quelqu'un d'intransigeant qui pensait qu'au profit. Ça a donné quelque chose de forcément débalancé [sic] » (P8).

Malgré tout, le déséquilibre évoqué est cadré comme une manifestation « normale » de « solidarité » entre journalistes (P1, P4, P6, P8, P10). Pour P3, « quiconque est raisonnable ne s'attend pas à ce que [la médiatisation d'un lock-out de journalistes] soit parfaitement équilibrée », de la même manière que « personne ne s'attend à ce que les syndicats disent du bien du Parti conservateur [du Canada] ». « Ce sont des biais prévus d'avance qui n'ont pas tant d'importance » (P1). Du reste, les participants s'émeuvent moins du « conflit d'intérêts » (P8) dans lequel le lock-out et d'autres situations semblables « placent les journalistes » (P1) que du manque perçu de surveillance de la couverture médiatique en général (P1, P4, P6, P8, P10, P11).

P4 : Les journalistes ont pas le choix de parler du lock-out ou d'autres choses les impliquant, parce que qui le ferait si c'est pas les médias eux-mêmes?

P8 : Je suis d'accord, c'est pas le conflit d'intérêts le problème, le problème, c'est qu'il n'y a pas de contre-pouvoir aux journalistes. Un journaliste qui fait un mauvais travail, oui, il y a le Conseil de presse, mais c'est un tribunal d'honneur non obligatoire, pis il y en a qui s'en foutent complètement.

P10 : Faudrait qu'il y ait une autre institution qui leur chauffe les fesses un peu...

P8 : *Ben*, quelque chose qui serait plus contraignant... On voit pas souvent les journalistes porter un jugement sur leur propre travail!

⁴⁶⁶. *ibid.*

⁴⁶⁷. Baillargeon (*Le Devoir*, 24 janvier 2011)

USAGERS DE MÉDIAS

Comme les politiques, les UM jugent prévisible que le point de vue patronal ne soit pas aussi bien représenté que la partie syndicale dans la couverture médiatique d'un conflit impliquant des journalistes. « La corporation se tient ensemble, toutes les corporations le font », résume U8. Une première sous-communauté interprétative se dit dérangée par ce déséquilibre (U4, U9, U14) et cite le reportage lu en début de séance⁴⁶⁸ : « Ça dit “Il s’agissait de tenir les gens occupés [les syndiqués de *RF*] pour éviter qu’ils ne dépriment”, ça, c’est beaucoup d’opinions pis pas de faits *pantoute* [sic]. Ça manque de recul journalistique! » (U9). Un autre participant perçoit le même reportage comme « sensationnaliste » et « pro-syndical » (U4). U14 n’apprécie pas, quant à elle, le « manque d’élaboration » des positions patronales perçu dans les trois artéfacts consultés en début de séance, rappelant une critique sur l’espace déficient consacré aux perspectives policières dans le métajournalisme sur l’« affaire Lagacé » (ch. 5) : « Quoi qu’on pense de Péladeau, c’est vrai que les conditions de travail étaient peut-être pas viables; cet aspect-là est à peine effleuré. On traite plus des préoccupations syndicales que patronales. »

Une deuxième sous-communauté se formalise peu de ces apparences de parti pris. « La solidarité a sa place, quel que soit le milieu professionnel », dit une participante (U3). Une autre en appelle à « l’intelligence du public » : « Quand il y a quelque chose qui manque dans la couverture médiatique, le public s’en aperçoit. On n’est pas tous des moutons, *hein?* » (U8)

L’ensemble des participants concèdent néanmoins, sur la base de leurs souvenirs du lock-out, une « démonisation [sic] médiatique de Péladeau et de l’empire » (U1). « À la fin, ce qu’on se rappelle, c’est “BOO” grosse corporation contre petits journalistes! » (U9) « Est-ce que Péladeau c’est l’Antéchrist, comme on voulait le faire croire. La réponse : c’est non. » (U4)

⁴⁶⁸. Leduc (*La Presse*, 23 janvier 2010).

SYNTHÈSE

Ce bloc de discussion, en écho au répertoire de l'*affrontement*, fait ressortir la crédibilité accordée aux doléances des sous-corpus *RF* et *JdeM* par les communautés interprétatives.

Considérons les journalistes. Les velléités du syndicat d'asseoir le sérieux de sa contestation (fonction métajournalistique de *légitimation*) en prêtant des motifs inavouables à la partie patronale (fonction de *définition*) ne convainquent pas tous les membres de cet échantillon. Plusieurs participants s'avèrent plutôt au diapason de la partie patronale et des chroniqueurs du *JdeM*, en reconnaissant le caractère intenable des conditions de travail dont jouissaient alors les syndiqués (vignette #1). D'autre part, les dissensions entre journalistes sur leur capacité de couvrir honnêtement ou non un conflit de travail les impliquant (vignette #2) redonnent à voir la propension de ces participants à appréhender les thèmes de l'étude à l'aune des malaises que leur inspire le métajournalisme (répertoire interprétatif de la *pudeur corporatiste*). Ces malaises sont ici indissociables d'une spéculation sur la réception des articles métajournalistiques (répertoire interprétatif des *publics imaginés*), et l'idée qu'une grande part de l'auditoire n'a pas compris où se situait l'intérêt public — ou son propre intérêt — dans la médiatisation du lock-out.

Les réactions des politiques et des UM aux énoncés témoignent d'une vision globalement compréhensive des arguments patronaux. Le recul des années, couplé à la lecture des artéfacts et à leurs souvenirs du conflit, leur suggèrent une couverture métajournalistique déséquilibrée en faveur de la partie syndicale et trop dure envers Péladeau et son entreprise. Ces perceptions s'alignent sur certaines accusations de corporatisme que les chroniqueurs du *JdeM* faisaient alors à l'endroit de la classe journalistique (voir section 6.2.1.2). Elles démontrent aussi un scepticisme par rapport aux procès d'intention et aux attaques envers Péladeau contenues dans le discours : les arrière-pensées idéologiques ou le tempérament prétendument bouillant de

l'homme ne rendaient pas moins nécessaires des transformations d'importance au *JdeM* pour assurer sa survie.

Dans le même temps, les politiques et les UM cultivent les nuances, voire les paradoxes. Ils approuvent la nécessité des transformations apportées par Québecor à l'époque, mais expriment parallèlement des craintes sur la baisse de la qualité de l'information qu'ont semblé induire ces transformations. Aussi ces communautés parlent-elles spontanément de qualité du journalisme, un répertoire interprétatif récurrent des groupes de discussion (répertoire *qualitatif*) (voir ch. 4 & 5). De même, ils estiment que les journalistes sont incapables de couvrir honnêtement le point de vue patronal dans un conflit impliquant des journalistes, mais passent l'éponge, pour la plupart d'entre eux, sur un élément qu'ils voient comme un geste « normal » de « solidarité » (vignette #2). Chez les politiques, singulièrement, le conflit d'intérêts en ces matières importe moins que le manque de surveillance du travail journalistique en général. Ce commentaire est évocateur du répertoire interprétatif *contractualiste*, mobilisé par les politiques et les UM dans les ch. 4 & 5. Il atteste d'un sentiment selon lequel les mécanismes de reddition de comptes et d'autorégulation journalistique doivent être revus.

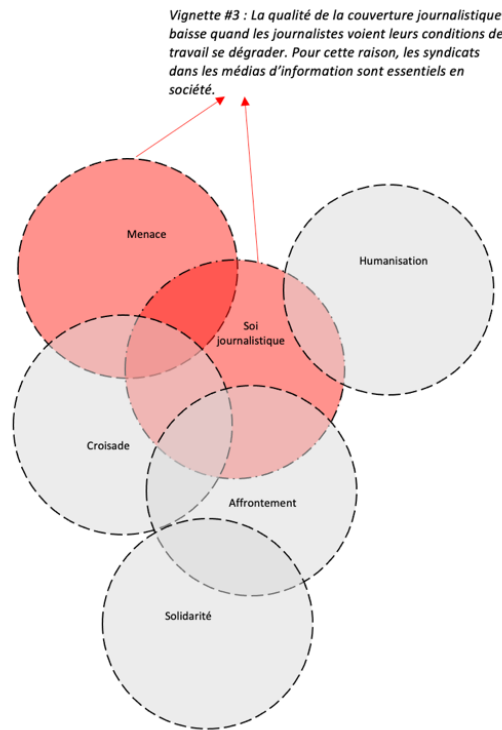
La discussion, finalement, permet d'observer les opinions de chaque communauté sur ce qu'était *le cœur du conflit*. Qu'importe le degré d'accord d'avec les positions patronales, tous les journalistes définissent, peu ou prou, le lock-out comme « une guerre pour l'argent, le contrôle du pouvoir dans l'entreprise et contre le syndicat » (J6). Cette réponse n'évoque en rien l'*autodéfinition vertueuse* sur les finalités du lock-out proposée par *RF* (une lutte du syndicat pour la qualité et la diversité de l'information) (6.2.1). Elle renvoie davantage au procès d'intention que *RF* et ses alliés font à Québecor et à Péladeau sur ses motivations par rapport au

lock-out (6.2.1.2). Cela suggère une interprétation du sujet se limitant au microcosme journalistique plutôt que contemplant ses possibles dimensions sociétales.

Les politiques cadrent, de leur côté, le lock-out au *JdeM* comme une lutte inévitable entre des journalistes, soucieux de préserver leurs acquis, et un employeur, obligé de voir à la rentabilité à long terme de son entreprise. Cette définition des finalités du conflit trouve ici écho, en partie, avec celle que le sous-corpus *JdeM* tente d'imposer dans le discours métajournalistique : le lock-out est un combat pour la pérennité économique d'un fleuron des télécommunications.

Les UM, enfin, évoquent un mélange de considérations économiques et démocratiques (« concentration de la presse », « liberté de presse ») pour définir le *cœur* de l'enjeu. Ils font ainsi allusion à certaines des *menaces immergées* que révélerait le conflit (voir section 6.2.2.2), tout en affichant une compréhension des doléances patronales, en phase avec le discours du *JdeM* (la survie d'un fleuron, conditions de travail trop généreuses ou archaïques). Leurs réactions, assurément, sont celles qui renvoient le plus aux dimensions collectives du sujet.

6.3.2 Menace & Soi journalistique (vignette #3)



La troisième vignette contient en fait deux phrases : *la qualité de la couverture journalistique baisse quand les journalistes voient leurs conditions de travail se dégrader. Pour cette raison, les syndicats dans les médias d'information sont essentiels en société.* La première phrase s'inspire d'un argument du répertoire de la *menace*, l'idée selon laquelle le plan de rationalisation voulu par la partie patronale compromet la qualité journalistique (voir section 6.2.2.1). La deuxième phrase fait plus singulièrement écho aux répertoires du *soi journalistique*, ce dernier insistant notamment sur la qualité dégradée d'un journal produit sans ses artisans. Nous en déduisons un argumentaire implicite sur l'importance des syndicats dans les médias d'information comme comptables d'un niveau élevé de savoir-faire, ce qu'un média entièrement subordonné à ses propriétaires et à leurs impératifs de rentabilité ne peut assurer (6.2.3.1).

JOURNALISTES

Les participants font spontanément l'association entre les deux phrases. J10 estime que « les syndicats y sont pour quelque chose » dans ses « bonnes » conditions de travail, conditions présidant à un travail de plus grande qualité. Ultimement, pense-t-il, si « tous les journalistes font du meilleur travail, ça bénéficie à toute la société », une idée partagée par la totalité du groupe. De même, un journaliste de l'audiovisuel fait valoir que les syndicats de journalistes « ne sont pas là que pour satisfaire la poche des salariés »; ils « protègent aussi le public » :

[D]ès que tu changes les façons de faire, ça a des conséquences sur le produit livré aux lecteurs au public. Un syndicat force l'employeur à bien faire valoir le bien-fondé des modifications proposées, et voit si ça va impacter en mieux le public (J9).

Malgré leur accord général avec le double énoncé, des participants nuancent. Pour J2, il est impérieux de distinguer entre « conditions » (ex. : salaires, avantages sociaux) et « quantités de travail », les dernières ayant beaucoup plus d'effet sur la qualité du journalisme que les premières. Pour J6, enfin, le lien suggéré entre conditions de travail dégradées et baisse de la qualité journalistique lui apparaît comme « un peu exagéré » : « En bout de ligne, un bon journaliste va donner du bon travail, peu importe le salaire, la charge de travail ou les conditions matérielles. Le talent et l'orgueil de bien faire, ça compte aussi. »

POLITIQUES

P1 : J'ai rencontré un producteur laitier l'autre jour qui me disait qu'une vache heureuse donne plus de lait. Moi, je pense que ça s'applique ici, au cas du *Journal de Montréal*...

P10 : ...les journalistes donnent plus de mots ?!

P1 : Non, ils donnent du meilleur contenu. Ils sont plus productifs lorsque les conditions de travail sont bien respectées que lorsqu'il y a 2600 griefs déposés envers les patrons, pis que t'es toujours en chicane. C'est le monde ordinaire qui gagne à la fin quand t'as du bon journalisme tu peux faire des meilleurs choix aux élections.

P10 : Ouain, sur le syndicat, je ne demeure pas convaincue.

Ce dialogue illustre les dissensions que provoque le double énoncé. Une première sous-communauté interprétative (P4, P6, P10) conçoit la validité de la première phrase, selon le raisonnement que des contractions d'effectifs ou la pression de produire plus en moins de temps sont de nature à diminuer la qualité du contenu journalistique. La deuxième phrase, inversement, ne suscite pas l'adhésion. « C'est un argument facile pour le syndicat », réagit P10. « Nous, on n'est pas syndiqués, pis on fait du bon travail pareil », abonde P4.

Une deuxième sous-communauté (P1, P3, P7, P8) estime, au contraire, que l'on ne peut pas à la fois faire l'association entre conditions de travail et baisse de qualité journalistique sans trouver essentielle, *ipso facto*, la présence des syndicats dans les médias d'information. « Si les conditions se dégradent, on a une information moins bonne, on est moins bien informés, et si le public est moins bien informé, *ben* de la même façon, il vote d'une façon moins informée. Les syndicats servent de protection pour ça » (P2) « C'est quoi l'autre outil à part les syndicats, pour assurer des conditions de travail adéquates? Et en bout de ligne, des journalistes motivés qui font du bon journalisme dont on profite comme citoyens ? J'en vois pas d'autres » (P8).

USAGERS DE MÉDIAS

Les UM s'attardent à chaque phrase séparément. S'agissant du lien entre conditions de travail dégradées et qualité journalistique, les participants rejettent d'emblée cette idée, lui opposant des exemples de journalisme pratiqué en contexte précaire, mais susceptible de répondre à de hauts standards de qualité : le travail à la pige (U9), les journaux étudiants (U4), voire *Rue Frontenac*, le média en ligne des syndiqués durant le conflit (U1). « Les journalistes ne peuvent pas se permettre de baisser la qualité de leur travail, peu importe les circonstances », conclut U3, dans une déclaration qui rappelle celle de certains politiques.

S’agissant de *l’importance en société des syndicats dans les médias d’information*, quelques participants bifurquent du sujet pour parler des rapports de force entre employés et employeurs (U1, U3, U4, U8, U11). « J’ai déjà essayé de négocier dans une organisation non syndiquée, et je n’ai jamais eu gain de cause », relate U3, « je peux pas en vouloir aux journalistes de vouloir être syndiqués ». En revanche, d’autres effleurent les bienfaits possibles, pour la société, de la présence syndicale en journalisme :

Je ne sais pas comment ça fonctionne au juste en journalisme, mais je peux imaginer une organisation où le patron pourrait faire n’importe quoi s’il n’y avait pas de syndicat. Il pourrait dire : « écris ça, fait ci, fait ça », pis là, ça pourrait baisser la qualité de notre information (U14).

Ça peut avoir aussi un bénéfice pour la société, si les syndicats sont bien organisés; ils peuvent mieux se défendre, ce qui peut ensuite avoir un impact positif sur la qualité de l’information et donc sur comment la société peut être informée. Vu comme ça, on peut parler de caractère essentiel des syndicats de journalistes pour la société (U9).

Le syndicat soulevait des bons points, de ce que je me rappelle, sur la concentration des médias, sur la diversité d’opinions, sur le musellement d’opinions par Québecor. Donc, oui, ça a son importance niveau de la liberté de presse. (U4).

Les conversations amènent ainsi ces trois participants à opérer une association entre les deux phrases, association qui ne leur semblait pas évidente au départ.

SYNTHÈSE

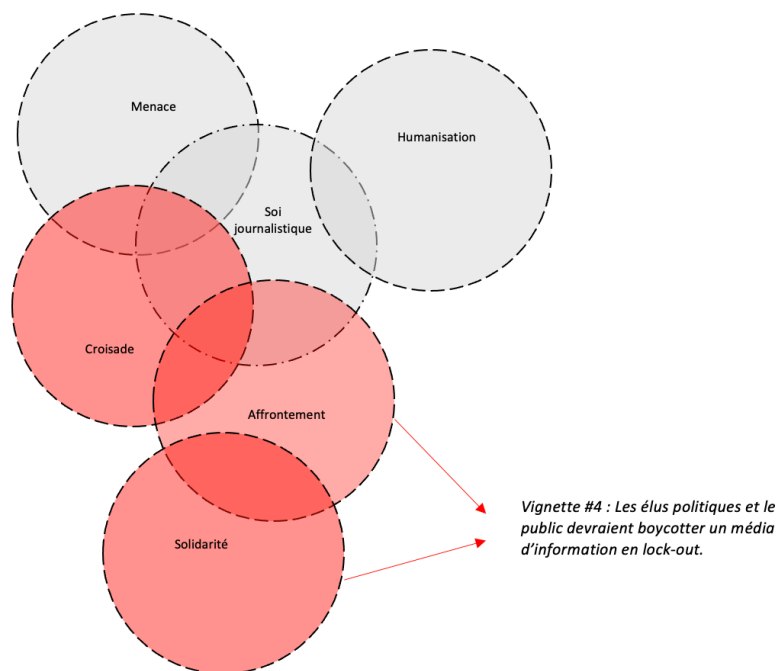
L’association suggérée entre les deux phrases est ici au cœur des conversations. Les journalistes la voient spontanément : la société bénéficie de syndicats de journalistes, qui à la fois s’assurent que les journalistes jouissent de conditions propices à l’exercice d’un journalisme de qualité, et défendent, face à l’employeur, certains standards journalistiques au nom de l’intérêt public. Ce dernier élément s’inscrit dans la lignée du répertoire du *soi journalistique*, et de sa fonction métajournalistique de *professionnalisation*, qui sous-tendent l’argument tacite de l’autorité journalistique supérieure d’une salle de nouvelles syndiquée (voir section 6.2.3.1). Si certains avis diffèrent, c’est plutôt par rapport au lien suggéré entre conditions de travail

dégradées et qualité journalistique en baisse dans la première phrase, certains faisant valoir que les conditions de travail importent moins que les qualités individuelles ou la charge de travail.

Les politiques, pour leur part, divergent sur le caractère dissociable ou non des deux phrases. Pour les uns, croire que les conditions de travail influent sur la qualité journalistique ne signifie pas, pour autant, que la syndicalisation journalistique soit absolument nécessaire ni même gage de qualité de contenus. L'argument implicite sur la possible légitimité ou plus grande autorité de journalistes syndiqués ne trouve donc pas grâce à leurs yeux. Pour les autres, impossible d'adhérer à la première phrase sans aussi trouver essentielle, pour la société, la présence des syndicats dans les médias d'information, garants de cette qualité.

Les UM, enfin, font une lecture segmentée des deux phrases avant de contempler le lien possible entre celles-ci. Au fil des conversations, trois participants concluent au rôle essentiel des syndicats de journalistes pour, d'une part, assurer le type de conditions de travail qui permettent du journalisme de meilleure qualité dont toute la société bénéficie, et d'autre part, alerter la population de certains dangers pesant sur la liberté et la diversité de la presse. Leurs propos font écho à des arguments du répertoire de la *menace*, mobilisés dans le discours, pour conscientiser le public aux conséquences sociétales de l'enjeu (fonction métajournalistique d'*interpellation*).

6.3.3 Solidarité & Affrontement & Croisade (vignette #4)



Les élus (politiques) et le public devraient boycotter un média d'information en lock-out.

Cette quatrième vignette se rapporte principalement au répertoire interprétatif de la *solidarité*, dans lequel les journalistes applaudissent et critiquent les personnalités et les organisations qui affichent ou non leur solidarité envers les syndiqués. Elle touche secondairement aux répertoires de la *croisade* et de l'*affrontement*. La *croisade* des journalistes (ex. : manifestations, interpellation des pouvoirs publics pour qu'ils interviennent dans le dossier) véhicule intrinsèquement des appels à la solidarité. Et c'est leur *affrontement* avec Québecor qui les pousse à rechercher ces solidarités. L'énoncé mentionne, du reste, les élus et le public, en écho à deux de nos communautés interprétatives. Il reflète l'insistance du discours métajournalistique sur la solidarité ou non des élus envers les syndiqués, et diverses interrogations sur l'apparente apathie du public durant le conflit (voir section 6.2.5.3).

JOURNALISTES

Un premier camp (J3, J8, J9) estime que ni les politiques ni les membres du public n'ont une obligation de boycotter un média d'information en lock-out. Un journaliste de l'audiovisuel fait ainsi valoir le risque que « des élus commencent à choisir à quel média ils parlent versus un autre pour des raisons peu justifiables » (J9), un commentaire rappelant une inquiétude qu'avait la FPJQ au tout début du lock-out (voir section 6.2.4.2). Un deuxième camp (J2, J4, J6) juge souhaitable que les élus et les lecteurs s'interdisent de collaborer avec un journal en lock-out. Les élus, précise J6, doivent « exercer leur rôle de bons citoyens », ce qui peut « encourager la population à emboîter le pas ». Pour les trois tenants de cette position, cependant, seule une petite portion du public est suffisamment conscientisée pour poser un tel geste.

Sur ce sujet précis du public, d'ailleurs, les participants se montrent unanimes sur son intérêt limité pour le dossier à l'époque. « Monsieur-Madame-Tout-le-Monde, il s'en branlait du conflit », se remémore J4, « quand il lisait ça, il se disait “*ben ouain*, c'est ça, les journalistes se défendent entre eux autres!” ». « [L]es journalistes sont vus comme des syndiqués bien payés », suppute J9, « pis c'est la perception chez certains que c'est la faute aux syndicats si toute [sic] coûte plus cher. Donc, chez une partie de la population, il y avait peut-être même de la jalousie qui n'incitait pas au boycottage ». S'il ne nie pas cette dimension de « jalousie », J6 croit qu'il faut distinguer « le public-lecteur du *Journal de Montréal* qui s'en balançait de toute évidence, du public qui lit *La Presse* ou *Le Devoir*, et qui avait une perspective plus sympathique envers les lock-outés ». J8, enfin, ajoute que « certains publics » ne faisaient simplement pas la différence entre le journal produit par les syndiqués et le journal offert par les cadres, citant son propre père en exemple. Ce commentaire résonne ici comme un désaveu des efforts de

professionnalisation déployés par les syndiqués de *RF*, durant le lock-out, pour s'imposer comme une autorité journalistique plus crédible que les cadres (voir section 6.2.3.1).

POLITIQUES

Au sujet des élus, la majorité (P3, P4, P6, P11) rapporte un malaise avec l'idée d'un boycottage. « Un média, ça reste une entreprise privée, c'est pas une identité gouvernementale », note P11, « pourquoi on ferait des boycotts [sic] dans un secteur économique et non dans un autre ». « Un lock-out, c'est légal en plus, non ? », d'ajouter P4. Un boycottage, conçoit enfin P6, en revient à « prendre parti » pour les syndiqués, ce qui n'est guère plus acceptable qu'endosser publiquement un dirigeant d'entreprise en lock-out. L'argument de la contrainte de neutralité est réfuté par P1 et P8 qui, au contraire, trouvent normal que des politiciens posent des gestes politiques : « *Anyway*, boycotter un média, c'est exprimer une position pro-syndicale, pis ne pas boycotter, c'est exprimer une position pro-patronale; on s'en sort pas » (P8). P1 abonde : pour le parti dans lequel il militait, il aurait été contre leur engagement politique de « traverser la ligne de piquetage en parlant aux scabs de Québecor ». « [E]ntre deux principes qui s'affrontent, liberté de presse versus droit des travailleurs, à un moment donné il faut que tu choisisses. »

S'agissant du public, la discussion gravite sur l'applicabilité d'un boycottage. P8 dit ignorer, par exemple, comment l'on peut « imposer au public d'arrêter de lire un journal, à moins de faire du *public shaming* », une interrogation reprise par P6, P10 et P11. Même un participant très en faveur de ce type de boycottage reconnaît qu'il peut être difficile, pour plusieurs, de tourner le dos à un média pour lequel ils ont développé un fort attachement (P1), un argument invoqué dans le sous-corpus *JdeM* (voir section 6.2.4.4). Une autre croit qu'il « n'y pas de grande sympathie des journalistes dans le public en général » (P2), compliquant d'autant

l'applicabilité de ce genre de boycottage. En dissidence, un jeune attaché politique croit que « toutes les habitudes peuvent se changer » : « On demande constamment aux gens de changer; de mettre des trucs dans le recyclage, d'être plus écolos; on peut bien demander de ne pas lire un journal en lock-out. » (P3)

USAGERS DE MÉDIAS

Les UM sont les plus unanimement contre l'énoncé. En ce qui a trait aux élus, l'on estime qu'un tel geste peut être vu comme entravant la « liberté de presse » (U3, U13, U14), reniant la « neutralité » (U8, U9, U11) que la classe politique doit afficher en pareilles circonstances, et comme « hasardeux », vu le caractère légal des lock-out (U4). S'agissant du public, l'on cadre le boycottage d'un média comme un choix individuel, relevant des « attitudes » (U14) ou des « expériences » (U13) de chacun. Surtout, l'on remet en doute la portée réelle d'un tel geste. « Je boycotte plein de choses dans ma vie, pis ça n'a aucune répercussion sur rien » (U8).

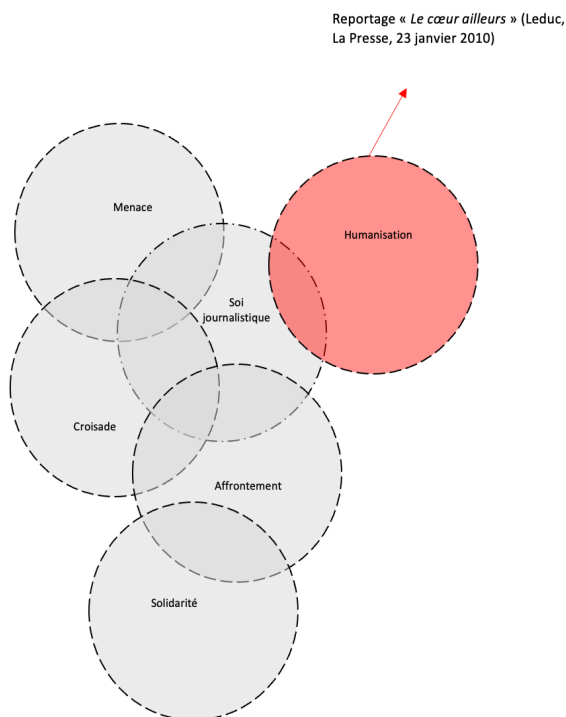
SYNTHÈSE

Les réactions suggèrent un appui mitigé à de tels boycottages. Considérons le public, d'une part. Mobilisant, là encore, le répertoire interprétatif des *publics imaginés*, certains participants spéculent sur la sympathie qu'entretiennent les publics pour les journalistes de manière générale (JOU & POL), sur la capacité de ces mêmes publics de distinguer un journal en lock-out d'un journal produit par ses professionnels habituels, voire enfin sur les lectorats les plus susceptibles de s'être intéressés au lock-out à l'époque (JOU). D'autres expriment des doutes quant à l'efficacité (UM) ou à l'applicabilité (POL) du geste évoqué dans la vignette. Il émane de ces réflexions que le boycottage d'un média en conflit de travail ne peut qu'être un choix purement personnel. Cela résonne comme un constat d'échec de la stratégie des syndiqués, dont le discours semblait viser à convaincre le public de changer ses comportements (fonction

métajournalistique d'*interpellation*); à imprimer un cadrage de l'enjeu comme suffisamment collectif (fonction de *définition*) pour engager les solidarités de tous (fonction de *légitimation*).

S'agissant des élus, plusieurs des journalistes, des politiques et l'entière des UM s'opposent à ce que ces personnes boycottent un média en lock-out, invoquant la liberté de presse (JOU, UM), la neutralité que doit s'imposer la classe politique lors de tout conflit de travail (POL, UM), ou le fait que les médias d'information soient des entreprises privées comme les autres, libres de décréter un lock-out (POL, UM). Ceux en faveur d'un tel boycottage évoquent le rôle exemplaire que peuvent assumer les politiciens en certaines situations (JOU), ou rejettent l'idée que les élus doivent s'en tenir à une stricte neutralité en ces matières (POL). Personne n'évoque, ici, la nécessité de ne pas encourager une entreprise produisant son journal sans ses professionnels syndiqués, ou contrevenant aux normes du travail, des arguments respectivement répercutés dans les répertoires de la *solidarité* et de la *croisade*.

6.3.4 Humanisation



Nous avons demandé aux participants de lire un reportage de *La Presse*⁴⁶⁹, et d'exceptionnellement le commenter. Celui-ci s'attarde au moral des syndiqués après un an de conflit et aux coulisses de la production de *Rue Frontenac*. Le texte de *La Presse* entre en résonance avec le répertoire de l'*humanisation*, alors qu'est maniée l'émotion (*pathos*) dans le but, en apparence, d'interpeller les lecteurs sur le *coût humain* du lock-out (6.2.6).

JOURNALISTES

Une première sous-communauté interprétative s'avoue « mal à l'aise » avec le « manque de neutralité » du texte (J10), auquel on refuse d'ailleurs la catégorisation de « reportage » en raison de son caractère « militant » (J4) et « anecdotique » (J6). Le malaise est d'autant plus grand qu'il « semble y avoir une volonté de faire pleurer dans les chaumières » (J4) :

Moi j'ai toujours une pudeur face à ça, parce qu'il y a des ouvriers d'usine, des caissières d'épicerie, des immigrants qui souffrent pas mal plus que ça. Moi, si je suis caissière chez Métro, pis que je lis que le photographe, ben *crisse*, c'est la compagnie qui lui payait son matériel et sa voiture, pis que moi, ben, je viens travailler en métro ou en bus. Donc, je pense pas que le monde ordinaire va verser des larmes sur un reportage comme ça (J4).

Au contraire, ajoutent ces participants, les journalistes doivent exposer les faits sans dévoiler « leur situation personnelle et comment ils souffrent » (J4) ou « tenter exagérément de sensibiliser la population » (J6). Il serait plus judicieux de laisser aux « profs d'université » le soin de « conscientiser le public aux problèmes du journalisme » (J10).

Une autre sous-communauté approuve, à l'opposé, cette *humanisation* du sujet (J2, J3, J8). Après un an de conflit, il était légitime que certains médias veuillent traiter du sujet sous un angle différent « pour garder l'intérêt du monde » (J2) — même J8, pourtant critique de la priorité que les journalistes donnent à leurs propres enjeux (voir section 6.3.1.2) se range derrière

⁴⁶⁹. « *Le cœur ailleurs* » (Leduc, *La Presse*, 23 janvier 2010).

cet argument. Malgré certaines réserves sur le ton de l'article, deux participants estiment malavisé le malaise qu'éprouvent les journalistes à parler de leur industrie :

Des fois, on essaie d'appliquer la même rigueur ou pudeur journalistique à tout ce qui touche notre milieu. [...]. Tu prends le texte de *Radio-Canada*⁴⁷⁰ [lu en début de séance] et on traite du lock-out comme un conflit dans une aluminerie. Il n'y a pas de réflexion macro sur ça veut dire quoi concrètement le droit du public à l'information. [...]. Il n'y a pas de meilleurs porte-paroles pour la liberté de presse que les journalistes, mais on se limite trop par malaise (J9).

On pourrait aller plus loin, tout en restant neutre et impartial, sur les tenants et aboutissants pour le public des situations qu'on vit, que ça soit le lock-out, l'aide financière aux médias, etc. Et surtout quelles sont les conséquences sur le vrai monde. Après tout, c'est pas n'importe quel job qu'on fait; on a une importance en démocratie qui n'est pas négligeable. (J2).

POLITIQUES

Contrairement aux journalistes, divisés sur cette *humanisation* de l'enjeu, les politiques se montrent unanimement favorables à ce type de traitement métajournalistique. Le « côté humain » est jugé « intéressant » (P4, P6), en ce qu'il permet de « savoir, sans filtre, ce que les gens pensent de par [sic] eux-mêmes, de voir des drames cachés » (P11). Il s'inscrit dans le « rôle normal des journaux », de « sensibiliser les gens à ce que peuvent vivre personnellement telle ou telle personne dans telle situation; c'est touchant » (P8). Pour P3, le journalisme n'a pas le choix de puiser à ce type de registre pour rendre toute cause — y compris les siennes — plus incarnée :

Il y a une raison pourquoi les reportages comme ça ont leur importance. C'est parce qu'à un moment donné, le factuel, c'est sec pis c'est *plate*. C'est *ben* beau l'éthique journalistique, pis l'objectivité parfaite, mais à un moment donné, ça a ses limites. Il faut qu'il y ait des textes qui appellent à l'émotion, peu importe le sujet. Parce qu'on est des humains, on n'est pas des machines, on est tous plus interpellés par un texte vivant et imagé. (P3).

Fait notable, les politiques discutent spontanément des autres articles consultés en début de séance, l'un critiqué pour son vocabulaire trop soutenu⁴⁷¹ — « Pourquoi écrire “la détermination d'airain des deux clans”? » (P4); « “L'outrecuidance”, avec deux œufs bacon, c'est toujours bon! » (P10) — , et l'autre pour son manque de précision et de contextualisation — « On parle d'une diminution de salaire de 25%, mais comparativement à

⁴⁷⁰. Non-signé (*Radio-Canada*, 24 janvier 2009).

⁴⁷¹. Non-signé (*Radio-Canada*, 24 janvier 2009).

quoi? » (P6). Ils s'étonnent que tous les articles, incluant le reportage de *La Presse*, ne développent pas sur la « question de savoir si l'information est un service public qui devrait être financé comme tel » (P8). « C'est une question-clé et pourtant ça ressort pas des articles » (P11).

USAGERS DE MÉDIAS

Des réactions nuancées s'observent chez les UM. Ainsi, même ceux qui se disent ennuyés par le « sensationnalisme » (U4) ou le « parti pris pro syndical » (U9, U14) du reportage lui reconnaissent le mérite de la complémentarité. « Ça permet de regarder les choses sous plusieurs angles, ce n'est pas plus mal. » (U14) « Ça reste un texte qui dépeint une autre réalité valide. » (U4) « Malgré mes réserves, j'avoue que c'est une autre couche, une autre couleur; ça a sa place dans le portrait global des choses. » (U9) Quant aux participants entièrement ouverts à un traitement *human interest* de l'enjeu, ils font valoir qu'il décrit des dommages collatéraux découlant du lock-out auxquels ils n'avaient pas songé : divorces, maladies, « difficultés à payer le loyer » (U11), etc. Il décrit une réalité à laquelle ils peuvent plus aisément s'identifier, ce qui, spéculent-ils, permet d'intéresser davantage le lectorat au conflit (U1, U3, U8, U11).

Le reportage fait dire à certains, par ailleurs, que les médias devraient accorder plus de liberté à leurs journalistes pour laisser transparaître leur personnalité et leurs réflexions :

Cette année ou l'année d'avant, me souviens plus, mais *Radio-Canada* avait rassemblé tous ses journalistes qui sont à travers le monde sur un même plateau⁴⁷². Je n'ai rien appris, parce qu'ils résumaient simplement l'actualité de Moscou, de Paris, etc. J'en ai déduit que *Radio-Canada* a dû dire : vous résumez ce que vous avez fait cette année, pis pas plus. Moi, j'ai trouvé dommage qu'on ne les a [sic] pas laissés libres de critiquer leur job! Leur job de communicateur! (U8)

Quand il y a des entrevues avec des journalistes, ou des reportages sur le lock-out comme ceux qu'on a lus, et qu'on me présente l'humain derrière le journaliste, mais après ça, je lis quelque chose, pis, je me raccroche à la personne que j'ai connue à travers une entrevue. Je pense aux gens de la colline parlementaire à Québec, je veux dire, quand j'ai commencé à voir des entrevues de face à face avec eux autres, j'ai pris goût à lire ce qu'ils écrivaient. J'imagine que plein de monde est dans le même bateau que moi; je suis sûre que ça les intéresserait plus aux affaires des journalistes comme le lock-out ou peu importe s'ils avaient l'impression de connaître ces journalistes-là (U11).

⁴⁷². Fait ici référence à l'émission télévisée annuelle qu'avait l'habitude d'organiser *Radio-Canada*, avant la pandémie de la COVID-19, avec ses correspondants à l'étranger.

Le premier propos témoigne de l'impossibilité, pour cette communauté interprétative tout particulièrement, de dissocier leur jugement des thèmes de l'étude d'une évaluation appréciative de la qualité du journalisme en général (répertoire interprétatif *qualitatif*). Le second propos, lui, atteste d'une propension à spéculer sur la manière dont l'auditoire (ou les auditoires) reçoit le métajournalisme ou pourrait le recevoir plus favorablement (répertoire des *publics imaginés*).

SYNTHÈSE

La communauté des journalistes se montre la moins réceptive à cette *humanisation* du lock-out, véhiculée par le reportage de *La Presse*. Une moitié de ses participants pointe du doigt un traitement racoleur et ne répondant pas aux canons de la pratique journalistique. D'évidence ici, ces participants puisent aux répertoires interprétatifs de la *pudeur corporatiste* et des *publics imaginés* : ils expriment un malaise face à une couverture médiatique focalisée sur les états d'âme du champ journalistique (*pudeur corporatiste*), et déconnectée de ce qu'ils imaginent être les préoccupations de certaines franges de la population (*publics imaginés*). Ils estiment que la manœuvre peut même susciter davantage d'animosité que d'empathie, dans la mesure où certaines personnes en société peuvent penser être moins bien loties que les reporters décrits dans le reportage. Un autre contingent de journalistes estime, pour sa part, qu'il s'agit d'un angle normal à développer après un an de lock-out. Se faisant eux aussi l'écho d'une *pudeur corporatiste*, certains de ces journalistes estiment néanmoins que cette pudeur n'a pas lieu d'être; qu'elle étouffe la vulgarisation sur l'importance du journalisme en démocratie.

Les politiques et les usagers des médias, à l'inverse, se montrent unanimement ouverts à ce genre d'articles. Il permet, selon eux, une vision complémentaire et plus incarnée du conflit. Le répertoire de l'*humanisation* semble donc remplir, chez ces participants, sa fonction métajournalistique d'*interpellation*, son registre émotionnel étant perçu comme susceptible de

capter l'attention et de susciter l'empathie quant au *coût humain* du lock-out. Notons, enfin, quelques digressions surprenantes que suscite l'artéfact. Les politiques s'en saisissent pour s'adonner à une critique de la qualité de l'ensemble des artéfacts (répertoire interprétatif *qualitatif*), tandis que certains UM regrettent que les médias ne mettent pas davantage à l'avant-plan les personnalités et les réflexions de leurs journalistes, ce qui, pensent-ils, améliorerait la qualité des contenus (répertoire *qualitatif*) et interpellerait davantage l'opinion publique sur les sujets du métajournalisme (répertoire des *publics imaginés*).

6.4 Conclusion

Ce troisième cas sur le lock-out au *JdeM* termine notre examen de discours métajournalistiques dans la presse écrite québécoise, et des écarts entre ces discours et leur réception par trois communautés interprétatives (journalistes, politiques, usagers de médias).

6.4.1 Produits du métajournalisme

L'analyse de discours a fait ressortir la réinterprétation de répertoires interprétatifs observés dans les cas #1 et #2 (*menace, soi journalistique, croisade*) et la présence de répertoires inédits (*affrontement, solidarité et humanisation*). Au chapitre des stratégies discursives, nous avons ajouté la *stratégie de l'iceberg* comme une variante du *catastrophisme/montée en généralité*. Cette manœuvre dévie le discours de la partie émergée d'un problème journalistique (et les menaces qui y sont directement liées) pour le redéployer sur sa partie immergée, à savoir ces enjeux et menaces autres que pose le problème, mais qui ne paraissent pas évidents à première vue. Transposée au cas, cette stratégie s'est traduite par une déviation du discours du conflit de travail en lui-même vers des inquiétudes autres, jugées plus importantes (ex. :

concentration de la presse, convergence médiatique, abus de pouvoir d'un acteur médiatique omnipuissant), et dont le lock-out serait l'incarnation ou le présage (voir section 6.2.2).

Nous avons relevé, du reste, des stratégies d'*historicisation*, utilisant le passé comme un révélateur des failles présentes du paradigme journalistique, puis comme point d'ancrage pour une re-homologation des dimensions du paradigme (ex. : autonomie, vocation) et une re-concrétisation d'une vision désirable du journalisme (Ogbebor, 2020) (6.2.3.2 & 6.2.3.3). Nous retenons également le recours aux émotions (*pathos*) comme discours visant à interpeller les auditoires sur le *coût humain* du lock-out, dans l'optique possible de susciter l'empathie et l'adhésion aux revendications syndicales (6.2.6). Enfin, notons toutes ces stratégies rhétoriques (*pétitions de principe, procès d'intention, attaques ad hominem*), reflétant les antagonismes de l'époque entre les parties impliquées (le syndicat, Québecor et ses chroniqueurs) (6.2.1).

S'agissant des fonctions performatives du discours, ce dernier cas a semblé poursuivre des visées métajournalistiques de *définition* — ex. : la définition du combat des syndiqués comme une lutte pour la qualité, la diversité de l'information et la démocratie; de *promotion* — ex. : les appels répétés pour une modernisation des lois du travail; d'*interpellation* — ex. : le recours à l'émotion pour capter l'attention de l'auditoire sur le lock-out; de *professionnalisation* — ex. : une démonstration des compétences exceptionnelles des syndiqués dans *RF* —; de *démarcation* — ex. : la revendication de l'appartenance des syndiqués au champ journalistique et la négation de cette même appartenance aux cadres du *JdeM*; de *reculturation* — ex. : la remobilisation du champ journalistique autour de récits qui célèbrent leurs valeurs et leur contribution de bâtisseurs aux succès du *JdeM*; et de *légitimation* — ex. : l'ensemble des tentatives du champ journalistique de présenter le lock-out comme un enjeu aux ramifications collectives et démocratiques qui dépassent le microcosme journalistique.

Ce dernier cas renferme des constructions d'autorité propres à une logique d'affrontement. Disposant de relais médiatiques, chaque partie a cherché à prendre l'ascendant sur les termes de l'enjeu, ses finalités, les prétentions de son adversaire, etc., pour défendre, chez les uns, l'autorité morale de leur contestation (les syndiqués de *RF*), et chez les autres (la direction et les chroniqueurs du *JdeM*), les décisions de l'employeur, la légitimité des réformes, le maintien de leur participation au *JdeM*, etc. (répertoires interprétatifs de *l'affrontement*, de la *croisade*, de la *solidarité*). Les syndiqués, du reste, forts de l'aide de leurs alliés d'autres médias, ont cherché à consolider leur autorité en information, en la contrastant avec l'opportunisme, la médiocrité ou la sujétion des cadres et des « scabs » du *JdeM* (*soi journalistique*). Ils ont, par là même, fait l'argument tacite de l'autorité supérieure d'une salle de nouvelles à l'ancienne, gage d'une information de meilleure qualité par rapport au modèle convergent souhaité par Québecor, et d'une main-d'œuvre syndiquée, mieux à même de produire une information d'intérêt public qu'un personnel entièrement subordonné aux intérêts privés de son propriétaire.

6.4.2 Écarts entre produits du métajournalisme et leur réception

6.4.2.1 Vignettes

Les réactions des communautés interprétatives aux vignettes témoignent d'une vision globalement conciliante de l'enjeu pour les deux parties concernées (le syndicat, Québecor). Ainsi, plusieurs participants ont admis la légitimité des arguments du syndicat sur les risques collectifs posés par l'enjeu (ex. : diminution de la qualité et de la diversité de l'information) (répertoire de la *menace*), sans pour autant s'illusionner sur les intérêts économiques poursuivis par la contestation (ex. : la volonté de conserver les conditions de travail les plus généreuses de l'industrie). De même, la plupart des participants ont justifié la nécessité, pour Québecor, de revoir les conditions de travail pour sauver l'entreprise, au regard des mutations technologiques

et économiques, en ajoutant, du même souffle, que le lock-out était aussi animé par la volonté moins noble de mettre au pas le syndicat, de produire à moindre coût, etc. Les participants n'ont donc ni entièrement rejeté ni entièrement adhéré à l'*autodéfinition vertueuse* que les sous-corpus *RF* et *JdeM* ont fait du lock-out (répertoire interprétatif de l'*affrontement*) (voir section 6.2.1).

N'empêche, plusieurs demandes ou arguments de la partie syndicale ont peu résonné auprès des communautés interprétatives de l'étude. L'argumentaire d'autorité voulant que le journalisme soit d'une telle importance en société qu'il justifie un boycottage du *JdeM* a divisé les participants (répertoire interprétatif de la *solidarité*). Personne ne remet fondamentalement en question la nécessité des médias traditionnels en démocratie, leur autorité en information et la validité de certaines préoccupations portées par les syndiqués à l'époque (ex. : sur le rétrécissement de l'offre médiatique). Seulement, la défense de ces principes ne peut conduire, à leurs yeux, à contrevenir à d'autres principes d'importance : la liberté de presse, la liberté individuelle de lire quelque publication que ce soit; etc. Pareillement, l'argumentaire tacite des syndiqués et de leurs alliés sur la nécessité des syndicats de journalistes pour assurer une information de qualité n'a pas fait l'unanimité (répertoires de la *menace* et du *soi journalistique*).

Enfin, hormis deux journalistes (J2, J4), tous les autres membres de cette communauté interprétative ont accordé un degré de crédibilité élevé aux vignettes traduisant des arguments patronaux. La chose mérite d'être soulignée, considérant que l'accréditation des thèses de Québecor est pratiquement introuvable dans les discours métajournalistiques de l'époque, du moins en dehors du *JdeM*. Elle reflète le recul des années, alors que, tant les journalistes que les autres communautés interprétatives de l'étude, ont noté que l'appauvrissement de la presse écrite dans la décennie ayant suivi le conflit (ex. : rétrécissement du marché publicitaire pour le papier, abonnements en berne, etc.) a paru donné raison aux dirigeants de Québecor. Soulignons,

finalement, que la communauté des journalistes s’est affichée comme la plus sévère envers le discours métajournalistique sur le lock-out (ex. : leurs réactions par rapport à l’*humanisation* du dossier). Elle a démontré la propension la plus marquée à l’interpréter comme un discours corporatiste plutôt que comme un discours aux accents sociétaux ou démocratiques.

Notre intuition selon laquelle les participants percevaient ce cas comme plus *corporatiste* que les deux précédents (l’aide étatique aux médias, l’ « affaire Lagacé ») était donc juste, surtout s’agissant de la communauté des journalistes. Les efforts du discours, pour définir et légitimer le lock-out comme un combat d’intérêt général, ont moins convaincu nos participants journalistes que ceux des deux autres communautés interprétatives.

6.4.2.2 Répertoires interprétatifs

Nous revenons ici sur les quatre *répertoires interprétatifs* récurrents qu’ont mobilisés les participants tout au long des groupes de discussion en réaction aux vignettes (ch. 4 & 5), y compris dans la présente étude de cas. Ils mettent en lumière les dissemblances entre communautés interprétatives, leur incrédulité par rapport à certaines dimensions du métajournalisme, et les écarts entre le discours métajournalistique et sa réception.

Répertoire des *publics imaginés* : Ici encore, les publics du métajournalisme font l’objet spontané des conversations. Les journalistes, particulièrement, ont imaginé que pouvait être la réception du public aux articles sur le lock-out et distingué des segments de l’auditoire perçus comme ayant été interpellés par celui-ci. Spécifiquement, il est ressorti de leurs débats la conviction qu’une guerre publique sur des conditions de travail, au demeurant généreuses, a pu sembler déconnectée des priorités de plusieurs personnes (ex. : la « caissière de chez Métro »). Les autres communautés ont aussi puisé dans ce répertoire des *publics imaginés*, mais davantage souligné le discernement du public (ex. : sa prise en compte d’un certain biais pro-syndical dans

la médiatisation d'une situation comme le lock-out), ou spéculé sur ce qui lui rendrait plus attractifs le métajournalisme et le journalisme en général (ex. : laisser les journalistes afficher leur personnalité et leurs réflexions sur leur métier). Contrairement aux cas précédents (ch. 4 & 5), le cas #3 évoque plus explicitement le public. Le discours métajournalistique fait écho aux interrogations que formulent les communautés interprétatives sur l'apparent manque d'intérêt ou de solidarité, à l'époque, des publics à l'endroit des syndiqués (voir section 6.2.4.4).

Répertoire *qualitatif* : À l'instar des cas #1 et #2, les vignettes ont engendré des commentaires spontanés sur la qualité journalistique parmi les politiques et les UM. Plusieurs d'entre eux ont réfléchi à voix haute aux implications qualitatives de certaines d'entre elles (ex. : la vignette #2 sur la nécessité de transformer les modèles d'organisation journalistique au regard des transformations économiques et technologiques). Ce que le discours métajournalistique pronostiquait alors comme une situation susceptible de diminuer la qualité de l'information, ces communautés la constatent dix ans plus tard: la convergence médiatique, la baisse d'effectifs, le multitâches, etc., ont effectivement eu cet impact délétère à leurs yeux. Au reste, ces participants ont livré leurs observations qualitatives sur les artefacts consultés en début de séance (ex. : vocabulaire exagérément soutenu; manque de précision; absence de réflexions sur le financement des médias; manque d'objectivité) (POL & UM), voire sur la place que les médias accordent aux réflexions personnelles et critiques de leurs journalistes sur le métier qu'ils exercent (UM).

Répertoire de la *pudeur corporatiste* : Plusieurs fois, les conversations ont digressé sur l'entre-soi journalistique que dégagerait la médiatisation d'un enjeu comme le lock-out. Certains journalistes, singulièrement, se sont dit mal à l'aise face à un « esprit de meute » (J8), qui les rendrait sujets à prioriser les situations affectant leur secteur d'activité et difficilement capables de dissimuler leurs biais pro-syndicaux dans une situation comme le lock-out. Mal à l'aise, aussi,

face à des contenus mettant en évidence les émotions des reporters ou tentant de conscientiser le public aux problèmes du journalisme. Cette autocritique, faut-il le signaler, n'a pas été unanime, certains participants jugeant malavisé le malaise des journalistes à parler des actualités de leur industrie eu égard à leurs implications démocratiques. Aucun passage du corpus ne fait de telles réflexions sur le corporatisme réel ou avéré de la médiatisation du lock-out.

Répertoire *contractualiste* : L'idée voulant que les journalistes doivent transiger *quelque chose* au public en retour des demandes qu'ils formulent dans le métajournalisme n'a pas été aussi visible dans cette étude de cas. N'empêche, la notion d'imputabilité journalistique, sous-jacente au répertoire *contractualiste*, s'est de nouveau exprimée dans la bouche des politiques. Ces derniers ont fait valoir que le conflit d'intérêts, dans lequel le métajournalisme place les journalistes, leur importe peu. Ils perçoivent, en revanche, une insuffisance des mécanismes de reddition de comptes, d'autocritique et d'autorégulation journalistique qui les préoccupe.

Nous délaissons à présent le niveau micro des études de cas et leurs observations spécifiques pour embrasser une vision plus macro du sujet. La discussion (ch. 7) proposera une réflexion plus poussée sur l'orientation stratégique du métajournalisme étudié en fait de défense, de consolidation et de renforcement de l'autorité journalistique, avec au surplus, un schéma conceptuel et synthétique des principales fonctions du discours métajournalistiques. La discussion s'attardera, également, à *ce que peuvent révéler les groupes de discussion du discours métajournalistique des trois cas à l'étude (QR3)*. Nous y arguerons que les répertoires interprétatifs récurrents, mobilisés par les participants tout au long des groupes de discussion (*publics imaginés, qualitatif, pudeur corporatiste, contractualiste*), esquissent les contours d'un métajournalisme d'inspiration normative, mieux à même de servir l'intérêt public.

6.5 Articles du corpus cités dans le chapitre⁴⁷³

- Audet, D. (2010, 26 avril). L'équilibre des points de vue. *Le Journal de Montréal*.
<https://www.journaldemontreal.com/2010/04/26/lequilibre-des-points-de-vue-1>
- Audet, D. (2011, 7 mars). Retour sur le conflit. *Le Journal de Montréal*.
<https://www.journaldemontreal.com/2011/03/07/retour-sur-le-conflit>
- Baillargeon, S. (2010, 25 janvier). Lock-out au Journal de Montréal – La FPJQ réclame l'intervention de Charest. *Le Devoir*.
<https://www.ledevoir.com/culture/medias/281758/lock-out-au-journal-de-montreal-la-fpjq-reclame-l-intervention-de-charest>
- Baillargeon, S. (2010, 31 mai). Triste record au Journal de Montréal : le plus long conflit de l'histoire de la presse écrite au Québec. *Le Devoir*.
<https://www.ledevoir.com/culture/medias/289906/triste-record-au-journal-de-montreal-le-plus-long-conflit-de-l-histoire-de-la-presse-ecrite-au-quebec>
- Baillargeon, S. (2010, 14 octobre). Journal de Montréal – La médiation se poursuit. *Le Devoir*.
<https://www.ledevoir.com/culture/medias/298006/journal-de-montreal-la-mediation-se-poursuit>
- Baillargeon, S. (2010, 25 octobre). Lock-out au Journal de Montréal – Une coalition de 3800 journalistes s'implique dans le conflit. *Le Devoir*.
<https://www.ledevoir.com/culture/medias/298707/lock-out-au-journal-de-montreal-une-coalition-de-3800-journalistes-s-implique-dans-le-conflit>
- Baillargeon, S. (2011, 24 janvier). Médias – 730 jours... *Le Devoir*.
<https://www.ledevoir.com/opinion/chroniques/315294/medias-730-jours>
- Baillargeon, S. (2011, 31 janvier). Code du travail : une modernisation à l'aune du conflit au Journal de Montréal. *Le Devoir*.
<https://www.ledevoir.com/culture/medias/315761/code-du-travail-une-modernisation-a-l-aune-du-conflit-au-journal-de-montreal>
- Ballivy, V. (2009, 25 janvier). Lock-out au Journal de Montréal. *La Presse*.
<https://www.lapresse.ca/actualites/quebec-canada/national/200901/25/01-820661-lock-out-au-journal-de-montreal.php>
- Benessaïeh, K. (2009, 19 mars). Coup de pouce aux lock-outés. *La Presse*, p. A7. (URL introuvable, disponible sur Eureka.cc)
- Benessaïeh, K. (2009, 1^{er} avril). Plainte contre le Journal de Montréal. *La Presse*.
<https://www.lapresse.ca/actualites/quebec-canada/national/200903/31/01-842057-scabs-au-journal-de-montreal-plainte-deposee.php>

⁴⁷³. Les références de type académique sont à la toute fin, après la conclusion.

- Benessaïeh, K. (2010, 15 octobre). Le Journal de Montréal traité de « navire puant » et de « feuille de chou ». *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/actualites/grand-montreal/201010/14/01-4332597-le-maire-du-plateau-sen-prend-au-journal-de-montreal.php>
- Boisvert, Y. (2009, 30 janvier). Soignez votre gauche, M. Landry. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/debats/chroniques/yves-boisvert/200901/30/01-822423-soignez-votre-gauche-m-landry.php>
- Boisvert, Y. (2010, 14 octobre). Journal de Montréal : négocié quoi? *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/debats/chroniques/yves-boisvert/201010/14/01-4332273-journal-de-montreal-negocie-quoi.php>
- Boivin, M. (2009, 12 mars). Québecor veut le contrôle de l'information. *Rue Frontenac*. <https://soc.culture.quebec.narkive.com/nwP43TWh/quebecor-veut-le-controle-de-l-information>
- Bourgault-Côté, G. et Buzzetti, H. (2009, 5 février). Conflit au Journal de Montréal – L'opposition s'abstient, pas le gouvernement. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/culture/medias/231701/conflit-au-journal-de-montreal-l-opposition-s-abstient-pas-le-gouvernement>
- Bousquet, R. (2009, 15 mars). Les lock-outés accueillent le public de Star Académie. *Rue Frontenac*. (Source introuvable ailleurs que sur Wayback Machine).
- Cassivi, M. (2009, 17 décembre). Un empire qui empire. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/debats/chroniques/marc-cassivi/200912/17/01-931863-un-empire-qui-empire.php>
- Cauchon, P. (2009, 9 février). Médias – Un conflit parti pour faire mal. *Le Devoir*, p. b7. (URL introuvable, disponible sur Eureka.cc)
- Cauchon, P. (2009, 4 mars). Médias – Québec se défend d'avoir accordé une entrevue « exclusive » au Journal. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/culture/237172/medias-quebec-se-defend-d-avoir-accorde-une-entrevue-exclusive-au-journal>
- Cauchon, P. (2009, 9 mars). Médias – Aucune trêve à l'horizon. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/opinion/chroniques/238150/medias-aucune-treve-a-l-horizon>
- Cauchon, P. (2010, 25 janvier). Médias – Un an plus tard. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/non-classe/281725/medias-un-an-plus-tard>
- Chartrand, Y. (2011, 4 février). « The perfect lock-out ». *Rue Frontenac*. (Source introuvable ailleurs que sur Wayback Machine)

- Chartrand, Y. (2009, 11 juin). Michel Arsenault préfère « le coude-à-coude » avec Pierre Karl Péladeau. *Rue Frontenac*. (URL introuvable, disponible sur Wayback Machine)
- Chartrand, Y. (2011, 18 juin). Le Canadien d'abord, les lock-outés ensuite, disent Charest et Marois. *Rue Frontenac*. (URL introuvable, disponible sur Wayback Machine)
- Codère, J.-F. (2009, 14 juin). 45 ans : rêve réalisé. *Rue Frontenac*. (URL introuvable, disponible sur Wayback Machine)
- Codère, J.-F. (2010, 11 janvier). Coupable de ne pas animer Salut, Bonjour! *Rue Frontenac*. (URL introuvable, disponible sur Wayback Machine)
- Collard, N. (2010, 18 octobre). Quebecor Média – Faire plus avec moins. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/arts/medias/201010/18/01-4333468-quebecor-media-faire-plus-avec-moins.php>
- Collard, N. (2010, 23 octobre). Lock-out au Journal de Montréal. Avez-vous dit « indifférence »? *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/affaires/economie/201010/23/01-4335469-journal-de-montreal-avez-vous-dit-indifference.php>
- Courtemanche, G. (2010, 24 décembre). Noël de voyous. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/opinion/chroniques/313639/noel-de-voyous>
- Croteau, M. (2009, 5 septembre). Les syndiqués veulent voir les chiffres de Quebecor. *La Presse*, p. A23. (URL introuvable, disponible sur Eureka.cc)
- Croteau, M. (2011, 1^{er} février). Commission parlementaire sur l'emploi et le travail. La loi anti-briseurs de grève est-elle désuète? *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/affaires/economie/quebec/201101/31/01-4365583-la-loi-anti-briseurs-de-greve-est-elle-desuete.php>
- Daoust-Boisvert, A. (2009, 23 juillet 2009). Les syndiqués du Journal de Montréal entrent de force dans la salle de rédaction. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/culture/medias/260057/en-conflit-depuis-janvier-2009-les-syndiques-du-journal-de-montreal-entrent-de-force-dans-la-salle-de-redaction>
- David, M. (2009, 31 janvier). Chacun pour soi. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/opinion/chroniques/230512/chacun-pour-soi>
- David, M. (2009, 24 septembre). L'esprit des lois. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/opinion/chroniques/268400/l-esprit-des-lois>
- David, M. (2010, 28 janvier). Le dinosaure. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/opinion/chroniques/281960/le-dinosaure>

- Décarie, J.-P. (2009, 14 juin). Pas de célébrations...dommage! *Rue Frontenac*. (URL introuvable, disponible sur Wayback Machine)
- Décarie, J.-P. (2010, 21 octobre). La triste dérive du Journal de Montréal. *Rue Frontenac*. (URL introuvable, disponible sur Wayback Machine)
- Demers, M. (2009, 3 février). Les deux solitudes du Journal of Montreal. *Rue Frontenac*. (URL introuvable, disponible sur Wayback Machine)
- Duchaine, G. (2009, 27 mars). Guy Fournier devient chroniqueur télé au Journal de Montréal. *Rue Frontenac*. (URL introuvable, disponible sur Wayback Machine)
- Dufour, V. (2009, 30 décembre). Le meilleur du pire. *Rue Frontenac*. (URL introuvable, disponible sur Wayback Machine)
- Dufour, V. (2010, 13 septembre). Solidarité fraternelle. *Rue Frontenac*. (URL introuvable, disponible sur Wayback Machine)
- Duhaime, É. (2010, 10 août). Syndicaliste ou démocrate? *Le Journal de Montréal*.
<https://www.journaldequebec.com/2010/08/10/syndicaliste-ou-democrate>
- Dutrisac, R. (2011, 2 février). Le lock-out au Journal de Montréal – Un « geste violent » mais « incontournable », dit Péladeau. *Le Devoir*.
<https://www.ledevoir.com/politique/quebec/315931/le-lock-out-au-journal-de-montreal-un-geste-violent-mais-incontournable-dit-peladeau>
- Dutrisac, R. (2011, 3 février). Lock-out au Journal de Montréal – Le vrai problème : la concentration de la presse, juge la FPJQ. *Le Devoir*.
<https://www.ledevoir.com/culture/medias/315997/lock-out-au-journal-de-montreal-le-vrai-probleme-la-concentration-de-la-presse-juge-la-fpjq>
- Facal, J. (2009, 28 janvier). Ma position. *Le Journal de Montréal*.
<https://www.pressreader.com/canada/le-journal-de-quebec/20090128/281762740143367>
- Facal, J. (2009, 4 février). Et si le syndicat se trompait? *Le Journal de Montréal*.
<https://www.journaldequebec.com/2009/02/06/en-tout-respect>
- Fillion, G. (2011, 24 janvier). L’interminable conflit...*Radio-Canada*. (URL introuvable , disponible sur Eureka.cc)
- Foglia, P. (2010, 30 janvier). Le jazz. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/debats/201001/29/01-944620-le-jazz.php>
- Gauthier, P. (2010, 26 novembre). Médias – Les putes. *Rue Frontenac*. (URL introuvable, disponible sur Wayback Machine)

- Gauthier, P. (2010, 9 décembre). La solidarité, qu’ossa donne? *Rue Frontenac*. (Source introuvable ailleurs que sur Wayback Machine)
- Giguère, C. (2011, 22 janvier). Show du cadenas – Tous unis contre la MAUDITE MACHINE. *Rue Frontenac*.
https://www.bibliotheque.assnat.qc.ca/DepotNumerique_v2/AffichageFichier.aspx?idf=7245
- Girard, M. (2010, 16 octobre). Pierre Karl Péladeau le tout-puissant. *La Presse*.
<https://www.lapresse.ca/debats/201010/15/01-4333005-pierre-karl-peladeau-le-tout-puissant.php>
- Guy, C. (2010, 24 novembre). Grands prix littéraires Archambault. Gil Courtemanche exige d’être retiré de la liste des finalistes par solidarité pour les lock-outés. *La Presse*.
<https://www.lapresse.ca/arts/livres/201011/23/01-4345627-prix-archambault-courtemanche-exige-detire-retire-de-la-liste-des-finalistes.php>
- Guy, C. (2010, 4 décembre). La capacité d’admirer. *La Presse*.
<https://www.lapresse.ca/arts/chantal-guy/201012/04/01-4349253-la-capacite-dadmirer.php>
- Handfield, C. et Meunier, H. (2009, 23 juillet). Coup d’éclat au Journal de Montréal. *La Presse*, p. A7 (URL introuvable, disponible sur Eureka.cc)
- Journet, P. (2011, 2 février). Commission parlementaire sur le travail : Vers un autre lock-out au Journal de Québec? *La Presse*.
<https://www.lapresse.ca/affaires/economie/201102/02/01-4366118-vers-un-autre-lock-out-au-journal-de-quebec.php>
- Lagacé, P. (2009, 12 juin). FTQ + PKP = CH. *La Presse*.
<https://www.lapresse.ca/debats/chroniques/patrick-lagace/200906/11/01-874917-ftq-pkp-ch.php>
- Lajoie, G. (2011, 2 février). Le Journal de Montréal au cœur des débats. *Le Journal de Montréal*, p. 44.
- Laprade, Y. (2009, 5 mars). Crise dans les médias : « Ce qu’on observe est inquiétant » - François Bourque, président de la FPJQ. *Rue Frontenac*. (URL introuvable, disponible sur Wayback Machine)
- Laprade, Y. (2009, 16 juin). Vente du Canadien : le PDG du Fonds FTQ dit comprendre les « réactions ». *Rue Frontenac*. (URL introuvable, disponible sur Wayback Machine)
- Larouche, V. (2009, 6 mai). Les lock-outés du Journal en appui aux collègues du ICI. *Rue Frontenac*. (URL introuvable, disponible sur Wayback Machine)

- Larouche, V. (2009, 6 juin). Les lock-outés jouent deux bons tours à PKP. *Rue Frontenac*. (URL introuvable, disponible sur Wayback Machine)
- Larouche, V. (2009, 12 juin). Les lock-outés manifestent contre le Fonds de solidarité FTQ. *Rue Frontenac*. (URL introuvable, disponible sur Wayback Machine)
- Leblanc, R. (2009, 11 juin). Lettre ouverte à Jean Charest. *Rue Frontenac*. Source introuvable. <https://www.ledevoir.com/opinion/idees/273655/conflit-au-journal-de-montreal-253-employes-en-lock-out-253-jours-plus-tard>
- Leblanc, R. (2009, 14 juin). Rendez-vous manqué. *Rue Frontenac*. (URL introuvable, disponible sur Wayback Machine)
- Leblanc, R. (2009, 5 octobre). Conflit au Journal de Montréal – 253 employés en lock-out, 253 jours plus tard... *Le Devoir*. (URL introuvable, disponible sur Eureka.cc)
- Leblanc, R. (2009, 31 décembre). Lock-out – Un choix entre le respect et l’arrogance. *Rue Frontenac*. (URL introuvable, disponible sur Eureka.cc)
- Leblanc, R. (2010, 28 septembre). En bref – À propos de briseurs de grève. *Le Devoir*. (URL introuvable, disponible sur Eureka.cc)
- Leclerc, M. (2009, 11 juin). Vente du Canadien : le président de la FTQ doit démissionner. *Rue Frontenac.com*. (Source introuvable, disponible sur Eureka.cc)
- Leclerc, M. (2010, 18 août). Comment va votre Journal? *Rue Frontenac*. (URL introuvable, disponible sur Eureka.cc)
- Leduc, L. (2010, 23 janvier). Journal de Montréal, Un an de lock-out. Le cœur ailleurs. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/actualites/regional/montreal/201001/23/01-942235-le-coeur-ailleurs.php>
- Leduc, L. (2010, 29 novembre). Congrès de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec. Le « prix de la noirceur » remis à Harper. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/actualites/national/201011/27/01-4347022-congres-de-la-fpj-q-le-prix-de-la-noirceur-remis-a-harper.php>
- Leduc, L. (2011, 1^{er} février). Journal de Montréal et Journal de Québec. Des lock-out planifiés. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/affaires/economie/201102/01/01-4365682-journal-de-montreal-et-journal-de-quebec-des-lock-out-planifies.php>
- Lessard, D. (2009, 28 janvier). Des parlementaires refuseront les entrevues avec le Journal de Montréal. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/actualites/quebec-canada/national/200901/28/01-821572-des-parlementaires-refuseront-les-entrevues-avec-le-journal-de-montreal.php>

- Massé, I. (2010, 24 mars). Ouvrez vos yeux, nous sommes fermés! *La Presse*, p. 8. (URL introuvable, disponible sur Eureka.cc)
- Marissal, V. (2010). Le tabou des scabs virtuels. *La Presse*.
<https://www.lapresse.ca/debats/201012/02/01-4348381-le-tabou-des-scabs-virtuels.php>
- Martineau, R. (2009, 26 janvier). Vacherie. *Le Journal de Montréal*, p. 6. (URL introuvable, disponible sur Eureka.cc)
- Martineau, R. (2009, 12 septembre). Les gentils, les méchants. *Le Journal de Montréal*, p. 6. (URL introuvable, disponible sur Eureka.cc)
- Meunier, H. (2009, 31 juillet). Conflit au J de M - Péladeau se sent indigné. *La Presse*.
<https://www.lapresse.ca/affaires/economie/200907/31/01-888689-peladeau-se-sent-indigne-par-la-csn.php>
- Montpetit, C. (2009, 2 février). Briseurs de grève : le syndicat des journalistes du JdM prépare une preuve. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/culture/medias/230932/briseurs-de-greve-le-syndicat-des-journalistes-du-jdm-prepare-une-preuve>
- Nadeau, J. (2009, 14 juin). Un triste anniversaire. *Rue Frontenac*. (Source introuvable ailleurs que sur Wayback Machine)
- Non-signé. (2009, 24 janvier). Le Journal de MTL cadennassé. *Radio-Canada*. (URL introuvable, disponible sur Eureka.cc)
- Non-signé. (2009, 29 janvier). Le Journal des cadres décortiqué. *Rue Frontenac*. (URL introuvable, disponible sur Eureka.cc)
- Non-signé. (2009, 31 janvier). Médias - Une déclaration du président de la FPJQ. *Le Devoir*.
<https://www.ledevoir.com/culture/medias/230533/medias-une-declaration-du-president-de-la-fpq-fait-des-remous>
- Non-signé. (2009a, 2 février). La convergence selon Richard Martineau. *Rue Frontenac*. (URL introuvable, disponible sur Wayback Machine)
- Non-signé. (2009b, 2 février). Un élan, deux prises. *Rue Frontenac*. (URL introuvable, disponible sur Wayback Machine).
- Non-signé. (2009, 3 février). Here comes the Montreal Sun. *Rue Frontenac*. (URL introuvable, disponible sur Wayback Machine)
- Non-signé. (2009, 5 février). Les réviseurs de RueFrontenac.com en riant. *Rue Frontenac*. (URL introuvable, disponible sur Wayback Machine)

- Non-signé. (2009, 17 février). Touche pas à ma Céline. *Rue Frontenac*. (URL introuvable, disponible sur Wayback Machine)
- Non-signé. (2009a, 23 février). Le JdeM est mort, dixit Martineau. *Rue Frontenac*. (Source introuvable ailleurs que sur Wayback Machine)
- Non-signé. (2009b, 23 février). Les lock-outés du Journal de Montréal au cinéma Impérial. *Rue Frontenac*. (URL introuvable, disponible sur Wayback Machine)
- Non-signé (2009, 27 février). Rigueur, rigueur, rigueur. *Rue Frontenac*. (URL introuvable, disponible sur Wayback Machine).
- Non-signé. (2009, 3 mars). Où est le scandale? *Rue Frontenac*. (URL introuvable, disponible sur Wayback Machine)
- Non-signé. (2009, 4 mars). PKP: A Great Canadian. *Rue Frontenac*. (URL introuvable, disponible sur Wayback Machine)
- Non-signé. (2009, 14 mars). Richard Martineau sème le vent...*Rue Frontenac*. (URL introuvable, disponible sur Wayback Machine)
- Non-signé. (2009a, 18 mars). Boycott publicitaire : Jack Layton écrit à Stephen Harper. *Rue Frontenac*. (URL introuvable, disponible sur Wayback Machine)
- Non-signé. (2009b, 18 mars). Les lock-outés du Réveil au Saguenay en visite à Montréal. *Rue Frontenac*. (URL introuvable, disponible sur Wayback Machine)
- Non-signé. (2009, 24 mars). Cerveilles d’oiseau. *Rue Frontenac*. (URL introuvable, disponible sur Wayback Machine)
- Non-signé. (2009, 26 mars). Les lock-outés visitent deux Zellers. *Rue Frontenac*. (URL introuvable, disponible sur Wayback Machine)
- Non-signé. (2009, 4 avril). 300 ans d’expérience. *Le Journal de Montréal*, p. 92. (URL introuvable, disponible sur Eureka.cc)
- Non-signé. (2009, 6 avril). On nous prend pour des valises. *Rue Frontenac*. (URL introuvable, disponible sur Wayback Machine)
- Non-signé. (2009a, 14 avril). Joseph est très fâché. *Rue Frontenac*. (URL introuvable, disponible sur Wayback Machine)
- Non-signé. (2009b, 14 avril). Quebecor propriétaire du Canadien? *Rue Frontenac*. (URL introuvable, disponible sur Wayback Machine)
- Non-signé. (2009, 30 avril). Information et promotion : le mélange des genres. *Rue Frontenac*. (URL introuvable, disponible sur Wayback Machine)

Non-signé. (2009, 11 mai). Il est temps de changer de disque. *Rue Frontenac*. (URL introuvable, disponible sur Wayback Machine)

Non-signé. (2009, 1^{er} juin). EXCLUSIF : l'été commence le 21 juin. *Rue Frontenac*. (URL introuvable, disponible sur Wayback Machine)

Non-signé. (2009, 8 juin). DÉVASTÉ...par le manque de rigueur. *Rue Frontenac*. (URL introuvable, disponible sur Wayback Machine)

Non-signé. (2009, 23 juillet). Intrusion au Journal. Un triste événement. *Le Journal de Montréal*, p. 12. (URL introuvable, disponible sur Eureka.cc)

Non-signé. (2009, 23 juillet). Le Canadien : dure pilule à avaler pour Quebecor. *Rue Frontenac*. (URL introuvable, disponible sur Wayback Machine)

Non-signé. (2009, 4 août). QMI, l'agence des coins ronds. *Rue Frontenac*. (URL introuvable, disponible sur Wayback Machine)

Non-signé. (2009, 21 août). On ne voudrait pas vous faire peur...*Rue Frontenac*. (URL introuvable, disponible sur Wayback Machine)

Non-signé. (2009, 25 août). C'est ce que ça donne, mettre les pros dans la rue. *Rue Frontenac*. (URL introuvable, disponible sur Wayback Machine)

Non-signé. (2009, 31 août). Show de boucane. *Rue Frontenac*. (URL introuvable, disponible sur Wayback Machine)

Non-signé. (2009, 8 octobre). Nouvelle proposition syndicale. *Radio-Canada*. (URL introuvable, disponible sur Eureka.cc)

Non-signé. (2009, 4 novembre). Quebecor c. Yvon Vallières. *Radio-Canada*. (URL introuvable, disponible sur Wayback Machine)

Non-signé. (2009, 23 décembre). La Presse visite Rue Frontenac. *Rue Frontenac*. (URL introuvable, disponible sur Wayback Machine)

Non-signé. (2009, 31 décembre). Les scoops de RueFrontenac.com ont fait jaser tout le Québec. *Rue Frontenac*. (URL introuvable, disponible sur Wayback Machine)

Non-signé. (2010, 7 janvier). Journal de Montréal – Les lock-outés dansent. *La Presse*, p. 11. (URL introuvable, disponible sur Eureka.cc)

Non-signé. (2010, 26 avril). Le gala Artis perturbé. *Le Devoir*.
<https://www.ledevoir.com/culture/287731/le-gala-artis-perturbe>

- Non-signé. (2010, 24 janvier). La FPJQ demande l'intervention de Québec. *Radio-Canada*.
<https://www.tvanouvelles.ca/2010/01/07/conflit-au-journal-de-mtl-la-csn-plaide-coupable-doutrage>
- Non-signé. (2011, 13 janvier). Gilles Vigneault se joint au Show du Cadenas. *Rue Frontenac*.
 (URL introuvable, disponible sur Wayback Machine)
- Non-signé. (2011, 27 février). La CSN défend l'entente au Journal de Montréal. *Radio-Canada*.
<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/505950/journal-montreal-reax-csn>
- Non-signé. (2011, 27 février). Québec solidaire salue le courage des lock-outés. *Rue Frontenac*.
 (URL introuvable, disponible sur Wayback Machine)
- Ouimet, M. (2011, 24 janvier). Journal de Montréal, le conflit sans fin. Deux ans de sa vie en lock-out. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/arts/medias/201101/23/01-4362986-jdem-deux-ans-de-sa-vie-en-lock-out.php>
- Patry-Cloutier, D. (2009, 29 janvier). Journal de Montréal : l'abbé Gravel met fin à sa collaboration. *Rue Frontenac*. (URL introuvable, disponible sur Wayback Machine)
- Petrowski, N. (2010, 27 novembre). Don Quichotte en déroute. *La Presse*.
<https://www.lapresse.ca/debats/chroniques/nathalie-petrowski/201011/27/01-4346994-don-quichotte-en-deroute.php>
- Raymond, B. (2009, 14 juin). Il fallait faire beaucoup avec peu; nous l'avons fait. *Rue Frontenac*. (URL introuvable, disponible sur Wayback Machine)
- Rezzonico, P. (2009, 25 janvier). Le Show du cadenas II : chaleur et solidarité. *Rue Frontenac*.
 (URL introuvable, disponible sur Wayback Machine)
- Rezzonico, P. (2009, 14 juin). On n'efface pas la mémoire collective. *Rue Frontenac*. (URL introuvable, disponible sur Wayback Machine).
- Robitaille, A. (2009, 2 mars). Expulsion d'un journaliste du Journal de Québec – La FPJQ dénonce Québec solidaire. *Le Devoir*.
<https://www.ledevoir.com/politique/quebec/236800/expulsion-d-un-journaliste-du-journal-de-quebec-la-fpjq-denonce-quebec-solidaire>
- Robitaille, A. (2009, 29 mai). Entrevue au Journal de Montréal malgré le lock-out. Courchesne nie toute faute. *Le Devoir*.
<https://www.ledevoir.com/politique/quebec/252646/entrevue-au-journal-de-montreal-malgre-le-lock-out-courchesne-nie-toute-faute>
- Samson, J.J. (2010, 17 février). La clique. *Le Journal de Montréal*, p. 22. (URL introuvable, disponible sur Eureka.cc)

CHAPITRE 6 – LOCK-OUT AU *JdeM*

Séguin, M. (2009, 14 juin). Jacques Bourdon : le doyen vit le rejet et se souvient. *Rue Frontenac*. (URL introuvable, disponible sur Wayback Machine)

Shields, A. (2009, 1^{er} avril). Le syndicat du Journal de Montréal dépose une plainte devant la CRT. *Le Devoir*. <https://www.ledouvoir.com/culture/243035/le-syndicat-du-journal-de-montreal-depose-une-plainte-devant-la-crt>

Touchette, S. (2009, 12 juin). Coucher avec l'ennemi. *Rue Frontenac*. (URL introuvable, disponible sur Wayback Machine)

Van de Walle, M. (2009, 11 juin). Fonds FTQ : je veux être remboursé pour cause de trahison. *Rue Frontenac*. (URL introuvable, disponible sur Wayback Machine)

Van de Walle, M. (2009, 14 juin). Salut, Denis! Salut, Claude! *Rue Frontenac*. (URL introuvable, disponible sur Wayback Machine)

7. Discussion

Il est maintenant temps, pour reprendre la métaphore de la commode (ch. 1), d'en refermer les tiroirs — les conclusions propres à chaque étude de cas (ch. 4, 5 & 6) — et de contempler le meuble en entier — les conclusions de l'étude transcendant les cas spécifiques.

Cette discussion reviendra, d'abord, sur le volet produit (l'analyse de discours des produits métajournalistiques) de l'étude (voir section 7.1), et développera un schéma des *fonctions performatives d'autorité du métajournalisme* sur lesquelles repose l'orientation stratégique du corpus. Succédera à cette contribution théorique une synthèse du volet réception de l'étude (analyse descriptive et discursive des groupes de discussion) (7.2). Elle focalisera sur les perceptions générales des communautés interprétatives de l'étude par rapport au métajournalisme. Il y sera argué leur *adhésion sceptique* : une sensibilité marquée pour les enjeux du journalisme, mâtinée de réserves. Ces constats s'accompagneront d'une analyse des principales différences observées entre communautés. Le chapitre discutera, enfin, de la manière dont les *focus groups* consolident nos observations sur l'orientation stratégique du corpus et sa quête d'autorité journalistique (7.3). Il reviendra sur les répertoires interprétatifs articulés par les participants lors des séances de discussion (*publics imaginés, qualitatif, pudeur corporatiste, contractualiste*), et soulignera quatre hiatus entre ces répertoires et le corpus. Il réfléchira à leurs implications, pour le champ journalistique et pour les auditoires, en fait de marginalisation d'idéaux attribués au métajournalisme (*représentation, autocritique, transparence, diversité, imputabilité*) et de renforcement des intérêts stratégiques du journalisme. Cette dernière réflexion se veut notre réponse à notre troisième question de recherche (QR3 : *Que peuvent révéler les groupes de discussion du discours métajournalistique des trois cas à l'étude?*), ainsi que notre contribution normative à l'étude du métajournalisme.

7.1 Les produits métajournalistiques

L'analyse de discours des produits métajournalistiques nous a conduits à arguer l'orientation stratégique dominante du corpus, au sens de discours métajournalistiques axés sur la défense, la consolidation et le renforcement de l'autorité journalistique et des intérêts premiers du champ journalistique. Ceci, aux dépens des promesses normatives associées au métajournalisme (ex. : autocritique, transparence, imputabilité). Cette orientation stratégique a été déduite de l'identification récurrente de répertoires interprétatifs (voir section 7.1.1) et de stratégies discursives (7.1.2) supportant une telle interprétation. Ce travail d'analyse nous a amenés, chemin faisant, à réfléchir aux fonctions performatives d'autorité (7.1.3) poursuivis par ces discours en vertu du modèle de Carlson (2016) (*définition, légitimation, démarcation*), et à envisager d'autres fonctions possibles (ex. : *interpellation, professionnalisation*).

La section qui suit reprend ces mots épars et les intègre dans un schéma unique des fonctions d'autorité du métajournalisme (7.1.3 & 7.1.4). Ce modèle est l'occasion d'un résumé analytique des constats se rapportant à notre première question de recherche — *comment s'articule le discours métajournalistique des journalistes québécois dans les trois cas à l'étude?* (QR1) — et d'une réflexion sur leurs implications sur les auditoires (7.1.4).

7.1.1 Répertoires interprétatifs

Les répertoires correspondent à des assemblages d'interprétations, d'arguments, de stratégies discursives, etc. ; bref, à des *manières de parler* du sujet. L'analyse a identifié dix répertoires principaux autour desquels s'est articulé le discours métajournalistique dans les trois cas à l'étude. Nous les regroupons dans un diagramme de Venn à la page 376. Le positionnement précis des répertoires importe moins que leur emplacement les uns par rapport aux autres. Un chevauchement indique une parenté — ex. : une *croisade* journalistique peut s'inscrire dans une

logique d'affrontement; le *soi journalistique* semble toujours en réaction aux menaces extérieures contre des éléments de ce *soi*; etc. Un non-chevauchement illustre des répertoires conceptuellement distancés. Un tableau définissant les différents répertoires suit le diagramme.

Figure 5 : Diagramme de Venn final comprenant l'ensemble des répertoires interprétatifs du corpus

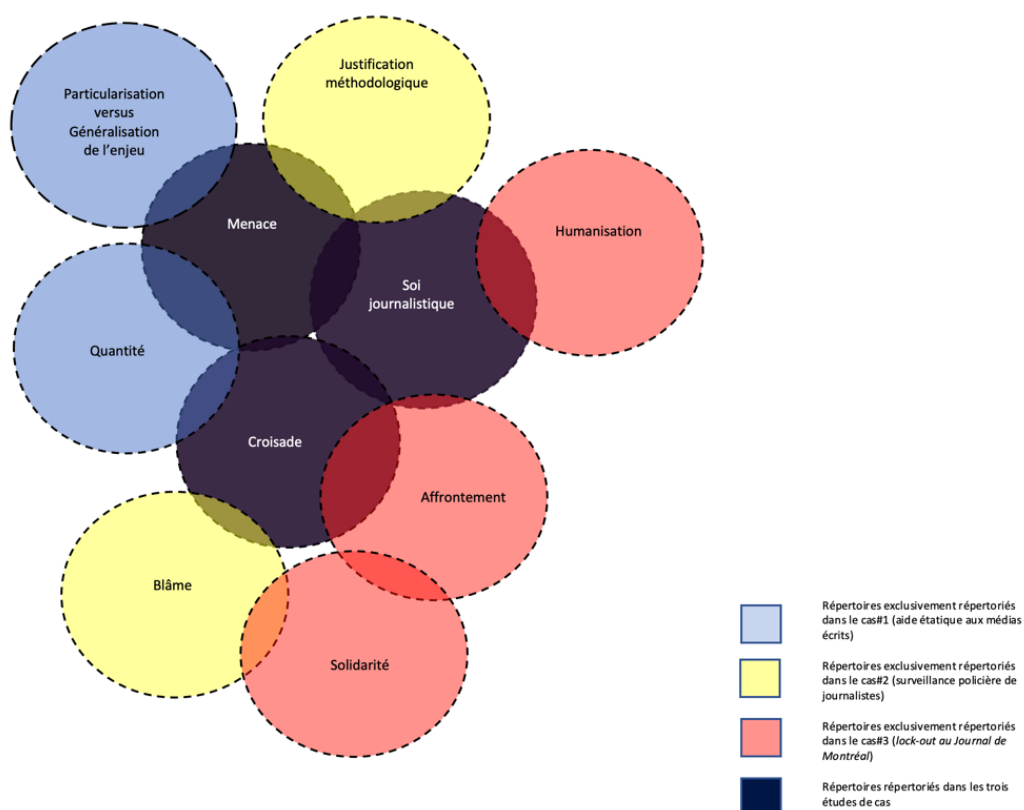


Tableau 15 : Définitions des répertoires interprétatifs répertoriés dans le corpus (en ordre alphabétique)

Répertoires interprétatifs	Définitions
<i>Affrontement</i>	Réduction d'un enjeu journalistique à un face-à-face entre parties adverses du champ journalistique.
<i>Blâme</i>	Accablement, par le champ journalistique, d'un champ sociologique concurrent au sien.
<i>Croisade</i>	Campagne auprès de la société civile et politique pour des réformes en lien avec le journalisme.
<i>Humanisation</i>	Personnalisation et dramatisation d'un enjeu journalistique, mettant de l'avant l'affect des journalistes par rapport à celui-ci.
<i>Justification méthodologique</i>	Défense de méthodes au cœur du dispositif épistémologique journalistique.

Répertoires interprétatifs	Définitions
<i>Menace</i>	Dramatisation et anticipation d'un enjeu journalistique comme une menace au journalisme, à la population et à la société en général.
<i>Particularisation versus Généralisation de l'enjeu</i>	Présentation d'un enjeu journalistique comme partiellement attribuable à des facteurs individuels (particularisation: certains comportements ou actions posés par des acteurs du champ journalistique) versus entièrement attribuable à des causes extérieures (généralisation une situation est trop généralisée pour que l'on puisse pointer du doigt des coupables dans le champ journalistique).
<i>Quantité</i>	Réduction des enjeux du journalisme à un problème de quantités (financières, humaines, matérielles, etc.) qu'il faut restaurer.
<i>Soi journalistique</i>	Rappel public des orientations normatives, épistémologiques, ontologiques et axiologiques du paradigme et de la culture journalistique, et réaffirmation, par le champ journalistique, de son engagement à exercer le journalisme selon ces orientations : - L'indépendance journalistique (cas #1) : rappel de la capacité et de l'engagement de la presse à demeurer indépendante des pouvoirs publics. - Le rôle démocratique de la presse (cas #1) : rappel de l'engagement de la presse à être un vecteur de démocratie en société. - Le rôle de chien de garde de la presse (cas #2) : rappel de l'engagement de la presse à exercer son rôle de quatrième pouvoir, en surveillant et en exigeant des comptes des pouvoirs en société. - L'effacement (cas #2) : rappel de l'engagement des journalistes à s'effacer derrière la nouvelle — ne pas laisser les personnalités journalistiques prendre le dessus sur les enjeux. - Jugement professionnel (cas #2) : rappel de la capacité des journalistes à exercer un jugement professionnel, critique et éthique dans la conduite de leurs affaires. - Compétence (ou savoir-faire) (cas #3) : rappel des compétences professionnelles en information qui distinguent les journalistes; rappel de leur engagement à exercer le journalisme selon les plus hauts standards de qualité. - Autonomie journalistique (cas #3) : rappel de la capacité et de l'engagement de la presse à contrôler autant que possible de façon autonome la production de l'information - L'aspect vocationnel du journalisme (cas #3) : rappel de l'importance de pratiquer le journalisme par passion; d'en avoir le <i>feu sacré</i>.
<i>Solidarité</i>	Condamnation ou éloge de personnalités, groupes ou organisations en solidarité (ou non) avec le champ journalistique (ses enjeux, ses revendications, etc.).

7.1.2 Stratégies discursives

Notre analyse de discours a relevé au moins dix-huit stratégies discursives dans lesquelles s'ancrent les répertoires interprétatifs. Les stratégies renvoient à des manœuvres langagières, rhétoriques ou narratives au service de l'autorité journalistique; elles sont réputées agir

stratégiquement sur le lecteur (pour le convaincre de cette autorité; l'interpeller davantage sur les enjeux du journalisme), voire sur les journalistes eux-mêmes (pour les remobiliser dans la reconquête de leur autorité). Un répertoire interprétatif peut s'appuyer sur une ou plusieurs stratégies dans son articulation. Nous les énumérons et les définissons dans le tableau ici-bas :

Tableau 16: Définitions des stratégies discursives répertoriées dans le corpus (en ordre alphabétique)

Stratégies discursives	Définitions	Présentes dans les répertoires...
<i>Accusations de pétition de principe</i>	Définition, par le champ journalistique, des prétentions d'un adversaire (aux luttes, revendications et enjeux du journalisme) comme reposant sur des prémisses infondées. Vise à délégitimer un adversaire pour relégitimer les luttes, les revendications et les enjeux du champ journalistique.	<i>Affrontement</i>
<i>Affirmation du soi journalistique</i> <i>*inspirée de Thomas & Finneman (2014) (« self-assertion »)</i>	Utilisation d'un enjeu comme prétexte pour une défense des principes du paradigme journalistique, ou une réaffirmation de l'engagement journalistique à exercer le journalisme selon ces principes. Vise à relégitimer les luttes, revendications et enjeux du journalisme, en donnant à voir au public une image de professionnalisme, et en reconnectant les journalistes avec les missions premières du paradigme journalistique.	<i>Soi journalistique</i>
<i>Attaques ad hominem + Ethos</i>	Attaques, par le champ journalistique, de l' <i>ethos</i> d'un adversaire aux luttes, revendications et enjeux du journalisme. Visent à délégitimer un adversaire pour relégitimer les luttes, les revendications et les enjeux du champ journalistique.	<i>Affrontement; Blâme</i>
<i>Autodéfinition vertueuse</i>	Présentation des luttes et des revendications du champ journalistique de manière vertueuse. Donne une légitimité collective (plutôt que catégorielle) à ceux-ci.	<i>Affrontement</i>
<i>Cadrage « promising »</i> <i>*inspirée de Carlson (2011a)</i>	Définir un élément du dispositif épistémologique journalistique à l'aune unique de ses promesses bénéfiques en évitant d'aborder ses aspects plus négatifs. Vise à légitimer des techniques qui favorisent l'expression de l'autorité journalistique.	<i>Justification méthodologique</i>
<i>Catastrophisme/Montée en généralité</i> <i>*inspirée de la Thomas & Finneman (2014) (« catastrophization »)</i>	Adossée aux dimensions du paradigme journalistique : définition d'un enjeu journalistique comme compromettant la capacité du champ à s'acquitter des missions du paradigme journalistique (<i>catastrophisme</i>) + extrapolation des contrecoups de cette menace sur la population et la société (<i>montée en généralité</i>). Vise l'interpellation d'autrui sur les enjeux du journalisme en cadrant ses enjeux comme collectifs plutôt que catégoriels.	<i>Menace</i>
	Adossée à d'autres enjeux sociaux : définition et extrapolation d'un enjeu journalistique comme menaçant des dimensions de la vie sociale non liées au journalisme. Vise l'interpellation d'autrui sur les enjeux du journalisme en cadrant ses enjeux comme collectifs plutôt que catégoriels.	
	« Iceberg » : définition d'un enjeu comme dissimulant des enjeux connexes plus importants, lesquels compromettent la capacité du journalisme à s'acquitter des missions du paradigme journalistique (<i>catastrophisme</i>) + extrapolation des contrecoups de ces menaces cachées sur la population et la société (<i>montée en généralité</i>). Vise l'interpellation d'autrui sur les enjeux du journalisme en cadrant ses enjeux comme collectifs plutôt que catégoriels.	

CHAPITRE 7 – DISCUSSION

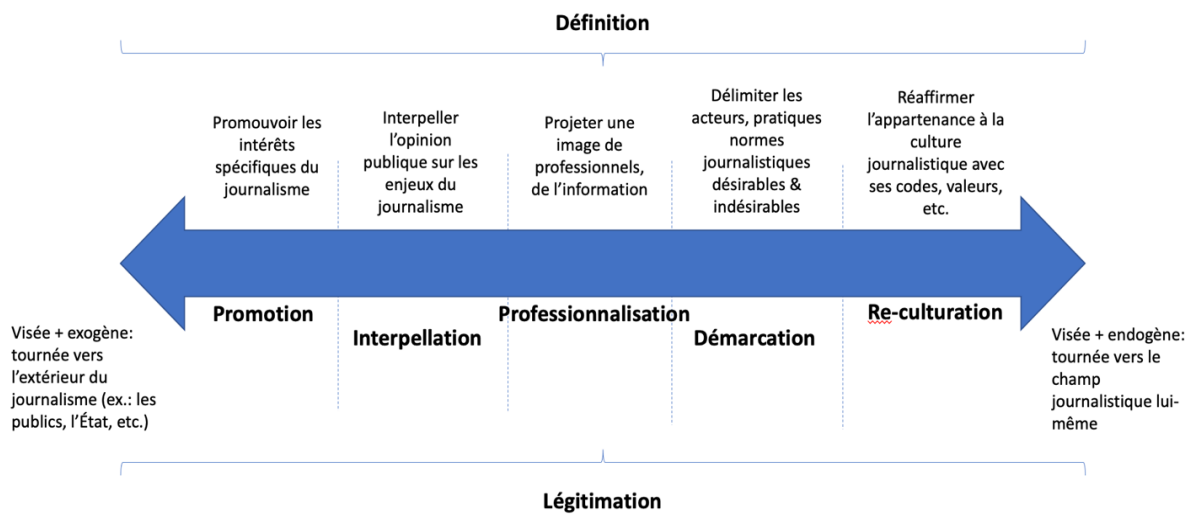
Stratégies discursives	Définitions	Présentes dans les répertoires...
<i>Comparaison</i>	Comparaisons entre l'industrie journalistique et d'autres industries pour marquer l'inégalité de traitement dont serait victime le champ journalistique. Vise la promotion d'intérêts particuliers et la prise d'actions politiques allant dans ce sens de ces intérêts.	<i>Croisade</i>
<i>Figure du héros récalcitrant</i> <i>*inspirée de Cacho (2010)</i>	Minimisation, par une personnalité journalistique, des préjudices personnels ou des hommages rendus, au profit du préjudice subi par l'ensemble du champ journalistique ou du mérite collectif de celui-ci. Vise la réappropriation d'un principe du paradigme journalistique, l'effacement des journalistes derrière l'actualité.	<i>Soi journalistique</i>
<i>Généralisation</i> <i>Inspirée de Carlson (2011b)</i> <i>(« second-order paradigm repair »)</i>	Présentation d'un enjeu comme généralisé au champ journalistique; réduction des problèmes du journalisme à des causes externes au champ journalistique pour mieux en ignorer les origines internes, attribuables au champ lui-même. Vise à interpeller le public sur l'ampleur généralisée d'une situation. Vise à relégitimer l'autorité journalistique en évitant de s'attarder à des failles du champ journalistique qui pourraient affaiblir cette autorité.	<i>Particularisation versus généralisation de l'enjeu</i>
<i>Historicisation (recours au passé)</i> <i>*inspiré d'Ogbebor (2020)</i> <i>(« historicization »)</i>	Mobilisation du passé du journalisme pour mettre en relief ou faire sens des enjeux contemporains du journalisme. Illustration de l'écart entre un hier idéalisé et un présent qui faillit aux principes du paradigme journalistique. Tremplin symbolique pour réparer ou réaffirmer l'importance des engagements du paradigme. Vise la réappropriation du paradigme journalistique par les journalistes eux-mêmes.	<i>Soi journalistique</i>
<i>Pathos</i>	Mobilisation du <i>pathos</i> pour susciter des émotions chez l'auditoire. Vise à interpeller autrui sur le coût humain des enjeux du journalisme, dans l'espoir de susciter une plus forte adhésion à ceux-ci.	<i>Humanisation</i>
<i>Particularisation</i> <i>*inspirée de Thomas & Finneman (2014)</i> <i>(« localization »)</i>	Réduction d'un enjeu journalistique à la responsabilité particulière d'un acteur du champ journalistique. Vise à démarquer favorablement un acteur du champ médiatique par rapport à un autre; à légitimer un acteur pour mieux discréditer un concurrent.	<i>Particularisation versus généralisation de l'enjeu</i>
<i>Procès d'intention</i>	Définition des revendications d'un adversaire comme mues par des intentions cachées et malveillantes. Vise à délégitimer un adversaire pour relégitimer ses luttes, ses revendications et ses enjeux.	<i>Affrontement</i>
<i>Récits de survie</i> <i>*inspirée de Lischka (2019, 2021)</i>	Définition, par le champ journalistique, des enjeux qu'il subit comme le signe d'une vivacité. Réengagement à pratiquer le métier selon les principes du paradigme journalistique et la promesse de meilleurs lendemains pour le champ journalistique. Vise à redéfinir des événements négatifs comme prétextes pour une relégitimation de l'influence journalistique en société.	<i>Soi journalistique</i>
<i>Stratégie discursive de la crise</i> <i>*inspirée de Zelizer (2015)</i>	Définition, par le champ journalistique, des enjeux qu'il subit comme une crise avec un début et une fin prévisible; avec des causes et des solutions précises. Vise à faire d'une situation incertaine et subie passivement une situation sur laquelle le champ journalistique peut exercer un contrôle symbolique, et à renforcer l'apparence d'autorité journalistique (une autorité au-devant des événements plutôt qu'à leur remorque). Vise à interpeller davantage l'attention du public en tablant sur un lexique de crise qui connote immédiatement la gravité. Vise à légitimer l'autorité journalistique en utilisant un vocabulaire de crise à la hauteur de l'autorité que les journalistes s'accordent en société.	<i>Menace</i>

Stratégies discursives	Définitions	Présentes dans les répertoires...
<i>Stratégie discursive de l'éphémère/exceptionnel</i>	Présentation des solutions aux problèmes du journalisme comme éphémères et exceptionnelles. Vise à renforcer la légitimité de demandes qui pourraient être perçues comme exagérées ou incertaines.	<i>Croisade</i>
<i>Stratégie discursive de l'unanimité</i>	Présentation des solutions ou des revendications en lien avec les problèmes du journalisme comme suscitant un très large consensus ou mobilisation à travers l'ensemble du champ journalistique. Vise à offrir une image d'unité dans la promotion d'intérêts particuliers propres au champ.	<i>Croisade</i>
« You-Centeredness » <i>*inspirée de Fairclough (1995)</i>	Adresse directe au public au moyen de pronoms personnels et d'adjectifs possessifs comme « vous », « votre », « vos », etc. Vise à interpeller directement le public sur les problèmes du journalisme et ses conséquences appréhendées sur lui.	<i>Menace</i>

7.1.3 Fonctions performatives d'autorité du métajournalisme

Les définitions des tableaux 16 et 17 répètent plusieurs termes : *définition*; *légitimation* (*dé légitimation* ou *re légitimation*); *interpellation*; *promotion*; *démarcation*; *etc.* Ces mots sont ici associés aux fonctions du discours métajournalistique, dans une perspective performative de l'objet d'étude : une vision de ces discours comme ayant la prétention d'agir sur le journalisme (ex. : la compréhension qu'en ont ses membres et le monde extérieur du journalisme, le cadre dans lequel s'exerce le journalisme, les délimitations du champ journalistique, etc.). Dans le corpus, ces fonctions semblent chercher, à des degrés divers, à défendre, consolider ou renforcer l'autorité des journalistes en tant que : professionnels de l'information; vecteurs de démocratie; porte-paroles de la société publique auprès des instances de pouvoir; et acteurs capables d'imposer la légitimité de leurs revendications et de leurs arguments dans l'opinion publique.

La théorie des discours métajournalistiques de Carlson (2016) a servi de point de départ pour analyser la manière dont le métajournalisme poursuit des fonctions performatives de *définition* (« definitional control »), de *démarcation* (« boundary setting ») et de *légitimation* (« legitimization ») pour le champ journalistique. Or, notre analyse de discours suggère que cette théorisation soit insuffisante en l'état. Nous proposons donc le schéma alternatif en page 381 :

Figure 6: Schéma alternatif des fonctions d'autorité du métajournalisme

Notre schéma reconnaît cinq fonctions d'autorité au métajournalisme (*promotion*, *interpellation*, *professionnalisation*, *démarcation*, *reculturation*). Et il peut être considéré, comme nous le verrons dans la section 7.1.3.6, que deux des fonctions de Carlson (2016) (*définition & légitimation*) incarnent des méta-fonctions, en référence à la façon dont elles fédèrent ou se juxtaposent aux autres fonctions d'autorité.

Les fonctions à la gauche du graphique (*promotion*, *interpellation*) incarnent une visée *exogène*. Elles semblent prioritairement destinées vers ceux desquels le journalisme tire sa légitimité d'informer selon le modèle relationnel d'autorité journalistique de Carlson (2017) (voir section 2.4.1.3, ch. 2). Parmi ceux-ci, le public, les représentants de l'État (gouvernements, police, justice), les observateurs extérieurs du journalisme, les sources et le marché, compris comme l'ensemble des agents économiques qui influent sur l'industrie du journalisme (propriétaires de médias, annonceurs, médias sociaux, etc.). Bref, ces fonctions plus *exogènes* ont pour but d'amener des acteurs non-journalistiques à légitimer l'autorité que réclame le champ journalistique sous diverses formes. Les fonctions à la droite du graphique (*démarcation*, *reculturation*) poursuivent une visée *endogène*. Par leur biais, les journalistes cherchent moins à

obtenir d'autrui l'assentiment de leur autorité qu'à se réapproprier cette autorité, voire à s'en reconvaincre en périodes troubles. Elles recouvrent également des luttes intestines d'autorité, à travers lesquelles les journalistes s'affrontent sur qui ou quoi mérite d'appartenir au champ journalistique. Les cinq fonctions sont positionnées de la plus *exogène* à la plus *endogène*.

7.1.3.1 Promotion

Le métajournalisme a une fonction de *promotion* des revendications et des intérêts propres au champ journalistique. Dans notre analyse, cette fonction est reflétée par les répertoires interprétatifs de la *croisade*, de la *quantité* — et de la *solidarité* dans une moindre mesure.

La *promotion* traduit l'importance que s'attribue le champ journalistique sur le cours de la démocratie, de même que l'expertise qu'il croit posséder en information. En clair, le champ formule des demandes qu'il s'estime en autorité d'exiger. Par ailleurs, si l'autorité journalistique émane d'efforts constants (performances, discours, etc.) censés en démontrer l'existence (Carlson, 2017), chaque revendication et chaque appel à la solidarité sont autant d'occasions renouvelées, pour les journalistes, de plaider leur utilité démocratique et leurs compétences auprès du public, des sources, des acteurs politiques, etc.

Enfin, la fonction de *promotion* vise à agir sur les relations du champ journalistique avec le monde extérieur afin que cette autorité demeure la plus forte possible. Dans notre première étude de cas (ch. 4), les revendications esquissent une relation journalistes-État, dans laquelle les gouvernements sont intimés d'admettre l'importance sociétale de la presse écrite en lui apportant un secours financier. Dans notre deuxième étude (ch. 5), la promotion d'une immunité pour les journalistes et pour leurs sources anonymes enjoint l'État (les gouvernements, les policiers, les juges) à reconnaître au champ journalistique la légitimité du recours à de telles sources, une méthodologie de laquelle le journalisme puise une part de son autorité (Carlson, 2011a).

7.1.3.2 Interpellation

La fonction d'*interpellation* renvoie à la volonté d'attirer l'attention du public et de la société sur des enjeux du champ journalistique. À titre d'exemple, le répertoire de l'*humanisation* sensibilise l'auditoire aux conséquences humaines d'un enjeu journalistique, avec pour objectif présumé de gagner sa sympathie. La *généralisation* conscientise le public sur le caractère généralisé d'un enjeu journalistique. Et la *croisade* et la *solidarité* interpellent le monde non-journalistique pour qu'il pose des actions en réaction aux enjeux du journalisme.

Or, aucun répertoire n'incarne mieux la fonction d'*interpellation* que celui de la *menace*. En diverses occasions, le discours déploie des stratégies de *catastrophisme/montée en généralité*, similaires à celles relevées dans Thomas & Finneman (2014) et Ogbebor (2020), démontrant qu'une situation menace l'engagement du champ journalistique à s'acquitter des missions du paradigme journalistique (*catastrophisme*), avec des effets délétères sur la population (*montée en généralité*). La manœuvre invite tout un chacun à jeter un regard sur les problèmes du journalisme parce qu'ils seraient également des problèmes de société.

L'*interpellation* est une performance d'autorité, par laquelle le champ journalistique cherche à rehausser la légitimité de ses luttes, en convainquant autrui qu'elles comportent une portée collective. De l'adhésion large à cet argument dépend — du moins en partie — la capacité du journalisme de se projeter comme une autorité en société (Carlson, 2017).

7.1.3.3 Professionnalisation

La fonction de *professionnalisation* désigne un discours démontrant l'adhésion de ses énonciateurs à certaines normes, valeurs et pratiques journalistiques qui les distinguent des autres producteurs de contenus. En cela, elle renvoie à tous ces discours métajournalistiques dans lesquels les chercheurs observent, pareillement, des acteurs médiatiques mettre de l'avant leurs

compétences supérieures en information (ex. : Elridge II, 2014; Perdomo & Rodrigues-Rouleau, 2021). L'apparence de professionnalisme est un élément historiquement important par lequel les journalistes se distinguent d'autres communicateurs professionnels (Schudson, 1978) et sur lequel s'appuie l'autorité journalistique (Singer, 2007) (voir section 1.5.1, ch.1).

Le répertoire du *soi journalistique* s'avère, dans le corpus, le plus emblématique de cette fonction d'autorité. Il *professionnalise* ou *re-professionnalise* l'image du champ journalistique, chaque fois qu'une situation semble attenter au paradigme journalistique. L'on rappellera ainsi l'insistance des syndiqués du *Journal de Montréal* (*Le JdeM*) à exposer leur compétence et leur autonomie dans *Rue Frontenac* (*RF*), en réaction à la manière dont le journal produit par les cadres trahirait ces principes du paradigme (ch. 6). Ou encore, l'accent sur les règles déontologiques encadrant le journalisme, censé convaincre de l'impossibilité que l'indépendance journalistique soit corrompue par des aides étatiques au secteur de la presse écrite (ch. 4).

La *professionnalisation* est située à équidistance des visées *exogènes* et *endogènes* du métajournalisme (voir figure 6, p. 381). Elle est, d'une part, un rappel que l'autorité journalistique découle en partie de la capacité des journalistes à rassurer le public que l'information produite est fiable et légitime, car répondant à des standards normatifs, méthodologiques et axiologiques prévisibles (visée *exogène*). Elle sert, d'autre part, à solidifier l'autorité d'un acteur journalistique dans le regard de ses pairs (visée *endogène*), avec parfois, comme le démontrera la prochaine fonction d'autorité, une volonté de démarquer cette autorité en opposition à d'autres acteurs médiatiques.

7.1.3.4 Démarcation

Nous reprenons ici une fonction relevée par Carlson (2016), inspirée de la théorie des champs de Bourdieu (1984, 1996a, 1996b, 1996c, 2005) et de la mobilisation du concept de

CHAPITRE 7 – DISCUSSION

« boundary work » en journalisme (Winch, 1997) (voir section 2.3.2.1, ch. 2). Les discours métajournalistiques jouent un rôle de *démarcation*, alors que certains acteurs cherchent à rehausser leur autorité, en signalant leur appartenance au champ journalistique et en la niant à d'autres, un procédé notable dans Lule (1992), Elridge II (2014), Berkowitz (2000), Cecil (2002) et Carlson (2014). La *démarcation* recouvre également des discours dans lesquels se distinguent les normes, pratiques ou valeurs journalistiques désirables de celles considérées comme indésirables.

À travers le répertoire du *soi journalistique*, tel que visible dans le cas #3 par exemple, les reporters de *RF* se présentent comme des autorités en information, vu leur adhésion à certaines normes, pratiques (ex. : la rubrique *Pendant ce temps au Montreal Sun*) et valeurs (ex. : l'importance d'exercer le journalisme par passion). Ils se *démarquent* alors des cadres de l'entreprise, dépeints comme n'ayant pas l'autorité de se revendiquer comme membres du champ journalistique, pour cause de professionnalisme déficient, de subordination à Québecor ou d'opportunisme économique (ch. 6).

La *démarcation* s'active aussi lorsque se dispute l'autorité morale sur un enjeu, ou dit autrement, la légitimité de revendications. Le répertoire de l'*affrontement* est l'un des véhicules de telles démarcations dans le cas #3, alors que les syndiqués distinguent leur combat, animé par des idéaux démocratiques de celui de l'employeur, mû par des intérêts mercantiles (ch. 6).

La *démarcation* s'exprime finalement à travers des discours où le champ journalistique différencie son champ sociologique d'autres champs. Soulignons ici l'utilisation du répertoire du *blâme* par les journalistes, dans la foulée de l'« affaire Lagacé », comme moyen de dissocier leur champ d'un champ policier duquel ils sont d'ordinaire dépendants dans leur travail (ch. 5). Cette démarcation renvoie une image d'autonomie qui renforce l'autorité journalistique.

7.1.3.5 Reculturation

Nous relevons, finalement, une fonction d'autorité de *reculturation*. De la même manière qu'un nouvel arrivant doit acquérir un minimum de connaissances sur la culture d'accueil pour pouvoir s'y intégrer (c.-à-d. le processus de *culturation*) (Maué et al., 2021), les journalistes doivent, eux aussi, assimiler les codes propres à leur *culture* pour pouvoir y évoluer.

Nous ne reviendrons pas ici sur l'ensemble des travaux faisant allusion à la culture journalistique (voir section 2.4.1.1, ch. 2). Nous nous contenterons d'en rappeler le sens qu'il revêt pour Ryfe (2012). Pour cet ethnographe, la culture du journalisme désigne des normes, pratiques, valeurs, croyances, orientations ontologiques et épistémologiques, etc., qui, prises séparément, ne sont pas exclusives au journalisme, mais amalgamées, ébauchent les contours d'une singularité culturelle. Cette culture du journalisme servirait de ciment dans la préservation d'une identité collective. Elle rallierait une majorité de journalistes au-delà des différences individuelles, des affiliations médiatiques, etc. (ibid.).

La *reculturation* évoque donc un processus de re-familiarisation des journalistes à leur culture. Cela évoque ces travaux affiliés au concept d'« *interpretive community* », où il est question des symboles, récits et personnalités mythiques que célèbrent les journalistes pour unifier leur champ, encadrer leur conduite du journalisme et les rassurer sur leur autorité en information (Zelizer, 1990, 1993; Carlson, 2012, 2014). Dans notre analyse, cette fonction s'incarne à travers le répertoire interprétatif du *soi journalistique*. Pensons ici à ces stratégies de recours au passé (« *historicization* ») que mobilisent les syndiqués de *RF*, pour reconnecter avec une vision désirable du journalisme s'opposant à un présent contrarié par les impératifs commerciaux de l'employeur (ch. 6). L'introspection qui en résulte s'apparente à une démarche de *reculturation* : les acteurs apparaissent comme se rappelant à eux-mêmes leur appartenance à

la culture journalistique, les raisons pour lesquelles ils y appartiennent, les principes qui la soutiennent, etc. De même, les *révélations de survie*, articulés dans la foulée de l'« affaire Lagacé » (ch. 5), réactivent la conviction des journalistes qu'ils détiennent une influence en société.

Comme théorisé dans Perdomo & Rodrigues-Rouleau (2021), de tels discours peuvent être perçus comme un canal de réflexion par l'entremise duquel les journalistes « re-legitimize their actions by calling upon the core tenets of their journalistic culture » (p. 13). La démarche, décrite métaphoriquement comme une projection vers soi de la culture journalistique (« inward projection of journalistic culture »), permet possiblement aux journalistes de négocier les incertitudes liées à leur travail et d'ainsi les re-convaincre de leur autorité journalistique (ibid., p. 13). Pareillement, la *reculturation* semble aider les praticiens du journalisme à ré-embrasser leur autorité comme producteurs d'informations, vecteurs de démocratie, chiens de garde du public, etc., lorsque celle-ci paraît remise en question par des événements extérieurs.

7.1.3.6 Définition & Légitimation

Nous remobilisons les fonctions *définition* et *légitimation* de Carlson (2016) comme des méta-fonctions, car chacune des fonctions d'autorité décrites plus tôt semble aussi poursuivre, par ricochet, des objectifs de *définition* et de *légitimation*. La *définition* est une méta-fonction par laquelle le champ journalistique revendique une mainmise symbolique sur les termes associés au journalisme et leur signification. La *légitimation* désigne la méta-fonction ayant pour objectif l'assentiment (du public, d'autres acteurs de la société, des autres journalistes, etc.) ou la normalisation des définitions, des pratiques, des valeurs, des choix éditoriaux, des personnalités ou des médias mis de l'avant par le discours métajournalistique. Ces performances discursives prennent de multiples formes, selon leurs superpositions avec les autres fonctions d'autorité.

Fonction de promotion + Définition/Légitimation: La *promotion* d'intérêts particuliers ou de revendications procède d'une volonté d'emprise définitoire sur les solutions aux problèmes du journalisme (*définition*). Rappelons les demandes du champ pour une commission d'enquête publique sur la surveillance policière de journalistes, donnant lieu à des discours définitoires sur les domaines d'investigation acceptables (les pratiques policières, mais pas les pratiques journalistiques) (ch. 5). La *promotion*, du reste, est indissociable d'une velléité de *légitimation*. Les solutions préconisées sont légitimes, parce qu'elles émanent du champ journalistique (qui estime savoir mieux que quiconque comment gérer ses dossiers); favorisent son autonomie (oui à l'autorégulation, non aux contreparties déontologiques imposées d'en-dehors du milieu journalistique); et autorisent la perpétuation de pratiques qu'il valorise (un régime d'immunité pour les journalistes et leurs sources pour ne pas entraver le journalisme d'enquête, etc.) (ch. 5).

Fonction d'interpellation+ Définition/Légitimation: Interpeller autrui sur les problèmes du journalisme suppose un travail de *définition* des causes et des responsables liés à ces problèmes devant ultimement *légitimer* leur importance aux yeux du public, de l'État, etc. L'on peut y voir un procédé d'endiguement discursif (« discursive containment »), visant à contrecarrer les interprétations concurrentes d'une situation, susceptibles de miner la capacité du champ journalistique d'asseoir une telle légitimité (Dahlgren, 1992) — par exemple, la définition d'un ennemi extérieur commun (ex. : les entreprises de réseaux sociaux) plutôt qu'un examen de la part de responsabilité du champ dans ses difficultés économiques (ex. : des décennies à plaider ou à consentir à une approche commerciale de la presse écrite) (ch. 4). Ou encore, la définition du lock-out au *JdeM* comme un enjeu déterminant pour la qualité, la diversité de l'information et la démocratie pour mieux en obérer ses aspects plus corporatistes (ex. : un recul sur des conditions de travail considérées comme les plus généreuses de l'industrie) (ch. 6).

Fonction de démarcation + Définition/Légitimation: La distinction des personnalités, médias, pratiques, normes, ou valeurs dignes et indignes du champ journalistique suppose une *définition* normative du bon et du mauvais journalisme. Elle relève, en outre, d'un exercice de *légitimation*. Ceux qui excluent certaines personnalités du champ journalistique renforcent leurs prétentions de légitimité par rapport à ce champ. Par exemple, les syndiqués de *RF* délimitent une frontière entre eux, les bâtisseurs du *JdeM*, et les cadres de l'entreprise, les fossoyeurs de cet héritage. Ces derniers sont exclus du champ, donc démonétisés, parce qu'ils n'exerceraient pas le journalisme selon la vision du paradigme journalistique défendue par les syndiqués (ch. 6).

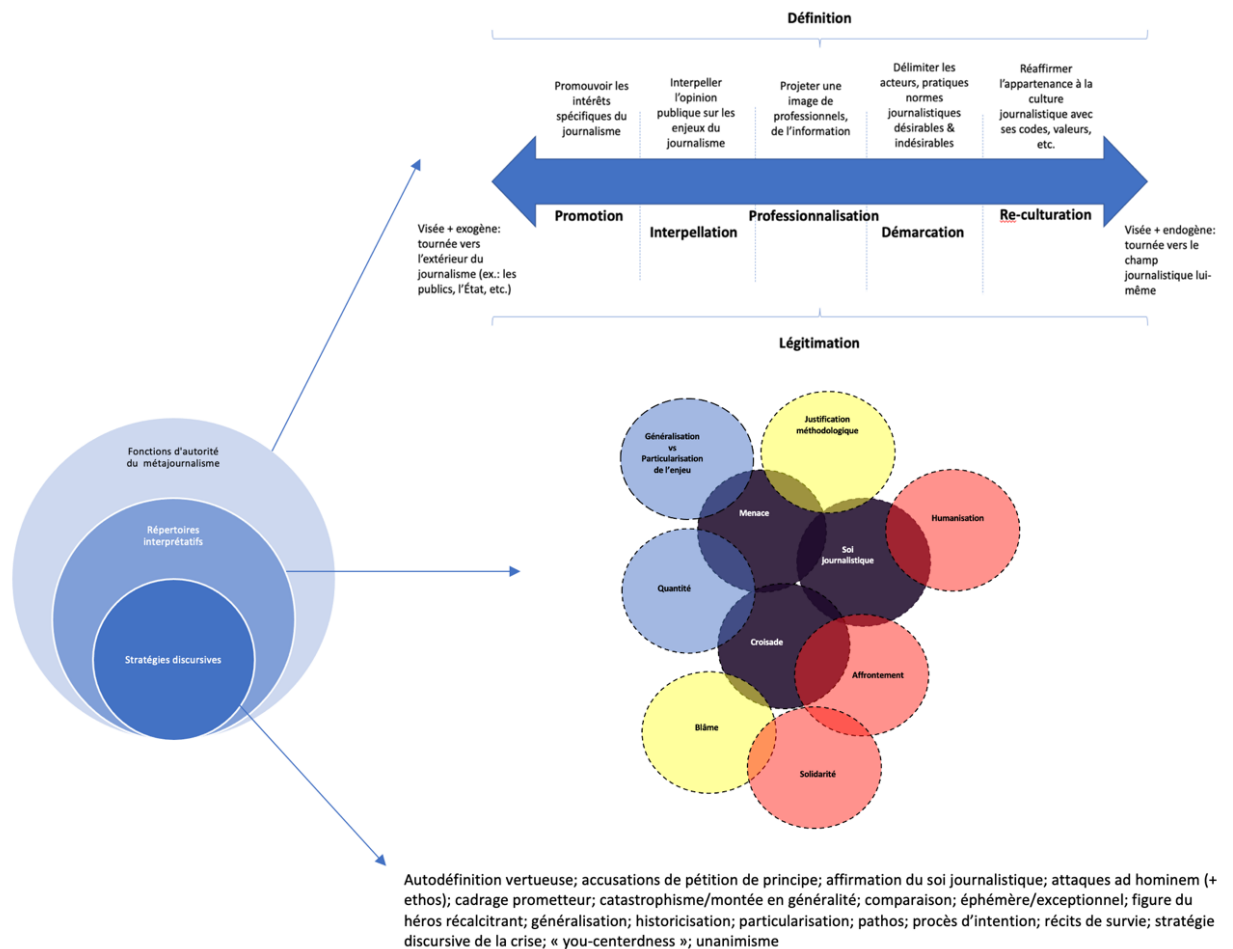
Fonctions de professionnalisation et de reculturation + Définition/Légitimation : En publicisant leur détermination à exercer leur métier selon les préceptes du paradigme journalistique (*professionnalisation*), les journalistes consolident les définitions de ces préceptes dans l'imaginaire populaire (*définition*). Quant à ces discours plus *endogènes*, remobilisant le champ journalistique autour d'une culture commune (*reculturation*), ils renforcent les définitions du journalisme auxquelles se réfèrent les membres de cette culture pour *faire sens* des événements ou de leurs actions (*définition*). La répétition des principes du paradigme comporte une visée de *légitimation* : elle articule une vision du journalisme que le champ souhaite reconnue comme la seule légitime, par autrui (*professionnalisation*) et par tous ceux qui se revendiquent journalistes (*reculturation*).

En somme, les méta-fonctions *définition* et *légitimation* témoignent d'une culture journalistique qui entend maîtriser tous les leviers discursifs de sa perpétuation et de l'autorité s'y rattachant : en définissant les enjeux d'une manière qui minimise sa responsabilité et accroît son importance en société (*interpellation*); en légitimant aux yeux du monde extérieur (*professionnalisation*) et de sa communauté professionnelle (*reculturation*) sa vision du

journalisme; et en déterminant les acteurs (*démarcation*) et les solutions (*promotion*) qui supportent cette vision.

7.1.4 Schéma final & Implications

Figure 7: Schéma récapitulatif des stratégies discursives, répertoires interprétatifs et fonctions d'autorité du corpus



Le diagramme de Venn « empilé » ci-haut renseigne sur l'imbrication des éléments les uns aux autres : les stratégies discursives se greffent à des répertoires interprétatifs, et les répertoires poursuivent des fonctions d'autorité.

Les conclusions du schéma comportent des implications sur les auditoires. Car en déterminant par eux-mêmes et pour eux-mêmes les normes, valeurs, principes et pratiques du journalisme, les journalistes orientent, comme argué dans Perdomo & Rodrigues-Rouleau, (2021), les critères en vertu desquels ils souhaitent que leur autorité journalistique soit jugée publiquement — au détriment de critères autres, peut-être plus importants aux yeux des publics. Plus largement, la manière dont le journalisme parle de lui-même peut influencer la teneur des débats publics sur le journalisme, et donc, l'adoption de solutions favorisant davantage ses intérêts catégoriels que l'intérêt public (Ogbebor, 2020).

Nous détaillerons les implications de notre analyse de discours des produits métajournalistiques sur le champ journalistique lui-même et le milieu de la recherche universitaire dans le chapitre de conclusion (ch. 8).

7.2 Les groupes de discussion

Des onze *focus groups* avec trois communautés interprétatives (journalistes, politiques, usagers de médias), nous avons observé une *adhésion sceptique* au métajournalisme (voir section 7.2.1), et la mobilisation plus récurrente de certains répertoires interprétatifs (*publics imaginés, qualitatif, pudeur corporatiste, contractualiste*) par certaines communautés en particulier (7.2.2). Dans ce qui suit, nous offrirons une perspective macro sur l'ensemble des données de l'étude, transcendant les cas spécifiques (ex. : l'aide étatique aux médias, le lock-out au *JdeM*). Par la même, nous reviendrons sur notre deuxième question de recherche : *comment diverses communautés interprétatives québécoises interprètent-elles le discours métajournalistique (revendications, arguments, etc.) des trois cas à l'étude?* (QR2).

7.2.1 Le métajournalisme : une adhésion sceptique

Vu d'ensemble est ressortie une *adhésion sceptique* des participants au métajournalisme : une sensibilité marquée pour les enjeux du journalisme, mâtinée de réserves.

L'adhésion, d'abord. Celle-ci s'est avérée relativement élevée, chez toutes les communautés interprétatives et l'ensemble des participants, concernant l'intérêt public du métajournalisme, les revendications qu'il porte, de même que le caractère collectif des enjeux discutés. Ces constats surprennent peu pour des journalistes, ces derniers étant les plus directement touchés par les thèmes de l'étude. N'empêche, quelques membres de ce groupe ont accordé un degré d'intérêt public faible au métajournalisme dans le questionnaire de recrutement (voir section 3.3.6.2, ch. 3) et lors des séances de discussion. La chose semble ici liée à leurs craintes de donner une impression d'entre-soi journalistique au public (voir 7.3.3).

L'adhésion est plus remarquable s'agissant des usagers de médias, considérant la pléthore d'études documentant les perceptions largement négatives du public envers le journalisme (Lee, 2010; Ladd, 2012; Tsfaty & Ariely, 2014; Karlsson & Clerwall, 2019; Suárez-Villegas et al., 2021; Wilner et al., 2021), de même que les niveaux modestes de confiance envers les nouvelles d'ici⁴⁷⁴ comme ailleurs (Newman et al., 2019, 2021, 2022). La large adhésion des politiques de l'étude peut aussi étonner, au regard de ce que les politiciens reprochent aux journalistes dans nombre d'études occidentales : une influence démesurée sur l'*agenda* démocratique (Maurer &

⁴⁷⁴. Le sondage de 2022 de l'Institut Reuters sur la confiance envers les médias d'information montre que 42% des répondants d'une quarantaine de pays font confiance à la plupart des textes de nouvelles la plupart du temps, en baisse de 13% depuis 2016 (Newman et al., 2022). Au Canada, ce niveau de confiance s'élève à 42% (39% pour les Anglophones et 47% pour les Francophones) (Brin et al., 2022). En 2021, les données précisaient un niveau de confiance plus élevé pour les nouvelles provenant de médias que les répondants consultent régulièrement, et plus bas pour les nouvelles trouvées lors de recherches internet ou sur les réseaux sociaux (Newman et al., 2021). Ajoutons enfin qu'un pourcentage modeste de Canadiens ont confiance que les médias d'information au pays sont indépendants du pouvoir politique (27% toutes langues confondues; 27% pour les Anglophones, 38% pour les Francophones) et du pouvoir économique (29% toutes langues confondues; 25% pour les Anglophones, 37% pour les Francophones) (Brin et al., 2022).

CHAPITRE 7 – DISCUSSION

Arendt, 2016); une inaptitude à couvrir la complexité des affaires politiques (Matthes et al., 2019) et à représenter fidèlement le travail des élus (Bastien et al., 2011) ; une responsabilité dans le cynisme des citoyens (ibid.); des velléités d'activisme politique (Maurer & Riedl, 2021); etc. Ou encore, lorsque l'on considère les relations entre attachés de presse, conseillers en communication politique et membres des médias, que la littérature décrit traditionnellement comme oscillant entre la collaboration et la confrontation (Blumler & Gurevitch, 1981; Brants & Voltmer, 2011; Davis, 2009; Fisher, 2017).

L'on ne saurait établir de parallélisme parfait entre ces études internationales et notre échantillon non représentatif de participants. N'empêche, elles distillent une *musique de fond* qui aurait pu se faire entendre dans nos groupes de discussion et teinter les opinions des usagers de médias et des politiques sur le métajournalisme. Au contraire, ces communautés ont spontanément tenu des propos soulignant les bienfaits démocratiques de la presse et comment les enjeux du journalisme pouvaient affecter le droit du public à l'information, la qualité de l'information, sa diversité et la recherche de la vérité. Par là même, elles n'ont pas remis fondamentalement en question l'autorité journalistique dans sa conception traditionnelle : expertise en information; contribution démocratique; rôle de *gatekeeper*; etc.

Une telle sympathie est à examiner à l'aune du profil des politiques et des usagers d'information de l'étude (voir section 3.3.6.2, ch. 3). Les individus se réclamant du progressisme ou de la gauche — c'est le cas de la grande majorité des participants des deux groupes — vouent une confiance généralement plus élevée envers les médias traditionnels que les personnes de droite (Newman et al., 2019; Gallup, 2017, 2018, 2019). Rien dans les propos des participants, du reste, n'a suggéré l'enrôlement à des formes de radicalisme politique (gauche ou droite), un prédicteur du manque de confiance envers les médias (Gunther, 1988; Lee, 2010; Tsfaty, 2017;

Suiter & Fletcher, 2020). Là encore, si des croyances politiques de droite ou extrêmes avaient été prégnantes chez les participants, elles auraient pu teinter négativement leur degré d'empathie envers les problèmes du journalisme. Au surplus, l'adhésion générale des usagers de médias et des politiques au métajournalisme est à examiner en vertu de leur niveau d'éducation relativement élevé (c.-à-d. une majorité de détenteurs de, ou d'étudiants au baccalauréat; plusieurs détenteurs de maîtrise) corrélé, dans plusieurs pays, avec une propension à évaluer les médias d'information plus positivement (Newman et al., 2019). Enfin, cette relative sympathie des politiques et des usagers de médias de notre étude pour les enjeux du journalisme est peut-être attribuable à leur capacité à compartimenter les sujets. Pour ces participants, la reconnaissance de l'intérêt public du métajournalisme, de la dimension collective des enjeux qu'il expose, ou du rôle démocratique de la presse est dissociable de jugements plus spécifiques sur, par exemple, la qualité générale de l'information, la justesse de certaines revendications, etc.

C'est pourquoi nous parlons d'*adhésion sceptique* au métajournalisme, cette adhésion étant également *critique, conditionnelle et personnelle*. Critique, au sens de participants exprimant un inconfort ou une opposition aux arguments leur paraissant exagérés ou spécieux⁴⁷⁵; accréditant, en plusieurs occasions, les vignettes prenant le contre-pied du discours métajournalistique dominant⁴⁷⁶; et mettant en parallèle les demandes journalistiques avec d'autres priorités sociétales. Particulièrement ici, notons comment nos participants journalistes, dans le contexte confidentiel d'une recherche universitaire, ont articulé des propos bien différents du corpus : un scepticisme par rapport à la capacité des médias écrits de s'extirper des

⁴⁷⁵. Rappelons ici le sentiment partagé par l'ensemble des communautés voulant que l'insistance du discours sur une aide financière pouvant aider à la transition numérique de la presse écrite taise des réalités indicibles : la permanence du problème économique de la presse; une transition déjà complétée pour l'essentiel; etc. (ch. 4).

⁴⁷⁶. Plusieurs participants ont dit trouver valables le combat des syndiqués du *JdeM* et leurs inquiétudes sur l'avenir de l'information au Québec, tout en trouvant justifiées, dans le même temps, les mesures prises par Québecor à l'époque pour moderniser son entreprise de presse au regard du contexte économique et technologique (ch. 6).

CHAPITRE 7 – DISCUSSION

problèmes qu'ils traversent, contrastant avec le relatif optimisme du discours métajournalistique (ch. 4); un jugement critique sur l'utilisation de sources anonymes, en opposition avec la vision dithyrambique de ces sources dans le discours (ch. 5); et la reconnaissance de la légitimité de plusieurs arguments de la partie patronale, détonnant avec le soutien général offert aux syndiqués du *JdeM* par l'ensemble des médias à l'époque du lock-out (ch. 6)

L'adhésion au métajournalisme apparaît également comme conditionnelle, au sens de participants (politiques & usagers de médias) estimant que le consentement aux revendications du métajournalisme devrait idéalement s'accorder en échange d'une imputabilité accrue des journalistes (voire répertoire *contractualiste*, section 7.3.4). Elle apparaît, enfin, comme personnelle, au sens de participants reconnaissant que leur propre adhésion aux arguments et aux revendications du métajournalisme n'est probablement pas représentative de l'opinion de la population générale (voire répertoire *publics imaginés*, section 7.3.1).

En définitive, nos participants ont démontré une autonomie interprétative certaine, représentative, selon Michel de Certeau, de l'inclination naturelle des récepteurs de re-négocier les messages médiatiques auxquels ils sont exposés en y ajoutant leurs propres sensibilités, préoccupations, comparatifs, etc. (cité dans Bernier et al., 2008). Dans le même ordre d'idée, les enseignements de Stuart Hall (1973/1980) sur la réception médiatique nous invitent à voir l'*adhésion sceptique* de nos participants comme étant en contradiction partielle avec l'encodage idéologique (« negotiated reading ») des messages métajournalistiques voulu par le champ journalistique. Des interprétations des vignettes et des artéfacts, en somme, souscrivant

en partie aux significations et aux valeurs dominantes [du paradigme journalistique — ex. : rôle démocratique de la presse], mais puis[ant] [aussi] dans une situation vécue [ex. : le vécu des participants des groupes de discussion], dans des intérêts catégoriels par exemple [ex. : ceux du groupe politique] et des arguments de réfutation aux définitions généralement partagées [ex. : les définitions du journalisme avancées par le champ journalistique et façonnant l'imaginaire populaire sur le métier] (Mattelart & Mattelart, 2004, p. 60).

7.2.2 Différences entre communautés interprétatives

Des groupes de discussions sont ressortis quatre répertoires interprétatifs récurrents en réponse aux vignettes et aux artéfacts. Ces répertoires, qui représentent des manières singulières d’aborder les sujets de la recherche, s’envisagent tout autant comme des grilles mentales de lecture que comme des tactiques de réécriture, au sens de récepteurs actifs recomposant les vignettes et les artéfacts d’une façon qui *fait sens* pour eux-mêmes (Lindlof, 2002). Ils s’envisagent aussi, en accord avec le paradigme interprétatif des études de réception médiatique (voir section 2.4.2.1, ch. 2), comme le produit des structures micro (ex. : conditions de vie personnelles) et macro (ex. : occupation professionnelle; système capitaliste de l’industrie médiatique) auxquelles appartiennent les participants de l’étude. C’est dans l’usage fréquent ou exclusif de certains répertoires par certaines communautés que se sont manifestées les principales différences entre communautés interprétatives.

Par exemple, si toutes les communautés de l’étude ont divisé le public en auditoires interpellés ou non par le métajournalisme, nous avons constaté un jugement plus sévère du public par les journalistes que par les autres communautés interprétatives (répertoire des publics *imaginés*, section 7.3.1). Ce jugement semble puiser, d’une part, dans la perception d’une hostilité croissante du public québécois à l’égard du journalisme, une vision partagée à l’échelle occidentale à en croire quelques études auprès de journalistes (Schapals, 2018; Post & Kepplinger, 2019). Ce jugement sévère recouvre, d’autre part, l’existence perçue d’auditoires inaptes à comprendre les enjeux du journalisme. Cette vision reflète l’opinion négative qu’entretiennent les professionnels de l’information à l’endroit d’une majorité des membres de l’auditoire, dont ils mettent historiquement en doute l’intérêt pour les sujets d’actualité sérieux (Meijer, 2013) ou les aptitudes délibératives (Coddington et al., 2021). L’écart entre le corpus et

CHAPITRE 7 – DISCUSSION

les propos tenus lors des groupes de discussion a ainsi exemplifié le traditionnel double discours du milieu journalistique au sujet du public : d'un côté, celui, « noble », qui « invoque les besoins du citoyen politique en matière d'information sérieuse, vérifiée et centrée sur le bien du public [celui du corpus] », et de l'autre, celui, « honteux (hors des salles de rédaction), qui pointe les lacunes du public [celui des groupes de discussion] » (Demers, 2012, p. 17).

Considérons également le répertoire *qualitatif*. Des réflexions spontanées sur la qualité du journalisme en général ne sauraient étonner pour les usagers de médias ou les politiques. Il est plausible, à l'instar de ce qu'ont noté Bernier et al. (2008) dans leur étude par *focus groups*, que ces participants aient internalisé qu'ils devaient se montrer critiques pour satisfaire le chercheur. Par ailleurs, l'on peut y voir une réponse à un manque de connaissance par rapport aux thèmes plus pointus de la recherche. En parlant instinctivement de qualité, ils ont semblé mobiliser ce qu'une étude par *focus groups* qualifie de « folk theories of journalism » : un réservoir de croyances populaires sur le journalisme (« [w]hat journalism is, what it does, and what it ought to do »), duquel les acteurs non-journalistiques soutirent quelques éléments symboliques connus (ex. : objectivité, équilibre des perspectives, etc.) pour *faire sens* des enjeux liés au journalisme (Nielsen, 2016, p. 840). La communauté des journalistes, en revanche, a très peu évoqué la qualité du journalisme, sinon pour critiquer quelques aspects formels des artéfacts consultés (ex. : vocabulaire, tournures de phrases) et de la médiatisation des problèmes du journalisme (ex. : manque d'éléments contextuels pour accrocher le lectorat; vedettisation à outrance de certains dossiers), le tout à l'aune des critères normatifs habituels de la pratique (ex. : objectivité, *deux côtés de la médaille*). Ici, il semble que leur connaissance plus forte des thèmes l'ait amenée à moins digresser sur la qualité du journalisme en général. L'on peut aussi présumer une compréhension intime des contraintes organisationnelles pesant sur la production du journalisme

(Shoemaker & Reese, 1996; Thibault et al., 2020b), propice à une indulgence envers la qualité des contenus journalistiques.

S’agissant des répertoires *pudeur corporatiste* (journaliste) et *contractualiste* (politiques & usagers de médias), ils trahissent une différence fondamentale entre communautés interprétatives. Les journalistes ont estimé que l’inévitable apparence de corporatisme se dégageant du métajournalisme nuit à leur capacité de faire entendre leurs plaidoyers sur la dimension démocratique des actualités de leur industrie (*pudeur corporatiste*). Pour les politiques et les usagers de médias, le véritable frein à l’acceptabilité du métajournalisme a trait plutôt au discernement d’un manque d’engagements des journalistes à en faire plus en matière d’imputabilité (éthique, déontologie, professionnalisation, qualité), en contrepartie des demandes qu’ils formulent dans le métajournalisme (*contractualiste*) (voir section 7.3.4). Ce constat est un rappel, comme le souligne Manninen (2018) de ses groupes de discussion avec des usagers de médias, que le scepticisme des publics envers les médias — ou en l’occurrence ici, le métajournalisme — n’est pas qu’attribuable à des perceptions de bonne ou de mauvaise performance journalistique « in any normative sense » (p. 9). Il découle également d’attentes ressenties comme non satisfaites par les journalistes, comme l’approfondira la prochaine section.

7.3 Implications normatives de l’écart entre le corpus et les groupes de discussion

L’étude du journalisme n’est pas étrangère aux perspectives normatives — perspectives qu’on ne saurait confondre avec le système normatif que s’impose le champ journalistique à lui-même, avec plus ou moins de conformité (Bernier, 2006), et dont nous avons abondamment parlé dans cette thèse à travers l’expression *paradigme journalistique*. Nous référons plutôt ici aux réflexions de chercheurs sur les « values that journalism should embody and the quality of news that could be produced » (Blumler & Cushion, 2014, p. 262).

CHAPITRE 7 – DISCUSSION

Nous proposons, dans cette dernière section, une telle contribution normative. Car l'examen du journalisme ne saurait se résumer à la recherche empirique ou théorique, sauf à penser que les discours publics du journalisme n'exercent aucun ascendant sur la société, ou que les chercheurs n'ont aucun rôle à jouer dans la réflexion sur l'amélioration du journalisme au service de l'intérêt public. S'agissant précisément du métajournalisme, nous estimons, au contraire, que les discours qu'ils véhiculent sont loin d'être banals, qu'il s'agisse des enjeux démocratiques qu'ils mettent en lumière (voir ch. 1), de leur influence sur les solutions apportées aux problèmes du journalisme, ou de leur responsabilité dans la perpétuation de croyances journalistiques (ex. : l'autoréglementation à tout prix) dont les implications peuvent être délétères pour les publics (Ogbebor, 2020). Eu égard à cela, il n'est donc pas inutile de jeter un regard normatif sur l'orientation stratégique du corpus. Et d'en dégager des pratiques optimales, qui pourraient engendrer un métajournalisme en meilleure résonance avec l'intérêt public.

Pour ce faire, nous reviendrons sur les quatre répertoires interprétatifs issus des groupes de discussion (*publics imaginés, qualitatif, pudeur corporatiste, contractualiste*), pour les contextualiser au regard de la littérature, examiner leurs déphasages avec le corpus, et répondre à notre dernière question de recherche : *que peuvent révéler les groupes de discussion du discours métajournalistique des trois cas à l'étude?* (QR3) Nous ferons l'argument que ces répertoires éclairent des idéaux normatifs du métajournalisme (*représentation, autocritique, transparence, diversité, imputabilité*), marginalisés dans le corpus. Nous récapitulerons les implications de cette marginalisation et suggérerons, dans le tableau 18 (p. 415), des pratiques en meilleure résonance avec l'intérêt public. Cette dernière section de la discussion s'attardera plus particulièrement aux implications de l'étude pour les auditoires, alors que le chapitre de

conclusion (ch. 8) développera davantage sur les implications de l'étude sur les journalistes eux-mêmes et la recherche universitaire en journalisme.

7.3.1 Les publics imaginés du métajournalisme

Un premier constat des groupes de discussion a été la mobilisation, par l'ensemble des communautés interprétatives, d'un répertoire interprétatif des *publics imaginés*. Sa mise en parallèle avec le corpus révèle un écart entre une vision constellée *des publics* (groupes de discussion) et une vision unitaire et citoyenne *du public* (discours métajournalistique). Cette dernière pose la question de ses avantages stratégiques pour le champ journalistique. Et de ses implications sur ce qui devrait être, à notre avis, une aspiration normative du métajournalisme : la représentation des perspectives de divers auditoires par rapport aux enjeux du journalisme.

L'expression *publics imaginés* reprend le sens anglo-saxon d'« imagined audience », soit l'image mentale que se font des individus de l'auditoire auquel s'adressent des messages médiatiques (Litt, 2012). Cet exercice imaginatif⁴⁷⁷ s'est ici traduit ici par une catégorisation récurrente et spontanée *des publics* présumés adhérer ou non aux arguments et aux revendications du métajournalisme, sur la base de leurs appartenances socio-économiques, de leurs affiliations politiques, de leur niveau d'éducation ou de leur diète médiatique. Des participants ont ainsi évoqué la difficulté pour des publics désargentés de s'émouvoir du sort de l'industrie journalistique. D'autres ont conjecturé que les conservateurs étaient forcément plus rétifs aux revendications du métajournalisme que les progressistes. Et des journalistes ont allégué que certains auditoires — les lecteurs du *Devoir*, les auditeurs de *Radio-Canada*, etc. — étaient plus réceptifs aux doléances journalistiques que d'autres — les lecteurs du *Journal de Montréal*.

⁴⁷⁷. L'exercice imaginatif a connu des glissements fréquents vers une conceptualisation unitaire du public : *le public*.

De même, ce que Bernier et al. (2008)⁴⁷⁸ appellent le « second niveau de scénario interprétatif » (p. 7), ou encore ce que le *new agenda of audience research* qualifie de structures micro de la réception (Clarke, 2014) (voir section 2.4.2.1, ch. 2), soit les référents que mobilisent des récepteurs médiatiques dans leur vie personnelle ou leurs appartenances à d'autres communautés interprétatives (ex. : classe sociale), a transpiré de cet exercice imaginatif. Ainsi, des participants ont articulé leurs constructions des publics autour de conversations avec l'entourage, estimant qu'elles pouvaient être représentatives des opinions de l'individu moyen sur le sujet. D'autres ont évoqué les origines socio-économiques de membres de leur famille, et imaginé comment celles-ci teinteraient leur acceptation des revendications du métajournalisme. Les publics imaginés comme sensibles au métajournalisme ont été conçus comme minoritaires — nos participants se sont implicitement ou explicitement inclus dans cette frange de l'auditoire — face à l'ensemble des autres publics — ou le reste du public —, vus comme préoccupés par autres choses ou inaptes à s'y intéresser (ex. : ignorance, manque de littératie).

Ces observations contrastent avec les constructions du public suggérées par notre analyse de discours. Le public y est conceptualisé, pour l'essentiel, comme unitaire et homogène. Jamais il n'apparaît comme un protagoniste des enjeux, dont on s'enquiert de l'opinion, de la compréhension ou des préoccupations par rapport à ceux-ci. De plus, le public y est présumé rationnel et utiliser l'information journalistique dans un dessein démocratique, hormis dans quelques commentaires sur l'apparent manque d'intérêt du public pour le lock-out au *JdeM* (ch. 6). De telles constructions unitaires, selon Anciaux (2015), peuvent s'expliquer par ce qu'elles tentent de justifier : « certains idéaux » ou « certaines pratiques » du journalisme, ayant comme

⁴⁷⁸. Pour Bernier et al. (2008), le « premier niveau de scénario interprétatif » est composé de la « culture commune » des participants d'une recherche — dans notre thèse, la culture québécoise ou francophone —, et le dernier niveau correspond à la « communauté circonstancielle, momentanée que constitue le groupe de discussion » (pp. 7-8).

points de chute un « public de citoyens, bénéficiant d'un droit proclamé à l'information » (p. 5). Elles s'inscrivent dans l'« idéal du service public », un « pilier de l'*illusio* des journalistes », mentionne pour sa part Demers (2012), devenant « condition de la réalisation de l'action [journalistique] » (p. 10). Or, ces pratiques et ces idéaux, de même que l'autorité journalistique qui en découle, se sont cristallisés au temps du *broadcasting* : médias de masse peu nombreux; autorité journalistique pouvant s'adresser au plus grand nombre, etc. (Anderson, 2016).

L'autorité journalistique se trouve au contraire diluée dans un monde médiatique où la tendance au *narrowcasting*, amorcée dans les années 1990, s'accentue (c.-à-d. une variété de médias de niche s'adressant à des auditoires segmentés très précis) (Metzger, 2017). Elle condamne alors les journalistes à exercer leur autorité sur une frange très réduite du public (Anderson, 2016). Enfin, les idéaux et pratiques journalistiques évoqués plus haut s'accommodent difficilement d'une vision de l'auditoire, consultant l'information journalistique dans une logique individualiste et de divertissement (Schudson, 2018).

Aussi n'est-il pas surprenant de constater des constructions unitaires de l'auditoire dans le métajournalisme du corpus. Elles réifient le public en une masse indistincte — révérée, mais gardée à distance — présumée utiliser l'information de manière citoyenne, c'est-à-dire, d'une manière qui rehausse l'autorité des journalistes dans leurs prétentions d'être des vecteurs de démocratie (Coddington et al., 2021). Dans le corpus, ces constructions unitaires sont caractéristiques des répertoires interprétatifs de la *menace*, du *soi journalistique* et de la *croisade* : le public et ses ambitions citoyennes sont menacés par les enjeux du journalisme (*menace*); le public est pris à témoin de l'engagement journalistique envers les dimensions normatives de son paradigme (*soi journalistique*); et le public est bénéficiaire des revendications du champ journalistique (*croisade*). De même, les fonctions métajournalistiques d'autorité les

plus *exogènes* recherchent une légitimation, auprès du plus grand nombre et non seulement auprès de segments de public, des intérêts spécifiques du champ journalistique (*promotion*), de l'importance sociétale de ses enjeux (*interpellation*) ou de sa compétence (*professionnalisation*). Ces fonctions supposent qu'un public homogène comprend son intérêt démocratique à adhérer aux revendications des journalistes et à leur consentir une autorité en information.

Les aspects stratégiques d'une vision unitaire et citoyenne de l'auditoire posent l'enjeu, de la représentation, que nous ajoutons aux aspirations normatives du métajournalisme. La représentation renvoie à l'idée selon laquelle divers auditoires devraient voir reflétées, dans les nouvelles, leurs préoccupations singulières (Meijer, 2013). Or, une vision monolithique de l'auditoire tend à affranchir les journalistes de ce souci de représentation.

Par exemple, les discussions du cas #1 (ch. 4) sur les aides étatiques à la presse écrite ont débouché sur l'expression de craintes, chez certains usagers de médias plus âgés, quant à la disparition de la presse papier et leurs capacités de rester informés. Ces discussions ont aussi abordé le rôle de ciment social des journaux papier : capacité d'insuffler un sentiment d'appartenance à la communauté; seul lien rattachant certains individus à la lecture, à l'actualité et à la société en général. Ces propos, anecdotiques, sont néanmoins éclairants pour notre réflexion. Ils reflètent le constat de Hanitzsch & Vos (2018), selon lequel les divers autres rôles que les publics attribuent au journalisme (« companionship, arousal, relaxation, escape, entertainment, social interaction ») (p. 150) restent, à ce jour, largement minimisés dans les discours du journalisme au profit de ses fonctions démocratiques — une observation qui s'applique pareillement à notre corpus. De même, une telle vision unitaire du public suppose une vision unitaire *du journalisme*, alors que l'on peut raisonnablement arguer, au contraire, l'existence de *plusieurs journalisms* (ex. : journalisme d'« information », de « persuasion », de

« divertissement », de « promotion », etc.), répondant chacun à des rôles variés, et donc, à autant de besoins des publics (ex. : le besoin d’être informé sur ce qui se passe en société, le goût d’être divertie, la recherche d’émotions, etc.) (Bernier & Watine, 2019, R176-177).

Il n’est pas ici question d’un métajournalisme renonçant à s’adresser à l’ensemble du public ou à traiter ses membres comme des citoyens. Il s’agit toutefois de reconnaître les limites d’une vision unitaire du public, appuyée d’une sur-insistance sur les enjeux démocratiques : une représentation moindre de la diversité des expériences individuelles liées au journalisme, et des impacts communautaires, voire domestiques, des aléas du journalisme sur les usagers de médias.

7.3.2 La qualité du journalisme (politiques & usagers de médias)

Un second constat a été la mobilisation, par les politiques et les usagers de médias d’un répertoire *qualitatif*. Il illustre l’écart entre la qualité du journalisme, décrite dans le métajournalisme, et la qualité perçue du journalisme par les participants. Un tel écart interroge la place d’un idéal du métajournalisme comme l’autocritique dans la couverture des enjeux du journalisme (Carey, 1974; Bernier, 1995), et l’apparente impossibilité de dissocier la question du métajournalisme d’une appréciation qualitative du journalisme en général.

Ces digressions des vignettes sur la qualité du journalisme québécois ont répercuté une concordance empirique (ex. : sondages, expérimentations, entrevues, *focus groups*) entre les critères auxquels se réfèrent des usagers des médias pour évaluer la qualité du journalisme et ceux que mobilisent les journalistes eux-mêmes (Tsfati et al., 2006; Urban & Schweiger, 2014; Neuberger, 2014; Tandoc Jr. & Thomas, 2017; Dohle, 2018; Manninen, 2018; Karlsson & Clerwall, 2019; Wilner et al., 2021). Les participants ont articulé leurs critiques en fonction de critères similaires de diversité (ex. : absence de certaines voix dans les articles), de pertinence (ex. : profondeur analytique ou non, trivialité ou intérêt public des sujets couverts), de

CHAPITRE 7 – DISCUSSION

compréhensibilité et d'impartialité (ex. : perception de subjectivité ou d'objectivité). A aussi été notée l'insistance de certains usagers de médias sur les aspects linguistiques (ex. : style, orthographe), une insistance observée dans d'autres études par *focus group* ne portant pas a priori sur la qualité journalistique (Manninen, 2018; Karlsson & Clerwall, 2019).

Cette inquiétude pour la qualité ne saurait être vue comme un désaveu des journalistes québécois. Signalons ici l'indulgence des politiques et des usagers de médias quant à la perception de biais pro-journalistes dans la couverture métajournalistique. Si certains s'en sont désolés, d'autres les ont conçus comme compréhensibles, voire souhaitables, l'importance démocratique de la presse justifiant, à leurs yeux, une position plus assumée des journalistes. Si l'on ne s'arrête qu'aux usagers de médias, cette indulgence tranche d'avec d'autres d'études qualitatives montrant comment les lecteurs perçoivent une omniprésence de biais en tous genres dans la couverture médiatique et sacralisent la norme d'objectivité (Karlsson & Clerwall, 2019; Tully et al., 2020; Suárez-Villegas et al., 2021; Nelson & Lewis, 2021; Wilner et al., 2021). Plus fondamentalement, les politiques et les usagers de médias de l'étude se sont montrés globalement satisfaits du journalisme québécois, comme l'indiquent les résultats du questionnaire de recrutement (voir section 3.3.6.2, ch. 3) et leurs compliments envers certains reporters ou certaines enquêtes journalistiques. Seulement, ils constatent le portrait élogieux du journalisme, fait dans les artéfacts métajournalistiques lus lors des séances de discussion, et ne voient pas le journalisme qu'ils consultent au quotidien comme étant à la hauteur de cette image idéalisée.

Dans le corpus, la qualité du journalisme québécois est vantée dans les répertoires du *soi journalistique* ou de la *croisade*. Les gouvernements doivent procurer une aide financière aux médias écrits en raison de l'excellence de leurs contenus, qui irriguent de leurs bienfaits démocratiques toutes les composantes de la société (ch. 4). Un régime d'immunité des

journalistes et de leurs sources doit être instauré au vu de la qualité de leur travail d'enquête (ch. 5). *Le JdeM* des cadres mérite d'être boycotté parce que sa qualité, entre autres, n'est pas celle d'un quotidien produit avec ses professionnels syndiqués (ch. 6). Et si nos participants ont parlé de qualité du journalisme comme un problème présent, la qualité du journalisme, dans les cas étudiés, est essentiellement présentée comme éventuellement compromise (répertoire de la *menace*), si les gouvernements tardent ou refusent d'intervenir. Vue sous la lorgnette des fonctions d'autorité, la notion de qualité apparaît comme systématiquement mentionnée ou sous-entendue. Le champ journalistique milite pour des intérêts spécifiques qu'il estime justifiés, parce que son travail serait de qualité, notamment (*promotion*). Il projette une image de professionnalisme qui, inévitablement, suppose qu'il produit un journalisme de qualité (*professionnalisation*). Et ses acteurs marquent des distinctions qualitatives entre individus ou médias (*démarcation*), comme dans le cas #3, où les reporters de *RF* se présentent comme l'incarnation de la qualité journalistique en opposition aux cadres du *JdeM* (ch. 6).

L'évocation du répertoire qualitatif par nos participants met en relief la marginalisation, dans le corpus, d'une aspiration normative du métajournalisme : l'autocritique. Il n'est pas à dire que les journalistes ne cultivent pas de regard critique en privé sur le travail effectué par leur industrie — après tout, la perception chez plusieurs journalistes que la qualité du journalisme décline, sous l'impulsion de pressions organisationnelles et commerciales, a déjà été documentée ici (Bernier, 2008, Marcotte, 2008) et à l'international (Gómez-Mompart et al., 2015; Strömbäck & Karlsson, 2011). Or, s'agissant des discours métajournalistiques destinés au public, le consensus scientifique, reflété par notre propre étude, est celui d'un manque d'introspection (Lule, 1992; Bernier, 1995; Berkowitz, 2000; Cecil, 2002; Carlson, 2011a, 2011b, 2012, 2020; Thomas & Finneman, 2014; McDevitt & Ferrucci, 2017; Tandoc Jr. et al., 2019; Ogbonor, 2020;

Walters, 2021), avec quelques exceptions à la marge (Berkowitz & Gutsche Jr., 2012; McDevitt & Ferrucci, 2017; Jacobs, 2017). L'autocritique, à bien des égards, apparaît comme antinomique avec les objectifs de défense, de consolidation ou de renforcement de l'autorité journalistique.

Vue du champ journalistique, l'autocritique peut sembler risquée : elle peut éroder la confiance du public en mettant à mal l'image de professionnalisme que tentent de projeter ses membres (Allen, 2008); menacer l'autonomie journalistique en inspirant les législateurs à réglementer davantage le secteur de l'information (Bernier, 1995); et confronter ses membres à des questionnements inconfortables sur certaines des dimensions du paradigme journalistique.

Critiquer le travail de collègues ou de médias concurrents peut également être source de malaises, et donc un frein à l'autocritique journalistique, comme le note Fengler (2003) dans sa série d'entrevues avec des chroniqueurs médias aux États-Unis.

Autrement, le tout suggère aussi l'impossibilité de dissocier les enjeux du journalisme d'un jugement appréciatif sur sa qualité. Il n'est pas exclu de penser que le consentement aux revendications du métajournalisme passe moins par l'intellectualisation de grands principes (démocratie, journalisme chien de garde, etc.) — même s'ils peuvent avoir leur importance — que par une évaluation intuitive des qualités formelles et informatives du journalisme.

7.3.3 La pudeur corporatiste (journalistes)

Un troisième constat a été le recours fréquent, par les journalistes, au répertoire de la *pudeur corporatiste*, renvoyant au malaise que leur procure la médiatisation de leur industrie et aux craintes de projeter une image d'entre-soi. Ce répertoire éclaire le sentiment d'une adhésion des publics au métajournalisme (revendications, arguments, dimensions démocratiques), vue comme entravée par l'apparence de corporatisme. Il invite à réfléchir à comment cette pudeur

semble en partie alimentée par la marginalisation d'idéaux normatifs du métajournalisme : la transparence et la diversité des intervenants commentant les enjeux du journalisme.

Si tous les journalistes de l'étude ont exprimé cette *pudeur corporatiste*, ils ont toutefois divergé d'opinion quant à savoir si ce corporatisme était réel ou qu'une simple apparence. Certains se sont dit convaincus de l'incapacité du champ journalistique à ne pas biaiser la couverture métajournalistique, donnant pour exemples : la perception, dans la couverture métajournalistique, d'un très petit nombre de voix allant dans le sens contraire des intérêts du champ journalistique (ch. 4, 5 & 6); la vedettisation de l'« affaire Lagacé » (ch. 5); l'espace démesuré consacré à un conflit de travail dans un journal, alors que des travailleurs d'autres industries vivent des situations similaires (ch. 6); etc. D'autres ont reconnu la possibilité que le journalisme puisse parfois sombrer dans le corporatisme, mais considéré que ce corporatisme relevait davantage du ressenti du public et de certaines contraintes donnant l'impression, par moments, d'un déséquilibre (ex. : la partie patronale se cachait des médias lors du lock-out au *JdeM*) ou d'une déviation des préceptes normatifs (ex. : le *human interest*, une façon de varier les angles de couverture après des mois sur une même affaire) dans la couverture des dossiers (ch. 6).

Les discussions, par ailleurs, suggèrent que l'inconfort provient d'un imaginaire (voir section 7.3.1) faisant appel à des archétypes de lecteurs, dont les difficultés quotidiennes sont présumées à mille lieues de celles des journalistes : la « caissière d'épicerie », « la mère monoparentale », le « travailleur non syndiqué », etc. Ces publics imaginés seraient dans leur droit de rester froids devant les deniers publics versés aux médias écrits (ch. 4) ou le combat syndical des employés du *JdeM* (ch. 6); etc. L'on peut y voir, au mieux, une sollicitude à l'endroit de certains auditoires; au pire, une sous-estimation de leur « imagination sociologique »

(Mills, 1959/2000), ces auditoires étant vus comme incapables de s’extirper de leur univers immédiat, pour saisir les conséquences, pour eux-mêmes et pour la collectivité, d’enjeux publics.

Empathiques ou paternalistes, ces propos font ressortir le peu de passages du corpus dans lesquels les journalistes québécois abordent ces sujets. Quelques exceptions : une chronique de Francis Vailles⁴⁷⁹, dans laquelle le chroniqueur économique exprime un inconfort à ce que son salaire soit potentiellement payé par l’État (ch. 4); une chronique d’Yves Boisvert⁴⁸⁰ s’inquiétant que les millions accordés à la presse écrite par le gouvernement fédéral soient vus comme une « accolade complaisante » (ch. 4); et un texte du même chroniqueur⁴⁸¹ dénonçant le conflit d’intérêts que créerait la présence de journalistes dans les effectifs de la Commission Chamberland (ch. 5). En dehors de ces exemples, l’évocation du malaise s’inscrit au cœur de l’affrontement entre les chroniqueurs du *JdeM* et les journalistes de *RF*, chacun s’accusant réciproquement de faire passer les intérêts d’une corporation⁴⁸² avant l’intérêt public (ch. 6).

Ce répertoire de la *pudeur corporatiste* éclaire la marginalisation de deux idéaux du métajournalisme. D’une part, il interroge l’ouverture avec laquelle les journalistes devraient aborder les conflits d’intérêts dans lesquels les place la médiatisation de leur industrie. Inspirés par les écrits de McBride & Rosenstiel (2013) sur la transparence, nous estimons qu’un métajournalisme optimal commanderait aux journalistes d’expliquer aux auditoires la manière dont leurs biais professionnels — en l’occurrence ici, leurs intérêts particuliers dans les sujets

⁴⁷⁹. Vailles (*La Presse*, 30 décembre 2017).

⁴⁸⁰. Boisvert (*La Presse*, 22 novembre 2018).

⁴⁸¹. Une chronique de Boisvert intitulée « *Nous sommes en conflit* » (*La Presse*, 25 janvier 2017).

⁴⁸². En référence, par exemple, à la manière dont certains chroniqueurs du *JdeM* blâment la décision de la Tribune de la presse à l’Assemblée nationale du Québec de ne pas accrédi ter des journalistes de Québecor durant le conflit, une décision vue comme une manifestation de solidarité corporatiste au mépris de la liberté de presse (ex. : Duhaime, *Le JdeM*, 10 août 2010; Samson, *Le JdeM*, 17 février 2010); et à la manière dont les reporters de *RF*, du *Devoir* et de *La Presse* accusent certains chroniqueurs du *JdeM* de mettre de l’avant leurs intérêts personnels avant des considérations d’intérêt public sur la diversité et la qualité de l’information (ex. : Non-signé, *RF*, 3 février; 14 avril, 2009a).

discutés — teintent leur travail (choix éditoriaux, cadrages, etc.) plutôt que de taire le malaise qui peut les habiter. Cette transparence se vide de son utilité, cependant, si elle en est une de façade; si elle sert à ménager les perceptions d’autrui (« impression management ») sur le journalisme, en sélectionnant stratégiquement ce qui est révélé ou dissimulé (Haapanen, 2020, p. 13).

D’autre part, la pudeur de nos participants journalistes pointe vers ce qu’Ogbebor (2020) qualifie comme le « doubly narrow problem » du métajournalisme : un bassin limité de sources, dominé par les sources issues du milieu journalistique (p. 180). Elle suggère un inconfort qui pourrait, en partie, être soulagé par l’introduction davantage de perspectives *extra-muros* et confrontant certains consensus journalistiques. Si le champ journalistique se croit historiquement suffisamment attaqué sur la place publique sans qu’il ait besoin de tendre ses micros à ses détracteurs (Carey, 1974), cette recommandation irait dans le sens d’une demande, de nos participants politiques et usagers de médias, pour que les enjeux du journalisme ne soient pas simplement couverts à l’aune des intérêts et des sensibilités des journalistes. Aussi la diversité des points de vue devrait-elle compter comme un horizon normatif du métajournalisme.

7.3.4 Contractualisme (politiques & usagers de médias)

Un dernier constat a été la mobilisation, par les politiques et les usagers de médias, d’un répertoire *contractualiste*, à savoir une interprétation des thèmes de l’étude dans une logique de contrat : *si les journalistes veulent quelque chose du public ou de la société, ces derniers doivent aussi transiger quelque chose*. La comparaison de ce répertoire interprétatif avec le corpus révèle deux visions du contrat social unissant les journalistes à leurs auditoires : une vision stratégiquement limitée aux engagements démocratiques de la presse (corpus), et une vision plus exigeante, allant au-delà des garanties démocratiques habituelles (groupes de discussion). Cette

dernière invite à considérer comment est écartée du corpus une aspiration normative du métajournalisme : l'imputabilité (Bernier, 1995; Bertrand, 2000).

Nos participants ont exprimé le souhait, à plusieurs reprises, que les journalistes méritent davantage les revendications qu'ils formulent dans le métajournalisme. Alors ont-ils évoqué la nécessité d'exigences réglementaires (ex. : obligation des médias détenteurs d'aides publiques de faire un minimum de couverture locale), déontologiques (ex. : adhésion obligatoire des médias au Conseil de presse du Québec), professionnelles (ex. : création d'un ordre professionnel pour les journalistes), voire qualitatives (ex. : mécanismes de reddition de comptes sur la qualité journalistique) accrues. Si certaines de ces propositions ont suggéré une intervention étatique, plusieurs commentaires ont témoigné, malgré tout, du souhait que les journalistes engagent des actions proactives en ces matières. À bien des égards ici, leurs propos ont reflété les résultats d'une vaste enquête européenne sur les attentes de l'auditoire en fait d'imputabilité journalistique : une préférence pour l'autoréglementation⁴⁸³ dans l'industrie, avec la nécessité, au besoin, que les gouvernements l'imposent (van der Wurff & Schönbach, 2014).

Cette insistance détonne avec le peu d'évocations, dans le corpus, de la possibilité que les journalistes s'engagent à en donner plus au public en échange des demandes qu'ils énoncent. Deux exceptions : si le chroniqueur Francis Vailles⁴⁸⁴ estime qu'il serait raisonnable que les médias écrits souhaitant recevoir des aides publiques du gouvernement fédéral soient assujettis à certaines règles, comme celle d'être membres du Conseil de presse du Québec, l'éditorialiste

⁴⁸³. Nous parlons ici d'autoréglementation parce qu'il s'agit du terme employé dans l'étude de van der Wurff & Schönbach (2014). N'empêche, la position des participants de ce sondage et de celle des participants de nos groupes de discussion peut s'apparenter à bien des égards à ce que Puppis (2010) définit comme de la co-réglementation (« coregulation »), référant à des industries médiatiques obligées par la puissance publique de mettre en œuvre et d'appliquer des mécanismes d'autoréglementation, sans quoi ces industries sont sanctionnées par les gouvernements, ou les gouvernements interviennent pour encadrer leurs pratiques.

⁴⁸⁴. Vailles (*La Presse*, 1er février 2018).

Brian Myles⁴⁸⁵ aborde la question des contreparties pour mieux la rejeter. Anticipant que l'idée d'un ordre professionnel puisse refaire surface à la faveur de ce débat, il plaide qu'elle serait une « distraction », susceptible de restreindre l'indépendance journalistique et de retarder les aides financières dont le secteur de la presse écrite a tant besoin (ch. 4).

Une telle absence d'engagements volontaires à en donner plus est à analyser à l'aune du prisme étroite à travers duquel les journalistes ont historiquement interprété le contrat social les unissant à la société. Aux origines de la conception libérale⁴⁸⁶ de la presse se trouve une promesse de responsabilités en échange de privilèges : les journalistes s'engagent à jouer leur « rôle de représentants du public auprès des détenteurs du pouvoir, afin que ces derniers rendent des comptes »; en contrepartie, la société « reconnaît un espace de liberté aux journalistes », un espace certes « délimité par les lois », mais généralement vaste dans les démocraties occidentales (Bernier, 1995, p. 22). Cette vision du contrat social reflète le discours des trois cas à l'étude. Les journalistes québécois s'inquiètent que les situations décrites compromettent leur capacité à remplir leur part du contrat (répertoire de la *menace* & fonction d'autorité d'*interpellation*); formulent des revendications en ce sens (répertoire de la *croisade* & fonction d'autorité de *promotion*); et réaffirment au public et à eux-mêmes l'importance des dimensions du paradigme au service de ce contrat (répertoire du *soi journalistique* & fonctions d'autorité de *professionnalisation* ou de *reculturation*).

Or, nos groupes de discussion éclairent une vision plus large de ce contrat social, typiquement négligée par les journalistes (Carey, 1974; Haas, 2006), et évocatrice de la doctrine de la responsabilité sociale de la presse⁴⁸⁷ (Siebert et al. 1956). Elle renvoie à la nécessité que les

⁴⁸⁵. Myles (*Le Devoir*, 24 novembre 2018).

⁴⁸⁶. Voir note de bas de page #16 (pp. 14-15) pour plus de détails (ch. 1).

⁴⁸⁷. Cette doctrine prétend qu'en plus d'avoir la « responsabilité de fournir une information véridique, diversifiée et de qualité », les médias doivent aussi être « imputables devant les citoyens et la collectivité pour répondre à leur

journalistes « rend[ent] compte relativement à leurs responsabilités, mais aussi relativement à leur façon d’user de leurs libertés et privilèges » (Bernier, 1995, p. 22). L’engagement journalistique à jouer les chiens de garde de la société ne saurait donc représenter, aux yeux des politiques et des usagers de médias de notre étude, une contrepartie suffisante. Il s’agit toutefois d’un absolu, leurs aspirations n’entamant pas nécessairement leur adhésion personnelle et présente aux demandes du champ journalistique, vu l’urgence de certaines situations (ex. : la paupérisation des médias écrits) et les bienfaits perçus du journalisme pour la société.

Ces deux visions du contrat social éclairent comment un idéal du métajournalisme, l’imputabilité, est marginalisé par un discours stratégiquement focalisé sur les engagements démocratiques du journalisme. Nous concevons l’imputabilité journalistique au titre des instruments que contrôlent les journalistes (ex. : les conseils de presse, la critique métajournalistique dans les médias) pour assurer, dans l’idéal, que s’exercent l’autocritique et la transparence journalistique, et que s’améliorent sans cesse les mécanismes d’autoréglementation et de reddition de comptes encadrant le métier. Or, Thomas & Finneman (2014), Ogbemor (2020) et Walters (2021) observent comment, dans le métajournalisme, les arguments démocratiques représentent un paravent derrière lequel se réfugient les journalistes pour se dédouaner d’en faire plus dans toutes ces facettes de l’imputabilité. Toute suggestion visant à ce que les journalistes soient plus imputables, ou se voient imposer de l’être, est cadrée comme une menace à l’indépendance des journalistes, à leur rôle de chien de garde, et ultimement, à leur autorité

mission en démocratie » (Brunelle, 2013, p. 23). On lui prête communément d’autres objectifs : œuvrer au bien commun de la société; éduquer les citoyens sur les affaires d’intérêt public; alimenter le débat public; encourager le progrès social; etc. (Topić & Tench, 2018). Vu le caractère protéiforme du concept et les contours mal définis de certains de ses postulats, Bernier (2004) suggère de le scinder en deux : la responsabilité, d’un côté, qui « concerne la détermination des besoins sociaux que les journalistes doivent combler », et de l’autre, l’imputabilité, qui vise « les moyens à utiliser pour amener les journalistes à rendre des comptes et à justifier leur travail au regard des responsabilités qu’on leur a attribuées » (p. 86). La vision plus large du contrat social qu’éclairent nos *focus groups* met donc ici l’accent sur le pilier « imputabilité » de la doctrine de la responsabilité sociale de la presse.

(Thomas & Finneman, 2014; Ogbebor, 2020; Walters, 2021). Il en découle un principe d'imputabilité qui s'applique aux institutions de pouvoir en société, mais s'arrête à l'institution journalistique elle-même.

Par ailleurs, la sur-insistance démocratique, dans la vision du contrat social incarnée par le métajournalisme, invite les publics à jauger de l'utilité et de la compétence des journalistes à l'aune presque unique de leur capacité de remplir leur rôle de chien de garde en société pour mieux éviter de parler du reste : autoréglementation, professionnalisation, qualité des contenus, reddition de comptes, etc. Nos participants, à l'inverse, appréhendent le contrat social des journalistes en vertu, précisément, de ces exigences d'imputabilité plus variées que tait le discours métajournalistique. Leurs propos suggèrent qu'un engagement des journalistes à améliorer leurs pratiques en ce sens rendrait peut-être plus acceptables les revendications et les arguments du métajournalisme auprès de l'ensemble des publics.

Nous avons ici mis en évidence les contrastes entre les répertoires interprétatifs mobilisés par les participants des groupes de discussion pour parler de métajournalisme et les orientations stratégiques du discours métajournalistique du corpus, au service de l'autorité journalistique. De ces comparaisons ont jailli une réflexion sur les implications de ces écarts sur certains idéaux du métajournalisme et la proposition de pratiques plus susceptibles d'ancrer le métajournalisme dans une orientation normative du métajournalisme, c'est-à-dire, au service de l'intérêt public et des besoins *des publics*. Nous résumons ces observations dans le tableau 17 à la page suivante.

Tableau 12: Récapitulatif des écarts entre les groupes de discussion et les discours stratégiques du corpus, et leurs implications sur les orientations normatives du métajournalisme

Répertoires interprétatifs issus des groupes de discussions	Comparaison avec le discours métajournalistique (DM) du corpus (Orientation stratégique du métajournalisme)	Implications en fait de marginalisation d'idéaux associés au métajournalisme ; implications sur les auditoires	Pratiques optimales suggérées (Orientation normative du métajournalisme)
<i>Les publics imaginés du journalisme</i> : division de l'auditoire en divers publics aux intérêts, sensibilités et niveaux de compréhension et d'acceptabilité différents par rapport aux contenus du métajournalisme.	Dans le DM, vision d'un public unitaire et citoyen, présumé adhérer à, et comprendre les dimensions démocratiques du métajournalisme.	Possibilité de passer à côté des préoccupations légitimes ou singulières de certains segments de population par rapport aux enjeux du journalisme.	<i>Représentation</i> : Incorporer dans le métajournalisme les points de vue et sensibilités de divers publics par rapport aux enjeux du journalisme.
<i>Qualité</i> : digressions spontanées sur la qualité du journalisme en général par les politiques et les usagers de médias; la qualité du journalisme est un problème présent et non un problème éventuel si les enjeux du journalisme ne sont pas résolus.	Dans le DM, la qualité du journalisme est présumée bonne, vantée explicitement, ou considérée comme éventuellement compromise si les menaces qui pèsent sur le journalisme se concrétisent.	Un discours glorificateur sur la qualité du journalisme dans le métajournalisme qui fait l'économie des aspects plus critiquables de la couverture journalistique au quotidien.	<i>Autocritique</i> : Incorporer une saine dose d'autocritique des contenus et des demandes journalistiques dans le métajournalisme.
<i>Pudeur corporatiste</i> : reconnaissance, par les journalistes, d'un malaise à parler de leur propre industrie, et questionnements sur les perceptions d'entre-soi journalistique que projette le métajournalisme ainsi que sur l'adhésion des publics aux revendications et aux arguments du métajournalisme.	Dans le DM, peu de passages reconnaissant ce malaise ou discutant des apparences de corporatisme que peut dégager le métajournalisme	Opacité sur la manière dont les conflits d'intérêts dans lesquels le métajournalisme place les journalistes peuvent teinter la couverture des enjeux du journalisme. Témoigne du manque de sources autres que journalistiques, pouvant traiter des enjeux du journalisme.	<i>Transparence</i> : Expliquer de manière honnête les conflits d'intérêts dans lesquels le métajournalisme place les journalistes et réflexions critiques sur les influences de ces conflits sur la couverture métajournalistique. <i>Diversité</i> : Incorporer davantage de perspectives non-journalistiques (experts, opposants, etc.) dans la médiatisation des enjeux du journalisme.
<i>Contractualiste</i> : perception, chez les politiques et les usagers de médias, que les journalistes doivent s'engager activement à transiger certaines choses au public (renforcement déontologique, imputabilité) en échange des demandes dans le métajournalisme; vision plus exigeante du contrat social unissant les journalistes à leurs auditoires, allant au-delà des garanties démocratiques.	Dans le DM, vision stratégiquement limitée du contrat social des journalistes, bornée à leur engagement envers la démocratie et les droits catégoriels qui y sont rattachés.	Vision stratégiquement limitée du contrat social, qui les dédouane d'en faire plus en fait d'imputabilité envers les publics, sous prétexte que leurs engagements démocratiques envers la société ne réclament guère davantage de leur part.	<i>Imputabilité</i> : Pratiquer un métajournalisme qui intègre l'autocritique journalistique, la transparence, et la réflexion constante sur les manières d'améliorer la reddition de comptes du champ journalistique, et l'évaluation de comment le champ remplit ses devoirs et use de ses privilèges.

7.4 Articles du corpus cités dans le chapitre

- Boisvert, Y. (2017, 25 janvier). Nous sommes en conflit. *La Presse*.
https://plus.lapresse.ca/screens/c5ea9377-9b31-4c2f-82ee-fddc704a308a%7C_0.html
- Boisvert, Y. (2018, 22 novembre). Mise à jour économique : Symbiose démocratique. *La Presse*.
<https://www.lapresse.ca/debats/chroniques/yves-boisvert/201811/21/01-5205167-symbiose-democratique.php>
- Duhaime, É. (2010, 10 août). Syndicaliste ou démocrate? *Le Journal de Montréal*.
<https://www.journaldequebec.com/2010/08/10/syndicaliste-ou-democrate>
- Myles, B. (2018, 24 novembre). Idée – Le soutien aux médias est possible sans brimer leur indépendance. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/opinion/idees/542154/le-soutien-aux-medias-est-possible-sans-brimer-leur-independance>
- Non-signé. (2009, 3 février). Here comes the Montreal Sun. *Rue Frontenac*. (Source introuvable ailleurs que sur Wayback Machine)
- Non-signé. (2009a, 14 avril). Joseph est très fâché. *Rue Frontenac*. (Source introuvable ailleurs que sur Wayback Machine)
- Samson, J.J. (2010, 17 février). La clique. *Le Journal de Montréal*, p. 22.
- Vailles, F. (2017, 30 décembre). Faut-il subventionner la presse écrite? *La Presse*.
https://plus.lapresse.ca/screens/9996473b-2d39-4efe-960d-0d841f9c7c0d__7C__0.html

8. Conclusion

Cette thèse a examiné le métajournalisme québécois et sa réception, alors que l'époque contraint les journalistes à *parler d'eux-mêmes* dans les médias. Elle a argué l'orientation stratégique du métajournalisme étudié, au service de l'autorité journalistique; décrit l'adhésion sceptique qu'inspire sa réception; et esquissé les contours d'un métajournalisme d'intérêt public.

Ces constats ont découlé d'interrogations sur l'articulation du métajournalisme québécois (QR1), au regard d'une littérature anglo-saxonne exposant les visées stratégiques d'autorité du métajournalisme au détriment de ses promesses normatives d'autocritique, de transparence et d'imputabilité. Ils ont émané, du reste, d'une curiosité sur la réception du métajournalisme (QR2), et plus précisément, sur l'accueil réservé à ses arguments, à ses revendications et à ses dimensions démocratiques. Ils sont issus, enfin, de questionnements sur les enseignements à tirer des écarts entre discours et réception (QR3), avec cette intuition qu'ils nous éclaireraient sur les insuffisances possibles du métajournalisme québécois telles que perçues par les publics.

Nous avons répondu à QR1 par une analyse de discours d'articles métajournalistiques (*Le Devoir, La Presse, Le Journal de Montréal, Radio-Canada, Rue Frontenac*), portant sur trois situations ayant marqué l'actualité journalistique québécoise de 2009 à 2018 : les demandes de la presse écrite pour des aides gouvernementales (cas #1), l'« affaire Lagacé » (cas #2) et le lock-out au *Journal de Montréal* (cas #3). Cette première analyse a conclu à l'orientation stratégique dominante du discours. Les répertoires interprétatifs et les stratégies discursives relevés ont ainsi exposé des tentatives symboliques récurrentes de rehaussement de l'autorité des journalistes québécois en tant que : professionnels de l'information; vecteurs de démocratie; porte-paroles autonomes et indépendants de la société; chiens de garde des instances de pouvoir; et acteurs capables d'imposer la légitimité de leurs revendications dans l'opinion publique. Ils ont aussi

illustré les diverses manières dont le métajournalisme sert les intérêts stratégiques du champ journalistique : ses velléités d'emprise sur les définitions des enjeux du journalisme; sa volonté de statu quo à l'occasion; son besoin de récits unificateurs pour cultiver une identité collective journalistique; ou encore les luttes de pouvoir de ses membres pour consolider leur prestige.

Chaque étude de cas, finalement, a fait ressortir des constructions d'autorité journalistique singulières : par exemple, la mobilisation d'un récit de crise, censé donner aux journalistes un ascendant symbolique sur les événements et rassurer les publics sur la finitude des solutions proposées pour résorber la crise (cas #1); la défense passionnée du recours aux sources anonymes et du journalisme d'enquête, autorisant les performances les plus valorisées du métier (cas #2); ou l'utilisation d'un affrontement syndical-patronal pour réaffirmer une compétence en information (cas #3).

Nous avons résumé l'ensemble de ces constats dans un schéma des *fonctions performatives d'autorité du métajournalisme*, inspiré par la théorie des discours métajournalistiques de Carlson (2016) et postulant que le métajournalisme poursuit des fonctions précises au service de l'autorité journalistique. Notre schéma comprend cinq fonctions d'autorité : la *promotion* (des intérêts spécifiques du journalisme), l'*interpellation* (de l'opinion publique sur l'importance des enjeux du journalisme), la *professionnalisation* (la persuasion d'autrui de l'autorité des journalistes en information), la *démarcation* (de certains acteurs médiatiques comme des autorités en journalisme) et la *reculturation* (la réaffirmation de l'appartenance des journalistes à une culture professionnelle leur permettant de se re-convaincre de leur autorité). Chacune tend vers un pôle, selon qu'elle semble poursuivre une visée plus *exogène* (c.-à-d. tournée vers les acteurs extérieurs au journalisme) ou *endogène* (c.-à-d. tournée vers le champ journalistique lui-même). Nous y avons ajouté deux méta-fonctions se juxtaposant aux fonctions

CHAPITRE 8 – CONCLUSION

d'autorité : la *définition* (mainmise sur les termes et les débats du journalisme) et la *légitimation* (consentement d'autrui à l'autorité journalistique dans toutes ses facettes).

En réponse à QR2, nous avons rapporté les conclusions de groupes de discussion, portant sur chacun des cas évoqués précédemment, et organisé auprès de trois publics du métajournalisme : les journalistes, les acteurs du monde politique et les usagers de médias. L'exercice a pointé vers une *adhésion sceptique* des participants au métajournalisme, cette adhésion étant *critique*, *conditionnelle* et *personnelle*. La reconnaissance de son intérêt public, de ses ramifications collectives ou du rôle démocratique de la presse s'est accompagnée, dans le même temps : de critiques sur certains arguments ou certaines demandes du métajournalisme; de l'approbation, en plusieurs occasions, d'arguments contraires au discours métajournalistique dominant; et d'une mise en parallèle des enjeux journalistiques par rapport à d'autres priorités sociétales. L'adhésion au métajournalisme a aussi semblé conditionnelle (une adhésion qui serait plus forte si les journalistes s'engageaient à être plus imputables) et personnelle (appui individuel au métajournalisme et à la plupart de ses revendications, mais doutes sur l'écho que de tels contenus et de telles revendications reçoivent dans la population générale).

Guidés, du reste, par le concept de communautés interprétatives, renvoyant aux clés interprétatives que sont présumés partager des récepteurs aux profils homogènes (Bernier et al., 2008), nous avons relevé, chez les communautés, la mobilisation de répertoires interprétatifs différenciés en réponse aux vignettes des groupes de discussion. Ainsi, les journalistes ont fréquemment réagi à celles-ci en exprimant la crainte que les demandes, les arguments ou les contenus du métajournalisme soient perçus comme corporatistes dans l'opinion publique (répertoire interprétatif de la *pudeur corporatiste*). Les politiques et les usagers de médias, pour leur part, ont souvent digressé des vignettes pour parler de la qualité du journalisme en général

(répertoire *qualitatif*), ou revendiquer que les journalistes donnent des gages additionnels au public en matière de déontologie, de professionnalisation ou de qualité (répertoire *contractualiste*). La principale distinction entre communautés interprétatives a eu trait à leur perception des freins à l'acceptabilité sociale du métajournalisme. Pour les journalistes, il s'agit de l'inévitable apparence de corporatisme qui se dégage du métajournalisme. Pour les politiques et les usagers de médias, il s'agit du discernement d'un manque d'engagement des journalistes en fait d'imputabilité, en contrepartie des demandes qu'ils formulent dans le métajournalisme.

En réponse à QR3, nous avons argué que les répertoires interprétatifs, articulés par les participants des groupes de discussion, éclairaient des idéaux du métajournalisme marginalisés dans le corpus. Le répertoire des *publics imaginés* (discours spéculatifs de toutes les communautés sur les réactions de divers publics au métajournalisme) révèle le manque de représentation des auditoires : leurs préoccupations et leurs perspectives par rapport aux enjeux du journalisme. Le répertoire *qualitatif* (discours des politiques et des usagers de médias sur la qualité du journalisme québécois en général) interroge l'engagement des journalistes à l'autocritique. Le répertoire de la *pudeur corporatiste* (discours des journalistes sur la peur de l'entre-soi que dégage le métajournalisme) invite à une réflexion sur la transparence avec laquelle les journalistes abordent les conflits d'intérêts dans lesquels les place la médiatisation de leur industrie et sur la diversité déficiente des sources s'exprimant sur les enjeux du métajournalisme. Enfin, le répertoire *contractualiste* (discours des politiques et des usagers de médias considérant que si les journalistes demandent quelque chose ils doivent aussi donner quelque chose au public et à la société) interpelle sur la nécessité de lier les revendications du métajournalisme à la promesse d'une plus grande imputabilité journalistique. Nous avons ainsi conclu que l'intégration de ces principes — représentation, autocritique, transparence, diversité,

imputabilité — éloignerait les journalistes d'un métajournalisme stratégique, au service des intérêts premiers de leur champ, et les rapprocherait d'un métajournalisme d'intérêt public.

8.1 Contributions

À notre connaissance, notre étude est la première à s'attarder à un corpus contemporain et aussi vaste de textes métajournalistiques francophones ou québécois pour examiner si le consensus scientifique sur l'orientation stratégique prédominante du métajournalisme, et la quête d'autorité qui la sous-tend, s'y applique également. Elle se penche sur des événements n'ayant pas fait auparavant l'objet d'analyses de discours exhaustives, et se distingue du biais de la recherche pour le métajournalisme engendré par la médiatisation controversée d'événements ou des scandales éthiques (voir ch. 2). Elle s'est attardée en cela sur des incidents critiques (« critical incidents »), à savoir ces situations présentées par le journalisme comme représentatives d'enjeux qui dépassent le cercle journalistique, et pour lesquelles les causes semblent a priori extérieures au champ journalistique (Carlson, 2011b). La présente thèse n'est pas un travail d'historien, mais attisera la curiosité de journalistes, de chercheurs et d'adeptes d'information souhaitant se replonger dans trois situations marquantes du journalisme québécois.

Notre étude, du reste, propose une contribution théorique sous la forme d'un schéma des *fonctions d'autorité du métajournalisme*, qui s'inspire d'outils conceptuels existants (ex. : théorie des discours métajournalistiques de Carlson (2016), « paradigm repair », « interpretive community ») et les complète d'ajouts originaux (ex. : les pôles endogènes et exogènes).

Également, la thèse pallie une carence des études de réception sur le journalisme. À notre connaissance, aucune autre enquête ne s'était penchée jusqu'ici sur la réception des arguments, des revendications et des contenus du métajournalisme. Ainsi, suivant la logique relationnelle de l'autorité journalistique (Carlson, 2017), nous avons mis en évidence les différents publics du

métajournalisme — les usagers de médias, les acteurs du monde politique, les journalistes eux-mêmes —, vers lesquels se tourne le champ journalistique pour obtenir l’assentiment des arguments d’autorité et des revendications contenus dans le métajournalisme. Nous avons tenu compte, par là même, de la posture de récepteur des contenus journalistiques qu’occupent les journalistes au quotidien, une posture trop souvent ignorée dans la littérature.

Enfin, sur le plan normatif, la thèse met en exergue des insuffisances possibles du métajournalisme québécois et esquisse, chemin faisant, les délinéaments d’une pratique optimale du métajournalisme d’intérêt public, articulée autour de principes de représentation, d’autocritique, de transparence, de diversité et d’imputabilité.

8.2 Implications

Nous avons consacré une part majeure de la discussion (ch. 7) aux implications de nos constats sur la marginalisation d’idéaux du métajournalisme, et par corollaire, sur les auditoires du journalisme. Dans ce qui suit, nous reviendrons en détail sur les implications de la thèse qui se rapportent plus précisément au champ journalistique lui-même et au monde universitaire.

8.2.1 Implications sociétales pour les journalistes

Les conclusions de la thèse sur l’orientation stratégique du corpus, semblant favoriser davantage les intérêts catégoriels du champ journalistique (défense, consolidation et renforcement de l’autorité journalistique) que l’intérêt public (représentation, autocritique, transparence, diversité, imputabilité), interpellent les journalistes à réfléchir au pouvoir qu’ils possèdent d’influencer — et pas toujours pour le mieux — la teneur des débats publics sur le journalisme (Ogbebor, 2020). Une telle réflexion ne saurait éluder, par ailleurs, ce que nous avons écrit, dans la discussion (ch. 7), au sujet d’un métajournalisme présumant l’auditoire

CHAPITRE 8 – CONCLUSION

comme unitaire et utilisant l'information à des fins purement démocratiques. Un meilleur reflet de la gamme des sentiments et des préoccupations suscités par le journalisme dans l'auditoire n'est certainement pas la garantie d'une mobilisation de l'opinion publique derrière les problèmes du journalisme. Mais l'on imagine difficilement comment cela pourrait y nuire.

D'autre part, la recherche suggère un écart entre les critères à l'aune desquels les journalistes souhaitent voir leur autorité jugée en société (ex. : rôle démocratique, chien de garde des instances en société) et des critères autres (ex. : qualité, imputabilité), valorisés par les politiques et les usagers de médias des groupes de discussion. Avec cette idée que les gages démocratiques habituels, donnés par la presse pour justifier le bien-fondé de ses demandes véhiculées dans le métajournalisme, ne sont peut-être plus suffisants; qu'ils doivent s'accompagner d'un engagement des journalistes à satisfaire des exigences plus élevées. Pour les entreprises de presse et une organisation comme la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ), de telles observations impliquent une réflexion au-delà des pratiques métajournalistiques. Elles les enjoignent à reconsidérer la manière dont ils présentent dans l'espace public leurs revendications et le contrat social qui les lie au reste de la société.

En définitive, les conclusions sur l'orientation stratégique dominante du corpus, c'est-à-dire au service premier de l'autorité journalistique, posent justement la question du type d'autorité que souhaitent incarner les journalistes du Québec. Rappelons que notre analyse a décrit une autorité journalistique très sûre d'elle-même : confiante en son excellence, son professionnalisme, ses méthodes, et rappelant, à chaque occasion qu'elle le peut, son engagement à promouvoir la démocratie et à mettre au jour les prévarications des pouvoirs en société. Sans le condamner, notre chapitre de discussion (ch. 7) a interrogé les effets pervers d'un tel modèle d'autorité journalistique dans le métajournalisme, en fait de marginalisation des principes

normatifs évoqués plus haut (ex. : représentation, imputabilité, etc.). Aussi y a-t-il peut-être un modèle autre à ériger. Nous y reviendrons dans l'épilogue de cette thèse (voir section 8.6).

8.2.2 Implications savantes pour les chercheurs en journalisme

Nos contributions empiriques invitent les chercheurs en journalisme à poursuivre dans la voie des études de réception en métajournalisme. Nous croyons qu'elles sont un antidote à l'un des dangers guettant la recherche moderne en journalisme, selon Blumler & Cushion (2014), soit celui d'être exagérément focalisée sur les « complex inner workings of journalism at the expense of attention to its external ties, impacts and significance » (p. 260). Assurément, le biais méthodologique des études en métajournalisme pour l'analyse de discours et ses variantes peut donner cette impression d'une discipline scientifique « inward-looking » décrite par Blumler & Cushion (2014, p. 260). Compléter notre analyse de discours de groupes de discussion nous a justement permis de faire le pont entre les « inner workings of journalism » et ses « external ties » (ibid.); entre l'étude de ses dimensions *endogènes* (la manière dont, à travers le métajournalisme, le champ journalistique se parle à lui-même ou fait avancer ses intérêts catégoriels) et *exogènes* (la réception des arguments et des revendications destinés à être validés ou rejetés par les pairs ou en dehors du monde journalistique). L'approfondissement de cette dernière dimension *exogène* ouvre la porte à des entrevues, à des sondages et d'autres groupes de discussions sur le métajournalisme (voir section 8.5.1 pour plus de détails).

Nos contributions théoriques encouragent les chercheurs à se saisir des outils conceptuels (ex. : le schéma des fonctions d'autorité), des définitions (ex. : stratégies, répertoires, fonctions, etc.) et du lexique de langue française développés dans cette thèse pour un approfondissement qualitatif ou quantitatif du métajournalisme dans l'univers francophone. Il est à espérer qu'ils les perfectionnent et les adaptent à leurs contextes nationaux et cultures journalistiques.

Nos contributions normatives constituent un appel à continuer d’imaginer l’amélioration du journalisme dans toutes ses facettes, pas seulement dans des essais, mais également dans les travaux empiriques. Les travaux empiriques en métajournalisme excellent à diagnostiquer les maux du métajournalisme, mais pâtissent généralement d’une réflexion implicite ou mal assumée sur ce que les journalistes pourraient faire de mieux en matière de métajournalisme — ou dit autrement, sur la manière dont le métajournalisme pourrait mieux servir la démocratie. Nous croyons pourtant, à l’instar de Blumler & Cushion (2014), que doit persister une forte tradition normative dans les études en journalisme, et en l’occurrence ici, en métajournalisme. Pour éviter, comme mentionné plus haut, que la discipline devienne trop centrée sur elle-même et déconnectée de la relation entre journalisme et démocratie. Malgré nos critiques sur la sur-insistance de l’argument démocratique, nous ne remettons pas en question ce lien (voir ch. 7). Ce que nous avons interrogé ici est la possible instrumentalisation de l’argument, par le champ journalistique, comme excuse pour ne pas en faire davantage en matière de représentation, d’autocritique, de diversité des sources, de transparence et d’imputabilité.

8.3 Limites de l’étude

Une première limite a trait au corpus, comprenant des articles tirés exclusivement de la presse traditionnelle. Même si ce parti pris était justifié — la volonté d’étudier des articles métajournalistiques consultés par le grand public; la difficulté d’obtenir, d’archiver et de coder des contenus télévisuels ou radiophoniques; le manque de temps pour couvrir un échantillon plus volumineux —, l’inclusion de magazines spécialisés en journalisme (ex. : *Le Trente*), de magazines généralistes, de publications alternatives et de médias audiovisuels aurait certainement dégagé des contrastes plus frappants entre médias.

D'autres limites concernent nos groupes de discussions. D'une part, la composition des groupes affiche certains déséquilibres et biais révélés par le questionnaire de recrutement : un préjugé favorable des participants envers les médias et les journalistes du Québec; un fort penchant vers la gauche du spectre politique; un niveau d'éducation élevé; une surreprésentation des médias traditionnels dans l'échantillon de journalistes (voir section 3.3.6, ch. 3). Si les études par *focus groups* n'ont pas la prétention d'être représentatives de la population générale (Hughes & DuMont, 1993), il demeure que les conclusions de la thèse consacrées aux groupes de discussion doivent être lues à l'aune de ce manque de diversité dans les profils. Il n'est pas exclu, également, qu'un biais de désirabilité sociale explique qu'aucun participant n'ait remis fondamentalement en question, en définitive, le rôle démocratique de la presse en société.

D'autre part, même si la technique des vignettes comporte plusieurs avantages, son caractère directif a pu influencer les réactions de nos participants jusqu'à un certain point (voir section 3.3.1, ch. 3). Rappelons, toutefois, que nous avons exposé les participants à des vignettes reflétant tantôt des positions majoritaires du discours métajournalistiques, tantôt des positions contraires (ex. : la direction de Québecor pour le cas #3), pour justement amener les communautés interprétatives de l'étude à intégrer des perspectives diverses dans leurs réflexions. De même, nous avons minimisé certaines autres lacunes associées aux groupes de discussion — ex. : les risques de dérive consensuelle (Bonneville et al., 2007) — en encourageant régulièrement les participants, comme le suggère Bryman (2004), à manifester leurs points de vue contraires sur les vignettes (*Est-ce que quelqu'un aurait d'autres choses à dire sur le sujet? Est-ce que tout le monde est d'accord avec ça?*). Les interactions que procure un groupe de discussion, enfin, ont permis de générer des idées originales et variées, de sorte que nous n'avons pas le sentiment que les participants ont été les *otages* des vignettes.

Une dernière limite est propre aux études qualitatives comme la nôtre : la difficulté d'en généraliser les conclusions. Même s'il est raisonnable de penser que les stratégies discursives, les répertoires interprétatifs et les fonctions d'autorité du métajournalisme identifiés dans cette thèse puissent être repérés dans d'autres corpus, il demeure que ces constats ne se rapportent qu'à trois cas. Le schéma théorique suggéré, quant à lui, est imprégné de la culture journalistique dans laquelle s'inscrit le corpus. Il est possiblement inadapté à d'autres cultures journalistiques (Hanitzsch et al., 2019), où le rôle de la presse diffère des idéaux démocratiques qu'on lui assigne en Occident; où l'idée d'une autorité journalistique affranchie du pouvoir politique ne fait pas consensus (Zelizer, 2017); où le métajournalisme n'est pas une pratique courante⁴⁸⁸, etc. Enfin, l'on ne saurait généraliser les conclusions des groupes de discussion comme on le ferait d'un sondage basé sur un échantillon représentatif et aléatoire.

8.4 Comment interpréter nos conclusions?

L'on ne saurait juger les conclusions d'une étude qualitative à l'aune de critères de fiabilité ou de validité externe⁴⁸⁹, sauf à commettre une grave erreur d'appréciation sur les bases épistémologiques et les finalités singulières de ce type d'enquête. Rappelons d'ailleurs, ici, l'épistémologie interprétativiste et le caractère exploratoire de la présente thèse.

⁴⁸⁸. Nos compétences linguistiques nous ont limités aux études de langue française et anglaise. De cette littérature se dégage le constat que le métajournalisme est presque exclusivement recherché dans des corpus anglo-saxons (États-Unis, Royaume-Uni) (voir ch. 2), dans une moindre mesure, européens (ex. : Allemagne, Autriche, Norvège) (ex. : Larsen & Fighenshou, 2019 ; Krämer & Langmann, 2020 ; Perreault et al., 2022), avec quelques rares études en contexte africain (ex. : Rwanda, Afrique du Sud) (ex. : Moon, 2021 ; Zirugo, 2021); bref, dans des régimes démocratiques, ou relativement démocratiques, où la pratique du journalisme est présumée libre et indépendante du pouvoir politique ou aspire à l'être. Dans tous les cas, il semble plus probable que le métajournalisme s'exerce là où le journalisme a une vision très autonome et affichée de son importance démocratique en société, ce qui justifierait de consacrer de l'espace médiatique à ses actualités, comparativement à des régions du monde où le rôle de la presse est plus effacé ou contraint, vu comme devant maintenir l'harmonie collective (ex. : Asie) (Hanitzsch et al., 2019).

⁴⁸⁹. La fiabilité renvoie à la capacité d'un devis méthodologique de générer des résultats constants, s'il est utilisé par d'autres pour étudier un phénomène similaire. La validité externe, quant à elle, réfère à la possibilité de généraliser les résultats à une population plus large ou à d'autres contextes (Bryman, 2004).

Interprétativiste, au sens d’une thèse ayant moins cherché à expliquer un phénomène – le métajournalisme — qu’à la comprendre (Bryman, 2004); en examinant, par exemple, comment l’appartenance des journalistes à une culture professionnelle distincte teinte les interprétations qu’ils font des enjeux de leur métier dans le discours métajournalistique; ou encore, comment l’appartenance à une communauté interprétative et les interactions en contexte de groupes de discussion ont pu nourrir les interprétations individuelles des participants. Interprétativiste, également, au regard de techniques d’enquête (analyse de discours, focus groups) dont la finalité n’est pas d’engendrer *la* vérité, mais de produire *une* vérité plausible sur la base des données à l’étude (Braun & Clarke, 2019). Exploratoire, enfin, au sens d’une thèse ayant labouré un champ d’études peu développé dans la littérature francophone, et jeté les bases d’un approfondissement empirique de la réception du métajournalisme.

Ce rappel autorise une appréciation plus éclairée de la robustesse intellectuelle des conclusions de l’étude. Au chapitre de la robustesse, quatre critères peuvent être mobilisés pour l’évaluer. Le premier est la crédibilité. Il renvoie à l’adéquation entre les conclusions de la recherche et ses paramètres théoriques (Bryman, 2004); à l’amplitude et à la diversité des données; et plus largement, au degré de confiance que peut avoir un observateur extérieur sur la plausibilité des constats (Korstjens & Moser, 2018). Nous estimons avoir atteint une telle crédibilité, en proposant une démarche de codage partiellement déductive (Fereday & Muir-Cochrane, 2006), reprenant comme codes et catégories de départ des éléments du cadre théorique. La crédibilité de la thèse est renforcée, du reste, par une triangulation de plusieurs sources de données (trois études de cas, 771 articles de divers médias, 11 *focus groups* avec trois groupes distincts de récepteurs), ayant permis une investigation approfondie et variée de l’objet d’étude. Nous estimons, enfin, que la concordance entre les constats de la thèse et la littérature

CHAPITRE 8 – CONCLUSION

existante, l'exhaustivité de l'argumentation et le nombre élevé de citations — toutes référencées dans le cas des produits métajournalistiques — offrent des gages additionnels de crédibilité.

Le deuxième critère — la confirmabilité (« confirmability ») — s'interroge sur l'éventualité que les conclusions d'une étude qualitative puissent être confirmées par un autre chercheur qui aurait accès aux mêmes données (Korstjens & Moser, 2018). Le troisième critère — la réflexivité (« reflexivity ») — interpelle le chercheur sur l'importance qu'il ou elle reconnaisse ses biais et que ceux-ci n'influencent pas de manière disproportionnée ses observations (ibid.). Dans les deux cas, les conversations fréquentes avec le superviseur et les collègues, à toutes les étapes de l'analyse, nous ont tantôt confortés dans nos interprétations du corpus, tantôt obligés à réévaluer notre corpus. De même, les participants des groupes de discussion nous ont confrontés aux perspectives extérieures de 39 personnes, qui nous ont aidés à confirmer ou infirmer des observations par rapport au corpus de discours métajournalistiques. Les discussions avec les journalistes, plus particulièrement, nous ont fait réfléchir à comment notre propre expérience professionnelle, désormais un peu lointaine du journalisme, pouvait à la fois être une force — un plus grand recul critique — et une faiblesse — une connaissance moins intime des pressions organisationnelles ou économiques qui caractérisent la production de l'information. Les conclusions de cette thèse doivent donc aussi être jugées à l'aune de cela.

Un dernier critère est celui de la transférabilité (« transferability »). Il doit permettre à autrui d'évaluer à quel point les conclusions de l'étude peuvent raisonnablement s'appliquer à d'autres contextes sur certains aspects (ibid.). Ici, nous estimons avoir offert une description suffisamment étoffée (« thick description ») (Geertz, 1973) de notre méthodologie, de nos participants et du cheminement intellectuel qui nous a conduits à nos interprétations pour que d'autres chercheurs puissent porter un tel jugement de manière éclairée.

Notre thèse affiche, en définitive, ce que plusieurs chercheurs qualitatifs en journalisme définissent comme des « modest empirical goals » (ex. : Vos & Singer, 2016; Moore, 2020 Ferrucci et al., 2020) : des résultats qui, certes, brossent un portrait complet, rigoureux et aussi convaincant que possible des interprétations que pourrait inférer un lecteur des données à l'étude, mais qui ne permettent pas de conclure à leur transposition intégrale et symétrique à d'autres terrains de recherche ou populations (Ferrucci et al., 2020). Des résultats, dès lors, qui démontrent une vaste compréhension des sujets sous enquête, et serviront, nous l'espérons, de points de départ pour leur approfondissement empirique dans de futurs travaux.

8.5 Études futures

8.5.1 Produits du métajournalisme

Il y aurait lieu d'examiner si nos conclusions sur l'orientation stratégique prédominante du métajournalisme québécois s'appliquent à un échantillon varié, aléatoire et longitudinal de produits métajournalistiques. Aussi serait-il souhaitable que de futurs travaux procèdent, dans un premier temps, à une analyse de contenu quantifiant les sujets du métajournalisme québécois à travers les décennies : de quoi parle-t-on au juste lorsque l'on parle de journalisme dans les médias québécois ? Ils pourraient, dans un second temps, suivant nos contributions théoriques (voir section 8.1), quantifier les stratégies discursives, les répertoires interprétatifs et les fonctions d'autorité du métajournalisme, en employant comme catégories de codage initiales les stratégies, les répertoires et les fonctions identifiés dans notre thèse. Mentionnons ici, comme source d'inspiration, le livre de Binakuromo Ogbebor (2020) sur la médiatisation du scandale *News of the World* au Royaume-Uni, dans lequel l'auteur complémente son analyse de discours de données statistiques sur la prévalence des stratégies du « paradigm repair » dans son corpus. Également, les limites de notre corpus sont une invitation à approfondir l'étude du

métajournalisme québécois ou francophone au-delà de la presse écrite traditionnelle (ex. : radio, télévision, magazines, revues professionnelles), dans l'optique, par exemple, d'établir des comparatifs entre médias ou médiums quant à la présence des sujets métajournalistiques (versant quantitatif) et à la teneur des discours qui s'y trouvent (versant qualitatif).

Rappelons, plus largement, que l'étude du métajournalisme est pertinente, en ce qu'elle rend compte des mécanismes que la presse utilise pour aiguiller ce qui se dit sur elle, privilégier certaines solutions, prioriser certains statu quo, favoriser sa quête d'autorité, influencer les représentations mentales du journalisme en dedans et en dehors du champ journalistique, etc. Ces mécanismes peuvent limiter la capacité des journalistes et des auditoires de concevoir le journalisme autrement qu'en fonction de son paradigme habituel (voir section 1.2, ch. 1).

8.5.2 Réception du métajournalisme

Si nous nous sommes beaucoup attardé à la dimension rhétorique du métajournalisme à travers les vignettes, nous suggérons que de futurs travaux sur la réception du métajournalisme se focalisent, davantage que nous l'avons fait ici, sur les réactions à chaud d'usagers de médias à des reportages ou à des écrits métajournalistiques, lors d'entrevues individuelles ou de groupes de discussion. Ces devis méthodologiques conviendraient également à faire progresser une tradition normative dans l'étude du métajournalisme. Suivant les conclusions de notre recherche, et ce qu'elles impliquent comme réflexions éventuelles pour les journalistes, il serait à-propos d'interviewer des journalistes, plus spécifiquement que nous l'avons fait nous-mêmes, sur les pratiques métajournalistiques qu'ils jugent optimales ou sous-optimales. Ou encore, d'organiser d'autres groupes de discussion avec des journalistes pour leur présenter les constats de notre thèse, et observer comment ils réagissent, entre autres, aux attentes déçues des politiques et des

usagers par rapport au métajournalisme (ex : absence d’engagements fermes pour une amélioration du journalisme en échange des demandes formulées dans le métajournalisme).

Du reste, suivant les limites de nos groupes de discussion (ex. : nombre de participants, relative homogénéité des profils) — ou de tout groupe de discussion plus largement (ex. : généralisation des conclusions) — il est à souhaiter que de futurs travaux approfondissent, par sondages, les sentiments suscités par le métajournalisme au sein de l’auditoire. Car comme nous l’avons évoqué plusieurs fois dans cette thèse, le métajournalisme ne saurait exister en vase clos. Malgré ses visées *endogènes*, il interpelle aussi le grand public sur les dangers démocratiques des problèmes du journalisme ; tente de persuader l’opinion publique de la justesse de certaines revendications ; essaie de le convaincre de son autorité en information ; etc.

Des sondages permettraient, d’une part, de mesurer le niveau d’intérêt des auditoires envers le métajournalisme et leur degré de conscientisation aux enjeux démocratiques derrière le métajournalisme. Et de le faire auprès de larges échantillons, plus représentatifs de la population générale, en fait de tendances politiques, d’éducation, d’intérêt préalable pour les médias, etc., que des participants de groupes de discussion. Des sondages permettraient, d’autre part, de vérifier la validité de certaines intuitions exprimées par les participants des groupes de discussion. Pour rappel, nos participants ont très souvent spéculé sur les publics les plus ou moins susceptibles d’être interpellés par le métajournalisme, sur la base du niveau d’éducation, des tendances politiques, de facteurs socio-économiques, etc. Nos participants journalistes ont même évoqué une jalousie de certains publics à l’égard des journalistes (ex. : personnes moins prospères économiquement), qui ne serait pas de nature à rehausser l’empathie ou l’assentiment envers les demandes du champ journalistique. Ces perceptions rappellent les constats empiriques

CHAPITRE 8 – CONCLUSION

de la littérature sur le *contrast bias*,⁴⁹⁰ voulant que certains individus discernent dans une couverture journalistique d'apparence neutre un biais défavorable envers le ou les groupes auxquels ils s'identifient (appartenance politique, ethnique, etc.) (Gunther et al., 2012). De même, l'on pourrait poser l'hypothèse que des personnes qui éprouvent le sentiment d'appartenir à un groupe mal desservi ou stigmatisé par les médias compatissent moins ou pas avec les problèmes du journalisme exposés dans le métajournalisme. Plus globalement, il y a matière à creuser les corrélations possibles entre le degré d'adhésion au métajournalisme (intérêt personnel, perception d'intérêt public, accord avec les revendications et arguments du métajournalisme) et le degré de confiance, de crédibilité ou d'appréciation préalable des médias; le niveau d'éducation; les tendances politiques; les appartenances socio-économiques; etc.

Finalement, le malaise à *parler d'eux-mêmes* dans les médias, exprimé par plusieurs de nos participants journalistes, mérite d'être recherché davantage, à travers des entrevues ou des sondages représentatifs auprès de professionnels de l'information. Pourraient s'y ajouter des questions sur la perception que les journalistes ont de la qualité, de l'utilité, de la réception, du corporatisme et de l'intérêt public du métajournalisme, analogues à certaines des questions de notre questionnaire de recrutement (voir annexes K1, K2 & K3). Le tout permettrait de donner une validité empirique plus solide aux écarts perçus dans la thèse entre les propos tenus en public dans le discours métajournalistique et ce que croient les journalistes *in petto*. Des écarts qui peuvent susciter d'autres questionnements s'ils s'avèrent grands : à quoi bon faire du métajournalisme, et y arguer l'importance démocratique de la presse ou les dangers qui la menacent, si les journalistes eux-mêmes estiment que le public n'a pas l'intérêt pour ce type de contenu ou le rejette comme un contenu parlant d'enjeux n'ayant pas d'incidence sur leur vie?

⁴⁹⁰. Les recherches expérimentales sur le *contrast bias* ont démontré sa validité empirique sur une variété de thèmes et de populations (ex. : Giner-Sorolla & Chaiken, 1994 ; Gunther et al., 2012 ; Reid, 2012 ; Vallone et al., 1985).

8.6 Épilogue : quelle autorité pour les journalistes?

D'aucuns verront peut-être dans notre constat sur l'orientation stratégique du discours métajournalistique étudié un réquisitoire contre l'autorité journalistique. Aussi croyons-nous utile de prendre ces toutes dernières lignes pour préciser notre pensée sur le sujet.

La présente thèse s'est concentrée, avant toute chose, à relever l'importance que semble continuer d'exercer, contre vents et marées, l'idée d'autorité journalistique pour les journalistes québécois. Une idée ici comprise comme la capacité de ce groupe professionnel d'être reconnu comme une autorité supérieure en information, un vecteur de démocratie, un porte-parole de la société et un chien de garde des instances de pouvoir. Une idée aussi comprise comme la capacité de ce groupe d'imposer la légitimité de ses demandes et de ses revendications dans le débat public. Au moment de trois événements s'échelonnant sur plus de dix ans, le champ journalistique québécois a plaidé la valeur de cette autorité avec une remarquable constance.

Notre point de vue sur la question n'est pas davantage agnostique, toutefois. Si, au fil des ans, des chercheurs en journalisme ont écrit avec enthousiasme sur l'émancipation croissante des publics d'une autorité journalistique verticale et centralisée, incarnée par le journalisme salarié et les *legacy media* (ex. : Christians et al., 2009; Borger et al., 2013), nous estimons, pour notre part, qu'il demeure positif, à plusieurs égards, que des sources d'information journalistiques conventionnelles puissent faire autorité en société. À l'heure de la prolifération des fausses nouvelles sur les réseaux sociaux, et de crises comme celles de la pandémie de la COVID-19, l'on peut regretter que l'autorité journalistique des médias traditionnels soit remise en cause de manière aussi virulente actuellement, un phénomène ne favorisant pas de sains débats sur la base d'un tronc commun d'informations reconnues d'emblée comme fiables, crédibles et vraies. De même, comme le souligne Thomas (2016), l'on peut s'inquiéter que le rôle journalistique

d’informer, à la base de l’autorité journalistique, se vide de son sens dans un environnement médiatique où ce rôle se trouve de plus en plus partagé entre les journalistes et des auditoires producteurs de contenus :

[T]he very nature of a role implies a measure of uniqueness, in terms of accepting particular role-relative responsibilities that distinguish the bearer [les journalistes] from others. This then becomes tautological: if a role is dispersed — indeed, if a role [journalistique] is universalized — it ceases to be a role and lacks the moral justification that accompanies it (p. 95).

De fait, nous nous rangeons derrière l’argument de Thomas (2016) selon lequel une autorité journalistique atone, au sein d’une « desinstitutionalized version of journalism », est « unlikely to achieve the kind of internal goods [ex. : développer les compétences civiques des publics] that an institutionalized version of journalism can » — malgré tous les défauts que peut avoir cette vision institutionnelle du journalisme, par ailleurs (p. 95).

Aussi, l’enjeu n’est-il pas l’autorité journalistique, mais certaines des performances employées par les journalistes pour convaincre de cette autorité. Entre autres ici, nous avons souhaité ouvrir la réflexion sur les implications d’un métajournalisme insistant excessivement sur l’excellence et le professionnalisme des journalistes, ou encore les bienfaits démocratiques de la presse — une performance d’autorité, s’il en est. Ce faisant, notre point de vue sur la question pourrait se trancher ainsi : non à une autorité journalistique infatuée, oui à ce que nous appellerons ici une *autorité journalistique modeste*⁴⁹¹. Cette approche ne condamne pas la verticalité du journalisme, pas plus qu’elle n’exige une purge de ses prétentions d’expertise ou le renoncement aux arguments louables de type démocratique. Seulement, elle contrebalance de tels discours avec les préceptes normatifs établis à travers cette thèse.

⁴⁹¹. Nous n’avons retrouvé nulle part ailleurs cette idée exprimée dans ces mots exacts et avec le sens que nous lui donnons. Plusieurs essais de chercheurs ou de journalistes expriment toutefois la nécessité d’une plus grande humilité journalistique, cette humilité recouvrant des acceptions variées : la reconnexion des journalistes avec les communautés qu’ils desservent (Carey, 1978) ; la rectification publique de leurs erreurs (Auletta, 2005) ; la reconnaissance qu’ils n’ont pas toutes les réponses aux questions (Pourquetry, 2020) ; l’acceptation qu’ils contrôlent ni les réactions ni les comportements des auditoires par rapport à leurs contenus (Nelson, 2021) ; etc.

Rapportée à cette thèse, une autorité modeste signifie, dès lors, un métajournalisme imaginant ses problèmes au-delà de son propre milieu professionnel, avec une sensibilité accrue pour les préoccupations du public par rapport à ces enjeux (représentation), pour le regard que portent des sources non-journalistiques sur ceux-ci, voire pour les perspectives contraires aux siennes (diversité). De même, une autorité modeste implique un métajournalisme contre-pesant les discours sur l'excellence journalistique avec de l'autocritique. Une autorité modeste veut dire aussi un métajournalisme qui couvre tous les sujets d'importance qui concernent le journalisme, mais admet publiquement les conflits d'intérêts et les débordements de subjectivité qu'il engendre parfois (transparence). Une autorité modeste, enfin, commande un métajournalisme convaincu que les missions démocratiques du journalisme ne s'arrêtent pas à son rôle de chien de garde ou de porte-parole en société, mais qu'elles s'étendent à son obligation d'imputabilité envers les publics; un métajournalisme, en somme, démontrant que les journalistes sont à la hauteur des devoirs et des privilèges qui leur sont conférés.

Nous ne sommes pas naïfs, toutefois, sur le réalisme d'une telle proposition pour les mêmes raisons exprimées par certains essayistes du journalisme (voir section 2.2.1, ch. 2). Le défaitisme, les réflexes corporatistes, la crainte des réglementations externes, la confiance fragile des publics envers les journalistes, la concurrence entre médias, la peur de déplaire aux collègues, etc., sont autant de freins à l'avènement d'un tel métajournalisme. Les périodes troubles ou d'incertitude pour les journalistes, après tout, semblent bien souvent les conduire à se rabattre sur leurs antennes démocratiques et l'expression d'une autorité journalistique dans sa forme la plus traditionnelle (Tandoc Jr. et al., 2019). Aussi reconnaissons-nous le caractère foncièrement *idéal* de notre contribution normative.

CHAPITRE 8 – CONCLUSION

L'intellectuel James W. Carey (1978) mettait en garde contre une autorité journalistique se résumant à ses savoirs, à ses compétences, à ses normes et à son éthique professionnelle. Avec cette première intuition que cette sur-insistance professionnelle éloignait les journalistes de leurs publics, l'éthique journalistique ayant tendance à exister en autarcie d'une éthique générale : ce qui est bon pour le journalisme n'est pas nécessairement bon pour la collectivité (ibid.) Avec cette deuxième intuition, d'autre part, qu'elle les conduisait à céder prioritairement aux besoins de leur groupe professionnel avant ceux des communautés qu'ils sont censés desservir (ibid.).

Au terme de cette thèse, l'on pourrait ajouter à la liste de ces dangers celui de la sur-insistance démocratique dans le métajournalisme. Elle éloigne les publics des enjeux du journalisme en noyant leurs préoccupations dans le bassin des grands principes démocratiques (voir section 7.3.1, ch. 7). Elle favorise les intérêts stratégiques du champ journalistique, en fait d'autorité journalistique, au détriment des attentes des publics, y compris de journalistes eux-mêmes, pour plus d'autocritique, de transparence, de diversité des sources, etc. (7.3.2 & 7.3.3). Elle encourage une vision étriquée du contrat social des journalistes envers leurs publics (ex. : le rôle de chien de garde en démocratie), qui dédouane les journalistes d'être plus imputables, et court-circuite les attentes des publics en cette matière (7.3.4). La démocratie est probablement mieux servie, en somme, par un métajournalisme qui parle *moins* de démocratie et s'adonne *plus* à la représentation, à l'autocritique, à la diversité, à la transparence et à l'imputabilité.

Nous avons débuté cette thèse, en 2017, en nous demandant, notamment, si les publics que nous recevions en groupes de discussion *écoutent* quand les journalistes *parlent d'eux-mêmes* dans les médias. Nous la terminons, cinq ans plus tard, en nous disant que les journalistes devraient, possiblement, *écouter* davantage les publics, ainsi que leurs propres appréhensions sur le métajournalisme, avant de *parler d'eux-mêmes*.

Références

- AFP (2021, 5 janvier). Son extradition refusée, Julian Assange demande la liberté. *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2021/01/05/son-extradition-refusee-julian-assange-demande-la-liberte>
- AFP (2022, 1^{er} juillet). Julian Assange fait appel de son extradition vers les États-Unis. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/monde/europe/729102/julian-assange-fait-appel>
- Albaek, E., Van Dalen, A., Jebril, N. et de Vreese, C.H. (2014). *Political journalism in comparative perspective*. Cambridge University Press.
- Allen D.S (2008). The trouble with transparency: The challenge of doing journalism ethics in a surveillance society. *Journalism Studies*, 9(3), 323–340. <https://doi.org/10.1080/14616700801997224>
- Anciaux, A. (2015). Les publics d’une stratégie : captation de l’attention et dispositif de participation au sein du groupe Québécois. *Communication*, 33(2), 1-26, <https://doi.org/10.4000/communication.6025>
- Anderson, C.W. (2016). News ecosystems. Dans T. Wischge, C.W. Anderson et A. Domingo (dir.), *The SAGE Handbook of Digital Journalism*, (p.410-423). SAGE Publications Ltd. <https://dx.doi.org/10.4135/9781473957909.n28>
- Angelo, P., d’ et Lombard, M. (2008) The power of the press: the effects of press frames in political campaign news on media perceptions. *Atlantic Journal of Communication*, 16(1), 1-32. <https://doi.org/10.1080/15456870701647391>
- Antonius, R. (2010). Le Journal de Montréal et les frontières symboliques avec les musulmans. Dans A. Gohard-Radenkovic et A.A. Muji (dir.), *Entre médias et médiations : les « mises en scène » du rapport à l’altérité* (p. 55-78). L’Harmattan.
- Araiza, J.A., Strum, H.A., Istek, P. et Bock, M-A. (2016). Hands up, don’t shoot, whose side are you on? Journalists tweeting the Ferguson protests. *Cultural Studies ↔ Critical Methodologies*, 16(3), 305-312. <https://doi.org/10.1177/1532708616634834>
- Arsenault, J. (2018, 27 avril). Transcontinental vend le journal *Métro* et 29 autres publications. *La Presse Canadienne*. <https://www.lapresse.ca/affaires/economie/medias-et-telecoms/201804/27/01-5162796-transcontinental-vend-le-journal-metro-et-29-autres-publications.php>
- Arsenault, J. (2021, 17 septembre). L’aide aux médias appelée à disparaître rapidement sous les conservateurs. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/affaires/medias/2021-09-17/l-aide-aux-medias-appellee-a-disparaitre-rapidement-sous-les-conservateurs.php>

RÉFÉRENCES

- Assemblée nationale du Québec. (2018). *Projet de loi n° 400, Loi modifiant la Loi concernant la succession de l'honorable Trefflé Berthiaume et la Compagnie de Publication de La Presse, Limitée*. <http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/projets-loi/projet-loi-400-41-1.html>
- Auletta, K. (2005). Synergy, brand, humility, hubris and bias: Ken Auletta dissects the five vices of journalism. *Tactics* (Janvier). <https://kenaletta.com/news/red-smith-journalism-lecture-at-notre-dame>
- Austin, J.L. (1962). *How to do things with words*. Oxford University Press.
- Baillargeon, S. (2010, 30 juin). Quebecor se retire du Conseil de presse. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/culture/medias/291785/quebecor-se-retire-du-conseil-de-presse>
- Baillargeon, S. (2011a, 30 mars). Deux fédérations pour le titre de journaliste professionnel. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/culture/medias/319922/deux-federations-pour-le-titre-de-journaliste-professionnel>
- Baillargeon, S. (2011b, 20 janvier). Rapport Payette : vers un titre de journaliste professionnel. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/culture/medias/315033/rapport-payette-vers-un-titre-de-journaliste-professionnel>
- Baillargeon, S. (2011c, 22 août). L'avenir de l'information au Québec – Une consultation sur le rapport Payette. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/culture/medias/329779/l-avenir-de-l-information-au-quebec-une-consultation-sur-le-rapport-payette>
- Baillargeon, S. (2011d, 28 février). Entente au Journal de Montréal – Quebecor accepte le vote positif de samedi. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/culture/medias/317733/entente-au-journal-de-montreal-quebecor-accepte-le-vote-positif-de-samedi>
- Baillargeon, S. (2012, 17 février). Front commun des journalistes pour un code de déontologie. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/culture/medias/342914/front-commun-des-journalistes-pour-un-code-de-deontologie>
- Baillargeon, S. (2014, 7 octobre). Québecor vend Sun Media. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/culture/medias/420407/quebecor-vend-sun-media>
- Baillargeon, S. (2018, 9 mai). Quel avenir pour « La Presse » en tant qu'OBNL? *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/culture/medias/527302/quel-avenir-pour-la-presse-en-tant-qu-obnl>
- Ballingall, A. (2021, 11 janvier). Google and Facebook got growing share of federal ad dollars after Justin Trudeau took power. *The Toronto Star*. <https://www.thestar.com/politics/federal/2021/01/11/google-and-facebook-got-growing-share-of-federal-ad-dollars-after-justin-trudeau-took-power.html>

- Ballivy, V. (2009, 25 janvier). Lock-out au *Journal de Montréal*. *La Presse*. <http://www.lapresse.ca/actualites/national/200901/25/01-820661-lock-out-au-journal-de-montreal.php>
- Balzac, H., de. (1837-1843/2006). *Illusions perdues*. Le Livre de poche.
- Balzac, H., de. (1843/2012). *Les journalistes – Monographie de la presse parisienne*. Le mot et le reste.
- Banning, S. A. (1999). The professionalization of journalism: A nineteenth-century beginning. *Journalism History*, 24(4), 157-163. <https://doi.org/10.1080/00947679.1999.12062498>
- Barnard-Wills, D. (2011). UK News media discourse of surveillance. *The Sociological Quarterly*, 52(4), 548-567. <https://doi.org/10.1111/j.1533-8525.2011.01219.x>
- Barter, C. et Renold, E. (2000). “I wanna tell you a story”: exploring the application of vignettes in qualitative research with children and young people. *International Journal of Social Research Methodology*, 3(4), 307-323. <http://dx.doi.org/10.1080/13645570050178594>
- Barthes, R. (1977). *Image, music, text*. Hill & Wang.
- Bastien, F., Charron, J., Darisse, C., de Bonville, J. et Sauvageau, F. (2011). Les parlementaires de l’Assemblée nationale et les médias : consommation et évaluation des médias. Centre d’études sur les médias. <https://www.cem.ulaval.ca/wp-content/uploads/2019/04/parlementairesmedias.pdf>
- BBC News (2010, 3 décembre). Wikileaks US diplomatic cables: key issues. <https://www.bbc.com/news/world-us-canada-11858990>
- BBC News (2012, 4 août). Q&A: News of the World phone-hacking scandal. <https://www.bbc.com/news/uk-11195407>
- BBC News (2019, 27 octobre). 18 revelations from Wikileaks’ jacked Clinton emails. <https://www.bbc.com/news/world-us-canada-37639370>
- Bélair-Cirino, M. (2019, 3 octobre). Une aide de 50 millions par année pour la presse écrite. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/culture/medias/563898/aide-aux-medias-quebec>
- Béland, G. (2018a, 31 janvier). Procès Côté-Normandeau. Fuites médiatiques : la défense a une liste de quatre « suspects ». *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/actualites/justice-et-faits-divers/proces/201801/31/01-5152125-fuites-mediatiques-la-defense-au-proces-cote-normandeau-a-une-liste-de-quatre-suspects.php>
- Béland, G. (2018b, 3 février). Procès Côté-Normandeau. L’avocat de Marc-Yvan Côté dénonce « l’anarchie médiatique ». *La Presse*. https://plus.lapresse.ca/screens/12a77ce7-b8f6-4409-a484-2ba01c05320e%7C_0.html

RÉFÉRENCES

- Béland, G. (2020, 25 septembre). Arrêt de procédures. Nathalie Normandeau : « On m’a volé quatre ans et demi de ma vie ». *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/actualites/justice-et-faits-divers/2020-09-25/arret-des-procedures/nathalie-normandeau-on-m-a-vole-quatre-ans-et-demi-de-ma-vie.php>
- Bélanger, L. (réalisateur). (2011). *Louis Martin, journaliste* [film documentaire]. Ciné Qua Non Média.
- Bellavance, J.-D. (2010, 22 octobre). La Cour suprême reconnaît le principe de protection des sources. *La Presse*. <http://www.lapresse.ca/actualites/national/201010/22/01-4334958-la-cour-supreme-reconnait-le-principe-de-protection-des-sources.php>
- Bélisle, S. (2011, 22 août). Rapport Payette. Consultations pour un titre de journaliste professionnel. *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2011/08/22/consultations-publiques-sur-un-titre-de-journaliste-professionnel-1>
- Benessaïeh, K. et Gagnon, J.-S. (2018, 10 mai). Québecor. Des revenus en chute libre pour les journaux. *La Presse*. https://plus.lapresse.ca/screens/1923b1d2-a71f-4587-850b-e58faf427521__7C__0.html
- Benessaïeh, K. (2019, 1er mai). La « taxe Netflix » a rapporté deux fois plus que prévu à Québec. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/affaires/economie/201904/30/01-5224144-la-taxe-netflix-a-rapporte-deux-fois-plus-que-prevu-a-quebec.php>
- Berger, P.L. et Luckmann, T. (1967). *The social construction of reality: a treatise in the sociology of knowledge*. Anchor.
- Berkowitz, D. et TerKeurst, J.V. (1999). Community as interpretive community: rethinking the journalist-source relationship. *Journal of Communication*, 49(3), 125–136. <https://doi.org/10.1111/j.1460-2466.1999.tb02808.x>
- Berkowitz, D. (2000). Doing double duty: paradigm repair and the Princess Diana what-a-story. *Journalism*, 1(2), 125–143. <http://journals.sagepub.com.proxy.bib.uottawa.ca/doi/abs/10.1177/146488490000100203>
- Berkowitz, D. et Gutsche, Jr., R.E. (2012). Drawing lines in the journalistic sand: Jon Stewart, Edward R. Murrow, and memory of news gone by. *Journalism & Mass Communication Quarterly*, 89(4), 643-656. <https://doi.org/10.1177/1077699012456020>
- Bernier, M.-F. (1992). *Les sources anonymes dans les comptes rendus journalistiques : l'état de la situation* [mémoire de maîtrise, Université Laval].

- Bernier, M.-F. (1994). Les sources anonymes dans les comptes rendus journalistiques et l'imputabilité des élus. *Communication. Information. Médias Théories*, 15(1), 36-58.
<https://doi.org/10.3406/comin.1994.1666>
- Bernier, M.-F. (1995). *Les planqués : le journalisme victime des journalistes*. VLB Éditeur.
- Bernier, M.-F. (2000). *Les fantômes du Parlement. L'utilité des sources anonymes chez les courriéristes parlementaires*. Presses de l'Université Laval.
- Bernier, M.-F. (2003). L'ombudsman français de la Société Radio-Canada: un modèle d'imputabilité de l'information. *Canadian Journal of Communication*, 28(3), 341-359.
<https://doi.org/10.22230/cjc.2003v28n3a1375>
- Bernier, M.-F. (2004). *Éthique et déontologie du journalisme : édition revue et augmentée*. Presses de l'Université Laval.
- Bernier, M.-F. (2006). L'idéal journalistique : comment des prescripteurs définissent le « bon » message journalistique ». *Les Cahiers du journalisme*, 16(1), 8-45.
- Bernier, M.-F. (2008). *Journalistes au pays de la convergence : Sérénité, malaise et détresse dans la profession*. Presses de l'Université Laval.
- Bernier, M.-F. (2010). Les journalistes face à la convergence des médias au Québec : un aperçu des raisons d'un rejet massif. *Canadian Journal of Communication*, 35, 565-573,
<https://www.cjc-online.ca/index.php/journal/article/view/2382/2956>
- Bernier, M.-F. (2014). *Éthique et déontologie du journalisme (3^e édition)*. Les Presses de l'Université Laval.
- Bernier, M.-F. (2016). L'émergence d'un 5^e pouvoir comme source d'imputabilité. Dans M.- F. Bernier (dir.), *Le cinquième pouvoir : La nouvelle imputabilité des médias envers leurs publics* (pp. 9-62). Presses de l'Université Laval.
- Bernier, M.-F. et Barber, M. (2012). The professional creed of Quebec's journalists in Canada. Dans D. Weaver et L. Willnat (dir.), *The Global Journalists in the 21st Century* (p. 333-347). Routledge.
- Bernier, M.-F., Demers, F., Lavigne, A, Moumouni, C et Watine, T. (2008). *L'héritage fragile du journalisme d'information : les citoyens entre perplexité et désenchantement*. Presses de l'Université Laval.
- Bernier, M.-F. et Watine, T. (2019). Note de recherche: Penser les journalismes. *Les Cahiers du journalisme*, Seconde Série, 3(1), R173-R180.
<http://cahiersdujournalisme.org/V2N3/CaJ-2.3-R173.pdf>
- Bernstein, C. et Woodward, B. (1974). *All the Presidents' Men*. Simon & Schuster.

RÉFÉRENCES

- Berthiaume, L. (2020, 25 mars). Feds plan \$30 M ad buy to help media deal with COVID-19 fallout. *The Canadian Press*. <https://www.ctvnews.ca/health/coronavirus/feds-plan-30m-ad-buy-to-help-media-deal-with-covid-19-fallout-1.4868393>
- Bertrand, C.-J. (2000). *Media ethics & accountability system*. Transaction Publishers.
- Bessette, A. (1914/2003). *Le Débutant*. Bibliothèque québécoise.
- Beyer, A., et Matthes, J. (2015). Public perceptions of the media coverage of irregular immigration: comparative insights from France, the United States, and Norway. *American Behavioral Scientist*, 59(7), 839-857. <https://doi.org/10.1177/0002764215573253>
- Bibauw, S. et Dufays, J.-L. (2010). Les pratiques d'écriture réflexive en contexte de formation générale. *Repères pédagogiques, revue andragogique marocaine*, 13-30. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00798613>
- Blagaard, B.B. (2013). Shifting boundaries: objectivity, citizen journalism and tomorrow's journalists. *Journalism*, 14(8), 1076-1090. <https://doi.org/10.1177/1464884912469081>
- Blankenburg, W.B. (1992). The utility of anonymous attribution. *Newspaper Research Journal*, 13(1-2), 10-23. <https://doi.org/10.1177/073953299201300103>
- Blumler, J. G. et Gurevitch, M. (1981). Politicians and the press: an essay on role relationships. Dans D. Nimmo et K. Sanders (dir.), *Handbook of political communication* (p. 467–496). SAGE Publications Ltd.
- Blumler, J.G. et Cushion, S. (2014). Normative perspectives on journalism studies: Stock-taking and future directions. *Journalism*, 15(3), 259-272. <https://doi.org/10.1177/1464884913498689>
- Bly, N. (1887/2013). *Ten days in a madhouse*. Waking Lion Press.
- Boeyink, D.E. (1990). Anonymous sources in news stories: justifying exceptions and limiting abuses. *Journal of Mass Media Ethics*, 5(4), 233-246. https://doi.org/10.1207/s15327728jmme0504_2
- Boisvert, S. (2020). 'Queering' TV, one character at a time: How audiences respond to gender-diverse TV stories on social media platforms. *Critical Studies in Television, The International Journal of Television Studies*, 15(2), 183-201. <https://doi.org/10.1177/1749602020914479>
- Boisvert, Y. (2010, 8 mai). Les médias perdent une bataille. La victoire dans la défaite. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/debats/chroniques/yves-boisvert/201005/08/01-4278484-la-victoire-dans-la-defaite.php>

- Boisvert, Y. (2016, 7 novembre). Ne pas confondre mandat...et mandat. *La Presse*.
<https://www.lapresse.ca/debats/chroniques/yves-boisvert/201611/07/01-5038541-ne-pas-confondre-mandat-et-mandat.php>
- Boisvert, Y. (2020, 7 novembre). Ne pas confondre mandat...et mandat. *La Presse*.
<https://www.lapresse.ca/debats/chroniques/yves-boisvert/201611/07/01-5038541-ne-pas-confondre-mandat-et-mandat.php>
- Boltanski, L. et Thévenot, L. (1991). *De la justification : Les économies de la grandeur*. Gallimard.
- Bonneville, L., Grosjean, S. et Lagacé, M. (2007). *Introduction aux méthodes de recherche en communication*. Gaëtan Morin Éditeur.
- Borger M., van Hoof, A., Costera Meijer I. et Sanders, J. (2013). Constructing participatory journalism as a scholarly object: A genealogical analysis. *Digital Journalism* 1(1), 117–134. <https://doi.org/10.1080/21670811.2012.740267>
- Bossio, D. et Sacco, V. (2017). From “selfies” to breaking tweets: how journalists negotiate personal and professional identity on social media. *Journalism Practice*, 11(5), 527–543. <https://doi.org/10.1080/17512786.2016.1175314>
- Bouchard, G. (1980). Le recours à l’auditoire universel implique-t-il une pétition de principe? *Philosophiques*, 7(2), 161-188. <https://doi.org/10.7202/203137ar>
- Bourdeau, R. (2018, 8 mai). La Presse deviendra propriété d’un OBNL. *La Presse*.
<https://www.lapresse.ca/affaires/economie/medias-et-telecoms/201805/08/01-5176942-la-presse-deviendra-proprieete-dun-obnl.php>
- Bourdieu, P. (1984). Questions de sociologie. *Les Éditions de Minuit*.
- Bourdieu, P. (1989). *In other words: essays toward a reflexive sociology*. Stanford University Press.
- Bourdieu, P. (1991). *Language and symbolic power*. Polity Press.
- Bourdieu, P. (1992). *Les règles de l’art. Genèse et structure du champ littéraire*. Seuil.
- Bourdieu, P. (1996a, avril). La télévision peut-elle critiquer la télévision? Analyse d’un passage à l’antenne. *Le Monde diplomatique*. <https://www.monde-diplomatique.fr/1996/04/BOURDIEU/5425>
- Bourdieu, P. (1996b). *Sur la télévision*. Raisons d’agir.
- Bourdieu, P. (1996c). Journalisme et éthique. *Les Cahiers du journalisme*, (1), 10-17.
https://www.cahiersdujournalisme.net/pdf/01/01_BOURDIEU.PDF

RÉFÉRENCES

- Bourdieu, P. (2005). The political field, the social science field, and the journalistic field. Dans R. Benson et E. Neveu (dir.), *Bourdieu and the journalistic field* (p. 29-47). Polity Press.
- Bourrie, M. (2015). *Kill the messengers: Stephen Harper's assault on your right to know*. Harper Collins Publishers Ltd.
- Boyko, J. et McIntosh, A. (2022). Scandale des programmes de commandites. Dans *L'Encyclopédie canadienne*.
<https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/scandale-des-programme-de-commandites>
- Bradlee, B. (1996). *A good life: newspapering and other adventures*. Simon & Schuster.
- Brants, K. et Voltmer, K. (2011). Introduction: mediatization and decentralization of political communication. Dans K. Brants et Voltmer (dir.), *Political communication in postmodern democracy* (p. 1-16). Palgrave MacMillan.
- Braun, V. et Clarke, V. (2019). Reflecting on reflexive thematic analysis. *Qualitative Research in Sport, Exercise and Health*, 11(4), 598-597,
<https://doi.org/10.1080/2159676X.2019.1628806>
- Brin, C. (2007). Media credibility in Quebec. *Canadian Media Research Consortium*,
www.grcp.ulaval.ca/sites/grcp.ulaval.ca/files/brin2007_mediacredibilityquebec.pdf.
- Brin, C., Charlton, S., Côté, F. et Marois, A. (2022). Digital News Report Canada : Synthèse des données 2022. Centre d'études sur les médias. https://www.cem.ulaval.ca/wp-content/uploads/2022/06/dnr22_can_fr.pdf
- Brin, C., Charron, J. et de Bonville, J. (2004). *Nature et transformation du journalisme: théorie et recherches empiriques*. Presses de l'Université Laval.
- Broersma, M. (2010). Journalism as performative discourse: the importance of form and style in journalism. Dans V. Rupa (dir.), *Journalism and meaning-making: reading the newspaper* (p. 15-35). Hampton Press.
- Brown, J.D. et Schulze, L. (1990) The effects of race, gender, and fandom on audience interpretations of Madonna's music videos. *Journal of Communication*, 40(2), 88-102.
<https://doi.org/10.1111/j.1460-2466.1990.tb02264.x>
- Brundson, C. et Morley, D. (1978). *The Nationwide audience: structure and decoding*. British Film Institute.
- Brunelle, A.-M. (2013). *Le rôle de l'État québécois face à la concentration de la presse. Analyse des positions présentées lors des commissions parlementaires de 1969 et 2001* [mémoire de maîtrise, Université Laval].

- Bruns, A. (2011). Citizen journalism and everyday life: a case study of Germany's *Myheimat.de*. Dans B. Franklin et M. Carlson (dir.), *Journalists, sources, and credibility: new perspectives* (p. 182-194). Routledge.
- Bryman, A. (2004). *Social research methods (2nd edition)*. Oxford University Press.
- Bullo, S. (2014). *Evaluation in advertising reception: a socio-cognitive and linguistic perspective*, Palgrave Macmillan.
- Bundale, B. (2021, 9 novembre). Les journalistes canadiens subiraient plus de harcèlement en ligne, selon un sondage. *La Presse Canadienne*.
<https://www.lavoixdelest.ca/2021/11/09/les-journalistes-canadiens-subiraient-plus-de-harcèlement-en-ligne-selon-un-sondage-36a579ade1ea2edaac5ef8f49c22e095>
- Burr, V. (2015). *Social constructionism (3rd edition)*. Routledge/Taylor & Francis Group.
- Buschmann, R., Dahlkamp, J., Deckstein, D., Latsch, G., Prisacariu, C., Schmitt, J. et Traufetter, G. (2017, 9 septembre). Airbus corruption scandal may lead straight to the top. *DER SPIEGEL*. <https://www.spiegel.de/international/business/airbus-corruption-scandal-threatens-ceo-tom-enders-a-1171533.html>
- Butler, J. (1990). *Gender Trouble*. Routledge.
- Cacho, L. (2010). Reluctant heroes. *Index on Censorship*, 39(4), 72-81.
<https://journals.sagepub.com/doi/pdf/10.1177/0306422010388594>
- Caillou, A. (2022, 3 février). À Ottawa, les journalistes une fois de plus pris pour cibles. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/culture/669186/medias-les-journalistes-une-fois-de-plus-pris-pour-cibles>
- Camerota, A. (2017). *Amanda Wakes Up*. Penguin Books.
- Carbasse, R. (2010). « Du solide et du concret » : concentration de la propriété et convergence journalistique au sein du groupe Quebecor Média. *Canadian Journal of Communication*, 35, 585-594. <https://doi.org/10.22230/cjc.2010v35n4a2381>
- Cardinal, F. (2021a, 31 janvier). Un dialogue entre vous et nous. *La Presse*.
<https://www.lapresse.ca/actualites/2021-01-31/un-dialogue-entre-vous-et-nous.php>
- Cardinal, F. (2021b, 22 août). Sauver la vie de ceux qui ont protégé la nôtre. *La Presse*.
<https://www.lapresse.ca/actualites/2021-08-22/dans-le-calepin-de-l-editeur-adjoint/sauver-la-vie-de-ceux-qui-ont-protège-la-notre.php>
- Cardinal, F. (2022, 23 janvier). Kent Hughes est-il Québécois? *La Presse*.
<https://www.lapresse.ca/actualites/2022-01-23/dans-le-calepin-de-l-editeur-adjoint/kent-hughes-est-il-quebecois.php>

RÉFÉRENCES

- Carey, J.W. (1974). Journalism and criticism: the case of an undeveloped profession. *The Review of Politics*, 36(2), 227–249. <https://www.cambridge.org/core/journals/review-of-politics/article/journalism-and-criticism-the-case-of-an-undeveloped-profession/4CF04A3BC37B446283431DA730B5E217>
- Carey, J. W. (1978). A plea for the university tradition. *Journalism Quarterly*, 55(4), 846-855. <https://doi.org/10.1177/107769907805500432>
- Carignan, M.-È. et Martin, C. (2017). Analyse de statistiques historiques sur le lectorat du quotidien québécois Le Devoir de 1910 à 2000. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 70(3). <https://doi.org/10.7202/1039518ar>
- Carlson, M. (2011a). *On the condition of anonymity: unnamed sources and the battle for journalism*. University of Illinois Press.
- Carlson, M. (2011b). 'Where once stood titans': second-order paradigm repair and the vanishing US newspaper. *Journalism*, 13(3), 267-283. <https://doi.org/10.1177/1464884911421574>
- Carlson, M. (2012). Rethinking journalistic authority: Walter Cronkite and ritual in television news. *Journalism Studies*, 13(4), 483-498. <https://doi.org/10.1080/1461670X.2011.642250>
- Carlson, M. (2014). Gone, but not forgotten memories of journalistic deviance as metajournalistic discourse. *Journalism Studies*, 15(1), 33–47. <http://dx.doi.org/10.1080/1461670X.2013.790620>
- Carlson, M. (2015). The robotic reporter. *Digital Journalism*, 3(3), 416-431. <https://doi.org/10.1080/21670811.2014.976412>
- Carlson, M. (2016). Metajournalistic discourse and the meanings of journalism: definitional control, boundary work, and legitimation. *Communication Theory*, 26(4), 349–368. <https://doi.org/10.1111/comt.12088>
- Carlson, M. (2017). *Journalistic authority: legitimating news in the digital era*. Columbia University Press.
- Carlson, M. (2020). Fake news as an informational moral panic: the symbolic deviancy of social media during the 2016 US presidential election, *Information, Communication & Society*, 23 (3), 374-388. <https://doi.org/10.1080/1369118X.2018.1505934>
- Carlson, M. et Lewis, S.C. (2015). *Boundaries of journalism: professionalism, practices and participation*. Taylor and Francis Inc.
- Carney, B. (2021, 1er mars). Emails confirm Torstar and Postmedia knew both planned cuts after big swap. *The Tyee*. <https://thetyee.ca/News/2021/03/01/Emails-Confirm-Torstar-Postmedia-Knew-Both-Planned-Cuts/>

- Cauchon, P. (2009, 27 janvier). Conflit au Journal de Montréal – Les syndiqués votent la grève à 99,6%. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/culture/medias/229591/conflit-au-journal-de-montreal-les-syndiques-votent-la-greve-a-99-6>
- CBC Archives. (2018, 30 août). From 1980: when daily papers in Winnipeg and Ottawa folded. <https://www.cbc.ca/archives/from-1980-when-daily-papers-in-winnipeg-and-ottawa-folded-1.4803005>
- Cecil, M. (2002). Bad apples: paradigm overhaul and the CNN/Time “Tailwind” Story. *Journal of Communication Inquiry*, 26(1), 46–59. <http://journals.sagepub.com/doi/abs/10.1177/019685990202600104>
- Centre d’études sur les médias. (2020). *Publicité*. <https://www.cem.ulaval.ca/economie/donnees-financieres/publicite/>
- Chadha, K. et Koliska, M. (2015). Newsrooms and transparency in the digital age. *Journalism Practice*, 9(2), 215-229. <https://doi.org/10.1080/17512786.2014.924737>
- Chalaby, J.K. (1998). *The Invention of Journalism*. Palgrave Macmillan.
- Chan, T.W. et Goldthorpe, J.H. (2007). Social status and newspaper readership. *American Journal of Sociology*, 2007, 112(4), 1095-1134. <https://doi.org/10.1086/508792>
- Chanal, V. et Tannery, F. (2007). La rhétorique de la stratégie : comment le dirigeant crée-il un ordre pour l’action. *Finance Contrôle Stratégie Association FCS*, 10(2), 1-29. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00182810>
- Charron, J. (1994). *La production de l’actualité*. Boréal.
- Charron, J. (2000). La nature politique du journalisme politique. *Les études de communication publique*, 15, 1-55, https://www.flsh.ulaval.ca/sites/flsh.ulaval.ca/files/flsh/communication/recherche/cahier_15_etudes_communication.pdf
- Charron, J. (2006). Journalisme, politique et discours rapporté : Évolution des modalités de la citation dans la presse écrite au Québec : 1945-1995. *Politiques et Sociétés*, 25(2-3), 147-181. <https://doi.org/10.7202/015932ar>
- Charron, J. et de Bonville, J. (2002). Le journalisme dans le « système » médiatique. *Les Études de communication publique*, 16, 4-57. https://www.flsh.ulaval.ca/sites/flsh.ulaval.ca/files/flsh/communication/recherche/cahier_16_etudes_communication.pdf

RÉFÉRENCES

- Cherkaoui, A. et Haouata, S. (2017). Éléments de réflexion sur les positionnements épistémologiques et méthodologiques en sciences de gestion. *Revue interdisciplinaire*, 1(2), 1-20.
https://www.researchgate.net/publication/321475017_Elements_de_reflexion_sur_les_positionnements_epistemologiques_et_methodologiques_en_sciences_de_gestion
- Chermak, S. et Weiss, A. (2005). Maintaining legitimacy using external communication strategies: An analysis of police-media relations. *Journal of Criminal Justice*, 33, 501-512. <https://doi.org/10.1016/j.jcrimjus.2005.06.001>
- Cheruiyot, D. (2019). *Criticism journalism: Popular media criticism in the digital age* [thèse doctorale, Karlstad University]. Digitala Vetenskapliga Arkivet. <http://www.diva-portal.org/smash/record.jsf?pid=diva2%3A1353724&dswid=425>
- Christians, C.G., Glasser, T.L., McQuail, D., Nordenstreng, K. et White, R.A. (2009). *Normative theories of the media: journalism in democratic societies*. University of Illinois Press.
- Clark, T., Foster, L., Sloan, L. et Bryman, A. (2021). *Bryman's social research methods (6th edition)*. Oxford University Press.
- Clarke, D. M. (2014). *Journalism and political exclusion: social conditions of news production and reception*. McGill- Queen's University Press.
- CNN Library. (26 avril, 2020). UK Phone hacking scandal fast facts.
<https://www.cnn.com/2013/10/24/world/europe/uk-phone-hacking-scandal-fast-facts/index.html>
- Coalition pour la pérennité de la presse d'information au Québec. (2016). Les journaux du Québec essentiels à la vie démocratique et à la participation citoyenne.
<http://www.coalitiondelapresse.quebec/>
- Coddington, M. (2012). Defending a paradigm by patrolling a boundary: Two global newspapers' approach to WikiLeaks. *Journalism & Mass Communication Quarterly*, 89(3), 377-396. <https://doi.org/10.1177/1077699012447918>
- Coddington, M., Lewis, S. et Bélair-Gagnon, V. (2021). The imagined audience for news: where does a journalist's perception of the audience come from? *Journalism Studies*, 22(8), 1-19. <https://doi.org/10.1080/1461670X.2021.1914709>
- Coffin, A. (2020). *Le génie lesbien*. Grasset.
- Cohen, N. S. (2016). *Writers' rights: freelance journalism in a digital age*. McGill-Queen's University Press.

- Colbran, M. P. (2017). Leveson five years on: the effect on the Leveson and Filkin reports on relations between the metropolitan police and the national news media. *British Journal of Criminology*, 57(6), 1502-1519. <https://doi.org/10.1093/bjc/azw077>
- Conboy, M. et Tang, M. (2016). Core blightly? How journalists define themselves through metaphors. *Journalism Studies*, 17(7), 881-892. <https://doi.org/10.1080/1461670X.2016.1173521>
- Conway, K. (2010). News translation and cultural resistance. *Journal of International and Intercultural Communication*, 3(3), 187-205. <https://doi.org/10.1080/17513057.2010.487219>
- Conway, K. (2011). *Everyone says no : public service broadcasting and the failure of translation*. McGill-Queen's Press-MQUP.
- Conway, K. (2012). A conceptual and empirical approach to cultural translation. *Translation Studies*, 5(3), 264-279. <https://doi.org/10.1080/14781700.2012.701938>
- Conseil de presse du Québec. (s.d). *Le conseil : mission*. <https://conseildepresse.qc.ca/le-conseil/mission/>
- Cooper, A. (2007). *Dispatches from the edge: a memoir of war, disasters, and survival*. Harper Pernial.
- Corner, J. (1991) Meaning, genre and context. Dans J. Curran et M. Gurevitch (dir.), *Mass media and society* (p. 267-284). Edward Arnold.
- Cournoyer, J. et Bourque, R. (2017). 2007-2011 : *Lock-out au Journal de Québec et au Journal de Montréal. La ligne du temps*. L'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés. http://www.lignedutemps.org/#evenement/56/2007_2011_lock_out_au_journal_de_quebec_et_au_journal_de_montreal
- CNW Telbec. (2019). *Vers une nouvelle ère pour l'information au Québec*. <https://www.newswire.ca/fr/news-releases/vers-une-nouvelle-ere-pour-l-information-au-quebec-821120485.html>
- Craig, R.T. (2016). Metacommunication. Dans K.B. Jensen, R.T. Craig, J.D. Pooley et E.W. Rothenbuhler (dir.), *The international encyclopedia of communication theory and philosophy*. John Wily & Sons, Inc. <https://doi.org/10.1002/9781118766804.wbiect232>
- Creech, B. et Parks, P. (2022). Promises granted: venture philanthropy and tech ideology in metajournalistic discourse. *Journalism Studies*, 23(1), 70-88. <https://doi.org/10.1080/1461670X.2021.2000340>
- Creswell, J. W. (2014). *Research design: qualitative, quantitative and mixed methods approaches*. SAGE Publications Inc.

RÉFÉRENCES

- Cronkite, W. (1991/1996). *Walter Cronkite – A reporter's life*. Knop Doubleday Publishing Group.
- Croteau, M. (2011a, 1^{er} février). La loi anti-briseurs de grève est-elle désuète? *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/affaires/economie/quebec/201101/31/01-4365583-la-loi-anti-briseurs-de-greve-est-elle-desuete.php>
- Croteau, M. (2011b, 1^{er} février). La loi « anti-scabs » devait rétablir l'équilibre, dit Bernard Landry. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/affaires/economie/quebec/201102/01/01-4365610-la-loi-anti-scabs-devait-retablir-lequilibre-dit-bernard-landry.php>
- Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC). (2020). *Communications monitoring report 2019*. <https://crtc.gc.ca/pubs/cmr2019-en.pdf>
- Cucchi, M. (2020, 27 juillet). Les violences contre les journalistes en hausse depuis le début de la pandémie. *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1722691/journaliste-presse-violences-manifestation-covid>
- Curran, J. (1990). The new revisionism in mass communication research: a reappraisal. *European Journal of Communication*, 5(2), 135-164. <https://doi.org/10.1177/0267323190005002002>
- Dahlgren, P. (1992). Introduction. Dans P. Dahlgren et C. Sparks (dir.), *Journalism and popular culture*. SAGE Publications Ltd.
- David, M. (2018, 15 mars). Une loi mourante. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/opinion/chroniques/522688/une-loi-mourante>
- Davies, N. et Hill, A. (2011, 4 juillet). Missing Milly Dowler's voicemail was hacked by News of the World. *The Guardian*. <https://www.theguardian.com/uk/2011/jul/04/milly-dowler-voicemail-hacked-news-of-world> (consulté le 1er décembre 2019)
- Davis, A. (2009). Journalist-source relations, mediated reflexivity, and the politics of politics. *Journalism Studies*, 10 (2), 204–219. <https://doi.org/10.1080/14616700802580540>
- Dauvin, P. et Legavre, J.-B. (2008). *Les publics des journalistes*. Éditions La Dispute.
- DeMasi, M. (2013). *“Entrepreneurial Journalism”: A new practice consistent with historical norms*. [mémoire de maîtrise, Empire State College, State University of New York]. ProQuest. <https://www.proquest.com/openview/fdfdb8640a5ac70603f065b5146f4385/1?pq-origsite=gscholar&cbl=18750>
- Demers, F. (2012). Le défi de la construction d'un public pour le journalisme au temps de Google Analytics. *tic&société*, 6(1). 1-26. <https://doi.org/10.4000/ticetsociete.1162>

- Demers, F. et Le Cam, F. (2012). Multi-platform production: Full speed ahead the case of the Canadian company Québecor, 1995-2010. *Brazilian Journalism Research*, 9(2), 228-249. <https://search.proquest.com/openview/cf43cff216361b0c7a626dc09cc03b40/1?pq-origsite=gscholar&cbl=2049651>
- Denoncourt, F. (2011, 4 avril). *Journal de Montréal* : amère fin de lock out. *Le Soleil*. <https://www.lesoleil.com/actualite/journal-de-montreal-amere-fin-de-lock-out-7da61395b75ba044c3968d8e5164ee59>
- Deschênes, M. et Sauvageau, F. (1994). *Le Devoir* : un avenir quitte ou double. *Quebec Studies*, 18(1), 99-118. <https://doi.org/10.3828/qs.18.1.99>
- Deuze, M. (2003). The web and its journalism: considering the consequences of different types of newsmidia online. *New Media and Society*, 5(2), 203-230, <https://doi.org/10.1177/1461444803005002004>
- Deuze, Mark. (2005). What is journalism? Professional identity and ideology of journalists reconsidered. *Journalism*, 6(4), 442-464. <https://doi.org/10.1177/1464884905056815>
- Deuze, M. et Witschge, T. (2018). Beyond journalism: theorizing the transformation of journalism. *Journalism*, 19(2), 165-181. <https://doi.org/10.1177/1464884916688550>
- Devoir, Le*. (2011, 12 avril). En bref – La FPJQ pour un titre professionnel, p. b8. (URL introuvable, disponible sur Eureka.cc)
- Devoir, Le*. (2012, 27 janvier). En bref – Statut de journaliste : Québec toujours froid, p. b2. (URL introuvable, disponible sur Eureka.cc)
- Devoir, Le*. (2020). *Kit média 2020*. <https://www.ledevoir.com/documents/pdf/media-kit-2020-fr.pdf>
- Dhoest, A. (2009). Establishing a multi-ethnic imagined community? Ethnic minority audiences watching Flemish soaps. *European Journal of Communication*, 24(3), 305-323. <http://journals.sagepub.com/doi/abs/10.1177/0267323109336760?journalCode=ejca>
- Dion, M. (2021, 25 février). La Presse réfléchit à un abonnement payant. *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1773234/la-presse-abonnement-payant-sondage>
- Dirkx, P. (s.d.). « Champ ». Dans A. Glinoe & D. Saint-Armand (dir.), *Le lexique socius*, <http://ressources-socius.info/index.php/lexique/21-lexique/37-champ>
- Dohle, M. (2018). Recipients' assessment of journalistic quality: do online user comments or the actual journalistic quality matter? *Digital Journalism*, 6(5), 563-582. <https://doi.org/10.1080/21670811.2017.1388748>

RÉFÉRENCES

- Doury, M. (2009). Acte et personne dans l'argumentation : le cas du procès d'intention. Dans H. J. Ribeiro (dir.), *Rhetoric and argumentation in the beginning of the XXIst century* (p. 156-179). Imprensa da Universidade de Coimbra. <http://hdl.handle.net/10316.2/32009>
- Dowling, D. O., Johnson, P. R., & Ekdale, B. (2022). Hijacking journalism: Legitimacy and metajournalistic discourse in right-wing podcasts. *Media and Communication*, 10(3). <https://doi.org/10.17645/mac.v10i3.5260>
- Drechsel, R.E. (1984, 5-8 août). *Judicial selection methods and judge-journalist relationships in trial courts* [Présentaiton lors d'une conférence]. 67th Annual meeting of the association for education in journalism and mass Communication. Gainesville, Florida, États-Unis. <https://www.jstor.org/stable/20877760>
- Duchaine, H. (2017, 9 juin). Commission Chamberland : des journalistes espionnés pour rien. *Le Journal de Montréal*. <http://www.journaldemontreal.com/2017/06/09/commission-chamberland-les-registres-telephoniques-epies-nont-servi-a-rien>
- Duncan, M., Bartzen Culver, K., McLeaod, D. et Kremmer, C. (2019). Don't quote me: effects of named, quoted, and partisans news sources. *Journalism Practice*, 13(9), 1128-1146. <https://doi.org/10.1080/17512786.2019.1588148>
- Durand, A.-A. et Parienté, J. (2022, 18 février). Comparateur de programme de la présidentielle : comment « Le Monde » a-t-il travaillé? *Le Monde*. https://www.lemonde.fr/le-monde-et-vous/article/2022/02/18/comparateur-de-programmes-de-la-presidentielle-comment-le-monde-a-t-il-travaille_6114311_6065879.html
- Eason, D. (1988). On journalistic authority. The Janet Cooke scandal. Dans J. Carey (dir.), *Media, myths, and narratives: television and the press*. Sage Publications Ltd.
- Eco, U. (1975/1978). *A theory of semiotics*, Indiana University Press.
- Eco, U. (1984/1986). *Semiotics and the philosophy of language*. Indiana University Press.
- Edelman. (2022). *Edelman Trust Barometer 2022*. <https://www.edelman.ca/fr/trust-barometer/barometre-de-confiance-edelman-2022>
- Eko, L. (2019). *The Charlie Hebdo affair and comparative journalistic cultures: human rights versus religious rites*. Springer International Publishing.
- Elkouri, R. (2021, 31 mai). Elles n'en peuvent plus. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/actualites/chroniques/2021-05-31/elles-n-en-peuvent-plus.php>
- Elliott, D et Culver, C. (1992). Defining and analyzing journalistic deception. *Journal of Mass Media Ethics*, 7(2), 69-84. https://doi.org/10.1207/s15327728jmme0702_1

- Elliott, D. (2007). Getting Mill right. *Journal of Mass Media Ethics*, 22(2-3), 100-112, <https://doi.org/10.1080/08900520701315806>
- Elridge II, S.A. (2014). Boundary maintenance and interloper media reaction: differentiating between journalism's discursive enforcement processes. *Journalism Studies*, 15(1), 1-16. <https://doi.org/10.1080/10439463.2015.1016942>
- Elridge II, S.A. (2019). Where do we draw the line? Interlopers, (ant)agonists, and an unbounded journalistic field. *Media and Communication*, 7(4), 8-18. <https://doi.org/10.17645/mac.v7i4.2295>
- Eldridge II, S. A. et Bødker, H. (2018). Negotiating uncertain claims: Journalism as an inferential community. *Journalism Studies*, 19(13), 1912-1922. <https://doi.org/10.1080/1461670X.2018.1494514>
- English, P. (2017). Cheerleaders or critics? Australian and Indian sports journalists in the contemporary age. *Digital Journalism*, 5(5), 532-548. <https://doi.org/10.1080/21670811.2016.1209082>.
- Enroth, H. (2021). Crisis of authority: the truth of post-truth. *International Journal of Politics, Culture, and Society*, 1-17. <https://doi.org/10.1007/s10767-021-09415-6>
- Entman, R.M. (1993). Framing: toward clarification of a fractured paradigm. *Journal of Communication*, 43(4), 51-58. <https://doi.org/10.1111/j.1460-2466.1993.tb01304.x>
- Entremont, Y., d'. (2018, 16 octobre). Four Canadian journalists discuss reporting in the fake news era. *StarMetro Halifax*. <https://www.thestar.com/halifax/2018/10/16/four-canadian-journalists-discuss-reporting-in-the-fake-news-era.html>
- Ericson, R.V. (1989). Patrolling the facts: secrecy and publicity in police work. *The British Journal of Sociology*, 40(2), 205-226. <https://doi.org/10.2307/590269>
- Espiritu, B.F. (2011). Transnational audience reception as a theater of struggle: young Filipino women's reception of Korean television dramas. *Asian Journal of Communication*, 21(4), 355-372. <https://doi.org/10.1080/01292986.2011.580852>
- Esser, F. et Spanier, B. (2005). News management as news: how media politics leads to metacoverage. *Journal of Political Marketing*, 4(4), 27-57. https://doi.org/10.1300/J199v04n04_02
- Fairclough, N. (1992). *Discourse and Social Change*. Cambridge: Polity Pres
- Fairclough, N. (1995). *Critical Discourse Analysis: The Critical Study of Language*. Longman
- Fédération nationale des communications et de la culture (FNCC). (s.d.). *FNCC-CSN. Pour avoir une voix et être entendus*. <https://fncc.csn.qc.ca>

RÉFÉRENCES

- Feldstein, M. (2005). The jailing of a journalist: prosecuting the press for receiving stolen documents. *Communication Law and Policy*, 10(2), 137-177.
https://doi.org/10.1207/s15326926clp1002_1
- Fengler, S. (2003). Holding the news media accountable: a study of media reporters and media critics in the United States. *Journalism & Mass Communication Quarterly*, 80(4), 818–832. <https://doi.org/10.1177/107769900308000405>
- Fengler, S., Eberwein, T. et Leppik-Bork. (2011). Mapping media accountability – in Europe and beyond. Dans T. Eberwein, S. Fengler, E. Lauk et T. Leppik-Bork (dir.), *Mapping media accountability – in Europe and beyond* (p. 7-21). Herbert Von Halem Verlag.
https://www.researchgate.net/profile/Tobias-Eberwein/publication/288291933_Mapping_Media_Accountability_-_in_Europe_and_Beyond/links/5680021108aebccc4e0740f2/Mapping-Media-Accountability-in-Europe-and-Beyond.pdf?origin=publication_detail
- Fereday, J. et Muir-Cochrane, E. (2006). Demonstrating rigor using thematic analysis: a hybrid approach of inductive and deductive coding and theme development. *International Journal of Qualitative Methods*, 5(1), 80-92.
<https://doi.org/10.1177/160940690600500107>
- Ferrucci, P. (2018). Mo “meta” blues: how popular culture can act as metajournalistic discourse. *International Journal of Communication*, 12, 4821-4838,
<https://ijoc.org/index.php/ijoc/article/view/8550>
- Ferrucci, P. (2021). Joining the team: metajournalistic discourse, paradigm repair, the athletic and sports journalism practice. *Journalism Practice*, 1-19.
<https://doi.org/10.1080/17512786.2021.1907213>
- Ferrucci, P., Nelson, J.L. et Davis, M.P. (2020). From « public journalism » to « engaged journalism »: imagined audiences and denigrating discourse. *International Journal of Communication*, 14, 1586-1604. <https://ijoc.org/index.php/ijoc/article/view/11955/3010>
- Fighenschou, T.U. et Ihlebaek, K.A. (2019). Challenging journalistic authority. Media criticism in far-right alternative media. *Journalism Studies*, 20(9), 1221-1237.
<https://doi.org/10.1080/1461670X.2018.1500868>
- Finneman, T. et Thomas, R.J. (2021). “Our company is in survival mode”: metajournalistic discourse on COVID-19’s impact on U.S. community newspapers. *Journalism Practice*,
<https://doi.org/10.1080/17512786.2021.1888149>
- Fish, S. E. (1976). Interpreting the “variorum”. *Critical Inquiry*, 2(3), 465–485.
http://www.jstor.org.proxy.bib.uottawa.ca/stable/1342862?seq=1#page_scan_tab_contents

- Fisher, C. (2017). Re-assessing the “public's right to know”. The shift from journalism to political PR. *Journalism Studies*, 18(3), 358-375.
<https://doi.org/10.1080/1461670X.2015.1065196>
- Fletcher, F. J. (1991). *Sous l'œil des journalistes : la couverture des élections au Canada*. Gouvernement du Canada — Commission royale sur la réforme électorale et le financement des partis politiques.
<https://publications.gc.ca/site/fra/9.621953/publication.html>
- Folkenflik, D. (2004, 29 septembre). The making of Jayson Blair. *The Baltimore Sun*.
<https://www.baltimoresun.com/bal-as.blair23-story.html>
- Fottorino, É. (2012). *Mon tour du « Monde »*. Gallimard.
- Fox, K.J. (2013). Incurable sex offenders, lousy judges & the media: moral panic sustenance in the age of the new media. *American Journal of Criminal Justice*, 38, 161-181.
<https://doi.org/10.1007/s12103-012-9154-6>
- Francoeur, C. (2012). *La transformation du service de l'information de Radio-Canada*. Les presses de l'Université du Québec.
- Francoeur, C. (2016). Maintaining the boundaries: the interpretive repertoires journalists use to differentiate themselves from the public relations industry. *Brazilian Journalism Research*, 12(3). <https://doi.org/10.25200/BJR.v12n3.2016.895>
- Francoeur, C. (2017). Journalistes et relationnistes : une relation obligée où les journalistes s'aménagent des espaces d'autonomie. *Sur le journalisme, About journalism, Sobre jornalismo*, 6(1), 144-157. <http://surlejournalisme.org/rev>
- Francoeur, C. (2021). Journalistes post-intégration : miser sur les formats pour maîtriser des conditions de production fragmentées. *Les Cahiers du journalisme*, Seconde série, 2(7), R125-R143. <https://cahiersdujournalisme.org/V2N7/CaJ-2.7-R125.html>.
- Frank, R. (2003). ‘The crowded circumstances’: When pack journalists bash pack journalism, *Journalism*, 4(4), 441-458. <https://doi.org/10.1177/14648849030044003>
- Frayn, M. (1967/2005). *Towards the End of the Morning*. Faber & Faber.
- Friedman, R.B. (1973). *Concepts in social and political philosophy*. Macmillan.
- Friend, D. (2021, 2 juin). Netflix prélèvera la TPS à compter du 1^{er} juillet. *La Presse Canadienne*. <https://www.lesoleil.com/2021/06/02/netflix-prelevera-la-tps-a-compter-du-1er-juillet-7ad4a1500bea28944df0113bb3e8f0a6>
- Gagnon, Y.-C. (2005). *L'étude de cas comme méthode de recherche : guide de réalisation*. Les presses de l'Université Laval.

RÉFÉRENCES

- Gallup. (2017, 28 juin). *In U.S., confidence in newspapers still low but rising*.
<http://news.gallup.com/poll/212852/confidence-newspapers-low-rising.aspx>
- Gallup. (2018, 12 octobre). *U.S, media trust continues to recover from 2016 low*.
<https://news.gallup.com/poll/243665/media-trust-continues-recover-2016-low.aspx>
- Gallup. (2019, 26 septembre). *Americans' trust in mass media edges down to 41%*.
<https://news.gallup.com/poll/267047/americans-trust-mass-media-edges-down.aspx>
- Gans, H.J. (1979). *Deciding what's news: A study of CBS Evening News, NBC Nightly News, Newsweek & Time*. Pantheon Books.
- Garbus, L. (réalisatrice) (2018). *The fourth estate* [série documentaire]. Moxie Firecracker Films.
- Garcia-Blanco, I., & Bennett, L. (2021). Between a 'media circus' and 'seeing justice being done': Metajournalistic discourse and the transparency of justice in the debate on filming trials in British newspapers. *Journalism*, 22(1), 176-195.
<https://doi.org/10.1177/1464884918760025>
- Gauthier, G. (2010). Le journalisme de communication : expression de conviction et moralisme. *Les Cahiers du journalisme*, 21, 254-273.
https://www.cahiersdujournalisme.net/pdf/21/14_GAUTHIER.pdf
- Gauthier, G. (2012). L'argumentation éditoriale du Devoir sur la question nationale : Du fédéralisme de Claude Ryan au souverainisme de Lise Bissonnette. *Communication*, 29(2). <https://doi.org/10.4000/communication.2759>
- Geertz, C. (1973). *The interpretation of cultures*. Basic books.
- Gellhorn, M. (1940/2011). *A stricken field: a novel*. University of Chicago Press.
- Gellhorn, M. (1959/2018). *The face of war*. Grove Press.
- Geoghegan, P. (2018). Covering Trump: reflections from the campaign trail and the Challenge for Journalism. Dans C. Happer, A. Hoskins, A. et W. Merrin (dir.), *Trump's media war* (p. 101-112). Palgrave Macmillan.
- Gieryn, T.F. (1983). Boundary-work and the demarcation of science from non-science: strains and interests in professional ideologies of scientists. *American Sociological Review*, 48(6), 781-795. <https://doi.org/10.2307/2095325>
- Gill, R. (2000). Discourse analysis. Dans M. W. Bauer et G. Gaskell (dir.), *Qualitative researching with text, image and sound: a practical handbook* (p. 172-190). SAGE Publications.

- Gingras, A.-M. (2007). Le Trente entre liberté et contrainte. *Médiamorphoses*, 47-53.
http://documents.irevues.inist.fr/bitstream/handle/2042/23543/2007_20_47.pdf?sequence=1
- Giner-Sorolla, R. et Chaiken, S. (1994). The causes of hostile media judgments. *Journal of Experimental Social Psychology*, 30(2), 165–180.
<https://doi.org/10.1006/jesp.1994.1008>
- Girod-Séville, M. et Perret, V. (2011). Epistemological foundations. Dans R.-A. Thiétart (dir.), *Doing management research* (p. 13-30). SAGE Publications Ltd.
<https://dx.doi.org/10.4135/9781849208970>
- Giroud, F. (2013). *Histoire d'une femme libre*. Gallimard.
- Giroux, D. (2020). *Les médias québécois d'information. État des lieux en 2020*. Centre d'études sur les médias. <https://www.cem.ulaval.ca/wp-content/uploads/2020/10/cem-etatdeslieux-2020.pdf>
- Given, L.M. (2012). *The SAGE encyclopedia of qualitative research methods*. SAGE Publications Inc.
- Godbout, J. (réalisateur). (1978). *Derrière l'image* [film documentaire]. Office national du film du Canada.
- Godbout, J. (réalisateur). (1979). *Feu l'objectivité* [film documentaire]. Office national du film du Canada.
- Godbout, J. et Sauvageau, F. (réalisateurs). (2009). *Derrière la Toile, le quatrième pouvoir derrière la toile* [film documentaire]. Pixcom Productions Inc.
- Gómez-Mompart, J., Gutiérrez-Lozano, J. et Palau-Sampio, D. (2015). Spanish journalists and the loss of news quality: professional judgement. *Comunicar*, 23(45), 143–150.
<https://doi.org/10.3916/C45-2015-15>
- Goncourt, E. et Goncourt, J. (1860/2014). *Charles Demailly*. Classiques Garnier.
- Gouvernement du Canada. (2017, 18 octobre). *Loi sur la protection des sources journalistiques (L.C. 2017, ch. 22)*. https://laws.justice.gc.ca/fra/LoisAnnuelles/2017_22/page-1.html
- Gouvernement du Canada. (2018a). *Budget 2018 : Égalité et croissance : une classe moyenne forte*. <https://www.budget.gc.ca/2018/docs/plan/toc-tdm-fr.html>
- Gouvernement du Canada. (2018b). *Résumé concernant les industries culturelles*. <https://www.international.gc.ca/trade-commerce/trade-agreements-accords-commerciaux/agr-acc/cusma-aceum/culture.aspx?lang=fra>

RÉFÉRENCES

- Gouvernement du Canada. (2020). *Initiative de journalisme local*.
<https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/services/financement/initiative-journalisme-local.html>
- Gouvernement du Canada. (2021a). *Rémunération des médias d'information*.
<https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/organisation/transparence/gouvernement-ouvert/comite-permanent/materiel-transition-sm-2021/remuneration-medias-information.html>
- Gouvernement du Canada. (2021b). *Soutien au journalisme canadien*.
<https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/campagnes/soutien-journalisme-canadien.html>
- Gouvernement du Canada. (2021c). *Fonds du Canada pour les périodiques*.
<https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/services/financement/fonds-periodiques.html>
- Gouvernement du Canada (2021d). *Mesures spéciales pour appuyer le journalisme 2021 – Fonds du Canada pour les périodiques*. <https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/services/financement/fonds-periodiques/mesures-speciales-journalisme.html>
- Gouvernement du Québec. (2017a). *Commission d'enquête sur la protection de la confidentialité des sources journalistiques. Mandat*. <https://www.cepcsj.gouv.qc.ca/la-commission/mandat-de-la-commission/>
- Gouvernement du Québec. (2017b). *Commission d'enquête sur la protection de la confidentialité des sources journalistiques. Synthèse du rapport*.
https://www.cepcsj.gouv.qc.ca/fileadmin/documents_client/documents/CEPCSJ_Synthese-FR_Accessible.pdf
- Gouvernement du Québec (2018, 15 juin). *Projet de loi n° 187 : Loi sur la protection de la confidentialité des sources journalistiques*. <http://m.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/projets-loi/projet-loi-187-41-1.html>
- Goyette-Côté, M.-O., Carbasse, R. et George, É. (2012). Converging journalism: producing and publishing for multi-platform conglomerates in Canada. *Journalism Studies*, 5(6), 753-762. <http://dx.doi.org/10.1080/1461670X.2012.667991>
- Gratton, C. (2014). *Requiem pour un journal : Étude comparative de la qualité de l'information au Journal de Montréal et au journal électronique ruefrontenac.com* [mémoire de maîtrise, Université d'Ottawa]. uO Research.
<https://ruor.uottawa.ca/handle/10393/30722>.
- Guèvremont, G. (1939-1940/2018). *Tu seras journaliste et autres œuvres sur le journalisme*. Les presses de l'Université de Montréal.

- Gunter, B. (2000). Overview of media research methodologies: audiences. Dans B. Gunter (dir.), *Media research methods, measuring audiences, reactions and impact* (pp. 22-54). SAGE Publications. <https://dx.doi.org/10.4135/9780857028983>
- Gunther, A. C. (1988). Attitude extremity and trust in media. *Journalism Quarterly*, 65(2), 279–287. <https://doi.org/10.1177/107769908806500203>
- Gunther, A.C., Edgerly, S., Akin, H. et Broesch, J.A. (2012). Partisan evaluation of partisan information. *Communication Research*, 39(4), 439–457. <https://doi.org/10.1177/0093650212441794>
- Haapanen, L. (2020). Problematising the restoration of trust through transparency: Focusing on quoting. *Journalism*, 00(0), 1-17. <https://doi.org/10.1177/1464884920934236>
- Haas, T. (2006). Mainstream news media self-criticism: a proposal for future research. *Critical Studies in Media Communication*, 23(4), 350–355. <https://doi.org/10.1080/07393180600933196>
- Haas, T., & Steiner, L. (2006). Public journalism: a reply to critics. *Journalism*, 7(2), 238-254. <https://doi.org/10.1177/1464884906062607>
- Hachey, I. (2015, 23 mai). François Bugingo: des reportages inventés de toutes pièces. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/arts/medias/201505/22/01-4871868-francois-bugingo-des-reportages-inventes-de-toutes-pieces.php>
- Hall, S. (1973/1980). Encoding/decoding. Dans S. Hall, D. Hobson, A. Lowe et P. Willis (dir.). *Culture, media, language* (p. 128–138). Hutchinson.
- Hallin, D. C. et Mancini, P. (2004). *Comparing media systems: three models of media and politics*. Cambridge University Press.
- Hanitzsch, T. (2007). Deconstructing journalism culture: toward a universal theory. *Communication Theory*, 17(4), 367-385. <https://doi.org/10.1111/j.1468-2885.2007.00303.x>
- Hanitzsch, T., Hanusch, F., Ramaprasad, J. et de Beer, A. (2019). *Worlds of journalism: journalistic cultures around the globe*. Columbia University Press.
- Hanitzsch, T & Vos, T. (2018). Journalism beyond democracy: a new look into journalistic roles in political and everyday life. *Journalism*, 19(2), 146-164. <https://doi.org/10.1177/1464884916673386>
- Harries, G. et Wahl-Jorgensen, K. (2007). The culture of arts journalists. Elitists, saviors or manic depressives? *Journalism*, 8(6), 619-639. <https://doi.org/10.1177/1464884907083115>

RÉFÉRENCES

- Hartley, J. (2002). *Communication, cultural and media studies – The key concepts (3rd edition)*. Taylor & Francis Group.
- Haw, A., Fozdar, F. et Cover, R. (2019). Resistance to the dehumanization of asylum seekers in Australia's mediated public sphere: an audience perspective. *Media, Culture & Society*, 42(6), 1-17. <https://doi.org/10.1177/0163443719890531>
- Hébert, V., Sirois, G., Tremblay-Potvin, E. et Giasson, T. (2015). *Les effets des médias à l'ère du 2.0*. Centre d'études sur les médias. <https://www.cem.ulaval.ca/wp-content/uploads/2019/04/effetsmedias.pdf>
- Hepburn, A. et Potter, J. (2003). Discourse analytic practice. Dans C. Seale, D. Silverman, J. Gubrium et G. Gobo (dir.), *Qualitative research practice* (p.180-196). SAGE Publications.
- Hétet, E. (1999). Internes en grève. Une approche de la « montée en généralité » des mouvements sociaux. *Politix*, 12(46), 99-125. <https://doi.org/10.3406/polix.1999.1057>
- Hewa, N. (2021). For the record: journalism recording technologies from “fish hooks” to frame rates. *Journalism Studies*, 22(3), 342-357. <https://doi.org/10.1080/1461670X.2020.1871400>
- Heyd, U. (2009). New hacks, old hands: newspapers' self-perceptions-a historical perspective. *Journalism Studies*, 10(4), 522-535. <https://doi.org/10.1080/14616700802666679>
- Hitt, M.P. et Searles, K. (2018). Media coverage and public approval of the U.S. supreme court. *Political Communication*, 35(4). <https://doi.org/10.1080/10584609.2018.1467517>
- Holton, A.E., Lewis, S.C. et Coddington, M. (2016). Interacting with audiences. *Journalism Studies*, 17(7), 849–859. <https://doi.org/10.1080/1461670X.2016.1165139>
- Hughes, D. et DuMont, K. (1993). Using focus groups to facilitate culturally anchored research, *American Journal of Communication Psychology*, 21(6), 775-806. <https://doi.org/10.1007/BF00942247>
- Hurworth, R. (2011). Interpretivism. Dans S. Mathison (dir.), *Encyclopedia of Evaluation* (p. 210). SAGE Publications Ltd. <https://methods-sagepub-com.proxy.bib.uottawa.ca/reference/encyclopedia-of-evaluation/n289.xml>
- Jacobs, R.N. (2017). Journalism after Trump. *American Journal of Cultural Sociology*, 5(3), 409-425. <https://doi.org/10.1057/s41290-017-0044-8>
- Jensen, K.B. (1990). Television futures: a social action methodology for studying interpretive communities. *Critical Studies in Mass Communication*, 7(2), 129–146. <https://doi.org/10.1080/15295039009360169>

- Jensen, K.B., et Rosengren, K.E. (2005). Five traditions in search of the audience. Dans D. McQuail, P. Golding et E. de Bens (dir.), *Communication theory and research* (p. 54-70). SAGE Publications Ltd. <https://dx.doi.org/10.4135/9780857024374>
- Jeuland, Y. (réalisateur). (2014). *Les gens du Monde* [film documentaire]. Folamour Productions.
- Jobidon, N. (2021). Scandales de l'industrie de la construction au Québec — Évolution et originalité des instruments normatifs visant à prévenir les risques éthiques dans les marchés publics. *Éthique publique*, 23(1). <https://doi.org/10.4000/ethiquepublique.5603>
- Johansson, S. (2007). *Reading tabloids: tabloid newspapers and their readers*. Södertörn Academic Studies.
- Johnston, J. (2005). *Communicating courts: an analysis of the changing interface between the courts and the media* [thèse doctorale, Griffith University]. Griffith University. <http://hdl.handle.net/10072/367566>
- Jones, S. (2017). Disrupting the narrative: immersive journalism in virtual reality, *Journal of Media Practice*, 18(2-3), 171-185. <https://doi.org/10.1080/14682753.2017.1374677>
- Kalra, P. et Boukes, M. (2021). Curbing journalistic gender bias: how activating awareness of gender bias in Indian journalists affects their reporting. *Journalism Practice*, 15(5), 651-668. <https://doi.org/10.1080/17512786.2020.1755344>
- Kalyango, Jr., Y. et Cruikshank, S.A. (2013). “Maybe you need to have an earthquake”: Expectations of international journalism educators on the US media coverage of world news. *Journalism Practice*, 7(5). <https://doi.org/10.1080/17512786.2012.724845>
- Karlsson, M. (2011). The immediacy of online news, the visibility of journalistic processes and a restructuring of journalistic authority. *Journalism*, 12(3), 279-295. <https://doi.org/10.1177/1464884910388223>
- Karlsson M, Clerwall C. et Nord L. (2014) You ain't seen nothing yet: Transparency's (lack of) effect on source and message credibility. *Journalism Studies*, 15(5), 668–678. <https://doi.org/10.1080/1461670X.2014.886837>
- Karlsson M. et Clerwall C. (2018). Transparency to the rescue? *Journalism Studies*, 19(13), 1923–1933. <https://doi.org/10.1080/1461670X.2018.1492882>
- Karlsson, M. et Clerwall, C. (2019). Cornerstones in journalism. *Journalism Studies*, 20(8), 1184-1199. <https://doi.org/10.1080/1461670X.2018.1499436>
- Katz, E., Blumler, J. G. et Gurevitch, M. (1973). Uses and gratifications research. *The Public Opinion Quarterly*, 37(4), 509-523. http://www.jstor.org.proxy.bib.uottawa.ca/stable/2747854?seq&1#page_scan_tab_contents

RÉFÉRENCES

- Kitzinger, J. (1994). The methodology of focus groups: the importance of interaction between research participants. *Sociology of Health & Illness*, 16(1), 103-121, <https://doi.org/10.1111/1467-9566.ep11347023>
- Klaidman, S. et Beauchamp, T.L. (1987). *The virtuous journalist*. Oxford University Press USA.
- Klein, B. (2005). Dancing about architecture: popular music criticism and the negotiation of authority. *Popular Communication*, 3(1), 1-20. https://doi.org/10.1207/s15405710pc0301_1.
- Knodel, J. (1993). The design and analysis of focus group studies in social science research. Dans D. Morgan (dir.), *Successful focus groups: advancing the state of the art* (p. 35-50). SAGE Publications.
- Korstjens, I. et Moser, A. (2018). Series: Practical guidance to qualitative research. Part 4: trustworthiness and publishing. *European Journal of General Practice*, 24(1), 120-124. DOI: 10.1080/13814788.2017.1375092
- Krämer, B. et Langmann, K. (2020). Professionalism as a response to right-wing populism? An analysis of a metajournalistic discourse. *International Journal of Communication*, 14, 5643-5662. <https://ijoc.org/index.php/ijoc/article/view/14146>
- Kruikemeier, S. et Lecheler, S. (2018). News consumer perception of new journalistic sourcing techniques, *Journalism Studies*, 19(5), 632-649, <https://doi.org/10.1080/1461670X.2016.1192956>
- Kurtz, H. (2013, 11 mars). Media's failure on Iraq still stings. *CNN*. <https://www.cnn.com/2013/03/11/opinion/kurtz-iraq-media-failure/index.html>
- Lacroix, C. et Carignan, M. È. (2020). Pandémie de COVID-19: de nouvelles contraintes journalistiques qui menacent le droit à l'information. *Enjeux et société: approches transdisciplinaires*, 7(2), 271-296. <https://doi.org/10.7202/1073368ar>
- Ladd, J.M. (2012). *Why Americans hate the media and how it matters*. Princeton University Press.
- Lakoff, R. T. (2017). The hollow man: Donald Trump, populism, and post-truth politics. *Journal of Language and Politics*, 14(4), 595–606. <https://doi.org/10.1075/jlp.17022.lak>
- Langlois, S., Proulx, S. et Sauvageau, F. (2020). *La confiance envers des médias d'information et les médias sociaux au Québec*. Centre d'études sur les médias. <https://www.cem.ulaval.ca/publications/confiance-medias-info-medias-sociaux-au-quebec/>
- Langlois, S. et Sauvageau, F. (1982). Les journalistes des quotidiens québécois et leur métier. *Politique*, 1(2), 5-39. <https://doi.org/10.7202/040400ar>

- Lapadat, J.C. (2010). Thematic analysis. Dans A.J. Mills, G. Durepos et E. Wiebe (dir.), *Encyclopedia of case study research* (p. 926-927). <https://dx.doi.org/10.4135/9781412957397>
- Lapenna, D. (2011). *Le pouvoir de vie et de mort. Souveraineté et peine capitale*. Presses universitaires de France.
- Lapointe, P. (2021). *Aventures au pays des nouvelles télévisées*. Éditions Libre Expression.
- Larocque, S. (2016, 23 mars). Budget : Radio-Canada recevra 675 millions. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/affaires/economie/canada/201603/23/01-4963648-budget-radio-canada-recevra-675-millions.php>
- Larouche, V. (2019, 27 septembre). Marie-Maude Denis n'aura pas à dévoiler ses sources pour l'instant. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/actualites/justice-et-faits-divers/2019-09-27/marie-maude-denis-n-aura-pas-a-devoiler-ses-sources-pour-l-instant> (consulté le 9 août 2020)
- Larousse. (s.d.). Artisan, artisane. <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/artisan/5579>
- Larsen, A. M. G., & Figenschou, T. U. (2019). Metajournalism and media critique: responses to "extremist voices" in the digitalized news landscape. *International Journal of Communication*, 13, 5463-5482. <https://www.duo.uio.no/bitstream/handle/10852/75147/Metajournalism%2band%2bmedia%2bcritique.pdf?sequence=2&isAllowed=y>
- Larson, C. (2015). Live publishing: the onstage redeployment of journalistic authority. *Media, Culture & Society*, 37(3), 440-459. <https://doi.org/10.1177/0163443714567016>
- Lashmar, P. (2017). No more sources? The impact of Snowden's revelations on journalists and their confidential sources. *Journalism Practice*, 11(6), 665-688. <https://doi.org/10.1080/17512786.2016.1179587>
- Leblanc, C., M.-A. Nadon et Forgues-Bundock, É. (2011). *La reconnaissance du privilège des sources des journalistes en droit civil québécois à la lumière de l'arrêt Globe and Mail c. Canada (Procureur général) de la Cour suprême du Canada*. Barreau du Québec. <https://fasken.azureedge.net/-/media/7b6e7f615ed845f49b89c8e137581ea3.ashx?modified=20171003231234>
- Leblanc, D. (2006). *Nom de Code : Machouette : le scandale des commandites*. Libre expression.
- Le Cam, F. (2005). *L'identité du groupe des journalistes du Québec au défi d'internet* [thèse de doctorat, Université Laval]. HAL theses. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00011013/>

RÉFÉRENCES

- Lee, T.-T. (2010). Why they don't trust the media: an examination of factors predicting trust. *American Behavioral Scientist*, 54(1), 8-21. <https://doi.org/10.1177/0002764210376308>
- Lefebvre, S.-M. (2019, 7 mai). Français douteux des sénateurs nommés par Trudeau. *Le Journal de Montréal*, p. 7. (URL introuvable, disponible sur Eureka.cc)
- Loewen, P., Potter, A., Stevens, B.A. et Owen, T. (2018, 30 octobre). *What do Canadians want from their news?* Policy Options Politiques. <https://policyoptions.irpp.org/magazines/october-2018/what-do-canadians-want-from-their-news/>
- Lépine, J.-F. (2014). *Sur la ligne de feu*. Libre Expression.
- Le Robert. (s.d.). *Artisan*. <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/artisan>
- Lévesque, F. (2018, 16 juin). « Protection accrue » pour les sources journalistiques. *La Presse*. https://plus.lapresse.ca/screens/6f858ffc-1c33-43ab-af82-93176b49886d__7C__0.html
- Lévesque, K. (2004). Éthique journalistique : devoir d'objectivité et militantisme. *Éthique publique : Revue internationale d'éthique sociétale et gouvernementale*, 6(2), 1-5. <https://doi.org/10.4000/ethiquepublique.2036>
- Lévesque, L. (2017, 11 septembre). Le FPJQ dénonce une chasse aux sorcières. *La Presse Canadienne*. <http://www.lapresse.ca/actualites/201709/11/01-5132152-la-fpj-q-denonce-une-chasse-aux-sorcieres-pour-trouver-qui-parle-aux-journalistes.php>
- Lévesque, L. (2018, 14 mai). G7 : le Manoir Richelieu a été marqué par un conflit de travail historique. *La Presse Canadienne*. <https://www.ledevoir.com/societe/527724/sommet-du-g7-le-manoir-richelieu-theatre-d-un-conflit-de-travail-historique>
- Levine, A. (1993). *Scrum wars: The Prime Ministers and the media*. Dundurn Press.
- Li, Y. (2019). Contest over authority: Navigating native advertising's impacts on journalism autonomy. *Journalism studies*, 20(4), 523-541. <https://doi.org/10.1080/1461670X.2017.1397531>
- Lindlof, T. R. (2002). Interpretive community: an approach to media and religion. *Journal of Media and Religion*, 1(1), 61-74. http://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1207/S15328415JMR0101_7
- Ling, J. (2018, 13 décembre). *Confidentialité des sources journalistiques : le droit est toujours en développement*. L'Association du Barreau canadien. <https://www.nationalmagazine.ca/fr-ca/articles/law/in-depth/2016/the-law-of-journalist-source-privilege-is-still-ta?feed=rss>

- Lischka, J.A. (2019). A badge of honor? How *The New York Times* discredits President Trump's fake news accusation. *Journalism Studies*, 20(2), 287-304. <https://doi-org.proxy.bib.uottawa.ca/10.1080/1461670X.2017.1375385>
- Lischka, J.A. (2021). Fighting an indestructible monster. Journalism's legitimacy narratives during the Trump era. *Journal of Language and Politics*, 20(5), 1-21, <https://doi.org/10.1075/jlp.21031.lis>
- Litt, E. (2012). Knock, knock. Who's there? The imagined audience. *Journal of Broadcasting & Electronic Media*, 56(3), 330-345. <https://doi.org/10.1080/08838151.2012.705195>
- Ljunggren, D. (2007, 13 décembre). Brian Mulroney says sorry for accepting cash. *Reuters*. <https://www.reuters.com/article/canada-mulroney-col-idCAN1321009020071213>
- Local News Research Project. (2021). *COVID-19 media impact map for Canada fact sheet, summary of data for March 11, 2020, to November 17, 2021*. <https://s35582.pcdn.co/wp-content/uploads/2021/11/COVID-19-Media-Impact-Map-for-Canada-Fact-Sheet-Nov-17-2021.pdf>
- Londres, A. (1923/2001). *Au bain*. Le serpent à plumes.
- Londres, A. (1929/2000). *Terre d'ébène*. Le serpent à plumes.
- Lough, K. et McIntyre, K. (2018). Journalists' perceptions of solutions journalism and its place in the field. *#ISOJ Journal*, 8(1), 33-52.
- Lule, J. (1992). Journalism and criticism: The Philadelphia Inquirer Norplant editorial. *Critical Studies in Media Communication*, 9(1), 91-109. <https://doi.org/10.1080/15295039209366817>
- Lundell Å. K. (2010). Dialogues between journalists on the news: The intraprofessional 'interview' as a communicative genre. *Media, Culture & Society*, 32(3), 429-450. <https://doi.org/10.1177/0163443709361171>
- Maeyer, J., de. (2020). 'A nose for news': from (news) values to valuation. *Sociologica*, 14(2), 109-132. <https://doi.org/10.6092/issn.1971-8853/11176>
- Maggio, J. (réalisateur). (2017). *The newspaperman: The life and times of Ben Bradlee* [film documentaire]. Kunhardt Films.
- Mair, J., Clark, T., Fowler, N., Snoddy, R. et Tait, R. (2017). *Brexit, Trump and the media*. Abramis Academic Publishing.
- Manninen, V.J.E. (2018). Audience expectations and trust in online journalism. *Mediální studia / Media Studies*, 2, 8-27, <https://www.medialnistudia.fsv.cuni.cz/front.file/download?file=2018%2>.

RÉFÉRENCES

- Mansbridge, P. (2021). *Off the record*. Simon & Schuster.
- Marchetti, D. (2002). Le « journalisme d’investigation » : Genèse et consécration d’une spécialité journalistique. Dans Briquet, J.-L. (dir.), *Juger la politique : Entreprises et entrepreneurs critiques de la politique* (p. 167-191). Presses universitaires de Rennes. <https://books.openedition.org/pur/24770?lang=fr>
- Marcotte, P. (2008). *La qualité du journalisme vue par ceux qui le pratiquent*. Centre d’études sur les médias.
- Mason, L. et Nass, C. (1989). How partisan and non-partisan readers perceive political foes and newspaper bias. *Journalism Quarterly*, 66(3), 564-778, <https://doi.org/10.1177/107769908906600305>
- Massé, I. (2022, 21 janvier). Organisations journalistiques enregistrées. *Le Devoir* toujours en attente. <https://www.lapresse.ca/affaires/2022-01-21/organisations-journalistiques-enregistrees/le-devoir-toujours-en-attente.php>
- Martin-Kratzer, R. et Thorson, E. (2007). Use of anonymous sources declines in U.S. newspapers. *Newspaper Research Journal*, 28(2), 56-70. <https://doi-org.proxy.bib.uottawa.ca/10.1177/073953290702800204>
- Matalon, V. (2016, 6 avril). L’article à lire si vous n’avez rien compris aux « Panama Papers ». *Franceinfo*. https://www.francetvinfo.fr/economie/impots/paradis-fiscaux/l-article-a-lire-si-vous-n-avez-rien-compris-aux-panama-papers_1391441.html
- Mattelart, A. et Mattelart, M. (2004). *Histoire des théories de la communication (3^e édition)*. La Découverte.
- Matthes, J., Maurer, P. et Arendt, F. (2019). Consequences of politicians’ perceptions of the news media: A hostile media phenomenon approach. *Journalism Studies*, 20(3), 345-363. <https://doi.org/10.1080/1461670X.2017.1377102>
- Maué, E., Diehl, C. et Schumann, S. (2021). Young refugees in prevocational preparation classes: Who is moving on to the next step? *Journal for Educational Research Online (JERO)*, 13(1), 105-127. <https://doi.org/10.31244/jero.2021.01.04>
- Maugère, A. et Greissler, E. (2019). Qui sont les prestataires de l’aide sociale? Analyse des débats médiatiques entourant la réforme de l’aide sociale au Québec (2015-2016), *Reflets*, 25(1), 51-70. <https://doi.org/10.7202/1064667ar>
- Maupassant, G., de. (1885/1999). *Bel-Ami*. Gallimard.

- Maurer, P. et Arendt, F. (2016). A blessing or a double-edged sword? Politicians' perceptions of newspapers' impact on the functioning of democracy. *Communications*, 41(1), 1-20. <https://www.degruyter.com/document/doi/10.1515/commun-2015-0027/pdf>
- Maurer, P. et Riedl, A. (2021). Why bite the hand that feeds you? Politicians' and journalists' perceptions of common conflicts. *Journalism*, 22(11), 2855-2872. <https://doi.org/10.1177/1464884919899304>
- MacArthur, J.R. (2018). La propagande, de Bush père à Donald Trump. Dans F. Sauvageau, S. Thibault et P. Trudel (dir.), *Les fausses nouvelles, nouveaux visages, nouveaux défis. Comment déterminer la valeur de l'information dans les sociétés démocratiques?* (p. 143-150). Les Presse de l'Université Laval.
- Marken, L. (2007). The real and the right: journalistic authority and the coverage of Judith Miller. *Journalism & Mass Communication Quarterly*, 84(2), 265-280. <https://doi.org/10.1177/107769900708400205>
- McBride, K. et Rosenstiel, T. (2013). *The new ethics of journalism: principles for the 21st century*. CQ Press.
- McCombs, M. E. et Shaw, D. L. (1972). The agenda-setting function of mass media. *Public opinion quarterly*, 36(2), 176-187. <https://www.jstor.org/stable/2747787>
- McDevitt, M. et Ferrucci, P. (2017). Populism, journalism, and the limits of reflexivity. *Journalism Studies*, 19(18), 1-15. <https://doi.org/10.1080/1461670X.2017.1386586>
- McIntyre, K. (2019). Solutions journalism: the effects of including solution information in news stories about social problems. *Journalism Practice*, 13(1), 16-34, <https://doi.org/10.1080/17512786.2017.1409647>
- McIntyre, K et Sobel, M. (2017). Motivating news audiences: shock them or provide them with solutions? *Communication & Society*, 30(1), 39-56. <https://doi.org/10.15581/003.30.1.39-56>
- McLaren, L., Boomgaarden, H. et Vliengenthart, R. (2018). News coverage and public concern about immigration in Britain. *International Journal of Public Opinion Research*, 30(2), 173-193. <https://doi.org/10.1093/ijpor/edw033>
- Médias d'Info Canada. (2020). *Niveler les règles du jeu en matière de numérique*. <https://nivelerlesreglesdujeu.ca>
- Médias d'Info Canada. (s.d.). *Qui sommes-nous?* <https://nmc-mic.ca/fr/qui-sommes-nous/>
- Meijer, I. C. (2013). Valuable journalism: A search for quality from the vantage point of the user. *Journalism*, 14(6), 754-770. <https://doi.org/10.1177/1464884912455899>

RÉFÉRENCES

- Melkote, S.R. (2009). News framing during a time of impending war. An examination of coverage in The New York Times prior to the 2003 Iraq War. *The International Communication Gazette*, 17(7), 547-559. <https://doi.org/10.1177/1748048509341887>
- Mellado, C. et Hermida, A. (2021). The promoter, celebrity, and joker roles in journalists' social media performance. *Social Media + Society*, 7(1), 1-11. <https://doi-org.proxy.bib.uottawa.ca/10.1177/2056305121990643>
- Meltzer, K. et Martik, E. (2017). Journalists as communities of practice: advancing a theoretical framework: advancing a theoretical framework for understanding journalism. *Journal of Communication Inquiry*, 41(3), 207-226. <https://doi.org/10.1177/0196859917706158>
- Messier, F. (2017a, 3 avril). L'espionnage de journalistes a fait disparaître des sources. *Radio-Canada*. <http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1026018/commission-chamberland-espionnage-journalistes-sources-trottier-myles-cormier>
- Messier, F. (2017b, 15 mai). La commission Chamberland s'attaque à l'affaire Lagacé. *Radio-Canada*. <http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1033409/commission-chamberland-attaque-affaire-lagace-enqueteurs>
- Messier, F. (2017c, 11 avril). À l'instar de la SQ, le SPVM ne protégeait pas différemment les journalistes avant l'affaire Lagacé. *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1027452/etat-major-service-police-ville-montreal-commission-chamberland>
- Messier, F. (2017d, 17 mai). Le SPVM n'a jamais écouté les conversations de Lagacé et Larouche, assure l'enquêteur Borduas. *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1034305/patrick-lagace-vincent-larouche-ecoute-electronique>
- Metzger, M. J. (2017). « Broadcasting versus narrowcasting : do mass media exist in the twenty-first century? ». Dans K. Kenski & K. Hall Jamieson (dir.), *The Oxford Handbook of Political Communication* (pp. 795-808). Oxford University Press.
- Méthé, F. (réalisateur). (2021). *La Une* [série documentaire]. Production Esperamos II.
- Meunier, H. (2019). *Le patron*. Stanke.
- Mills, C. W. (1959/2000). *The sociological imagination*. Oxford University Press.
- Mitra, A. (1997). Diasporic web sites: ingroup and outgroup discourse. *Critical Studies in Media Communication*, 14(2), 158-181. <https://doi.org/10.1080/15295039709367005>
- Monde, Le*. (2021, 26 janvier). Les revenus du « Monde », des sources diversifiées. https://www.lemonde.fr/le-monde-et-vous/article/2021/01/26/les-revenus-du-monde-des-sources-diversifiees_6067680_6065879.html

- Monde, Le.* (2022a, 11 mars). Guerre en Ukraine : dans les coulisses du livre du « Monde ». https://www.lemonde.fr/le-monde-et-vous/article/2022/03/11/guerre-en-ukraine-dans-les-coulisses-du-livre-du-monde_6117152_6065879.html
- Monde, Le.* (2022b, 5 juillet). « Le Monde » vous répond en direct sur sa ligne éditoriale, la vie de sa rédaction, ses festivals... https://www.lemonde.fr/le-monde-et-vous/live/2022/07/05/le-monde-vous-repond-en-direct-sur-sa-ligne-editoriale-la-vie-de-sa-redaction-ses-festivals_6133395_6065879.html
- Monde, Le.* (2022c, 3 mars). Comme « Le Monde » couvre-t-il le conflit ukrainien? Retrouvez les réponses à vos questions. https://www.lemonde.fr/le-monde-et-vous/live/2022/03/03/le-monde-vous-repond-en-direct-sur-sa-couverture-du-conflit-ukrainien_6116006_6065879.html
- Moon, R. (2021). When journalists see themselves as villains: the power of negative discourse. *Journalism & Mass Communication Quarterly*, 98(3), 709-807. <https://doi.org/10.1177/1077699020985465>
- Moore, R.C. (2020). My enemy's fear is my fun: print columnists' mixed reactions to the frights of religious dystopia. *Journal of Media and Religion*, 19(4), 145-164. <https://doi.org/10.1080/15348423.2020.1853401>
- Moran, R.E. et Usher, N. (2020). Objects of journalism revised: Rethinking materiality in journalism studies through emotion, culture and 'unexpected objects.' *Journalism*, 00(0), 1-18. <https://doi.org/10.1177/1464884920985730>
- Morasse, M.-È. (2017 a, 9 juin). Fuites dans les médias : « Ça va arrêter quand? », se demandait l'ex-no 1 de la SQ. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/actualites/justice-et-faits-divers/actualites-judiciaires/201706/08/01-5105522-fuites-ca-va-arreter-quand-se-demandait-lancien-patron-de-la-sq.php>
- Morasse, M.-È. (2017b, 15 juin). Des moyens d'enquête exagérés, affirme Patrick Lagacé. *La Presse*. <http://www.lapresse.ca/actualites/justice-et-faits-divers/actualites-judiciaires/201706/15/01-5107820-des-moyens-denquete-exageres-affirme-patrick-lagace.php>
- Moreau, L. (2019). *L'évolution des pratiques rédactionnelles et de l'identité discursive des journalistes pratiquant dans le domaine de l'information judiciaires de nature criminelle et pénale de 1950 à 2010* [thèse de doctorat, Université Laval]. Corpus. <https://corpus.ulaval.ca/jspui/handle/20.500.11794/36237>
- Morgan D.L. (1992). Designing focus group re- search. Dans M. Stewart, F. Tudeviver, M.J. Bass, E.V. Dunn et P.G. Norton (dir.), *Tools for primary care research* (p. 177–193). SAGE Publications Inc.

RÉFÉRENCES

- Morgan, D.L. (1996). Focus groups. *Annual Review of Sociology*, 22, 159-152, <https://doi.org/10.1146/annurev.soc.22.1.129>
- Morgan, D.L. (2013). Integrating qualitative and quantitative methods: a pragmatic approach. SAGE Publications.
- Morley, D. (1993). Active audience theory: pendulums and pitfalls. *Journal of Communication*, 43(4), 13-19. <http://onlinelibrary.wiley.com.proxy.bib.uottawa.ca/doi/10.1111/j.1460-2466.1993.tb01299.x/abstract>
- Nadeau, P. (2001). *L'impatient*. Flammarion Québec.
- Nay, C. (2019). *Souvenirs souvenirs...* Éditeur Robert Laffont.
- Nelson, J.L. (2021). *Imagined audiences: how journalists perceive and pursue the public*. Oxford University Press.
- Nelson, J. L., & Lewis, S. C. (2021). Only “sheep” trust journalists? How citizens’ self-perceptions shape their approach to news. *New Media & Society*. <https://doi.org/10.1177/14614448211018160>
- Nerone, J. (2009) The journalism tradition. Dans W.F. Eadie (dir.), *21st century communication: a reference handbook* (p. 31-81). Sage Publications Inc.
- Neuberger, C. (2014). The journalistic quality of internet formats and services: Results of a user survey. *Digital Journalism*, 2(3), 419-433. <https://doi.org/10.1080/21670811.2014.892742>
- Newman, N., Fletcher, R., Kalogeropoulos, A. et Nielsen, R.K. (2019). *Reuters Institute Digital News Report 2019*. https://reutersinstitute.politics.ox.ac.uk/sites/default/files/inline-files/DNR_2019_FINAL.pdf
- Newman, N., Fletcher, R., Schulz, A., Andi, S., Robertson, C.T. et Nielsen, R.K. (2021). *Reuters Institute Digital News Report 2021 10th edition*, <https://reutersinstitute.politics.ox.ac.uk/digital-news-report/2021>
- Newman, N., Fletcher, R., Robertson, C.T., Eddy, K. et Nielsen, R.K. (2022). *Reuters Institute Digital News Report 2022*. <https://reutersinstitute.politics.ox.ac.uk/digital-news-report/2022>
- Nielsen, R.K. (2016). Folk theories of journalism: the many faces of a local newspaper. *Journalism Studies*, 17(7), 840-848. <http://dx.doi.org/10.1080/1461670X.2016.1165140>
- Nielsen, S.L. et Sheets, P. (2021). Virtual hype meets reality: users’ perception of immersive journalism. *Journalism*, 22(10), 2637-2653, <https://doi.org/10.1177/1464884919869399>
- Nivat, A. (2000). *Chienne de guerre*. Fayard.

- Nivat, A. (2004). *Lendemain de guerre en Afghanistan et en Irak*. Fayard.
- Nguyen, M. (2021, 2 novembre). Menaces contre les journalistes : un complotiste accusé. *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2021/11/02/menaces-contre-les-journalistes-un-complotiste-accuse>
- Nord, D.P. (1995). Reading the newspaper: strategies and politics of reader response. *Journal of Communication*, 45(3), 66-93. <https://doi.org/10.1111/j.1460-2466.1995.tb00744.x>
- Norris, P. (2014). Watchdog journalism. Dans M. Bowens, R.E. Godin et T. Schillemans (dir.), *The Oxford handbook of public accountability*. <https://doi.org/10.1093/oxfordhb/9780199641253.013.0015>
- Nortio, E., Varjonen, S., Mähönen, T.A. et Jasinskaja-Lahti, I. (2016). Interpretive repertoires of multiculturalism – supporting and challenging hierarchical intergroup relations. *Journal of Social and Political Psychology*, 4(2), 623-645. <https://doi.org/10.5964/jspp.v4i2.639>
- O'Connor, J.D. (2006, 17 octobre). “I’m the guy they called Deep Throat”. *Vanity Fair*. <https://www.vanityfair.com/news/politics/2005/07/deepthroat200507>
- Office des professions du Québec. (s.d.). *Ordres professionnels*. <https://www.opq.gouv.qc.ca/ordres-professionnels>
- Ogbebor, B. (2020). *British media coverage of the press reform debate: Journalists reporting journalism*. Palgrave Macmillan.
- Olausson, U. (2018). The celebri-fied journalist. Journalistic self-promotion and branding in celebrity constructions on Twitter. *Journalism Studies*, 19(16), 2379-2399, <https://doi.org/10.1080/1461670X.2017.1349548>
- Örnebring, H. (2020). *Oxford encyclopedia of journalism studies*. Oxford University Press.
- O'Toole, M. (2014, 25 octobre). Timeline: The Rob Ford crack scandal. *Aljazeera*. <https://www.aljazeera.com/features/2014/6/19/timeline-the-rob-ford-crack-scandal>
- Otto, L.P. et Glogger, I. (2020). Expanding the methodological toolbox: factorial surveys in journalism research, *Journalism Studies*, 21(7), 947-965. <https://doi.org/10.1080/1461670X.2020.1745663>
- Oz, M. (2016). Mainstream media’s coverage of the Gezi protests and protesters’ perception of mainstream media, *Global Media and Communication*, 12(2), 177-192. <https://doi.org/10.1177/1742766516653164>
- Papineau, P. (2017, 22 février). Des médias défendent la transparence. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/culture/medias/492284/avis-publics-des-medias-parlent-de-transparence>

RÉFÉRENCES

- Papineau, P. (2017, 5 avril). Commission Chamberland – Écoute : les juges de paix magistrats ne suivent pas de formations pointues. *Le Devoir*.
<https://www.ledevoir.com/societe/495574/commission-chamberland-un-temoin-de-l-ecole-nationale-de-police-est-entendu>
- Paré, É. (2021, 29 novembre). Médias : le journalisme remonte la pente. *Le Devoir*.
<https://www.ledevoir.com/culture/medias/650535/medias-le-journalisme-remonte-la-pente>
- Paré, É. (2022, 13 janvier). Québec réduit sa publicité dans les médias.
<https://www.ledevoir.com/culture/medias/660045/coronavirus-quebec-reduit-sa-publicite-dans-les-medias>
- Parent, G.-A. (1987) Presse et corps policiers : complicité et conflit. *Criminologie*, 20(1), 99-120. <https://doi.org/10.7202/017248ar>
- Parienté, J. (2022, 11 février). Pourquoi « Le Monde » a attendu avant d’annoncer la mort de Luc Montagnier. *Le Monde*. https://www.lemonde.fr/le-monde-et-vous/article/2022/02/11/pourquoi-le-monde-a-attendu-avant-d-annoncer-la-mort-de-luc-montagnier_6113272_6065879.html
- Patton, M. Q. (2015). *Qualitative research and evaluation methods: Integrating theory and practice* (4th edition). SAGE Publications Inc.
- Payette, D. (2010). *L’information au Québec. Un intérêt public. Groupe de travail sur le journalisme et l’avenir de l’information au Québec*.
<https://www.mcc.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/media/rapport-Payette-2010.pdf>
- Payette, D. (2013). L’autonomie des journalistes, garante du respect de la déontologie professionnelle, *Éthique publique : Revue internationale d’éthique sociétale et gouvernementale*, 15(1), 1-13. <https://doi.org/10.4000/ethiquepublique.1056>
- Payette, D. (2015). Les défis du journalisme au Québec : le rôle de l’état face à la crise de l’information. Dans R. Maltais et P. Cayouette (dir.), *Les journalistes : pour la survie du journalisme* (p. 197-209). Québec Amérique.
- Péladeau, P.K. (2009, 26 janvier). Un mot du président et chef de la direction de Quebecor Media, Pierre Karl Péladeau. Pour demeurer le chef de file de l’information au Québec. *Le Journal de Montréal*, p. 2. (URL introuvable, disponible sur Eureka.cc)
- Péloquin, T. et Bilodeau, E. (2020, 5 avril). Pandémie de fausses nouvelles. *La Presse*.
<https://www.lapresse.ca/covid-19/2020-04-05/pandemie-de-fausses-nouvelles>

- Perdomo, G. et Rodrigues-Rouleau, P. (2021). Transparency as metajournalistic performance: The New York Times' Caliphate podcast and news ways to claim journalistic authority. *Journalism*, 00(0), 1-17. <https://doi.org/10.1177/1464884921997312>
- Perloff, R. M. (1989). Ego-involvement and the third person effect of televised news coverage. *Communication Research*, 16(2), 236-262, <https://doi.org/10.1177/009365089016002004>
- Perreault, G.P. et Vos, T.P. (2018). The GamerGate controversy and journalistic paradigm maintenance. *Journalism*, 19(4), 553-569. <https://doi-org.proxy.bib.uottawa.ca/10.1177/1464884916670932>
- Perreault, G.P. et Vos, T.P. (2020). Metajournalistic discourse on the rise of gaming journalism. *New Media & Society*, 22(1), 159-176. <https://doi-org.proxy.bib.uottawa.ca/10.1177/1461444819858695>
- Perreault, G.P, Perreault, M.F. et Maares, P. (2022). Metajournalistic discourse as a stabilizer within the journalistic field: journalistic practice in the COVID-19 pandemic. *Journalistic Practice*, 16(2-3), 365-383. <https://doi.org/10.1080/17512786.2021.1949630>
- Perreault, G. et Vos, T. (2020). Metajournalistic discourse on the rise of gaming journalism. *New Media & Society*, 22(1), 159-176. <https://doi.org/10.1177/1461444819858695>
- Perron, L.-S. (2020, 26 octobre). Le DPCP n'ira pas en appel. Nathalie Normandeau « heureuse de tourner la page ». *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/actualites/justice-et-faits-divers/2020-10-26/le-dpcp-n-ira-pas-en-appel/nathalie-normandeau-heureuse-de-tourner-la-page.php>
- Perse, E.M., McLeoad, D.M., Dee, J. et Signorielli, N. (1997). News coverage of abortion between Roe and Webster: Public opinion and real-world events. *Communication Research Reports*, 14(1), 97-105. <https://doi.org/10.1080/08824099709388650>
- Philibert, J.-R. (2017). *Le discours critique sur la presse en contexte de mutation du journalisme nord-américain : 1870 à 1910* [thèse de doctorat, Université Laval]. Corpus. <https://corpus.ulaval.ca/jspui/bitstream/20.500.11794/28079/1/33225.pdf>
- Philibert, N. (réalisateur). (2013). *La maison de la radio* [film documentaire]. Les Films d'ici & ARTE France Cinéma.
- Philo, G. (1990). Seeing is believing. *British Journalism Review*, 1(4), 58-64, <https://doi.org/10.1177/095647489000100414>
- Pickard, V. (2019). *Democracy without journalism? Confronting the misinformation society*. Oxford University Press.

RÉFÉRENCES

- Plaisance P.L. et Deppa J.A. (2008). Perceptions and manifestations of autonomy, transparency and harm among U.S. newspaper journalists. *Journalism & Communication Monographs*, 10(4), 327–386. <https://doi.org/10.1177/152263790901000402>
- Pollack, E. et Allern, S. (2014). Criticism of the police in the news: discourse and frames in the news media's coverage of the Norwegian bureau for the investigation of police affairs. *Nordicom Review*, 35, 33-50. <https://doi.org/10.2478/nor-2014-0003>
- Poort, M. (2018). *Constructive journalism: an answer to the negativity of the news? A focus group study on the view on and the effects of constructive journalism in a European setting* [mémoire de maîtrise, Södertörns University]. Semantic Scholar. <https://www.semanticscholar.org/paper/Constructive-Journalism%3A-An-answer-to-the-of-the-%3A-Poort/a71018ace19db8eaf5348381dafa6bfa2afb6083>
- Post, S. et Kepplinger, H.S. (2019): Coping with audience hostility. How journalists' experiences of audience hostility influence their editorial decisions. *Journalism Studies*, 20(16), <https://doi.org/10.1080/1461670X.2019.1599725>
- Potter, J. (2004). Discourse analysis. Dans M. Hardy et A. Bryman (dir.), *Handbook of data analysis* (p. 607-624). SAGE Publications Ltd. <https://dx.doi.org/10.4135/9781848608184>
- Potter, J. (2010). Discursive psychology and the study of naturally occurring talk. Dans P. Atkinson et A. Coffey (dir), *Qualitative analysis: Issues of theory and method* (3rd edition, p. 187-207). SAGE Publications Inc.
- Potter, M. (2019, 30 septembre). Far-right website Rebel Media removed from Conservative campaign stop by police. *The Toronto Star*. <https://www.thestar.com/politics/federal/2019/09/30/rebel-without-a-media-accreditation.html>
- Pourquery, D. (2020). Qu'est-ce qu'informer aujourd'hui? *Études*, 12(4277), 29-40. <https://www.cairn.info/revue-etudes-2020-12-page-29.htm>
- Pratte, A. (2000). *Oiseaux de malheur : essai sur les médias d'aujourd'hui*. VLB Éditeur. Presse, La (s.d.). À propos : La Presse – leader numérique de l'information. <https://publicite.lapresse.ca/apropos.html>
- Presse canadienne, La. (2011, 12 novembre). Consultation publique sur l'avenir de l'information – Le titre de journaliste professionnel en question. <https://www.ledevoir.com/culture/medias/335971/consultation-publique-sur-l-avenir-de-l-information-le-titre-de-journaliste-professionnel-en-question>
- Pritchard, D. et Sauvageau, F. (1999). *Les journalistes canadiens : Un portrait de fin de siècle*. Les Presse de l'Université Laval.

- Proulx, B. (2021, 17 février). Le site The Rebel empêché de poursuivre des médias. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/societe/595431/le-site-the-rebel-empeche-de-poursuivre-des-medias>
- Public Policy Forum (2018, 25 septembre). *The shattered mirror series. Mind the gaps: quantifying the decline of news coverage in Canada*. <https://ppforum.ca/wp-content/uploads/2018/09/MindTheGaps-QuantifyingTheDeclineOfNewsCoverageInCanada-PPF-SEPT2018-ANNEX.pdf>
- Puppis, M. (2010). Media governance: a new concept for the analysis of media policy and regulation. *Communication, Culture & Critique*, 3(2)., 134-149. <https://doi.org/10.1111/j.1753-9137.2010.01063.x>
- Québecor. (2022a). *Notre histoire*. <https://www.quebecor.com/fr/la-societe/notre-histoire>
- Québecor. (2022b). *Coup d'œil sur l'entreprise*. <https://www.quebecor.com/fr/>
- Québecor. (2022c). *Québecor inc. annonce une hausse de 9% de son dividende trimestriel et ses résultats consolidés pour l'exercice 2021 et le quatrième trimestre 2021*. <https://www.quebecor.com/fr/-/quebecor-inc.-annonce-une-hausse-de-de-son-dividende-trimestriel-et-ses-resultats-consolides-pour-l-exercice-2021-et-le-quatrieme-trimestre-2021>
- Québecor Média. (2020). *Kit média*. <http://kitmedia.quebecormedia.com/journal-de-montreal/web/>
- Radio-Canada. (2011, 27 février). La CSN défend l'entente au Journal de Montréal. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/505950/journal-montreal-reax-csn>
- Radio-Canada. (2015, 12 octobre). À pied de Montréal à la colline du Parlement en soutien à Radio-Canada. <http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/743837/compressions-radio-canada-soutien-marche-montreal-colline-parlement>
- Radio-Canada. (2017, 18 mai). Lagacé aurait pu faire l'objet d'une filature, révèle l'enquêteur Borduas. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1034530/patrick-lagace-ilature-normand-borduas-commission-chamberland>
- Radio-Canada. (2018, 22 novembre). Médias. La presse écrite pousse un soupir de soulagement. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1137426/presse-ecrite-salue-aide-gouvernement-federal>
- Radio-Canada. (2019a, 25 janvier). Rue Frontenac, le journal d'un lock-out. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1148841/site-rue-frontenac-journal-montreal-lock-out-quebecor-archives>, consulté le 30 août 2020

RÉFÉRENCES

- Radio-Canada*. (2019b, 15 août). L'affaire SNC-Lavalin en 4 questions. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1260446/scandale-trudeau-wilson-raybould-snc-lavalin-commissaire-ethique>
- Radio-Canada* (2020). *Rapport annuel (2018-2019)*. <https://site-cbc.radio-canada.ca/documents/impact-and-accountability/finances/2018-2019-rapport-annuel.pdf>
- Radio-Canada*. (2021). Archives – Rue Frontenac, le journal d'un lock-out. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1148841/site-rue-frontenac-journal-montreal-lock-out-quebecor-archives>
- Raj, A. (2021a, 3 mars). Federal Whistleblower Law must be expanded amid COVID-19 pandemic spending, experts say. *The Huffington Post*. https://www.huffingtonpost.ca/entry/canada-whistleblower-law-covid_ca_60215a4ec5b6c56a89a312b5
- Raj, A. (2021b, 3 mars). Le Canada termine bon dernier dans un classement des lois sur les lanceurs d'alerte. *The Huffington Post*. https://quebec.huffingtonpost.ca/entry/loi-canadienne-lanceurs-alerte-dernier-rang-classements-internationaux_qc_603fb7d9c5b6ff75ac40dce4
- Ramon-Vegas, X et Rojas-Torrijos, J.-L. (2018). Accountable sports journalism. Building up a platform and a new specialized code in the field. *Ethical Space: The International Journal of Communication Ethics*, 15(1/2), 15-28.
- Rather, D. (1977). *The camera never blinks: adventures of a TV journalist*. William Morrow & Co.
- Rauch, J. (2007). Activists as interpretive communities: rituals of consumption and interaction in an alternative media audience. *Media, Culture & Society*, 29(6), 994-1013. <https://doi.org/10.1177/0163443707084345>
- Ravi, N. (2005). Looking beyond flawed journalism. How national interests, patriotism, and cultural values shaped the coverage of the Iraq war. *Press/Politics*, 10(1), 45-62. <https://doi.org/10.1177/1081180X05275765>
- Reardon, S. (2016). Mixed messages: an investigation into the discursive construction of journalism as a practice. *Journalism Practice*, 10(7), 939-949. <https://doi.org/10.1080/17512786.2016.1168710>
- Reed, M.I. (2009). Critical realism: philosophy, method, or philosophy in search of a method? Dans D. Buchana et A. Bryman (dir.), *The SAGE handbook of organizational research methods* (p. 430-448). SAGE Publications Ltd.

- Rehman, S. (2020). News media: a thing of the past for the millennials. *Media in Communication*, 10(1), <https://search.proquest.com/openview/9d0950a0d486c12616e137de95a5c733/1?pq-origsite=gscholar&cbl=1606361>
- Reid, Scott A. (2012). A self-categorization explanation for the hostile media effect. *Journal of Communication*, 62(3), 383–399. <http://onlinelibrary.wiley.com.proxy.bib.uottawa.ca/doi/10.1111/j.1460-2466.2012.01647.x/epdf>
- Renaudot, T. (1632). *Recueil des Gazettes de l'année 1631*. Bureau d'adresse.
- Reporters sans frontières (RSF). (s.d). *Présentation*. <https://rsf.org/fr/presentation-0>
- Riopel, A. (2019, 13 juin). La Ville de Montréal va publier ses avis publics seulement en ligne. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/politique/montreal/556601/mot-cle-la-ville-de-montreal-va-publier-ses-avis-publics-seulement-en-ligne>
- Robidas, P. (2017, 21 juin). Commission Chamberland : la police et la magistrature sur la sellette. *Radio-Canada*. <http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1040949/commission-chamberland-police-magistrature-bilan>
- Robinson, S. (2006). The mission of the j-blog. Recapturing journalistic authority online. *Journalism*, 7(1), 65-83, <https://doi.org/10.1177/1464884906059428>
- Robinson, S. (2007). “Someone’s gotta be in control here”. The institutionalization of online news and the creation of a shared journalistic authority. *Journalism Practice*, 1(3), 305-321. <https://doi.org/10.1080/17512780701504856>
- Rodrick, S. (2014). Achieving the aims of open justice – The relationship between the courts, the media and the public. *Deakin Law Review*, 19(1), 123-162. <https://doi.org/10.21153/dlr2014vol19no1art210>
- Ross, T. (2017). Rethinking journalism and culture: an examination of how Pacific audiences evaluate ethnic media. *Journalism Studies*, 18(12), 1559-1575, <http://dx.doi.org/10.1080/1461670X.2016.1146626>
- Rossi, A. (réalisateur). (2011). *Page one: inside the New York Times* [film documentaire]. Participant Media.
- Roy, J.-H. (2022, 1^{er} mars). Redevances des GAFA pour l’information : Les leçons de l’Australie. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/debats/opinions/2022-03-01/redevances-des-gafa-pour-l-information/les-lecons-de-l-australie.php>
- Roy, M. (réalisateur). (2017). *Michel Roy, journaliste* [film documentaire]. Zone 3.

RÉFÉRENCES

- Rowe, D. (2007). Sports journalism. Still the ‘toy department’ of the news media? *Journalism*, 8(4), 385-405. <https://doi.org/10.1177/1464884907078657>
- Rusbridger, A. (2021). *News and how to use it: what to believe in a fake news world*. Canongate Books.
- Ryfe, D. (2012). *Can journalism survive? An inside look at American newsrooms*. John Wiley & Sons.
- Sallot, L.M., Steinfatt, T.M. et Salwen, M.B. (1998). Journalists’ and public relations practitioners’ news values: perceptions and cross-perceptions. *Journalism & Mass Communication Quarterly*, 75(2), 366–377.
<http://journals.sagepub.com.proxy.bib.uottawa.ca/doi/abs/10.1177/107769909807500211>
- Saulnier, A. (2014). *Ici était Radio-Canada*. Éditions du Boréal.
- Saulnier, A. (2022). *Les barbares numériques. Résister à l’invasion des GAFAM*. Écosociété.
- Sauvageau, F., Schneiderman, D., Taras, D., Klinhammer, R. et Trudel, P. (2005). *The last word: media coverage of the supreme court of Canada*. UBC Press.
- Sauvé, M.-R. (2020). *Le journalisme béluga. Les reporters face à l’extinction*. Leméac.
- Schapals, A. K. (2018). Fake news: Australian and British journalists’ role perceptions in an era of “alternative facts”. *Journalism Practice*, 12(8), 976-985.
<https://doi.org/10.1080/17512786.2018.1511822>
- Schneider, C.J. (2018). Body worn cameras and police image work: news media coverage of the Rialto police department’s body worn camera experiment. *Crime Media Culture*, 14(3), 449-466. <https://doi.org/10.1177/1741659017721591>
- Schneidermann, D. (1996, mai). La télévision peut-elle critiquer la télévision? Réponse à Pierre Bourdieu. *Le Monde diplomatique*. <https://www.monde-diplomatique.fr/1996/05/SCHNEIDERMANN/5483>
- Schneidermann, D. (1999). *Du journalisme après Bourdieu*. Fayard.
- Schreier, M. (2014). Qualitative content analysis. Dans W. Flick (dir.), *The SAGE handbook of qualitative data analysis* (pp. 170-183). <https://dx.doi.org/10.4135/9781446282243>
- Schudson, M. (1978). *Discovering the news*. Basic Books.
- Schudson, M. (1994). Question authority: a history of the news interview in American journalism, 1860s-1930s. *Media, Culture & Society*, 16(4), 565-587.
<https://doi.org/10.1177/016344379401600403>
- Schudson, M. (1995). *The power of news*. Harvard University Press.

- Schudson, M. (2001). The objectivity norm in American journalism. *Journalism*, 2(2), 149-170. <https://doi-org.proxy.bib.uottawa.ca/10.1177/146488490100200201>
- Schudson, M. (2008). *Why democracies need an unlovable press*. Polity.
- Schudson M (2018) *Why journalism still matters*. John Wiley & Sons.
- Seoane, A. (2016). *Ethos*. Dans *Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics*. <https://hal.univ-lorraine.fr/hal-01704175/document>
- Shaw, D. (1999, 20 décembre). Crossing the Line. *Los Angeles Times*. <https://www.latimes.com/archives/la-xpm-1999-dec-20-ss-46240-story.html>, consulté le 7 décembre 2019
- Shoemaker, P.J., et Reese, S.D. (1996). *Mediating the message: theories of influences on mass media content* (2nd edition). Longman Publishers.
- Siebert, F.S., Peterson, T. et Schramm, W. (1956/1984). *Four theories of the press: the authoritarian, libertarian, social responsibility, and soviet communist concepts of what the press should do*. University of Illinois Press.
- Siegel, A. (1996). *Politics and the media in Canada*. McGraw-Hill Ryerson.
- Singer, J.B. (2007). Contested autonomy. *Journalism Studies*, 8(1), 79-95. <https://doi.org/10.1080/14616700601056866>
- Singer, J.B. (2014). User-generated visibility: secondary gatekeeping in a shared media space. *New Media & Society*, 16(1), 55-73. <https://doi.org/10.1177/1461444813477833>
- Simons, N. (2015). TV drama as a social experience: An empirical investigation of the social dimensions of watching TV drama in the age of non-linear television. *Communications*, 40(2), 219-236. <https://people.southwestern.edu/~bednarb/media-culture/articles/simons.pdf>
- Sjøvaag, H. (2013). Journalistic autonomy: Between structure, agency and institution. *Nordicom review*, 34(s1), 155-166. <https://doi.org/10.2478/nor-2013-0111>
- Slavtcheva-Petkova, V. (2016). “We are not fools”: online news commentators’ perceptions of real and ideal journalism. *The International Journal of Press/Politics*, 21(1), 68–87. <http://journals.sagepub.com.proxy.bib.uottawa.ca/doi/abs/10.1177/1940161215612203>
- Steiner L., Guo J., McCaffrey, R. et Hills, P. (2013) The wire and repair of the journalistic paradigm. *Journalism*, 14(6), 703–720. <https://doi.org/10.1177/1464884912455901>
- Stempel III, G.H. et Windhauser, J. (1991). *The media in the 1984 and 1988 presidential campaigns*. Praeger.

RÉFÉRENCES

- St John III, B. (2009). Claiming journalistic truth: US press guardedness toward Edward L. Bernays' conception of the minority voice and the "corroding acid" of propaganda. *Journalism Studies*, 10(3), 353-367. <https://doi.org/10.1080/14616700802580565>
- St-Pierre, C. (2018, 27 mars). Budget Leitão : la presse écrite obtient une aide pour son virage numérique. *La Presse Canadienne*. <http://www.lapresse.ca/affaires/economie/medias-et-telecoms/201803/27/01-5158955-budget-leitao-la-presse-ecrite-obtient-une-aide-pour-son-virage-numerique.php>
- Strömbäck, J. et Karlsson, M. (2011). Who's got the power? Journalists' changing perceptions of influence over the news. *Journalism Practice*, 5(6), 643-656. <https://doi.org/10.1080/17512786.2011.592348>
- Sturt, A., & Humayun, M. F. (2022). Magic 10 and NBA bubble sports journalists' practices during NBA season 2019-2020. *Journalism Practice*, 1-19. <https://doi.org/10.1080/17512786.2022.2054851>
- Suárez-Villegas, J.-C., Rodríguez-Martínez, R. et Díaz-Campo, J. (2020). Accountability of the media as seen by Spanish citizens. *Communication & Society*, 34(2), 177-191. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03213333>
- Suiter, J. et Fletcher, R. (2020). Polarization and partisanship: key drivers of distrust in media old and new? *European Journal of Communication*, 35(5), 484-501. <https://doi.org/10.1177/0267323120903685>
- Tandoc Jr., E.C., Jenkins, J. et Craft, S. (2019). Fake news as a critical incident in journalism, *Journalism Practice*, 13(6), 673-698. <https://doi.org/10.1080/17512786.2018.1562958>
- Tandoc Jr., E.C et Thomas R.J. (2017). Readers value objectivity over transparency. *Newspaper Research Journal*, 38(1), 32-45. <https://doi.org/10.1177/0739532917698446>
- Tant, C. (2022). Le Média – A populist critique of journalists and the media by journalists: journalism as a social good of the people. *Brazilian Journalism Research*, 17, 628-651. <https://www.scielo.br/j/bjr/a/TFLrJzgkWL6GyMsvNyzQmxd/abstract/?lang=en>
- Taylor, P., & Harris, J. (2007). *Critical theories of mass media: then and now*. Maidenhead/New York City: McGraw-Hill Education
- Teisceira-Lessard, P. (2016a, 31 octobre). Protection des sources journalistiques : Visé par 24 mandats de surveillance. *La Presse*. https://plus.lapresse.ca/screens/e888d505-e92a-498f-9f7c-a73f2b8a3f46__7C__eZE6bg4hgAle.html
- Teisceira-Lessard, P. (2016b, 5 novembre). Mandat d'écoute électronique visant deux journalistes : Le SPVM et son chef contredits. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/actualites/justice-et-affaires-criminelles/201611/04/01-5038062-ecoute-electronique-de-journalistes-le-spvm-et-son-chef-contredits.php>

- Thibault, S., Bastien, F., Gosselin, T., Brin, C. et Scott, C. (2020a). Is there a distinct Quebec media subsystem in Canada? Evidence of ideological and political orientations among Canadian news media organizations. *Canadian Journal of Political Science/Revue canadienne de science politique*, 53(3), 638-657.
<https://doi.org/10.1017/S0008423920000189>
- Thibault, S., Brin, C., Hébert, V., Bastien, F. et Gosselin, T. (2020b). L'autonomie journalistique et ses limites: enquête pancanadienne auprès d'anciens praticiens. *Communiquer. Revue de communication sociale et publique*, (29), 15-37.
<https://journals.openedition.org/communiquer/6498>
- Thomas, R.J. (2016). In defense of journalistic paternalism. *Journal of Media Ethics*, 31(2), 86-99. <https://doi.org/10.1080/23736992.2016.1152895>
- Thomas, R.J. et Finneman, T. (2014). Who watches the watchdogs? British newspaper metadiscourse on the Leveson Inquiry. *Journalism Studies*, 15(2), 172-186,
<http://dx.doi.org/10.1080/1461670X.2013.806068>
- Tong, J. (2018). Journalistic legitimacy revisited: collapse or revival in the digital age? *Digital Journalism*, 6(2), 256-273. <https://doi.org/10.1080/21670811.2017.1360785>
- Topić, M. et Tench, R. (2018). Evolving responsibility or revolving bias? The role of the media in the anti-sugar debate in the UK press. *Social Sciences*, 7(10), 181.
- Törrönen, J. (2018). Using vignettes in qualitative interviews as clues, microcosms or provokers, *Qualitative Research Journal*, 18(3), 276-286. <https://doi-org.proxy.bib.uottawa.ca/10.1108/QRJ-D-17-00055>
- Tsfati, Y. (2017). Public and elite perceptions of news media in politics. Dans K. Kenski et K.H. Jamieson (dir.), *The Oxford handbook of political communication*,
<https://doi.org/10.1093/oxfordhb/9780199793471.013.28>
- Tsfati, Y. et Ariely, G. (2014). Individual and contextual correlates of trust in media across 44 countries. *Communication research*, 41(6), 760-782.
<https://doi.org/10.1177/0093650213485972>
- Tsfati, Y., Meyers, O. et Peri, Y. (2006). What is good journalism? Comparing Israeli public and journalists' perspectives. *Journalism*, 7(2), 152-173.
<https://doi.org/10.1177/1464884906062603>
- Tuchman, G. (1972). Objective as strategic ritual: an examination of newsmen's notions of objectivity. *American Journal of Sociology*, 77(4), 669-679.
<https://www.jstor.org/stable/2776752>
- Tuchman, G. (1978). *Making news: a study in the construction of reality*. The Free Press.

RÉFÉRENCES

- Tully, M., Vraga, E. K. et Smithson, A. B. (2020). News media literacy, perceptions of bias, and interpretation of news. *Journalism*, 21(2), 209-226.
<https://doi.org/10.1177/1464884918805262>
- Université de Sherbrooke. (s.d). *Règlement d'un conflit de travail au Journal de Québec*. Dans Bilan du siècle : Site encyclopédique sur l'histoire du Québec depuis 1900.
<http://bilan.usherbrooke.ca/bilan/pages/evenements/23849.html>
- Urban, J. et Schweiger, W. (2014). News quality from the recipients' perspective: investigating recipient's ability to judge the normative quality of news. *Journalism Studies*, 15(6), 821-840. <http://dx.doi.org/10.1080/1461670X.2013.856670>
- Usher, N. (2018). Breaking news production processes in US metropolitan newspapers: immediacy and journalistic authority. *Journalism*, 19(1), 21-36,
<https://doi.org/10.1177/1464884916689151>
- Valkenburg, P. M., Semetko, H. A. et Vreese, C. H., de. (1999). The Effects of News Frames on Readers' Thoughts and Recall. *Communication Research*, 26(5), 550-569.
<https://doi.org/10.1177/009365099026005002>
- Vallone, R. P., Ross, L. et Lepper, M. R. (1985). The hostile media phenomenon: biased perception and perceptions of media bias in coverage of the Beirut massacre. *Journal of Personality and Social Psychology*, 49(3), 577-585.
<https://www.ssc.wisc.edu/~jpiliavi/965/hwang.pdf>
- Vanasse, A. (2007). La Presse, un journal national? *Lettres québécoises : La revue de l'actualité littéraire*, 126, 3-4. <https://id.erudit.org/iderudit/36710ac>
- Van den Berg, H. (2003). Contradictions in interview discourse. Dans H. van den Berg, M. Wetherell et H. Houtkoop-Steenstra (dir.), *Analyzing race talk: multidisciplinary perspectives on the research interview* (p. 119-138). Cambridge University Press.
- Van der Wurff, R. et Schönbach, K. (2014). Audience expectations of media accountability in the Netherlands. *Journalism Studies*, 15(2), 121-137.
<https://doi.org/10.1080/1461670X.2013.801679>
- Van Kote, G. (2022, 7 avril). Welcome to « Le Monde in English »! *Le Monde*.
https://www.lemonde.fr/le-monde-et-vous/article/2022/04/07/welcome-to-le-monde-in-english_6121029_6065879.html
- Višňovský, J.; Greguš L.; Mináriková, J., et Kubíková, K. (2019) Television news as an information source and its perception in Slovakia. *Communication Today*, 10(1), 40-61,
<https://www.communicationtoday.sk/wp-content/uploads/03.-VISNOVSKY-et-al.-%E2%80%93CT-1-2019.pdf>

- Vividata. (2020). *Lectorat des journaux – Lundi-Vendredi. Vividata Automne 2020, Adultes 18+*. <https://members.vividata.ca/wp-content/uploads/sites/2/2020/10/Automne-2020-LectoratdesJournaux.pdf>
- Vividata. (2021). *Lectorat des journaux – Lundi-Vendredi. Vividata Automne 2021, Adultes 18+*. <https://members.vividata.ca/wp-content/uploads/sites/2/2021/10/Automne-2021-LectoratdesJournaux-Final1.pdf>
- Vos, T.P., Craft, S. et Ashley, S. (2012). New media, old criticism: Bloggers' press criticism and the journalistic field. *Journalism*, 13(7), 850-868. <https://doi.org/10.1177/1464884911421705>
- Vos, T.P. et Singer, J.B. (2016). Media discourse about entrepreneurial journalism: implications for journalistic capital. *Journalism Practice*, 10, 143-159. <https://doi.org/10.1080/17512786.2015.1124730>
- Vos, T.P. et Thomas, R.J. (2018). The discursive construction of journalistic authority in a post-truth age. *Journalism Studies*, 19(3), 2001-2010. <https://doi.org/10.1080/1461670X.2018.1492879>
- Vos, T.P. et Thomas, R.J. (2019). The discursive re(construction) of journalism's gatekeeping role. *Journalism Practice*, 13(4), 396-412. <https://doi.org/10.1080/17512786.2018.1478746>
- Vreese, C.H., de et Elenbaas, M. (2008). Media in the game of politics: effects of strategic metacoverage on political cynicism. *Press/Politics*, 13(3), 285-309. <https://doi.org/10.1177/1940161208319650>
- Wahl-Jorgensen, K., Berry, M., Garcia-Blanco, I., Bennett, L. et Cable, J. (2017). Rethinking balance and impartiality in journalism? How the BBC attempted and failed to change the paradigm. *Journalism*, 18(7), 781-800. <https://doi.org/10.1177/1464884916648094>
- Walters, P. (2021). Boundaries and journalistic authority in newspaper coverage of the Hutchins Report. *American Journalism*, 38(4), 450-470. <https://doi-org.proxy.bib.uottawa.ca/10.1080/08821127.2021.1977571>
- Ward, S.J.A. (2014). « Classical liberal theory in a digital world », Dans R.S. Fortner et P. Mark Fackler, *The Handbook of Media and Mass Communication Theory* (pp. 3-21). John Wiley & Sons, Inc.
- Waters, S. (2018). The effects of mass surveillance on journalists' relations with confidential sources. *Digital Journalism*, 6(10), 1294-1313. <https://doi.org/10.1080/21670811.2017.1365616>
- Watine, T. (1999). Bourdieu et les médias: des lois du champ et de l'habitus comme présomptions du conservatisme des journalistes. *Les Cahiers du journalisme*, 6, 126-152, http://www.cahiersdujournalisme.net/pdf/06/14_Watine.PDF

RÉFÉRENCES

- Waugh, E. (1938/1997). *Scoop*. Back Bay Books.
- Weiss, D. (2017). Political economy of media. Dans M. Allen (dir.), *The SAGE encyclopedia of communication research methods* (p. 1277-128). SAGE Publications Inc.
- Wetherell, M., et Potter, J. (1988). Discourse analysis and the identification of interpretive repertoires. Dans C. Antaki (dir.), *Analysing everyday explanation: A casebook of methods* (p. 168–183). SAGE Publications Inc.
- Wetherell, M. (2006). Interpretive repertoires. Dans V. Jupp (dir.), *The SAGE dictionary of social research methods* (p. 154-155). <https://dx.doi.org/10.4135/9780857020116>
- Whipple, K. N. et Shermak, J. L. (2020). The enemy of my enemy is my tweet: How#NotTheEnemy Twitter discourse defended the journalistic paradigm. *Journalism & Mass Communication Quarterly*, 97(1), 188-210. <https://doi.org/10.1177/1077699019851755>
- White, D.M. (1950). The “gate keeper”: a case study in the selection of news. *Journalism Quarterly*, 27(4), 383-390. <https://doi.org/10.1177/107769905002700403>
- Whittington, L. (2015). *Spinning history: a witness to Harper’s Canada and 21st century choices*. Hill Times Books.
- Wilkinson, S. (1998). Focus group methodology: a review. *International Journal of Social Research Methodology*, 1(3), 181-203. <https://doi.org/10.1080/13645579.1998.10846874>
- Williams, A.P. (2004). *Media narcissism and self-reflexive reporting: metacommunication in televised news broadcasts and web coverage of operation Iraqi freedom* [thèse de doctorat, University of Florida]. UFDC Digital Collections. <http://ufdc.ufl.edu/UFE0005601/00001/pdf>
- Williams, A., Wardle, C. et Wahl-Jorgensen, K. (2011). The limits of audience participation: UGC @ the BBC. Dans B. Franklin et M. Carlson (dir.), *Journalists, sources, and credibility: new perspectives* (p. 152–166). Routledge.
- Williamson, K., Given, L.M. et Scifleet, P. (2018). Qualitative data analysis. Dans K. Williamson et G. Johanson (dir.), *Research methods: information, systems and context* (2nd edition) (p. 453-476). <http://dx.doi.org/10.1016/B978-0-08-102220-7.00019-4>
- Wilner, T., Montiel Valle, D.A. et Masullo, G. (2021). “To me, there’s always a bias”: understanding the public’s folk theories about journalism. *Journalism Studies*, 22(14), 1930-1946. <https://doi.org/10.1080/1461670X.2021.1979422>

- Wilson, C.P. (2000). *Cop knowledge: Police power and cultural narrative in twentieth-century America*. University of Press.
- Wilson, D., Howe, N., Kemp, D. et Tolputt, H. (2011). Servicing the media's needs at arm's length: police-media relations during high-profile murder investigations. *Policing: A Journal of Policy and Practice*, 5(4), 343-355. <https://doi.org/10.1093/police/par046>
- Winch, S. P. (1997). *Mapping the cultural space of journalism: How journalists distinguish news from entertainment*. Praeger.
- Witschge, T. (2012). Changing audiences, changing journalism? Dans P. Lee-Wright P., A. Phillips A. et T. Witschge, T. (dir.), *Changing journalism*. Routledge.
- Wolfgang, J.D. (2018). Taming the 'trolls': how journalists negotiate the boundaries of journalism and online comments. *Journalism*, 22(1), 1-18, <https://doi.org/10.1177/1464884918762362>
- Zaid, B. (2014). Audience reception analysis of Moroccan public service broadcasting. *Middle East Journal of Culture and Communication*, 7(3), 284-309. <https://doi.org/10.1163/18739865-00703003>
- Zelizer, B. (1990). Achieving journalistic authority through narrative. *Critical Studies in Media Communication*, 7(4), 366-376. <https://doi.org/10.1080/15295039009360185>
- Zelizer, B. (1992). *Covering the body: The Kennedy assassination, the media, and the shaping of collective memory*. University of Chicago Press.
- Zelizer, B. (1993). Journalists as interpretive communities. *Critical Studies in Media Communication*, 10(3), 219-237. <https://doi.org/10.1080/15295039309366865>
- Zelizer, B. (2015). Terms of choice: uncertainty, journalism, and crisis. *Journal of Communication*, 654, 888-908. <https://doi.org/10.1111/jcom.12157>
- Zelizer, B. (2017). *What journalism could be*. Polity.
- Zelizer, B. (2018). Resetting journalism in the aftermath of Brexit and Trump. *European Journal of Communication*, 33(2), 140-156. <https://doi.org/10.1177/0267323118760318>
- Zeller, F. et Hermida, A. (2015). When tradition meets immediacy and interaction. The integration of social media in journalists' everyday practices. *Sur le journalisme, About journalism, Sobre jornalismo*, 4(1), 106-119. <http://surlejournalisme.com/rev>
- Zirugo, D. (2021). Journalism hybridization in postcolonial societies: paradigm adaptation tensions in post-apartheid South Africa. *Journalism Studies*, 22(7), 860-877. DOI: 10.1080/1461670X.2021.1899843

ANNEXES

Annexe A : Certificat d'approbation éthique

Université d'Ottawa

Bureau d'éthique et d'intégrité de la recherche

University of Ottawa

Office of Research Ethics and Integrity

S-08-18-834 - REG-834 - Certificat d'approbation éthique / Certificate of Ethics Approval

(English message follows)

Cher/Chère Philippe Rodrigues-Rouleau,

Veuillez trouver ci-joint le certificat d'approbation éthique pour le projet intitulé «Quand les journalistes parlent d'eux-mêmes : études de cas sur le discours métajournalistique dans les médias d'information québécois et sa réception par divers publics».

Le certificat est valide jusqu'au : 03-12-2019

Je vous souhaite d'agréables et fructueuses activités de recherche.

Recherche financée : veuillez faire suivre une copie du certificat au [Service de gestion de la recherche](#).

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec le Bureau d'éthique à ethique@uottawa.ca ou en composant le 613-562-5387.

Vous pouvez voir votre demande en vous connectant à votre compte [eReviews](#).

Cordialement,

Germain Zongo
Responsable d'éthique en recherche

Ceci est une réponse automatisée, merci de ne pas répondre à ce courriel.

Dear Philippe Rodrigues-Rouleau,

Please find attached the certificate of ethics approval for your research project titled "Quand les journalistes parlent d'eux-mêmes : études de cas sur le discours métajournalistique dans les médias d'information québécois et sa réception par divers publics".

This certificate is valid until: 03-12-2019

Je vous souhaite d'agréables et fructueuses activités de recherche.

Funded research: A reminder that you must provide a copy of this certificate to [Research Management Services](#).

If you have any questions, please contact the Ethics Office at ethics@uottawa.ca or by telephone at 613-562-5387.

You can view your project at any time by logging into [eReviews](#).

Best regards,

Germain Zongo
Protocol Officer

This is an automated message. Please do not reply directly to this email.

Attachement(s) / Attachment(s)

550, rue Cumberland, pièce 154 550 Cumberland Street, Room 154
Ottawa (Ontario) K1N 6N5 Canada Ottawa, Ontario K1N 6N5 Canada

613-562-5387 • 613-562-5338 • ethique@uOttawa.ca / ethics@uOttawa.ca
www.recherche.uottawa.ca/deontologie | www.recherche.uottawa.ca/ethics

Université d'Ottawa

Bureau d'éthique et d'intégrité de la recherche

University of Ottawa

Office of Research Ethics and Integrity

CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE | CERTIFICATE OF ETHICS APPROVAL

Numéro du dossier / Ethics File Number

S-08-18-834

Titre du projet / Project Title

Quand les journalistes parlent d'eux-mêmes : études de cas sur le discours métajournalistique dans les médias d'information québécois et sa réception par divers publics

Type de projet / Project Type

Thèse de doctorat / Doctoral thesis

Statut du projet / Project Status

Approuvé / Approved

Date d'approbation (jj/mm/aaaa) / Approval Date (dd/mm/yyyy)

04/12/2018

Date d'expiration (jj/mm/aaaa) / Expiry Date (dd/mm/yyyy)

03/12/2019

Équipe de recherche / Research Team

Chercheur / Researcher

Affiliation

Role

Philippe

RODRIGUES-ROULEAU

Département de communication / Department of Communication

Chercheur Principal / Principal Investigator

Marc-François BERNIER

Département de communication / Department of Communication

Superviseur / Supervisor

Conditions spéciales ou commentaires / Special conditions or comments

550, rue Cumberland, pièce 154
Ottawa (Ontario) K1N 6N5 Canada

550 Cumberland Street, Room 154
Ottawa, Ontario K1N 6N5 Canada

613-562-5387 • 613-562-5338 • ethique@uOttawa.ca / ethics@uOttawa.ca
www.recherche.uottawa.ca/deontologie | www.recherche.uottawa.ca/ethics

04/12/2018

Université d'Ottawa

Bureau d'éthique et d'intégrité de la recherche

University of Ottawa

Office of Research Ethics and Integrity

Le Comité d'éthique de la recherche (CÉR) de l'Université d'Ottawa, opérant conformément à l'*Énoncé de politique des Trois conseils* (2014) et toutes autres lois et tous règlements applicables, a examiné et approuvé la demande d'éthique du projet de recherche ci-nommé.

L'approbation est valide pour la durée indiquée plus haut et est sujette aux conditions énumérées dans la section intitulée "Conditions Spéciales ou Commentaires". Le formulaire « Renouvellement ou Fermeture de Projet » doit être complété quatre semaines avant la date d'échéance indiquée ci-haut afin de demander un renouvellement de cette approbation éthique ou afin de fermer le dossier.

Toutes modifications apportées au projet doivent être approuvées par le CÉR avant leur mise en place, sauf si le participant doit être retiré en raison d'un danger immédiat ou s'il s'agit d'un changement ayant trait à des éléments administratifs ou logistiques du projet. Les chercheurs doivent aviser le CÉR dans les plus brefs délais de tout changement pouvant augmenter le niveau de risque aux participants ou pouvant affecter considérablement le déroulement du projet, rapporter tout événement imprévu ou indésirable et soumettre toute nouvelle information pouvant nuire à la conduite du projet ou à la sécurité des participants.

The University of Ottawa Research Ethics Board, which operates in accordance with the *Tri-Council Policy Statement* (2014) and other applicable laws and regulations, has examined and approved the ethics application for the above-named research project.

Ethics approval is valid for the period indicated above and is subject to the conditions listed in the section entitled "Special Conditions or Comments". The "Renewal/Project Closure" form must be completed four weeks before the above-referenced expiry date to request a renewal of this ethics approval or closure of the file.

Any changes made to the project must be approved by the REB before being implemented, except when necessary to remove participants from immediate endangerment or when the modification(s) only pertain to administrative or logistical components of the project. Investigators must also promptly alert the REB of any changes that increase the risk to participant(s), any changes that considerably affect the conduct of the project, all unanticipated and harmful events that occur, and new information that may negatively affect the conduct of the project or the safety of the participant(s).

Germain ZONGO

Responsable d'éthique en recherche / Protocol Officer

Pour/For **Barbara GRAVES** Président(e) du/ Chair of the **Comité d'éthique de la recherche en sciences sociales et humanités / Social Sciences and Humanities Research Ethics Board**

550, rue Cumberland, pièce 154 550 Cumberland Street, Room 154
Ottawa (Ontario) K1N 6N5 Canada Ottawa, Ontario K1N 6N5 Canada

613-562-5387 • 613-562-5338 • ethique@uOttawa.ca / ethics@uOttawa.ca
www.recherche.uottawa.ca/deontologie | www.recherche.uottawa.ca/ethics

Annexe B: Précisions supplémentaires sur le corpus et l'échantillon de produits métajournalistiques

	Cas #1 : Les demandes du secteur de la presse écrite pour qu'une aide financière de l'État leur soit accordée (2016-2018) (ch. 4)	Cas #2 : La surveillance de journalistes par les services policiers québécois (« affaire Lagacé ») (2016-2018) (ch. 5)	Cas #3 : Le lock-out au <i>Journal de Montréal</i> (2009-2011) (ch. 6)
Corpus ⁴⁹²	<i>Le Devoir</i> (version papier) <i>Le Journal de Montréal</i> (version papier) <i>La Presse</i> (<i>La Presse+</i>) <i>Radio-Canada</i> (en ligne, édition nationale) ⁴⁹³	<i>Le Devoir</i> (version papier) <i>Le Journal de Montréal</i> (version papier) <i>La Presse</i> (<i>La Presse+</i>) <i>Radio-Canada</i> (en ligne, édition nationale)	<i>Le Devoir</i> (version papier) <i>Le Journal de Montréal</i> (version papier) <i>La Presse</i> (version papier) <i>Radio-Canada</i> (en ligne, édition nationale) <i>Rue Frontenac</i> (en ligne)
Mots-clés recherchés sur Eureka.cc ⁴⁹⁴	« presse écrite » OU « médias écrits » OU « presse d'information » ET « aide »	« Patrick Lagacé » OU « affaire Lagacé » OU OU « Commission Chamberland » ⁴⁹⁵ ET « sources journalistiques »	« lock-out » OU « conflit » ET « Journal de Montréal »
Critères d'inclusion du corpus	Tous les articles, reportages, chroniques, éditoriaux, et toutes les lettres de l'éditeur et nouvelles brèves renfermant les combinaisons préétablies de mots-clés et d'opérateurs booléens (voir plus haut). Les unités peuvent avoir été publiées dans n'importe quelle section du média (ex. : actualité générale, politique, sport). Les unités doivent avoir été rédigées par un journaliste, un cadre d'un média d'information, ou une personne qui commente l'actualité dans les médias de manière régulière. Les lettres ouvertes rédigées par des syndicats de journalistes, des associations de journalistes, ou d'anciens journalistes renommés.		

⁴⁹². La base de données Eureka.cc permet d'obtenir, pour un même média, les articles publiés dans la version papier (ex. : le journal *La Presse*), sur le site web (ex. : *La Presse.ca*) ou sur l'application numérique (ex. : *La Presse+*). Or, puisque les mêmes textes sont très souvent distribués sur l'ensemble des plateformes, nous avons décidé de toujours limiter nos recherches à un seul médium : la version papier pour *Le Devoir* et *Le Journal de Montréal*, et l'application numérique pour *La Presse* (l'application n'existant pas à l'époque du lock-out au *Journal de Montréal*, nous avons repéré les textes dans la version papier pour le cas #1).

⁴⁹³. Eureka.cc permet d'accéder aux articles publiés en ligne dans les diverses éditions régionales du site web de *Radio-Canada* (ex. : Abitibi-Témiscamingue, Québec, Gatineau-Ottawa). Dans le cadre de la thèse, nous n'avons inclus que des articles référencés comme « *ICI Radio-Canada* — Nouvelles (site web) », à savoir des articles à portée nationale (province du Québec) et publiés à l'identique sur l'ensemble des plateformes de *Radio-Canada*.

⁴⁹⁴. Nous avons essayé plusieurs combinaisons différentes de mots-clés et d'opérateurs booléens, or ce sont celles-ci qui ont généré le plus de résultats pour l'ensemble des médias étudiés.

⁴⁹⁵. En référence à la commission d'enquête publique sur la protection de la confidentialité des sources journalistiques, présidée par le juge Jacques Chamberland, et déclenchée par le gouvernement du Québec dans la foulée des premières révélations de cas de surveillance policière de journalistes.

	Cas #1 : Les demandes du secteur de la presse écrite pour qu'une aide financière de l'État leur soit accordée (2016-2018) (ch. 4)	Cas #2 : La surveillance de journalistes par les services policiers québécois (« affaire Lagacé ») (2016-2018) (ch. 5)	Cas #3 : Le lock-out au <i>Journal de Montréal</i> (2009-2011) (ch. 6)
Critères d'inclusion du corpus (suite)	Les textes rédigés par des patrons de presse, présidents, vice-présidents ou éditeurs de médias d'information. Pour <i>Le Journal de Montréal</i> : Tous les textes de l'agence de presse QMI et du portail web <i>Canoë</i>⁴⁹⁶, publiés dans <i>Le Journal de Montréal</i>. Pour <i>Radio-Canada</i> : Tous les textes signés par le nom d'un journaliste, ou par les mentions « <i>Radio-Canada</i> » ou « <i>Radio-Canada avec La Presse Canadienne</i> ». Nous n'avons pas inclus les textes uniquement signés « <i>La Presse Canadienne</i> ».		
Critères d'exclusion du corpus	Tous les textes d'agences de presse⁴⁹⁷ (ex. : <i>La Presse Canadienne</i>, <i>Reuters</i>) sauf QMI. Les caricatures, les photographies de presse, les entrées de blogues, les opinions des lecteurs, et les collaborations spéciales ou lettres ouvertes de la part d'individus qui ne travaillent pas de manière régulière pour un média comme salariés ou pigistes (ex. : acteurs de la vie civile, industriels, universitaires).		
Autres précisions	Les unités font explicitement référence et de manière prédominante aux demandes du secteur de la presse écrite pour une aide financière de l'État, dans le corps du texte ou dans le lead.	Les unités d'analyse font explicitement référence et de manière prédominante à l'espionnage de journalistes par les services policiers québécois, à l'« affaire Lagacé » ou à la confidentialité des sources journalistiques dans le corps du texte ou dans le lead.	Les unités d'analyse font explicitement référence et de manière prédominante au lock-out au <i>Journal de Montréal</i> , dans le corps du texte ou dans le lead. Elles abordent la question sous l'angle des implications pour les travailleurs, pour l'avenir des médias, ou les négociations pour en arriver à une entente entre l'employeur et les journalistes, etc. Sont exclues les unités qui s'attardent à des éléments périphériques au journalisme...

⁴⁹⁶. Puisque durant le lock-out, le contenu du *JdeM* a grandement été alimenté par l'agence de presse QMI et le portail web *Canoë*, nous avons inclus ces textes dans l'échantillon. QMI est une propriété de Québecor Média et appartient donc au même groupe de presse que *Le JdeM*. *Canoë*, lui aussi, était propriété de Québecor au moment du lock-out (*Canoë* est aujourd'hui propriété de Postmedia News et n'existe plus en français).

⁴⁹⁷. Ont été exclus les textes de *La Presse Canadienne*, car ces textes auraient été susceptibles de se retrouver publiés à la fois dans *Le Devoir*, dans *La Presse* et sur le site web de *Radio-Canada*.

	Cas #1 : Les demandes du secteur de la presse écrite pour qu'une aide financière de l'État leur soit accordée (2016-2018)	Cas #2 : La surveillance de journalistes par les services policiers québécois (« affaire Lagacé ») (2016-2018)	Cas #3 : Le lock-out au <i>Journal de Montréal</i> (2009-2011)
Autres précisions (suite)			...(ex. : la nécessité de revoir les lois du travail sur les mesures anti-briseurs de grève, etc.).
Période d'échantillonnage	Entre le 26 septembre 2016 et le 31 décembre 2018 inclusivement.	Entre le 31 octobre 2016 et le 15 décembre 2018 inclusivement.	Entre le 24 janvier 2009 et le 28 février 2011 inclusivement.
Justification pour la période d'échantillonnage	Le 26 septembre 2016 marque le lancement de la Coalition pour la pérennité de la presse d'information au Québec, un regroupement de six groupes de presse (180 titres au total), ayant donné une impulsion nouvelle aux demandes de la presse écrite pour une aide financière gouvernementale. Le 31 décembre clôt une année (2018) durant laquelle les gouvernements fédéral et provincial ont fait des annonces budgétaires d'importance en vue de venir en aide au secteur de la presse écrite.	Le 31 octobre 2016 correspond au jour où <i>La Presse</i> révèle que son chroniqueur-vedette, Patrick Lagacé, a été mis sous écoute par des services policiers, événement ayant mené à d'autres révélations similaires. Le 15 décembre 2018 correspond au jour où est votée une loi québécoise sur la protection des sources journalistiques, quelques mois après l'adoption d'une loi semblable au niveau fédéral.	Correspond aux dates de début et de fin (lendemain, pour être plus exact) du lock-out au <i>Journal de Montréal</i> .
Taille de du corpus avant échantillonnage (Total = 1420 unités)	<i>Le Devoir</i> : 43 unités <i>La Presse</i> : 69 unités <i>Le JdeM</i> : 20 unités <i>Radio-Canada</i> : 31 unités Tous médias confondus : 163 unités	<i>Le Devoir</i> : 114 unités <i>La Presse</i> : 348 unités <i>Le JdeM</i> : 132 unités <i>Radio-Canada</i> : 121 unités Tous médias confondus : 715 unités	<i>Le Devoir</i> : 210 unités <i>La Presse</i> : 178 unités <i>Le JdeM</i> : 74 unités <i>Radio-Canada</i> : 80 unités <i>Rue Frontenac</i> ⁴⁹⁸ : S.O. Tous médias confondus : 542 unités

⁴⁹⁸. Les articles de *Rue Frontenac* ne sont pas disponibles sur Eureka.cc ni ailleurs à notre connaissance. Nous les avons trouvés sur *Wayback Machine*, qui ne permet pas d'opérer une recherche par mots-clés. Il nous est donc impossible de savoir combien d'articles au total auraient pu potentiellement faire partie de notre corpus en vertu des combinaisons de mots-clés et d'opérateurs booléens préétablies. *Wayback Machine* archive des dates de parution, en renvoyant l'internaute à la page web publiée ce jour-là. Nous avons donc fouillé ces pages web pour y repérer les unités pertinentes. Aussi avons-nous fait simultanément le repérage et le tri des articles pour l'échantillon final.

	Cas #1 : Les demandes du secteur de la presse écrite pour qu'une aide financière de l'État leur soit accordée (2016-2018) (ch. 4)	Cas #2 : La surveillance de journalistes par les services policiers québécois (« affaire Lagacé ») (2016-2018) (ch. 5)	Cas #3 : Le lock-out au <i>Journal de Montréal</i> (2009-2011) (ch. 6)
Échantillon final⁴⁹⁹ (Total = 771 unités)	<i>Le Devoir</i> : 21 unités <i>La Presse</i> : 42 unités <i>Le JdeM</i> : 18 unités <i>Radio-Canada</i> : 10 unités Tous médias confondus : 91 unités	<i>Le Devoir</i> : 64 unités <i>La Presse</i> : 106 unités <i>Le JdeM</i> : 89 unités <i>Radio-Canada</i> : 52 unités Tous médias confondus : 311 unités	<i>Le Devoir</i> : 71 unités <i>La Presse</i> : 73 unités <i>Le JdeM</i> : 27 unités <i>Radio-Canada</i> : 46 unités <i>Rue Frontenac</i> : 152 unités Tous médias confondus : 369 unités

⁴⁹⁹. Échantillon final après un tri ayant éliminé les doublons et les unités ne parlant pas de manière explicite et prédominante des cas à l'étude. À noter, par ailleurs, que le nombre total d'unités pour *Rue Frontenac* sous-estime vraisemblablement le nombre d'articles ayant été publiés par ce média au sujet du lock-out. Ceci, en raison des limitations de *Wayback Machine*, qui ne contient pas les archives de l'ensemble des jours compris dans la période d'échantillonnage.

Annexe C : Précisions sur le recrutement des communautés interprétatives (groupes de discussion)

Communauté des journalistes : Nous avons dressé un inventaire des principaux médias francophones canadiens ayant un ou des représentants dans la région de la capitale fédérale. Puis, nous avons consulté la liste de leurs employés pour trouver des journalistes à qui envoyer notre invitation. Nous avons aussi consulté le site internet de la Tribune de la presse parlementaire canadienne, qui contient la liste de tous ses membres. Nous n'avons rencontré aucune difficulté à contacter de potentiels participants pour le groupe journalistes, leurs adresses électroniques professionnelles étant disponibles sur les sites web des médias. Nous avons enfin publié des messages sur notre compte Twitter personnel pour rechercher des journalistes (voir annexe D). Dans toutes nos communications avec les journalistes, nous leur avons demandé de transférer notre invitation pour les groupes de discussion à leurs contacts respectifs.

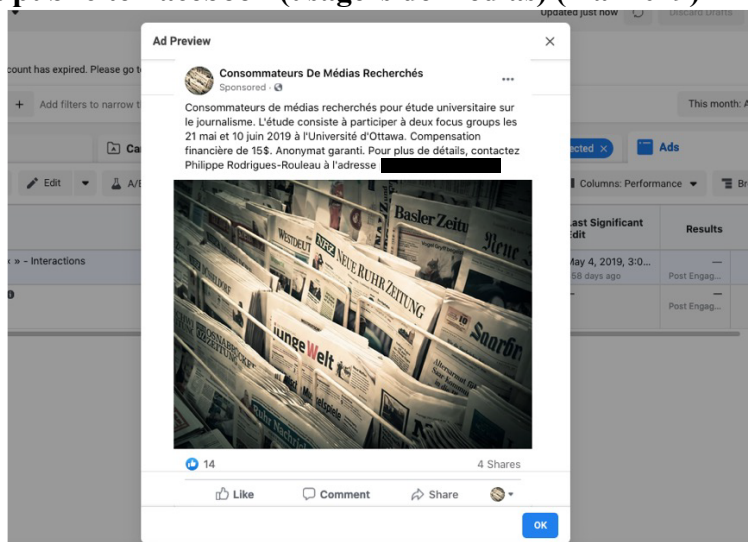
Communauté des politiques : Nous avons envoyé notre invitation aux adresses électroniques officielles de tous les sénateurs québécois, députés québécois de la Chambre des communes et députés de l'Outaouais de l'Assemblée nationale du Québec. Ces coordonnées sont respectivement mentionnées sur le site web du Sénat du Canada, de la Chambre des communes et de l'Assemblée nationale. En procédant ainsi, nous savions pertinemment que nos courriels seraient filtrés par du personnel politique. Notre invitation spécifiait d'ailleurs que l'invitation s'adresse tant aux élus et aux sénateurs qu'à leur personnel politique. Nous avons réussi à recruter des *staffers* de cette manière, mais aucun élu ou sénateur. Nous avons, par ailleurs, envoyé notre invitation aux adresses électroniques de conseillers municipaux de municipalités de l'Outaouais, d'associations locales de partis politiques, et d'individus suggérés par des membres de notre entourage. Nous avons recruté de cette manière un bénévole très engagé auprès d'un parti politique fédéral, un conseiller municipal et un *staffer* pour un élu municipal. Nous avons enfin publié des messages sur notre compte Twitter personnel pour rechercher des politiques (voir annexe D). Dans toutes nos communications avec les politiques, nous leur avons demandé de transférer notre invitation à leurs contacts respectifs.

Communauté des usagers de médias : Certains usagers de médias ont été recrutés grâce à nos contacts (ex. : amis, connaissances, chargés de cours), qui ont transmis notre invitation à leur entourage. D'autres ont été recrutés par suite de nos annonces sur les réseaux sociaux. Cela inclut des gazouillis publiés sur notre compte Twitter, et de l'espace publicitaire acheté sur Facebook au moment où les groupes de discussion ont débuté⁵⁰⁰ (voir annexe D). Notre publicité a circulé pendant un mois (mai 2019) sur le réseau social en ciblant les utilisateurs de la région Gatineau-Ottawa. Enfin, quelques participants ont été recrutés grâce à de l'espace publicitaire acheté dans le quotidien *Le Droit* (Gatineau-Ottawa) et l'hebdomadaire *Le Bulletin d'Aylmer* (Gatineau) (voir annexe D). Là encore, nous avons demandé à tout volontaire nous signifiant leur intérêt de participer à l'étude d'également transférer notre invitation à leurs contacts respectifs.

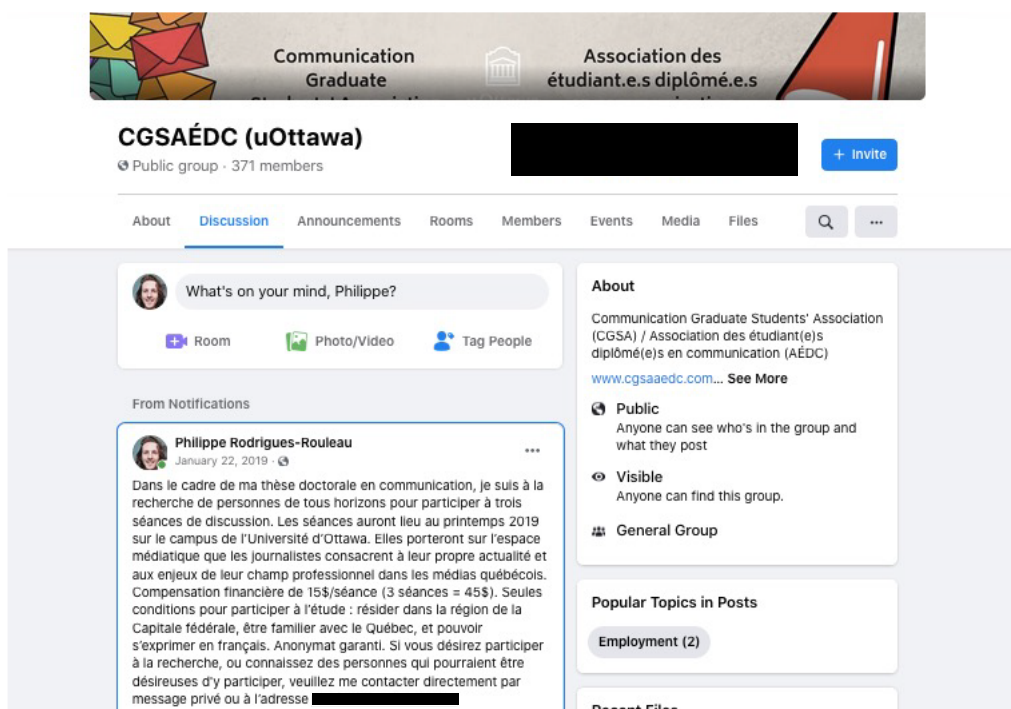
⁵⁰⁰. Pour tenir compte des abandons probables de participants durant la phase des groupes de discussions et nous assurer d'avoir un nombre acceptable de participants à chaque séance, nous avons effectué une campagne publicitaire d'un mois sur Facebook (mai 2019) visant à recruter davantage d'usagers de médias, alors même que nous avions déjà tenu un groupe de discussion avec cette communauté interprétative (2 mai 2019). C'est la raison pour laquelle la publicité fait uniquement mention des rencontres #2 (21 mai 2019) et #3 (10 juin 2019) (voir annexe D). Cette campagne publicitaire nous a permis de recruter trois participants additionnels pour les séances #2 et #3.

Annexe D : Publicités et autres messages d'invitation

D1: Message de la publicité Facebook (usagers de médias) (mai 2019)



D2 : Message posté sur la page Facebook de l'Association des étudiant.e.s. diplômé.e.s en communication (Université d'Ottawa) (hiver 2019)



D3 : Messages sur Twitter (journalistes, politiques, usagers de médias (hiver 2019))





D4 : Publicité dans le journal *Le Droit* (usagers de médias) (samedi 16 février 2019)

22 ACTUALITÉS

SAMEDI 16 FÉVRIER 2019 *leDroit*

PRÉSIDENTIELLE AMÉRICAINE DE 2020

Weld pourrait défier Trump

HOLLY RAMER ET BOB SALSBERG
Associated Press

BEDFORD — L'ancien gouverneur du Massachusetts William Weld, qui avait brigué le poste de vice-président sur la liste du Parti libertarien en 2016, est devenu vendredi le premier républicain à indiquer qu'il envisage sérieusement de défier le président Donald Trump pour l'investiture du parti en vue de l'élection présidentielle de 2020.

S'exprimant vendredi lors d'un petit-déjeuner dans le New Hampshire, M. Weld a annoncé qu'il avait créé un comité exploratoire présidentiel. Il a blâmé M. Trump pour avoir placé la nation en «grave péril».

«Nous avons un président dont les priorités sont biaisées en faveur de sa promotion plutôt que pour le bien du pays, a dénoncé M. Weld. Il a peut-être une grande énergie et

un talent brutal considérable, mais il ne l'utilise pas de manière à promouvoir la démocratie, la vérité, la justice et l'égalité des chances pour tous. Pour aggraver les choses, notre président est tout simplement trop instable pour assumer les responsabilités du bureau exécutif le plus important du pays.»

M. Trump pourrait devenir le premier président en exercice depuis George H.W. Bush, en 1992, à affronter un défi important lors des élections primaires. Deux anciens gouverneurs républicains, John Kasich de l'Ohio et Larry Hogan du Maryland, sont aussi intéressés par une campagne présidentielle.

M. Trump reste très populaire auprès des républicains et ne risque donc pas de perdre la nomination au GOP. Mais de telles contestations sont souvent de mauvais augure pour le président en exercice. M. Bush et Jimmy Carter ont échappé un deuxième mandat après avoir



William Weld, ex-gouverneur du Massachusetts — ASSOCIATED PRESS

été défiés à l'intérieur.

«QUI?»

Invitée à commenter la campagne de M. Weld, l'attachée de presse de la Maison-Blanche, Sarah Sanders,

a répondu : «Qui?»

Stephen Stepanek, le président du Parti républicain du New Hampshire, a rappelé le soutien antérieur de M. Weld au président Barack Obama et déclaré qu'il ne «s'attendait pas à ce que sa campagne aille très loin parmi les électeurs primaires républicains».

«Le Parti républicain est une grande tente, mais quelqu'un qui a soutenu Barack Obama en 2008 et 2012 et soutenu Hillary Clinton en 2016 en tant que candidat à la vice-présidence du Parti libertarien a vraiment besoin de se demander s'il est le bienvenu au sein du Parti républicain», a prévenu M. Stepanek dans un rapport.

LIBERTARIEN

Fiscalement conservateur, mais socialement libéral, M. Weld, âgé de 73 ans, s'était présenté sous la bannière libertarienne en 2016 avec l'ancien gouverneur du Nouveau-Mexique, Gary Johnson. Ils avaient reçu environ 4,5 millions de voix, soit un peu plus de 3 % du vote national.

En dépit de la promesse faite aux libertariens qu'il resterait fidèle au parti, M. Weld est entré le 17 janvier dans le bureau du greffier de la Ville du Massachusetts où il vit et s'est réenregistré auprès du GOP, ajoutant à la spéculation qu'il défierait M. Trump lors des primaires.

M. Weld n'a pas gagné de course politique depuis sa réélection facile au poste de gouverneur de son État fortement démocrate en 1994. Il

a été élu pour la première fois à ce poste en 1990, battant un candidat démocrate conservateur, et est rapidement devenu l'un des gouverneurs les plus populaires de l'histoire récente du Massachusetts.

À L'ENCONTRE DES RÉPUBLICAINS

Tout en maintenant le cap sur les dépenses et les taxes, M. Weld, en tant que gouverneur, a adopté des positions libérales opposées aux républicains nationaux sur l'avortement et les droits des homosexuels. Son style discret et son esprit vif semblent également bien séduire les électeurs, de même que son penchant pour l'imprévu : il a déjà mis fin à une conférence de presse pour vanter les progrès réalisés en matière de nettoyage de la rivière Charles polluée de Boston en plongeant entièrement vêtu dans la voie navigable.

Après avoir remporté un second mandat, l'attention de M. Weld a semblé se détourner du bureau du gouverneur et s'orienter vers d'autres poursuites politiques. Il a brièvement présenté sa candidature à la présidence en 1996 avant de monter une campagne infructueuse cette année-là pour renverser le sénateur démocrate John Kerry.

Il a démissionné de son poste de gouverneur l'année suivante, après que le président de l'époque, Bill Clinton, l'eut nommé ambassadeur au Mexique, mais il n'occupera jamais ce poste. Le sénateur républicain Jesse Helms, de la Caroline du Nord, a refusé de convoquer une audience concernant sa candidature, affirmant notamment que le soutien de M. Weld envers la marijuana médicale et les programmes d'échange de seringues l'empêchaient de servir dans un pays où le trafic de drogue est florissant.

M. Weld a répliqué à M. Helms, laissant entendre que son refus d'organiser une audience publique concernant un poste d'ambassadeur très visible était anti-américain.

M. Weld quitta l'arène publique, mais s'installa plus tard à New York où il fit une brève tentative infructueuse pour devenir la première personne, depuis Sam Houston, à occuper le poste de gouverneur de deux États différents.

À son retour au Massachusetts, il a rejoint ML Strategies, la branche de lobbying du cabinet d'avocats très réputé Mintz Levin. Il a consulté pour le magnat des casinos Steve Wynn au cours d'un processus réglementaire qui a abouti en 2014, quand la société Wynn a obtenu une licence convoitée pour exploiter le seul casino de la région de Boston.

25 ans Club d'Eau Plus

AVIS

Club d'Eau Plus inc. vous propose d'avoir une trousse d'urgence d'eau à la maison, au bureau et à votre commerce

Passez nous voir à notre commerce ou informez-vous sur notre service de livraison!

POUR NOS 25 ANS, VOICI NOTRE FORFAIT : 39⁹⁵\$

(incluant la bouteille neuve, l'eau Odessa et la pompe)

Odessa, eau purifiée par distillation et oxygénée. Aucun danger de proliférations bactériennes. Excellente pour des années!

Servi dans 3 langues : français, anglais et espagnol

Club d'Eau Plus Inc.

CONSUMMATEURS DE MÉDIAS RECHERCHÉS POUR ÉTUDE UNIVERSITAIRE

Vous vous tenez informés de l'actualité? Aidez la recherche universitaire en prenant part à une étude sur le journalisme. L'étude implique 3 séances de discussion à l'Université d'Ottawa, en 2019. Compensation de 155 par séance. Anonymat garanti. Vous n'avez pas besoin d'être un expert des médias, seulement d'être familier avec le Québec. Pour participer ou poser vos questions, contactez Philippe Rodrigues-Rouleau :

D5 : Publicité dans le journal *Le Droit* (usagers de médias) (mercredi 20 février 2019)

leDroit MERCREDI 20 FEVRIER 2019

ACTUALITÉS 13

SELON L'ANCIEN DÉPUTÉ JEAN POIRIER

« Il devrait y avoir un SOS-AFMO »



ÉMILIE PELLETIER

Correspondante régionale

L'ex-député libéral de Glengarry-Prescott-Russell Jean Poirier croit que la communauté franco-ontarienne devrait s'intéresser à l'avenir de l'Association française des municipalités de l'Ontario (AFMO) avec la même vivacité qu'elle l'a été pour l'hôpital Montfort. L'université de l'Ontario français ou encore pour le Commissariat aux services en français.

« Quand un gouvernement tue activement des services en français, tous les francophones montent aux barricades. L'AFMO est en train de mourir par dessein gouvernemental, et qu'est-ce qu'ils font ? Avez-vous vu un 'SOS-AFMO' ? Il ne faut pas donner raison au gouvernement », s'insurge M. Poirier.

Certaines municipalités ont récemment remis en question l'efficacité de l'Association française des municipalités de l'Ontario, citant entre autres les difficultés financières de l'organisme. Toronto, Windsor, Lake Shore et La Nation sont parmi celles qui se sont retirées de l'AFMO au cours des dernières années.

Selon M. Poirier, les services

de l'AFMO sont essentiels. « Il faut comprendre l'importance cruciale d'un organisme qui travaille à offrir des services en français au niveau municipal. C'est un niveau de gouvernement qui affecte monsieur et madame tout le monde. Au municipal, il y a bien plus de choses qui affectent tout le monde au quotidien, encore plus qu'au provincial et au fédéral. »

En Ontario, aucune loi n'est en place pour garantir les services en français au niveau municipal. Certes, la Loi sur les services en français de l'Ontario permet aux francophones d'obtenir certains services offerts par la province en français. Par contre, elle n'assure ces services qu'aux régions proprement désignées, c'est-à-dire dans les régions où les francophones représentent au moins 10 % de la population, ou bien dans une région qui compte plus de 5000 personnes.

Le Sud-Ouest ontarien, par exemple, n'est pas admissible pour bénéficier de ces services.

Pourquoi une municipalité comme La Nation, où les services sont déjà efficacement offerts dans les deux langues, devrait réintégrer l'AFMO ? Pour M. Poirier, c'est une question de solidarité. « Pourquoi un résident d'Ottawa appuierait une université française à Toronto ? Pourquoi les gens de Sudbury ont appuyé l'hôpital Montfort ? Personne de Sudbury ne va à Montfort. La solidarité doit être universelle. Quand les francophones se divisent,

ça fait gagner le gouvernement contre nous. Ça fait sourire des gens comme Doug Ford. »

Le directeur général par intérim René Beaulne, qui travaille bénévolement à la remise en marche de l'AFMO depuis son entrée en poste, se dit d'accord avec M. Poirier. Celui-ci affirme que l'AFMO est la seule association municipale au Canada qui n'est pas financée par la province.

« La langue seconde est financée par toutes les autres provinces, sauf nous. La langue française en Ontario, c'est un débat depuis plusieurs années. On est quand même 750 millions. On devrait avoir le droit de se faire servir en français, et connaître nos droits. Si tu vas en Cour et que tu ne peux pas avoir de services en français, c'est beaucoup plus difficile de te défendre. »

D'ici le mois de mars, toutes les dettes de l'organisme devraient avoir disparu.

M. Beaulne souligne que son organisme se porterait beaucoup mieux s'il pouvait obtenir une petite partie de la taxe sur l'essence de 1,2 million \$ dont bénéficie l'Association des municipalités de l'Ontario (AMO), la version anglaise de l'AFMO.

« Si les municipalités ne font pas partie de l'AMO, elles ne peuvent pas percevoir d'octroi provenant de cette taxe. Si nous avions une partie de la taxe sur l'essence, certaines municipalités ne seraient pas obligées d'être avec l'AMO, qui coûte deux fois plus cher que l'AFMO. »

CONSOMMATEURS DE MÉDIAS RECHERCHÉS POUR ÉTUDE UNIVERSITAIRE

Vous vous tenez informés de l'actualité ? Aidez la recherche universitaire en prenant part à une étude sur le journalisme. L'étude implique 3 séances de discussion à l'Université d'Ottawa, en 2019. Compensation de 15\$ par séance. Anonymat garanti. Vous n'avez pas besoin d'être un expert des médias, seulement d'être familier avec le Québec. Pour participer ou poser vos questions, contactez Philippe Rodrigue-Rouleau :



Clinique de denturologie

RICHER

Au service des gens de l'Outaouais depuis trois générations

Prothèses complètes, partielles et sur implants
Consultation gratuite

Joselyn Richer, d.d.

www.denturologie-richer.com

VOUS DEVEZ DE L'IMPÔT ?



Refinancez votre propriété, payer le solde dû, diminuez vos paiements mensuels et retrouvez le sommeil...

Mes services sont
GRATUITS**LES ARCHITECTES
HYPOTHÉCAIRES

AGENCE IMMOBILIERE HYPOTHÉCAIRE

Je me déplace pour vous !

MARIO LEPAGE

Courtier immobilier hypothécaire

Les Architectes Hypothécaires

**Certains conditions s'appliquent

Vive la dolce vita Italie

2789\$

22 JOURS | 20 NUITS | 57 REPAS

19 octobre au 9 novembre 2019

Depassez sur la côte amalfitaine, entre la Méditerranée et les collines de la côte du Cilento. Prélevez-vous sur la plage – accessible directement de votre hôtel – ou partez en escapade dans les pittoresques villages environnants, comme Agropoli.

Douceurs des Îles-de-la-Madeleine

1359\$

7 JOURS | 6 NUITS | 12 REPAS

6 au 12 juillet 2019

Vous serez charmé par l'authenticité des Madeleinois, mais aussi par les paysages uniques de leurs îles. Plages, dunes, falaises de grès rouge. Vous ne voudrez plus repartir !

Le prix est indiqué par adulte en occupation double ou quadruple et il comprend le transport en autocar au départ de Gatineau (Îles-de-la-Madeleine), l'hébergement 3*, certains repas, les visites et activités mentionnées dans l'itinéraire, les services d'un guide-accompagnateur et les taxes applicables. Le prix était exact au moment de l'impression, le 20 février 2019. Voyages CAA Québec détient un permis du Québec.

CENTRE VOYAGES DE GATINEAU
960, BOUL. MALONEY O.

Voyages

ÇA VOUS AVANTAGE

D6 : Publicité dans l'hebdomadaire *Le Bulletin d'Aylmer* (usagers de médias) (mercredi 20 février 2019)

14
BULLETIN D'AYLMER | VOTRE JOURNAL INDÉPENDANT | LE MERCREDI 20 FÉVRIER 2019



Le Club de voile Grande-Rivière empochera 2 500\$ en subventions pour l'édition 2019 du Festival.

PHOTO: ARCHIVES

6M\$ versés à des organismes et événements gatinois

Olivier Pilon

Par l'entremise de son cadre de soutien, la Ville de Gatineau distribuera 6 102 365\$, en 2019, à des organismes sportifs, communautaires, culturels, de loisirs et d'âinés présents sur le territoire. La somme sera aussi disponible pour les événements. À l'intérieur de ce 6M\$, 4,3M\$ seront dédiés au soutien financier. Le restant de la somme sera consacré à l'appui aux services. Ces montants ont été adoptés le 22 janvier par les membres du conseil municipal.

Ces fonds visent soutenir 395 projets et événements, selon la Ville. Contrairement à 2018, la somme pour les organismes s'avère plus imposante cette année.

Il y a eu ajout de 330 800\$ dans le cadre de soutien au développement des communautés. Un montant de 180 000\$ fut annexé au programme de soutien aux organismes culturels pour « soutenir la pratique professionnelle des artistes ».

Les projets ainsi que les événements qui bénéficient d'une partie du 6M\$ se tiendront avant le 31 mars 2020.

Pour leur part, 21 événements sportifs seront admissibles à 54 050\$ -- 46 650\$ en soutien financier et 7 400\$ en services. 91 organismes culturels se partageront plus de 2M\$.

Parmi les événements subventionnés, le Festival d'Outaouais en fête recevra 80 000\$, l'Auto Show de Gatineau obtiendra 22 000\$ et Noël dans le Vieux-Aylmer se verra octroyer une somme de 15 000\$. Le Club de voile Grande-Rivière empochera 2 500\$ en subventions pour l'édition 2019 du Festival.

LANCEMENT DE LA PHASE II OCCUPATION AUTOMNE 2019

PORTES OUVERTES LES 22 ET 23 FÉVRIER DE 10 H À 16 H

Rencontrez notre personnel et découvrez nos installations :

- Le Club de santé
- Le Bistro
- Le Spa
- La podologue
- Le salon de coiffure
- La pharmacie Jean Coutu
- Et bien plus !

Canapés et rafraîchissements offerts tout au long de la journée.

Nous vous offrons également un menu spécial à moitié prix au Bistro.

On vous attend en grand nombre!

DES APPARTEMENTS MODERNES

À partir de
1800 \$/mois*

*Certaines conditions s'appliquent. Crédit d'impôt appliqué.

Bistro DISTRICT

50%

de rabais !

LA ROUE DE LA CHANCE

Faites tourner la roue et remportez de nombreux prix et rabais !



le DISTRICT

UN COMPLEXE POUR RETRAITÉS AUTONOMES

SUBSIDIAIRE DE

KATASA

CONSOMMATEURS DE MÉDIAS RECHERCHÉS POUR ÉTUDE UNIVERSITAIRE

Vous vous tenez informés de l'actualité?

Aidez la recherche universitaire en prenant part à une étude de doctorat sur le journalisme. L'étude implique 3 séances de discussions à l'Université d'Ottawa, en 2019. Compensation de 15 \$ par séance (3 séances = 45 \$). Anonymat garanti. Vous n'avez pas besoin d'être un expert des médias, seulement d'être familier avec l'actualité du Québec.

Pour participer ou poser vos questions, contactez Philippe Rodrigues-Rouleau :

501

Annexe E : Calendrier des séances et composition des groupes de discussion

18 participants ont assisté à une rencontre sur l'un des trois cas à l'étude, 11 à deux rencontres, et 9 aux trois rencontres. Chaque cas a interrogé 22,7 participants en moyenne (tous groupes confondus), et 7,5 participants par communauté interprétative.

1^{ère} communauté interprétative : journalistes (JOU)

Séances	Date	Participants présents
#1 : L'aide financière gouvernementale aux médias écrits	7 mai 2019	J1, J2, J3, J5, J6, J8, J12, J13
#2 : La surveillance policière de journalistes et la confidentialité de sources journalistiques	22 mai 2019	J2, J4, J5, J6, J7, J10, J11, J12
#3 : Le lock-out au <i>Journal de Montréal</i>	10 juin 2019	J2, J3, J4, J6, J8, J9, J10

2^e communauté interprétative : personnes issues du milieu politique (POL)

Séances	Date	Participants présents
#1 : L'aide financière gouvernementale aux médias écrits	30 avril 2019	P1, P2, P3, P5, P7, P11
#2 : La surveillance policière de journalistes et la confidentialité des sources journalistiques	15 mai 2019	P3, P5, P7, P11, P9
#3 : Le lock-out au <i>Journal de Montréal</i>	30 mai 2019	P2, P3, P7
	29 octobre 2019 ⁵⁰¹	P1, P4, P6, P8, P10, P11

3^e communauté interprétative : usagers de médias (UM)

Séances	Date	Participants présents
#1 : L'aide financière gouvernementale aux médias écrits	2 mai 2019	U1, U5, U7, U8, U11
	30 octobre 2019 ⁵⁰²	U2, U9, U10, U15
#2 : La protection de la confidentialité des sources journalistiques	21 mai 2019	U1, U6, U8, U9, U11, U12, U13, U14
#3 : Le lock-out au <i>Journal de Montréal</i>	12 juin 2019	U1, U3, U4, U8, U9, U11, U13, U14

⁵⁰¹. Vu le petit nombre de participants s'étant présentés à la séance du 30 mai 2019, il a été décidé d'organiser une deuxième séance de discussion sur le cas #3 avec de nouveaux participants politiques, le 29 octobre 2019.

⁵⁰². Étant donné un déséquilibre générationnel dans la composition du groupe des usagers de médias ayant assisté à la rencontre initiale du printemps 2019 sur le cas #1 (plus de détails dans le ch. 4), il a été décidé d'organiser une deuxième séance de discussion sur le cas #1 avec de nouveaux usagers de médias le 30 octobre 2019.

Annexe F : Courriels de recrutement

Les messages étaient essentiellement les mêmes pour les trois groupes (journalistes, politiques et usagers de médias) hormis pour deux paragraphes (voir les versions personnalisées de ces deux paragraphes plus bas). Les notes de bas de page ne faisaient pas partie du courriel.

F1 : Courriel de recrutement initial (journalistes, politiques, usagers de médias)

Intitulé : Recrutement de [journalistes/personnes issues du milieu politique/usagers de médias] pour recherche universitaire sur le journalisme

Bonjour,

Je m'appelle Philippe Rodrigues-Rouleau, et je suis candidat au doctorat en communication à l'Université d'Ottawa. Je suis actuellement à la recherche de [personnes évoluant dans l'univers du journalisme québécois/personnes évoluant dans l'univers de la politique québécoise, fédérale ou municipale/d'usagers de médias].

Ma thèse porte sur le métajournalisme, c'est-à-dire sur des productions journalistiques dans lesquelles les journalistes parlent des enjeux de leur propre champ professionnel. Je cherche à analyser la manière dont divers publics — les usagers de médias d'information, les acteurs du monde politique, et les journalistes eux-mêmes — perçoivent ce type de productions journalistiques, de même que les arguments et les revendications qu'il contient. Ma recherche se concentre sur les journalistes et les médias d'information québécois.

Pour mener cette recherche, j'ai besoin de constituer un groupe d'une douzaine de...

- [Dans la version du courriel cheminé aux journalistes] : ...personnes évoluant dans l'univers du journalisme québécois (ex. : reporters, éditorialistes, pupitreurs, recherchistes, photographes, etc.).
- [Dans la version du courriel acheminé aux politiques] : ...personnes évoluant dans l'univers de la politique fédérale, québécoise ou municipale (ex. : députés, attachés politiques, assistants parlementaires, employés à la permanence de partis politiques, etc.).
- [Dans la version du courriel acheminé aux usagers de médias] : ...usagers de médias d'information.

Ce groupe se réunira à trois reprises, sur le campus de l'Université d'Ottawa, au courant du printemps 2019 pour des séances de discussion en français de 90 à 120 minutes chacune. Chaque séance abordera des thèmes différents. Un montant de 15\$ sera remis, en argent comptant, à chaque participant, au début de chacune des séances de discussion (3 séances = 45\$).

Accepteriez-vous de faire partie de ce groupe à titre de participant.e ? Si vous ne souhaitez pas participer à l'étude, serait-il possible pour vous de transférer ce message à une personne de votre entourage qui pourrait être désireuse de collaborer au projet ? Cette personne doit...

- [Dans la version du courriel acheminée aux journalistes] : ... être majeure, résider dans la région de la Capitale fédérale, pouvoir s'exprimer en français, et comme vous, **travailler dans l'univers du journalisme et des médias d'information.**
- [Dans la version du courriel acheminée aux politiques] : ... être majeure, résider dans la région de la Capitale fédérale, pouvoir s'exprimer en français, et comme vous, **travailler ou avoir travaillé récemment dans l'univers de la politique québécoise, fédérale ou municipale.**
- [Dans la version du courriel acheminée aux usagers de médias] : ...être majeure, résider dans la région de la Capitale fédérale et pouvoir s'exprimer en français.

Si vous acceptez de participer à l'étude, vous devrez d'abord répondre à un court sondage en ligne. Ce sondage de recrutement récoltera des informations confidentielles qui me permettront de sélectionner des participants aux profils variés. Ainsi, il est possible que vous ne soyez pas sélectionné.e pour participer aux séances de discussion à l'issue du sondage⁵⁰³. Que vous soyez sélectionné.e ou non pour les séances de discussion, un courriel vous indiquant l'issue du processus vous sera acheminé.

Merci de bien vouloir me confirmer par courriel ou par téléphone votre intérêt pour participer à cette étude (voir coordonnées plus bas). À la réception de cette confirmation, je vous enverrai l'hyperlien pour le sondage de recrutement.

Entre-temps, je vous invite à prendre connaissance du formulaire de consentement qui accompagnera le sondage en ligne (voir pièce jointe). Il détaille les objectifs du projet, la participation demandée, ainsi que les mesures prises pour assurer l'anonymat de chaque participant.e et la confidentialité des données. *N.B. Nous vous demanderons de remplir ce formulaire lors de la première séance de discussion. Entre-temps, vous n'avez pas à me renvoyer une version papier ou électronique de celui-ci.*

Je vous remercie par avance de l'attention que vous porterez à cette demande. N'hésitez pas à me contacter si vous avez la moindre question.

Philippe Rodrigues-Rouleau⁵⁰⁴

Candidat au doctorat en communication, Université d'Ottawa

Superviseur de la thèse : Marc-François Bernier⁵⁰⁵

Professeur titulaire, Département de Communication

Université d'Ottawa

⁵⁰³. Si un grand nombre de personnes avait manifesté leur intérêt pour participer à l'étude, nous aurions utilisé le questionnaire de recrutement pour faire une sélection parmi ces personnes. Nous aurions alors sélectionné des profils variés pour chaque groupe, selon le principe du « premier arrivé, premier servi ». C'est pourquoi le courriel de recrutement fait allusion à la possibilité que les volontaires ne soient pas sélectionnés en définitive. Or, le recrutement s'est avéré très ardu ; aussi avons-nous accepté tous les volontaires à condition qu'ils respectent les critères d'inclusion et d'exclusion pour l'une des trois communautés interprétatives à l'étude.

⁵⁰⁴. Conformément aux directives édictées par l'Université d'Ottawa pour le dépôt final des thèses, toutes coordonnées personnelles doivent être retirées. Il va sans dire que dans le courriel envoyé aux participants, nos coordonnées téléphoniques et électroniques étaient mentionnées.

⁵⁰⁵. Voir note de bas de page #504.

F2 : Courriel de recrutement (réponse à un consommateur de médias ayant vu les annonces sur les réseaux sociaux ou dans les médias locaux)**

Intitulé : Recrutement d'usagers de médias d'information pour recherche universitaire sur le journalisme

Bonjour,

Je vous remercie de l'intérêt que vous manifestez pour cette recherche.

Pour rappel, je suis actuellement à la recherche d'usagers de médias d'information pour mon projet de recherche doctoral. Ma thèse porte sur le métajournalisme, c'est-à-dire sur des productions journalistiques dans lesquelles les journalistes parlent des enjeux de leur propre champ professionnel. Je cherche à analyser la manière dont divers publics – les usagers de médias d'information, les acteurs du monde politique, et les journalistes eux-mêmes – perçoivent ce type de productions journalistiques de même que les arguments et les revendications qu'il contient. Ma recherche se concentre sur les journalistes et les médias d'information québécois.

Pour mener cette recherche, j'ai besoin de constituer un groupe d'une douzaine d'usagers de médias d'information. Ce groupe se réunira à trois reprises, sur le campus de l'Université d'Ottawa, au courant du printemps 2019 pour des séances de discussion en français de 90 à 120 minutes chacune. Un montant de 15\$, en argent comptant, sera remis à chaque participant, au début de chacune des séances de discussion (3 séances = 45\$).

Accepteriez-vous de faire partie de ce groupe à titre de participant.e ? Si vous ne souhaitez pas participer à l'étude, serait-il possible pour vous de transférer ce message à une personne de votre entourage qui pourrait être désireuse de collaborer au projet ? Cette personne doit être majeure, résider dans la région de la Capitale fédérale, familière avec le Québec, et pouvoir s'exprimer en français.

Si vous acceptez de participer à l'étude, vous devrez d'abord répondre à un court sondage en ligne. Ce sondage de recrutement récoltera des informations confidentielles qui me permettront de sélectionner des participants aux profils variés. Ainsi, il est possible que vous ne soyez pas sélectionné.e pour participer aux séances de discussion à l'issue du sondage. Que vous soyez sélectionné.e ou non pour les séances de discussion, un courriel vous indiquant l'issue du processus vous sera acheminé.

Merci de bien vouloir me confirmer par courriel ou par téléphone votre intérêt pour participer à cette étude (voir coordonnées plus bas). À la réception de cette confirmation, je vous enverrai l'hyperlien pour le sondage de recrutement.

Entre-temps, je vous invite à prendre connaissance du formulaire de consentement qui accompagnera le sondage en ligne (voir pièce jointe). Il détaille les objectifs du projet, la participation demandée, ainsi que les mesures prises pour assurer l'anonymat de chaque participant et la confidentialité des données. *N.B. Nous vous demanderons de remplir ce formulaire lors de la*

première séance de discussion. Entre-temps, vous n'avez pas à me renvoyer une version papier ou électronique de celui-ci.

Je vous remercie par avance de l'attention que vous porterez à cette demande. N'hésitez pas à me contacter si vous avez la moindre question.

Philippe Rodrigues-Rouleau⁵⁰⁶
Candidat au doctorat en communication
Université d'Ottawa

Superviseur de la thèse : Marc-François Bernier⁵⁰⁷
Professeur titulaire, Département de Communication
Université d'Ottawa

⁵⁰⁶. Conformément aux directives édictées par l'Université d'Ottawa pour le dépôt final des thèses, toutes coordonnées personnelles doivent être retirées. Il va sans dire que dans le courriel envoyé aux participants, nos coordonnées téléphoniques et électroniques étaient mentionnées.

⁵⁰⁷. Voir note de bas de page #506.

Annexe G: Courriel d'instructions pour le questionnaire de recrutement

Ce document contient le courriel comprenant les instructions pour le questionnaire de recrutement, ainsi que le courriel de rappel pour le remplir (envoyé deux fois). Il a été envoyé à tous ceux et celles qui nous ont manifesté, par courriel ou par téléphone, leur volonté de participer à l'étude après avoir pris connaissance du courriel initial de recrutement (annexe F). Les messages sont les mêmes pour les trois groupes (journalistes, politiques et usagers de médias) hormis quelques détails précisés entre crochets. Les notes de bas de page ne faisaient pas partie du courriel.

G1 : Courriel d'instructions pour le questionnaire de recrutement

Intitulé : Instructions pour le sondage de recrutement (étude sur le journalisme)

Bonjour,

Je vous remercie chaleureusement de votre volonté de participer à cette étude.

Je vous invite maintenant à répondre à un court sondage en ligne (10 minutes), hébergé sur le site Qualtrics (version canadienne). Vous avez jusqu'au [date variable selon les communautés interprétatives] 2019 pour le remplir.

Tel que précisé dans le formulaire de consentement, le sondage récoltera de l'information, notamment, sur votre âge, votre occupation, votre origine culturelle/ethnique, votre niveau d'éducation, ainsi que sur votre degré de connaissance et d'appréciation du travail des médias et des journalistes en général. Ces données serviront à sélectionner des participants aux profils variés. Ainsi, il est possible que vous ne soyez pas retenu.e pour participer aux séances de discussion à l'issue du sondage. Vous recevrez un courriel avant le [date variable selon les communautés interprétatives] 2019 pour vous informer si vous avez été retenu.e ou non pour les séances de discussion.

Si vous êtes sélectionné.e pour les séances de discussion, les données récoltées lors du sondage seront aussi présentées sous forme de tableaux en annexes de la thèse⁵⁰⁸. Ce tableau ne contiendra aucune information pouvant trahir votre identité (ex. : prénom, nom, identité de votre employeur, intitulé précis du poste ou de l'emploi que vous occupez). Dans ce tableau, de même que dans la thèse, les articles et les conférences qui découleront de cette recherche, votre identité sera à tout moment protégée au moyen d'un code alphanumérique (ex. : C8).

En cliquant sur l'hyperlien plus bas, vous accéderez au sondage. S'affichera d'abord sur votre écran un formulaire de consentement détaillant les objectifs du projet, la participation demandée, et les mesures prises pour assurer la confidentialité des données. **Le fait d'accepter les conditions du formulaire sera considéré comme votre consentement à participer au sondage et éventuellement à la recherche dans son entier (c.-à-d. la phase des groupes de discussion)⁵⁰⁹.** L'acceptation des conditions du formulaire signifie également que vous consentez à ce que

⁵⁰⁸. En définitive, nous avons renoncé à ces tableaux dans la thèse, et décidé d'adopter la plus grande des prudenances. Malgré nos précautions, nous pensons que les informations collectées auraient pu permettre d'identifier certains participants, surtout ceux des groupes journalistes et politiques.

⁵⁰⁹. Nous avons quand même fait signer des formulaires de consentement aux participants lors des séances de discussion.

vos réponses au sondage soient analysées aux fins de l'étude. Cette autorisation de votre part est nécessaire en raison des normes éthiques et déontologiques qui encadrent toutes les recherches impliquant des sujets humains à l'Université d'Ottawa.

Nous vous recommandons fortement d'imprimer le formulaire de consentement du sondage en ligne afin que vous en ayez une copie dans vos dossiers personnels.

Suivez attentivement les instructions qui vous seront données. Une fois complété, le sondage me sera acheminé automatiquement. Vous n'avez donc pas à me renvoyer par courriel quoi que ce soit.

[HYPERLIEN VERS LE QUESTIONNAIRE]

Je vous remercie encore de votre volonté de participer à cette étude. Si vous avez la moindre question, ou éprouvez un problème technique avec le sondage, n'hésitez pas à me contacter (voir coordonnées plus bas).

Pour tout renseignement sur les aspects éthiques de cette recherche, vous pouvez vous adresser au Bureau d'éthique et d'intégrité de la recherche de l'Université d'Ottawa. Pavillon Tabaret, 550, rue Cumberland, pièce 154, (613) 562-5387, ou ethique@uottawa.ca.

Philippe Rodrigues-Rouleau⁵¹⁰
Candidat au doctorat en communication
Université d'Ottawa

Superviseur de la thèse : Marc-François Bernier⁵¹¹
Professeur titulaire, Département de Communication
Université d'Ottawa

G2 : Courriel de rappel pour le questionnaire

Intitulé : Rappel pour remplir le sondage de recrutement (étude sur le journalisme)

Bonjour,

Ce courriel est pour vous rappeler de remplir le sondage de recrutement dans le cadre de l'étude intitulée « Quand les journalistes parlent d'eux-mêmes : études de cas sur le discours métajournalistique dans les médias d'information québécois et sa réception par divers publics ». Vous avez jusqu'au [date variable selon les communautés interprétatives] 2019 pour le compléter.

En cliquant sur l'hyperlien plus bas, vous accéderez au sondage. Celui-ci est hébergé par Qualtrics (version canadienne). S'affichera d'abord sur votre écran un formulaire de consentement détaillant les objectifs du projet, la participation demandée, ainsi que les mesures prises pour

⁵¹⁰. Conformément aux directives édictées par l'Université d'Ottawa pour le dépôt final des thèses, toutes coordonnées personnelles doivent être retirées. Il va sans dire que dans le courriel envoyé aux participants, nos coordonnées téléphoniques et électroniques étaient mentionnées.

⁵¹¹. Voir note de bas de page #510.

assurer la confidentialité des données. **Le fait d'accepter les conditions du formulaire sera considéré comme votre consentement à participer au sondage et éventuellement à la recherche dans son entier (c.-à-d. la phase des groupes de discussion). L'acceptation des conditions du formulaire signifie également que vous consentez à ce que vos réponses au sondage soient analysées aux fins de l'étude.**

Cette autorisation de votre part est nécessaire en raison des normes éthiques et déontologiques qui encadrent toutes les recherches impliquant des sujets humains à l'Université d'Ottawa.

Nous vous recommandons fortement d'imprimer le formulaire de consentement du sondage en ligne afin que vous en ayez une copie dans vos dossiers personnels.

Suivez attentivement les instructions qui vous seront données. Une fois complété, le sondage me sera acheminé automatiquement. Vous n'avez donc pas à me renvoyer par courriel quoi que ce soit.

[HYPERLIEN VERS LE QUESTIONNAIRE]

Je vous remercie encore de votre volonté de participer à cette étude. Si vous avez la moindre question, ou éprouvez un problème technique avec le sondage, n'hésitez pas à me contacter (voir coordonnées plus bas).

Pour tout renseignement sur les aspects éthiques de cette recherche, vous pouvez vous adresser au Bureau d'éthique et d'intégrité de la recherche de l'Université d'Ottawa. Pavillon Tabaret, 550, rue Cumberland, pièce 154, (613) 562-5387, ou ethique@uottawa.ca.

Philippe Rodrigues-Rouleau⁵¹²
Candidat au doctorat en communication
Université d'Ottawa

Superviseur de la thèse : Marc-François Bernier⁵¹³
Professeur titulaire, Département de Communication
Université d'Ottawa

⁵¹². Conformément aux directives édictées par l'Université d'Ottawa pour le dépôt final des thèses, toutes coordonnées personnelles doivent être retirées. Il va sans dire que dans le courriel envoyé aux participants, nos coordonnées téléphoniques et électroniques étaient mentionnées.

⁵¹³. Voir note de bas de page #512.

Annexe H : Courriels de rappel pour les séances de discussion (printemps et automne 2019)

Ce document contient le courriel de rappel pour les séances de discussion. Les messages ont été les mêmes pour les trois groupes (journalistes, politiques et usagers de médias d'information), hormis pour quelques détails précisés entre crochets.

Courriel de rappel pour les séances de discussion

Intitulé : Rappel séance de discussion le [date variable selon les communautés interprétatives, avril/mai/juin/octobre] 2019 prochain pour recherche universitaire sur le journalisme

Bonjour,

Ce courriel est pour vous rappeler que la [première/deuxième/dernière] séance de discussion, dans le cadre du projet de recherche intitulé « Quand les journalistes parlent d'eux-mêmes : études de cas sur le discours métajournalistique dans les médias d'information québécois et sa réception par divers publics », aura lieu le [date variable selon les communautés interprétatives, avril/mai/juin] 2019 au local 11173 du pavillon Desmarais du campus de l'Université d'Ottawa (55 avenue Laurier Est, Ottawa).

La séance commencera à 19h30 et se terminera entre 21h00 et 21h30. Un montant de 15\$ vous sera remis, en argent comptant, au début de chacune des séances de discussion (3 séances = 45\$). Enfin, veuillez s'il vous plaît me contacter le plus rapidement possible (voir coordonnées ici-bas) si vous croyez ne pas pouvoir assister à cette rencontre ou aux rencontres subséquentes.

Je vous attends avec impatience pour cette première séance de discussion. Merci encore de votre participation à ce projet de recherche. N'hésitez pas à me contacter si vous avez la moindre question. Et pour tout renseignement sur les aspects éthiques de cette recherche, vous pouvez vous adresser au Bureau d'éthique et d'intégrité de la recherche de l'Université d'Ottawa. Pavillon Tabaret, 550, rue Cumberland, pièce 154, (613) 562-5387, ou ethique@uottawa.ca.

Philippe Rodrigues-Rouleau⁵¹⁴
Candidat au doctorat en communication
Université d'Ottawa

Superviseur de la thèse : Marc-François Bernier⁵¹⁵
Professeur titulaire, Département de Communication
Université d'Ottawa

⁵¹⁴. Conformément aux directives édictées par l'Université d'Ottawa pour le dépôt final des thèses, toutes coordonnées personnelles doivent être retirées. Il va sans dire que dans le courriel envoyé aux participants, nos coordonnées téléphoniques et électroniques étaient mentionnées.

⁵¹⁵. Voir note de bas de page #514.

Annexe I: Courriel final de remerciement (printemps et automne 2019)

Ce document contient le courriel final de remerciement envoyé à l'ensemble des participants des groupes de discussion à la fin du processus.

Courriel final de remerciement

Intitulé : Merci pour votre participation

Chers participant.es,

Ce courriel est pour vous remercier de votre collaboration tout au long de l'étude intitulée « Quand les journalistes parlent d'eux-mêmes : études de cas sur le discours métajournalistique dans les médias d'information québécois et sa réception par divers publics ». Cette étude n'aurait pas pu être menée sans votre présence assidue aux séances de discussion. Merci d'y avoir consacré de votre précieux temps.

Les échanges tenus dans le cadre des séances de discussion feront assurément avancer les connaissances. Ils permettront d'analyser la réception des discours métajournalistiques en dedans et en dehors du cercle journalistique, un aspect largement ignoré des études actuelles sur le journalisme. Précisément, ils permettront de voir si les journalistes parviennent à convaincre le public, les acteurs du monde politique et leurs propres collègues que les problèmes qui les affectent ont aussi des implications sur l'ensemble de la société en fait de droit à l'information.

Pour tout renseignement additionnel concernant cette étude, n'hésitez pas à communiquer avec moi ou avec mon superviseur de thèse (voir coordonnées ici-bas).

Pour tout renseignement sur les aspects éthiques de cette recherche, vous pouvez vous adresser au Bureau d'éthique et d'intégrité de la recherche de l'Université d'Ottawa. Pavillon Tabaret, 550, rue Cumberland, pièce 154, (613) 562-5387, ou ethique@uottawa.ca.

Merci encore pour votre collaboration à ce projet de recherche.

Philippe Rodrigues-Rouleau⁵¹⁶
Candidat au doctorat en communication
Université d'Ottawa

Superviseur de la thèse : Marc-François Bernier⁵¹⁷
Professeur titulaire, Département de Communication
Université d'Ottawa

⁵¹⁶. Conformément aux directives édictées par l'Université d'Ottawa pour le dépôt final des thèses, toutes coordonnées personnelles doivent être retirées. Il va sans dire que dans le courriel envoyé aux participants, nos coordonnées téléphoniques et électroniques étaient mentionnées.

⁵¹⁷. Voir note de bas de page #516.

Annexe J : Formulaire de consentement (questionnaire de recrutement)

Il s'agit du formulaire de consentement précédant l'accès au questionnaire de recrutement. Les notes de bas de page ne faisaient pas partie du courriel.

Formulaire de consentement

Titre de l'étude : Quand les journalistes parlent d'eux-mêmes : études de cas sur le discours métajournalistique dans les médias d'information québécois et sa réception par divers publics

Chercheur : Philippe Rodrigues-Rouleau⁵¹⁸

Candidat au doctorat

Département de communication, Faculté des Arts, Université d'Ottawa

Superviseur de thèse : Marc-François Bernier⁵¹⁹

Professeur titulaire

Département de communication, Faculté des Arts, Université d'Ottawa

But du projet de recherche : Le but est d'étudier la manière dont divers publics québécois – des usagers de médias d'information, des personnes issues du milieu politique, et des journalistes – réagissent au métajournalisme, à savoir des productions journalistiques dans lesquelles les journalistes discutent des enjeux propres à leur champ professionnel.

Participation : Ma participation consiste à répondre à un sondage en ligne de 5-10 minutes, dans lequel je donnerai des informations permettant au chercheur d'avoir une meilleure idée de mon profil (ex. : sexe, âge, occupation, niveau d'éducation, mon degré d'appréciation du travail des médias, etc.), et de l'heure qui me conviendrait le mieux pour la tenue des groupes de discussion. En cochant « oui » plus bas, je donnerai mon consentement à répondre au sondage et à éventuellement participer à l'ensemble de l'étude (c.-à-d. la phase des groupes de discussion)⁵²⁰.

Dans l'éventualité où trop de personnes seraient désireuses de participer à l'étude, le sondage servira à faire une sélection parmi ces personnes. Il est donc possible que ma participation ne soit pas requise pour les séances de discussion. Auquel cas, j'en serai dûment informé.e. par courriel⁵²¹.

⁵¹⁸. Conformément aux directives édictées par l'Université d'Ottawa pour le dépôt final des thèses, toutes coordonnées personnelles doivent être retirées. Il va sans dire que dans le courriel envoyé aux participants, nos coordonnées téléphoniques et électroniques étaient mentionnées.

⁵¹⁹. Voir note de bas de page #518.

⁵²⁰. Nous avons quand même fait signer un formulaire de discussion aux participants lors des séances de discussion.

⁵²¹. Si un grand nombre de personnes avait manifesté leur intérêt pour participer à l'étude, nous aurions utilisé le sondage de recrutement pour faire une sélection parmi ces personnes. Nous aurions alors sélectionné des profils variés pour chaque groupe, selon le principe du « premier arrivé, premier servi ». C'est pourquoi le courriel fait allusion à la possibilité que les volontaires ne soient pas sélectionnés à la suite du sondage. Or, le recrutement s'est avéré très ardu ; aussi avons-nous accepté tous les volontaires à condition qu'ils respectent les critères d'inclusion et d'exclusion pour l'une des trois communautés interprétatives à l'étude. À noter que les données des sondages de ceux qui n'ont pas participé aux séances de discussion, pour toutes sortes de raisons, ont été éliminées en décembre 2019. Les données de ceux qui ont participé aux séances de discussion seront conservés jusqu'en 2026.

À propos des séances de discussion : Les trois séances de discussion se tiendront en soirée en 2019. Chaque séance durera entre 90 et 120 minutes, se déroulera en français, et aura lieu à l'Université d'Ottawa. Les séances de discussion seront enregistrées pour le son. Ces enregistrements ne seront diffusés nulle part. Ils ne serviront qu'à faciliter la retranscription des propos.

Bénéfices : Ma participation aux groupes de discussion permettrait de voir si les journalistes québécois parviennent à convaincre divers publics du bien-fondé de consacrer de l'espace médiatique aux enjeux de leur champ professionnel. Il s'agit d'un questionnement important, car le métajournalisme renvoie souvent à des situations pouvant affecter le droit du public à une information transparente, diversifiée et de qualité.

Risques potentiels : Ma participation à ce sondage ne comprend aucun risque.

Confidentialité et anonymat : *Les données du sondage serviront à la constitution de groupes de discussion comportant des participants aux profils variés. Certaines des données me concernant seront présentées dans un tableau en annexes⁵²² de la thèse (ex. : sexe, groupe d'âge, occupation, niveau d'éducation). Mon nom, l'identité de mon employeur, mes affiliations politiques précises, ou mes coordonnées personnelles ne seront PAS dévoilés dans ce tableau ni ailleurs. Ces informations confidentielles seront uniquement connues du chercheur, de la personne qui pourrait l'assister lors des groupes de discussion et de son superviseur. Voici des exemples de la manière dont mes informations pourraient être présentées dans le tableau : Participant #32/homme/adjoint pour un député fédéral/détenteur d'une maîtrise universitaire/45-54 ans/citoyen canadien né à l'étranger. Participante #12/journaliste à la radio/25-34 ans/détentriche d'un Bac/citoyenne canadienne née au Canada.*

Néanmoins, afin de minimiser les risques d'atteinte à ma sécurité et d'assurer la confidentialité des données que je partagerai, il est recommandé qu'une fois le sondage en ligne complété, je mette fin à ma session, ferme mon navigateur Internet ou verrouille l'écran/l'appareil utilisé pour répondre au questionnaire.

Conservation des données : Si je participe aux groupes de discussion au terme du sondage, les données que j'aurai transmises au chercheur seront conservées durant les cinq ans suivant le dépôt de sa thèse. Si je ne participe à aucune séance de discussion, les données transmises lors du sondage seront détruites en décembre 2019. Les données seront d'abord stockées sur un ordinateur protégé par des mots de passe, puis transférées sur des clés USB et des disques durs externes cryptés. Seuls le chercheur et son directeur de thèse y auront accès.

Diffusion : Les constats de cette étude seront d'abord présentés dans une thèse doctorale, puis sous forme d'articles dans des revues scientifiques, et enfin, lors de conférences de type universitaire et professionnel.

⁵²². En définitive, nous avons renoncé à ces tableaux dans la thèse, et décidé d'adopter la plus grande des prudenances. Malgré nos précautions, nous pensons que les informations collectées auraient pu permettre d'identifier certains participants, surtout ceux des groupes journalistes et politiques.

Droits du participant : Ma participation à ce sondage est entièrement volontaire. Je peux choisir de ne pas le compléter et/ou de ne pas répondre à certaines questions. Si je participe aux groupes de discussion, je recevrai une compensation financière de 15\$, en argent comptant, à la fin de chaque séance.

Pour tout renseignement additionnel, je peux communiquer avec le chercheur ou son superviseur (voir coordonnées en haut). Pour tout renseignement sur les aspects éthiques de cette recherche, je peux m'adresser au Bureau d'éthique et d'intégrité de la recherche de l'Université d'Ottawa. Pavillon Tabaret, 550, rue Cumberland, pièce 154, (613) 562-5387, ou ethique@uottawa.ca.

Acceptation de participation au sondage et à l'étude :

- En cochant oui, j'accéderai au sondage. Je donnerai par le fait même mon consentement à répondre aux questions de celui-ci, et à ce que mes réponses soient analysées par le chercheur. En outre, je donnerai mon consentement à éventuellement participer à l'ensemble de l'étude (c.-à-d. la phase des groupes de discussion), menée par Philippe Rodrigues-Rouleau, candidat au doctorat du Département de communication de l'Université d'Ottawa.
- En cochant non, je n'accéderai pas au sondage et je signifierai alors mon intention de ne pas participer au sondage ni à l'ensemble de l'étude.

Annexe K : Questionnaire de recrutement

Annexe K1: Questionnaire de recrutement (Journalistes)

Nous reproduisons ici uniquement les questions auxquelles ont dû répondre les journalistes. En effet, les questions d'identification du début menaient les participants vers un branchement personnalisé du sondage correspondant à leur communauté interprétative (journaliste, politiques, usagers de médias). À noter que nous avons posé certaines questions aux participants (ex. : Les médias d'information et les journalistes du Québec font un traitement journalistique juste et représentatif des minorités (ethniques, culturelles, sexuelles, etc.) : d'accord, plutôt d'accord, en désaccord, etc.) auxquelles nous avons choisi de ne pas donner suite dans la thèse pour les raisons expliquées dans le ch. 3.

Questionnaire :

- Q1 : Veuillez donner votre prénom et nom de famille :

- Q2 : Travaillez-vous présentement pour un média d'information francophone, situé dans la région Gatineau-Ottawa ? (Si vous avez fait l'essentiel de votre carrière dans le journalisme, veuillez cocher « oui »)
 - ☐ Oui
 - ☐ Non

- Q3 : Pour quel média travaillez-vous ? Veuillez préciser (vous pouvez en écrire plusieurs) :

- Q4 : Veuillez préciser le rôle exact que vous occupez présentement au sein du média d'information pour lequel vous travaillez ? (Si vous êtes un.e retraité.e du journalisme, mentionnez le rôle principal que vous avez occupé durant votre carrière)

- Journaliste/Reporter (salarié)	- Éditeur
- Journaliste/Reporter (pigiste)	- Éditorialiste
- Animateur/Présentateur	- Photographe/Vidéaste
- Chef de nouvelles	- Réalisateur
- Chef de pupitre	- Recherchiste
- Chroniqueur	- Autre (veuillez spécifier) :
- Directeur de l'information	

- Q5 : Veuillez cocher la réponse qui correspond le mieux à votre situation
 - Citoyen.ne canadien.ne né.e au Canada
 - Citoyen.ne canadien.ne né.e à l'étranger
 - Immigrant.e avec résidence permanente (en cours de naturalisation)
 - Étudiant.e étranger.e
 - Autres (veuillez spécifier)
 - Préfère ne pas répondre

- Q6 : Si vous êtes né.e ailleurs qu'au Canada, et si vous le désirez, vous pouvez inscrire dans l'encadré qui suit votre pays de naissance.

- Q7 : Êtes-vous né.e au Québec?
 - Oui
 - Non

- Q8 : Si vous êtes né.e dans une autre province canadienne, et si vous le désirez, vous pouvez spécifier dans l'encadré qui suit votre province d'origine :

- Q9 : Résidez-vous actuellement dans la région de la Capitale fédérale (Ottawa-Gatineau)?
 - Oui
 - Non

ANNEXES

- Q10 : Veuillez inscrire dans l'encadré qui suit, si vous le désirez, la municipalité dans laquelle vous habitez :

- Q11 : Les médias d'information et les journalistes du Québec font un traitement journalistique juste et équilibré de l'ensemble des partis politiques provinciaux (Québec) et fédéraux :
 - D'accord
 - Plutôt en accord
 - Plutôt en désaccord
 - En désaccord
 - Ne sais pas/Préfère ne pas répondre
- Q12 : Les médias d'information et les journalistes du Québec font un traitement journalistique juste et représentatif des minorités (ethniques, culturelles, sexuelles, etc.)
 - D'accord
 - Plutôt d'accord
 - Plutôt en désaccord
 - En désaccord
 - Ne sais pas/Préfère ne pas répondre
- Q13 : Les médias d'information et les journalistes du Québec parlent d'enjeux et de faits d'actualité qui intéressent le public :
 - Toujours
 - Souvent
 - Parfois
 - Presque jamais
 - Ne sais pas/Préfère ne pas répondre
- Q14 : Les journalistes du Québec parlent _____ dans les médias d'information des difficultés/actualités qui concernent leur champ professionnel.
 - Trop souvent
 - Suffisamment
 - Pas suffisamment
 - Jamais
 - Ne sais pas/Préfère ne pas répondre

- Q15 : Il est normal que les journalistes du Québec parlent dans les médias d'information des enjeux/actualité qui concernent leur champ professionnel :
 - D'accord
 - Plutôt d'accord
 - Plutôt en désaccord
 - En désaccord
 - Ne sais pas/Préfère ne pas répondre

- Q16 : En général, vous considérez que les médias d'information et les journalistes du Québec font un travail...
 - Satisfaisant
 - Plutôt satisfaisant
 - Insatisfaisant
 - Très insatisfaisant
 - Ne sais pas/Préfère ne pas répondre

- Q17 : Quelle est votre principale source d'information au quotidien ?
 - La télévision
 - La radio
 - Les journaux
 - Les sites web des médias écrits
 - Les applications pour tablettes et téléphones intelligents des médias écrits
 - Les nouvelles partagées sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, etc.)
 - Aucune source principale

- Q18 : En excluant le média d'information pour lequel vous travaillez, inscrivez dans l'encadré, si vous le désirez, le nom des trois médias d'information québécois que vous consultez le plus :

- Q19 : Si vous consultez régulièrement des médias d'information d'ailleurs au Canada, des États-Unis ou de l'étranger, inscrivez, si vous le désirez, leur nom dans l'encadré suivant :

ANNEXES

- Q20 : Quel est votre genre ? :
 - Veuillez spécifier : _____
 - Préfère ne pas répondre
- Q21 : À quel groupe d'âge appartenez-vous ?
 - 18-24 ans
 - 25-34 ans
 - 35-44 ans
 - 45-55 ans
 - 55-64 ans
 - 65-74 ans
 - 75 ans et plus
 - Préfère ne pas répondre
- Q22 : Quel est le niveau de scolarité le plus élevé que vous ayez atteint ?
 - Secondaire
 - Collégial
 - Universitaire (certificat ou baccalauréat)
 - Universitaire (maîtrise, doctorat, postdoctorat)
 - Préfère ne pas répondre
- Q23 : À quelle heure aimeriez-vous que les séances de discussion commencent ?
(Considérez que les séances dureront entre 90 et 120 minutes)
 - 19h00
 - 19h30
 - 20h00
 - 20h30
- Q24 : Dans l'éventualité où un léger goûter/collation serait servi lors des séances de discussion, prière de nous indiquer si vous avez des allergies.

C'est ce qui termine ce sondage. Merci infiniment pour votre participation.

Annexe K2: Questionnaire de recrutement (Politiques)

Nous reproduisons ici uniquement les questions auxquelles ont dû répondre les politiques. En effet, les questions d'identification du début menaient les participants vers un branchement personnalisé du sondage correspondant à leur communauté interprétative (journaliste, politiques, usagers de médias). À noter que nous avons posé certaines questions aux participants (ex. : Les médias d'information et les journalistes du Québec font un traitement journalistique juste et représentatif du groupe culturel ou ethnique auquel vous vous identifiez: d'accord, plutôt d'accord, en désaccord, etc.) auxquelles nous avons choisi de ne pas donner suite dans la thèse pour les raisons expliquées dans le ch. 3. Ce qui est écrit entre crochets n'était pas visible pour les participants.

Questionnaire :

- Q1 : Veuillez donner votre prénom et nom de famille :

- Q2 : Travaillez-vous présentement pour un média d'information francophone, situé dans la région Gatineau-Ottawa ? (Si vous avez fait l'essentiel de votre carrière dans le journalisme, veuillez cocher « oui ») [Si le participant répond « oui », il est redirigé vers les questions conçues pour le groupe des journalistes. S'il répond « non », il passe à la question suivante]
 - ☐ Oui
 - ☐ Non
- Q3 : Travaillez-vous présentement dans l'univers de la politique québécoise, fédérale ou municipale ? (Si cela fait plus de 10 ans que vous n'avez pas travaillé dans l'univers de la politique, veuillez cocher « non ») [Si le participant répond « non », il est redirigé vers les questions conçues pour les usagers de médias. S'il répond « oui », il passe à la question suivante]
 - ☐ Oui
 - ☐ Non
- Q4 : Question à répondre uniquement pour ceux et celles qui ont travaillé activement dans le milieu politique, mais qui n'y travaillent plus. Depuis combien de temps avez-vous cessé de travailler activement dans l'univers de la politique québécoise, fédérale ou municipale ?

ANNEXES

- Q5 : Veuillez préciser le rôle exact que vous occupez : (Si vous avez cessé de travailler dans l'univers politique, veuillez préciser le rôle principal que vous occupiez lorsque vous évoluiez dans ce milieu)
 - Député.e au niveau provincial
 - Député.e. au niveau fédéral
 - Élu.e. municipal
 - Sénateur/Sénatrice
 - Attaché.e de presse d'un.e élu.e au niveau provincial
 - Attaché.e de presse d'un.e élu.e au niveau fédéral
 - Attaché.e de presse d'un élu.e. municipal
 - Adjoint.e d'un député.e. au niveau provincial
 - Adjoint.e d'un.e député.e au niveau fédéral
 - Adjoint.e d'un.e sénateur/sénatrice
 - Adjoint.e d'un.e élu.e municipal
 - Conseill.ère politique pour un.e. député.e au niveau provincial
 - Conseill.ère politique pour un.e. député.e au niveau fédéral
 - Conseill.ère politique pour un.e élu.e municipal
 - Conseill.ère politique pour un.e sénateur/sénatrice
 - Employé.e de la permanence d'un parti politique provincial
 - Employé.e de la permanence d'un parti politique fédéral
 - Employé.e de la permanence d'un parti politique municipal
 - Employé.e d'un bureau de circonscription d'un député.e au niveau provincial
 - Employé.e d'un bureau de circonscription d'un député.e au niveau fédéral
 - Autre (veuillez spécifier) :
- Q6 : Cochez la réponse qui correspond le plus à votre situation :
 - ☐ Citoyen.ne canadien.ne
 - ☐ Citoyen.ne canadien.ne né.e à l'étranger
 - ☐ Immigrant.e avec résidence permanente (en cours de naturalisation)
 - ☐ Étudiant.e étranger.e
 - ☐ Autre (veuillez spécifier)
 - ☐ Préfère ne pas répondre
- Q7 : Si vous êtes né.e ailleurs qu'au Canada, et si vous le désirez, vous pouvez inscrire dans l'encadré qui suit votre pays de naissance.

- Q8 : Êtes-vous né.e au Québec?
 - a. Oui
 - b. Non

- Q9 : Si vous êtes né.e dans une autre province canadienne, et si vous le désirez, vous pouvez spécifier dans l'encadré qui suit votre province d'origine :

- Q11 : Résidez-vous actuellement dans la région de la Capitale fédérale (Ottawa-Gatineau)?
 - Oui
 - Non
- Q12 : Veuillez inscrire dans l'encadré qui suit, si vous le désirez, la municipalité dans laquelle vous habitez :

- Q13 : Si vous êtes un.e élu.e, un.e sénateur/sénatrice, ou une personne travaillant (ou ayant travaillé) au service d'un.e élu.e ou d'un.e sénateur/sénatrice : à quel parti politique êtes-vous associé.e?
 - Le Bloc québécois (BQ)
 - La Coalition Avenir Québec (CAQ)
 - Le Nouveau Parti démocratique (NPD)
 - Le Parti conservateur du Canada (PC)
 - Le Parti libéral du Canada (PLC)
 - Le Parti libéral du Québec (PLQ)
 - Le Parti québécois (PQ)
 - Le Parti vert du Canada
 - Québec solidaire (QS)
 - Indépendant.e
 - Autre parti (veuillez spécifier) :
- Q14 : Sur le plan économique, vous considérez-vous comme plus à gauche ou à droite ? Veuillez choisir le point de l'échelle qui correspond le plus à vos inclinations en la matière (Si vous ne savez pas ou préférez ne pas répondre, passez à la question suivante) :

	Gauche	.	.	.	.	.	.	.	.	.	Droite
.	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐

ANNEXES

- Q15 : Sur le plan des valeurs, vous considérez-vous comme plus progressiste ou conservateur ? Veuillez choisir le point de l'échelle qui correspond le plus à vos inclinations en la matière (Si vous ne savez pas ou préférez ne pas répondre, passez à la question suivante)

	Progressiste	.	.	.	.	.	.	.	.	Conservateur
.	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐

- Q16 : Quelle est votre connaissance de l'actualité québécoise (ex. : politique québécoise, faits divers, culture québécoise, etc.) ?
 - ☐ Très bonne
 - ☐ Bonne
 - ☐ Moyenne
 - ☐ Mauvaise
 - ☐ Très mauvaise
 - ☐ Ne sais pas/Préfère ne pas répondre
- Q17 : Les médias d'information et les journalistes du Québec font un traitement journalistique juste et équilibré du parti politique pour lequel vous travaillez (ou auquel vous êtes associé.e) :
 - ☐ D'accord
 - ☐ Plutôt d'accord
 - ☐ Plutôt en désaccord
 - ☐ En désaccord
 - ☐ Ne sais pas/Préfère ne pas répondre
- Q18 : Les médias d'information et les journalistes du Québec font un traitement journalistique juste et représentatif du groupe culturel ou ethnique auquel vous vous identifiez :
 - ☐ D'accord
 - ☐ Plutôt d'accord
 - ☐ Plutôt en désaccord
 - ☐ En désaccord
 - ☐ Ne sais pas/Préfère ne pas répondre
- Q19 : Les médias d'information et les journalistes du Québec vous informent correctement sur les enjeux et les faits d'actualité que vous estimez devoir connaître :
 - ☐ D'accord
 - ☐ Plutôt d'accord
 - ☐ Plutôt en désaccord
 - ☐ En désaccord
 - ☐ Ne sais pas/Préfère ne pas répondre

- Q20 : Les médias d'information et les journalistes du Québec parlent d'enjeux et de faits d'actualité qui vous intéressent :
 - Toujours
 - Souvent
 - Parfois
 - Presque jamais
 - Jamais
 - Ne sais pas/Préfère ne pas répondre
- Q21 : Lisez-vous, regardez-vous ou écoutez-vous les nouvelles qui portent sur les difficultés/actualités des médias d'information et du journalisme?
 - Toujours
 - Souvent
 - Parfois
 - Presque jamais
 - Jamais
 - Ne sais pas/Préfère ne pas répondre
- Q22 : Il est normal que les journalistes du Québec parlent dans les médias d'information des enjeux/actualité qui concernent leur champ professionnel :
 - D'accord
 - Plutôt d'accord
 - Plutôt en désaccord
 - En désaccord
 - Ne sais pas/Préfère ne pas répondre
- Q23 : En général, vous considérez que les médias d'information et les journalistes du Québec font un travail...
 - Satisfaisant
 - Plutôt insatisfaisant
 - Insatisfaisant
 - Très insatisfaisant
 - Ne sais pas/Préfère ne pas répondre
- Q24 : Quelle est votre principale source d'information au quotidien ?
 - La télévision
 - La radio
 - Les journaux
 - Les sites web des médias écrits
 - Les applications pour tablettes et téléphones intelligents des médias écrits
 - Les nouvelles partagées sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, etc.)
 - Aucune source principale

ANNEXES

- Q25 : Inscrivez dans l'encadré, si vous le désirez, le nom des trois médias d'information québécois que vous consultez le plus :

- Q26 : Si vous consultez régulièrement des médias d'information d'ailleurs au Canada, des États-Unis ou de l'étranger, inscrivez, si vous le désirez, leur nom dans l'encadré :

- Q27 : Quel est votre genre? :
 - Veuillez spécifier : _____
 - Préfère ne pas répondre
- Q28 : À quel groupe d'âge appartenez-vous ?
 - 18-24 ans
 - 25-34 ans
 - 35-44 ans
 - 45-55 ans
 - 55-64 ans
 - 65-74 ans
 - 75 ans et plus
 - Préfère ne pas répondre
- Q29 : Quel est le niveau de scolarité le plus élevé que vous ayez atteint?
 - Secondaire
 - Collégial
 - Universitaire (certificat ou baccalauréat)
 - Universitaire (maîtrise, doctorat, postdoctorat)
 - Préfère ne pas répondre
- Q30 : À quelle heure aimeriez-vous que les séances de discussion commencent?
(Considérez que les séances dureront entre 90 et 120 minutes)
 - 19h00
 - 19h30
 - 20h00
 - 20h30
- Q31 : Dans l'éventualité où un léger goûter/collation serait servi lors des séances de discussion, prière de nous indiquer si vous avez des allergies.

C'est ce qui termine ce sondage. Merci infiniment pour votre participation.

Annexe K3: Questionnaire de recrutement (Usagers de médias)

Nous reproduisons ici uniquement les questions auxquelles ont dû répondre les usagers de médias. En effet, les questions d'identification du début menaient les participants vers un branchement personnalisé du sondage correspondant à leur communauté interprétative (journaliste, politiques, usagers de médias). À noter que nous avons posé certaines questions aux participants (ex. : Les médias d'information et les journalistes du Québec font un traitement journalistique juste et représentatif du groupe culturel ou ethnique auquel vous vous identifiez : d'accord, plutôt en accord, plutôt en désaccord, etc.) auxquelles nous avons choisi de ne pas donner suite dans la thèse pour les raisons expliquées dans le ch. 3. Ce qui est écrit entre crochets n'était pas visible pour les participants.

Questionnaire :

- Q1 : Veuillez donner votre prénom et nom de famille :

- Q2 : Travaillez-vous présentement pour un média d'information francophone, situé dans la région Gatineau-Ottawa ? (Si vous avez fait l'essentiel de votre carrière dans le journalisme, veuillez cocher « oui ») [Si le participant répond « oui », il est redirigé vers les questions conçues pour le groupe des journalistes. S'il répond « non », il passe à la question suivante].
 - Oui
 - Non
- Q3 : Travaillez-vous présentement dans l'univers de la politique québécoise, fédérale ou municipale ? (Si cela fait plus de 10 ans que vous n'avez pas travaillé dans l'univers de la politique, veuillez cocher « non ») [Si le participant répond « oui », il est redirigé vers les questions conçues pour le groupe politique. S'il répond « non », il passe à la question suivante].
 - Oui
 - Non
- Q4 : Veuillez sélectionner parmi les réponses suivantes celle qui correspond le mieux à votre occupation principale :

- Au foyer - Étudiant.e à temps plein - Étudiant.e à temps partiel & Travailleur.se à temps partiel - Travailleur.se à temps plein ou à temps partiel (salaire)	- Travailleur.se autonome à temps plein ou à temps partiel - Retraité.e - Sans emploi - Préfère ne pas répondre

ANNEXES

- Q5 : Veuillez préciser votre domaine d'études ou le domaine professionnel (type d'emploi) dans lequel vous évoluez (Si vous êtes retraité.e ou sans emploi, veuillez préciser le type d'emploi que vous occupiez lorsque vous étiez travailleur.se actif.ve)

- Q6 : Cochez la réponse qui correspond le plus à votre situation :
 - ☐ Citoyen.ne canadien.ne
 - ☐ Citoyen.ne canadien.ne né.e à l'étranger
 - ☐ Immigrant.e) avec résidence permanente (en cours de naturalisation)
 - ☐ Étudiant.e) étranger.e
 - ☐ Autre (veuillez spécifier)
 - ☐ Préfère ne pas répondre
- Q7 : Si vous êtes né.e ailleurs qu'au Canada, et si vous le désirez, vous pouvez inscrire dans l'encadré qui suit votre pays de naissance.

- Q8 : Êtes-vous né.e au Québec?
 - ☐ Oui
 - ☐ Non
- Q9 : Si vous êtes né.e dans une autre province canadienne, et si vous le désirez, vous pouvez spécifier dans l'encadré qui suit votre province d'origine :

- Q10 : Résidez-vous actuellement dans la région de la Capitale fédérale (Ottawa-Gatineau)?
 - ☐ Oui
 - ☐ Non
- Q11 : Veuillez inscrire dans l'encadré qui suit, si vous le désirez, la municipalité dans laquelle vous habitez :

- Q12 : Lequel des partis politiques provinciaux suivants est le plus proche de vos idées et de vos valeurs?
 - La Coalition Avenir Québec (CAQ)
 - Le Parti libéral du Québec (PLQ)
 - Le Parti québécois (PQ)
 - Québec solidaire (QS)
 - Autre parti (veuillez spécifier) :
 - Je ne me reconnais dans aucun parti politique provincial
 - Je ne sais pas/Préfère ne pas répondre

- Q13 : Lequel des partis politiques fédéraux suivants est le plus proche de vos idées et de vos valeurs?
 - Le Parti libéral du Canada (PLC)
 - Le Parti conservateur du Canada (PCC)
 - Le Nouveau Parti démocratique (NPD)
 - Le Bloc québécois (BQ)
 - Le Parti vert du Canada
 - Autre parti (Veuillez spécifier)
 - Je ne me reconnais dans aucun parti politique fédéral
 - Je ne sais pas/Préfère ne pas répondre

- Q14 : Sur le plan économique, vous considérez-vous comme plus à gauche ou à droite ? Veuillez choisir le point de l'échelle qui correspond le plus à vos inclinations (Si vous ne savez pas ou préférez ne pas répondre, passez à la question suivante)

	Gauche	.	.	.	.	.	.	.	.	D
.	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐

- Q15 : Sur le plan des valeurs, vous considérez-vous comme plus progressiste ou conservateur ? Veuillez choisir le point de l'échelle qui correspond le plus à vos inclinations (Si vous ne savez pas ou préférez ne pas répondre, passez à la question suivante)

	Progressiste	.	.	.	.	.	.	.	.	Conservateur
.	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐

- Q16 : Quelle est votre connaissance de l'actualité québécoise (ex. : politique québécoise, faits divers, culture québécoise, etc.) ?
 - Très bonne
 - Bonne
 - Moyenne
 - Mauvaise
 - Très mauvaise
 - Ne sais pas/Préfère ne pas répondre

ANNEXES

- Q17 : Les médias d'information et les journalistes du Québec font un traitement journalistique juste et équilibré du parti politique provincial qui rejoint le plus vos idées et vos valeurs (Si vous ne vous reconnaissez dans aucun parti politique provincial, cliquez sur « ne sais pas »):
 - D'accord
 - Plutôt en accord
 - Plutôt en désaccord
 - En désaccord
 - Ne sais pas/Préfère ne pas répondre
- Q18 : Les médias d'information et les journalistes du Québec font un traitement journalistique juste et équilibré du parti politique fédéral qui rejoint le plus vos idées et vos valeurs (Si vous ne vous reconnaissez dans aucun parti politique fédéral, cliquez sur « ne sais pas »):
 - c. D'accord
 - d. Plutôt d'accord
 - e. Plutôt en désaccord
 - f. En désaccord
 - g. Ne sais pas/Préfère ne pas répondre
- Q19 : Les médias d'information et les journalistes du Québec font un traitement journalistique juste et représentatif du groupe culturel ou ethnique auquel vous vous identifiez :
 - D'accord
 - Plutôt d'accord
 - Plutôt en désaccord
 - En désaccord
 - Ne sais pas/Préfère ne pas répondre
- Q20 : Les médias d'information et les journalistes du Québec vous informent correctement sur les enjeux et les faits d'actualité que vous estimez devoir connaître :
 - D'accord
 - Plutôt d'accord
 - Plutôt en désaccord
 - En désaccord
 - Ne sais pas/Préfère ne pas répondre
- Q21 : Les médias d'information et les journalistes du Québec parlent d'enjeux et de faits d'actualité qui vous intéressent :
 - Toujours
 - Souvent
 - Parfois
 - Presque jamais
 - Jamais
 - Ne sais pas/Préfère ne pas répondre

- Q22 : Lisez-vous, regardez-vous ou écoutez-vous les nouvelles qui portent sur les difficultés/actualités des médias d'information et du journalisme?
 - Toujours
 - Souvent
 - Parfois
 - Presque jamais
 - Jamais
 - Ne sais pas/Préfère ne pas répondre

- Q23 : Il est normal que les journalistes du Québec parlent dans les médias d'information des enjeux/actualité qui concernent leur champ professionnel :
 - D'accord
 - Plutôt d'accord
 - Plutôt en désaccord
 - En désaccord
 - Ne sais pas/Préfère ne pas répondre

- Q24 : En général, vous considérez que les médias d'information et les journalistes du Québec font un travail...
 - Satisfaisant
 - Plutôt satisfaisant
 - Insatisfaisant
 - Très insatisfaisant
 - Ne sais pas/Préfère ne pas répondre

- Q25 : Quelle est votre principale source d'information au quotidien?
 - La télévision
 - La radio
 - Les journaux
 - Les sites web des médias écrits
 - Les applications pour tablettes et téléphones intelligents des médias écrits
 - Les nouvelles partagées sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, etc.)
 - Aucune source principale

- Q26 : Inscrivez dans l'encadré, si vous le désirez, le nom des trois médias d'information québécois que vous consultez le plus :

- Q27 : Si vous consultez régulièrement des médias d'information d'ailleurs au Canada, des États-Unis ou de l'étranger, inscrivez, si vous le désirez, leur nom dans l'encadré :

ANNEXES

- Q28 : Quel est votre genre? :
 - Veuillez spécifier : _____
 - Préfère ne pas répondre

- Q29 : À quel groupe d'âge appartenez-vous ?
 - 18-24 ans
 - 25-34 ans
 - 35-44 ans
 - 45-55 ans
 - 55-64 ans
 - 65-74 ans
 - 75 ans et plus
 - Préfère ne pas répondre

- Q30 : Quel est le niveau de scolarité le plus élevé que vous ayez atteint?
 - Secondaire
 - Collégial
 - Universitaire (certificat ou baccalauréat)
 - Universitaire (maîtrise, doctorat, postdoctorat)
 - Préfère ne pas répondre

- Q31 : À quelle heure aimeriez-vous que les séances de discussion commencent ?
(Considérez que les séances dureront entre 90 et 120 minutes)
 - 19h00
 - 19h30
 - 20h00
 - 20h30

- Q32 : Dans l'éventualité où un léger goûter/collation serait servi lors des séances de discussion, prière ne nous indiquer si vous avez des allergies.

C'est ce qui termine ce sondage. Merci infiniment pour votre participation.

Annexe L : Formulaires de consentement (Groupes de discussion)

L1 : Formulaire de consentement (journalistes)

Université d'Ottawa | University of Ottawa

Formulaire de consentement (groupes de discussion)

Titre de l'étude : Quand les journalistes parlent d'eux-mêmes : études de cas sur le discours *métajournalistique* dans les médias d'information québécois et sa réception par divers publics.

Chercheur : Philippe Rodrigues-Rouleau
Candidat au doctorat
Département de communication, Faculté des Arts, Université d'Ottawa,
[redacted]

Superviseur de thèse : Marc-François Bernier
Professeur titulaire
Département de communication, Faculté des Arts, Université d'Ottawa
Pavillon Desmarais, 11^e étage
55 avenue Laurier Est, Ottawa, K1N 6N5
[redacted]

But du projet de recherche : Le but est d'étudier la manière dont divers publics québécois – des consommateurs de médias d'information, des personnes issues du milieu politique, et des journalistes – réagissent au *métajournalisme*, à savoir des productions journalistiques dans lesquelles les journalistes discutent des enjeux propres à leur champ professionnel.

Participation : Ma participation consistera à prendre part à trois séances de discussion selon mes disponibilités. Ces séances réuniront des personnes qui, comme moi, évoluent dans l'univers du journalisme et des médias d'information. Chaque séance durera entre 90 et 120 minutes, se déroulera en français, et aura lieu au local 11143 du pavillon Desmarais de l'Université d'Ottawa (55 avenue Laurier Est, Ottawa).

À chaque séance, j'aurai une dizaine de minutes pour prendre connaissance d'un ou deux articles journalistiques. Par la suite, je serai invité.e à répondre à quelques questions par rapport à ce que j'aurai lu, puis à exprimer mon point de vue sur les différents enjeux qui seront discutés. Les séances de discussion seront enregistrées pour le son. Ces enregistrements ne seront diffusés nulle part et serviront à la retranscription des propos. Lors de chaque séance, le chercheur sera accompagné d'un assistant.

Si je ne peux pas me présenter pour l'une des trois séances de discussion, ou désire me retirer de l'étude, j'en informerai le chercheur le plus rapidement possible. La participation aux trois séances n'est pas absolument obligatoire; je peux venir à une ou deux rencontres selon mes disponibilités.

Bénéfices : Étant les premiers concernés par le métajournalisme, il y a lieu d'interroger les journalistes sur le jugement qu'ils portent sur ce type de production journalistique et les arguments pour le justifier.

Faculté des arts
Faculty of Arts

arts.uOttawa.ca

Pavillon Simard Hall
60 Université / University
Ottawa ON K1N 6N5
Canada

Risques potentiels : Les discussions pourraient engendrer des débats houleux, des malaises, voire des tensions entre participants. Pour minimiser le risque d'inconfort psychologique, le chercheur rappellera, à chaque séance, l'importance que chacun respecte autrui et leurs opinions. Il s'assurera, de plus, que les discussions restent cordiales et centrées sur les thèmes prévus. Un participant irrespectueux (ex. : attaques personnelles, agressivité) sera immédiatement rappelé à l'ordre, et le cas échéant, requis de quitter la séance sur-le-champ. Dans l'éventualité d'un tel scénario, le participant ne sera pas non plus invité aux rencontres suivantes.

Également, étant donné que mon identité ou celle de mon employeur ne seront dévoilées nulle part, le risque est très minime que ma participation nuise un jour à ma réputation ou à mes perspectives de carrière.

Confidentialité et anonymat : Tout ce que je dirai lors des séances de discussion sera analysé. Il est possible que certains de mes propos soient cités textuellement dans les publications qui découleront de la recherche.

Cependant, mon nom, l'identité de mon employeur ainsi que mes coordonnées personnelles demeureront confidentiels et ne seront mentionnés nulle part. Ces informations ne seront connues que du chercheur, de son superviseur et de ses assistants de recherche. Un code alphanumérique (ex. : J11) sera utilisé pour dissimuler mon identité dans toutes les publications/présentations découlant de la recherche. Quelques informations à mon sujet, obtenues lors du sondage de recrutement, seront aussi présentées dans un tableau en annexes de la thèse (ex. : sexe, âge, occupation, niveau d'éducation). Là encore, mon nom, l'identité de mon employeur ou mes coordonnées personnelles ne seront pas dévoilés, et je serai identifié au moyen d'un code alphanumérique.

Malgré tout, je suis conscient.e que mon anonymat et la confidentialité de mes propos ne peuvent être garantis à 100%. Ceci en raison de la présence des autres participants et de la possibilité qu'un d'entre eux dévoile publiquement des informations relatives aux séances de discussion. Ainsi, au début de chaque séance, le chercheur rappellera à tous l'importance de ne révéler nulle part l'identité des autres participants et les propos tenus lors des groupes de discussion, sous peine d'être exclus des rencontres suivantes.

Conservation des données : Les données seront conservées durant les cinq ans suivant le dépôt de la thèse. Elles seront d'abord stockées sur un ordinateur protégé par des mots de passe, puis transférées sur des clés USB et des disques durs externes cryptés. Les clés et les disques durs seront entreposés dans un coffre-fort, situé dans une armoire verrouillée. Seuls le chercheur et son directeur de thèse auront accès à ces données.

Diffusion : Les constats de cette étude seront d'abord présentés dans une thèse doctorale, puis sous forme d'articles dans des revues scientifiques, et enfin, lors de conférences de type universitaire et professionnel.

Compensation : Je recevrai une compensation financière de 15\$, en argent comptant, à la fin de chacune des séances auxquelles je participerai (3 séances = 45\$).

Droits du participant : Ma participation est entièrement volontaire. Je peux me retirer de l'étude à tout moment et/ou refuser de répondre aux questions sans aucune conséquence. Cependant, les données que j'aurai transmises lors des groupes de discussion seront quand même considérées pour l'analyse et conservées durant les cinq ans suivant le dépôt de la thèse. Je ne peux pas demander à ce que les données partagées avant mon retrait soient éliminées, car cela compromettrait toute l'étude. La dynamique des *focus groups* fait en sorte que les données sont interdépendantes les unes aux autres. Éliminer mes propos, par exemple, pourrait empêcher l'utilisation des propos d'autres participants, lesquels ont possiblement été émis en réaction directe à mes interventions.

Pour tout renseignement additionnel, je peux communiquer avec le chercheur ou son superviseur (voir coordonnées au haut de la première page). Pour tout renseignement sur les aspects éthiques de cette recherche, je peux m'adresser au Bureau d'éthique et d'intégrité de la recherche de l'Université d'Ottawa. Pavillon Tabaret, 550, rue Cumberland, pièce 154, (613) 562-5387, ou ethique@uottawa.ca.

Acceptation : *J'ai, _____, lu toute l'information ci-dessus et je comprends mes droits et mes responsabilités en tant que participant(e) à cette étude. J'accepte de participer à cette recherche menée par Philippe Rodrigues-Rouleau, candidat au doctorat du Département de communication de l'Université d'Ottawa.*

Il y a deux copies du formulaire de consentement, dont une copie que je peux garder.

Signature du participant : _____
(Signature) (Date)

Signature du chercheur : _____
(Signature) (Date)

L2 : Formulaire de consentement (Politiques)
(*formulaire pour les séances du printemps 2019, suivi du formulaire pour la séance additionnelle d'octobre 2019)**

Université d'Ottawa | University of Ottawa

Formulaire de consentement (groupes de discussion)

Titre de l'étude : Quand les journalistes parlent d'eux-mêmes : études de cas sur le discours *métajournalistique* dans les médias d'information québécois et sa réception par divers publics.

Chercheur : Philippe Rodrigues-Rouleau
Candidat au doctorat
Département de communication, Faculté des Arts, Université d'Ottawa,
[REDACTED]

Superviseur de thèse : Marc-François Bernier
Professeur titulaire
Département de communication, Faculté des Arts, Université d'Ottawa
Pavillon Desmarais, 11^e étage
55 avenue Laurier Est, Ottawa, K1N 6N5
[REDACTED]

But du projet de recherche : Le but est d'étudier la manière dont divers publics québécois – des consommateurs de médias d'information, des personnes issues du milieu politique, et des journalistes – réagissent au *métajournalisme*, à savoir des productions journalistiques dans lesquelles les journalistes discutent des enjeux propres à leur champ professionnel.

Participation : Ma participation consistera à prendre part à trois séances de discussion selon mes disponibilités. Ces séances réuniront des personnes qui, comme moi, évoluent dans l'univers de la politique québécoise, fédérale ou municipale. Je n'ai pas besoin d'être un.e expert.e des médias ni du journalisme pour participer. Chaque séance durera entre 90 et 120 minutes, se déroulera en français, et aura lieu au local 11143 du pavillon Desmarais de l'Université d'Ottawa (55 avenue Laurier Est, Ottawa).

À chaque séance, j'aurai une dizaine de minutes pour prendre connaissance d'un ou deux articles journalistiques. Par la suite, je serai invité.e à répondre à quelques questions par rapport à ce que j'aurai lu, puis à exprimer mon point de vue sur les différents enjeux discutés. Les séances de discussion seront enregistrées pour le son. Ces enregistrements ne seront diffusés nulle part et serviront à la retranscription des propos. Lors de chaque séance, le chercheur sera accompagné d'un assistant.

Si je ne peux pas me présenter pour l'une des trois séances de discussion, ou désire me retirer de l'étude, je dois en informer le chercheur le plus rapidement possible. La participation aux trois séances n'est pas absolument obligatoire; je peux venir à une ou deux rencontres selon mes disponibilités.

Bénéfices : Ma participation permettra de voir si les journalistes québécois parviennent à convaincre la classe politique du bien-fondé de consacrer de l'espace médiatique aux enjeux de leur champ professionnel.

Faculté des arts
Faculty of Arts

arts.uOttawa.ca

Pavillon Simard Hall
60 Université / University
Ottawa ON K1N 6N5
Canada



uOttawa

Risques potentiels : Les discussions pourraient engendrer des débats houleux, des malaises, voire des tensions entre participants. Pour minimiser le risque d'inconfort psychologique, le chercheur rappellera, à chaque séance, l'importance que chacun respecte autrui et leurs opinions. Il s'assurera, de plus, que les discussions restent cordiales et centrées sur les thèmes prévus. Un participant irrespectueux (ex. : attaques personnelles, agressivité) sera immédiatement rappelé à l'ordre, et le cas échéant, requis de quitter la séance sur-le-champ. Dans l'éventualité d'un tel scénario, le participant ne sera pas non plus invité aux rencontres suivantes.

Également, étant donné que mon identité ou celle de mon employeur ne seront dévoilées nulle part, le risque est très minime que ma participation nuise un jour à ma réputation ou à mes perspectives de carrière.

Confidentialité et anonymat : Tout ce que je dirai lors des séances de discussion sera analysé. Il est possible que certains de mes propos soient cités textuellement dans les publications qui découleront de la recherche.

Cependant, mon nom, l'identité de mon employeur, mes affiliations politiques précises, ainsi que mes coordonnées personnelles demeureront confidentiels et ne seront mentionnés nulle part. Ces informations ne seront connues que du chercheur, de son superviseur et de ses assistants de recherche. Un code alphanumérique (ex. : P12) sera utilisé pour dissimuler mon identité dans toutes les publications/présentations qui découleront de la recherche. Quelques informations à mon sujet, obtenues lors du sondage de recrutement, seront aussi présentées dans un tableau en annexes de la thèse (ex. : sexe, âge, occupation, niveau d'éducation). Là encore, mon nom, l'identité de mon employeur, mes affiliations politiques précises ou mes coordonnées personnelles ne seront pas dévoilés, et je serai identifié au moyen d'un code alphanumérique.

Malgré tout, je suis conscient.e que mon anonymat et la confidentialité des propos ne peuvent être garantis à 100%. Ceci en raison de la présence des autres participants et de la possibilité qu'un d'entre eux dévoile publiquement des informations relatives aux séances de discussion. Ainsi, au début de chaque séance, le chercheur rappellera à tous l'importance de ne révéler nulle part l'identité des autres participants et les propos tenus lors des groupes de discussion, sous peine d'être exclus des rencontres suivantes.

Conservation des données : Les données seront conservées durant les cinq ans suivant le dépôt de la thèse. Elles seront d'abord stockées sur un ordinateur protégé par des mots de passe, puis transférées sur des clés USB et des disques durs externes cryptés. Les clés et les disques durs seront entreposés dans un coffre-fort, situé dans une armoire verrouillée. Seuls le chercheur et son directeur de thèse auront accès à ces données.

Diffusion : Les constats de cette étude seront d'abord présentés dans une thèse doctorale, puis sous forme d'articles dans des revues scientifiques, et enfin, lors de conférences de type universitaire et professionnel.

Compensation: Je recevrai une compensation financière de 15\$, en argent comptant, à la fin de chacune des séances auxquelles je participerai (3 séances = 45\$).

Droits du participant : Ma participation est entièrement volontaire. Je peux me retirer de l'étude à tout moment et/ou refuser de répondre aux questions sans aucune conséquence. Cependant, les données que j'aurai transmises lors des groupes de discussion seront quand même considérées pour l'analyse et conservées durant les cinq ans suivant le dépôt de la thèse. Je ne peux pas demander à ce que les données partagées avant mon retrait soient éliminées, car cela compromettrait toute l'étude. La dynamique des *focus groups* fait en sorte que les données sont interdépendantes les unes aux autres. Éliminer mes propos, par exemple, pourrait empêcher l'utilisation des propos d'autres participants, lesquels ont possiblement été émis en réaction directe à mes interventions.

Pour tout renseignement additionnel, je peux communiquer avec le chercheur ou son superviseur (voir coordonnées au haut de la première page). Pour tout renseignement sur les aspects éthiques de cette recherche, je peux m'adresser au Bureau d'éthique et d'intégrité de la recherche de l'Université d'Ottawa. Pavillon Tabaret, 550, rue Cumberland, pièce 154, (613) 562-5387, ou ethique@uottawa.ca.

Acceptation : *J'ai, _____, lu toute l'information ci-dessus et je comprends mes droits et mes responsabilités en tant que participant.e à cette étude. J'accepte de participer à cette recherche menée par Philippe Rodrigues-Rouleau, candidat au doctorat du Département de communication de l'Université d'Ottawa.*

Il y a deux copies du formulaire de consentement, dont une copie que je peux garder.

Signature du participant : _____
(Signature) (Date)

Signature du chercheur : _____
(Signature) (Date)

Formulaire de consentement (groupes de discussion, 29 octobre 2019)**Titre de l'étude : Quand les journalistes parlent d'eux-mêmes : études de cas sur le discours *métajournalistique* dans les médias d'information québécois et sa réception par divers publics.****Chercheur : Philippe Rodrigues-Rouleau**

Candidat au doctorat

Département de communication, Faculté des Arts, Université d'Ottawa,

[REDACTED]

Superviseur de thèse : Marc-François Bernier

Professeur titulaire

Département de communication, Faculté des Arts, Université d'Ottawa

Pavillon Desmarais, 11^e étage

55 avenue Laurier Est, Ottawa, K1N 6N5

[REDACTED]

But du projet de recherche : Le but est d'étudier la manière dont divers publics québécois – des consommateurs de médias d'information, des personnes issues du milieu politique, et des journalistes – réagissent au *métajournalisme*, à savoir des productions journalistiques dans lesquelles les journalistes discutent des enjeux propres à leur champ professionnel.

Participation : Ma participation consiste à prendre part à une séance de discussion. Elle réunit des personnes qui, comme moi, évoluent dans l'univers de la politique québécoise, fédérale ou municipale. Je n'ai pas besoin d'être un.e expert.e des médias ni du journalisme pour participer. La séance durera entre 90 et 120 minutes, et se déroulera en français.

Lors de la séance, j'aurai une dizaine de minutes pour prendre connaissance de deux ou trois articles journalistiques. Par la suite, je serai invité.e à répondre à quelques questions par rapport à ce que j'aurai lu, puis à exprimer mon point de vue sur les différents enjeux discutés. La séance sera enregistrée pour le son. L'enregistrement ne sera diffusé nulle part et servira à la retranscription des propos. Lors de la séance, le chercheur sera accompagné d'un assistant.

Bénéfices : Ma participation permettra de voir si les journalistes québécois parviennent à convaincre la classe politique du bien-fondé de consacrer de l'espace médiatique aux enjeux de leur champ professionnel.

Risques potentiels : Les discussions pourraient engendrer des débats houleux, des malaises, voire des tensions entre participants. Pour minimiser le risque d'inconfort psychologique, il est important que chacun respecte autrui et leurs opinions. Le chercheur s'assurera, de plus, que les discussions restent cordiales et centrées sur les thèmes prévus. Un participant irrespectueux (ex. : attaques personnelles, agressivité) sera immédiatement rappelé à l'ordre, et le cas échéant, requis de quitter la séance sur-le-champ. Également, étant donné que mon identité ou celle de mon employeur ne seront dévoilées nulle part, le risque est très minime que ma participation nuise un jour à ma réputation ou à mes perspectives de carrière.

Faculté des arts

Faculty of Arts

arts.uOttawa.ca

Pavillon Simard Hall
60 Université / University
Ottawa ON K1N 6N5
Canada

Confidentialité et anonymat : Tout ce que je dirai lors de la séance de discussion sera analysé. Il est possible que certains de mes propos soient cités textuellement dans les publications qui découleront de la recherche.

Cependant, mon nom, l'identité de mon employeur, mes affiliations politiques précises, ainsi que mes coordonnées personnelles demeureront confidentiels et ne seront mentionnés nulle part. Ces informations ne seront connues que du chercheur, de son superviseur et de ses assistants de recherche. Un code alphanumérique (ex. : P12) sera utilisé pour dissimuler mon identité dans toutes les publications/présentations qui découleront de la recherche. Quelques informations à mon sujet, obtenues lors du sondage de recrutement, seront aussi présentées dans un tableau en annexes de la thèse (ex. : sexe, âge, occupation, niveau d'éducation). Là encore, mon nom, l'identité de mon employeur, mes affiliations politiques précises ou mes coordonnées personnelles ne seront pas dévoilés, et je serai identifié au moyen d'un code alphanumérique.

Malgré tout, je suis conscient.e que mon anonymat et la confidentialité des propos ne peuvent être garantis à 100%. Ceci en raison de la présence des autres participants et de la possibilité qu'un d'entre eux dévoile publiquement des informations relatives aux séances de discussion. Ainsi, il est primordial de ne révéler nulle part l'identité des autres participants et les propos tenus lors du groupe de discussion.

Conservation des données : Les données seront conservées durant les cinq ans suivant le dépôt de la thèse. Elles seront d'abord stockées sur un ordinateur protégé par des mots de passe, puis transférées sur des clés USB et des disques durs externes cryptés. Les clés et les disques durs seront entreposés dans un coffre-fort, situé dans une armoire verrouillée. Seuls le chercheur et son directeur de thèse auront accès à ces données.

Diffusion : Les constats de cette étude seront d'abord présentés dans une thèse doctorale, puis sous forme d'articles dans des revues scientifiques, et enfin, lors de conférences de type universitaire et professionnel.

Compensation : Je recevrai une compensation financière de 15\$, en argent comptant, à la fin de la séance.

Droits du participant : Ma participation est entièrement volontaire. Je peux me retirer de l'étude à tout moment et/ou refuser de répondre aux questions sans aucune conséquence. Cependant, je ne peux pas demander à ce que les données/propos partagées avant mon retrait soient éliminées, car cela compromettrait toute l'étude. La dynamique des *focus groups* fait en sorte que les données sont interdépendantes les unes aux autres. Éliminer mes propos pourrait empêcher l'utilisation des propos d'autres participants, lesquels ont possiblement été émis en réaction directe à mes interventions.

Pour tout renseignement additionnel, je peux communiquer avec le chercheur ou son superviseur (voir coordonnées au haut de la première page). Pour tout renseignement sur les aspects éthiques de cette recherche, je peux m'adresser au Bureau d'éthique et d'intégrité de la recherche de l'Université d'Ottawa. Pavillon Tabaret, 550, rue Cumberland, pièce 154, (613) 562-5387, ou ethique@uottawa.ca.

Acceptation : *J'ai, _____, lu toute l'information ci-dessus et je comprends mes droits et mes responsabilités en tant que participant.e à cette étude. J'accepte de participer à cette recherche menée par Philippe Rodrigues-Rouleau, candidat au doctorat du Département de communication de l'Université d'Ottawa. Il y a deux copies du formulaire de consentement, dont une copie que je peux garder.*

Signature du participant : _____
(Signature) (Date)

Signature du chercheur : _____
(Signature) (Date)

L3 : Formulaire de consentement (Usagers de médias)
 (***)formulaire pour les séances du printemps 2019, suivi du formulaire pour la séance additionnelle d'octobre 2019)

Université d'Ottawa | University of Ottawa

Formulaire de consentement (groupes de discussion)

Titre de l'étude : Quand les journalistes parlent d'eux-mêmes : études de cas sur le discours *métajournalistique* dans les médias d'information québécois et sa réception par divers publics.

Chercheur : Philippe Rodrigues-Rouleau
 Candidat au doctorat
 Département de communication, Faculté des Arts, Université d'Ottawa,
 [REDACTED]

Superviseur de thèse : Marc-François Bernier
 Professeur titulaire
 Département de communication, Faculté des Arts, Université d'Ottawa
 Pavillon Desmarais, 11^e étage
 55 avenue Laurier Est, Ottawa, K1N 6N5
 [REDACTED]

But du projet de recherche : Le but est d'étudier la manière dont divers publics québécois – des consommateurs de médias d'information, des personnes issues du milieu politique et des journalistes – réagissent au *métajournalisme*, à savoir des productions journalistiques dans lesquelles les journalistes discutent des enjeux propres à leur champ professionnel.

Participation : Ma participation consiste à prendre part à trois séances de discussion selon mes disponibilités. Ces séances réuniront des personnes qui, comme moi, sont des consommateurs de médias d'information québécois. Je n'ai pas besoin d'être un.e expert.e des médias ni du journalisme pour participer. Chaque séance durera entre 90 et 120 minutes, se déroulera en français, et aura lieu au local 11143 du pavillon Desmarais de l'Université d'Ottawa (55 avenue Laurier Est, Ottawa).

À chaque séance, j'aurai une dizaine de minutes pour prendre connaissance d'un ou deux articles journalistiques. Par la suite, je serai invité.e à répondre à quelques questions par rapport à ce que j'aurai lu, puis à exprimer mon point de vue sur les différents enjeux qui seront discutés. Les séances de discussion seront enregistrées pour le son. Ces enregistrements ne seront diffusés nulle part et serviront à la retranscription des propos. Lors de chaque séance, le chercheur sera accompagné d'un assistant.

Si je ne peux pas me présenter pour l'une des trois séances de discussion, ou désire me retirer de l'étude, j'en informerai le chercheur le plus rapidement possible. La participation aux trois séances n'est pas absolument obligatoire ; je peux venir à une ou deux rencontres selon mes disponibilités.

Bénéfices : Ma participation permettra de voir si les journalistes québécois parviennent à convaincre le public du bien-fondé de consacrer de l'espace médiatique aux enjeux de leur champ professionnel.

Faculté des arts
 Faculty of Arts

arts.uOttawa.ca

Pavillon Simard Hall
 60 Université / University
 Ottawa ON K1N 6N5
 Canada



Risques potentiels : Les discussions pourraient engendrer des débats houleux, des malaises, voire des tensions entre participants. Pour minimiser le risque d'inconfort psychologique, le chercheur rappellera, à chaque séance, l'importance que chacun respecte autrui et leurs opinions. Il s'assurera, de plus, que les discussions restent cordiales et centrées sur les thèmes prévus. Un participant irrespectueux (ex. : attaques personnelles, agressivité) sera immédiatement rappelé à l'ordre, et le cas échéant, requis de quitter la séance sur-le-champ. Dans l'éventualité d'un tel scénario, le participant ne sera pas non plus invité aux rencontres suivantes.

Également, étant donné que mon identité ou celle de mon employeur ne seront dévoilées nulle part, le risque est très minime que ma participation nuise un jour à ma réputation ou à mes perspectives de carrière.

Confidentialité et anonymat : Tout ce que je dirai lors des séances de discussion sera analysé. Il est possible que certains de mes propos soient cités textuellement dans les publications qui découleront de la recherche.

Cependant, mon nom, l'identité de mon employeur ainsi que mes coordonnées personnelles demeureront confidentiels et ne seront mentionnés nulle part. Ces informations ne seront connues que du chercheur, de son superviseur et de ses assistants de recherche. Un code alphanumérique (ex. : C11) sera utilisé pour dissimuler mon identité dans toutes les publications/présentations qui découleront de la recherche. Quelques informations à mon sujet, obtenues lors du sondage de recrutement, seront aussi présentées dans un tableau en annexes de la thèse (ex. : sexe, âge, occupation, niveau d'éducation). Là encore, mon nom, l'identité de mon employeur et mes coordonnées personnelles ne seront pas dévoilés, et je serai identifié.e au moyen d'un code alphanumérique.

Malgré tout, je suis conscient.e que mon anonymat et la confidentialité des propos ne peuvent être garantis à 100%. Ceci en raison de la présence des autres participants et de la possibilité qu'un d'entre eux dévoile publiquement des informations relatives aux séances de discussion. Ainsi, au début de chaque séance, le chercheur rappellera à tous l'importance de ne révéler nulle part l'identité des autres participants et les propos tenus lors des groupes de discussion, sous peine d'être exclus des rencontres suivantes.

Conservation des données : Les données seront conservées durant les cinq ans suivant le dépôt de la thèse. Elles seront d'abord stockées sur un ordinateur protégé par des mots de passe, puis transférées sur des clés USB et des disques durs externes cryptés. Les clés et les disques durs seront entreposés dans un coffre-fort, situé dans une armoire verrouillée. Seuls le chercheur et son directeur de thèse auront accès à ces données.

Diffusion : Les constats de cette étude seront d'abord présentés dans une thèse doctorale, puis sous forme d'articles dans des revues scientifiques, et enfin, lors de conférences de type universitaire et professionnel.

Compensation : Je recevrai une compensation financière de 15\$, en argent comptant, à la fin de chacune des séances auxquelles je participerai (3 séances = 45\$).

Droits du participant : Ma participation est entièrement volontaire. Je peux me retirer de l'étude à tout moment et/ou refuser de répondre aux questions sans aucune conséquence. Cependant, les données que j'aurai transmises lors des groupes de discussion seront quand même considérées pour l'analyse et conservées durant les cinq ans suivant le dépôt de la thèse. Je ne peux pas demander à ce que les données partagées avant mon retrait soient éliminées, car cela compromettrait toute l'étude. La dynamique des *focus groups* fait en sorte que les données sont interdépendantes les unes aux autres. Éliminer mes propos, par exemple, pourrait empêcher l'utilisation des propos d'autres participants, lesquels ont possiblement été émis en réaction directe à mes interventions.

Pour tout renseignement additionnel, je peux communiquer avec le chercheur ou son superviseur (voir coordonnées au haut de la première page). Pour tout renseignement sur les aspects éthiques de cette recherche, je peux m'adresser au Bureau d'éthique et d'intégrité de la recherche de l'Université d'Ottawa. Pavillon Tabaret, 550, rue Cumberland, pièce 154, (613) 562-5387, ou ethique@uottawa.ca.

Acceptation : *J'ai, _____, lu toute l'information ci-dessus et je comprends mes droits en tant que participant.e à cette étude. J'accepte de participer à cette recherche menée par Philippe Rodrigues-Rouleau, candidat au doctorat du Département de communication de l'Université d'Ottawa.*

Il y a deux copies du formulaire de consentement, dont une copie que je peux garder.

Signature du participant : _____
(Signature) (Date)

Signature du chercheur : _____
(Signature) (Date)

Formulaire de consentement (groupes de discussion, 30 octobre 2019)**Titre de l'étude : Quand les journalistes parlent d'eux-mêmes : études de cas sur le discours *métajournalistique* dans les médias d'information québécois et sa réception par divers publics.****Chercheur : Philippe Rodrigues-Rouleau**

Candidat au doctorat

Département de communication, Faculté des Arts, Université d'Ottawa,

[REDACTED]

Superviseur de thèse : Marc-François Bernier

Professeur titulaire

Département de communication, Faculté des Arts, Université d'Ottawa

Pavillon Desmarais, 11^e étage

55 avenue Laurier Est, Ottawa, K1N 6N5

[REDACTED]

But du projet de recherche : Le but est d'étudier la manière dont divers publics québécois – des consommateurs de médias d'information, des personnes issues du milieu politique et des journalistes – réagissent au *métajournalisme*, à savoir des productions journalistiques dans lesquelles les journalistes discutent des enjeux propres à leur champ professionnel.

Participation : Ma participation consiste à prendre part à une séance de discussion. Elle réunit des personnes qui, comme moi, sont des consommateurs de médias d'information québécois. Je n'ai pas besoin d'être un.e expert.e des médias ni du journalisme pour participer. La séance durera entre 90 et 120 minutes, et se déroulera en français.

Lors de la séance, j'aurai une dizaine de minutes pour prendre connaissance de deux ou trois articles journalistiques. Par la suite, je serai invité.e à répondre à quelques questions par rapport à ce que j'aurai lu, puis à exprimer mon point de vue sur les différents enjeux qui seront discutés. La séance sera enregistrée pour le son. L'enregistrement ne sera diffusé nulle part et servira à la retranscription des propos. Lors de la séance, le chercheur sera accompagné d'un assistant.

Bénéfices : Ma participation permettra de voir si les journalistes québécois parviennent à convaincre le public du bien-fondé de consacrer de l'espace médiatique aux enjeux de leur champ professionnel.

Risques potentiels : Les discussions pourraient engendrer des débats houleux, des malaises, voire des tensions entre participants. Pour minimiser le risque d'inconfort psychologique, il est important que chacun respecte autrui et leurs opinions. Le chercheur s'assurera, de plus, que les discussions restent cordiales et centrées sur les thèmes prévus. Un participant irrespectueux (ex. : attaques personnelles, agressivité) sera immédiatement rappelé à l'ordre, et le cas échéant, requis de quitter la séance sur-le-champ. Également, étant donné que mon identité ou celle de mon employeur ne seront dévoilées nulle part, le risque est très minime que ma participation nuise un jour à ma réputation ou à mes perspectives de carrière.

Faculté des arts

Faculty of Arts

arts.uOttawa.ca

Pavillon Simard Hall
60 Université / University
Ottawa ON K1N 6N5
Canada

Confidentialité et anonymat : Tout ce que je dirai lors des séances de discussion sera analysé. Il est possible que certains de mes propos soient cités textuellement dans les publications qui découleront de la recherche.

Cependant, mon nom, l'identité de mon employeur ainsi que mes coordonnées personnelles demeureront confidentiels et ne seront mentionnés nulle part. Ces informations ne seront connues que du chercheur, de son superviseur et de ses assistants de recherche. Un code alphanumérique (ex. : C11) sera utilisé pour dissimuler mon identité dans toutes les publications/présentations qui découleront de la recherche. Quelques informations à mon sujet, obtenues lors du sondage de recrutement, seront aussi présentées dans un tableau en annexes de la thèse (ex. : sexe, âge, occupation, niveau d'éducation). Là encore, mon nom, l'identité de mon employeur et mes coordonnées personnelles ne seront pas dévoilés, et je serai identifié.e au moyen d'un code alphanumérique.

Malgré tout, je suis conscient.e que mon anonymat et la confidentialité des propos ne peuvent être garantis à 100%. Ceci en raison de la présence des autres participants et de la possibilité qu'un d'entre eux dévoile publiquement des informations relatives aux séances de discussion. Ainsi, il est primordial de ne révéler nulle part l'identité des autres participants et les propos tenus lors du groupe de discussion.

Conservation des données : Les données seront conservées durant les cinq ans suivant le dépôt de la thèse. Elles seront d'abord stockées sur un ordinateur protégé par des mots de passe, puis transférées sur des clés USB et des disques durs externes cryptés. Les clés et les disques durs seront entreposés dans un coffre-fort, situé dans une armoire verrouillée. Seuls le chercheur et son directeur de thèse auront accès à ces données.

Diffusion : Les constats de cette étude seront d'abord présentés dans une thèse doctorale, puis sous forme d'articles dans des revues scientifiques, et enfin, lors de conférences de type universitaire et professionnel.

Compensation : Je recevrai une compensation financière de 15\$, en argent comptant, à la fin de la séance.

Droits du participant : Ma participation est entièrement volontaire. Je peux me retirer de l'étude à tout moment et/ou refuser de répondre aux questions sans aucune conséquence. Cependant, je ne peux pas demander à ce que les données partagées avant mon retrait soient éliminées, car cela compromettrait toute l'étude. La dynamique des *focus groups* fait en sorte que les données sont interdépendantes les unes aux autres. Éliminer mes propos pourrait empêcher l'utilisation des propos d'autres participants, lesquels ont possiblement été émis en réaction directe à mes interventions.

Pour tout renseignement additionnel, je peux communiquer avec le chercheur ou son superviseur (voir coordonnées au haut de la première page). Pour tout renseignement sur les aspects éthiques de cette recherche, je peux m'adresser au Bureau d'éthique et d'intégrité de la recherche de l'Université d'Ottawa. Pavillon Tabaret, 550, rue Cumberland, pièce 154, (613) 562-5387, ou ethique@uottawa.ca.

Acceptation : *J'ai, _____, lu toute l'information ci-dessus et je comprends mes droits en tant que participant.e à cette étude. J'accepte de participer à cette recherche menée par Philippe Rodrigues-Rouleau, candidat au doctorat du Département de communication de l'Université d'Ottawa. Il y a deux copies du formulaire de consentement, dont une copie que je peux garder.*

Signature du participant : _____
(Signature) (Date)

Signature du chercheur : _____
(Signature) (Date)

Annexe M : Guides de discussion pour les cas #1, 2 et 3

Puisque la partie « Introduction », durant laquelle le chercheur rappelle aux participants la participation demandée et le fonctionnement des séances, est presque toujours la même d'une séance à une autre, et d'un groupe à un autre, nous la recopions ici qu'une seule fois.

M1 : Cas #1 — Les demandes du secteur de la presse écrite pour une aide financière gouvernementale

Introduction (15 minutes)

1. Présentation

Bonjour. Je m'appelle Philippe Rodrigues-Rouleau et je suis candidat au doctorat en communication à l'Université d'Ottawa. Je suis le chercheur principal de l'étude à laquelle vous participerez au cours des prochaines semaines. Lors de chacune des séances de discussion, j'agirai à titre d'animateur. Je serai assisté ce soir de [X], qui est étudiant.e à la maîtrise en communication à l'Université d'Ottawa. J'ai fait signer une entente de confidentialité à [X] pour qu'il/elle ne révèle pas le contenu des propos qui seront échangés ni l'identité des participants.

2. Remercier les participants et rappeler en quoi consiste la participation à l'étude

Je vous remercie d'être ici, ce soir, pour ce qui sera notre première/deuxième/dernière séance de discussion. Je vous mentionne tout de suite que l'enregistrement audio de notre séance a déjà démarré. Également, vous avez droit à un montant de 15\$ pour chacune de vos présences à ces séances de discussion. L'argent se trouve dans les enveloppes que [X] (étudiant assistant) va vous distribuer. Si vous souhaitez refuser la compensation financière, veuillez laisser l'enveloppe sur la table à la fin de la séance, ou venez me voir personnellement.

3. Distribution des enveloppes (15\$) et des deux copies du formulaire à chaque participant

Vous avez entre les mains deux copies du formulaire de consentement. Il détaille les objectifs de la recherche et vos droits en tant que participants à celle-ci, de même que les mesures prises pour assurer l'anonymat des participants et la confidentialité des données. Je vous accorde maintenant 5 minutes pour le lire ou le relire.

4. Lecture du formulaire de consentement par les participants

5. Faire signer les deux copies du formulaire de consentement aux participants

Maintenant, est-ce que l'un de vous aurait une question?

[Répondre aux questions]

S'il n'y a pas d'autres questions, je vous inviterais maintenant à signer les deux copies du formulaire de consentement et à indiquer la date d'aujourd'hui. Je récupérerai les formulaires dans quelques minutes, les signerai à mon tour, et vous redonnerai une copie pour vos dossiers personnels à la fin de la séance.

[Signature des formulaires de consentement par les participants]

6. Explications du déroulement de la séance

Merci d'avoir signé les formulaires. Laissez-moi maintenant vous expliquer le déroulement des séances de discussion. Lors de chacune, je vous soumettrai un ou des articles journalistiques à lire en lien avec le thème discuté lors de la séance. Puis, nous entamerons la discussion en bonne et due forme. Je vous ferai réagir à des affirmations reflétant ce que vous aurez lu et les thèmes qui y sont développés.

Durant la séance de discussion, il m'arrivera de faire un tour de table afin de récolter les réponses de chacun. Mais de façon générale, vous serez libres d'intervenir à tout moment ou de ne pas intervenir. Il s'agit pour vous de donner votre opinion personnelle et de réagir aux opinions des autres participants. Il est par ailleurs possible que je recadre la discussion si elle s'éloigne trop du sujet premier. Néanmoins, gardez en tête qu'il n'y a pas de bonne ni de mauvaise réponse. Élément très important : je vous demande, s'il vous plaît, de demeurer respectueux entre vous.

Vous pouvez aller chercher à tout moment de la nourriture et des boissons sur la table derrière. Rappelons que votre participation est totalement volontaire; vous pouvez répondre ou ne pas répondre à une question. Si vous avez une interrogation ou critique par rapport au format de la séance, je vous prierais de m'en aviser personnellement à la fin de la séance ou par courriel. Enfin, je ne vous demande pas d'éteindre votre cellulaire, mais de le mettre sur vibration et d'en faire un usage discret durant la rencontre. Avez-vous des questions?

[Répondre aux questions]

7. Présentation des participants

Avant que nous commençons, j'aimerais que chacun prenne le carton en face de soi et qu'il écrive son prénom dessus. Également, j'aimerais que chacun se présente brièvement à tour de rôle. Dites-nous, s'il vous plaît, votre prénom et votre occupation dans la vie. Vous n'avez pas besoin de préciser le nom d'un employeur en particulier.

Lecture de produits métajournalistiques (15 minutes) :

Maintenant, je vais vous donner une quinzaine de minutes pour lire deux articles.

[Distribuer les copies des articles]

- Baillargeon, S. (2016, 28 septembre). Journaux – Tous pour tous : Une coalition de médias québécois réclame l’aide de l’État. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/culture/medias/480991/journaux-tous-pour-tous>
- Vailles, F. (2017, 30 décembre). Faut-il subventionner la presse écrite? *La Presse*. http://plus.lapresse.ca/screens/9996473b-2d39-4efe-960d-0d841f9c7c0d__7C__0.html

(Voir annexes N1)

Vignettes (60-90 minutes) :

Maintenant, je vais vous demander de réagir aux affirmations suivantes projetées sur le *PowerPoint*

- Vignette #1 : Le financement public des médias écrits est justifié en raison de leur apport essentiel à la vie démocratique.
- Vignette #2 : Un financement public des médias écrits pourrait compromettre l’indépendance des journalistes.
- Vignette #3 : Le gouvernement fédéral pourrait accorder des crédits d’impôt aux entreprises de presse pour couvrir une partie des salaires de leurs employés.
- Vignette #4 : Le financement public des médias écrits est essentiel pour leur permettre de compléter leur transition numérique.
- Vignette #5 : Le gouvernement fédéral consentira 595 millions sur cinq ans pour venir en aide au secteur de la presse écrite.
 - Sous-question : Est-ce que les médias écrits devraient s’engager à respecter certaines exigences ou contreparties déontologiques en échange des aides publiques? [Sous-question inspirée de l’introduction spontanée d’une telle idée par les politiques; posée aux journalistes et aux usagers de médias s’ils n’abordaient pas cette idée d’eux-mêmes] :
- Vignette #6 : Donner une aide financière de l’État aux médias écrits, c’est récompenser une industrie mal gérée qui n’a pas su se renouveler.

Avant que nous terminions la séance, est-ce que certains parmi vous auraient un dernier commentaire à faire?

[Commentaires des participants]

Fin de la rencontre

C'est ce qui conclut notre rencontre d'aujourd'hui. Je vous remercie pour votre participation. Je vous mentionne que notre prochaine rencontre aura lieu le [date variable selon les communautés interprétatives] 2019, entre 19h30 et 21h00/30, au même endroit qu'aujourd'hui. Un courriel vous sera envoyé pour vous le rappeler. Si vous savez que vous ne pourrez pas y assister, prière, s'il vous plaît, de me contacter le plus rapidement possible, soit par courriel soit par téléphone.

Entre-temps, vous pouvez me contacter à tout moment, soit par téléphone soit par courriel, si vous avez la moindre interrogation. De plus, pour tout renseignement sur les aspects éthiques de cette recherche, vous pouvez vous adresser au Bureau d'éthique et d'intégrité de la recherche de l'Université d'Ottawa. Les coordonnées complètes se trouvent dans les formulaires de consentement que vous avez signés. Les coordonnées de mon superviseur de thèse sont également dans les courriels que je vous ai acheminés.

Enfin, je vous souhaite une excellente soirée et nous nous revoyons le [date variable selon les communautés interprétatives] mai, à 19h30, dans le même local.

M2 : Cas #2 — L’espionnage de journalistes par les services policiers et la confidentialité des sources journalistiques (« Affaire Lagacé »)

Introduction (15 minutes) :

Même chose que pour le cas#1. Rappel de la participation demandée et du fonctionnement de la séance. Signature des formulaires de consentement pour ceux qui étaient absents lors de la première séance. Présentation des participants.

Lecture de produits métajournalistiques (15 minutes):

Dans les quinze prochaines minutes, je vais vous demander de lire deux articles dans un ordre précis. Mais avant, laissez-moi vous présenter très brièvement le thème de ce soir. À l’automne 2016, on a appris que le Service de police de la Ville de Montréal — le SPVM — a requis, entre janvier et juillet de la même année, 24 mandats à l’encontre du chroniqueur de *La Presse*, Patrick Lagacé, afin d’accéder à ses communications téléphoniques cellulaires. Ces mandats ont tous été autorisés par un juge de paix (les juges de paix sont des personnes dans le système judiciaire qui peuvent accorder des mandats d’arrestation, des mandats de perquisition, mais qui ont des pouvoirs plus limités que les juges qui président des procès et rendent des sentences). Ils avaient pour but d’identifier le ou les employés du SPVM soupçonnés de divulguer de l’information à Lagacé en lien avec des enquêtes internes menées par la police montréalaise. Lors du même automne, des tactiques similaires de la Sûreté du Québec — la SQ (c.-à-d. la police provinciale) — ont été mises au jour à l’endroit de six journalistes de divers médias : Marie-Maude Denis, Alain Gravel et Isabelle Richer de *Radio-Canada*, notamment. Ces tactiques visaient à identifier les sources leur ayant remis des transcriptions d’une écoute électronique de l’ex-président du Fonds de solidarité FTQ, Michel Arsenault.

- Leduc, L. (2017, 4 avril). Premier jour d’audiences de la Commission Chamberland – Pas de sources, pas d’enquêtes, disent les patrons de presse. *La Presse*. http://plus.lapresse.ca/screens/dfe52c7f-225e-43e9-9b03-4d281c91f0f4__7C__0.html
- Duchaine, H. (2017, 16 juin). Des enquêteurs de la SQ ont « déshonoré » leur profession – La journaliste d’enquête Marie-Maud Denis a dénoncé les méthodes de la SQ. *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2017/06/15/commission-chamberland-les-enqueteurs-de-la-surete-du-quebec-ont-deshonore-leur-profession>

(Voir annexe N2)

Vignettes (60-90 minutes):

Maintenant, je vais vous demander de réagir aux affirmations suivantes projetées sur le PowerPoint.

- Vignette #1 : Sans le recours aux sources anonymes, il n’y aurait pas de journalisme.

- Vignette #2 : Le travail journalistique (notamment le secret des sources journalistiques) peut nuire aux enquêtes policières et à l'administration de la justice.
- Vignette #3 : Beaucoup de sources anonymes agissent dans l'illégalité ou poursuivent des intérêts stratégiques personnels lorsqu'elles coulent de l'information aux journalistes.
- Vignette #4 : Sauf exception stricte, les journalistes peuvent refuser de communiquer aux autorités policières et judiciaires tout renseignement ou document pouvant révéler l'identité d'une source.
- Vignette #5 : La surveillance à l'endroit de journalistes devrait être interdite en toute circonstance.
 - Sous-question : Est-ce que le privilège de protection des sources ne devrait être accordé qu'aux journalistes membres d'un ordre professionnel? [Sous-question inspirée par l'introduction spontanée d'une telle idée par les politiques; posée aux journalistes et aux usagers de médias s'ils n'abordaient pas cette idée d'eux-mêmes]
- Vignette #6 : Les acteurs du monde judiciaire et les policiers devraient être mieux formés sur l'importance du journalisme pour la démocratie.

Avant que nous terminions la séance, est-ce que certains parmi vous auraient un dernier commentaire à faire ?

[Commentaires des participants]

Fin de la rencontre

C'est ce qui conclut notre rencontre d'aujourd'hui. Je vous remercie chaleureusement pour votre participation. Je vous mentionne que notre prochaine rencontre aura lieu le [date variable selon les communautés interprétatives] 2019, entre 19h00 et 20h30, au même endroit qu'aujourd'hui. Un courriel vous sera envoyé pour vous le rappeler. Si vous savez que vous ne pourrez pas y assister, prière s'il vous plaît, de me contacter le plus rapidement possible, soit par courriel soit par téléphone.

[Redonner une copie du formulaire de consentement signée par moi-même aux participants dont c'était la première séance].

Entre-temps, vous pouvez me contacter à tout moment si vous avez la moindre interrogation. De plus, pour tout renseignement sur les aspects éthiques de cette recherche, vous pouvez vous adresser au Bureau d'éthique et d'intégrité de la recherche de l'Université d'Ottawa. Les coordonnées complètes se trouvent dans les formulaires de consentement que vous avez signés.

Enfin, je vous souhaite une excellente fin de soirée et nous nous revoyons le [date variable selon les communautés interprétatives] juin, à 19h, dans le même local.

M3 : Cas #3 —Le lock-out au *Journal de Montréal*

Introduction (15 minutes) :

Même chose que pour le cas#1 et #2. Rappel de la participation demandée et du fonctionnement de la séance. Signature des formulaires de consentement pour ceux qui étaient absents lors de la première séance. Présentation des participants.

Lecture de produits métajournalistiques (15 minutes) :

Pour notre dernière séance, je vous ramène dix ans en arrière avec un événement qui a marqué les conflits de travail dans l'industrie du journalisme, à savoir le lock-out au *Journal de Montréal* entre 2009 et 2011. Rappelons simplement que le 24 janvier 2009, Québecor a mis en lock-out les 253 journalistes et employés de bureau du *Journal de Montréal* après des semaines de négociations infructueuses dans la perspective d'une nouvelle convention collective. Pendant le conflit, le *Journal de Montréal* a continué d'être produit grâce aux cadres de l'entreprise et aux textes de QMI, une agence de presse mise sur pied par Québecor en 2008. De leur côté, les syndiqués ont utilisé leur fond de grève pour produire un journal en ligne, *Rue Frontenac*. Ce lock-out a pris fin le 27 février 2011 après 764 jours.

- SRC Montréal (site web). (2009, 24 janvier). Le Journal de MTL cadennassé. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/424597/lockout-journal-mtl>
- Leduc, L. (2010, 23 janvier). Journal de Montréal un an de lock-out : le cœur ailleurs. *La Presse*. <http://www.lapresse.ca/actualites/grand-montreal/201001/23/01-942235-le-coeur-ailleurs.php>
- Baillargeon, S. (2011, 24 janvier). Médias – 730 jours.... *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/opinion/chroniques/315294/medias-730-jours>

(Voir annexe N3)

Vignettes (60-90 minutes) :

Maintenant, je vais vous demander de réagir à quelques affirmations projetées sur le PowerPoint:

- Vignette #1 : Les transformations technologiques obligent les entreprises médiatiques à revoir en profondeur l'organisation du travail journalistique (ex. : diminution du nombre d'employés, exigences de polyvalence chez les employés, partage de contenus entre plateformes).
- Vignette #2 : Lorsqu'il y a un conflit de travail dans un média d'information, le point de vue patronal ne parvient pas à être représenté de manière équilibrée par les journalistes.
 - Sous-question : Quel était le cœur du conflit ou le nœud du conflit au Journal de Montréal selon vous?

- Vignette #3 : La qualité de la couverture journalistique baisse quand les journalistes voient leurs conditions de travail se dégrader. Pour cette raison, les syndicats dans les médias d'information sont essentiels en société.
- Vignette #4 : Les élus (politiques) et le public devraient boycotter un média d'information en lock-out.
- Discussion sur le reportage « *Le cœur ailleurs* » (Leduc, La Presse, 23 janvier 2010) : Qu'avez-vous pensé de cet article? Quelles sont vos réactions par rapport à celui-ci?

Avant que nous terminions la séance, est-ce que certains parmi vous auraient un dernier commentaire à faire ?

[Commentaires des participants]

Fin de la rencontre

C'est ce qui conclut notre dernière rencontre, et donc, votre participation à l'étude. Je vous remercie chaleureusement pour votre participation. Cette étude n'aurait pas été possible sans vous.

Vous pouvez me contacter à tout moment, soit par téléphone soit par courriel, si vous avez la moindre interrogation. De plus, pour tout renseignement sur les aspects éthiques de cette recherche, vous pouvez vous adresser au Bureau d'éthique et d'intégrité de la recherche de l'Université d'Ottawa. Les coordonnées complètes se trouvent dans les formulaires de consentement que vous avez signés. Les coordonnées de mon superviseur de thèse sont également dans les courriels que je vous ai acheminés. Enfin, je vous souhaite une excellente fin de soirée.

Annexe N : Artéfacts montrés aux participants

N1 : Articles discutés lors des groupes de discussion pour le cas #1 (aides étatiques à la presse écrite)

Documents sauvegardés par KO00451T_1

Mardi 5 mars 2019 à 14 h 25

LE DEVOIR

Nom de la source

Le Devoir

Type de source

Presse • Journaux

Périodicité

Quotidien

Couverture géographique

Provinciale

Provenance

Montréal, Québec, Canada

p. b10



Mercredi 28 septembre 2016

Le Devoir • p. B10 • 536 mots

Journaux - Tous pour tous

Une coalition de médias québécois réclame l'aide de l'État

Stéphane Baillargeon

Des journaux du Québec réclament en groupe un programme d'aide étatique temporaire pour mieux négocier leur virage numérique. Le regroupement évoque une "exception culturelle" pour l'industrie de la presse semblable à celle déjà accordée aux secteurs de la télé et du cinéma.

La **Coalition pour la pérennité** de la presse d'information (c'est son nom officiel) rassemble Groupe Capitaux Médias (Le Soleil, Le Droit, etc.), Hebdo Québec (31 journaux indépendants), TC Continental (Le journal Métro, Les Affaires, des dizaines d'hebdo...) et Le Devoir.

"Au lieu d'intervenir un derrière l'autre, nous réagissons ensemble parce que la dynamique de crise est la même pour tous, dit au Devoir Claude Gagnon, président-directeur général de Groupe Capitaux Médias. [...] L'information est toujours populaire. Nous n'avons jamais eu autant de lecteurs. Mais notre modèle d'affaires doit s'adapter."

Le regroupement existe depuis quelques semaines seulement. Il fera sa première sortie publique jeudi à Ottawa devant un comité sénatorial. Les demandes ajustées à la réalité fédérale seront défendues par Brian Myles, directeur du Devoir, et Martin Cauchon, propriétaire de Groupe Capitaux Médias. Une délé-

gation rencontrera le ministre de la Culture et des Communications du Québec début novembre.

La coalition demande notamment au gouvernement du Québec de "mettre rapidement sur pied un programme d'aide financière temporaire de cinq ans pour les journaux", selon un communiqué diffusé ce mercredi. Le document présente cinq demandes précises :

Production. Un programme et/ou un crédit d'impôt remboursable couvrant 40 % des coûts de production de l'information, dont les salaires des journalistes.

Numérique. Un programme et/ou un crédit d'impôt remboursable couvrant 50 % des investissements numériques, dont l'achat de logiciels et la création d'applications.

Recyclage. Une exemption de la contribution en argent au service de collectes sélectives. Cette facture a augmenté de plus de 1000 % en une décennie.

Taxes. L'abolition des taxes de vente pour les journaux.

Pubs. Une augmentation "significative" du budget gouvernemental pour les placements publicitaires dans les journaux.

"Ce sont des options offertes au gouvernement, dit encore M. Gagnon. Nous identifions des pistes pour lui permettre

© 2016 Le Devoir. Tous droits réservés. Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

PubliC Certificat émis le 5 mars 2019 à Université d'Ottawa à des fins de visualisation personnelle et temporaire.
news-20160929-LE-2016-09-29_480991

EUREKA
UNE SOLUTION DE CISION

Ce document est réservé à l'usage exclusif de l'utilisateur désigné par Université d'Ottawa et ne peut faire l'objet d'aucune autre utilisation ou diffusion auprès de tiers. • Tous droits réservés • Service fourni par CEDROM-SNI Inc.



3

d'intervenir. "

Monde disparate

La mutation numérique n'affecte pas tous les joueurs de la même manière. Certains (comme La Presse et sa version pour tablettes) ont déjà quasiment abandonné le papier en étant appuyé par un propriétaire richissime. Le consensus pourra-t-il émerger dans ce contexte disparate ?

" Tout le monde vit les mêmes situations, les mêmes problèmes en ce moment, répond M. Gagnon. Est-ce que La Presse, parce qu'elle a pris de l'avance, est prémunie par rapport à ce qui se passe actuellement ? Je ne pense pas. Chacun fait ses propres choix et tout le monde est le bienvenu dans la coalition. L'idée, c'est de créer une situation qui va nous permettre de passer à travers cette période extrêmement exigeante en matière d'argent et de ressources. "

Nature particulière

La coalition plaide aussi pour la nature particulière des activités journalistiques, qui servent à informer, éduquer et cultiver. " Ce sont des véhicules de la liberté d'expression, des carrefours incontournables lors des débats publics, essentiels à la vitalité démocratique de leurs milieux de vie ", résume le communiqué. Le texte rappelle finalement que plusieurs pays du monde soutiennent leur presse écrite, y compris les États-Unis.



Nom de la source

La Presse+

Type de source

Presse • Journaux

Périodicité

Quotidien

Couverture géographique

Provinciale

Provenance

Montréal, Québec, Canada

p. affaires_3



Samedi 30 décembre 2017

La Presse+ • p. AFFAIRES_3 • 972 mots

CHRONIQUE

Faut-il subventionner la presse écrite ?

Francis Vaillès

La Presse

Je cherche Facebook dans la liste, mais je ne trouve pas. Pas plus que Google ou Twitter.

Je parle des diffuseurs d'information dont les reportages ont secoué la société en 2017. Facebook et Twitter ont certes diffusé, en tout ou en partie, les enquêtes des médias sur Éric Salvail (La Presse), sur Harvey Weinstein (New York Times) ou sur les frasques du numéro 2 de l'UPAC (Journal de Montréal).

Mais ni Facebook ni Google n'ont mis un sou de leurs revenus pour financer ces enquêtes d'envergure qui transforment la société. Ou pour produire les nouvelles ou analyses lumineuses qui ont marqué 2017. En revanche, les médias sociaux ont absorbé l'essentiel des revenus publicitaires (80 %) des médias, ces dernières années.

Ce déplacement des revenus provoque une crise majeure au sein des médias, entraînant des licenciements et des fermetures de journaux.

À La Presse, une des solutions à la crise a été de mettre fin à l'édition papier, dont le dernier numéro est publié aujourd'hui. Nos revenus continuent toutefois de s'éroder rapidement, comme c'est le cas des autres médias écrits.

Dans ce contexte, une question se pose



PHOTO OLIVIER JEAN, ARCHIVES LA PRESSE

Selon une étude de MCE Conseil, lié au syndicat CSN, l'État verserait une aide directe ou indirecte à la presse écrite représentant 3 \$ par habitant au Québec, contre près de 6 \$ aux États-Unis, 30 \$ en France et 90 \$ en Finlande.

: faut-il subventionner les médias écrits ? Le gouvernement doit-il consacrer des fonds publics pour s'assurer de conserver cet apport essentiel des médias à la démocratie et à l'intérêt public, comme il l'a fait récemment avec Le Soleil et Le Devoir ? Et, si oui, comment et jusqu'à quel point ?

Je vous avoue mon malaise. Pour deux raisons. D'abord, la question signifie indirectement : faut-il subventionner mon salaire ? Ensuite, parce que je me suis souvent prononcé contre les subventions aux entreprises, à moins de situations particulières (nouveau secteur d'avenir, occupation régionale du territoire, concurrence des autres États, préservation de l'identité culturelle, etc.).

© 2017 La Presse inc., une filiale de Gesca. Tous droits réservés. Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.



Certificat émis le 5 mars 2019 à Université d'Ottawa à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

news-20171230-LAA-a1b2f9dd2cca7d422ee62790270f28

EUREKA
UNE SOLUTION DE CISION

Ce document est réservé à l'usage exclusif de l'utilisateur désigné par Université d'Ottawa et ne peut faire l'objet d'aucune autre utilisation ou diffusion auprès de tiers. • Tous droits réservés • Service fourni par CEDROM-SNI Inc.



3

Cela dit, dans le contexte où la **presse écrite** arrive à la croisée des chemins, la question se pose : l'apport des médias écrits à l'intérêt public est-il l'un des contextes particuliers justifiant des subventions ?

Ailleurs, les autorités ont répondu par l'affirmative. Selon une étude de MCE Conseil, lié au syndicat CSN, l'État verserait une aide directe ou indirecte à la **presse écrite** représentant 3 \$ par habitant au Québec, contre près de 6 \$ aux États-Unis, 30 \$ en France et 90 \$ en Finlande.

Pour justifier une intervention, toutefois, il faut des critères précis et uniformes. Pour l'instant, l'approche du gouvernement du Québec semble cibler la transformation technologique des médias et être limitée dans le temps. Québec agit toutefois au cas par cas, ce qui n'est pas souhaitable. Quant au fédéral, la ministre Mélanie Joly n'apparaît pas consciente des impacts de la disparition des médias écrits.

Devrait-on créer un Fonds des médias écrits, semblable à l'actuel Fonds des médias, dont le nom porte à confusion, puisqu'il sert essentiellement à financer des fictions télévisuelles ? À ce sujet, justement, pourquoi favoriser surtout les fictions au détriment de l'information et des enquêtes journalistiques ? Et au juste, qu'est-ce qu'un média écrit, un journaliste, à l'ère d'internet ?

Quoi qu'il en soit, si une intervention est justifiée par l'apport essentiel des journalistes à la vie publique, les gouvernements devraient exiger que les médias bénéficiaires respectent des normes strictes de professionnalisme. Une erreur ? Un rectificatif. Une médaille ? Deux côtés. Une attaque ? Une réplique.

Entre autres exigences, les médias d'ici devraient nécessairement être membres du Conseil de presse du Québec. Ce tribunal d'honneur de la presse reçoit les plaintes du public et juge du travail des journalistes entourant ces plaintes.

L'organisme est à adhésion volontaire et ses membres s'engagent à publier un résumé des décisions les concernant. Ces décisions sont rendues par un comité de huit personnes (quatre représentants du public, deux journalistes et deux patrons de presse).

Depuis trois ans, selon ma compilation, 94 plaintes ont visé les principaux médias francophones du Québec. De ce nombre, 49 ont été jugées fondées (52 %), en partie ou en totalité.

En 2010, Québecor a annoncé son retrait du Conseil de presse, si bien que le Journal de Montréal, TVA et le Journal de Québec ne font pas écho aux décisions du Conseil les concernant sur leurs plateformes. Les stations du réseau Radio X refusent également de collaborer avec le Conseil. Ces absences sont regrettables et nuisent à la crédibilité de l'ensemble de la profession.

En somme, les questions entourant l'aide publique aux médias sont très nombreuses et il n'est pas facile d'y répondre. Les gouvernements auraient tout intérêt à confier à un comité multipartite la mission de faire une analyse complète de la situation et de suggérer des solutions, notamment pour la **presse écrite**.

Autrement, si les gouvernements favorisent le statu quo, les citoyens devront vivre, sans rempart, avec l'expansion dangereuse des fausses nouvelles et ses conséquences sur notre démocratie et nos institutions.

Cet article est paru dans La Presse+

http://plus.lapresse.ca/screens/9996473b-2d39-4efe-960d-0d841f9c7c0d%7C_0.html?utm_medium=Twitter&utm_campaign=Internal+Share&utm_content=Screen

Encadré(s) :

Plaintes du public devant le Conseil de presse depuis trois ans (Principaux médias francophones, janvier 2014 à octobre 2017)

Source: MCE Conseil, CSN, mai 2016

Plaintes entendues/Plaintes retenues

Le Journal de Montréal

33/15

Le Journal de Québec (1)

8/7

La Presse

21/7

Le Devoir

2/2

Le Soleil

5/1

TVA (1)

19/11

Radio-Canada

6/6

Total

N2 : Articles discutés lors des groupes de discussion pour le cas #2 (surveillance policière de journalistes, « affaire Lagacé »)

Documents sauvegardés par KO00451T_1

Dimanche 3 mars 2019 à 11 h 23



Nom de la source

La Presse+

Type de source

Presse • Journaux

Périodicité

Quotidien

Couverture géographique

Provinciale

Provenance

Montréal, Québec, Canada

p.

actualités_7



Mardi 4 avril 2017

La Presse+ • p. ACTUALITÉS_7 • 1047 mots

PREMIER JOUR D'AUDIENCES DE LA COMMISSION CHAMBERLAND

Pas de sources, pas d'enquêtes, disent les patrons de presse

Louise Leduc

La Presse

Au premier jour des audiences de la commission Chamberland sur la protection des sources journalistiques, les patrons des grands médias ont expliqué à quel point l'espionnage de reporters par des policiers dévoilé l'automne dernier – grâce à une source confidentielle – met en péril les enquêtes journalistiques, sans lesquelles plusieurs scandales n'auraient jamais été révélés. S'il est sympathique à l'idée d'une protection des sources, Me Jean-Claude Hébert, avocat en droit criminel, a fait valoir que c'était cependant là « une grosse commande ».

Plaidoyer des médias

L'espionnage de journalistes de La Presse et de Radio-Canada qu'a révélé l'affaire Lagacé « nous a totalement indignés », a expliqué Éric Trottier, éditeur adjoint et vice-président de La Presse. « Nos sources ont vu leurs droits fondamentaux être violés [...], des sources ont cessé de nous téléphoner et nous avons dû revoir l'ensemble de nos façons de faire pour éviter de les mettre en danger. »

Michel Cormier, directeur général du secteur de l'information à Radio-Canada, a expliqué que l'onde de choc a été la même dans sa salle de rédaction. « C'a été un affront terrible, a-t-il commencé. Des gens à qui nous avons donné une garantie de confidentialité vivent dans la hantise que leur identité soit révélée. Des sources se sont taries, des enquêtes ont été mises en péril et à cause de ce nuage qui plane au-dessus de nos têtes, certaines autres ne verront jamais le

Photo David Boily

jour. »

Brian Myles, directeur du Devoir, avoue avoir été très surpris de constater avec quelle « facilité désinvolte » il était possible pour des policiers d'obtenir des mandats de surveillance de journalistes, et non pas seulement pour traquer des criminels, mais aussi pour faire le ménage au sein d'un service de police.

Éric Trottier, de La Presse, insiste : ce qui est demandé ici, ce n'est pas de protéger les journalistes, mais leurs sources « qui, neuf fois sur dix, agissent vraiment dans l'intérêt public et veulent dénoncer une situation inacceptable ».

Me Giuseppe Battista, qui représente le Service de police de la Ville de Montréal à la commission Chamberland, a voulu savoir quelle importance les patrons de presse accordent au fait que leurs sources enfreignent ou pas leur code de

© 2017 La Presse inc., une filiale de Gesca. Tous droits réservés. Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

PubliCertificat émis le 3 mars 2019 à Université d'Ottawa à des fins de visualisation personnelle et temporaire.
news:20170404-LAA-ce0c23aa5c95036e4bdf1b9f52b5190e

EUREKA
UNE SOLUTION DE CISION

Ce document est réservé à l'usage exclusif de l'utilisateur désigné par Université d'Ottawa et ne peut faire l'objet d'aucune autre utilisation ou diffusion auprès de tiers. • Tous droits réservés • Service fourni par CEDROM-SNI Inc.



3

déontologie ou agissent dans l'illégalité. À cela, Brian Myles, du Devoir, a fait remarquer que les règles se font si nombreuses, à tous les égards, dans la société que si la priorité des journalistes était de les respecter toutes, « il ne resterait dans les médias que les communiqués de presse, les informations officielles, la météo et le score des matchs du Canadien ».

« On l'a bien vu, les policiers utilisent le système judiciaire et les technologies pour espionner des journalistes. Est-il possible qu'ils puissent le faire avec d'autres personnes ? Avec des juges, par exemple ? Des politiciens ? Je pose la question », a ajouté dans les coulisses Éric Trottier.

Le son de cloche de la FPJQ

Les Panama Papers, le scandale des commandites, le refus d'indemnités d'ouvriers du Saguenay souffrant d'amiante : Claude Robillard, qui a été secrétaire général de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ) jusqu'en 2014, a multiplié les exemples de scandales ou de fraudes d'ici ou d'ailleurs qui n'auraient jamais été connus si une source confidentielle ou anonyme n'avait pas révélé une information.

Or, les sources confidentielles jouent gros. Si leur identité est révélée, elles risquent de perdre leur emploi, d'être sanctionnées, ostracisées, tabassées, voire tabassées, a fait remarquer M. Robillard.

Les journalistes n'ont souvent pas le choix d'emprunter des chemins de traverse tant le gouvernement, entre autres, « formate l'information » et la centralise, en muselant ses fonctionnaires qui, par règlement, sont tenus à la discrétion et

sont empêchés de révéler des informations d'intérêt public cachées. M. Robillard a ainsi évoqué cette journaliste qui, pendant deux ans, a été boycottée par la Sûreté du Québec, le service des communications refusant de répondre à ses questions.

Le point de vue juridique

De son côté, Me Jean-Claude Hébert, avocat en droit criminel, est venu rapeler que dans l'état actuel du droit, les policiers « peuvent prendre des raccourcis » et qu'à certaines conditions, ils n'ont même pas à se présenter devant un juge pour obtenir des mandats d'écoute de journalistes.

« Le Code criminel prévoit que des policiers désignés peuvent, à certaines conditions, enfreindre la loi lorsqu'ils agissent dans le cadre d'une enquête criminelle. »

De façon générale, « la loi protège la source d'information du policier mais ne protège pas de façon aussi explicite les sources d'information du journaliste ».

En ce sens, Me Hébert doute fortement que le projet de loi du sénateur Carignan qui cherche à protéger les sources journalistiques ait beaucoup de chances de cheminer, alors que les gouvernements pensent davantage à la sécurité nationale qu'à la protection des libertés.

Cela étant dit, vu les pouvoirs extraordinaires de la police, il est essentiel, a ajouté Me Hébert, « qu'un examen minutieux et efficace de leur travail s'en suive ».

« Lorsque le secret d'État bafoue la raison d'État, la démocratie a mauvaise mine. Il en va de même lorsque, sous un regard judiciaire discret, le secret polici-

er piétine des droits et libertés fondamentaux.

« Une commission d'enquête doit fouiller les détails, non pour y trouver le diable, mais pour dévoiler certaines pesanteurs institutionnelles. »

Qu'attendre de la Commission ?

Le juge Jacques Chamberland, qui préside la Commission, a souligné dans ses commentaires en début d'audience, hier, que le but de l'exercice était de trouver « un juste point d'équilibre » entre deux intérêts publics, soit ceux de la libre circulation de l'information et de la mise en application des lois menant à la répression du crime.

Il s'agira de « décrire ce qui s'est passé, mais aussi de tenter d'expliquer pourquoi cela s'est passé. Nous chercherons les moyens d'améliorer ce qui peut l'être et de réparer ce qui doit l'être ».

Cet article est paru dans La Presse+

http://plus.lapresse.ca/screens/dfe52c7f-225e-43e9-9b03-4d281c91f0f4%7C_0.html

Encadré(s) :

De façon générale, « la loi protège la source d'information du policier mais ne protège pas de façon aussi explicite les sources d'information du journaliste », a expliqué hier Me Jean-Claude Hébert, que l'on voit ici en compagnie de Lise Bissonnette, tous deux conférenciers à la commission.

« Les policiers utilisent le système judiciaire et les technologies pour espionner des journalistes. Est-il possible qu'ils

LE JOURNAL DE MONTRÉAL

Nom de la source

Le Journal de Montréal

Type de source

Presse • Journaux

Périodicité

Quotidien

Couverture géographique

Provinciale

Provenance

Montréal, Québec, Canada

Vendredi 16 juin 2017

Le Journal de Montréal • p. 11 • 588 mots

DES ENQUÊTEURS DE LA SQ ONT «DÉSHONORÉ» LEUR PROFESSION

LA JOURNALISTE D'ENQUÊTE **MARIE-MAUDE DENIS** A DÉNONCÉ LES MÉTHODES DE LA SQ; POLICE; COMMISSION

HUGO DUCHAINE

Le Journal de Montréal

Des enquêteurs de la Sûreté du Québec ont «deshonoré» leur profession en espionnant six journalistes et en utilisant des ragots mensongers pour obtenir des registres téléphoniques, a dénoncé hier la journaliste Marie-Maude Denis.

Le Journal de Montréal

«Le message est très clair, en particulier aux policiers: ne parlez jamais à un journaliste, parce que ça peut juste vous mettre dans le trouble [...] et encore moins à une journaliste femme, car vous devrez nier avoir eu une relation», a tonné la journaliste d'enquête de Radio-Canada, devant la commission Chamberland sur la protection des sources journalistiques.

Plus tôt cette semaine, l'inspecteur Denis Morin avait dû nier avoir eu une «relation intime» avec la journaliste, comme des confrères l'avaient indiqué dans un affidavit remis sous serment à une juge de paix pour obtenir une autorisation judiciaire. La SQ le soupçonnait d'être une source confidentielle de **Marie-Maude Denis**.

«C'est terrible pour les journalistes, c'est terrible pour le message que ça envoie aux sources en général, c'est terrible pour les femmes qui essaient de juste faire honnêtement leur travail. Mais je

PHOTO CHANTAL POIRIER PHOTO
CHANTAL POIRIER

La journaliste d'enquête **Marie-Maude Denis** a été choquée de voir des «ragots de machine à café» dans un document judiciaire.

trouve ça terrible aussi pour les policiers qui se font salir par ce genre de situation», a-t-elle raconté.

La SQ avait obtenu en 2013 les registres de six journalistes, dont son conjoint Éric Thibault, du Journal, lors d'une enquête sur les fuites dans les médias au sujet de l'écoute électronique de l'ex-président de la FTQ, Michel Arseneault.

«EXTRÊMEMENT INTRUSIF»

«C'est extrêmement intrusif [...] Après 20 minutes j'ai arrêté [de lire les registres téléphoniques], j'étais trop dégoûtée, les policiers ont toute ma vie pendant cinq ans», a déploré **Marie-Maude Denis**.

Dans son cas, les policiers avaient aussi réclamé et obtenu la localisation des

© 2017 Le Journal de Montréal. Tous droits réservés.
Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

PubliC Certificat émis le 5 août 2020 à Université d'Ottawa à des fins de visualisation personnelle et temporaire.
news-20170616-OP-8fced6f0-5253-11e7-be95-477c5ec4ab7a

EUREKA
UNE SOLUTION DE CISION

Ce document est réservé à l'usage exclusif de l'utilisateur désigné par Université d'Ottawa et ne peut faire l'objet d'aucune autre utilisation ou diffusion auprès de tiers. • Tous droits réservés • Service fourni par CEDROM-SNi Inc.



3

tours cellulaires, en plus de cinq ans de numéros d'appels entrants et sortants.

Elle a aussi d'abord cru à une blague quand elle a su ce qui avait été écrit dans un affidavit par un enquêteur.

«Il n'y a pas le début du commencement d'une once de vérité», a-t-elle dit, soulignant que la personne à l'origine des ragots, dont l'identité n'est pas dévoilée, ne la connaît ni de près ni de loin.

«Ça ébranle vraiment ma confiance envers le travail qu'on peut faire dans la police», a-t-elle poursuivi, jetant une ombre sur ceux qui travaillent sérieusement et honnêtement au sein des forces policières.

ENQUÊTES TROP LENTES

Cette semaine, les enquêteurs de la SQ avaient avancé que les reportages publiés par les médias nuisaient à leurs enquêtes dans le projet Diligence, sur l'infiltration du crime organisé dans l'économie légale.

«C'est commode de nous blâmer pour une enquête qui a possiblement déraillé pour d'autres raisons», a dit Mme Denis, ajoutant que les journalistes ne peuvent pas tenir compte de l'emploi du temps de la police.

«[Les enquêtes] ça prend des années et des années [...] On ne peut pas attendre que tout le monde ait été honoré par la Chambre de commerce et vive sa retraite de façon honorable», a-t-elle déploré.

Le journalisme d'enquête est «fondamental» dans une démocratie en santé, selon elle, et doit être présent pour «contrecarrer les tentatives d'embellir la

vérité».

«C'EST EXTRÊMEMENT INTRUSIF [...] APRÈS 20 MINUTES, J'AI ARRÊTÉ [DE LIRE LES REGISTRES TÉLÉPHONIQUES], J'ÉTAIS TROP DÉGOÛTÉE, LES POLICIERS ONT TOUTE MA VIE PENDANT CINQ ANS.» -Marie-Maude Denis, journaliste

Note(s) :

Le Journal de Montréal

N3 : Articles discutés lors des groupes de discussion pour le cas #3 (lock-out au *Journal de Montréal*)

Documents sauvegardés par KO00451T_1

Vendredi 15 mars 2019 à 15 h 47



SRC Montréal (site web)

Samedi 24 janvier 2009

SRC Montréal (site web) • 292 mots

Nom de la source

SRC Montréal (site web)

Type de source

Presse • Presse Web

Périodicité

Quotidien

Couverture géographique

Régionale

Provenance

Montréal, Québec, Canada

Le Journal de MTL cadennassé

Le Journal de MTL cadennassé. Mise à jour le samedi 24 janvier 2009, 5 h 58.

nombre des principaux points en litige. La direction veut qu'elle passe de 30 à 37 heures

La direction du **Journal de Montréal** a décrété un lockout contre les employés du quotidien de Québecor dans la nuit de vendredi à samedi.

« Une semaine de travail de 30 heures sur quatre jours n'a plus de sens. Face à une réduction importante de nos revenus, il n'est plus possible de payer six semaines de vacances à nos employés à une fois et demie leur salaire régulier. Face à des nouveaux médias qui se distinguent par leur agilité et leur souplesse, il n'est plus possible d'entretenir des descriptions de tâches rigides et désuètes », fait valoir Mme Robitaille.

Dans un message aux lecteurs publié dans la livraison de samedi, la présidente et editrice du **Journal de Montréal** Lyne Robitaille affirme que la décision était inévitable.

Elle affirme aussi que le Journal ne peut plus fonctionner avec le même nombre d'employés, « aux mêmes conditions qu'il y a 10 ou 20 ans ».

Selon Mme Robitaille, le Syndicat des travailleurs de l'information du **Journal de Montréal**, affilié à la CSN, refuse le dialogue et a choisi de livrer bataille pour sauvegarder des privilèges qui ont été accordés dans un monde qui n'existe plus ».

La version syndicale

« La convention collective [...] a le même effet qu'un sabot de Denver sur une voiture [...] - Lyne Robitaille, présidente et editrice du **Journal de Montréal** »

Le Syndicat des travailleurs de l'information du **Journal de Montréal** accuse l'employeur d'avoir rompu les discussions en quittant la table des négociations, jeudi. Selon le président du syndicat, Raynald Leblanc, en aucun moment, la direction n'a tenté de trouver une solution négociée.

© 2009 SRC Montréal (site web). Tous droits réservés.
Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

PubliC
Certificat émis le 15 mars 2019 à Université d'Ottawa à des fins de visualisation personnelle et temporaire.
news 20090124-CSO-002

La durée de la semaine de travail est au

EUREKA
UNE SOLUTION DE CISION

Ce document est réservé à l'usage exclusif de l'utilisateur désigné par Université d'Ottawa et ne peut faire l'objet d'aucune autre utilisation ou diffusion auprès de tiers. • Tous droits réservés • Service fourni par CEDROM-SNI Inc.



3

Du point de vue du syndicat, Quebecor réclame le licenciement d'environ 75 employés du Journal, l'élimination du service de la comptabilité, des diminutions de salaire de 25 % pour le personnel des petites annonces, une augmentation de 25 % de la semaine de travail sans rémunération additionnelle, une réduction de 20 % des avantages sociaux pour l'ensemble des travailleurs et des conditions inférieures pour les nouveaux employés.

Cet article est paru dans SRC Montréal (site web)

<http://www.radio-canada.ca/regions/Montreal/2009/01/24/001-lockout-journal-mtl.shtml>

En fin de semaine, le comité de mobilisation syndical devait établir la stratégie à suivre.

Quebecor continue de publier le **Journal de Montréal** durant le lockout de ses employés.

Par ailleurs, le quotidien The Gazette pourrait être lui aussi en lockout lundi si les employés rejettent les dernières offres de l'employeur lors d'un vote prévu pour dimanche.

LA PRESSE

Nom de la source

La Presse

Type de source

Presse • Journaux

Périodicité

Hebdomadaire

Couverture géographique

Provinciale

Provenance

Montréal, Québec, Canada

p. a26



Samedi 23 janvier 2010

La Presse • p. A26 • 755 mots

JOURNAL DE MONTRÉAL UN AN DE LOCK-OUT

Le cœur ailleurs

Leduc, Louise

Demain, cela fera un an que 253 employés du Journal de Montréal sont en **lock-out**. Et personne n'entrevoit la fin du conflit. Les deux parties s'entendent sur un seul point: l'impasse est totale.

Votre téléphone cellulaire, votre ordinateur, votre enregistreur, s'il vous plaît. Vous êtes photographe? La voiture appartient à l'entreprise, la remorqueuse est dans l'entrée pour la reprendre. C'était prévu. Ça s'est passé exactement comme ça un an plus tôt au Journal de Québec. N'empêche, quand l'huissier se présente chez vous, ça fait toujours un petit choc.

Un an a passé. Il y a eu depuis quelques divorces, des séparations, de nouveaux couples nés sur les piquets de grève, quelques dépressions aussi.

Nicole Gagné, téléphoniste-vendeuse aux petites annonces, relativise beaucoup. "J'ai vécu le cancer et la mort de mon mari. Alors moi, un **lock-out**..."

Sur le fond, c'est le point mort. Les deux camps ne se parlent pas.

La population n'y voit que du feu. Le Journal de Montréal est publié tous les jours. Les articles sont soit signés par des cadres, soit repris du Journal de Québec ou de l'agence QMI. QMI, c'est cette agence de presse créée juste avant le conflit et faite de dépêches glanées

partout dans le conglomerat (le quotidien 24 heures, le canal Argent, etc.).

Pendant ce temps, les journalistes en **lock-out** ont fondé un site internet, RueFrontenac.com, dont l'objectif de départ était double, explique Jean-Philippe Décarie, journaliste à l'économie et responsable du site. "D'une part, on voulait montrer à l'employeur les compétences dont il se prive. D'autre part, il s'agissait de tenir les gens occupés pour éviter qu'ils ne dépriment."

Le piège, poursuit-il, c'est que les gens y prennent goût au point d'être nombreux à rêver que ruefrontenac.com soit un jour assez rentable pour leur éviter de retourner dans l'immeuble d'à côté. Au Journal de Montréal, où l'ambiance était devenue si pourrie que 2600 griefs syndicaux s'étaient accumulés avant le conflit.

Finis les conditions de travail enviables, finis les gros salaires. RueFrontenac.com a tout du journal étudiant. On court après les chaises, on partage les téléphones, les ordi sont sur des coins de bureau.

"Ce site internet a été monté avec de la broche à poules, dit le journaliste sportif Martin Leclerc. Pourtant, ici, les gens ont redécouvert le plaisir de travailler sans avoir Big Brother au-dessus de la tête."

Pas hâte à la fin du conflit, vraiment?

© 2010 La Presse. Tous droits réservés. Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

PubliC Certificat émis le 15 juin 2019 à Université d'Ottawa à des fins de visualisation personnelle et temporaire.
news-20100123-LA-0031

EUREKA
UNE SOLUTION DE CISION

Ce document est réservé à l'usage exclusif de l'utilisateur désigné par Université d'Ottawa et ne peut faire l'objet d'aucune autre utilisation ou diffusion auprès de tiers. • Tous droits réservés • Service fourni par CEDROM-SNI Inc.



3

"Quelque chose s'est brisé, quelque chose d'irréparable", résume Yvon Laprade, journaliste économique.

Le Journal de Montréal, dit-il, c'était son identité. Il était Yvon-Laprade-journaliste-au-Journal-de-Montréal. Il l'avait tatoué sur le coeur. "Je connaissais ses faiblesses, mais quand on me taquinait parce que j'y travaillais, quand on le pourfendait, moi, je le défendais. J'ai au moins ce poids en moins."

"Je travaillais pour un tabloïd, reprend-il, et j'en assumais la formule, les gros titres, la provocation du traitement. Mais quand il y a fabrication de nouvelle, là, un cap est franchi."

"C'est la désillusion totale pour ceux qui ne l'ont pas vu venir, pour ceux à qui l'on confiait les grands reportages, à qui l'on donnait de la visibilité, à qui on faisait faire des jobs de bras", poursuit M. Laprade.

Les patrons, dit-il, "surnommaient cette petite équipe de mercenaires des "killers", des kamikazes de l'information, des bulldozers".

On est vite grisé "par l'ivresse du reportage-choc", dit encore M. Laprade. "Au bout d'un moment, tu perds le contrôle. Faire la une, voir ta nouvelle reprise partout dans les médias, c'est trippant, c'est stimulant..."

Les journalistes interrogés ont perdu leur emploi. Au détour, ils ont trouvé mieux: l'indépendance d'esprit, dit M. Laprade.

Combien de temps?

Ça va pour l'instant, mais qu'en sera-t-il dans un an, quand le fonds de grève sera dégarni et que les employés ne

toucheront plus 75% de leur salaire net? Chantal Léveillé, chef de pupitre aux sports, est bien consciente de cela. "Peu importe les concessions qu'on a faites dès le début et qu'on a faites en chemin, Pierre Karl Péladeau n'attend qu'une chose: qu'on n'ait plus d'argent, qu'on rentre au travail à genoux et que nos conditions de travail prennent une grosse débarque."

Le président du syndicat du Journal de Montréal, Raynald Leblanc, croit que "le conflit fait partie du plan d'affaires". Le **lock-out**, selon lui, est l'occasion pour Pierre Karl Péladeau de tester jusqu'à quel point il peut utiliser et réutiliser tout le matériel de l'empire de presse avec le moins de personnel possible.

"Ce conflit est idéologique, estime Martin Leclerc. Le but de Pierre Karl Péladeau, c'est de casser les syndicats."

Fait à noter, il y a deux jours, Pierre Karl Péladeau a signé une longue lettre dans son journal, dans laquelle il se plaint du "déséquilibre des forces que toutes les législations des dernières décennies ont créé entre employeurs et syndicats, lequel a eu et a, plus que jamais, comme conséquence de défavoriser les entreprises québécoises".

Le 11 janvier, dans RueFrontenac.com, le journaliste Jean-François Codère a écrit: "Est-ce une coïncidence que ce reportage, la semaine dernière, sur les principaux chefs syndicaux du Québec?"

"Pour la FTQ, il a suffi de vouloir acheter de la publicité à TVA, mais pas au Journal de Montréal, pour passer d'ami à ennemi et se voir refuser le droit d'annoncer (...). L'empire déteste tellement ses "ennemis" qu'il est même prêt

à se priver de revenus pour leur nuire. Au moins, et c'est dit sans ironie, l'empire déteste avec conviction."

Les ennemis de Quebecor et de Pierre Karl Péladeau ne s'arrêtent pas aux seuls syndicats, enchaîne Codère, qui estime que le fait de jouer en une l'absentéisme de Jacques Demers au Sénat n'est pas étranger au fait qu'il ait refusé de continuer de tenir sa chronique dans un journal en **lock-out**. Comme l'a fait le gardien de but Martin Brodeur. Au sujet de Brodeur, conclut Codère, "j'ai la malheureuse impression qu'il ne faudrait pas qu'il en laisse rentrer un petit facile aux Olympiques..."

Aux fins de ce reportage, nos appels aux cadres et chroniqueurs qui continuent leur travail au Journal de Montréal sont restés sans réponse. Pierre Karl Péladeau a aussi décliné notre demande d'entrevue.

LE DEVOIR

Nom de la source

Le Devoir

Type de source

Presse • Journaux

Périodicité

Quotidien

Couverture géographique

Provinciale

Provenance

Montréal, Québec, Canada

Lundi 24 janvier 2011

Le Devoir • p. B7 • 516 mots

Médias - 730 jours...

Stéphane Baillargeon

Cela fait très exactement deux ans que Le Journal de Montréal (JdeM) est en **lock-out. Deux fois 365 jours. Cet interminable conflit de travail a établi depuis longtemps le record canadien pour une salle de rédaction.**

p. b7



Cette histoire fait donc l'histoire. La longévité de la guerre de tranchées comme la détermination d'airain des deux clans doivent évidemment être liées aux enjeux fondamentaux présents au coeur du litige. Ces graves effets ont de lourdes causes.

En gros, en long et en large, il s'agit du premier grand conflit de travail de l'industrie des communications lié à la dématérialisation. Une crise du capitalisme numérique quoi.

Pour le propriétaire Quebecor, nécessité industrielle fait loi. Le patron prend acte de la révolution technique comme des mutations sectorielles en cours et il demande à ses employés de s'y adapter radicalement.

Les journaux vont mal, très mal, répète la direction, parce que la publicité s'effrite et migre vers le Net. Par ailleurs, les nouvelles technologies permettent d'avoir accès gratuitement à une infinité de médias, mais aussi d'échanger des informations entre les différentes plateformes d'un consortium lui-même mis en place pour rapprocher le contenant (Vidéotron) des contenus (TVA, Canoe, QMI, et le reste).

Le syndicat n'est pas contre, tout en

souhaitant baliser la pratique et minimiser ses conséquences surtout sur la quantité et la qualité du travail. Les syndiqués rappellent aussi que Quebecor comme le JdeM engrangent toujours d'excellents profits.

Le noyau dur de la proposition patronale de règlement déposée l'automne dernier cherche à ne conserver que 17 reporters sur les quelque 65 à l'oeuvre en janvier 2009. Au total, la direction ne veut plus qu'une cinquantaine d'employés alors qu'ils étaient 253 à la fermeture du cadenas.

La dématérialisation a déjà amplifié le conflit en facilitant l'échange de textes et de photos, mais aussi leur montage. Des tribunaux ont jugé que le télétravail ne pouvait être assimilé à du boulot jaune. Légalement, il n'y a donc pas de scabs numériques autour du Journal de Montréal qui continue de paraître grâce à ses cadres.

Le monde mondial dématérialisé a aussi permis aux lock-outés de lancer leur propre média concurrent, le site syndical Rue Frontenac. Les reporters y exercent très bien leur métier, souvent mieux qu'au Journal de Montréal d'ailleurs, leurs productions étant souvent plus longues, mieux finiguées et bien sûr sans contraintes idéologiques liées aux intérêts de l'empire. Une version hebdo-

© 2011 Le Devoir. Tous droits réservés. Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

PubliC Certificat émis le 6 mars 2019 à Université d'Ottawa à des fins de visualisation personnelle et temporaire.
news-20110124-LE-20110124_b7_jours

EUREKA
UNE SOLUTION DE CISION

Ce document est réservé à l'usage exclusif de l'utilisateur désigné par Université d'Ottawa et ne peut faire l'objet d'aucune autre utilisation ou diffusion auprès de tiers. • Tous droits réservés • Service fourni par CEDROM-SNi Inc.



3

madaire de Rue Frontenac, sur du bon vieux support papier, existe depuis quelques semaines.

La planche de salut des syndiqués semble là. Tous le savent: en gros, le patron ne veut et (à moins d'un miracle) ne va conserver qu'un employé sur cinq. Les autres s'accrocheront au média syndical comme à une bouée après un naufrage. D'ailleurs, si la direction n'avait pas poussé l'outrecuidance jusqu'à exiger la fermeture du site et l'incapacité d'offrir les services de reporters au concurrent du Groupe Gesca, l'offre pourtant très peu alléchante de saborder quatre emplois sur cinq, déposée devant le média-teur en octobre, aurait probablement été acceptée par les lock-outés.

Précarisation

D'autres syndiqués pourront toujours rêver de se replacer ailleurs. Chose certaine, ils ne retrouveront jamais les conditions de travail de leur ancienne alma mater. Ces avantages consentis par le bon vieux capitalisme à papa, au temps de la «big corporation» et de la «big union», choyaient les employés pour que tout le monde profite des profits. La crise sectorielle des médias en particulier et les grandes mutations du système économique en général favorisent maintenant l'externalisation des tâches et la précarisation des tâcherons.

La dématérialisation a donc ses effets jusque-là: le rapport salarial collectif recule au fur et à mesure des avancées de contrats générés par les réseaux de toute sorte.

À l'ère du numérique, la bonne vieille armée de réserve du capital (selon l'éclairante formule de Marx) gonfle ad nauseam. Pire (ou mieux, selon le point de vue...): ces travailleurs précaires et

surqualifiés entrent en guerre contre eux-mêmes. Chacun des bons petits soldats de l'information devient ainsi le concurrent direct de son voisin de pige, lui aussi précarisé à outrance par l'ère de l'hyperconcurrence dématérialisée...

Triste anniversaire en vérité. Et bienvenue dans le XXI^e siècle...

Annexe O : Contrat et entente de confidentialité signée par les assistants aux groupes de discussion

Titre du projet (thèse) :

Quand les journalistes parlent d'eux-mêmes : études de cas sur le discours métajournalistique dans les médias d'information québécois et leur réception par divers publics

Chercheur principal :

Philippe Rodrigues-Rouleau, candidat au doctorat en communication à l'Université d'Ottawa

Superviseur :

Marc-François Bernier, professeur au Département de communication à l'Université d'Ottawa

Je, _____ participe au projet nommé ci-haut en tant qu'assistant.e de recherche, et à ce titre, j'aurai accès à certaines données recueillies dans le cadre de ce projet.

J'accepte :

1. D'assister le chercheur principal de son étude dans toutes les tâches qu'il me demandera d'accomplir (ex. : attribution des propos à chaque participant, accueil des participants)
2. De ne pas révéler publiquement l'identité des participants des groupes de discussion, ou encore le contenu des échanges de ces discussions. Plus largement, je m'engage à ne révéler aucune information confidentielle à aucune personne, compagnie, organisation ou autre entité.
3. De retourner toute information qui m'est fournie, sous quelque format que ce soit, au chercheur lorsque mes tâches seront terminées. S'il est impossible de retourner les données confidentielles, je m'engage à les détruire ou à les effacer. Je fournirai une confirmation écrite de la destruction ou de l'effacement des données au chercheur principal.
4. Mes obligations en ce qui a trait à la confidentialité des données restent en vigueur même après la fin de ma participation au projet.
5. Je serai payé.e 80\$ pour chacune de mes présences. Pour chacune des séances, j'arriverai vers 18h15 et partirai que lorsque les participants auront tous quitté les lieux.

Assistant.e de recherche

(date)

Chercheur principal

(date)

Annexe P : Disposition de la salle pour les groupes de discussion

Il s'agit de photos de la salle de séminaire (DMS 11173, pavillon Desmarais, Université d'Ottawa), où ont eu lieu tous les groupes de discussion. Les tables ont été disposées pour former une seule grande table rectangulaire, dont la taille a varié de séance en séance selon le nombre de participants attendus. Les deux enregistreuses étaient disposées au centre de la table, et leurs microphones, à chaque extrémité.

L'auteur de ces lignes et son assistant ont systématiquement occupé l'une des extrémités de la table (du côté de l'écran blanc), tandis que les participants se sont assis de chaque côté et à l'autre extrémité. Nous avons fourni des crayons aux participants pour qu'ils puissent signer les formulaires de consentement et annoter les articles journalistiques que nous leur avons demandé de lire à chaque séance.



ANNEXES

